21 AOUT 1975

Université d'Ottawa
DOCUMENTS OFFICIELS
GOVERNMENT PUBLICATION
University of Ottawa

BIBLIOTHÈQUE DE DROIT
U. d'O.
O.U.
LAW LIBRARY

DOCUMENTS PARLEMENTAIRES

VOLUME 16

TROISIÈME SESSION DU ONZIÈME PARLEMENT

DE LA

PUISSANCE DU CANADA

SESSION 1911

VOLUME XLV

Voir aussi la liste numérique, page 9.

INDEX ALPHABÉTIQUE

DES

DOCUMENTS PARLEMENTAIRES

DU

PARLEMENT DU CANADA

TROISIEME SESSION, ONZIEME PARLEMENT, 1911

A

Accidents sur les chemins de fer.. 145
Accidents sur l'Intercolonial.. .. .. 83, 83*a*
Actionnaires des banques autorisées.. .. 6
Acton-Vale, Bureau de poste à.. 86
Affaires des Sauvages, rapport annuel.. 27
Affaires extérieures, rapport annuel des. 29*b*
Agriculture, Rapport annuel de l'.. 15
Alberta et Saskatchewan, Contrôle des terres de l'.. .. ..106, 106*a*
Alberta et Saskatchewan, Vente des terres dans l'.. 133
Allemagne, Relations commerciales avec l'.. .. .. 10*a*
Allocations de retraite.. 45
Arpenteur général, Rapport de l'.. 25
Association des banquiers canadiens, règlements, etc.. 153
Assurances, Rapport annuel.. 8
Assurances, Sommaire.. 9
Astronome-chef, Rapport de l'.. .. .. .. 25*a*
Atlantic, Quebec and Western Railway.. .. ..89, 128, 128*b*
Aubains à l'emploi de l'Etat.. 198
Auditeur général, Rapport annuel.. .. 1
Australie, Commerce de réciprocité avec l'.. 109

B

Baie de Miramichi, Dragage dans la.... 93*a*
Baie Mahone, Renvoi du sous-percepteur à.. 161
Banques autorisées.. 6
Banques—Soldes non payés dans les.. .. 7
Barnhill, Le major J. L.. 185
Beurre et œufs, importés, et prix du.. .. ..179, 179*a*, 179*b*
Bibliothèque du parlement, Rapport annuel.. 33
Blé exporté du Canada.. 119
British Canadian Loan and Investment Company.. 164
Bryce, Dr P. H., Rapport du.. .. .. .. 25*c*
Budgets.. .. ..3*a*, 4, 5, 5*a*, 5*b*, 5*c*
Bureau de poste d'Athol, vente postale. 105

C

Canada et Antilles, relations commerciales.. 38
Canadiens acceptés dans la marine.. .. 56*a*
Canadian Light, Heat & Power Co.. .. 98*a*
Canal de Beauharnois, Eclairage du.. .. 98*a*
Canal de Beauharnois, sommes payées par les concessionnaires.. .. ..98*b*, 98*c*
Canal de la Baie Georgienne.. .. .. ..98, 98*c*
Canal de Newmarket, correspondance, etc.. 204
Canal de la vallée de la Trent, Affermages des forces hydrauliques sur le. 98*b*
Canal Welland, agrandissement.. .. ..98, 98*c*
Carrier et Lainé, Lévis, Expropriation de la propriété de.. ..87, 87*a*, 87*b*, 87*c*, 87*d*
Chambre des Communes—
Economie interne.. 46
Elections partielles.. 18
Employés pendant la session.. 103

Chambre de commerce de Québec, Résolutions par la.. 122
Charing Cross Bank.. 189
Chemin de fer Canadien du Pacifique—
Décrets de l'exécutif, etc., etc.. .. 55
Pont à Lachine.. 80
Terres vendues par le.. .. .. 55*a*
Chemins de fer et Canaux, Rapport annuel.. 20
Chemin de fer Intercolonial, Accidents aux convois du.. .. ..83, 83*a*
Chemin de fer Intercolonial, Compte de l'entretien.. .. .. 83*b*
Chemin de fer Intercolonial, Renouvellement de l'équipement.. .. .. 83*b*
Chemin de fer Intercolonial, trafic à destination de l'Est et de l'Ouest.. 203
Chemin de fer Intercolonial, Traverses pour le.. .. .. 83*c*
Chemins de fer possédés ou exploités aux Etats-Unis par des chemins de fer canadiens.. 186
Chemin de fer Transcontinental, contrat pour ponts.. .. ..77, 77*a*
Chemin de fer Transcontinental National—
Bilan employé dans la construction. 77*f*
Classification excessive ou allocation excessive.. .. .. 77*n*
Contrats à Winnipeg et à Saint-Boniface.. .. .. 77*m*
Contrat pour les ponts.. 77
Coût approximatif, coût réel.. .. .. 77*i*
Coût des structures.. .. .. 77*c*
Division de l'Est, Dépense dans cette.. .. .. 77*d*
Henry Quinlan & Robertson, Contrat de.. .. .. 77*a*
Kelliher et Gordon, Convention entre.. .. .. 77*h*
Longueur en milles dans chaque division, de Moncton à Winnipeg.. 77*l*
Paiements aux entrepreneurs.. .. .. 77*e*
Personnel des ingénieurs.. .. .. .. 77*a*
Quantités de chaque sorte d'excavation.. .. .. 77*b*
Rameau allant à Québec.. .. .. .. 77*p*
Rapport provisoire des commissaires. 77*k*
Remblais faits au moyen de traction mécanique.. .. .. 77*d*
Sixième rapport des commissaires.. 37
Total des dépenses sur le.. .. .. 77*j*
Chrysler, F. H., C.R., Deniers payés à. 118
Chutes de Burk, Quai aux.. 111
Commerce.. 10
Commerce, commerce canadien.. .. .. 10*c*
Commerce avec le Royaume-Uni et les pays étrangers.. .. .. 10*b*
Commerce avec les pays étrangers.. .. 10*f*
Commerce de réciprocité avec l'Australie.. 109
Commission de conservation, etc.. 52
Commission de géographie.. .. .. 21*a*
Commission d'embellissement d'Ottawa, Rapport de la.. 138
Commission des champs de bataille nationaux.. .. ..58, 58*a*, 58*b*, 58*c*
Commission des champs de bataille—
Médailles frappées par la.. .. .. .. 58*d*
Mémoire concernant les finances de la.. 58
Nomination des membres de la.. .. 58*c*
Rapport de la.. .. .. 58*a*
Rapport fait à l'Etat.. .. .. 58*b*
Commission des frontières de l'Alaska, Rapport de la.. 139
Commission des pêcheries, Alberta, Rapport provisoire.. 211
Commission des pêcheries de l'Alberta et de la Saskatchewan.. 211
Commission des pêcheries, Manitoba, Rapport de la.. 174
Commissaires des chemins de fer, Rapport des.. .. .. 20*c*
Commissaires du chemin de fer Transcontinental.. .. ..37, 77*k*
Commissaire de la laiterie et des installations frigorifiques.. .. .. 15*a*
Commissaires de ports.. 23
Commission géologique, Rapport de la.. 26
Compagnie du chemin de fer Grand-Tronc, grève.. .. ..72*a*, 72*b*
Compagnie Martineau, Deniers payés à la.. .. .. 74*g*
Comptes publics, Rapport annuel.. 2
Concession d'irrigation de Percy Aylwin.. 192
Conférence à Washington, *re* Pêcheries.. .. ..97, 98*a*
Conférence impériale, conférences de l'Amirauté.. .. ..208*a*, 208*b*, 208*c*
Conférence impériale, conférence militaire.. .. .. 208*d*
Conférence impériale, Procès-verbaux de la.. 208
Conférence impériale, secrétariat, etc.. 176
Conférence navale internationale.. .. ..56*m*
Conseil de conciliation.. 202

Conseil de la milice, Rapport annuel.. 35
Conseil de la milice, Rapport provisoire. 35c
Consuls des Etats-Unis au Canada.. .. 101
Contrat pour ponts.. 77
Contrebande de l'opium sur la côte du Pacifique.. 207
Contrôle des terres des provinces, etc.106, 106a
Coquette, trawler.. 85
Cour de l'amirauté dans la Nouvelle-Ecosse.. 107
Creighton, W. O., délégué des cultivateurs.. .. .. 76g
Cumberland Coal and Railway Co.. .. 72
Curran, R. E., courrier de la malle sur chemin de fer.. 160

D

Daily Telegraph, Québec, deniers payés au.. 147
Davis, M. P., entrepreneur.. .. .. 137a
Débats, publication et distribution des.. .. ..115, 115a
Déclarations à la douane à Vancouver. 102
DeCourcy, M., Montants payés à.. ..74j, 74c
Décrets de l'exécutif *re* loi des arpentages fédéraux.. 60
Deep Brook, N.-E., Quai à.. 193
Délégation des cultivateurs.. 113
Dépenses imprévues.. 44
Dickie Martin, Nomination de.. 185
Directeur général des Postes, Rapport annuel.. 34
Directeur général vétérinaire, Rapport du.. .. .. 15b
Divers, dépenses imprévues.. 44
Dividendes impayés aux banques.. 7
Division des arpentages topographiques.. .. .. 25b
Divorces accordés par le parlement, etc.. .. ..116, 168
Dragueur *International*, Travaux exécutés par le.. .. .. 93d
Droit *ad valorem*.. 75
Drolet, Jean, Montants payés à.. .. .. 74h
Dussault et Lemieux, Montants payés à.. .. .. 93d
Dutch Loan Company.. 95

E

Eclipse Manufacturing Co., Deniers payés à l'.. 180
Economie interne.. 46
Edifice Seybold, Coût des changements et réparations à l'.. 154
Elections, Chambre des Communes.. .. 18
Elections partielles.. 18
Emmagasinement des eaux de la rivière Ottawa, Rapport sur les progrès, etc. 19a
Emplacement des casernes à Toronto.. 126
Employés, pendant la session, Chambre des Communes.. .. .. 103a
Enquête, impressions et papeterie publiques.. 39
Erié, lac, et réseau des grands lacs.. .. 54
Essex Record, Deniers payés à l'.. .. 74m
Etats-Unis, Relations avec les.. .. .. .. 10a
Exposition de Paris, Dépenses pour l'.. 206

F

Facteurs à New-Westminster.. 166
Falsification des substances alimentaires.. 14
Farmers' Bank, Documents concernant la.. .. ..110, 110a
Ferme Stadacona, Achat de la.. 191
Fonctionnaires dans les affaires municipales.. .. ..195, 195a
Fonctionnaires des douanes, Montréal.. 69
Fonctionnaires à Montréal.. .. .. 69d
Fonctionnaires des pêcheries, noms, appointements et fonctions des.. 165
Formation de la glace sur le Saint-Laurent.. .. .. 21b
Formes-blocs pour chaussures.. 66
Fournitures achetées des maisons de commerce de Kingston.. 156
Frais de voyages des ministres, etc..175a, 175b
France, Relations commerciales avec la. 10a
Fraudes chinoises sur la côte du Pacifique.. 207
French, général sir John, Rapport du. 35a
Frontières du Manitoba.. 57

G

Gardiens de phares sur le Saint-Laurent.. .. ..94, 94a
Gardiens des pêcheries dans le comté de Victoria, N.-E.. .. .. 165a
Gaz, Inspection du.. 13
Gaz naturel, sur la terre des Six-Nations.. .. .. 71c
Gazette du Travail, Liste des abonnés par la poste, de la.. 92
Gendarmerie, Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest.. 28
Glace-Bay, Association de boitte de.. .. 177
Godleib Said, Détention de, à la Grosse-Ile.. 167

Greenway, Thomas, Correspondance avec.. .. .. 96*b*
Grey-sud, Nominations dans.. .. .. ..120, 120*a*
Guysborough Times, privilèges postaux. 187

H

Haney, Quinlan & Robertson.. .. .. .. 77*a*
Herald, Montréal, Montants payés au.. 74*a*
Hickman, W. A., agent d'immigration. 76*h*
Holmes, Très révérend Geo., D.D.. .. 130*a*
Houille bitumineuse, importée.. 205
Houillères du nord de l'Atlantique.. .. 155

I

Ile du Prince-Edouard, steamers pendant l'hiver.. 159
Ile du Prince-Edouard, tunnel.. 188
Immigrants japonais.. 76
Immigration—
Immigrants japonais.. 76
Agents spéciaux.. .. .. 76*a*
Nombre d'arrivages.. .. .. 76*b*
Demandes des restaurateurs.. .. .. 76*c*
Plaintes contre J. Déry.. .. .. 76*d*
Plaintes contre les restaurateurs.. .. 76*e*
Lettre de M. L. Stein.. .. .. 76*f*
Paiements à W. O. Creighton.. .. .. 76*g*
Paiements à W. A. Hickman.. .. .. 76*h*
Immigration, Rapport de l'Intérieur, Partie II.. .. .. 25*c*
Importations des Etats-Unis.. .. ..131, 131*a*
Importations et exportations, 1846 à 1876.. .. .. 109*c*
Impressions et papeterie publiques.. .. 32
Impressions et papeterie publiques, enquête.. 39
Impressions, etc., de l'Etat.. 74
Imprimerie de l'Etat, Employés de l'.. 190
Insectes destructeurs et autres fléaux.. 51
Inspection des bateaux à vapeur.. .. .. 23*a*
Installation électrique à Québec.. 117
Intérieur, Rapport annuel.. 25
Irwin, Fanny Louise, Bois sur le homestead de.. 132

J

Japon, Traité avec le.. .. ..95*d*, 9
Jetté, Son Honneur le juge, administrateur de Québec.. 114
Journaux, Distribution des.. .. .. .. 115*b*
Journaux, Sommes payées aux.. 64
Juges, Nomination des.. 199
Juges, Résidences des, dans la province de Québec.. 170
Justice, Rapport annuel.. 34

K

Kelliher et Gordon, convention *re* N.T.R. 77*h*
Krenzer, J., Correspondance avec.. .. 96*b*

L

Lac à la Truite, route postale.. 171
Lake, général sir P. H. N., Rapport du. 35*b*
Laliberté, J. B., Montants payés à.. .. 146
La Patrie, Montants payés à.. .. .. .. 74*d*
La Presse, Montants payés à.. .. .. .. 74*e*
La Vigie, Montants payés à.. .. .. .. 74*c*
Le Canada, Montants payés à.. .. ..74*f*, 74*k*
Le Soleil, Montants payés à.. .. .. .. 74*b*
Levé de la rivière Nelson.. 196
Letourneau, Louis, Montants payés à.. 148
Liste des navires.. .. .. 21*c*
Loi concernant le tarif des douanes.70, 75, 102*a*
Loi de l'Assurance du service civil.. .. 43
Loi des pêcheries, Modifications à la.. .. 97*a*
Loi des réserves forestières.. 61
Loi des Subsides, 1910.. 207
Loi des territoires du Nord-Ouest, chapitre 62.. 79
Long-Saut, Travaux exécutés au.. ..157, 157*a*
Louage de voitures et billets de tramway à Ottawa.. 175
Louisbourg, Réfrigérateurs de boëtte à. 177*a*
Lumière électrique, Inspection de la.. .. 13

M

Malbœuf, Jos. William, scrip de métis, émis en faveur de.. 130
Manchester Engineer, Echouement du.. 182
Mandats du Gouverneur général.. 42
Maisons de commerce de Kingston, Fournitures achetée de ces.. 156
Manitoba and South-Eastern Railway Co.. 196
Marine, Rapport annuel.. 21
Marines des possessions autonomes, Etat des.. 208
Mesures, Inspection des.. 13
Milice, ordres généraux.. 41
Mines, Rapport du ministère des.. .. .. 26*a*
Ministère des Douanes, Rapport annuel du.. 11
Ministères, qui doivent présenter des rapports au parlement.. 127

Ministres de la couronne, frais de voyages.. 172
Monnaie, Opérations de la.. 73
Montcalm, Voyages faits par le steamer. 169
Montréal, Fonctionnaires de l'Etat à.. 69*a*
Montreal Herald, Montants payés au.. 74*a*

Mc

McDougall, Révérend John.. .. .. 71*a*

N

Navires, Liste des.. .. .. 21*c*
Netherland Loan Co.. .. ..95, 95*a*, 95*b*, 95*c*
New-Westminster, Pénitencier de.. 112
North-Bay, Recettes provenant du quai de.. 111

O

Obligations et valeurs.. 49
Office Specialty Manufacturing Co., deniers payés à la.. 180
Ordonnance à l'effet de rescinder l'ordonnance du Yukon.. 78
Ordres généraux, milice.. 41
Ostréiculture.. 67
Ouverture et fermeture du parlement.. 104

P

Parlement, Ouverture et fermeture du.. 104
Parrsboro, Edifice du bureau de poste à.. .. .. 86*a*
Pêche dans les baies, Droits de.. 62
Pêcheries, Rapport annuel des.. 22
Pêcheries de l'Atlantique, sentence arbitrale du tribunal de La Haye.. .. .. 97*b*
Pêcheries de la côte de l'Atlantique nord.. 97
Pêcheurs dans l'Atlantique canadien.... 84
Pelletier, sir Pantaléon, Congé d'absence de.. .. ..88, 88*a*
Pénitenciers, Rapport annuel.. 34
Pénitencier de New-Westminster.. 112
Pension de retraite, etc.. 45
Percy Alwyn, Concession d'irrigation.. .. 192
Peseur, Nomination d'un—à Montréal.. 134
Phœnix Bridge Co., Paiement par la.. 82
Picard, O., et Fils, Deniers payés à.. .. 75*i*
Poids et mesures, etc.. 13
Police fédérale.. 81
Poisson apporté à terre par les pêcheurs. 84
Ports et rivières, Montants dépensés dans les.. 184
Powassan à Nipissing, route postale.. 171
Preston, W. T. R.. .. ..95, 95*a*, 95*b*, 95*c*
Primes de pêche, Noms des personnes qui les reçoivent.. .. ..158, 158*a*
Prix comparatifs Canada et Etats-Unis. 33*b*
Proclamation mettant en vigueur la "Loi modifiant la loi des chemins de fer".. 108
Producteurs de fruits et de légumes, Délégation des.. .. .. 113*a*
Produits agricoles et autres.. 173
Propriétaires d'établissements de salaisons (Meat Packers) d'Ontario et de Québec, Mémoire présenté par les.. 113*b*
Propriété dite "Baby Farm", Correspondance concernant la.. 126

Q

Quart sud-ouest de la section 10, township 38.. 96
Quebec Bridge Co., Existence légale de la.. .. ..125, 125*a*
Québec, Employés temporaires à.. .. .. 120*a*
Québec, Extension des frontières du .. 65
Quebec Oriental Railway..89, 128, 128*a*, 128*b*
Québec, pont de, Correspondance, ministère du Travail *re*.. .. .. 137*c*
Québec, pont de, Correspondance *re* plans pour le nouveau pont.. .. .. 137*d*
Québec, pont de, ingénieurs nommés.. 137*b*
Québec, pont de, Soumissions, etc., pour le.. .. ..137, 137*a*

R

Rapports des curateurs sur les banques.. .. ..152, 152*a*
Recensement, Méthodes de faire le..189, 189*b* 189*c*
Recensement, tableaux et formules.. .. 189*a*
Réception vice-régale, Correspondance *re*. 63
Réciprocité avec les Etats-Unis..De 59 à 59*s*
Reconnaissance de la rivière Nelson.. .. 19*b*
Règlements concernant le pétrole et le gaz.. 53
Règlements de la cour de l'Echiquier.. 197
Règlements des pêcheries du homard.. 48
Règlements des pêcheries, Infractions des.. .. ..91, 91*a*
Relations commerciales, Canada et Antilles.. 38
Relations douanières avec les Etats-Unis.. .. ..109*a*, 109*b*
Relevé hydrographique.. .. .. 25*a*

Rentes viagères de l'Etat.. 47
Réserves des Sauvages, Pétrole sur les.. 53
Réserve sauvage de Saint-Pierre. ..71, 71*a*, 71*b*
Réserve des Six-Nations, gaz naturel sur la.. .. .. 71*c*
Revenu de l'Intérieur, Rapport annuel du.. 12
Rivière à l'Ours, N.-E., Champs de tir de la.. 183
Rivière des Prairies, Travaux de dragage exécutés.. .. ..93*b*, 93*c*
Rivière du Coude, Source de puissance hydraulique sur la.. .. ..123, 123*a*
Rivière Napanee, Dragage de la.. 93
Rivière Winnipeg, Droits de source de puissance hydraulique sur la.. 144
Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest.. 28
Royaume-Uni, Relations commerciales avec le.. .. .. 10*a*

S

Saint-Pie, Bureau de poste à.. 86
Salles d'exercices ou salles d'armes, Contributions aux.. 129
Samson et Filion, Québec, Deniers payés à.. 124
Secrétaire d'Etat, Rapport annuel 29
Sénat, Coût du.. 100
Sentence aribtrale du tribunal de La Haye.. .. .. 97*b*
Septième district militaire, plainte contre le commandant.. 178
Service civil—
Nominations et promotions, rapport annuel des commissaires.. 31
Liste du.. 30
Loi de l'Assurance du.. 43
Fonctionnaires à Ottawa.. 135
Service naval du Canada—
Allocations aux sous-officiers de marine, etc.. .. .. 56*f*
Augmentations des gages autorisées. 56*g*
Canadiens acceptés dans la marine. 56*n*
Conférence navale Internationale à Londres.. .. .. 56*l*
Conférence navale Internationale, correspondance.. .. .. 56*m*
Décrets de l'exécutif, allocations de voyage.. .. .. 56*k*
Demandes d'admission dans le.. .. 56*c*
Noms des employés dans le.. .. .. 56*c*
Nom, tonnage, etc., de chaque navire.. .. .. 56*j*
Service naval du Canada—*Fin.*
Pétitions pour la remise de l'adoption de la loi du.. .. .. 56*i*
Règles et règlements du.. .. .. 56*h*
Règlements *re* admission des médecins.. .. .. 56*o*
Règlements *re* taux de la solde dans le.. 56
Règlements *re* habillements.. .. .. 56*a*
Sous-ministre et autres officiers dans le.. .. .. 56*d*
Service rapide de l'Atlantique.. 200
Sherwin-Williams Paint Co., Montants payés à la.. 124
Sociétés d'avocats, Montants payés à des. 99
Soldes non réclamés dans les banques.. 7
Stations agronomiques.. 16
Station de sauvetage de Clayoquet.. .. 68
Stations de télégraphie sans fil.. 90
Statistique criminelle.. 7
Statistique des canaux.. .. .. 20*a*
Statistique des chemins de fer.. .. .. 20*b*
Statistique des grains.. .. .. 10*d*
Steamers *Minto*, *Stanley* et *Earl Grey*, Houille achetée pour les.. .. .. ..136, 136*b*
Steamers subventionnés.. .. .. 10*e*
Substances alimentaires, falsification des.. 14

T

Tanguay, Georges, Deniers payés à.. .. 150
Tanguay, Georges, louage d'une propriété de l'Etat.. 140
Tarif préférentiel, marchandises importées en vertu du.. 142
Taschereau, C. E., Québec, Deniers payés à.. 150
Terres fédérales.. .. ..96, 96*a*, 96*b*
Terres fédérales, arpentages.. .. ..60, 60*a*, 60*b*
Terres publiques, Disposition des.. ..141, 141*a*
Territoires du Nord-Ouest, Commissaire pour les.. 181
Traité de chasse aux phoques à fourrures pélagique.. 210
Traité de commerce, etc., avec le Japon.. .. ..95*d*, 95*e*
Travail, ministère du, Correspondance *re* pont de Québec.. .. .. 137*c*
Travail, Rapport annuel.. 36
Travaux publics, Rapport annuel.. .. 19

U

Unions commerciales.. 50
Université de la Saskatchewan, Concession de terres pour l'.. 143

V

Vancouver, Déclarations de douanes à.. 102
Vancouver Dry Dock Company.. 162
Vannutelli, cardinal, Garde et escorte pour le.. 121
Voies navigables internationales.. .. ..54, 54a
Votants, liste des, Impression de la.. .. 209

W

Wentworth, comté de, Nominations dans le.. .. .. 120c
Western Coal Operators' Association.. 202
Winnipeg, Emplacement du parlement à.. .. ..194, 194a
Wren, le trawler.. 85
Walsh, E. J., I.C., Correspondance avec. 204
Wanda, Estimation de la.. 163

Y

Yukon, ordonnances du conseil, 1909.. .. 40
Yukon, ordonnances du conseil, 1910.. .. 40a
Yukon, ordonnances rescindées.. 78

Voir àussi l'Index Alphabétique, page 1.

DOCUMENTS PARLEMENTAIRES

Arrangés par ordre numérique, avec les titres au long; les dates auxquelles ils ont été ordonnés et présentés aux deux Chambres du Parlement; le nom du sénateur ou du député qui a demandé chacun de ces documents, et si l'impression en a été ordonnée ou non.

VOLUME 1.

(Ce volume est relié en deux parties.)

1. Rapport de l'Auditeur général pour l'exercice clos le 31 mars 1910. Volume I, parties A à P et volume II, parties Q à Y. Présenté le 21 novembre 1910, par l'honorable William Paterson.. .. .. ..*Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.*

VOLUME 2.

2. Comptes publics du Canada pour l'exercice clos le 31 mars 1910. Présentés le 21 novembre 1910, par l'honorable William Paterson.

Imprimés pour la distribution et les documents parlementaires.

3. Budget des sommes requises pour le service du Canada pour l'exercice clos le 31 mars 1912. Présenté le 2 décembre 1910, par le très honorable sir Wilfrid Laurier.

Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

4. Budget supplémentaire des sommes requises pour le service du Canada pour l'exercice clos le 31 mars 1911. Présenté le 6 février 1911, par l'honorable W. S. Fielding.

Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

5. Autre budget supplémentaire des sommes requises pour le service du Canada pour l'exercice clos le 31 mars 1911. Présenté le 16 mars 1911, par l'honorable W. S. Fielding.

Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

5*a*. Budget supplémentaire des sommes requises pour le service du Canada, pour l'exercice clos le 31 mars 1911. Présenté le 8 mai 1911, par l'honorable W. S. Fielding.

Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

5*b*. Autre budget supplémentaire des sommes requises pour le service du Canada, pour l'exercice clos le 31 mars 1911. Présenté le 3 mai 1911, par l'honorable W. S. Fielding.

Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

5*c*. Autre budget supplémentaire des sommes requises pour le service du Canada, pour l'exercice clos le 31 mars 1912. Présenté le 9 mai 1911, par l'honorable W. S. Fielding.

Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

5*d*. Autre budget supplémentaire des sommes requises pour le service du Canada pour l'exercice clos le 31 mars 1912. Présenté le 17 mai 1911, par l'honorable W. S. Fielding.

Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

6. Liste des actionnaires des banques chartrées du Canada, à la date du 31 décembre 1910. Présentée le 10 avril 1911, par l'honorable W. S. Fielding.

Imprimée pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 3.

7. Rapport des dividendes restant impayés, des soldes non réclamés et des traites et lettres de change impayées dans les banques chartrées du Canada, pendant cinq ans et plus, avant le 31 décembre 1910.

Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 4.

8. Rapport du surintendant des assurances pour l'année finissant le 31 décembre 1910.

Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

9. Relevé des états des compagnies d'assurances du Canada, pour l'année finissant le 31 décembre 1910. Présenté le 27 avril 1911, par l'honorable W. S. Fielding.
Imprimé pour la distribution.

VOLUME 5.

10. Rapport du ministère du Commerce, pour l'exercice clos le 31 mars 1910. Partie I. Commerce du Canada. Présenté le 22 novembre 1910, par le très honorable sir Wilfrid Laurier.. .. ..*Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.*

10*a*. Rapport du ministère du Commerce. Partie II. Commerce du Canada avec la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni et les Etats-Unis. Présenté le 22 novembre 1910, par le très honorable sir Wilfrid Laurier.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

10*b*. Rapport du ministère du Commerce. Partie III.—Commerce du Canada avec les pays étrangers, autres que la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni et les Etats-Unis. Présenté le 22 novembre 1910, par le très honorable sir Wilfrid Laurier.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 6.

10*c*. Rapport du ministère du Commerce, pour l'exercice clos le 31 mars 1910. Partie IV.—Commerce du Canada. Renseignements divers. Présenté le 31 mars 1911, par l'honorable W. S. Fielding.. ..*Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.*

10*d*. Rapport du ministère du Commerce, pour l'exercice clos le 31 mars 1910. Partie IV.—Statistiques des céréales, y compris la saison de la récolte terminée le 31 août 1910, et la saison de navigation terminée le 6 décembre 1910. Présenté le 12 mai 1911, par l'honorable William Patterson.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

10*e*. Rapport du ministère du Commerce, pour l'exercice clos le 31 mars 1910. Partie VI.—Services de paquebots subventionnés. Présenté le 20 avril 1911, par l'honorable William Paterson.. .. ..*Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.*

10*f*. Rapport du ministère du Commerce, pour l'exercice clos le 31 mars 1910. Partie VII.—Commerce des pays étrangers, et traités et conventions. Présenté le 31 mars 1911, par l'honorable W. S. Fielding.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires

VOLUME 7.

11. Rapport du ministère des Douanes, pour l'exercice clos le 31 mars 1910. Présenté le 21 novembre 1910, par l'honorable William Paterson.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

12. Rapport, relevés et statistiques du Revenu de l'Intérieur du Canada, pour l'exercice clos le 31 mars 1910. Présenté le 21 novembre 1909, par l'honorable William Templeman.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 8.

13. Inspection des poids et mesures, gaz et lumière électrique, pour l'exercice clos le 31 mars 1910. Présenté le 21 novembre 1910, par l'honorable William Templeman.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

14. Rapport sur la falsification des substances alimentaires, pour l'exercice clos le 31 mars 1910. Présenté le 21 novembre 1910, par l'honorable William Templeman.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

15. Rapport du ministre de l'Agriculture du Canada, pour l'exercice clos le 31 mars 1910. Présenté le 21 novembre 1910, par l'honorable S. A. Fisher.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

15*a*. Rapport du Commissaire de la laiterie et des installations frigorifiques, pour l'exercice clos le 31 mars 1910. Présenté le 12 janvier 1911, par l'honorable S. A. Fisher.

Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires

15*b*. Rapport du directeur général vétérinaire et du commissaire du bétail M. J. G. Rutherford, M.V., pour l'exercice clos le 31 mars 1909.

Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires

VOLUME 9.

16. Rapport du directeur et des officiers des fermes expérimentales, pour l'exercice clos le 31 mars 1910. Présenté le 21 novembre 1910, par l'honorable S. A. Fisher

17. Statistiques criminelles, pour l'année expirée le 30 septembre 1909. Présentées le 21 novembre 1910, par l'honorable S. A. Fisher.

Imprimées pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 10.

18. Relevé des élections partielles (onzième parlement) de la Chambre des communes, 1910.

Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

18. (1908). Relevé de la onzième élection générale pour la Chambre des communes du Canada, tenue les 19 et 26 octobre 1908.. .. ..*Réimprimé.*

VOLUME 11.

19. Rapport du ministre des Travaux publics, pour l'exercice clos le 31 mars 1910. Présenté le 21 novembre 1910, par l'honorable William Pugsley.

Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

19*a*. Rapport sur les progrès des levés et des travaux exécutés concernant l'emmagasinement des eaux de la rivière Ottawa, pour l'exercice 1909-1910. (ajoutant aux investigations se rattachant au projet du canal maritime de la baie Georgienne), Présenté le 6 mars 1911, par l'honorable William Pugsley.

Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 12.

19*b*. Rapport sur la reconnaissance hydrographique de la rivière Nelson, septembre-octobre 1909. Présenté le 16 février 1911, par l'honorable William Pugsley.

Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

20. Rapport du ministère des Chemins de fer et Canaux, pour l'exercice clos le 31 mars 1909. Présenté le 12 novembre 1909, par l'honorable G. P. Graham.

Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

20*a*. (1909). Statistique des canaux, pour la saison de navigation de 1909. Présentée le 21 mars 1910, par l'honorable G. P. Graham.

Imprimée pour la distribution et les documents parlementaires.

20*b*. Statistique des canaux pour la saison de navigation de 1910. Présentée le 10 avril 1911, par l'honorable G. P. Graham.

Imprimée pour la distribution et les documents parlementaires.

20*c*. Statistique des chemins de fer, pour l'année expirée le 30 juin 1910. Présentée le 16 décembre 1910, par l'honorable G. P. Graham.

Imprimée pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 13.

20*d*. Le cinquième rapport du Bureau des commissaires des chemins de fer du Canada, pour l'année expirée le 31 mars 1910. Présenté le 21 novembre 1910, par l'honorable G. P. Graham.. .. ..*Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.*

20*c*. Rapport sur les études du tracé du chemin de fer de la baie d'Hudson. Présenté le 13 décembre 1909, par l'honorable G. P. Graham.

Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

21. Rapport du ministère de la Marine et des Pêcheries. (Marine, 1910). Présenté le 21 novembre 1910, par l'honorable L. P. Brodeur.

Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

21*a*. Rapport de la Commission de géographie du Canada, renfermant toutes ses décisions jusqu'au 30 juin 1910.. ..*Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.*

VOLUME 14.

21*b*. Rapport sur la formation de la glace dans le fleuve Saint-Laurent, et rapport sur l'influence des banquises sur la température de la mer, tel qu'indiqué par l'usage du microthermomètre lors d'un voyage fait dans le détroit et la Baie-d'Hudson, en juillet 1910, par M. H. T. Barnes, D.Sc., F.R.S.C. Présenté le 16 mai 1911, par l'honorable S. A. Fisher.. .. ..*Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.*

21*c*. Liste des navires publiée par le ministère de la Marine et des Pêcheries, étant une liste des navires inscrits sur les livres d'enregistrement du Canada le 31 décembre 1910. Présentée le 19 juillet 1911, par l'honorable L. P. Brodeur.

Imprimée pour la distribution et les documents parlementaires.

22. Rapport du ministère de la Marine et des Pêcheries. (Pêcheries), 1910. Présenté le 21 novembre 1910, par l'honorable L. P. Brodeur.

Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 15.

23. Rapport des commissaires des Ports, etc., au 31 décembre 1910.

Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

23*a*. Rapport du Président de la Commission de l'Inspection des bateaux à vapeur, pour l'exercice clos le 31 mars 1910. Présenté le 21 novembre 1910, par l'honorable L. P. Brodeur.. .. ..*Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.*

24. Rapport du ministre des Postes, pour l'exercice clos le 31 mars 1910. Présenté le 22 novembre 1910, par le très honorable sir Wilfrid Laurier.

Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 16.

25. Rapport du ministère de l'Intérieur, pour l'exercice clos le 31 mars 1910. Présenté le 21 novembre 1910, par l'honorable F. Oliver.

Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 17.

25*a*. Rapport de l'Astronome en chef, ministère de l'Intérieur pour l'exercice clos le 31 mars 1910.. .. ..*Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.*

25*b*. Rapport annuel de la division du Service topographique, ministère de l'Intérieur, 1909-10. Présenté le 31 mars 1911, par l'honorable Frank Oliver.

Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

25*c*. Rapport du Dr P. H. Bryce, médecin en chef. Annexe du rapport du surintendant de l'immigration. Présenté le 9 décembre 1910, par l'honorable F. Oliver.

Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 18.

25*d*. Rapport du levé hydrographique (jaugeage de certains cours d'eau). Ministère de l'Intérieur.. .. ..*Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.*

26. Rapport sommaire de la division de géologie du ministère des Mines, pour l'année civile 1910. Présenté le 19 janvier 1911, par l'honorable William Templeman.

Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

26*a*. (1909). Rapport sommaire de la division des mines du ministère des Mines, pour l'année civile 1909. Présenté le 26 janvier 1911, par l'honorable William Templeman.

Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

Ce document est relié dans le Volume XVI, 1910.

VOLUME 19.

27. Rapport du département des Affaires des sauvages, pour l'exercice clos le 31 mars 1910. Présenté le 21 novembre 1910, par l'honorable F. Oliver.

Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

28. Rapport de la Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, 1910. Présenté le 2 décembre 1910, par le très honorable sir Wilfrid Laurier.

Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 20.

29. Rapport du Secrétaire d'Etat du Canada, pour l'exercice clos le 31 mars 1910. Présenté le 21 novembre 1910, par l'honorable Charles Murphy.

Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

29 (Pas de publication).

29*b*. Rapport du département des Affaires extérieures pour l'exercice clos le 31 mars 1910. Présenté le 21 novembre 1910, par l'honorable Charles Murphy.

Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

30. Liste du service civil du Canada, 1910. Présentée le 21 novembre 1910, par l'honorable Charles Murphy.. .. ..*Imprimée pour la distribution et les documents parlementaires.*

VOLUME 21.

31. Deuxième rapport annuel de la Commission du service civil du Canada pour la période comprise entre le 1er septembre 1909 et le 31 août 1910. Présenté le 1er décembre 1910, par l'honorable Charles Murphy.

Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

32. Rapport annuel du département de l'Imprimerie et de la Papeterie publiques, pour l'exercice clos le 31 mars 1910. Présenté le 22 novembre 1910, par l'honorable Charles Murphy.

Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

33. Rapport des bibliothécaires conjoints du Parlement, pour l'année 1910. Présenté le 17 novembre 1910, par l'Orateur.. .. ..*Imprimé pour les documents parlementaires.*

34. Rapport du ministre de la Justice sur les pénitenciers du Canada, pour l'exercice clos le 31 mars 1909. Présenté le 30 novembre 1910, par l'honorable A. B. Aylesworth.

Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

35. Rapport du conseil de la milice, pour l'exercice clos le 31 mars 1910. Présenté le 21 novembre 1910, par l'honorable sir Frederick Borden.

Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

35*a*. Rapport du général sir John French, G.C.B., G.C.O.V., C.C.M.G., inspecteur général des forces impériales, sur son inspection des forces de la milice canadienne. Présenté le 22 novembre 1910, par l'honorable sir Frederick Borden.

Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

35*b*. Rapport sur la meilleure méthode de mettre à exécution les recommandations du général sir John French au sujet de la milice canadienne, par le major général sir P. H. N. Lake, C.C.M.G., C.B., inspecteur général. Présenté le 22 novembre 1910, par l'honorable sir Frederick Borden.

Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

35*c*. Rapport intérimaire du conseil de la milice pour le Canada concernant l'entraînement de la milice durant la saison de 1910. Présenté le 31 mars 1911, par l'honorable sir Frederick Borden.. .. .. *Imprimé pour la distribution.*

36. Rapport du ministère du Travail, pour l'exercice clos le 31 mars 1910, y compris le rapport sur les procédures en vertu de la loi des enquêtes en matière de différends industriels, 1907. Présenté le 21 novembre 1910, par l'honorable W. L. MacKenzie King.

Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 22.

36*a*. Rapport sur les différends industriels au Canada jusqu'au 31 mars 1911.

Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

36*b*. Prix comparatifs, Canada et Etats-Unis, 1906-1911. (Produits agricoles, des pêcheries, du bois et des mines. Présenté le 28 juillet 1911, par l'honorable W. L. Mackenzie King.. .. .. *Imprimés pour la distribution et les documents parlementaires.*

37. Sixième rapport des Commissaires du chemin de fer Transcontinental, pour l'exercice clos le 31 mars 1910. Présenté le 21 novembre 1910, par l'honorable G. P. Graham.

Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

38. Rapport de la Commission Royale sur les relations commerciales entre le Canada et les Antilles, ainsi que Partie II—Preuve faite en Canada et appendices; Partie III—Preuve faite dans les Antilles et appendices; et Partie IV—Preuve faite à Londres et appendices. Présenté le 21 novembre 1910, par l'honorable William Paterson.

Imprimé pour les documents parlementaires.

39. Rapport de l'honorable secrétaire d'Etat sur l'enquête faite au sujet des affaires du département de l'Imprimerie et de la Papeterie publiques, ainsi que copie de la preuve, etc., faite à la dite enquête. Présenté le 21 novembre 1910, par l'honorable Charles Murphy.. .. .. .. *Imprimé pour la distribution et pour les documents parlementaires.*

VOLUME 23.

40. Ordonnances du Territoire du Yukon passées par le conseil du Yukon en 1909. Présenté le 21 novembre 1910, par l'honorable Charles Murphy.. .. .. *Pas imprimées.*

40*a*. Ordonnances du Territoire du Yukon, décrétées par le conseil du Yukon, en l'année 1910. Présentées le 4 avril 1911, par l'honorable Charles Murphy.. .. .. *Pas imprimées.*

41. Ordres généraux de la milice entre le 1er novembre 1909 et le 18 octobre 1910. Présentés le 22 novembre 1910, par l'honorable sir Frederick Borden.. .. .. *Pas imprimés.*

42. Relevé des mandats du Gouverneur général émis depuis la dernière session du Parlement, à compte de l'exercice 1910-11. Présenté le 22 novembre 1910, par l'honorable William Patterson.. .. .. *Pas imprimé.*

43. Relevé conforme à l'article 17 de la Loi d'assurance du service civil, pour l'exercice clos le 31 mars 1910. Présenté le 22 novembre 1910, par l'honorable William Paterson.

Pas imprimé.

44. Etat indiquant les dépenses imprévues du 1er avril 1910 au 17 novembre 1910, conformément à la Loi des subsides, 1910. Présenté le 22 novembre 1910, par l'honorable William Paterson.. .. .. *Pas imprimé.*

45. Etat de toutes les pensions et allocations de retraite accordées à des employés du service civil, donnant le nom et le grade de chaque employé pensionné ou mis à la retraite, son âge, son traitement et ses années de service, son allocation et la cause de sa retraite, et indiquant si la vacance créée a été remplie par promotion ou nouvelle nomination, et le salaire du nouveau titulaire, durant l'année expirée le 31 décembre 1910. Présenté le 22 novembre 1911, par l'honorable William Paterson.. .. .. *Pas imprimé.*

46. Procès-verbaux de la Commission d'économie interne, pour l'année écoulée, conformément à la règle 9 de la Chambre. Présentés le 1er décembre 1910, par l'Orateur.

Imprimés pour les documents parlementaires.

VOLUME N° 23—*Suite.*

47. Etat conforme à l'article 16 de la Loi des rentes viagères, servies par l'Etat, 1908, contenant un relevé des transactions faites pendant l'exercice expiré le 31 mars 1910. Présenté le 1er décembre 1910, par l'honorable S. A. Fisher.

Imprimé pour les documents parlementaires.

48. Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 1er décembre 1910. Copie des règlements existants concernant la pêche du homard adoptés par arrêté du conseil du 30 septembre 1910. Présentée le 1er décembre 1910, par l'honorable L. P. Brodeur.

Imprimée pour les documents parlementaires.

49. Etat détaillé des obligations et effets enregistrés dans le département du Secrétaire d'Etat, depuis le dernier état du 25 novembre 1909, soumis au parlement du Canada en vertu de l'article 32, chapitre 19, des Statuts Revisés du Canada, 1906. Présenté le 1er décembre 1910, par l'honorable Charles Murphy.. .. ..*Pas imprimé.*

50. Rapport annuel en vertu du chapitre 125 des Statuts Revisés du Canada, 1906, concernant les unions commerciales. Présenté le 1er décembre 1910, par l'honorable Charles Murphy.. .. ..*Pas imprimé.*

51. Règlements en vertu de la Loi des insectes destructeurs et autres fléaux. Présentés le 1er décembre 1910, par l'honorable S. A. Fisher.. .. ..*Pas imprimés.*

52. Premier rapport annuel de la Commission de la conservation des ressources naturelles, 1910. Présenté le 5 décembre 1910, par l'honorable S. A. Fisher.

Imprimé pour les documents parlementaires.

53. Règlements établis par ordre en conseil, le 17 mai 1910, pour la disposition du pétrole et du gaz sur les réserves sauvages des provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan et dans les Territoires du Nord-Ouest. Présentés le 5 décembre 1910, par l'honorable Charles Murphy.. .. ..*Pas imprimés.*

54. Rapport de la Commission internationale des voies navigables et discussion sur le régime des eaux du lac Erié et des grands lacs. Présenté le 7 décembre 1910, par l'honorable William Pugsley.. .. ..*Imprimé pour les documents parlementaires.*

54*a*. Réponse à adresse de la Chambre des communes en date du 12 décembre 1910,—Copie de tous les arrêtés du conseil ou autres autorisations nommant les membres de la section canadienne de la Commission conjointe des eaux navigables internationales, y compris tous rapports, recommandations et correspondance soumis au gouvernement ou à l'un de ses départements par la dite section canadienne, ou l'un de ses membres; de plus, un état des dépenses totales de cette section canadienne jusqu'à date, y compris les détails. Présentée le 8 mai 1911. M. Macdonell.. .. ..*Pas imprimée.*

55. Relevé en tant que le ministère de l'Intérieur est concerné de copie de tous les arrêtés du conseil, plans, documents et correspondance, qui doivent être présentés à la Chambre des Communes, en vertu d'une résolution passée le 20 février 1882,—depuis la date de la dernière production de documents, en vertu de la dite résolution. Présenté le 9 décembre 1910, par l'honorable Frank Oliver.. .. ..*Pas imprimé.*

55*a*. Etat indiquant les terres vendues par la Compagnie du chemin de fer du Pacifique-Canadien, pendant l'année expirée le 31 octobre 1910. Présenté le 4 mai 1911, par l'honorable Frank Oliver.. .. ..*Pas imprimé.*

56. Règlements établis par le département du Service de la Marine au sujet de la solde,—en conformité de l'article 47 de la Loi du Service de la Marine. Présentés le 9 décembre 1910, par l'honorable L. P. Brodeur.. .. ..*Pas imprimés.*

56*a*. Règlements établis par le département du Service de la Marine au sujet de la distribution des habillements,—en conformité de l'article 47 de la Loi du Service de la Marine. Décret à l'exécutif au 30 septembre 1910. Présentés par l'honorable M. L. P. Brodeur.. .. ..*Pas imprimés.*

56*b*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes en date du 5 décembre 1910,—Etat indiquant les dépenses faites jusqu'à date à même la somme votée par la Chambre au sujet

VOLUME N° 23—*Suite.*

de la nouvelle marine, et spécifiant dans chaque cas le montant payé, à qui, et l'objet de la dépense. Présentée le 16 décembre 1910.—M. Monk.. .. ..*Pas imprimée.*

56*c*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes en date du 14 décembre 1910,—Etat donnant le nombre de demandes reçues de citoyens du Canada pour servir dans la marine canadienne projetée en qualité d'officiers et en qualité de marins expérimentés, respectivement; le nombre d'officiers et de marins, respectivement, de la marine anglaise qui ont demandé du service dans la marine canadienne. Présentée le 11 janvier 1911.—M. Jameson.. .. ..*Pas imprimée.*

56*d*. Réponse à adresse du Sénat, du 24 novembre 1910, demandant,—1. Le département du Service de la Marine créé par la législation de la dernière session a-t-il été régulièrement constitué et mis en fonction? 2. Qui a été nommé sous-ministre par le Gouverneur en conseil? 3. Quels sont les autres fonctionnaires et commis nécessaires à l'administration convenable des affaires du nouveau département qui ont été nommés par le Gouverneur en conseil? 4. Quels sont parmi ces fonctionnaires et ces commis ceux qui ont été transférés du ministère de la Marine et des Pêcheries au département du Service de la Marine? 5. Parmi ces fonctionnaires et ces commis quels sont ceux qui viennent d'ailleurs? 6. Quel est le salaire de chacun des fonctionnaires? Présentée le 11 janvier 1911.—L'honorable M. Landry.. .. ..*Pas imprimée.*

56*e*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes en date du 7 décembre 1910,—Tableau faisant connaître,—1. Les noms de toutes les personnes engagées, à ce jour, par le gouvernement en rapport avec le nouveau département de la Marine, soit pour service sur mer, soit pour travail se rattachant au département, tant dans le service extérieur que dans le service intérieur. 2. Le domicile antérieur de ces personnes, leur emploi antérieur, rang ou grade dans la marine britannique, ou ailleurs, et le chiffre de leur solde ou rémunération antérieures. 3. Les fonctions, rang ou occupation dans le service du Canada, ainsi que leurs soldes et allocations actuelles. Présentée le 18 janvier 1911.—M. Monk.. .. ..*Pas imprimée.*

56*f*. Copie d'un décret du conseil, approuvé par Son Excellence le Gouverneur général le 22 décembre 1910, autorisant l'octroi de certaines gratifications aux sous-officiers et marins du service de la Marine. Présentée le 19 janvier 1911, par l'honorable L. P. Brodeur.. .. ..*Pas imprimée.*

56*g*. Copie d'un décret du conseil, approuvé par Son Excellence le Gouverneur général le 22 décembre 1910, et publié dans la *Gazette du Canada* le 14 janvier 1911, autorisant une augmentation de gages pour certains services à bord des navires du service de la Marine. Présentée le 19 janvier 1911, par l'honorable L. P. Brodeur.. ..*Pas imprimée.*

56*h*. Réponse à adresse de la Chambre des Communes en date du 11 janvier 1911,—Copie de toutes règles et règlements passés par le Gouverneur en conseil en vertu des dispositions de la Loi du service de la marine adoptée à la dernière session du Parlement. Présentée le 26 janvier 1911.—M. Monk.. .. ..*Pas imprimée.*

56*i*. Réponse à ordre du Sénat en date du 24 novembre 1910,—Etat indiquant dans autant de colonnes distinctes: 1. Le nom de la division électorale; 2. Celui de la paroisse, canton, ville ou cité; 3. Le nom du premier signataire et mention du nombre additionnel des signataires de chacune des requêtes présentées au cours de la dernière session, soit à la Chambre des Communes soit au Sénat, demandant la remise de l'adoption du projet de loi de la marine de guerre jusqu'à ce que le peuple eut eu l'occasion de manifester sa volonté par voie de plébiscite; 4. La date de la présentation de chacune de ces requêtes; 5. Le nom pour chacune de ces requêtes du député ou du sénateur qui l'a présentée. Présentée le 30 novembre 1910.—L'honorable M. Landry.. .. ..*Pas imprimée.*

56*j*. Réponse à ordre du Sénat du 1er février 1911,—Etat indiquant dans autant de colonnes distinctes: 1. Le nom de tous les navires qui composent aujourd'hui la flotte au service du Canada; 2. Le tonnage de chacun de ces navires; 3. L'âge actuel de chaque vaisseau;

VOLUME N° 23—*Suite.*

4. Le prix d'achat, ou de construction, ou à leur défaut, la valeur actuelle de chacun de ces navires; 5. La force en chevaux-vapeur de chacun d'eux; 6. Leur mode de propulsion, par aubes, hélices ou voiles; 7. Le nombre de personnes composant l'équipage de chacun de ces navires; 8. Le coût d'entretien annuel de chacun de ces navires avec les équipages; 9. L'emploi de chacun de ces vaisseaux, spécifiant si c'est pour la garde des côtes, la protection des pêcheries ou pour quel autre usage; 10. Dans quelles eaux se meut chacun de ces navires—est-ce dans les eaux de l'Atlantique, dans celles du Pacifique, sur les grands lacs, dans les eaux du golfe et du fleuve Saint-Laurent ou ailleurs? Avec un résumé indiquant le nombre et le tonnage global des vaisseaux servant sur les grands lacs, des vaisseaux stationnés sur les rives de la Colombie-Britannique et des vaisseaux sillonnant les eaux de l'est de notre partie du continent américain. Présentée le 14 février 1911.—L'honorable M. Landry.. .. ..*Pas imprimée*

56*k*. Copie des décrets de l'exécutif publiés dans la *Gazette du Canada*, le 11 février 1911: N° 83-146. Règlements pour l'entrée des instructeurs de la marine. No 91-146. Echelle revisée des salaires pour les électriciens. No 86-146. Allocation revisée pour dépenses de voyages. Présentée le 23 février par le très honorable sir Richard Cartwright.

Pas imprimée.

56*l*. Réponse à adresse de la Chambre des Communes en date du 6 février 1911,—Copie du protocole ou arrangement final conclu à la Conférence navale internationale tenue à Londres en décembre 1908-février 1909, et du rapport général présenté à la dite conférence navale au nom de son comité de rédaction, et de toute correspondance échangée entre le gouvernement impérial et celui du Canada à ce sujet. Présentée le 10 mars 1911.—M. Monk.. .. ..*Pas imprimée.*

56*m*. Correspondance et documents concernant la Conférence navale internationale, tenue à Londres en décembre 1908-février 1909. 2. Correspondance concernant la déclaration de Londres. 3. Décision finale de la seconde conférence de la paix tenue à La Haye en 1907, et conventions et déclarations y annexées. Présentée le 23 mars 1911, par le très honorable sir Wilfrid Laurier.. .. ..*Pas imprimée.*

56*n*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes en date du 27 février 1911,—Relevé faisant connaître,—1. Combien de Canadiens ont été admis pour faire partie de la marine canadienne. 2. Quels sont les noms et le lieu de résidence des aspirants acceptés. Présentée le 24 mars 1911.—M. Taylor (Leeds).. .. ..*Pas imprimée.*

56*o*. Copie d'un décret de l'exécutif approuvé par Son Excellence le Gouverneur général le 31 mars 1911, et publié dans la *Gazette du Canada* le 15 avril 1911: No 358. Règlements revisés pour l'entrée de chirurgiens dans le service naval. Présentée le 24 avril 1911, par l'honorable L. P. Brodeur.. .. ..*Pas imprimée.*

57. Réponse à ordre de la Chambre des Communes en date du 7 décembre 1910,—Copie de toute la correspondance échangée entre le gouvernement du Canada, ou le très honorable premier ministre, et le gouvernement du Manitoba, ou le premier ministre de cette province au sujet de la demande, par la province du Manitoba, d'un accroissement de territoire et de subvention. Présentée le 14 décembre 1910.—M. Staples.

Imprimée pour les documents parlementaires.

58. Mémoire concernant les finances de la Commission des champs de bataille nationaux de Québec, à la date du 31 mars 1910. Présenté le 15 décembre 1910, par l'honorable William Paterson.. .. ..*Imprimé pour les documents parlementaires.*

58*a*. Rapport de la Commission des champs de bataille nationaux de Québec. Présenté le 15 décembre 1910, par le Très honorable sir Wilfrid Laurier.

Imprimé pour les documents parlementaires.

58*b*. Réponse à adresse du Sénat du 24 janvier 1911,—Copie du dernier rapport fait au gouvernement par les membres de la Commission des champs de bataille de Québec. Présentée le 10 mars 1911.—*L'honorable M. Landry.. .. ..Pas imprimée.*

VOLUME N° 23—*Suite.*

58c. Réponse à ordre du Sénat du 12 janvier 1911,—Copie de tous ordres en conseil relativement à la nomination des membres de la Commission des champs de bataille de la province de Québec, ainsi qu'un état indiquant toutes les sommes reçues par la dite commission, leur provenance, l'intérêt sur icelles, les dépenses encourues, la nature de telles dépenses, distinguant ce qui a été payé pour acquisition de terrains, la balance en mains et le coût approximatif avec la nature des dépenses à encourir pour atteindre le but que s'est proposé la commission. Présentée le 21 mars 1911.—*L'honorable M. Landry*.. .. ..*Pas imprimée.*

58d. Réponse à un ordre du Sénat en date du 23 février 1911,—Etat du nombre de médailles en or, en argent ou en bronze que la Commission des champs de bataille de Québec a fait frapper en commémoration du trois centième anniversaire de la fondation de Québec, le coût de chacune de ces séries de médailles, les noms des personnes ou des institutions auxquelles l'on a donné des médailles en or, en argent ou en bronze. Présentée le 28 avril 1911.—*L'honorable M. Landry*.. .. ..*Pas imprimée.*

59. Réponse à adresse de la Chambre des Communes, en date du 7 décembre 1910,—Copie de toutes les pétitions, les mémoires et les résolutions émanant de particuliers, des chambres de commerce ou d'autres corporations favorisant ou demandant un traité de réciprocité avec les Etats-Unis, comme aussi de tous documents de même genre protestant contre un tel traité ou le désapprouvant, et copie de toute la correspondance échangée entre le gouvernement ou l'un de ses membres, touchant la question de réciprocité avec les Etats-Unis, depuis le 1er janvier 1910.—Présentée le 15 décembre 1910.—*L'honorable M. Foster*.. .. ..*Pas imprimée.*

59a. Réponse supplémentaire à adresse de la Chambre des Communes, en date du 7 décembre 1910,—Copie de toutes les pétitions, les mémoires et les résolutions émanant de particuliers, des chambres de commerce ou d'autres corporations favorisant ou demandant un traité de réciprocité avec les Etats-Unis, comme aussi de tous documents de même genre protestant contre un tel traité ou le désapprouvant, et copie de toute la correspondance échangée entre le gouvernement ou l'un de ses membres touchant la question de réciprocité avec les Etats-Unis depuis le 1er janvier 1910. Présentée le 11 janvier 1911.—*L'honorable M. Foster*.. .. ..*Pas imprimée.*

59b. Autre réponse supplémentaire à adresse de la Chambre des Communes, en date du 7 décembre 1910,—Copie de toutes les pétitions, les mémoires et les résolutions émanant de particuliers, des chambres de commerce ou d'autres corporations favorisant ou demandant un traité de réciprocité avec les Etats-Unis, comme aussi de tous documents de même genre protestant contre un tel traité ou le désapprouvant, et copie de toute la correspondance échangée entre le gouvernement ou l'un de ses membres, touchant la question de réciprocité avec les Etats-Unis, depuis le 1er janvier 1910. Présentée le 3 février 1911.—*L'honorable M. Foster*.. .. ..*Pas imprimée.*

59c. Autre réponse supplémentaire à adresse de la Chambre des Communes du 7 décembre 1910,—Copie de toutes les pétitions, les mémoires et les résolutions émanant de particuliers, des chambres de commerce ou d'autres corporations favorisant ou demandant un traité de réciprocité avec les Etats-Unis, comme aussi de tous documents de même genre protestant contre un tel traité ou le désapprouvant, et copie de toute la correspondance échangée entre le gouvernement ou l'un de ses membres, touchant la question de réciprocité avec les Etats-Unis, depuis le 1er janvier 1910. Présentée le 8 février 1911.—*L'honorable M. Foster*.. .. ..*Pas imprimée.*

59d. Réponse supplémentaire à adresse de la Chambre des Communes en date du 7 décembre 1910,—Copie de toutes les pétitions, les mémoires et les résolutions émanant de particuliers, des chambres de commerce ou d'autres corporations favorisant ou demandant un traité de réciprocité avec les Etats-Unis, comme aussi de tous documents de même genre protestant contre un tel traité ou le désapprouvant, et copie de toute la correspondance échangée entre le gouvernement ou l'un de ses membres, touchant la question de réci-

VOLUME N° 23—*Suite.*

procité avec les Etats-Unis, depuis le 1er janvier 1910. Présentée le 27 février 1911.—*L'honorable M. Foster*.. .. ..*Pas imprimée.*

59*e*. Réponse supplémentaire à adresse de la Chambre des Communes en date du 7 décembre 1910,—Copie de toutes les pétitions, les mémoires et les résolutions émanant de particuliers, des chambres de commerce ou d'autres corporations favorisant ou demandant un traité de réciprocité avec les Etats-Unis, comme aussi de tous documents de même genre protestant contre un tel traité ou le désapprouvant, et copie de toute la correspondance échangée entre le gouvernement ou l'un de ses membres, touchant la question de réciprocité avec les Etats-Unis, depuis le 1er janvier 1910. Présentée le 8 mars 1911.—*L'honorable M. Foster*.. .. ..*Pas imprimée.*

59*f*. Autre réponse supplémentaire à adresse de la Chambre des Communes en date du 7 décembre 1910,—Copie de toutes les pétitions, les mémoires et les résolutions émanant de particuliers, des chambres de commerce ou d'autres corporations favorisant ou demandant un traité de réciprocité avec les Etats-Unis, comme aussi de tous documents de même genre protestant contre un tel traité ou le désapprouvant, et copie de toute la correspondance échangée entre le gouvernement ou l'un de ses membres, touchant la question de réciprocité avec les Etats-Unis, depuis le 1er janvier 1910. Présentée le 14 mars 1911.—*L'honorable M. Foster*.. .. ..*Pas imprimée.*

59*g*. Autre réponse supplémentaire à adresse de la Chambre des Communes en date du 7 décembre 1910,—Copie de toutes les pétitions, les mémoires et les résolutions émanant de particuliers, des chambres de commerce ou d'autres corporations favorisant ou demandant un traité de réciprocité avec les Etats-Unis, comme aussi de tous documents de même genre protestant contre un tel traité ou le désapprouvant, et copie de toute la correspondance échangée entre le gouvernement ou l'un de ses membres, touchant la question de réciprocité avec les Etats-Unis, depuis le 1er janvier 1910. Présentée le 22 mars 1911.—*L'honorable M. Foster*.. .. ..*Pas imprimée.*

59*h*. Autre réponse supplémentaire à adresse de la Chambre des Communes en date du 7 décembre 1910,—Copie de toutes les pétitions, les mémoires et les résolutions émanant de particuliers, des chambres de commerce ou d'autres corporations favorisant ou demandant un traité de réciprocité avec les Etats-Unis, comme aussi de tous documents de même genre protestant contre un tel traité ou le désapprouvant, et copie de toute la correspondance échangée entre le gouvernement ou l'un de ses membres, touchant la question de réciprocité avec les Etats-Unis, depuis le 1er janvier 1910. Présenté le 27 mars 1911.—*L'honorable M. Foster*.. .. ..*Pas imprimée.*

59*i*. Autre réponse supplémentaire à adresse de la Chambre des communes, en date du 7 décembre 1910,—Copie de toute les pétitions, les mémoires et les résolutions émanant de particuliers, des chambres de commerce ou d'autres corporations favorisant ou demandant un traité de réciprocité avec les Etats-Unis, comme aussi de tous documents de même genre protestant contre un tel traité ou le désapprouvant, et copie de toute la correspondance échangée entre le gouvernement ou l'un de ses membres, touchant la question de réciprocité avec les Etats-Unis, depuis le 1er janvier 1910. Présentée le 28 mars 1911.—*L'honorable M. Foster*.. .. ..*Pas imprimée.*

59*j*. Réponse supplémentaire additionnelle à adresse de la Chambre des Communes, en date du 7 décembre,—Copie de toutes les pétitions, les mémoires et les résolutions émanant de particuliers, des chambres de commerce ou d'autres corporations favorisant ou demandant un traité de réciprocité avec les Etats-Unis, comme aussi de tous documents de même genre protestant contre un tel traité ou le désapprouvant, et copie de toute la correspondance échangée entre le gouvernement ou l'un de ses membres, touchant la question de réciprocité avec les Etats-Unis, depuis le 1er janvier 1910. Présentée le 28 mars 1911.—*L'honorable M. Foster*.. .. ..*Pas imprimée.*

8888—2½

VOLUME N° 23—*Suite.*

59*k*. Autre réponse supplémentaire à adresse de la Chambre des Communes, en date du 7 décembre 1910,—Copie de toutes les pétitions, les mémoires et les résolutions émanant de particuliers, des chambres de commerce ou d'autres corporations favorisant ou demandant un traité de réciprocité avec les Etats-Unis, comme aussi de tous documents de même genre protestant contre un tel traité ou le désapprouvant, et copie de toute la correspondance échangée entre le gouvernement ou l'un de ses membres, touchant la question de réciprocité avec les Etats-Unis, depuis le 1er janvier 1910. Présentée le 31 mars 1911.—*L'honorable M. Foster*.. .. ..*Pas imprimée.*

59*l*. Autre réponse supplémentaire à adresse de la Chambre des Communes, en date du 7 décembre 1910.—Copie de toutes les pétitions, les mémoires et les résolutions émanant de particuliers, des chambres de commerce ou d'autres corporations favorisant ou demandant un traité de réciprocité avec les Etats-Unis, comme aussi de tous documents de même genre protestant contre un tel traité ou la désapprouvant, et copie de toute la correspondance échangée entre le gouvernement ou l'un de ses membres, touchant la question de réciprocité avec les Etats-Unis, depuis le 1er janvier 1910. Présentée le 7 avril 1911.—*L'honorable M. Foster*.. .. ..*Pas imprimée.*

59*m*. Autre réponse supplémentaire à adresse de la Chambre des Communes, en date du 7 décembre 1910,—Copie de toutes les pétitions, les mémoires et les résolutions émanant de particuliers, des chambres de commerce ou d'autres corporations favorisant ou demandant un traité de réciprocité avec les Etats-Unis, comme aussi de tous documents de même genre protestant contre un tel traité ou le désapprouvant, et copie de toute la correspondance échangée entre le gouvernement ou l'un de ses membres, touchant la question de réciprocité avec les Etats-Unis, depuis le 1er janvier 1910. Présentée le 19 avril 1911.—*L'honorable M. Foster*.. .. ..*Pas imprimée.*

59*n*. Réponse à adresse de la Chambre des Communes, en date du 7 décembre 1910,—Copie de toutes les pétitions, les mémoires et les résolutions émanant de particuliers, des chambres de commerce ou d'autres corporations favorisant ou demandant un traité de réciprocité avec les Etats-Unis, comme aussi de tous documents de même genre protestant contre un tel traité ou le désapprouvant, et copie de toute la correspondance échangée entre le gouvernement ou l'un de ses membres, touchant la question de réciprocité avec les Etats-Unis, depuis le 1er janvier 1910. Présentée le 19 avril 1911.—*L'honorable M. Foster*.. .. ..*Pas imprimée*

59*o*. Autre réponse supplémentaire à adresse de la Chambre des Communes, en date du 7 décembre 1910,—Copie de toutes les pétitions, les mémoires et les résolutions émanant de particuliers, des chambres de commerce ou d'autres corporations favorisant ou demandant un traité de réciprocité avec les Etats-Unis, comme aussi de tous documents de même genre protestant contre un tel traité ou le désapprouvant, et copie de toute la correspondance échangée entre le gouvernement ou l'un de ses membres, touchant la question de réciprocité avec les Etats-Unis, depuis le 1er janvier 1910. Présentée le 2 mai 1911.—*L'honorable M. Foster*.. .. ..*Pas imprimée.*

59*p*. Autre réponse supplémentaire à adresse de la Chambre des Communes, en date du 7 décembre 1910,—Copie de toutes les pétitions, les mémoires et les résolutions émanant de particuliers, des chambres de commerce ou d'autres corporations favorisant ou demandant un traité de réciprocité avec les Etats-Unis, comme aussi de tous documents de même genre protestant contre un tel traité ou le désapprouvant, et copie de toute la correspondance échangée entre le gouvernement ou l'un de ses membres, touchant la question de réciprocité avec les Etats-Unis, depuis le 1er janvier 1910. Présentée le 5 mai 1911.—*L'honorable M. Foster*.. .. ..*Pas imprimée.*

59*q*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 19 avril 1911,—Relevé faisant connaître les droits imposés par l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Norvège, la France, la Suède, la Suisse, l'Autriche-Hongrie, le Japon, l'Argentine, le Venezuela et la Russie, respectivement, sur chacun des articles compris dans la convention douanière

VOLUME N° 23—*Suite.*

entre les Etats-Unis et le Canada; aussi, en 1910, quels ont été les quantités et les prix d'importations sur lesquelles des droits ont été perçus, quant aux articles suivants: beurre, œufs, fromage, bœuf salé, lard fumé et jambons, mouton, agneau, lard salé et autres produits de viande (en détail), orge, fèves, avoine, pois, blé, foin, graine de lin, pommes vertes, et animaux importés des pays ci-dessus nommés. Présentée le 8 mai 1911.—*L'honorable M. Foster*.. .. .. ..|.. .. ..*Pas imprimée.*

59*r*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 8 mai 1911, pour un relevé, basé sur le dernier rapport annuel du Commerce et de la Navigation des Etats-Unis, faisant connaître en quoi le Canada sera plus favorisé sur le marché américain que ses principaux compétiteurs par suite de l'interprétation donnée le 10 avril 1911 à Washington par la cour d'appel des Etats-Unis en matières douanières au sujet de la clause de la nation la plus favorisée,—laquelle interprétation ne reconnaît pas aux compétiteurs du Canada sur le marché américain les mêmes privilèges que ceux accordés au Canada par la convention douanière en ce qui concerne l'importation aux Etats-Unis des articles suivants, savoir:—(*a*) Maquereau, mariné ou salé (*b*) hareng, mariné; (*c*) morue, aigrefin, merluche et merlan, séchés, fumés, salés ou en conserve; (*d*) tous autres poissons salés ou en conserves; (*e*) huiles de poisson ;(*f*) beurre; (*g*) fromage; (*h*) bêtes à cornes; (*i*) chevaux; (*j*) avoine; (*k*) coke; (*l*) eaux minérales; (*m*) feuilles de fer ou d'acier laminées, étamées en zinc, en étain ou autre métal; (*n*) mica; (*o*) graine de lin; (*p*) fèves et pois desséchés; (*q*) oignons; (*r*) pommes de terre; (*s*) autres végétaux à l'état naturel.—Montrant de plus (1) le taux de droit actuel dans les Etats-Unis sur les articles ci-dessus énumérés; (2) le taux de droit, sous le régime de la convention douanière projetée, sur les dits articles; (3) la valeur des articles (4) le montant des droits perçus sur les articles importés des dits compétiteurs pour le commerce de la dite année, et qui seront admis francs de droit, s'ils sont importés du Canada, en vertu de la dite convention douanière. Présentée le 16 mai 1911.—*M. Sinclair.*
Pas imprimée.

59*s*. Autre réponse supplémentaire à adresse de la Chambre des Communes en date du 7 décembre 1910,—Copie de toutes les pétitions, les mémoires et les résolutions émanant de particuliers, des chambres de commerce ou d'autres corporations favorisant ou demandant un traité de réciprocité avec les Etats-Unis, comme aussi de tous documents de même genre protestant contre un tel traité ou le désapprouvant, et copie de toute la correspondance échangée entre le gouvernement ou l'un de ses membres, touchant la question de réciprocité avec les Etats-Unis, depuis le 1er janvier 1910. Présentée le 19 mai 1911.—*L'honorable M. Foster*.. .. ..*Pas imprimée.*

59*t*. Etat indiquant quelles ont été chacune des six dernières années, les importations en Canada (quantité et valeur) des produits ci-après énumérés provenant respectivement de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, du Danemark, de la Hollande, de la Belgique, de la France, de la République Argentine et des Etats-Unis, savoir: blé, avoine, chevaux, bêtes à cornes, moutons, agneaux, viande de bœuf et de mouton, œufs, beurre, fromage, volailles, légumes et fruits; quel a été, à Londres, Angleterre, pendant les derniers cinq ans, le prix moyen du beurre et des œufs comparé au prix (a) dans les provinces de l'est, (b) à Montréal, (c) à Toronto, (d) à Minnéapolis, (e) à Chicago, (f) à Détroit, (g) à Buffalo, (h) à Boston, et (i) à New-York. Présenté le 28 juillet 1911, par l'honorable S. A. Fisher.. .. ..*Pas imprimé.*

60. Relevé des décrets de l'exécutif passés entre le 1er novembre 1909 et le 30 septembre 1910, conformément aux dispositions de l'article 5 de la Loi des arpentages fédéraux, chapitre 21, 7-8 Edouard VII. Présenté le 11 janvier 1911, par l'honorable Frank Oliver.
Pas imprimé.

60*a*. Décrets du conseil publiés dans la *Gazette du Canada* et la *Gazette de la Colombie-Britannique*, entre le 1er novembre 1909 et le 30 septembre 1910, sous le régime des dispositions du paragraphe (d) de l'article 38 des Règlements concernant l'arpentage, l'ad-

VOLUME N° 23—*Suite.*

ministration, la disposition et la gérance des terres publiques du Canada, dans la zone de 40 milles des chemins de fer dans la province de la Colombie-Britannique. Présentés le 11 janvier 1811, par l'honorable Frank Oliver.. .. ..*Pas imprimés.*

60*b*. Etat exigé par l'article 77 de la Loi des terres fédérales, chapitre 20 des Statuts de 1908, lequel est comme suit: "77. Les règlements établis par le Gouverneur en conseil en vertu des dispositions de la présente loi, et les décrets du Gouverneur en conseil autorisant la vente d'une étendue de terre ou la concession de quelque intérêt dans cette étendue de terre n'auront de vigueur et d'effet qu'après avoir été publiés, pendant quatre semaines consécutives, dans la *Gazette du Canada;* et tous ces décrets ou règlements doivent être déposés devant les deux Chambres du parlement dans les quinze jours de la session qui suit leur date, et ces règlements resteront en vigueur jusqu'au jour suivant immédiatement celui de la prorogation de cette session du parlement, et pas davantage, à moins qu'au cours de cette session ils n'aient été approuvés par résolution des deux Chambres du parlement". Présenté le 11 janvier 1911, par l'honorable Frank Oliver.. .. ..*Pas imprimé.*

61. Relevé des décrets de l'exécutif passés entre le 1er novembre 1909 et le 30 septembre 1910, conformément aux dispositions de la Loi des réserves forestières fédérales, articles 7 et 13 du chapitre 56 des Statuts Revisés du Canada. Présenté le 11 janvier 1911, par l'honorable Frank Oliver.. .. ..*Pas imprimé.*

62. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 7 décembre 1910,—Copie du mémoire de sir John Thomson relativement aux droits de pêche dans les baies de l'Amérique Britannique du Nord préparé pour les plénipotentiaires britanniques a Washington en 1888, et copie du traité consenti et approuvé par le président. Présentée le 11 janvier 1911.—*L'honorable M. Foster.*

Imprimée pour les documents parlementaires.

63. Réponse à adresse de la Chambre des Communes en date du 7 décembre 1910,—Copie de tous mémoranda, correspondance, etc., entre Son Excellence le Gouverneur général et le bureau colonial, ou entre l'un des membres du gouvernement et les consuls généraux des pays étrangers en Canada, au sujet du rang que doivent occuper ces derniers dans les fonctions officielles, telles que la réception du soir vice-royale. Présentée le 11 janvier 1911.—*M. Sproule.. .. ..Imprimée pour les documents parlementaires.*

64. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 6 décembre 1910,—Etat indiquant quels journaux ou compagnies publiant des journaux dans les cités de Montréal et de Québec ont directement ou indirectement reçu du gouvernement du Canada des sommes en solde d'impression, de lithographie, de reliure ou d'autre ouvrage, entre le 31 mars et le 15 novembre 1910; aussi, indiquant durant la période précitée, la somme totale payée à chacun des dits journaux ou à chacune des dites compagnies. Présentée le 11 janvier 1911.—*M. Monk.. .. ..Pas imprimée.*

65. Réponse à adresse de la Chambre des Communes, en date du 7 décembre 1910,—Copie de tous arrêtés du conseil, correspondance, papiers, cartes ou autres documents échangés entre le gouvernement du Canada ou aucun de ses membres et le gouvernement de Québec ou quelqu'un de ses membres ou autres personnes agissant en son nom, ou entre le gouvernement du Canada et celui de l'Ontario ou quelqu'un de ses membres concernant l'extension des limites de la province de Québec, tel que mentionné dans un arrêté du conseil du 8 juillet 1896 établissant une limite conventionnelle y spécifiée. Aussi, copie de toute correspondance, papiers, documents, etc., qui ont pu être échangés entre les susdits gouvernements ou quelques-uns de leurs membres au sujet de l'adoption d'une loi en 1898 à l'effet de ratifier la limite conventionnelle actuelle. Présentée le 11 janvier 1911.—*M. Sproule.. .. .. ..Imprimée pour les documents parlementaires.*

66. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 14 décembre 1910,—Etat donnant les noms des manufacturiers canadiens qui préparent des "formes" de cordonnier en érable étuvé dégrossies à la machine et des formes-blocs pour chaussures",

VOLUME N° 23—*Suite.*

destinées à la fabrication de formes finies pour bottines et souliers. Présentée le 11 janvier 1911.—*M. Hughes*.. .. ..*Pas imprimée.*

67. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 5 décembre 1910,—Copie de toute correspondance, rapports, mémoires, explorations et autres papiers en la possession du gouvernement et non encore déposés sur la Table, concernant l'industrie huîtrière en Canada. Aussi, copie de toute correspondance, rapports et autres papiers concernant la propriété et le contrôle des bancs d'huîtres, et la concentration de la propriété et du contrôle des dits bancs en vue d'en laisser la réglementation et le contrôle au gouvernement du Canada. Aussi, copie de toute correspondance, rapports, recommandation et autres papiers concernant la location ou la vente des dits bancs ou d'une partie d'iceux pour y cultiver les huîtres. Aussi, copie de toute correspondance et rapports concernant la culture et la conservation des huîtres et autres mollusques. Présentée le 11 janvier 1911.—*M. Warburton.*

Imprimée pour les documents parlementaires.

68. Ordre de la Chambre des Communes, en date du 5 décembre 1910,—Copie de tous rapports, dépositions, correspondance et autres documents se rapportant à l'enquête sur les irrégularités survenues à la station de sauvetage de Clayoquot, dont il est fait mention à la page 353 du rapport du ministère de la Marine et des Pêcheries, 1909-1910. (Doc. parlementaire, No 22). Présenté le 11 janvier 1911.—*M. Bernard*..*Pas imprimé.*

69. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 14 décembre 1910,—Etat indiquant combien de fonctionnaires de l'hôtel des douanes à Montréal ont quitté le service depuis le 1er jour 1896 jusqu'à ce jour; quels sont leurs noms, et quels étaient leurs appointements, leurs fonctions et leur âge respectivement à la date à laquelle ils ont quitté le service; aussi, les noms, l'âge, les appointements et les fonctions de ceux qui les ont remplacés, la date de leur entrée dans le service et leurs appointements actuels. Présentée le 11 janvier 1911.—*M. Wilson (Laval)*.. .. ..*Pas imprimée.*

69*a*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 8 février 1911,—Etat donnant les noms et prénoms des employés permanents ou temporaires nommés à Montréal depuis le 1er janvier 1904, dans le ministère des Postes, dans celui des Douanes, du Revenu de l'Intérieur et des Travaux publics; l'âge et le lieu de résidence de ces employés au moment de leur nomination; les dates et la nature des permutations, promotions ou augmentations de salaires accordées à ces employés depuis leur nomination. Présentée le 28 avril 1911.—*M. Gervais*.. .. ..*Pas imprimée.*

70. Réponse à adresse de la Chambre des Communes, en date du 7 décembre 1910,—Sommaire des conventions conclues avec des pays étrangers par le Gouverneur en conseil sous le régime du tarif des douanes, 1907, sans en référer au parlement. Présentée le 11 janvier 1911.—*M. Ames*.. .. ..*Pas imprimée*

71. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 14 décembre 1910,—Relevé de la dépense totale se rapportant à la rétrocession de la réserve sauvage de Saint-Pierre, y compris le transport des sauvages sur la nouvelle réserve, et les frais de la vente des terres, ainsi que toutes dépenses nécessitées pour la rétrocession. Présentée le 11 janvier 1911.—*M. Bradbury*.. .. ..*Pas imprimée.*

71*a*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 14 décembre 1910,—Copie de toute la correspondance échangée avec le révérend John McDougall et de toutes instructions à lui données relativement à la réserve des sauvages de Saint-Pierre; aussi, du rapport du révérend John McDougall sur l'enquête faite par lui concernant la dite réserve. Présentée le 11 janvier 1911.—*M. Bradbury*.. .. ..*Pas imprimée.*

71*b*. Réponse supplémentaire à ordre de la Chambre des Communes, en date du 14 décembre 1910,—Relevé de la dépense totale se rapportant à la rétrocession de la réserve sauvage de Saint-Pierre, y compris le transport des sauvages sur la nouvelle réserve, et les frais de la vente des terres ainsi que toutes les dépenses nécessitées pour la rétrocession. Présentée le 18 janvier 1911.—*M. Bradbury*.. .. ..*Pas imprimée.*

VOLUME N° 23—*Suite.*

71*c*. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 11 janvier 1911,—Copie de tous rapports, arrêtés du conseil, correspondance, offres, conventions, archives, règlements ou autres documents, se rapportant à la concession ou abandon à un nommé Merrill, ou à quelque autre personne ou corporation du droit de creuser un puits pour atteindre et se procurer du gaz naturel soit dans, soit sous la réserve sauvage des Six-Nations, à ou près Brantford, Ont.;—aussi, un relevé de toutes les sommes qui ont été payées pour telle concession ou droit, et de toutes les sommes reçues subséquemment par ces tribus, ou par le gouvernement pour le compte de ces tribus en rapport avec la dite concession ou droit. Présentée le 2 février 1911.—*M. Osler*.. ..*Pas imprimée.*

72. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 14 décembre 1910,—Copie de tous rapports, documents et correspondance, non encore produits, se rapportant à la grève des employés de la Cumberland Coal and Railway Company, Limited. Présentée le 11 janvier 1911.—*M. Rhodes*.. .. ..*Pas imprimée.*

72*a*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 5 décembre 1910,—Copie de la convention en règlements de la dernière grève entre la compagnie du Grand-Tronc et les conducteurs et serre-freins,—ainsi que de toute la correspondance et des documents qui se rapportent à cette grève ou qui en ont été la conséquence, échangés entre les parties en cause, ou entre l'une d'elles et toutes personne ou personnes autorisées ou se déclarant autorisées à représenter l'une ou l'autre des dites parties, ou encore entre le gouvernement, ou l'un des ministres ou des sous-ministres, ou toute autre personne représentant le gouvernement, ou entre ces dites personnes, ou l'une quelconque d'entre elles, ou toute personne autorisée ou se déclarant autorisée à agir en leur nom, ou au nom de l'une quelconque d'entre elles, avant, durant, et depuis la dite grève. Présentée le 11 janvier 1911.—*M. Northrup*.. .. ..*Pas imprimée.*

72*b*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 25 janvier 1911,—Copie de toute la correspondance, documents se rapportant à la dernière grève du Grand-Tronc entre la compagnie du Grand-Tronc et les conducteurs et employés en grève, ou entre l'une quelconque de ces personnes ou toute personne ou toutes personnes autorisées ou se prétendant autorisées à agir au nom de l'une ou l'autre des parties, ou tout ministre, ou sous-ministre, ou qui que ce soit en leur nom, et l'une ou l'autre de ces personnes, ou toute personne se déclarant autorisée à agir au nom des uns ou des autres, depuis le 29 novembre 1910, et spécialement de tous les documents, correspondance et conventions se rapportant à la réinstallation dans leur emploi de l'un quelconque des grévistes et la nomination du juge Barron. Présentée le 2 février 1911.—*M. Northrup*..*Pas imprimée.*

73. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 7 décembre 1910,—Etat complétant, pour l'année 1910, les renseignements fournis par la réponse à un ordre de la Chambre en date du 19 janvier 1910 concernant les opérations de la Monnaie. Présentée le 11 janvier 1911.—*L'honorable M. Foster*.. .. ..*Pas imprimée.*

74. Réponse supplémentaire à ordre de la Chambre des Communes, en date du 24 novembre 1909,—Etat indiquant le montant total payé par le gouvernement, chaque année, depuis 1896, pour impressions, annonces et lithographies exécutées en dehors du bureau de l'imprimerie du gouvernement; le montant total ainsi payé, chaque année, par chaque département du gouvernement pour les dits objets; les noms et domiciles de chaque personne, maison ou corporation auxquelles des sommes ont été ainsi payées et le montant total payé, chaque année, à chacune de ces personnes, maisons ou corporations depuis 1896; la partie des dites sommes, s'il en est, qui ont été ainsi payées après annonces publiques, soumissions et contrats; à qui les contrats ont été accordés et si c'est au plus bas soumissionnaire, dans chaque cas; et aussi, quelle partie des dites sommes a été dépensée autrement qu'à la suite d'annonces publiques, de soumissions et de contrats, et à qui elle a été payée dans chaque cas. Présentée le 11 janvier 1911.—*M. Armstrong*.. .. ..*Pas imprimée.*

VOLUME N° 23—*Suite.*

74*a*. Réponse à ordre du Sénat du 1er février 1911,—Etat indiquant, année par année, depuis le 1er juillet 1896 jusqu'à ce jour, les sommes d'argent payées au journal *The Montreal Herald* par les différents ministères du gouvernement de ce pays. Présentée le 8 mars 1911.—*L'honorable M. Landry*.. .. ..*Pas imprimée.*

74*b*. Réponse à ordre du Sénat du 25 janvier 1911,—Etat indiquant, année par année, depuis le 1er juillet 1896 jusqu'à ce jour, les sommes d'argent payées au journal *Le Soleil*, de Québec, par chacun des différents ministères du gouvernement de ce pays. Présentée le 8 mars 1911.—*L'honorable M. Landry*.. .. ..*Pas imprimée.*

74*c*. Réponse à ordre du Sénat du 25 janvier 1911,—Etat indiquant, année par année, les sommes d'argent payées au journal *La Vigie*, de Québec, par chacun des différents ministères du gouvernement de ce pays, depuis la fondation de ce journal jusqu'à ce jour. Présentée le 8 mars 1911.—*L'honorable M. Landry*.. .. ..*Pas imprimée.*

74*d*. Réponse à ordre du Sénat du 1er février 1911,—Etat indiquant, année par année, depuis le 1er juillet 1896 jusqu'à ce jour, les sommes d'argent payées au journal *La Patrie*, de Montréal, par les différents ministères du gouvernement de ce pays. Présentée le 8 mars 1911.—*L'honorable M. Landry*.. .. ..*Pas imprimée.*

74*e*. Réponse à ordre du Sénat du 1er février 1911,—Etat indiquant, année par année, depuis le 1er juillet 1896 jusqu'à ce jour, les sommes d'argent payées au journal *La Presse*, de Montréal, par les différents ministères du gouvernement de ce pays. Présentée le 8 mars 1911.—*L'honorable M. Landry*.. .. ..*Pas imprimée.*

74*f*. Réponse à ordre du Sénat du 26 janvier 1911,—Etat indiquant, année par année, depuis le 1er juillet 1896 jusqu'à ce jour, les sommes d'argent payées au journal *Le Canada*, de Montréal, par chacun des différents ministères du gouvernement de ce pays. Présentée le 8 mars 1911.—*L'honorable M. Landry*.. .. ..*Pas imprimée.*

74*g*. Réponse à ordre du Sénat du 31 janvier 1911,—Etat indiquant, année par année, depuis le 1er juillet 1896 jusqu'à ce jour, les sommes d'argent payées à la compagnie Martineau par les différents ministères du pays. Présentée le 4 avril 1911.—*L'honorable M. Landry.* *Pas imprimée.*

74*h*. Réponse à ordre du Sénat du 31 janvier 1911,—Etat indiquant, année par année, depuis le 1er juillet 1896 jusqu'à ce jour, les sommes d'argent payées à M. Jean Drolet, de Québec, par les différents ministères de ce pays. Présentée le 4 avril 1911.—*L'honorable M. Landry*.. .. ..*Pas imprimée*

74*i*. Réponse à ordre du Sénat du 3 février 1911,—Etat indiquant, année par année, depuis le 1er juillet 1896 jusqu'à ce jour, les sommes d'argent payées à O. Picard et Fils, de Québec, par les différents ministères de ce pays. Présentée le 4 avril 1911.—*L'honorable M. Landry*.. .. ..*Pas imprimée*

74*j*. Réponse à ordre du Sénat du 24 janvier 1911,—Etat indiquant, année par année, depuis le 1er juillet 1896 jusqu'à ce jour, les sommes d'argent payées à M. DeCourcy, de Québec, entrepreneur, par chacun des différents ministères du gouvernement de ce pays. Présentée le 4 avril 1911.—*L'honorable M. Landry*.. .. ..*Pas imprimée.*

74*k*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 23 février 1911,—Relevé faisant connaître quelles sommes, depuis le 31 mars dernier, ont été payées par le gouvernement au journal *Le Canada* à Montréal, ou à ses éditeurs,—(*a*) pour annonces ou impressions; (*b*) pour lithographie ou autres ouvrages; (*c*) directement ou indirectement pour des copies du journal; si actuellement, le dit journal exécute quelque ouvrage, de quelque nature que ce soit, pour le gouvernement; si des soumissions ont été demandées publiquement pour l'un quelconque des ouvrages faits par le dit journal pour le gouvernement au cours de l'année dernière. Présentée le 6 avril 1911.—*M. Monk*.. .. ..*Pas imprimée.*

74*l*. Réponse supplémentaire à un ordre du Sénat en date du 24 janvier 1911,—Relevé indiquant pour chaque année du 1er juillet 1896 à date les montants payés à M. Courcy,

VOLUME N° 23—*Suite.*

entrepreneur, par chacun des ministères du pays. Présentée le 27 avril 1911.—*L'honorable M. Landry*.. .. ..*Pas imprimée.*

74*m*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 14 mai 1911,—Relevé des sommes payées par l'Etat aux propriétaires ou éditeurs du *Record*, d'Essex, journal quotidien et hebdomadaire publié à Windosr, Ontario, pour impressions et annonces, au cours des exercices clos le 31 mars 1907, 1908, 1909, 1910 et 1911. Présentée le 18 juillet 1911.—*M. Boyce*.. .. ..*Pas imprimée.*

75. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 12 décembre 1910,—Etat donnant, pour 1896 et 1910, respectivement, la valeur moyenne imposable de l'unité de chaque article ou produit énuméré dans les tableaux de la Loi des douanes sur lequel un droit *ad valorem* était payable, chacune des deux années ci-dessus. Présentée le 12 janvier 1911.—*M. Borden (Halifax)*.. .. ..*Pas imprimée.*

76. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 14 décembre 1910,—Etat indiquant toutes les demandes faites au gouvernement pendant la durée de l'arrangement conclu avec le Japon concernant les immigrants japonais, en vue d'admettre ces immigrants pour des fins spéciales. Aussi, copie de toute correspondance à ce sujet. Présentée le 12 janvier 1911.—*M. Taylor (New Westminster)*.. .. ..*Pas imprimée.*

76*a*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 7 décembre 1910,—Etat donnant la liste des agents spéciaux d'immigration nommés par le gouvernement depuis le 31 mars 1909, spécifiant dans quelles parties de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, du continent européen ou autre pays ils sont stationnés, et faisant connaître leurs domiciles actuels et où ils résidaient lors de leur nomination, la date de la nomination dans chaque cas, leurs salaires et dépenses respectives, et, le montant de toutes commissions qui ont pu être payées à chacun ou à quelqu'un d'entre eux depuis leur nomination. Présentée le 12 janvier 1911.—*M. Wilson (Lennox et Addington)*.. .. ..*Pas imprimée.*

76*b*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 11 janvier 1911,—Relevé faisant connaître le nombre d'immigrants arrivés en Canada depuis le 31 mars dernier jusqu'à ce jour; les contrées de leur origine; le nombre venant de chaque contrée; le nombre du sexe masculin et du sexe féminin en chaque cas; le nombre d'immigrants âgés de moins de quatorze ans; entre quatorze et vingt et un ans; entre vingt et un ans et quarante ans; et entre quarante et soixante ans en chaque cas; leur occupation avant de venir en Canada; leur religion; l'endroit vers lequel ils se dirigeaient dans ce pays; leur occupation une fois rendus à cet endroit; aussi, le nombre d'immigrants auxquels on a refusé de débarquer, et le nombre de ceux qui ont été renvoyés à leur port d'embarquement. Présentée le 6 février 1911.—*M. Wilson (Lennox et Addington)*. *Pas imprimée.*

76*c*. Réponse à un ordre du Sénat, en date du 24 janvier 1911 demandant de produire les comptes et réclamations en détail produits au ministère de l'Intérieur ou au bureau d'immigration de Québec, par M. Jacques Déry, restaurateur, au cours de la saison de navigation de 1910. Présentée le 7 février 1911.—*L'honorable M. Landry*..*Pas imprimée.*

76*d*. Réponse à un ordre du Sénat, en date du 20 janvier 1911, demandant la production du rapport reçu par la division de l'immigration au sujet des plaintes portées contre M. Jacques Déry, le restaurateur occupant les hangars d'immigration à Québec; aussi la correspondance échangée et l'enquête tenue par l'agent d'immigration relativement aux prix excessifs demandés par le restaurateur et du remboursement qu'il a dû faire aux immigrants du prix obtenu pour vivres de mauvaise qualité. Présentée le 7 février 1911.—*L'honorable M. Landry*.. .. ..*Pas imprimée.*

76*e*. Réponse à un ordre du Sénat, en date du 25 janvier 1911, pour la production d'une plainte, signée par un grand nombre de personnes employées au bureau de l'immigration et aux hangars d'immigration, à Québec, et adressée à l'agent du ministère à cet endroit, contre M. Jacques Déry, le restaurateur, et aussi la réponse de ce dernier. Présentée le 7 février 1911.—*L'honorable M. Landry*.. .. ..*Pas imprimée.*

VOLUME N° 23—*Suite.*

76*f*. Réponse à un ordre du Sénat, en date du 25 janvier 1911, pour la production d'une lettre en date du 1er janvier 1910, écrite par M. Stein, de Québec, et adressée à M. W. D. Scott, le surintendant de l'immigration. Présentée le 10 février 1911.—*L'honorable M. Landry*.. .. ..*Pas imprimée.*

76*g*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 3 avril 1911,—Etat donnant les comptes détaillés, pièces justificatives, déclarations, rapports et autres papiers concernant le salaire et les dépenses de W. O. Creighton, qui a visité la Grande-Bretagne en 1910 en qualité de fermier-délégué, ainsi que les paiements qui lui ont été faits. Présentée le 28 avril 1911.—*M. Stanfield*.. .. ..*Pas imprimée.*

76*h*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 3 avril 1911,—Etat donnant les comptes détaillés, pièces justificatives, déclarations, rapports et autres papiers concernant le salaire de W. A. Hickman, agent d'immigration dans la Grande-Bretagne en 1902 et 1903, ainsi que les paiements qui lui ont été faits. Présentée le 28 avril 1911.—*M. Stanfield*.. .. ..*Pas imprimée.*

77. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 5 décembre 1910,—Etat faisant connaître:—1. La quantité estimative de chaque classe de matériaux requis pour la construction; 2. Les taux ou prix convenus, et le coût estimatif de chaque classe de matériaux d'après les taux de la soumission acceptée; 3. Le coût total estimatif basé sur ces quantités et taux de chacun des différents ponts dont le contrat a été adjugé au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1910, et mentionnés pages 3 et 4 du sixième rapport annuel des commissaires du Transcontinental; 4. Copie du devis et du contrat, en chaque cas, le numéro du contrat et le nom de l'entrepreneur; 5. Le nombre de ponts qui restent à construire par contrat, le site et la description, et la quantité estimative des différentes classes de matériaux en chaque cas; 6. Pourquoi les contrats n'ont pas été adjugés pour la construction de ces ponts, et la date probable à laquelle ils le seront; 7. Les ponts pour lesquels des contrats ont été adjugés avant le 31 mars 1909, avec mention du site, du nom de l'entrepreneur et du numéro du contrat; le coût estimatif de chacun de ces ponts, à la date de l'adjudication du contrat, d'après les prix du contrat, les changements faits dans les plans, le devis ou le contrat, s'il en est, et les réclamations produites à la suite de ces changements, ou pour ouvrages additionnels, s'il en est; la proportion de l'ouvrage exécuté, les paiements faits à ce jour, le chiffre des retenues, et la somme reconnue nécessaire, ou estimative, pour terminer l'entreprise en chaque cas; 8. Les ponts qui ont été complétés, avec les notes descriptives comme ci-dessus; le coût estimatif au moment de l'adjudication du contrat, la nature de l'étendue des changements dans les plans, le devis ou le contrat, s'il en est, l'augmentation ou la diminution du coût qui en a résulté, le coût total réel définitif de chacun de ces ponts. Présentée le 13 janvier 1911.—*M. Lennox*.. .. ..*Pas imprimée.*

77*a*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 5 décembre 1910:—(*a*) Copie de la soumission et du contrat de Haney, Quinlan et Robertson, pour la construction d'un atelier à locomotives et d'autres ateliers, à environ 6 milles à l'est de Winnipeg, et du coût estimatif total basé sur les prix du contrat; (*b*) Copie des diverses autres soumissions reçues et un relevé du coût estimatif total basé sur chacune de ces soumissions calculé selon l'échelle des prix détaillés à la date où le contrat a été adjugé. Présentée le 13 janvier 1911.—*M. Lennox*.. .. ..*Pas imprimée.*

77*b*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 11 janvier 1911,—Relevé faisant connaître, pour chaque section des travaux du chemin de fer National-Transcontinental entre Moncton et Winnipeg, (*a*) quelle a été la première approximation départementale de la quantité respective du roc solide, de la pierre désagrégée, de la terre, du sable, etc.; (*b*) les quantités d'excavation pour chacune des classes de matériaux ci-dessus et qui ont été payées jusqu'ici. Présentée le 24 janvier 1911.—*M. Ames.* *Pas imprimée.*

VOLUME N° 23—*Suite.*

77*c*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 11 janvier 1911,—Etat indiquant, dans le cas où les structures parachevées du Transcontinental ont différé matériellement des plans originaux dans une mesure représentant une différence de plus de $10,000 dans le coût. Le coût estimatif primitif de la structure; Le coût d'après les plans modifiés; La nature du changement; Le nom de l'ingénieur local, et de l'entrepreneur ou sous-entrepreneur; La raison (s'il en est) donnée pour la modification des plans; Copie de la correspondance échangée à ce sujet entre le personnel du bureau principal et l'ingénieur en charge. Présentée le 24 janvier 1911.—*M. Ames.*

Pas imprimée.

77*d*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 11 janvier 1911,—Etat indiquant, dans le contrat-modèle pour travaux de construction du Transcontinental, la clause relative aux remblais faits au moyen de traction mécanique, et les montants payés jusqu'à date pour cet objet, et à qui. Présentée le 24 janvier 1911.—*M. Ames.*

Pas imprimée.

77*e*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 11 janvier 1911,—Etat indiquant quels montants ont été payés jusqu'à date pour supplément de travaux à chacun des entrepreneurs de la ligne du Transcontinental, ainsi que le district où ces travaux ont eu lieu. Présentée le 24 janvier 1911.—*M. Ames*.. .. ..*Pas imprimée.*

77*f*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 11 janvier 1911,—Etat faisant connaître tous les cas où, dans la construction des travaux du Transcontinental, un mélange de ciment plus riche que celui mentionné dans le devis a été employé (jusqu'à un montant augmentant le coût des travaux de $5,000 ou plus); aussi, le coût estimatif primitif et le coût réel dans chacun de ces cas. Présentée le 24 janvier 1911.—*M. Ames*.. .. ..*Pas imprimée.*

77*g*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 11 janvier 1911,—Liste des membres du personnel technique qui ont été révoqués ou qui ont démissionné ou qui ont quitté le service de la Commission du Transcontinental depuis 1904, avec indication de la position précédemment occupée, de la date à laquelle le service a été quitté, et de la cause assignée dans chaque cas. Présentée le 7 février 1911.—*M. Ames.*

Pas imprimée.

77*h*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 26 janvier 1911,—Etat indiquant, relativement à ces cas pour lesquels une entente a été conclue l'automne dernier entre M. Killiher et M. Gordon, quant à la quantité excessive de déblai (*over break*) dans la division de l'est du Transcontinental, quelles quantités de matériaux, de quelle classe et quelles sommes ont été retranchées des décomptes progressifs ou y ont été ajoutées; là où des mesurements devaient être faits, s'ils l'ont été, et quel a été le résultat. Présentée le 17 février 1911.—*M. Lennox*.. .. ..*Pas imprimée.*

77*i*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 11 janvier 1911,—Relevé faisant connaître, en ce qui regarde les parties des travaux sur la ligne du chemin de fer National-Transcontinental où l'on s'est départi des devis primitifs,—(*a*) le coût estimatif des travaux d'après le plan original; (*b*) le coût réel ou estimatif d'après le plan modifié; (*c*) le nom de l'entrepreneur et celui de l'ingénieur résident, ainsi que les raisons alléguées par ce dernier à l'appui des changements apportées. Présentée le 24 février 1911.—*M. Ames*.. .. ..*Pas imprimée.*

77*j*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 16 janvier 1911,—Relevé faisant connaître quel sera, au 31 décembre 1910, le total de la dépense pour la construction du chemin de fer National-Transcontinental, et pour tout ce qui se rapporte à cette voie ferrée ou qui en découle; et à quelle somme on estime ce que coûteront le parachèvement et l'équipement de cette voie entre Winnipeg et Moncton. Présentée le 27 février 1911.—*M. Ames*.. .. ..*Pas imprimée.*

VOLUME N° 23—*Suite.*

77*k*. Rapport intérimaire des Commissaires du chemin de fer Transcontinental, pour les neuf mois expirés le 31 décembre 1910. Présenté le 27 février 1911, par l'honorable G. P. Graham.. .. ..*Pas imprimé.*

77*l*. Réponse à ordre du Sénat du 18 janvier 1911,—Etat indiquant: A. En ce qui concerne la ligne principale du Transcontinental:

1. La longueur respective, en milles, de chacune des divisions du Transcontinental, dénommées division A, division B, etc., depuis Moncton jusqu'à Winnipeg et spécifiant dans quelle province se trouve chacune de ces divisions;

2. Le coût estimatif, au début, de la construction du chemin dans chacune de ces divisions;

3. Le coût réel payé au 15 janvier pour la confection de la voie ferrée, y compris gares, voies d'évitement, ponts et autres travaux nécessaires, dans chacune de ces divisions;

4. Ce que coûtera, approximativement, dans chacune des divisions du Transcontinental ce qui reste à construire pour y parfaire le chemin.

B. En ce qui concerne les embranchements du Transcontinental:—

1. La longueur respective de chacun des dits embranchements, spécifiant la division et la province dans lesquelles se trouve chaque embranchement;

2. Le coût estimatif, au début, de la construction de chacun de ces embranchements;

3. Le coût réel, au 15 janvier courant, de la confection de tels embranchements;

4. Le coût probable des travaux à faire sur chacun de ces embranchements;

5. L'indication de la clause spéciale de la loi sous l'autorité de laquelle chaque embranchement a été construit;

6. La mention de tout autre embranchement que se proposerait de construire la Commission du chemin de fer Transcontinental ou le gouvernement, avec indication de sa longueur et de son coût probable. Présentée le 8 mars 1911.—*L'honorable M. Landry.* *Pas imprimée.*

77*m*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 23 février 1911,—Etat faisant connaître, à part les contrats numéros 1 à 21, inclusivement, quel contrat a été accordé pour la construction, sur la ligne du Transcontinental à Winnipeg ou à Saint-Boniface, de ponts, gare, dépendances, hangars à marchandises, hangars, remises à locomotives, tables tournantes, réservoirs, logements de cantonniers, ateliers ou autres bâtiments, structures ou outillage; si ces divers contrats ont été accordés après annonces et sur soumissions; quel est le coût ou le coût estimatif d'après les listes de prix ou d'après les prix d'ensemble mentionnés dans les soumissions dans chaque cas, et quel est l'entrepreneur dans chaque cas; si on a demandé en même temps des soumissions avec listes de prix et avec prix d'ensemble, et d'après quel système le contrat a été accordé, et pour quelle raison dans chaque cas; quels changements ont été faits dans aucuns des travaux depuis l'adjudication du contrat, et quelle est l'augmentation ou la diminution du coût. Présentée le 9 mars 1911.—*M. White (Renfrew)*.. ..*Pas imprimée.*

77*n*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 6 mars 1911,—Copie du rapport des ingénieurs qui ont fait une enquête sur la classification excessive, surplus de déblai, ou autres prétendues allocations excessives accordées sur les estimations de progrès ou finales, dans la division est du Transcontinental, de la preuve faite ou autres données recueillies, et de toutes lettres, instructions, arrangeements, plans, dessins, photographies, mémoires et écrits expédiés, donnés ou employés concernant la dite enquête qui n'ont pas encore été soumis à la Chambre; avec mention de la réponse antérieure contenant certains de ces papiers; aussi, copie du rapport antérieur fait par MM. Schreiber, Kelliher et Lumsden immédiatement avant la démission de ce dernier. Présentée le 16 mars 1911.—*M. Lennox*.. .. ..*Pas imprimée.*

77*o*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 13 mars 1911,—Etat préparé en conformité du document parlementaire N° 46*i* du 26 avril 1909 concernant la divi-

VOLUME N° 23—*Suite.*

sion est du Transcontinental, indiquant la dépense réelle faite au sujet de chaque item inscrit sur les listes de chacun des 21 contrats pour la construction de cette province, jusqu'à la date de la dernière estimation faite sur chaque contrat, et la quantité estimative des travaux à faire et de matériaux à fournir pour chacun de ces item, et le coût estimatif pour compléter le contrat dans chaque cas. Présentée le 10 avril 1911.—*M. Lennox*.. .. ..*Pas imprimée.*

77*p*. Réponse à adresse du Sénat du 23 mars 1911,—Copie de l'ordre en conseil, en date du 23 juin 1910, transférant du gouvernement aux commissaires du chemin de fer Transcontinental-National, le tronçon de chemin de fer entre le pont de Québec et la cité du même nom. Présentée le 19 avril 1911.—*L'honorable M. Landry..Pas imprimée.*

78. Pour approbation par la Chambre des Communes en vertu de l'article 17 de la loi du Yukon, chapitre 63 des Statuts revisés du Canada, 1906, copie d'une ordonnance décrétée par Son Excellence le Gouverneur général en conseil sous le régime des dispositions de l'article du dit chapitre 63, le neuvième jour de décembre 1909, et intitulée: "Ordonnance à l'effet de rappeler une ordonnance concernant l'imposition d'une taxe sur l'ale, le porter, la bière ou lager importés dans le Territoire du Yukon". Présentée le 13 janvier 1911, par l'honorable Frank Oliver.. .. ..*Pas imprimée.*

79. Etat en conformité de l'article 88 de la Loi des Territoires du Nord-Ouest, chapitre 62 des Statuts revisés du Canada. Présenté le 16 janvier 1911, par l'honorable Frank Oliver.. .. ..*Pas imprimé.*

80. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 5 décembre 1910,—Copie de toute correspondance échangée entre lui-même et toutes autres personnes, corporations, corps municipaux ou autres corps publics et le ministère des Chemins de fer et Canaux au sujet de la reconstruction et modification du pont de la compagnie du chemin de fer Pacifique-Canadien qui traverse le fleuve Saint-Laurent à Lachine, Qué. Présentée le 16 janvier 1911.—*M Monk*.. .. ..*Pas imprimée.*

81. Rapport du commissaire de la police fédérale, pour 1910. Présenté le 17 janvier 1911, par sir Allen Aylesworth.. .. ..*Pas imprimé.*

82. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 7 décembre 1910,—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement et la Phœnix Bridge Company au sujet du paiement par la dite compagnie de la somme de $100,000 en règlement des réclamations en rapport avec son contrat. Présentée le 16 janvier 1911.—*M. Ames*.. .. ..*Pas imprimée.*

83. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 14 mars 1910,—Etat indiquant le nombre des accidents arrivés aux convois sur la ligne de l'Intercolonial pendant les dix mois écoulés entre le 1er avril et le 31 décembre 1908; le nombre des personnes tuées ou blessées lors de chacun de ces accidents pendant la même période; le coût de chacun de ces accidents pour réparations, propriété détruite, indemnités aux voyageurs ainsi qu'aux expéditeurs de marchandises et de bagages. Présentée le 16 janvier 1911.—*M. Stanfield*.. .. ..*Pas imprimée.*

83*a*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 14 mars 1910,—Etat indiquant le nombre des accidents survenus aux convois de l'Intercolonial, entre le 1er avril 1909 et ce jour, avec mention de l'endroit où l'accident est arrivé, et les détails de chaque accident; le nombre de personnes tuées ou blessées lors de chacun de ces accidents; les dépenses causées par chacun de ces accidents, sous les chapitres suivants, respectivement: réparations; propriétés détruites; compensation aux voyageurs, et compensation aux expéditeurs de marchandises et de bagages. Présentée le 16 janvier 1911.—*M. Stanfield*.. .. ..*Pas imprimée.*

83*b*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 5 décembre 1910,—(*a*) Copie de toutes les données, estimations, déclarations, recommandations et rapports, se rapportant à un compte de renouvellement d'équipement de l'Intercolonial, quant à l'introduction et aux opérations de ce compte jusqu'à ce jour; (*b*) de toute la corres-

VOLUME N° 23—*Suite.*

pondance échangée avec l'Auditeur général et d'autres personnes à ce sujet; (*c*) de toute la correspondance, recherches et enquêtes de la part de l'Auditeur général ou en son nom quant à la nécessité de ce compte, à la suffisance ou non suffisance des sommes portées à ce compte, et à l'application des dites sommes; (*d*) Les renseignements analogues au sujet du maintien du compte des rails; (*e*) Les renseignements de même nature quant au maintien du compte des ponts, et quant à l'un quelconque des autres item de l'entretien, comme aussi toute recommandation touchant l'introduction des dits comptes. Présentée le 16 janvier 1911.—*M. Barker.. .. ..Pas imprimée.*

83*c*. Réponse à ordre du Sénat du 4 mai 1910, demandant la production de documents répondant aux questions suivantes:

1. Des soumissions ont-elles été demandées en 1908 et 1909, relativement à l'achat des traverses de chemin de fer, pour l'usage de l'Intercolonial, et les contrats ont-ils été accordés au plus bas soumissionnaire?

2. Qui a eu ces contrats, et quel est le nom de chaque soumissionnaire, ainsi que le montant de chaque soumission?

3. Le ministère des Chemins de fer et Canaux a-t-il, en 1908 et 1909, accordé des contrats quelconques relativement à l'achat des dites traverses et quel prix a été payé à chaque entrepreneur, et qui a eu ces contrats?

4. En 1908 et 1909, le ministère des Chemins de fer et Canaux a-t-il demandé des soumissions pour acheter des traverses faites d'épinette blanche, grise et jaune, ainsi qu'en bouleau, frêne, peuplier, etc.

5. Qui a acheté ces traverses en épinette, bouleau, frêne, peuplier, etc., et qui a en 1908 et 1909, et le ministère se propose-t-il de continuer ce système d'achat de ces sortes de bois?

6. Qui a acheté ces traverses en épinette, bouleau, frêne, peuplier, etc., et qui a donné les ordres de recevoir ces sortes de traverses, qui les a reçues et estampées pour l'Intercolonial?

7. En 1909 le ministère a-t-il demandé des soumissions pour des traverses en cèdre, cyprès et pruche? Si oui, qui a eu ces contrats et ces contrats ont-ils été accordés au plus bas soumissionnaire, et quelles quantités sont actuellement fournies par chaque entrepreneur?

8. Quelle quantité de dormants a été fournie jusqu'à cette date, (*a*) par les entrepreneurs du Nouveau-Brunswick, (*b*) par les entrepreneurs de la Nouvelle-Ecosse et de la province de Québec, respectivement?

9. Le gouvernement, par ordre en conseil, a-t-il autorisé MM. Pottinger, Burpee ou M. Taylor, de Moncton, d'acheter des traverses en épinette de toutes sortes et dimensions, et de faire distribuer ces sortes de traverses dans le district de Québec, et notamment de la Rivière-du-Loup à l'Ile-Verte?

10. Quel prix le ministère a-t-il payé pour les traverses d'épinette, pruche, cèdre, bouleau et peuplier, etc.? Qui en est l'entrepreneur? Qui a reçu et inspecté les dites traverses?

11. Le ministère sait-il que ces dormants sont absolument impropres à être employés dans un chemin de fer, et que ces dormants sont actuellement distribués le long de l'Intercolonial pour être employés sur la voie principale?

12. Combien coûte le transport par char de traverses expédiées du Nouveau-Brunswick dans le district de Québec? Présentée le 3 février 1911.—*L'honorable M. Landry.*

Pas imprimée.

84. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 11 janvier 1911,—Etat indiquant les quantités respectives des diverses espèces de poissons de consommation ordinaire débarqués par les pêcheurs canadiens de l'Atlantique, annuellement, depuis 1870, et leur valeur annuelle respective. Présentée le 16 janvier 1911.—*M. Jameson.*

Pas imprimée.

VOLUME N° 23—*Suite.*

85. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 7 décembre 1910,—Copie de toutes lettres, correspondance, résolutions, mémoires, rapports et tous autres documents, en la possession du gouvernement, et non encore produits, en ce qui concerne la pêche à la loutre, au castor ou aux traîneaux à vapeur, et les opérations des chalutiers à vapeur *Wren* et *Coquette* dans les eaux du détroit de Northumberland, ou ailleurs, en Nouvelle-Ecosse. Présentée le 16 janvier 1911.—*M. Chisholm (Antigonish).*

Pas imprimée.

86. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 7 décembre 1910,—Etat donnant les recettes des bureaux de poste d'Acton-Vale, Upton et Saint-Pie, comté de Bagot, province de Québec, depuis l'année 1903 jusqu'à 1910 inclusivement. Présentée le 17 janvier 1911.—*M. Monk*.. .. ..*Pas imprimée.*

86*a*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 16 janvier,—Copie de toutes les instructions ou communications de la part du ministère des Travaux publics, ou de l'un quelconque de ses fonctionnaires, ou du ministre des Travaux publics à l'architecte en chef ou à tout autre architecte relativement à la préparation des plans ou à la construction d'un hôtel des postes à Parrsboro, N.-E., et de tous autres bureaux de poste ou édifices publics devant être utilisés en tout ou en partie par le ministère des Postes, et pour lesquels des crédits ont été votés durant la période écoulée entre le 1er janvier 1908 et le 31 décembre 1910. Présentée le 20 avril 1911.—*M. Rhodes*.. .. ..*Pas imprimée.*

87. Réponse à adresse du Sénat en date du 22 avril 1910, demandant—

1. Copies de tous ordres en conseil ou de tout ordre du ministère de la Justice et du ministère des Travaux publics et de toute la correspondance échangée entre le gouvernement, les ministères de la Justice et des Travaux publics, la banque de Montréal, la maison Carrier et Lainé, de Lévis, et toutes autres personnes, au sujet—

(*a*) de l'acquisition par le gouvernement de la propriété de la maison Carrier et Lainé, lors de la vente de cette propriété par le shérif en 1908;

(*b*) de l'expropriation subséquente pour fins d'utilité publique de cette même propriété tombée entre les mains de la Banque de Montréal;

(*c*) de son achat définitif de la Banque de Montréal par le gouvernement;

(*d*) de la nomination d'un agent devant représenter le gouvernement à la vente par le shérif;

(*e*) de la nomination des experts devant procéder à l'expropriation des terrains en question.

2. Copie de tous les rapports produits directement ou indirectement au gouvernement ou en sa possession, par les experts ci-dessus mentionnés ou par l'arbitre auquel la Banque de Montréal et la maison Carrier et Lainé avaient soumis leurs différends, ou par les différents avocats et agents agissant au nom et dans l'intérêt du gouvernement.

3. Copies des différents contrats intervenus entre la Banque du Peuple et la People's Bank, d'Halifax, en 1905, entre le gouvernement et la Banque de Montréal en 1909, entre le gouvernement et M. Ernest Caron, devenu le locataire du gouvernement pour une période de trente ans des terrains et des bâtiments, autrefois la propriété de Carrier et Lainé.

4. Copies de tous documents quelconques et de toute correspondance relatifs aux différentes transactions ci-dessus, ainsi qu'un état indiquant toutes les sommes d'argent payées par le gouvernement par rapport à telles transactions, avec les noms des personnes à qui telles sommes ont été payées et le montant payé à chacune d'elles et pour quel objet particulier. Présentée le 11 janvier 1911.—*L'honorable M. Landry.*

Pas imprimée.

VOLUME N° 23—*Suite.*

87*a*. Réponse supplémentaire à adresse du Sénat en date du 22 avril 1910, demandant:—

1. Copies de tous ordres en conseil ou de tout ordre du ministère de la Justice et du ministère des Travaux publics et de toute la correspondance échangée entre le gouvernement, les ministères de la Justice et des Travaux publics, la Banque de Montréal, la maison Carrier et Lainé, de Lévis, et toutes autres personnes, au sujet—

(*a*) de l'acquisition par le gouvernement de la propriété de la maison Carrier et Lainé, lors de la vente de cette propriété par le shérif en 1908;

(*b*) de l'expropriation subséquente pour fins d'utilité publique de cette même propriété entre les mains de la Banque de Montréal;

(*c*) de son achat définitif de la Banque de Montréal par le gouvernement;

(*d*) de la nomination d'un agent devant représenter le gouvernement à la vente par le shérif;

(*e*) de la nomination des experts devant procéder à l'expropriation des terrains en question.

2. Copie de tous les rapports produits directement ou indirectement au gouvernement ou en sa possession, par les experts ci-dessus mentionnés ou par l'arbitre auquel la Banque de Montréal et la maison Carrier et Lainé avaient soumis leurs différends, ou par les différents avocats et agents agissant au nom et dans l'intérêt du gouvernement.

2. Copies des différents contrats intervenus entre la Banque du Peuple et la People's Bank, d'Halifax, en 1905, entre le gouvernement et la Banque de Montréal en 1909, entre le gouvernement et M. Ernest Caron, devenu locataire du gouvernement pour une période de trente ans des terrains et des bâtiments, autrefois la propriété de Carrier et Lainé.

4. Copies de tous documents quelconques et de toute correspondance relatifs aux différentes transactions ci-dessus, ainsi qu'un état indiquant toutes les sommes d'argent payées par le gouvernement en rapport avec telles transactions, avec les noms des personnes à qui telles sommes ont été payées et le montant payé à chacune d'elles et pour quel objet particulier. Présentée le 18 janvier 1911.—*L'honorable M. Landry.*

Pas imprimée.

87*b*. Réponse supplémentaire à adresse du Sénat, du 22 avril 1910, demandant—

1. Copies de tous ordres en conseil ou de tout ordre du ministère de la Justice et du ministère des Travaux publics et de tout correspondance échangée entre le gouvernement, les ministères de la Justice et des Travaux publics, la Banque de Montréal, la maison Carrier et Lainé, de Lévis, et toutes autres personnes, au sujet—

(*a*) de l'acquisition par le gouvernement de la propriété de la maison Carrier et Lainé, lors de la vente de cette propriété par le shérif en 1908;

(*b*) de l'expropriation subséquente pour fins d'utilité publique de cette même propriété tombée entre les mains de la Banque de Montréal;

(*c*) de son achat définitif de la Banque de Montréal par le gouvernement;

(*d*) de la nomination d'un agent devant représenter le gouvernement à la vente par le shérif;

(*e*) de la nomination des experts devant procéder à l'expropriation des terrains en question.

2. Copies de tous les rapports produits directement ou indirectement au gouvernement ou en sa possession, par les experts ci-dessus mentionnés ou par l'arbitre auquel la Banque de Montréal et la maison Carrier et Lainé avaient soumis leurs différends, ou par les différents avocats agissant au nom et dans l'intérêt du gouvernement.

3. Copies des différents contrats intervenus entre la Banque du Peuple et le "People's Bank of Halifax" en 1905, entre le gouvernement et la Banque de Montréal

VOLUME N° 23—*Suite.*

en 1909, entre le gouvernement et M. Ernest Caron, devenu le locataire du gouvernement pour une période de trente ans des terrains et des bâtiments, autrefois la propriété de Carrier et Lainé.

4. Copies de tous documents quelconques et de toute correspondance relatifs aux différentes transactions ci-dessus, ainsi qu'un état indiquant toutes les sommes d'argent payées par le gouvernement en rapport avec telles transactions, avec les noms des personnes à qui telles sommes ont été payées et le montant payé à chacune d'elles et pour quel objet particulier. Présentée le 27 janvier 1911.—*L'honorable M. Landry.*

Pas imprimée.

87c. Réponse supplémentaire à adresse du Sénat, en date du 22 avril 1910, demandant:—

1. Copies de tous ordres en conseil ou de tout ordre du ministère de la Justice et du ministère des Travaux publics et de toute la correspondance échangée entre le gouvernement, les ministères de la Justice et des Travaux publics, la Banque de Montréal, la maison Carrier et Lainé, de Lévis, et toutes autres personnes, au sujet:—

(*a*) de l'acquisition par le gouvernement de la propriété de la maison Carrier et Lainé, lors de la vente de cette propriété par le shérif en 1908.

(*b*) de l'expropriation subséquente pour fins d'utilité publique de cette même propriété tombée entre les mains de la Banque de Montréal;

(*c*) de son achat définitif de la Banque de Montréal par le gouvernement;

(*d*) de la nomination d'un agent devant représenter le gouvernement à la vente par le shérif;

(*e*) de la nomination des experts devant procéder à l'expropriation des terrains en question.

2. Copies de tous les rapports produits directement ou indirectement au gouvernement ou en sa possession, par les experts ci-dessus mentionnés ou par l'arbitre auquel la Banque de Montréal et la maison Carrier et Lainé avaient soumis leurs différends, ou par les différents avocats et agents agissant au nom et dans l'intérêt du gouvernement.

3. Copies des différents contrats intervenus entre la Banque du Peuple et la People's Bank, d'Halifax, en 1905, entre le gouvernement et la Banque de Montréal en 1909, entre le gouvernement et M. Ernest Caron, devenu le locataire du gouvernement pour une période de trente ans des terrains et des bâtiments, autrefois la propriété de Carrier et Lainé.

4. Copies de tous documents quelconques et de toute correspondance relatifs aux différentes transactions ci-dessus, ainsi qu'un état indiquant toutes les sommes d'argent payées par le gouvernement en rapport avec telles transactions, avec les noms des personnes à qui telles sommes ont été payées et le montant payé à chacune d'elles et pour quel objet particulier. Présentée le 7 février 1911.—*L'honorable M. Landry.*

Pas imprimée.

87d. Réponse à ordre du Sénat du 9 mars 1911,—Copie du contrat intervenu entre la Banque de Montréal et la People's Bank, d'Halifax, en 1905, au sujet de la situation financière et des obligations de la maison Carrier et Lainé, contrat dont copie a été passée au gouvernement lors des transactions financières intervenues entre la Banque de Montréal et le gouvernement en 1909. Présentée le 4 avril 1911.—*L'honorable M. Landry.* . . . . *Pas imprimée*

88. Réponse à adresse du Sénat du 24 novembre 1910, demandant copie de tous ordres en conseil, mémoires ou correspondance quelconque au sujet de la démission du lieutenant-gouverneur actuel de la province de Québec et de la nomination de son remplaçant, ainsi que de la demande d'un congé d'absence et de la nomination d'un administrateur pendant l'absence du pays de Son Honneur sir Pantaléon Pelletier. Présentée le 11 janvier 1911.—*L'honorable M. Landry.* . . . . *Pas imprimée.*

88a. Réponse à adresse du Sénat, du 8 février 1911,—Copie de l'ordre en conseil prolongeant de deux mois le congé d'absence déjà obtenu par sir Pantaléon Pelletier; ainsi

VOLUME N° 23—*Suite.*

que copies de toute la correspondance échangée à ce sujet entre le gouvernement, Son Honneur le lieutenant-gouverneur de la province de Québec et l'administrateur actuel de la même province. Présentée le 14 février 1911.—*L'honorable M. Landry.*
Pas imprimée.

89. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 11 janvier 1911,—Copie de toute correspondance, lettres, télégrammes, rapports et documents de quelque nature que ce soit, entre les liquidateurs de la Charing Cross Bank, ou A. W. Carpenter, ou de qui que ce soit agissant en leur nom, et tout membre du cabinet ou fonctionnaire de l'Etat, en ce qui concerne les affaires du chemin de fer Atlantic, Quebec and Western; le Québec Oriental, ou la New Canadian Company, Limited. Présentée le 18 janvier 1911.—*M. Ames*.. .. ..*Pas imprimée.*

90. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 14 décembre 1910,—Etat indiquant le nombre de postes de télégraphie sans fil possédés par le gouvernement; où ils sont situés; le coût de chacun, et le revenu qui en provient; aussi, faisant connaître si quelques-uns de ces postes sont loués, à qui ils le sont, le loyer annuel, et la durée du bail. Présentée le 18 janvier 1911.—*M. Armstrong*.. .. ..*Pas imprimée.*

91. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 15 mars 1910,—Relevé faisant connaître les noms de toutes les personnes qui ont été condamnées à l'amende à cause des transgressions des règlements des pêcheries dans les eaux côtières des comtés de Pictou et de Cumberland, dans la Nouvelle-Ecosse, et de Westmoreland, Nouveau-Brunswick, au cours des années 1907, 1908 et 1909;—aussi, liste complète des amendes imposées, des argents perçus, et des amendes ou parties d'amendes remises, s'il en est, en chaque cas. De plus, copie de toutes les instructions émises, des rapports, documents et correspondance se rattachant à cette matière. Présentée le 18 janvier 1911.—*M. Rhodes*.. .. ..*Pas imprimée.*

91*a*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 11 janvier 1911,—Etat donnant les noms de toutes personnes qui ont payé l'amende pour infraction aux règlements des pêcheries sur le littoral de l'Ile du Prince-Edouard depuis 1900 jusqu'à date, le montant des amendes imposées, les deniers perçus et les amendes ou parties d'amendes remises dans chaque cas. Aussi, copie de toutes instructions émises et de tous rapports, correspondance et documents s'y rapportant en quelque manière. Présentée le 6 mars 1911.—*M. Fraser*.. .. ..*Pas imprimée.*

92. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 16 janvier 1911,—Copie de la liste donnant les noms de tous ceux à qui le ministère du Travail a adressé par la malle ou autrement des exemplaires de la *Gazette du Travail*, en 1910; aussi, liste des noms des correspondants qui envoient au ministère des articles sur les questions ouvrières pour servir à la *Gazette du Travail*. Présentée le 18 janvier 1911.—*M. Currie (Simcoe)*.. .. ..*Pas imprimée.*

93. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 7 décembre 1910,—Copie de toute correspondance et autres papiers et documents échangés entre le gouvernement et toutes autres personne ou personnes au cours de l'an dernier au sujet du dragage de la rivière Napanee, et de toutes instructions données par le ministre à ce sujet. Présentée le 18 janvier 1911.—*M. Wilson (Lennox et Addington)*.. .. .. ..*Pas imprimée.*

93*a*. Réponse à adresse de la Chambre des Communes, en date du 12 décembre 1910,—Copie de toute la correspondance, les devis, les soumissions, les arrêtés du conseil et les autres documents se rapportant à un contrat ou à des contrats donnés par le ministère des Travaux publics pour le dragage dans la baie Miramichi, N.-B., depuis la fin du dernier exercice financier. Présentée le 13 février 1911.—*M. Crocket*..*Pas imprimée.*

93*b*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 23 janvier 1911,—Rapport sommaire sur l'état des travaux de creusage exécutés dans la rivière des Prairies jusqu'à ce jour, faisant spécialement connaître la longueur, la profondeur et la largeur

VOLUME N° 23—*Suite.*

du chenal creusé jusqu'à date, et le montant dépensé pour ce travail. Présentée le 22 mars 1911.—*M. Wilson (Laval)*.. .. ..*Pas imprimée.*

93*c*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 23 janvier 1911,—Copie du rapport de l'ingénieur qui a fait l'exploration et préparé l'évaluation du coût des travaux à la Back River ou Rivières-des-Prairies, entre l'extrémité est de l'île de Montréal et le lac des Deux-Montagnes, dans la province de Québec, en vertu du projet de dragage et de creusement de la dite rivière; (2) relevé des détails des travaux et des dépenses encourues à ce jour, par rapport à cette entreprise; (3) coût estimatif des travaux qui restent à faire, et spécialement pour cette partie qui s'étend de Bord-à-Plouffe au lac des Deux-Montagnes. Présentée le 22 mars 1911.—*M. Monk.*

Pas imprimée.

93*d*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 11 janvier 1911,—Etat indiquant quelles sommes ont été payées au cours de la saison d'ouvrage des années de 1904 à 1910, inclusivement, à MM. Dussault et Lemieux, entrepreneurs de dragage, pour ouvrage accompli par l'*International*, drague du gouvernement louée par les dits entrepreneurs, en tant que les dites sommes peuvent être constatées. Présentée le 28 mars 1911.—*M. Sharpe (Ontario)*.. .. ..*Pas imprimée.*

94. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 26 janvier 1911,—Etat donnant la date de la première nomination de tous les gardiens de phares le long du fleuve et dans le golfe Saint-Laurent entre Québec et l'océan; aussi, leurs salaires actuels, avec indication, dans chaque cas, des articles qu'ils sont tenus de fournir pour le service des phares ou signaux, et le montant de l'indemnité qui leur est accordée pour cette fourniture. Aussi, les règles ou règlements qui pourvoient à l'augmentation régulière de leur salaire. Présentée le 19 janvier 1911.—*M. Monk*.. ..*Pas imprimée.*

94*a*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 26 janvier 1911,—Etat donnant les noms des gardiens des phares sur le Saint-Laurent, entre Québec et Montréal, depuis le 12 avril 1887, et le salaire annuel qui leur a été payé, respectivement, depuis cette même date du 12 avril 1887. Présentée le 27 février 1911.—*M. Blondin.*

Pas imprimée.

95. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 5 décembre 1910,—Copie d'un rapport de M. W. T. R. Preston, commissaire du commerce en Hollande, au sujet de l'établissement en Canada d'une compagnie appelée Netherlands Loan Company; copie de toutes communications échangées entre le ministère du Commerce ou tout autre ministère de l'administration et M. Preston au sujet de la question traitée dans ce rapport; copie de la correspondance entre M. Preston et toute personne ou toutes personnes en Hollande au sujet des transactions qu'une compagnie dite " Dutch Loan Company " se propose de faire en Canada; et copie de toutes correspondance ou communications de quelque autre nature que ce soit entre le gouvernement ou l'un de ses ministères et toutes autres personnes à ce sujet. Présentée le 19 janvier 1911.—*M. Monk*.. .. ..*Pas imprimée.*

95*a*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 22 novembre 1909,—Copie de toute correspondance, requêtes, rapports et observations écrites, en la possession du gouvernement, ou de l'un quelconque de ses ministères au sujet de la mission commerciale au Japon de W. T. R. Preston, en sa qualité de commissaire canadien du commerce, et des rapports du dit commissaire, en même temps que de tous autres rapports et dépêches reçus par le gouvernement touchant l'accomplissement de la dite mission. Présentée le 6 février 1911.—*M. Monk*.. .. ..*Pas imprimée.*

95*b*. Réponse supplémentaire à ordre de la Chambre des Communes, en date du 22 novembre 1909,—Copie de toute correspondance, requêtes, rapports et observations écrites, en la possession du gouvernement, ou de l'un quelconque de ses ministères au sujet de la mission commerciale au Japon de W. T. R. Preston, en sa qualité de commissaire canadien du commerce, et des rapports du dit commissaire, en même temps que de tous

VOLUME N° 23—*Fin.*

autres rapports et dépêches reçus par le gouvernement touchant l'accomplissement de la dite mission. Présentée le 13 février 1911.—*M. Monk*.. .. ..*Pas imprimée.*

95*c*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 6 février 1911,—Copie de toute correspondance échangée entre quelque ministère du gouvernement et M. W. T. R. Preston, commissaire du commerce en Hollande, au sujet de la Netherlands Loan Company, depuis la date de la dernière résolution adoptée par cette Chambre à ce sujet à cette session. Aussi, copie du document officiel émis par le gouvernement concernant la haute opinion des principales compagnies de prêt, de placement en ce qui concerne les terres agricoles de l'Ouest. Présentée le 23 février 1911.—*M. Monk.*

Pas imprimée.

VOLUME 24.

95*d*. Copie du traité de commerce et navigation entre la Grande-Bretagne et le Japon, signé à Londres le 3 avril 1911.—Présentée le 20 avril 1911 par l'honorable W. S. Fielding.. .. ..*Imprimée pour les documents parlementaires.*

95*e*. Documents se rapportant au traité avec le Japon. Présentés le 17 mai 1911, par l'honorable W. S. Fielding.. .. ..*Imprimés pour les documents parlementaires.*

96. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 11 janvier 1911,—Copie de toutes demandes, rapports, dossiers, correspondance, etc., concernant l'inscription ou la cancellation de la section 10 ¼ S.-O., township 38, rang 15, à l'ouest du 2me méridien. Présentée le 19 janvier 1911.—*M. Lake*.. .. ..*Pas imprimée.*

96*a*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 7 décembre 1910,—Copie de toutes demandes, correspondance et autres documents se rapportant aux sections 11, 12, 14, 22, 24, 28, 30, 32, 34 et 36, township 10, rang 22, à l'ouest du 4me méridien. Présentée le 1er février 1911.—*M. Wallace*.. .. ..*Pas imprimée.*

96*b*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 8 février 1911,—Copie de toutes lettres, télégrammes et correspondance entre le ministre de l'Intérieur ou quelqu'un de ses fonctionnaires, et M. J. Krenzer ou son procureur, ou un monsieur Wolf, et de tous rapports des fonctionnaires du dit ministère concernant la moitié sud de la section 28, township 27, rang 18, à l'ouest du 2me méridien principal; et aussi, de toute correspondance, lettres et télégrammes entre le ministère et un nommé Thomas Greenway ou son frère au sujet des dites terres, et de toute correspondance entre le ministère et ses fonctionnaires concernant les dites terres; et aussi, de tous papiers, rapports, correspondance et documents placés dans les archives du ministère depuis le 1er avril, au sujet du différend entre le dit Krenzer et le dit Greenway. Présentée le 22 février 1911.—*M. Staples*.. .. ..*Pas imprimée.*

97. Procès-verbaux de la conférence tenue à Washington les 9, 10, 11 et 12 janvier 1911, concernant l'application de la sentence arbitrale, rendue le 7 septembre 1910, au sujet des pêcheries côtières de l'Atlantique-nord, aux règlements existants du Canada et de Terre-Neuve. Présentés le 19 janvier 1911, par sir Allen Aylesworth.

Imprimés pour la distribution et les documents parlementaires.

97*a*. Copie d'un décret de l'exécutif en date du 21 janvier 1911, approuvé par Son Excellence le Gouverneur général en conseil, au sujet de changements dans les règlements de pêche faits en vertu de l'article 54 de la loi des Pêcheries, chapitre 45 des Statuts revisés du Canada, 1906, en conformité de la convention intervenue à la conférence tenue à Washington en janvier 1911. Aussi, copie de la dépêche de M. Boyce à lord Grey. Présentée le 25 janvier 1911, par l'honorable L. P. Brodeur.

Imprimée pour la distribution et les documents parlementaires.

97*b*. (1) Copie de la sentence arbitrale du Tribunal de La Haye touchant les pêcheries de l'Atlantique, rendue le 7 septembre 1910.

(2) Extraits des règlements spéciaux de la province de Québec, concernant les pêcheries.

VOLUME N° 24—*Suite.*

(3) Le protocole 30 contenant les dispositions des lois de Terre-Neuve et du Canada objectées par les autorités des Etats-Unis.

Sur motion de M. Brodeur, il est ordonné,—Que la règle soit suspendue et que les documents qui précèdent, par rapport à la sentence arbitrale du Tribunal de La Haye soient imprimés immédiatement et ne forment qu'une seule brochure avec les documents dont l'impression a été ordonnée à la séance de la Chambre du 25 janvier 1911. Présentée le 27 janvier 1911, par l'honorable L. P. Brodeur.

Imprimée pour la distribution et pour les documents parlementaires.

98. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 11 janvier 1911,—Copie de tous mémoires, requêtes et demandes reçus par le gouvernement depuis la dernière session, en faveur de l'agrandissement du canal Welland, ainsi que de tous mémoires, requêtes et résolutions, etc., en faveur de la construction du canal de la baie Georgienne. Présentée le 20 janvier 1911.—*M. Hodgins*.. .. ..*Pas imprimée.*

98*a*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 11 janvier 1911,—Copie du bail passé entre le gouvernement et la Canadian Light and Power Company au sujet du canal de Beauharnois. Présentée le 20 janvier 1911.—*M. Lortie.*

Pas imprimée.

98*b*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 23 janvier 1911,—Etat faisant connaître: (1) toutes les sommes payées par les concessionnaires du canal Beauharnois à titre de loyer ou droits à la Couronne pour les privilèges à eux cédés par le gouvernement sur le dit canal, ou payées par leurs ayants cause durant la jouissance des dits privilèges depuis la concession; (2) toutes les sommes payées ou dépensées par le gouvernement par rapport au dit canal depuis la date de la dite concession; (3) toutes les sommes maintenant dues à la Couronne par les concessionnaires ou leurs ayants cause pour l'usage du dit canal, ou à son sujet. Présentée le 7 février 1911.—*M. Monk*.. .. ..*Pas imprimée.*

98*c*. Réponse supplémentaire à ordre de la Chambre des Communes, en date du 11 janvier 1911.—Copie de tous mémoires, requêtes et demandes reçus par le gouvernement depuis la dernière session, en faveur de l'agrandissement du canal Welland, ainsi que de tous mémoires, requêtes et résolutions, etc., en faveur de la construction du canal de la baie Georgienne. Présentée le 10 février 1911.—*M. Hodgins*.. .. ..*Pas imprimée.*

98*d*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 1er février 1911,—Copies de tous baux, conventions et contrats conclus avec toute personne, personnes, compagnie ou corporation, concédant par bail ou autrement des pouvoirs hydrauliques sur ou le long du canal de la vallée de la Trent, et aussi, de toute correspondance à ce sujet. Présentée le 9 mars 1911.—*M. Roche*.. .. ..*Pas imprimée.*

98*e*. Réponse à adresse de la Chambre des Communes, en date du 23 janvier 1911,—Copie de toute correspondance concernant l'affermage ou l'aliénation du canal de Beauharnois, de tous rapports demandés par le gouvernement et fournis, au sujet de la dite aliénation, par des experts, fonctionnaires des ministères ou autres, de tous décrets du conseil concernant la dite aliénation, et de l'acte ou des actes entre la Couronne et les concessionnaires au sujet du dit affermage ou aliénation comme aussi de tous transferts de leurs droits et privilèges par les concessionnaires primitfs. Présentée le 14 mars 1911.—*M. Monk*.. .. ..*Pas imprimée.*

99. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 12 décembre 1910,—Relevé des sommes payées par les différents ministères de l'administration, depuis le 1er janvier 1908, aux sociétés légales qui suivent, ou à l'un des membres des dites sociétés, avec mention de la nature des services professionnels rendus en chaque instance: MM. Dandurand, Hibbard et Cie, Montréal; Stewart, Cox et MvKenna, Montréal; Smith, Markay et Cie, Montréal; Hibbard, Boyer et Gosselin, Montréal. Présentée le 23 janvier 1911.—*M. Reid (Grenville)*.. .. ..*Pas imprimée.*

VOLUME N° 24—*Suite.*

100. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 14 décembre 1910,—Etat indiquant quel a été le coût du Sénat du Canada, chaque année depuis l'année fiscale 1896, sous les chapitres suivants; nombre des sénateurs, indemnité, frais de route, impressions, personnel et dépenses casuelles. Présentée le 2 janvier 1911.—*L'honorable M. Foster.. .. ..Pas imprimée.*

101. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 16 janvier 1911,—Etat donnant les noms des consuls des Etats-Unis, ou officiers consulaires, dans le Canada; le district sur lequel s'étend l'autorité consulaire de chacun d'eux; la liste des honoraires exigés par eux pour leurs certificats d'exportations aux Etats-Unis, et le nombre d'exportations de marchandises, certifiées par eux et expédiées sous le couvert de leurs certificats au cours de l'année 1910. Présentée le 24 janvier 1911.—*M. Rhodes.*
Pas imprimée.

102. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 7 décembre 1910,—Copie de toutes les entrées de douane faites à Vancouver, C.-B., pour marchandises passées franc de droit par chacune des personnes suivantes durant chacune des années de 1901 à 1910, inclusivement:—1. Robert Kelly, lui-même, ou par un agent ou un courtier en douane en son nom; 2. Kelly, Douglas et Cie, ou un agent, ou un courtier en douane en leur nom; 3. L'un des ministères, ou tous les ministères de l'administration fédérale; 4. Toute autre personne, ou maison de commerce, ou société ou courtier, à qui il a été permis de faire des entrées de cette nature à Vancouver, C.-B., durant la période précitée, en alléguant que ces marchandises étaient destinées à l'administration fédérale. Présentée le 24 janvier 1911.—*M. Barnard.. .. ..Pas imprimée.*

102*a*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 23 janvier 1911,—Etat faisant connaître la valeur moyenne imposable en 1896 et 1910, respectivement, (1) de chaque article ou produit énuméré dans les annexes de la loi des Douanes sur lesquels un droit *ad valorem* était exigible; (2) le taux des droits; (3) la somme sur laquelle les droits ont été payés; (4) les droits perçus chaque année, avec les totaux respectifs, dans les item (3) et (4). Présentée le 13 février 1911.—*L'honorable M. Foster.*
Pas imprimée.

103. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 7 décembre 1910,—Relevé contenant les noms, l'âge respectif, la date de nomination, et le salaire des employés de session de la Chambre des Communes. Présentée le 25 janvier 1911.—*M. Sproule.*
Pas imprimée.

103*a*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 13 février 1911,—Etat indiquant les noms et domiciles de tous les employés sessionnels dans la Chambre des Communes à dater de la session qui a suivi les élections de 1893 et pendant chaque année subséquente jusqu'à la présente session inclusivement; leurs domiciles permanents; leurs salaires; leur transfert, dans chaque cas, soit à d'autres fonctions dans le personnel sessionnel, soit à un emploi permanent dans quelque ministère; les dates de chacune de ces nominations ou transferts; sur quelle recommandation chacune de ces nominations a été faite; leur révocation (s'il en est), et le motif de la révocation. Présentée le 13 février 1911.—*L'honorable M. Foster.. .. ..Pas imprimée.*

104. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 5 décembre 1910,—Etat donnant la date de l'ouverture et de la prorogation du Parlement, chaque année depuis 1896 jusqu'à 1910, et le nombre de jours pendant lesquels la Chambre et le Sénat ont siégé pendant chacune des dites années. Présentée le 27 janvier 1911.—*L'honorable M. Foster.. .. ..Pas imprimée.*

105. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 23 janvier 1911,—Copie de toutes lettres, télégrammes, correspondance, requêtes et communications se rapportant en quelque manière que ce soit à l'établissement ou au maintien de la route postale entre le bureau de poste d'Athol et South-Athol, comté de Cumberland, N.-E. Présentée le 27 janvier 1911.—*M. Rhodes.. .. ..Pas imprimée.*

VOLUME N° 24—*Suite.*

106. Réponse à adresse de la Chambre des Communes, en date du 11 janvier 1911,—Copie de tous mémoires, télégrammes et correspondance échangés entre le gouvernement du Canada, ou l'un de ses membres, et les gouvernements provinciaux de l'Alberta et de la Saskatchewan, ou l'un ou l'autre de ces gouvernements ou de leurs membres relativement au contrôle demandé par les dits gouvernements provinciaux concernant les terres, les forêts, les forces hydrauliques, les mines de charbon et autres mines, aussi bien que toute autre ressource naturelle actuellement comprise dans les limites respectives des dites provinces. Présentée le 27 janvier 1911.—*M. Herron.. ..Pas imprimée.*

106*a*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 13 février 1911,—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement fédéral, ou l'un de ses membres, et les gouvernements provinciaux de l'Alberta et de la Saskatchewan, ou l'un ou l'autre d'entre eux, ou l'un de leurs membres, au sujet de l'administration à être exercée par ces gouvernements provinciaux sur les terres, les forêts, les forces hydrauliques, le charbon et les autres minéraux, ou l'une quelconque des ressources naturelles, qui se trouvent dans les limites respectives des dites provinces, non compris les terres des écoles. Présentée le 20 février 1911.—*M. Lake.. .. ..Pas imprimée.*

107. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 23 janvier 1911,—Copie de toute correspondance échangée entre le ministre de la Justice et le procureur général de la Nouvelle-Ecosse au sujet du changement projeté dans la constitution de la cour d'Amirauté pour cette province. Présentée le 30 janvier 1911.—*M. McKenzie.*

Pas imprimée.

108. Réponse à adresse de la Chambre des Communes, en date du 5 décembre 1910,—Copie de la proclamation du Gouverneur en conseil établissant une date pour l'entrée en vigueur de la loi modifiant l'Acte des chemins de fer, 1903, chapitre 31 des Statuts du Canada de 1904, ainsi qu'il est édicté par l'article 2 de cette loi. Présentée le 30 janvier 1911.—*M. Lennox.. .. ..Pas imprimée.*

109. Réponse à adresse de la Chambre des Communes, en date du 11 janvier 1911,—Etat donnant (*a*) un précis historique des négociations relatives au commerce de réciprocité qui se sont poursuivies depuis 1900 entre le gouvernement du Canada et celui de l'Australie; (*b*) aussi, copie des télégrammes officiels sur le même sujet échangés entre les deux gouvernements, ou entre leurs représentants officiels, depuis la conférence impériale de 1907. Présentée le 31 janvier 1911.—*M. Ames.. .. ..Pas imprimée.*

109*a*. Correspondance officielle concernant la convention douanière entre les Etats-Unis et le Canada, 1911. Présentée le 1er février 1911, par l'honorable W. S. Fielding.

Pas imprimée.

109*b*. Correspondance et états se rattachant à la convention douanière entre les Etats-Unis et le Canada, 1911. Présentés le 6 février 1911, par l'honorable W. S. Fielding.

Imprimés pour la distribution et pour les documents parlementaires.

109*c*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 27 février 1911,—Relevé montrant (*a*) le commerce total, (*b*) les importations et (*c*) les exportations pour chacune des années de 1846 à 1876, ces deux années comprises, entre les possessions de l'Amérique Britannique du Nord (à l'exception de Terre-Neuve) et (*a*) le Royaume-Uni, (*b*) les Etats-Unis d'Amérique et (*c*) les autres pays respectivement. Présentée le 14 mars 1911.—*M. Borden.. .. ..Pas imprimée.*

110. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 16 janvier 1911,—Copie de toute correspondance échangée entre le ministère des Finances ou l'un de ses fonctionnaires ou l'un des membres du cabinet et toute personne ou corporation au sujet de l'incorporation de la Farmer's Bank, ou relativement à toute circonstance se rattachant à l'octroi de sa charte. Présentée le 1er février 1911.—*L'honorable M. Foster.*

Pas imprimée

110*a*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 23 janvier 1911,—Copie de toute la correspondance échangée entre le gouvernement ou l'un de ses membres, ou l'un

VOLUME N° 24—*Suite.*

quelconque des fonctionnaires du ministère des Finances et toute personne ou association au sujet de la conduite et des affaires de la Farmers' Bank depuis la date de son organisation. Présentée le 1er février 1911.—*L'honorable M. Foster..Pas imprimée.*

110*b*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 23 janvier 1911,—Copie du rapport entier et des décisions du curateur de la Farmers' Bank, jusqu'au moment où il a été nommé, par les actionnaires, liquidateur de cette banque, et que le ministre des Finances a droit d'exiger en vertu de l'article 122 de la loi des Banques. Présentée le 1er février 1911.—*L'honorable M. Foster*

Imprimée pour la distribution et pour les documents parlementaires.

110*c* Réponse à adresse de la Chambre des Communes, en date du 16 janvier 1911,—Copie de toutes demandes, pétitions, lettres, télégrammes et autres documents ou correspondance, ainsi que de tous décrets du conseil et certificats concernant ou se rapportant à l'établissement de la Farmers' Bank of Canada et ses opérations. Présentée le 1er février 1911.—*M. Taylor (Leeds).*

Imprimée pour la distribution et pour les documents parlementaires.

111. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 7 décembre 1910,—Etat donnant le coût total jusqu'à date des quais à North-Bay, Burks-Falls et Maganawan, Ont., le nom, la date de la nomination et le salaire du gardien du quai dans chaque cas; la liste des honoraires exigés du public ou autre pour usage du quai dans chaque cas; et aussi, un état détaillé des recettes provenant de chaque quai en 1907, 1908 et 1909, avec les noms des personnes qui ont payé ces honoraires, et la raison de ces paiements. Présentée le 2 février 1911.—*M. Arthurs.. .. ..Pas imprimée.*

112. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 23 janvier 1911,—Copie de toute la correspondance échangée depuis le 1er janvier 1909 avec le ministère de la Justice ou les fonctionnaires de ce ministère demandant ou appuyant une demande d'augmentation de paie pour les employés du pénitencier de New-Westminster; aussi, de tous les rapports ou recommandations à ce sujet de la part de l'un quelconque des fonctionnaires du ministère; aussi, de tous les rapports faits, durant la période indiquée, par le grand jury à New-Westminster au sujet des conditions existant au dit pénitencier. Présentée le 3 février 1911.—*M. Taylor (New-Westminster).*

Pas imprimé

113. Compte rendu de la conférence entre la délégation des cultivateurs et le premier ministre et les membres du gouvernement tenue dans la Chambre des Communes le 16 décembre 1910, ainsi que la correspondance qui a précédé cette conférence. Présenté le 6 février, par le Très honorable sir Wilfrid Laurier.

Imprimé pour la distribution et pour les documents parlementaires.

113*a*. Compte rendu des délibérations entre la députation des producteurs de fruits et de légumes et le premier ministre et les membres du cabinet, tenues à la Chambre des Communes le 10 février courant. Présenté le 21 février 1911, par le Très honorable sir Wilfrid Laurier..*Imprimé pour la distribution et pour les documents parlementaires.*

113*b*. Mémoire présenté par les propriétaires d'établissements de salaisons d'Ontario et de Québec, lors d'une entrevue avec les membres du cabinet, lundi, le 13 février 1911. Présenté le 21 février 1911, par le Très honorable sir Wilfrid Laurier.

Imprimé pour la distribution et pour les documents parlementaires.

114. Réponse à adresse du Sénat du 12 janvier 1911,—Copie de l'ordre en conseil nommant Son Honneur le juge Jetté, administrateur de la province de Québec, pendant l'absence de sir Pantaléon Pelletier, ainsi que copie de toute instruction quelconque en rapport avec telle nomination. Présentée le 19 janvier 1911.—*L'honorable M. Landry.*

Pas imprimée.

115. Réponse à adresse du Sénat du 17 janvier 1911,—Demandant la date de la publication et de la distribution aux membres du parlement de l'édition anglaise et de l'édition

VOLUME N° 24—*Suite.*

française des débats du Sénat et de la Chambre des Communes depuis l'année 1900 jusqu'à date. Présentée le 25 janvier 1911.—*L'honorable M. Landry.. .. ..Pas imprimée.*

115*a*. Réponse à ordre du Sénat du 17 janvier 1911,—Etat indiquant année par année depuis l'année 1900 jusqu'à ce jour, la date de la publication et de la distribution aux membres du parlement:—

1. De l'édition anglaise des Journaux du Sénat;
2. De l'édition française des mêmes;
3. De l'édition anglaise des Journaux de la Chambre des Communes;
4. De l'édition française des mêmes. Présentée le 14 février 1911.—*L'honorable M. Landry.. .. ..Pas imprimée.*

115*b*. Réponse à ordre du Sénat du 17 janvier 1911,—Etat indiquant année par année depuis 1900 jusqu'à ce jour, la date de la publication et de la distribution aux membres du parlement:—

1. De l'édition anglaise des Journaux du Sénat;
2. De l'édition française des mêmes;
3. De l'édition anglaise des Journaux de la Chambre des Communes;
4. De l'édition française des mêmes. Présentée le 14 février 1911.—*L'honorable M. Landry.. .. ..Pas imprimée.*

116. Réponse à adresse du Sénat du 17 janvier 1911,—Etat indiquant le nombre des demandes de divorce et des divorces accordés par le parlement du Canada de 1894 à 1910. Présentée le 24 janvier 1911.—*L'honorable M. McSweeney.. .. ..Pas imprimée.*

117. Réponse à une adresse du Sénat du 22 avril 1910,—Etat indiquant les dépenses encourues et la date de chacun des paiements faits par le gouvernement pour l'installation électrique dans chacune des pièces du bureau de l'immigration à Québec pendant les années 1908 et 1909. Présentée le 31 janvier 1911.—*L'honorable M. Landry.*

Pas imprimée.

118. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 16 janvier 1911,—Relevé faisant connaître quelle somme d'argent a été payée entre mai 1896 et le 31 mars 1909, par le gouvernement à M. F. H. Chrysler, C.R., pour services professionnels, et quelle somme au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1910; quelle somme depuis le 31 mars 1910; si le gouverneemnt doit quelque chose actuellement à M. Chrysler, et combien il lui doit; si M. Chrysler est employé actuellement par le gouvernement, en sa qualité professionnelle, de quelles causes ou transactions il est chargé. Présentée le 6 février 1911.—*M. Blair.. .. ..Pas imprimée.*

119. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 25 janvier 1911,—Relevé faisant connaître:—

1. Quelle quantité de blé a été exportée du Canada au cours des années expirées le 31 d'août 1908, 1909, 1910.

2. Quelle quantité de blé a été exportée du Canada par des ports des Etats-Unis en 1908, 1909, 1910; quels sont ces ports et quelle est la quantité exportée de chaque port.

3. Combien d'élévateurs à grain se trouvent aux points terminaux de Port-Arthur et de Fort-William, et quel est le nom de chacun.

4. Quelle quantité de grain a été expédiée de chacun des élévateurs à Port-Arthur et à Fort-William en 1908, 1909, 1910, et quel est le nom de chaque élévateur.

5. Quelle quantité de blé exportée du Canada en 1908, 1909, 1910, n'a pas été expédiée par les élévateurs à Port-Arthur et Fort-William.

6. Combien d'hommes sont employés par le gouvernement aux élévateurs de Port-Arthur et de Fort-William, et quel est le chiffre total des gages payés à ces hommes par année. Présentée le 7 février 1911.—*M. Schaffner.*

Imprimée pour les documents parlementaires.

VOLUME N° 24—*Suite.*

120. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 18 janvier 1911,—Etat indiquant, depuis 1904, combien de personnes venant du comté de Grey-sud ont été nommées par le gouvernement, avec mention des noms, des postes confiés et des appointements. Présentée le 9 février 1911.—*M. Blain*.. .. ..*Pas imprimée.*

120*a*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 25 janvier 1911,—Etat donnant les noms et prénoms des employés permanents ou temporaires nommés à Québec depuis le 1er janvier 1905, dans le ministère des Postes, dans celui des Douanes, du Revenu de l'Intérieur et des Travaux publics; l'âge et le lieu de résidence de ces employés au moment de leur nomination; les dates et la nature des permutations, promotions ou augmentations de salaires accordées à ces employés depuis leur nomination. Présentée le 15 février 1911.—*M. Lachance*.. .. ..*Pas imprimée.*

120*b*. Réponse supplémentaire à ordre de la Chambre des Communes, en date du 18 janvier 1911,—Etat indiquant, depuis 1904, combien de personnes venant du comté de Grey-sud ont été nommées par le gouvernement, avec mention des noms, des postes confiés et des appointements. Présentée le 2 février 1911.—*M. Blain*.. .. ..*Pas imprimée.*

120*c*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 23 janvier 1911,—Etat indiquant combien de nominations de personnes du comté de Wentworth ont été faites depuis 1904, les noms de ces personnes, leur emploi et le salaire ou rémunération de chacune d'elles. Présentée le 27 février 1911.—*M. Blain*.. .. ..*Pas imprimée.*

121. Réponse à adresse du Sénat du 24 novembre 1910.—Copie de tous ordres en conseil, de toutes décisions rendues par le conseil militaire ou par quelqu'un de ses membres et de toute correspondance quelconque au sujet de la garde et de l'escorte d'honneur demandées en août et septembre derniers à l'occasion de la visite à Québec et à Montréal de Son Eminence le cardinal Vannutelli. Présentée le 10 février 1911.—*L'honorable M. Landry*.. .. ..*Pas imprimée.*

122. Réponse à adresse du Sénat du 1er février 1911,—Copie des requêtes présentées par la chambre de commerce de Québec ou des résolutions adoptées par elle dans le cours de novembre et de décembre derniers et transmises au très honorable premier ministre de ce pays ainsi que de la correspondance échangée au sujet de ces résolutions. Présentée le 7 février 1911.—*L'honorable M. Landry*.. .. ..*Pas imprimée.*

123. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 11 janvier 1911,—Copie de toutes lettres, arrangements, télégrammes ou mémoires au sujet de demandes pour pouvoirs hydrauliques sur la rivière du Coude, à l'ouest de Calgary. Présentée le 13 février 1911.—*M. McCarthy*.. .. ..*Pas imprimée*

123*a*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 18 janvier 1911,—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement, ou l'un de ses membres, et le conseil municipal de Calgary, ou l'un de ses membres, au sujet du contrôle restrictif du débit de l'eau de la rivière du Coude au-dessus de la prise établie par la dite ville relativement à son aqueduc. Présentée le 16 février 1911.—*M. McCarthy*..*Pas imprimée.*

124. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 26 janvier 1911,—Etat indiquant quelles sommes ont été payées par les différents ministères à la Sherwin Williams Company, pour peinture et autres marchandises au cours des années 1906, 1907, 1908, 1909 et 1910. Présentée le 14 février 1911.—*M. Bryce*.. .. ..*Pas imprimée.*

125. Réponse à ordre du Sénat du 18 janvier 1911,—Etat répondant aux questions suivantes:—

1. En 1884, un statut fédéral (47 Vic., ch. 78) a-t-il consacré l'existence légale de la Compagnie du pont de Québec?

2. En 1901, un autre statut fédéral (1 Ed. VII, ch. 81), n'a-t-il pas également donné le jour à une compagnie connue sous le nom de " Compagnie de terminus et de chemin de fer de Québec ".

3. En 1903, après avoir été pendant deux ans complètement distinctes l'une de l'autre, les deux compagnies précitées ne se fusionnèrent-elles pas l'une dans l'autre

VOLUME N° 24—*Suite.*

pour constituer une compagnie nouvelle à laquelle un statut fédéral (3 Ed. VII, ch. 177) donna le nom de " Compagnie du pont et du chemin de fer de Québec ".

4. N'est-ce pas pendant cette même année de 1903 que furent signées entre le gouvernement et la Compagnie du pont et du chemin de fer de Québec, ces conventions qui donnèrent au gouvernement le pouvoir de se substituer à la Compagnie du pont et de parfaire à un moment donné la colossale entreprise de la construction d'un pont sur le Saint-Laurent, près de Québec?

5. Cette substitution du gouvernement à une compagnie privée ne fut-elle pas consacrée par une législation fédérale en 1908 lors de l'adoption par le parlement du chapitre 59 de la 7-8 Edouard VII?

6. En vertu de cette dernière législation, le Gouverneur en conseil a-t-il adopté un arrêté stipulant qu'il s'emparait de la totalité de l'entreprise, de l'actif, des biens et des concessions de la dite compagnie du pont et du chemin de fer de Québec?

7. Quand cet arrêté en conseil a-t-il été adopté?

8. De quoi se compose la totalité de l'entreprise, l'actif, les biens et les concessions de la dite compagnie dont parle la loi?

9. Est-ce qu'une partie quelconque de cette totalité de l'entreprise, de l'actif, des biens et des concessions de la compagnie a été transportée à la Compagnie du Grand-Tronc-Pacifique ou à la Commission du Transcontinental-National?

10. Quelle est la partie ainsi transportée?

11. Comprend-elle le pont ou quelques-unes des lignes des chemins de fer partant du pont et aboutissant à la cité de Québec ou à quelque endroit du parcours du chemin de fer Pacifique-Canadien au nord et du chemin du Grand-Tronc au sud du fleuve?

12. La construction du pont et des lignes de chemin de fer partant du pont, du nord et au sud du fleuve Saint-Laurent, n'est-elle pas plutôt du ressort exclusif du gouvernement qui en a gardé l'entier contrôle? Présentée le 14 février 1911.—*L'honorable M. Landry*.. .. ..*Pas imprimée.*

125*a*. Réponse à adresse du Sénat du 22 février 1911.—Copie de l'ordre en conseil en date du 17 août 1908, autorisant le transfert au gouvernement du pont de Québec et de tous les biens, franchises et privilèges alors la propriété de la Compagnie du pont et du chemin de fer de Québec. Présentée le 8 mars 1911.—*L'honorable M. Landry.. ..Pas imprimée.*

126. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 7 décembre 1910,—Copie de tous papiers, rapports, évaluations, plans, documents, contrats, annonces, soumissions, offres et lettres concernant la vente et la disposition de la propriété appelée Ferme Baby, achetée par le gouvernement pour y ériger des casernes à Toronto, et récemment vendue par le gouvernement,—et plus particulièrement copie de toute correspondance, évaluations ou opinions quant à la valeur de la dite propriété et à la manière d'en disposer. Aussi, copie des annonces publiées, y compris le nombre des insertions et les noms des journaux qui les ont publiées, en la possession du ministère de la Milice ou de tout autre ministère du gouvernement. Présentée le 10 février 1911.—*M. Macdonell.*
Pas imprimée.

127. Réponse à ordre du Sénat du 17 janvier 1911,—Etat indiquant dans autant de colonnes distinctes:—

1. Les noms de tous les départements de ministères tenus par la loi de déposer devant le parlement des rapports de leurs opérations annuelles;

2. La date fixée par la loi pour le dépôt de tels rapports;

3. La date du dépôt de tels rapports pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1910, mentionnant si c'est l'édition anglaise ou l'édition française qui a été ainsi déposée;

4. La date de la publication et de la distribution de l'édition française de tels rapports;

VOLUME N° 24—*Suite.*

5. Les titres des rapports qui, au 15 janvier 1911, neuf mois et demi après l'exercice financier se terminant le 31 mars 1910, n'ont pas encore été publiés en français;

6. Les titres des rapports qui au 15 janvier 1911, vingt et un mois et demi après l'exercice financier se terminant le 31 mars 1909, n'ont pas encore été publiés en français. Présentée le 16 février 1911.—*L'honorable M. Landry*.. .. ..*Pas imprimée.*

128. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 26 janvier 1911,—Etat donnant, en ce qui concerne la Compagnie du chemin de fer Atlantique, Québec et Occidental, la Compagnie du chemin de fer de Québec et Oriental et la New Canadian Company, la date de la charte, et copie de la charte et de ses divers amendements subséquents, de toutes pétitions, correspondance, demandes et autres papiers ou données concernant l'octroi de subventions; aussi, tous contrats pour construction, les subventions accordées, les divers paiements à compte de ces subventions, les dates des paiements et les noms des personnes en faveur desquelles des chèques ont été émis; copie des rapports et certificats d'ingénieurs en vertu desquels les paiements ont été autorisés dans chaque cas; le nombre de milles complétés, le nombre de milles actuellement exploités, le nombre de milles à terminer, le coût total jusqu'à date et le coût estimatif des travaux lorsque complétés, et la condition actuelle du chemin. Aussi, les noms des actionnaires, directeurs et officiers de chacune des dites compagnies, le capital souscrit et versé par chaque souscripteur, les montants payés chaque année aux directeurs et aux officiers à titre d'honoraires ou de salaires, et le montant payé pour promouvoir les intérêts de chacune des dites compagnies, et toutes autres dépenses en détail. Aussi, les recettes et dépenses annuelles d l'exploitation de ces lignes, s'il en est. Présentée le 17 février 1911.—*L'honorable M. Foster*.. .. ..*Pas imprimée.*

128*a*. Réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 23 janvier 1911,—Etat donnant, en ce qui concerne la Compagnie du chemin de fer Atlantique, Québec et Occidental, la Compagnie du chemin de fer Québec et Oriental et la New Canadian Company, la date de la charte, et copie de la charte et de ses divers amendements subséquents, de toutes pétitions, correspondance, demandes et autres papiers ou données concernant l'octroi de subventions; aussi, tous contrats pour construction, les subventions accordées, les divers paiements à compte de ces subventions, la date des paiements et les noms des personnes en faveur desquelles des chèques ont été émis; copie des rapports et certificats d'ingénieurs en vertu desquels les paiements ont été autorisés dans chaque cas; le nombre de milles complétés, le nombre de milles actuellement exploités, le nombre de milles à terminer, le coût total jusqu'à date et le coût estimatif des travaux lorsque complétés, et la condition actuelle du chemin. Aussi, les noms des actionnaires, directeurs et officiers de chacune des dites compagnies, le capital souscrit et versé par chaque souscripteur, les montants payés chaque année aux directeurs et aux officiers à titre d'honoraires ou de salaires, et le montant payé pour promouvoir les intérêts de chacune des dites compagnies, et toutes autres dépenses en détail. Aussi, les recettes et dépenses annuelles de l'exploitation de ces lignes, s'il en est. Présentée le 17 mars 1911.—*L'honorable M. Foster*.. .. ..*Pas imprimée.*

128*b*. Réponse supplémentaire à ordre du 23 janvier 1911,—Etat donnant, en ce qui concerne la Compagnie du chemin de fer Atlantique, Québec et Occidental, la Compagnie du chemin de fer de Québec et Oriental et la New Canadian Company, la date de la charte, et copie de la charte et de ses divers amendements subséquents, de toutes pétitions, correspondance, demandes et autres papiers ou données concernant l'octroi de subventions; aussi, tous contrats pour construction, les subventions accordées, les divers paiements à compte de ces subventions, la date des paiements et les noms des personnes en faveur desquelles des chèques ont été émis; copie des rapports et certificats d'ingénieurs en vertu desquels les paiements ont été autorisés dans chaque cas; le nombre de milles complétés, le nombre de milles actuellement exploités, le nombre de milles à terminer, le coût total jusqu'à date et le coût estimatif des travaux lorsque complétés,

VOLUME N° 24—*Suite.*

et la condition actuelle du chemin. Aussi, les noms des actionnaires, directeurs et officiers de chacune des dites compagnies, le capital souscrit et versé par chaque souscripteur, les mandats payés chaque année aux directeurs et aux officiers à titre d'honoraires ou de salaires, et le montant payé pour promouvoir les intérêts de chacune des dites compagnies, et toutes autres dépenses en détail. Aussi, les recettes et dépenses annuelles de l'exploitation de ces lignes, s'il en est. Présentée le 28 mars 1911.—*L'honorable M. Foster.. .. ..Pas imprimée.*

129. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 19 janvier 1910.—Etat indiquant en ce qui concerne la construction de salles d'exercices, ou de salles d'armes et la location de sites pour camps d'instruction, en combien de cas, et lesquels, des municipalités, des régiments ou des particuliers ont contribué à leur coût, depuis 1904, soit par voie de concession, de sites ou d'argent, et jusqu'à quel montant. Présentée le 20 février 1911.—*M. Worthington.. .. ..Pas imprimée.*

130. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 23 janvier 1911,—Copie de toute correspondance avec le ministère de l'Intérieur ou quelqu'un de ses fonctionnaires au sujet des scrips pour métis, numéros A 8931 et A 9970, émis en faveur de Joseph William Malbœuf, et de tous documents se rapportant en quelque manière aux dits scrips. Présentée le 20 février 1911.—*M. Martin (Régina).. .. ..Pas imprimée.*

130*a*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 18 janvier 1911,—Copie de toute correspondance, rapports, lettres, télégrammes et autres documents échangés entre le très révérend George Holmes, D.D., du Petit-lac-de-l'Esclave, ou en son nom, et le ministre de l'Intérieur, ou quelque fonctionnaire ou employé temporaire du gouvernement, au sujet de l'émission ou de demande de scrip en faveur de métis. Présentée le 22 février 1911.—*M. Ames.. .. ..Pas imprimée.*

131. Réponse à ordre du Sénat du 9 février 1911.—Etat indiquant l'importation des Etats-Unis, par le Canada, durant l'année 1910, des produits suivants:—

1. Bœuf et bétail sur pied. 2. Moutons. 3. Volailles. 4. Jambons. 5. Porcs. 6. Bacon. 7. Farine. 8. Blé. 9. Orge.

Ainsi que la valeur de ces deux articles.

Indiquant aussi l'importation correspondante de ces produits, du Canada aux Etats-Unis, avec leur valeur comparée. Présentée le 22 février 1911.—*L'honorable M. Macdonald (C.-B.).. .. ..Imprimée pour les documents parlementaires.*

131*a*. Réponse à ordre du Sénat du 10 février 1910,—Etat indiquant dans autant de colonnes distinctes pour chacune des cinq dernières années écoulées, avec en outre une colonne additionnelle contenant la moyenne d'icelles:—

I. La quantité et la valeur de chacun des produits suivants:—

1. Animaux vivants. 2. Porcs et bacon. 3. Pommes de terre. 4. Œufs. 5. Beurre. 6. Fromage. 7. Sucre d'érable. 8. Fruits. 9. Produits maraîchers. 10. Foin. 11. Blé. 12. Farine. 13. Avoine. 14. Autres produits naturels 15. Instruments aratoires.

De provenance canadienne, exportés:— (*a*) Aux Etats-Unis. (*b*) Sur le marché anglais. (*c*) Aux autres pays.

II. La quantité et la valeur des mêmes articles ci-dessus énumérés, avec en outre le montant des droits perçus sur chacun d'eux, importés dans le pays pour la consommation et venant:—(*a*) Des Etats-Unis. (*b*) Des Iles Britanniques. (*c*) Des autres pays. Présentée le 14 mars 1911.—*L'honorable M. Landry.. .. ..Pas imprimée.*

132. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 23 janvier 1911,—Copie de toute correspondance entre le ministère de l'Intérieur ou quelqu'un de ses fonctionnaires et toutes autres personnes concernant le bois situé sur le homestead de Fanny Louise Irwin, dans le district de Chilliwack, C.-B., et de toutes instructions données à des avocats d'émettre un bref en cour d'échiquier pour l'annulation des droits de coupe non réservés dans la concession de ce homestead par la Couronne. Présentée le 20 février 1911.—*M. Taylor (New Westminster).. .. ..Pas imprimée.*

VOLUME N° 24—*Suite.*

133. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 18 janvier 1911,—Relevé faisant connaître la superficie totale (en acres) des terres des écoles vendues dans les provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan au cours de chacune des années 1906, 1907 et 1908, avec le prix moyen des ventes; aussi, un relevé des ventes de ces terres dans chacune de ces provinces depuis le 1er janvier 1909 à ce jour, avec mention de l'endroit et de la date des dites ventes; la description de la terre vendue, la mise à prix, et le prix réalisé; la superficie du terrain, dans chaque township, où se trouvent ces terres des écoles, qui était en culture au moment où il a été décidé de vendre les terres des écoles qui s'y trouvaient. Présentée le 20 février 1911.—*M. McCarthy.. ..Pas imprimée.*

134. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 15 décembre 1909,—Copie de tous papiers, lettres, télégrammes, documents, pétitions, rapports et correspondance au sujet de la nomination par le gouvernement d'un peseur à Montréal. Présentée le 20 février 1911.—*M. Armstrong.. .. ..Pas imprimée.*

135. Réponse supplémentaire à ordre de la Chambre des Communes, en date du 28 février 1910,—Relevé donnant le nombre de personnes à l'emploi de chaque ministère de l'administration publique, au cours de l'année 1909, aux chapitres suivants:—(*a*) Fonctionnaires civils à Ottawa; (*b*) fonctionnaires civils en dehors d'Ottawa; (*c*) en emploi défini et régulier, mais non compris dans la loi du Service Civil, en les classifiant par groupes distincts quant au service; (*d*) ceux qui ont été employés temporairement ou d'une manière intermittente, avec mention de l'ouvrage distinct de chaque groupe. Aussi, la somme totale payée pour chacune des classes susdites. Présentée le 20 février 1911.—*L'honorable M. Foster.. .. ..Pas imprimée.*

136. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 30 janvier 1911,—Relevé faisant connaître, pour chaque année de la période durant laquelle le steamer *Minto* a été employé au service d'hiver entre l'Ile du Prince-Edouard et la Nouvelle-Ecosse:—(*a*) quelle a été la quantité totale de charbon livré à bord du navire à Pictou, et quel en a été le coût; (*b*) quel a été le coût total du chargement du charbon à bord; (*c*) quelle a été la quantité du fret chargé et déchargé à Pictou; (*d*) quel a été le coût total du maniement de ce fret. Présentée le 21 février 1911.—*M. Stanfield.. .. ..Pas imprimée.*

136*a*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 30 janvier 1911,—Relevé faisant connaître, pour chacune des années pendant lesquelles le steamer *Earl Grey* a fait le service entre l'Ile du Prince-Edouard et la Nouvelle-Ecosse:—(*a*) quel a été la quantité totale de charbon livré à bord du navire à Pictou, et quel en a été le coût; (*b*) quel a été le coût total du chargement du charbon à bord; (*c*) quelle a été la quantité du fret chargé et déchargé à Pictou; (*d*) quel a été le coût du maniement de ce fret. Présentée le 21 février 1911.—*M. Stanfield.. .. ..Pas imprimée.*

136*b*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 30 janvier 1911,—Relevé faisant connaître, pour chacune des années pendant lesquelles le steamer *Stanley* a été employé pour le service d'hiver entre l'Ile du Prince-Edouard et la Nouvelle-Ecosse:—(*a*) quelle a été la quantité totale de charbon livré au steamer à Pictou, et le coût; (*b*) quel a été le coût total du chargement du charbon à bord; (*c*) quelle a été la quantité du fret chargé et déchargé à Pictou; (*d*) quel a été le coût total du maniement de ce fret. Présentée le 21 février 1911.—*M .Stanfield.. .. ..Pas imprimée.*

137. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 6 février 1911,—Copie de la dernière annonce demandant des soumissions, et des devis et du contrat ou contrat projeté pour la construction du pont de Québec. Présentée le 21 février 1911.—*M. Lennox. Pas imprimée.*

137*a*. Réponse à adresse de la Chambre des Communes, en date du 5 décembre 1910,—
1. Copie du contrat entre la Compagnie du pont et du chemin de fer de Québec et M. P. Davis, en date du 27 juillet 1903, pourvoyant à la construction des lignes ferrées reliant le pont de Québec à la cité de Québec et à certains autres chemins de fer, de la

VOLUME N° 24—*Suite.*

soumission sur laquelle est basé le contrat, et du coût estimatif, à l'époque du contrat, basé sur les séries de quantités et de prix;

2. Copie de l'arrangement transférant cette entreprise au gouvernement, de toute correspondance et documents s'y rapportant, et de l'arrêté du conseil du 16 février 1909, transférant l'entreprise aux commissaires du Transcontinental.

3. Et l'indication du nombre de milles des lignes de chemin de fer comprises dans ce contrat.

4. Etat indiquant les sommes payées à compte par la Compagnie du pont et du chemin de fer de Québec, et les raisons de ces paiements.

5. Les sommes dues ou réclamées par l'entrepreneur pour travaux exécutés ou matériaux fournis jusqu'à l'époque de la prise de possession de l'entreprise par le gouvernement et la date de la prise de possession; le montant payé par le gouvernement ou promis par lui à la compagnie ou à ses membres; le montant estimatif nécessaire à l'époque pour terminer les travaux; le montant payé depuis lors par le gouvernement ou les commissaires, et le montant estimatif restant encore à payer.

6. Avec indication des raisons pour lesquelles l'entreprise a été retirée des mains de la susdite compagnie et transférée aux commissaires;

7. Aussi, toutes autres sommes payées, allouées ou dont on s'est porté garant, pour le compte de cette compagnie ou de ses membres, et le compte pour lequel le paiement a été fait ou l'obligation entreprise. Présentée le 28 mars 1911.—*M. Lennox..Pas imprimée*

137*b*. Réponse à adresse de la Chambre des Communes, en date du 6 mars 1911,—Copie du décret du conseil nommant des ingénieurs chargés de préparer et choisir les plans et devis, et de surveiller la construction du pont de Québec; de toutes les instructions, correspondance, notes écrites et documents en rapport avec ces nominations, y compris celles des deux ingénieurs additionnels; avec, en sus, copie de tous les décrets du conseil subséquents, et de toutes instructions, correspondance, etc., se rapportant au refus de la part de l'un quelconque des ingénieurs de se charger de la mission offerte, ou de continuer à remplir ses fonctions, comme aussi à la démission de l'un ou l'autre d'entre eux, et de la substitution d'autres ingénieurs. Présentée le 12 avril 1911.—*M. Lennox.* *Pas imprimée.*

137*c*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 10 avril 1911,—Copie de toute correspondance échangée entre le ministère du Travail et diverses organisations ouvrières ou leurs officiers au sujet du pont de Québec. Présentée le 20 avril 1911. —*M. Ames.. .. ..Pas imprimée.*

137*d*. Réponse à ordre du Sénat du 24 novembre 1910,—Production de la correspondance échangée entre le gouvernement ou quelqu'un de ses membres ou de ses employés et les ingénieurs nommés pour préparer les plans du nouveau pont destiné à remplacer celui qui s'est effondré devant Québec en l'année 1907. Présentée le 20 avril 1910.—*L'honorable M. Landry.. .. ..Pas imprimée.*

138. Rapport de la Commission d'embellissement d'Ottawa, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1910. Présenté le 21 février 1911, par l'honorable W. S. Fielding. *Pas imprimée.*

139. Quatrième rapport conjoint des commissaires chargés de la démarcation du méridien du 141me degré de longitude ouest (frontière de l'Alaska), nommés en vertu du premier article de la convention entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, signée à Washington le 21 avril 1906. Présenté le 21 février 1911, par le Très honorable sir Wilfrid Laurier. *Imprimé pour les documents parlementaires.*

140. Réponse à adresse du Sénat du 20 janvier 1911,—Copie de tous les ordres en conseil et ordonnances et de toute la correspondance échangée entre les parties intéressées au sujet:—

1. Du loyer, avant 1896, à M. Georges Tanguay d'une propriété appartenant au gouvernement militaire et située sur la rue des Remparts à Québec;

VOLUME N° 24—*Suite.*

2. Des demandes faites par d'autres personnes à cette époque, pour l'achat ou le loyer de la propriété en question;

3. De la vente consentie par le présent gouvernement, vers 1897, de la même propriété au même Georges Tanguay. Présentée le 21 février 1911.—*L'honorable M. Landry.*
Pas imprimée.

141. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 7 décembre 1910,—Etat indiquant de quelle manière le gouvernement a disposé, l'an dernier, des terres publiques, des concessions forestières, des gisements de minéraux, des pouvoirs hydrauliques, et des droits de pêche. Présentée le 22 février 1911.—*M. Sharpe (Lisgar).. ..Pas imprimée.*

141*a*. Réponse supplémentaire à ordre de la Chambre des Communes, en date du 7 décembre 1910,—Etat indiquant de quelle manière le gouvernement a disposé, l'an dernier, des terres publiques, des concessions forestières, des gisements de minéraux, des pouvoirs hydrauliques, et des droits de pêche. Présentée le 19 mai 1911.—*M. Sharpe (Lisgar).*
Pas imprimée.

142. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 11 janvier 1911,—Etat faisant connaître quelles concessions ont été faites au Canada par des possessions britanniques dont les produits peuvent être importés en ce pays aux termes du tarif préférentiel. Présentée le 23 février 1911.—*M. Ames.. .. ..Pas imprimée.*

143. Décret du conseil, correspondance, etc., relativement à une résolution de l'assemblée législative de la province de la Saskatchewan, à l'effet qu'il est désirable que le parlement du Canada crée, à même le domaine public renfermé dans les limites de la province, une subvention adéquate en terres pour l'université de Saskatchewan. Présentés le 23 février 1911, par le Très honorable sir Wilfrid Laurier.. .. ..*Pas imprimés.*

144. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 23 janvier 1911,—Etat indiquant: (1) tous les octrois, baux, licences et concessions, actuellement en vigueur, donnés à des particuliers ou à des corporations pour des pouvoirs ou privilèges hydrauliques dans la rivière Winnipeg; (2) les noms et descriptions des sites de ces pouvoirs hydrauliques; (3) les termes et conditions d'occupation; (4) les dates auxquelles ces pouvoirs et privilèges ont été accordés respectivement; (5) ce que l'on entend par déchéance; (6) quels octrois, baux ou licences sont tombés en déchéance; (7) les règles et règlements généraux, s'il en est, qui gouvernent la concession et la jouissance des pouvoirs hydrauliques dans cette rivière; (8) la somme de développement effectuée par les concessionnaires ou les locataires respectivement; (9) quelle suprématie est réclamée par le gouvernement fédéral sur les eaux de la rivière, son lit et ses rives. Présentée le 24 février 1911.—*M. Haggart (Winnipeg).. .. ..Pas imprimée.*

145. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 5 décembre 1910,—Etat indiquant (*a*) le nombre total d'accidents survenus sur les voies ferrées du Canada depuis le 1er avril 1909 jusqu'à date; (*b*) le nombre d'accidents qui se sont terminés fatalement; (*c*) le nombre d'accidents sur chaque voie ferrée; (*d*) leurs causes; (*e*) le nombre d'accidents terminés fatalement ou autrement sur les travaux de construction du Canadian-Northern et du Grand-Tronc-Pacifique, ainsi que leurs causes. Présentée le 24 février 1911.—*M. Smith (Nanaïmo).. .. ..Pas imprimée.*

146. Réponse à ordre du Sénat du 24 janvier 1911.—Etat indiquant, année par année, depuis le 1er juillet 1896 jusqu'à ce jour, les sommes d'argent payées à M. J. B. Laliberté, de Québec, marchand, par chacun des différends ministères du gouvernement de ce pays. Présentée le 24 février 1911.—*L'honorable M. Landry.. .. ..Pas imprimée.*

147. Réponse à ordre du Sénat, du 25 janvier 1911,—Etat indiquant, année par année, depuis le 1er juillet 1896 jusqu'à ce jour, les sommes d'argent payées au journal *Daily Telegraph*, de Québec, par chacun des différents ministères du gouvernement de ce pays.—Présentée le 24 février 1911.—*L'honorable M. Landry.. .. ..Pas imprimée.*

VOLUME N° 24—*Suite.*

148. Réponse à ordre du Sénat, du 26 janvier 1911,—Etat indiquant, année par année, depuis le 1er juillet 1896 jusqu'à ce jour, les sommes d'argent payées à M. Louis Letourneau, de Québec, ou à la Quebec Preserving Company, par chacun des différends ministères du gouvernement de ce pays. Présentée le 24 février 1911.—*L'honorable M. Landry.*

Pas imprimée.

149. Réponse à ordre du Sénat, du 25 janvier 1911,—Etat indiquant, année par année, depuis le 1er juillet 1896, jusqu'à ce jour, les sommes d'argent payées à MM. Samson et Filion, de Québec, marchands, par chacun des différents ministères du gouvernement de ce pays. Présentée le 24 février 1911.—*L'honorable M. Landry.. .. ..Pas imprimée.*

150. Réponse à ordre du Sénat, du 27 janvier 1911,—Etat indiquant, année par année, depuis le 1er juillet 1896 jusqu'à ce jour, les sommes d'argent payées à M. C. E. Taschereau, de Québec, notaire, par chacun des différents ministères du gouvernement de ce pays. Présentée le 24 février 1911.—*L'honorable M. Landry.. ..Pas imprimée.*

151. Réponse à ordre du Sénat, du 27 janvier 1911,—Etat indiquant, année par année, depuis le 1er juillet 1896 jusqu'à ce jour, les sommes d'argent payées à M. Georges Tanguay, de Québec, par chacun des différents ministères du gouvernement de ce pays.—Présentée le 24 février 1911.—*L'honorable M. Landry.. .. ..Pas imprimée.*

152. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 6 février 1911,—Copie les rapports des curateurs dans le cas de toutes les banques pour lesquelles des curateurs ont été nommés. Présentée le 27 février 1911.—*L'honorable M. Foster—Pas imprimée.*

152*a*. Réponse supplémentaire à ordre de la Chambre des Communes, en date du 6 février 1911,—Copie des rapports des curateurs dans le cas de toutes les banques pour lesquelles des curateurs ont été nommés. Présentée le 2 mai 1911.—*L'honorable M. Foster.*

Pas imprimée.

153. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 23 janvier 1911,—Copie des règlements et règles de l'Association des Banquiers Canadiens, tels qu'approuvés par le conseil du Trésor, et qui sont en vigueur maintenant. Présentée le 27 février 1911.—*L'honorable M. Foster.. .. ..Imprimée pour les documents parlementaires.*

154. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 30 janvier 1911,—Relevé faisant connaître quelle a été la somme totale dépensée, relativement à l'édifice Seybold, pour changements et réparations ou pour l'installation d'ascenseurs, appareil de chauffage et autre installations, par le gouvernement, au cours de la durée du présent bail, comme aussi au cours du bail antérieur alors que l'édifice a été occupé pour les fins du recensement. Les détails des dépenses et les noms des personnes à qui les diverses sommes ont été payées). Présentée le 6 mars 1911.—*M. Goodeve.*

Pas imprimée.

155. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 20 février 1911,—Copie de toutes demandes, faites durant le dernier semestre par des employés des houillères North Atlantic pour un bureau de conciliation, et de toutes lettres, télégrammes, documents, relevés et autres papiers et documents à ce sujet ou s'y rapportant en quelque manière, y compris toute correspondance reçue par le gouvernement ou quelqu'un de ses ministères des susdites houillères North Atlantic ou de personnes y employées, sur le même sujet. Présentée le 27 février 1911.—*M. Maddin.. .. ..Pas imprimée.*

156. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 2 février 1911,—Relevé faisant connaître quelles sommes d'argent ont été payées pour provisions, fournitures, réparations, travaux ou autres services durant l'exercice clos le 31 mars 1910, aux maisons suivantes à Kingston: Elliott, Brothers; McKelvey & Birch; C. Livingstone & Bros.; R. Crawford; James Redden & Co.; R. Carson; et James Crawford. Présentée le 27 février 1911.—*M. Edwards.. .. ..Pas imprimée.*

157. Décrets du conseil, correspondance, etc., au sujet de toute proposition ou projet de loi concernant la construction de barrages, ou autres ouvrages analogues en travers du fleuve Saint-Laurent, ou en une partie quelconque de ce fleuve, à ou près le Long-Sault,

VOLUME N° 24—*Suite.*

ou dans les environs de cet endroit. Présentés le 27 février 1911, par le Très honorable sir Wilfrid Laurier.. .. ..*Imprimés pour les documents parlementaires.*

157*a*. Réponse partielle à adresse de la Chambre des Communes, en date du 8 février 1911,—Copie de toute correspondance, mémoires, notes, rapports, mémoranda, plans, décrets du conseil, traités, conventions, ententes, documents de toutes sortes, concernant toute proposition ou bill à l'effet d'ériger des barrages ou autres travaux analogues à travers le Saint-Laurent, ou dans une partie du dit fleuve, à ou près le Long-Sault, ou dans les environs, y compris toutes les lois de l'état de New-York et des Etats-Unis d'Amérique, se rapportant à ce sujet, et tous les projets de loi actuellement devant le Congrès des Etats-Unis au sujet de cette même question, et toute procédure ou décision relative à ces lois et projets de loi. Présentée le 9 mars 1911.—*M. Borden.. .. ..Pas imprimée.*

158. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 6 février 1911,—Etat indiquant quels sont les noms des personnes qui ont reçu des primes de pêche, et quel montant a été reçu par chacune à chacun des ports suivants: Bauline, Petite-Lorraine, Main-à-Dieu et Scatarie, tous dans le comté de Cap-Breton, N.-E. Présentée le 28 février 1911. —*M. Maddin.. .. ..Pas imprimée.*

158*a*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 16 avril 1911,—Liste des noms de toutes les personnes, dans le Nouveau-Brunswick, qui ont reçu des primes de pêche pendant l'année expirée le 31 mars 1911, et le montant reçu par chacune d'elles. Présentée le 2 mai 1911.—*M. Daniel.. .. ..Pas imprimée.*

159. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 20 janvier 1911,—Copie de tous les rapports, correspondance et documents, non déjà produits, y compris le rapport du relevé fait en 1909 dans le havre de Cap John et la baie de Tatamagouche, dans les comtés de Pictou et de Colchester, N.-E., relativement à la route des steamers d'hiver entre l'Ile-du-Prince-Edouard et la terre ferme, et à la recommandation de modifier la dite route et d'augmenter le nombre des voyages quotidiens de ces steamers d'hiver; aussi, copie de tous documents analogues, non déjà produits, relativement à la route des steamers d'été de la malle entre Charlottetown et la terre ferme, et à la proposition de modifier cette route et d'augmenter le nombre de voyages quotidiens, ainsi qu'à la recommandation de raccorder cette route avec un point sur l'Intercolonial; aussi, copie de tous documents analogues, s'il en est, se rapportant à la recommandation d'une route entre le cap Traverse, Ile-du-Prince-Edouard, et le cap Tourmente, sur la terre ferme, comme propre au service des steamers d'hiver et d'été; aussi, copie de tous les rapports, documents et correspondance touchant les améliorations à apporter à la navigation dans le havre de Charlottetown et à son entrée, ainsi que dans la baie et le havre de Tatamagouche. Présentée le 6 mars 1911.—*M. Warburton.. .. ..Pas imprimée.*

160. Réponse à adresse de la Chambre des Communes, en date du 20 février 1911,—Copie de toute correspondance, recommandations, décrets du conseil ou autres documents concernant le cas de R. E. Curran, courrier sur chemin de fer, qui a été mortellement blessé dans un accident à Owen-Sound le 29 mai 1908, et au sujet duquel une demande a été faite pour une indemnité ou une gratuité à ses héritiers ou à sa famille. Présentée le 7 mars 1911.—*M. Macdonell.. .. ..Pas imprimée.*

161. Réponse à adresse de la Chambre des Communes, en date du 27 février 1911,—Copie de tous décrets du conseil, rapports, correspondance, documents et papiers, concernant la destitution du sous-percepteur de douane à Mahone-Bay, N.-E. Présentée le 13 mars 1911.—*M. Taylor (Leeds).. .. ..Pas imprimée.*

162. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 20 février 1911,—Etat faisant connaître (1) La nature de la subvention accordée à la Vancouver Dry Dock Company; et (2) Si la subvention est sous forme de paiement d'intérêt ou sous forme de garantie. Présentée le 13 mars 1911.—*M. Barnard.. .. ..Pas imprimée.*

VOLUME N° 24—*Suite.*

163. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 6 mars 1911,—Copie de tous papiers, rapports d'évaluateurs, lettres et correspondances concernant l'évaluation et la déclaration en douane le 20 octobre 1909, du navire *Wanda* qui est la propriété du nommé William R. Travers, de Toronto. Présentée le 14 mars 1911.—*M. Sharpe (Ontario)*.. .. ..*Pas imprimée.*

164. Etat des affaires de la British Canadian Loan & Investment Company (Limited) au 31 décembre 1910. Aussi, liste des actionnaires au 31 décembre 1910, aux termes du chapitre 37, 39 Victoria. Présenté (au Sénat) le 14 mars 1911, par l'Orateur.
Pas imprimé.

165. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 27 février 1911,—Relevé faisant connaître,—

1. Combien de gardes-pêche ont, au cours de l'année dernière, été nommés en rapport avec le service des pêcheries d'Ontario.

2. Quels sont leur noms, leur rang et l'étendue du territoire dont la surveillance est confiée à chacun d'eux.

3. Quel est le salaire de chacun d'eux. Quelle est la durée de ces emplois.

4. S'il y a des instances (et en ce cas combien d'instances) où leurs fonctions ne sont qu'une des fonctions remplies par des fonctionnaires analogues nommés par la législature d'Ontario.

5. Quelques mesures ont-elles été prises (et en ce cas quelles mesures) en vue de prévenir une telle ampliation de service.

6. Quel a été le revenu total dérivé, au cours des années 1909 et 1910, des pêcheries de la province d'Ontario, et quelle a été la dépense totale.

7. Quelle sera la dépense totale pour l'année 1911.

8. Si l'on a adopté une méthode définie quant à la nomination des préposés à ce service, en ce qui regarde l'aptitude; et s'il en est ainsi, quel est le mode suivi. Présentée le 17 mars 1911.—*M. Porter*.. .. ..*Pas imprimée.*

165*a*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 16 février 1911,—Relevé faisant connaître combien de gardiens des pêcheries ont été nommés dans le comté de Victoria, N.-E., entre juillet et décembre des années 1906 à 1910; quels sont leurs noms, et pendant combien de temps chacun d'eux a fait le service; quel était le salaire de chacun d'eux. Présentée le 24 mars 1911.—*M. Maddin*.. .. ..*Pas imprimée.*

166. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 23 janvier 1911,—Copie de toute correspondance entre le ministère des Postes et quelques-uns de ses fonctionnaires ou autres personnes au sujet d'une allocation pour le transport des facteurs sur le réseau des tramways à New-Westminster. Présentée le 17 mars 1911.—*M. Taylor (New Westminster)*.. .. ..*Pas imprimée.*

167. Réponse à ordre du Sénat, du 23 février 1911,—Copie de tous les documents se rapportant au cas de choléra signalé en novembre dernier chez le Russe, Saïd Godlieb, à la mise en quarantaine de celui-ci et à sa détention jusqu'à ce jour sur la Grosse-Ile, avec un historique de la maladie, jour par jour jusqu'à date. Présentée le 16 mars 1911.—*L'honorable M. Landry*.. .. ..*Pas imprimée.*

168. Réponse à adresse du Sénat, du 17 janvier 1911,—Nombre de demandes de divorce et des divorces accordés par le parlement du Canada, de 1894 à 1910, y compris le nombre des divorces accordés par les cours de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Ile-du-Prince-Edouard et de la Colombie-Britannique; aussi, la population de chacune de ces provinces d'après le recensement de 1901; et la population totale d'Ontario, de Québec, du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest, d'après le recensement de 1901.—Présentée le 16 mars 1911.—*L'honorable M. Power*.. .. ..*Pas imprimée.*

169. Réponse à ordre du Sénat du 17 février 1911,—Correspondance échangée, du rapport fait par le capitaine et du loch tenu par lui, en ce qui concerne le voyage que vient de faire

VOLUME N° 24—*Suite.*

le *Montcalm*, dans le bas du fleuve Saint-Laurent, à l'île d'Anticosti, à la baie des Sept-Iles, etc. Présentée le 16 mars 1911.—*L'honorable M. Landry*.. .. .. ..*Pas imprimée.*

170. Réponse à ordre du Sénat, du 10 mars 1911,—Etat indiquant:—

1. Quels sont parmi les juges de la cour Supérieure de la province de Québec ceux dont le lieu de résidence a été fixé dans la commission qui les nommait et quel est pour chacun de ces juges l'endroit ainsi indiqué.

2. Quels sont les juges dont le lieu de résidence a été fixé ou changé par ordre en conseil et quel est pour chacun de ces juges l'endroit maintenant assigné pour sa résidence.

3. Quels sont les juges dont le lieu de résidence n'a jamais été fixé ni dans la commission qui les nommait ni par aucun ordre en conseil ultérieur et quel est le district judiciaire pour lequel chacun d'eux a été nommé. Présentée le 21 mars 1911.—*L'honorable M. Landry*.. .. ..*Pas imprimée.*

171. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 30 janvier 1911,—Copie de toutes annonces, lettres, contrats, rapports d'inspecteurs et correspondance concernant les routes postales de Trout-Creek à Loring et de Powassan à Nipissingue ou Restoule. Présentée le 24 mars 1911.—*M. Arthur*.. .. ..*Pas imprimée.*

172. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 27 février 1911,—Etat indiquant quels ministres ont voyagé à l'étranger en 1908, 1909 et 1910 pour affaires publiques, et la nature de ces affaires; les dépenses de chacun d'eux alors qu'ils s'occupaient des dites affaires; aussi, les noms des personnes, s'il en est, qui accompagnaient chacun des dits ministres, et dont les dépenses ont été payées par le gouvernement; et le montant des dépenses de chacune de ces personnes. Présentée le 24 mars 1911.—*M. Sharpe (Ontario)*.. .. ..*Pas imprimée.*

173. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 27 février 1911,—Relevé faisant connaître quelle a été, au cours des années 1909 et 1910, la valeur respective, par province, des produits suivants:—(*a*) Produits agricoles de toutes sortes, y compris les produits des champs de toutes sortes, les fruits, les légumes, le bétail, etc., les produits de la laiterie, etc.; (*b*) bois de toutes sortes; (*c*)minéraux de toutes sortes; (*d*) poissons de toutes sortes; (*e*) produits manufacturés de toutes sortes. Présentée le 24 mars 1911.—*M. Macdonald*.. .. ..*Pas imprimée.*

174. Rapport de la Commission des Pêcheries du Manitoba, 1910-11. Présenté le 24 mars 1911, par l'honorable L. P. Brodeur.. .. ..*Pas imprimé.*

175. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 14 décembre 1910,—Etat faisant connaître quels montants ont été payés par le gouvernement pendant le dernier exercice pour frais de voiture et de tramway dans la cité d'Ottawa pour les personnes suivantes, quels sont les noms de ces personnes et le montant soldé dans chaque cas: ministres de la Couronne; orateurs du Sénat et des Communes; employés civils de tous grades depuis sous-ministres en descendant; et toutes autres personnes employées en quelque manière par le gouvernement. Présentée le 27 mars 1911.—*M. Taylor (Leeds)*.. .. ..*Pas imprimée.*

175*a*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 14 décembre 1910,—Etat indiquant quels montants ont été payés par le gouvernement pendant le dernier exercice pour frais de voyage des personnes suivantes, et les noms de ces personnes et le chiffre des dépenses dans chaque cas sous les chapitres suivants: chemins de fer, steamers et autres voies de transport; wagons privés; wagons Pullman; pourboires aux serviteurs; repas et frais d'hôtel pour ministres de la Couronne, employés civils de tous grades, agents d'immigration, et autres personnes employées par le gouvernement pour quelque travail spécial ou autre. Présentée le 20 avril 1911.—*M. Taylor (Leeds).* *Pas imprimée.*

175*b*. Réponse supplémentaire à ordre de la Chambre des Communes, en date du 14 décembre 1910,—Etat indiquant quels montants ont été payés par le gouvernement pendant le

VOLUME N° 24—*Suite.*

dernier exercice pour frais de voyage des personnes suivantes, et les noms de ces personnes et le chiffre des dépenses dans chaque cas sous les chapitres suivants: chemins de fer, steamers et autres voies de transport; wagons privés; wagons Pullman; pourboires aux serviteurs; repas et frais d'hôtel pour ministres de la Couronne, employés civils de tous grades, agents d'immigration, et autres personnes employées par le gouvernement pour quelque travail spécial ou autre. Présentée le 20 juillet 1911.—*M. Taylor (Leeds)*.. .. ..*Pas imprimée.*

176. Documents se rapportant à l'organisation d'un secrétariat, savoir:—

1. Dépêches aux gouverneurs des colonies autonomes au sujet de la réorganisation du Bureau coloonial.

2. Mémorandum touchant la visite à l'Australie, la Nouvelle-Zélande, et Fidji, en 1909, par sir Charles Lucas, K.C.M.G., C.-B., assistant sous-secrétaire d'Etat pour les colonies.

3. Rapport du département des Dominions du Bureau colonial, pour l'année 1909-1910.

4. Conférence impériale au sujet des droits d'auteur, 1910. Mémoire des procès-verbaux.

5. Correspondance ultérieure au sujet de la Conférence impériale.

6. Correspondance au sujet de la Conférence impérialefi 1911. Présentés le 28 mars 1911, par le Très honorable sir Wilfrid Laurier.. .. ..*Pas imprimés.*

177. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 20 février 1911,—Copie de la requête faite par l'Association de boitte de Glace-Bay, N.-E., ou en son nom, demandant une allocation en rapport avec l'établissement frigorifique pour l'emmagasinage de la boitte, à Glace-Bay, N.-E.; aussi, de toute correspondance échangée entre la dite association, ou toute personne agissant en son nom, et le gouvernement, l'un des ministères de l'administration, ou toute personne au nom du gouvernement, ou de l'un de ses ministères. Présentée le 28 mars 1911.—*M. Maddin*.. .. ..*Pas imprimée.*

177*a*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 3 avril 1911,—Copie de toute correspondance concernant la construction de réfrigérateurs de boitte à Louisbourg et Lingan, dans Cap-Breton sud. Présentée le 20 avril 1911.—*M. Mackenzie.*

Pas imprimée.

178. Réponse à ordre du Sénat du 8 mars 1911,—Copie de la plainte formulée par le commandant du 61me régiment contre le commandant du 7me district militaire, de la réponse de ce dernier et de toute la correspondance échangée à ce sujet entre les autorités d'Ottawa et celles de Québec et de Montréal, et aussi une copie du rapport de l'inspecteur général à ce sujet. Présentée le 28 mars 1911.—*L'honorable M. Landry*..*Pas imprimée.*

179. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 16 mars 1911,—Relevé faisant connaître quel a été, à Londres, Angleterre, pendant les derniers cinq ans, le prix moyen du beurre et des œufs comparé au prix dans les provinces de l'est; à Montréal, à Toronto, à Minnéapolis, à Chicago, à Détroit, à Buffalo, à Boston, et à New-York. Présentée le 30 mars 1911.—*M. Sharpe (Ontario)*.. .. ..*Pas imprimée.*

179*a* Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 23 mars 1911,—Etat indiquant la quantité et la valeur des denrées ou provisions suivantes importées en Canada au cours des six mois terminés le 1er mars 1911, savoir: beurre, œufs, volailles, viandes réfrigérées ou gelées, bacon, graisse, pommes, légumes, blé, orge, bestiaux, chevaux et pommes de terre, les pays d'où sont venues ces exportations, et le total des droits perçus. Présentée le 6 avril 1911.—*M. Middlebro*.. .. ..*Pas imprimée.*

179*b*. Réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 23 mars 1911,—Etat indiquant la quantité et la valeur des denrées ou provisions suivantes importées en Canada au cours des six mois terminés le 1er mars 1911, savoir: beurre, œufs, volailles, viandes réfrigérées ou gelées, bacon, grisse, pommes, légumes,

VOLUME N° 24—*Suite.*

blé, orge, bestiaux, chevaux et pommes de terre, les pays d'où sont venues ces importations, et le total des droits perçus. Présentée le 8 mai 1911.—*M. Middlebro.*

Pas imprimée.

180. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 14 décembre 1910,—Etat indiquant le total des sommes payées par le gouvernement à l'Eclipse Manufacturing Company, Limited, pour l'année 1909-10; les contrats accordés à la suite de soumissions demandées; le total des sommes payées par le gouvernement à l'Office Specialty Manufacturing Company au cours de l'année 1909-10; les contrats accordés à la suite d'une demande de soumissions; le total des sommes payées à MM. Ahearn & Soper au cours de l'année 1909-10, et la manière dont les contrats ont été accordés. Présentée le 3 avril 1911.—*M. Sharpe (Lisgar)*.. .. ..*Pas imprimée*

181. Réponse à ordre du Sénat, du 22 février 1911,—Copie de tous ordres en conseil et de tous décrets émanés du ministre de l'Intérieur, donnant de temps à autre au commissaire des Territoires du Nord-Ouest, depuis sa nomination comme tel, les instructions qu'il doit suivre dans l'exercice de ses pouvoirs exécutifs en ce qui concerne le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. Présentée le 4 avril 1911.—*L'honorable M. Landry*.. .. ..*Pas imprimée.*

182. Réponse à ordre du Sénat, du 16 mars 1911,—Copie de toute la correspondance relative à l'échouement en août 1910, du navire *Manchester Engineer* près du détroit de Belle-Ile et de l'enquête tenue à ce sujet à Québec dans le mois de septembre ou d'octobre dernier. Présentée le 4 avril 1911.—*L'honorable M. Landry*.. .. ..*Pas imprimée.*

183. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 15 février 1911,—Copie de toutes communications, télégrammes, lettres, pétitions ou plans reçus depuis janvier 1909, concernant le champ de tir à la cible à Bear-River, N.-E.

2. De qui ils ont été reçus, et à quelles dates respectives. Présentée le 5 avril 1911. —*M. Jameson*.. .. ..*Pas imprimée.*

184. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 14 décembre 1910,—Relevé des sommes totales dépensées annuellement, depuis 1880, dans chaque province, par le ministère des Travaux publics, au chapitre de "Havres, rivières", y compris le total de la dite dépense pour tout le Canada; aussi, préparation par le même ministère et dépôt sur la table de cette Chambre d'une carte pour chaque province, montrant les endroits où se trouvent tous les quais, toutes les jetées, les brise-lames, etc., construits ou achetés par le gouvernement fédéral, et qui appartiennent maintenant au Canada. Présentée le 6 avril 1911.—*M. Ames*.. .. ..*Pas imprimée.*

185. Réponse à ordre du Sénat, du 22 février 1911,—Demandant—

1. Copie des documents relatifs à la nomination de Martin Dickie au commandement du 76me régiment des comtés de Colchester et de Hants.

2. Copie des documents relatifs à la recommandation du major J. L. Barnhill, par le lieutenant-général Drury et autres, au commandement du dit régiment.

3. Copie de tous documents se rapportant de quelque manière que ce soit aux raisons ou causes pour lesquelles le dit major Barnhill, l'officier senior du dit régiment, n'aurait pas dû être nommé au commandement de ce régiment.

4. Copie de toute correspondance et autres papiers et documents relatifs à la récente réorganisation du 78me régiment de Highlanders de Colchester, Hants et Pictou. Présentée le 4 avril 1911.—*L'honorable M. Lougheed*.. .. ..*Pas imprimée.*

186. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 27 mars 1911,—Etat indiquant le nombre de milles de voies ferrées que le Grand-Tronc, le Pacifique-Canadien et autres compagnies canadiennes de chemins de fer possèdent, contrôlent dans les Etats-Unis. Aussi, le nombre de milles que des corporations de chemins de fer des Etats-Unis possèdent, contrôlent ou exploitent en Canada. Présentée le 10 avril 1911.—*M. Rutan*.. .. ..*Pas imprimée*

VOLUME N° 24—*Suite.*

187. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 3 avril 1911,—Copie de toute correspondance, déclarations, télégrammes, listes d'abonnés à servir par la malle, et autres documents se rapportant à la demande de l'octroi des privilèges postaux statutaires à un journal publié à New-Glasgow, N.-E., appelé *The Guysboro Times*. Présentée le 10 avril 1911.—*M. Sinclair*.. .. ..*Pas imprimée.*

188. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 23 janvier 1911,—Copie de tous mémoires, rapports, correspondance et documents en la possession du gouvernement et non encore soumis à la Chambre concernant l'étude d'un tracé pour un tunnel sous le détroit de Northumberland entre la province de l'Ile-du-Prince-Edouard et la terre ferme, et la construction du dit tunnel. Présentée le 12 avril 1911.—*M. Richards.*
Pas imprimée.

189. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 27 février 1911,—Copie de tous actes, règlements, documents, papiers et renseignements de toute autre nature indiquant ou faisant connaître le système ou la méthode suivie pour la confection du recensement dans le Royaume-Uni, les possessions britanniques et les pays étrangers, respectivement, et indiquant en quoi le système ou la méthode suivi dans les susdits pays diffère de celui ou celle que l'on se propose d'adopter pour le prochain recensement en Canada. Présentée le 12 avril 1911.—*M. Borden*.. .. ..*Pas imprimée.*

189*a*. Tableaux et formules, etc., à employer dans le recensement qui devra être fait au cours de l'année 1911. Présentés le 21 avril 1911, par l'honorable S. A. Fisher.
Pas imprimés.

189*b*. Réponse supplémentaire à ordre de la Chambre des Communes, en date du 27 février 1911,—Copie de tous actes, règlements, documents, papiers et renseignements de toute nature indiquant ou faisant connaître le système ou la méthode suivi pour la confection du recensement dans les Etats-Unis, les possessions britanniques et les pays étrangers, respectivement, et indiquant en quoi le système ou la méthode suivi dans les susdits pays diffère de celui ou celle que l'on se propose d'adopter pour le prochain recensement en Canada. Présentée le 10 mai 1911.—*M. Borden*.. .. ..*Pas imprimée.*

190. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 6 février 1911,—Etat faisant connaître le nombre d'employés attachés au Bureau de l'Imprimerie en 1896;

Les noms des susdits employés qui ont été destitués entre 1896 et 1911, avec la date et la cause de la destitution dans chaque cas;

Les noms des susdits employés qui ont démissionnés ou sont décédés entre les années susdites, avec la date de la démission et du décès dans chaque cas; et

Les noms des personnes nommées à des positions au Bureau de l'Imprimerie entre 1896 et 1911, avec la date de la nomination dans chaque cas. Présentée le 12 avril 1911.—*M. Edwards*.. .. ..*Pas imprimée*

191. Réponse à adresse du Sénat, du 17 janvier 1911,—Copie des arrangements conclus par le gouvernement avec le ci-devant propriétaire de la ferme Stadacona à Saint-Félix du Cap-Rouge, au sujet de l'acquisition de cette ferme et de son exploitation à l'avenir comme ferme expérimentale, ainsi que de toute la correspondance échangée à ce double sujet. Présentée le 19 avril 1911.—*L'honorable M. Landry*.. .. ..*Pas imprimée.*

192. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 27 mars 1911,—Copie de toute correspondance, contrats, cessions et autres documents concernant ce qu'on est convenu d'appeler la " Concession d'irrigation " de Percy Aylwin à ce dernier accordée en vertu d'un décret du conseil en date du 1er septembre 1908. Présentée le 8 mai 1911.—*M. Campbell*.. .. ..*Pas imprimée*

193. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 27 février 1911,—Copie de toutes lettres, papiers, télégrammes et documents, pièces justificatives et listes de paie, indiquant les noms de toutes personnes qui ont fourni des matériaux ou qui ont tra-

VOLUME N° 24—*Suite.*

vaillé, et les prix et taux de gages et les sommes payées à chacune, en ce qui concerne la construction d'un quai à Deep-Brook, N.-E. Présentée le 28 avril 1911.—*M. Jameson.*
Pas imprimée.

194. Réponse à adresse de la Chambre des Communes, en date du 10 avril 1911,—Copie de tous papiers, documents, mémoires et correspondance concernant l'emplacement du parlement, dans la cité de Winnipeg, pour la province du Manitoba, y compris les réserves faites dans les concessions de la Couronne à la Compagnie de la Baie-d'Hudson et les réserves faites et le but pour lequel elles ont été faites; aussi, copie du décret du conseil du Canada en date du 23 janvier 1872, et de tous décrets du conseil et correspondance subséquents concernant le site pour les fins des autorités provinciales et fédérales. Présentée le 1er mai 1911.—*M. Haggart (Winnipeg).. .. ..Pas imprimée.*

194*a*. Rapport supplémentaire à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 10 avril 1911,—Copie de tous papiers, documents, mémoires et correspondance concernant l'emplacement du parlement, dans la cité de Winnipeg, pour la province du Manitoba, y compris les réserves faites dans les concessions de la Couronne à la Compagnie de la Baie-d'Hudson et les réserves faites et le but pour lequel elles ont été faites; aussi, copie du décret du conseil du Canada en date du 23 janvier 1872, et de tous décrets du conseil et correspondance subséquents concernant le site pour les fins des autorités provinciales et fédérales. Présenté le 20 juillet 1911.—*M. Haggart (Winnipeg).*
Pas imprimé.

195. Réponse à adresse de la Chambre des Communes, en date du 23 janvier 1911,—Copie de tous décrets du conseil, règlements et règles des divers ministères de l'administration concernant la participation des fonctionnaires civils aux affaires civiques ou municipales, et notamment leur incapacité de faire partie des conseils civiques ou municipaux, et de toute correspondance, tous documents depuis le 1er janvier 1900 touchant la mise en vigueur des dits décrets du conseil, règlements et règles. Aussi, une liste de tous les employés du gouvernement qui ont été élus ou qui ont fait partie de conseils de ville ou de municipalité durant la période écoulée entre le 1er janvier 1900 et l'époque actuelle, y compris tous ceux qui font actuellement partie de ces conseils, et ceux qui ont été empêchés par le gouvernement de remplir de telles fonctions. Présentée le 1er mai.—*M. Borden.. .. ..Pas imprimée*

195*a*. Réponse supplémentaire à adresse de la Chambre des Communes, en date du 23 janvier 1911,—Copie de tous décrets du conseil, règlements et règles des divers ministères de l'administration concernant la participation des fonctionnaires civils aux affaires civiques ou municipales, et notamment leur incapacité de faire partie des conseils civiques ou municipaux, et de toute correspondance, tous documents depuis le 1er janvier 1900 touchant la mise en vigueur des dits décrets du conseil, règlements et règles. Aussi une liste de tous les employés du gouvernement qui ont été élus ou qui ont fait partie de conseils de ville ou de municipalités durant la période écoulée entre le 1er janvier 1900 et l'époque actuelle, y compris tous ceux qui font actuellement partie de ces conseils, et ceux qui ont été empêchés par le gouvernement de remplir telles fonctions. Présentée le 3 mai 1911.—*M. Borden.. .. ..Pas imprimée*

196. Réponse à adresse à Son Excellence le gouverneur général du 3 avril 1911,—Copie de tous décrets du conseil, mémoires, papiers et documents concernant le transfert, ou concernant toutes négociations relatives au transfert de la charte d'une compagnie connue sous le nom de Manitoba and Southeastern Railway Company. Présentée le 2 mai 1911.—*M. McCarthy.. .. ..Pas imprimée*

197. Règle générale et ordre de la cour de l'Echiquier du Canada au sujet des sceaux. Présentée le 2 mai 1911, par l'honorable Charles Murphy.. .. ..*Pas imprimée.*

198. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 18 janvier 1911,—Etat indiquant le nombre d'aubains au service du gouvernement canadien qui demeurent hors

VOLUME N° 24—*Suite.*

du Canada, leurs noms, leur nationalité, la nature de leurs fonctions, leur durée de service, leur résidence et leur salaire.

2. Aussi, état donnant les renseignements correspondants relativement aux aubains qui demeurent maintenant en Canada, et qui ont été employés par le gouvernement canadien depuis trois ans ou plus, y compris la date du commencement et la durée de leur service.

3. Aussi, les mêmes renseignements compris dans les deux item ci-dessus à l'égard des aubains qui sont au service du gouvernement de l'une quelconque des provinces du Canada. Présentée le 9 mai 1911.—*M. Lennox*.. .. ..*Pas imprimée.*

199. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 1er mai 1911,—Etat faisant connaître les noms des personnes nommées juges par le gouvernement actuel du Canada depuis son arrivée au pouvoir en 1896; où demeuraient ces personnes lors de leur nomination; quels postes leur ont été assignés respectivement, et, en chaque cas, s'il y avait un prédécesseur occupant le poste pour le temps durant lequel le siège a été vacant. Présentée le 11 mai 1911.—*M. Lennox*.. .. ..*Pas imprimée.*

200. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 16 janvier 1911,—Copie de tous les télégrammes, correspondance, rapports, contrats, documents, mémoires, entre les mains du gouvernement, et échangés au cours des quinze dernières années, au sujet de l'établissement d'un service transatlantique rapide entre le Canada et tout autre pays; aussi, relativement à un service de câble ou de télégraphe, désigné sous le nom de All Red Route, entre le Canada et tout autre pays. Présentée le 16 mai 1911.—*M. Armstrong*.. .. ..*Pas imprimée.*

201. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 18 mai 1911,—Copie de toute correspondance entre le gouvernement du Canada, ou l'un ou l'autre de ses membres, quant à la modification de la Loi de 1910 relative aux subventions accordées aux chemins de fer en ce qui concerne une subvention en faveur d'une voie ferrée entre Grand-Falls et la cité de Saint-Jean, dans la province du Nouveau-Brunswick. Présentée le 19 mai 1911.—*M. Carvell*.. .. ..*Pas imprimée.*

202. Copie d'un rapport du conseil de conciliation et d'enquête au sujet du différend entre la Western Coal Operators Association et ses employés. Présentée le 19 juillet 1911, par l'honorable W. L. Mackenzie King.. .. ..*Pas imprimée.*

203. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 23 janvier 1911,—

1. Relevé faisant connaître la somme (par tonnes) du trafic dirigé vers l'est, et celui dirigé vers l'ouest, sur l'Intercolonial, au cours des cinq années terminées le 30 juin 1910.

2. Le nombre de milles de la ligne principale et des embranchements, respectivement, de l'Intercolonial, dans chaque province traversée par cette voie ferrée.

3. Le nombre de tonnes du trafic dirigé vers l'ouest mais qui a eu son point de départ dans chacune des Provinces Maritimes, au cours des cinq années terminées le 30 juin 1910. Présentée le 18 juillet 1911.—*M. Sinclair*.. .. ..*Pas imprimée.*

204. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 13 mars 1911,—Copie de toute correspondance, télégrammes, etc., échangés durant les derniers douze mois entre M. E. J. Walsh, I.C., et le ministre des Chemins de fer et Canaux au sujet du canal de Newmarket. Présentée le 18 juillet 1911.—*M. Wallace*.. .. ..*Pas imprimée.*

205. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 20 avril 1911,—Relevé faisant connaître:—

1. La quantité de charbon bitumineux importé dans l'Ontario et réexpédié en d'autres provinces en 1910:

2. La quantité de charbon bitumineux importé, en 1910, dans l'Ontario par les différentes compagnies de chemin de fer;

3. Quelles ont été la quantité et la valeur de menu charbon importé dans l'Ontario en 1910. Quelle proportion de ce charbon a été réexpédiée sur d'autres provinces et

VOLUME N° 24—*Fin.*

quelle proportion a été importée par les voies ferrées. Présentée le 18 juillet 1911.—*M. Macdonell*.. .. ..*Pas imprimée*

206. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 24 avril,—Etat détaillé des dépenses encourues et payées à l'exposition de Paris en 1900 comme paiements du comité colonial sur compte d'espace, etc., $87,000 (rapport de l'Auditeur général, 1899-1900, page D-15). Présentée le 21 juillet 1911.—*M. Paquet*.. .. .. ..*Pas imprimée.*

207. Rapport de M. le juge Murphy, commissaire royal, nommé pour s'enquérir des prétendues fraudes chinoises et de la contrebande d'opium sur la côte du Pacifique, 1910-11, ainsi que copie des témoignages et des pièces produites devant ce commissaire. Présenté le 21 juillet 1911, par le Très honorable sir Wilfrid Laurier.. .. ..*Pas imprimé.*

208. Procès-Verbaux de la Conférence impériale 1911. Présentés le 27 juillet 1911, par le Très honorable sir Wilfrid Laurier.

Imprimés pour la distribution et les documents parlementaires.

208*a*. Dépêches, etc., se rapportant à la publication simultanée du mémoire de la conférence au sujet de l'état des marines des possessions autonomes. Présentées le 27 juillet 1911, par le Très honorable sir Wilfrid Laurier.

Imprimées pour la distribution et les documents parlementaires.

208*b* et **208***c*. Mémoire des conférences entre l'amirauté britannique et les représentants du Canada et de l'Australie; aussi copie d'une dépêche par câble de M. Harcourt à lord Grey. Présenté le 28 juillet 1911, par le Très honorable sir Wilfrid Laurier.

Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

208*d*. Rapport d'un comité de la Conférence impériale convoqué pour discuter la défense (militaire), ministère de la Guerre, 14 et 17 juin 1911. Présenté le 28 juillet 1911, par l'honorable S. A. Fisher.

Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

209. Mémoire concernant l'impression des listes des votants. Présenté le 27 juillet 1911, par le Très honorable sir Wilfrid Laurier.. .. ..*Pas imprimé.*

210. Texte du Traité de la chasse aux phoques à fourrures pélagiques signé à Washington le 7 juillet 1911. Présenté le 27 juillet 1911, par le Très honorable sir Wilfrid Laurier.

Imprimé pour les documents parlementaires.

211. Rapport intérimaire, commission des pêcheries de l'Alberta et de la Saskatchewan, 1910. Présenté le 28 juillet 1911, par l'honorable L. P. Brodeur.. .. ..Pas imprimé.

RAPPORT ANNUEL

DU

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

POUR

L'EXERCICE FINISSANT LE 31 MARS 1910

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT

OTTAWA
IMPRIMÉ PAR C. H. PARMELEE, IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI
1911

[No 25—1911.]

A Son Excellence le Très honorable sir Albert Henry George, comte Grey, G.C.M.G., etc., etc., gouverneur général du Canada.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Le soussigné a l'honneur de présenter à Votre Excellence le rapport des affaires du ministère de l'Intérieur pour l'exercice expiré le 31 mars 1910.

Respectueusement soumis,

FRANK OLIVER,
Ministre de l'Intérieur

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE I.—TERRES FEDERALES.

		PAGE.
Rapport du sous-ministre de l'Intérieur		9
N° 1	Rapport du commissaire	43
2	" de l'inspecteur des bureaux des terres fédérales (R. E. A. Leech)	44
3	" " " " (J. W. Martin)	51
4	" de l'agent de Battleford	53
5	" " de Brandon	55
6	" " de Calgary	56
7	" " de Dauphin	57
8	" " d'Edmonton	61
9	" " d'Estevan	62
10	" " de Humboldt	63
11	" " de Kamloops	65
12	" " de Lethbridge	67
13	" " de Moosejaw	68
14	" " de New-Westminster	69
15	" " de Prince-Albert	70
16	" " de Red-Deer	74
17	" " de Régina	76
18	" " de Saskatoon	78
19	" " de Winnipeg	79
20	" " d'Yorkton	81
21	" de la division des terrains miniers et du Yukon	82
22	" " des bois et des pâturages	96
22A	" de l'inspecteur des bureaux des bois de la Couronne	100
23	" de l'agent des bois de la Couronne à Winnipeg	107
24	" " " " Edmonton	116
25	" " " " Calgary	124
26	" " " " Prince-Albert	132
27	" " " " New-Westminster	140
28	" de l'inspecteur des ranches	145
29	" du comptable	146
30	" de la division des terres des écoles	156
31	" " " de l'artillerie et de l'amirauté	165
32	" de l'enregistreur de la correspondance	170
33	" du service des lettres recommandées	171
34	" " " patentes	173
35	" du géographe en chef	186
36	" du service des archives de l'arpentage	190

PARTIE II.—IMMIGRATION.

PAGE.

Rapport du surintendant.. 3

ANNEXES.

N° 1 Rapport du haut-commissaire.. 62

OPÉRATIONS EN EUROPE.

2 " du sous-surintendant de l'émigration.. 68
3 " de A. F. Jury, agent à Liverpool.. 75
4 " de G. H. Mitchell, à Birmingham.. 76
5 " de L. Burnett, agent à York.. 78
6 " de Alexander McOwan, agent à Exeter.. 78
7 " de M. McIntyre, agent à Glasgow.. 79
8 " de John McLennan, agent à Aberdeen.. 80
9 " de E. O'Kelly, agent à Dublin.. 81
10 " de John Webster, agent à Belfast.. 83
11 " D. Tréau de Cœli, agent à Anvers.. 85
12 " Paul Wiallard, agent à Paris.. 86

OPÉRATIONS AUX ÉTATS-UNIS.

Rapport de W. J. White, inspecteur des agences et agent de la presse.. 88

OPÉRATIONS DANS L'OUEST DU CANADA.

Rapport de J. Bruce Walker, commissaire de l'immigration.. 95

OPÉRATIONS DANS L'ONTARIO-NORD.

Rapport de R. A. Burriss, agent.. 101

INSPECTION DES IMMIGRANTS À LA FRONTIÈRE.

N° 1 Rapport de l'inspecteur-voyageur Herbert.. 104
2 " " Williams.. 107

IMMIGRATION DES ENFANTS.

Rapport de G. Bogue Smart, inspecteur en chef des enfants immigrants anglais et des maisons de refuge.. 109

PARTIE III.—ARPENTAGES.

Rapport de l'arpenteur général.. 3

ANNEXES.

N° 1 Liste des arpenteurs employés et travail exécuté.. 23
2 Liste indiquant le nombre de milles arpentés et le coût des travaux.. 32
3 Arpentages dans le Territoire du Yukon.. 33
4 Arpentages divers dans le Territoire du Yukon.. 35

PARTIE III.—ARPENTAGES—*Suite.*

PAGE.

5 Travaux faits dans le bureau du dessinateur en chef.. 36
6 Liste des nouvelles éditions de cartes de sections publiées.. 37
7 Travail effectué au bureau de photographie.. 38
8 Travail effectué au bureau de lithographie.. 39
9 Noms, classement, de voies et salaires des employés de la division des arpentages, à Ottawa.. 40
10 Liste des arpentages des terres fédérales pourvus de mesures-types.. .. 44

NOTE.—Les annexes 11 à 46 sont publiées sous forme monographique.

PARTIE IV.—ASTRONOME EN CHEF.

NOTE.—Cette partie, comprenant le rapport de l'astronome en chef avec annexes, sera publiée comme rapport séparé sous forme monographique.

PARTIE V.—PARCS FEDERAUX.

Rapport du commissaire.. 3

ANNEXES.

Listes des visiteurs inscrits aux parcs.. 20
Rapport du conservateur du Musée.. 26
Tableaux météorologiques.. 27

PARTIE VI.—YUKON.

Rapport du commissaire.. 3

ANNEXES.

N° 1 Rapport du directeur des arpentages.. 5
2 " de l'agent des terres et des bois de la Couronne.. 7
3 " du commissaire de l'or.. 9
4 " du contrôleur.. 13
5 " de l'essayeur territorial.. 15
6 " du commissaire-adjoint de l'or.. 18
7 " régistrateur des mines, district de la Kluane.. 24

PARTIE VII.—SYLVICULTURE ET IRRIGATION.

Rapport du surintendant.. 3

ANNEXES.

N° 1 Rapport de l'inspecteur des réserves forestières.. 13
2 " de J. R. Dickson, sous-inspecteur des réserves forestières.. 27
3 " de G. A. Gutches.. 32

PARTIE VII—SYLVICULTURE ET IRRIGATION—*Suite.*

			Page.
4	"	de James Leamy, agent des bois de la Couronne	33
5	"	de W. I. Margach, garde-forestier en chef	36
6	"	de H. A. Conroy, inspecteur	38
7	"	de John A. C. Cameron, garde-forestier	39
8	"	de A. L. Robertson, garde-forestier	40
9	"	de E. Hawke, garde-forestier	42
10	"	d'André Freeman, sous-agent des terres de la Couronne	43
11	"	de Norman M. Ross	44
12	"	de Archibald Mitchell	52
13	"	de A. P. Stevenson, inspecteur des plantations d'arbres	55
14	"	de John Caldwell	57
15	"	de Angus Mackintosh	58
16	"	de Walter B. Guiton	60
17	"	de Jas. Kay	62
18	"	de J. N. B. McDonald	66
19	"	de J. H. Ferguson	68
20	"	de John Stewart, commissaire et ingénieur en chef d'irrigation	70
21	"	de Ralph J. Burley, ingénieur inspecteur	72
22	"	de J. S. Tempest, ingénieur inspecteur	79

RAPPORT

DU

SOUS-MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

1909-10

A l'honorable M. Frank Oliver,
Ministre de l'Intérieur.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous soumettre le trente-septième rapport annuel du ministère de l'Intérieur pour l'année se terminant le 31 mars 1910.

A en juger par les résultats obtenus, cette année a été la plus satisfaisante dans l'histoire de ce ministère, depuis sa création en 1873.

Le revenu net provenant des terres fédérales a atteint le chiffre exceptionnel de $3,007,390.82, ce qui représente une augmentation de $753,106.84 sur le revenu des 12 mois précédents, ou le double du revenu total pour l'année 1899-1900. Il y a eu une augmentation considérable aussi dans le nombre des immigrants, et 41,568 colons, représentant 101,286 âmes, ont profité des concessions de homesteads encore disponibles dans les provinces de l'Ouest.

C'est un plaisir de faire remarquer, d'après le ton général des rapports et statistiques soumis par les officiers en charge des divers services sous le contrôle du ministère, tant au bureau principal que dans les bureaux éloignés, que les abondantes récoltes de l'année passée, jointes à l'arrivée d'une classe de colons très désirables, ont déterminé une demande croissante, de la part des cultivateurs, des concessions gratuites de terre, et une augmentation correspondante de la valeur des lots et des produits commerciaux. Je suis heureux de pouvoir signaler que les lois et règlements concernant l'entrée de nouveaux colons et leur répartition convenable à travers le pays ont été exécutés au mieux de l'intérêt public, et dans l'intention d'assurer l'absorption normale des immigrants toujours plus nombreux qui viennent s'ajouter à notre population. Il semble qu'il y ait une satisfaction générale chez tous les nouveaux venus qui ont réussi à trouver un emploi permanent ou à s'établir sur des fermes, ce qui est un indice de la prospérité du pays, et ce qui démontre les occasions offertes à chacun qui veut en profiter.

DÉCÈS:

Je regrette d'avoir à consigner le décès de 8 fonctionnaires au cours de l'année, dont deux étaient attachés au service intérieur, et six au service extérieur. En voici la liste:—

Service intérieur:—

Wm J. Elwell, décédé le 3 septembre 1909, et M. Walter T. Green, décédé le 1er novembre de la même année. Ces deux messieurs étaient membres du département topographique de ce ministère.

Service extérieur:—

Wm Evans, gardien en chef, Halifax, décédé le 24 avril 1909.

H. M. Murray, agent d'immigration, Exeter, Angleterre, décédé le 27 mai 1909.

Jas Fitzgerald, gardien d'immigration, Halifax, N.-E., décédé le 5 août 1909.

T. O. Currie, agent d'immigration, Milwaukee, Wis., Etats-Unis, décédé le 19 octobre 1909.

J. H. Bell, B.T.F., Edmonton, décédé le 17 novembre 1909.

John Flesher, commis, B.T.F., Winnipeg, décédé le 4 mars 1910.

ETAT indiquant le revenu brut de toutes sources perçu pendant l'exercice terminé le 31 mars 1910, comparé à celui de l'exercice précédent.

Revenu.	Exercice 1909-1910.	Exercice 1908-1909.	Augmentation.	Diminution.	Augmentation nette.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Terres fédérales	3,007,390 82	2,254,283 98	753,106 84		
Terres des écoles	1,292,259 95	687,422 74	604,837 21		
Terres de l'artillerie	189,902 48	205,749 96		15,847 48	
Grain de semence	175,152 72	53,590 86	121,561 86		
Revenu casuel	42,625 96	26,224 29	16,401 67		
Droits d'enregistrement (Yukon)	1,471 49	1,352 13	119 36		
Amendes et confiscations, T. N.-O.	211 00	241 00		30 00	
Amendes en vertu de la Loi d'Immigr.		40 00		40 00	
Totaux	4,709,014 42	3,228,904 96	1,496,026 94	15,917 48	1,480,109 46

DOC. PARLEMENTAIRE No 25

ETAT des recettes à compte du revenu des terres fédérales, pour l'exercice clos le 31 mars 1910, comparées à celles de l'exercice précédent. (Revenu net en argent.)

Détails.	1909-1910.	1908-1909.	Augmentation.	Diminution.	Augmentation nette.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Honoraires sur homesteads	415,232 00	389,039 00	26,193 00		
" de préemptions	174,250 00	141,550 15	32,699 85		
" sur homesteads achetés.	12,530 00	8,245 00	4,285 00		
Améliorations	105,009 07	70,928 86	34,080 21		
Ventes de préempt. s. l'Acte de '08.	153,861 88		153,861 88		
Hon. des ventes de homesteads	242,134 97	112,555 79	129,579 18		
Ventes générales	843,040 48	838,886 49	4 153 99		
Vente de cartes, émol. de bur., etc.	9,135 49	7,296 55	1,838 94		
Loyer de terres	11,190 62	9,986 86	1,203 76		
Hon. d'arpentage	81,551 38	42,388 31	39,163 07		
Droits de coupe	378,010 70	269,837 52	108,173 18		
Pâturages	67,434 29	53,312 79	14,121 50		
Terrains houillers	255,523 81	55,535 89	199,987 92		
Droits de fenaison	5,439 65	5,921 80		482 15	
Droits miniers	95,871 54	92,637 60	3,233 94		
Forces hydrauliques (baux)	4,634 35	4,488 81	145 54		
Droits de dragage	4,758 83	11,188 34		6,429 51	
Droit d'exportation sur l'or	89,843 85	81,585 07	8,258 78		
Exportation de l'or (permis gratuits)	173 00	166 00	7 00		
Carrières	2,537 22	906 38	1,630 84		
Droits d'irrigation	868 25	367 00	501 25		
Loyer de chutes d'eau	508 70	542 28		33 58	
Hon. d'examen des arpenteurs	1,577 10	1,040 00	537 10		
Hon. de patentes et d'échange	1,498 30	1,334 50	163 80		
Parc des Montagnes-Rocheuses	43,264 36	31,321 20	11,943 16		
Parc Yoho	104 00		104 00		
Parc Jasper	329 25		329 25		
Compte indéterminé	3,943 49	4,333 16		389 67	
Remises sur remises	1,483 95	18,105 26		16,621 31	
Divers	1,650 29	783 37	866 92		
	3,007,390 82	2,254,283 98	777,063 06	23,956 22	753,106 84
Remises	121,391 15	101,029 37	20,361 78		
	2,885,999 67	2,153,254 61	756,701 28	23,956 22	732,745 06

ÉTAT indiquant le revenu brut annuel (en argent seulement) perçu de toutes sources, du 1er juillet 1890 au 31 mars 1910.

Exercice.	Terres fédérales (argent).	Terres des écoles.	Grain de semence.	Terres de l'artillerie.	Amendes et confiscations.	Droits d'enregistrement.	Revenu casuel.	Total.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
1890-1891	268,751 35	38,826 33	3,385 60	54,229 69	1,595 02	10,866 65	627 81	380,282 45
1891-1892	337,106 07	136,131 80	5,957 65	42,360 80	788 92	9,302 11	532 14	532,179 49
1892-1893	303,550 86	82,615 22	5,866 21	33,776 90	777 00	10,750 38	1,331 96	438,668 53
1893-1894	214,540 30	47,574 11	2,339 16	22,318 20	864 15	10,358 02	1,982 04	299,975 98
1894-1895	171,085 48	47,665 10	2,752 56	22,645 97	693 85	9,811 77	875 36	255,530 09
1895-1896	174,509 38	56,584 32	8,748 05	17,550 28	502 00	8,737 87	1,920 66	268,552 56
1896-1897	187,424 19	24,292 43	9,887 13	9,831 27	1,316 00	8,997 24	2,683 05	244,431 31
1897-1898	780,313 10	52,410 82	12,351 71	22,537 17	529 06	14,263 50	260 92	1,082,666 28
1898-1899	1,563,026 74	41,249 77	12,388 69	12,349 65	2,801 03	19,220 73	2,620 91	1,653,651 52
1899-1900	1,410,883 48	220,874 78	15,271 84	11,043 53	1,452 92	21,751 90	3,664 00	1,684,942 45
	5,611,184 95	748,224 68	78,948 60	248,643 46	11,319 95	124,060 17	16,498 85	6,840,880 66
1900-1901	1,533,197 07	48,049 83	15,711 63	14,604 47	1,977 96	33,979 77	1,587 57	1,649,108 30
1901-1902	1,254,333 56	193,410 75	20,293 06	16,967 36	1,955 61	50,854 99	3,900 62	1,541,715 95
1902-1903	1,716,597 20	392,206 93	28,789 97	17,612 79	5,220 88	81,404 18	2,230 26	2,244,062 21
1903-1904	1,478,106 33	233,769 62	26,122 30	30,494 34	5,911 92	109,233 73	3,402 94	1,887,041 18
1904-1905	1,314,485 40	332,911 48	16,471 34	10,346 90	10,018 49	123,082 86	4,258 14	1,811,577 61
1905-1906	1,701,580 71	608,960 79	12,577 29	10,893 17	3,304 77	180,310 73	8,496 09	2,526,123 55
1906-1907 (9 mois)	1,478,749 51	724,353 73	10,850 06	6,663 90	21 00	46,124 20	11,785 81	2,278,548 21
1907-1908	1,998,219 92	708,045 83	12,899 84	8,674 95	1,650 00	2,256 65	20,069 03	2,751,816 22
1908-1909	2,254,283 98	687,422 74	53,590 86	205,749 96	281 00	1,352 13	26,224 29	3,228,904 96
1909-1910	3,007,390 82	1,292,259 95	175,152 72	189,902 48	211 00	1,471 49	42,625 96	4,709,014 42
	17,736,944 50	5,221,394 65	372,459 07	511,910 32	30,552 63	630,070 73	124,580 71	24,627,912 61
Augmentation	12,125,759 55	4,473,169 97	293,510 47	263,266 86	19,232 68	506,010 56	108,081 86	17,787,031 95

ETAT indiquant les recettes provenant des terres fédérales, du 1er juillet 1872 au 31 mars 1910.

Exercice.	Droits sur homesteads.	Droits sur pré-emptions.	Améliorations.	Ventes.		Ventes de cartes, émoluments de bureau, hon. d'enregistrements, etc.	Honor. d'examens des arpenteurs.	Loyers, hon. d'arpentage divers, y compris les dépôts.	Achat de homesteads, honor. d'inspection, de résiliation et autres.	Droits de coupe de bois.
				Argent.	Scrip.					
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
1872-73	6,960 00			19,170 20						109 25
1873-74	7,310 00			19,834 75				125 50		2,710 55
1874-75	11,510 00			13,666 90		129 00				2 335 25
1875-76	4,680 00			3,478 94	320 00					387 00
1876-77	2,250 00			1,085 86	136,955 16	4 00		100 00	40 00	320 00
1877-78	14,540 00			2,794 86	120,159 54		180 00		290 00	1,620 00
1878-79	17,690 00			4,998 39	210,904 84	81 00	310 00	13 70	410 00	325 00
1879-80	41,255 00	10,241 43		45,708 97	81,685 86	245 40	580 00	183 25	1,780 00	25,121 46
1880-81	20,450 00	10,801 75	269 00	71,170 17	70,828 30	985 40	420 00	37 58		32,028 34
1881-82	54.155 00	39,843 90	1,758 00	1,240,328 27	50,590 84	3,036 45	890 00	58 10		58,753 14
1882-83	73.015 00	54,725 00	7,114 91	516,092 21	33,638 40	3,109 50	890 00	501 77		90,066 46
1883-84	41,580 00	28,810 00	2,596 11	424,863 36	40,919 67	1,289 55	530 00	45,766 53	1,713 45	147,983 10
1884-85	25,645 00	17,100 00	2,328 75	199,275 32	45,875 60	1,621 82	370 00	50,068 57	2,685 00	87,474 99
1885-86	26,110 00	14,371 00	1,101 50	76,140 41	214,657 97	1,339 34	360 00	20,070 00	5,025 00	64,820 31
1886-87	19,614 00	6,887 93	1,971 55	48,175 76	337,640 19	1,171 39	240 00	44,561 00	7,778 40	65,111 74
1887-88	23,691 00	4,830 00	1,918 35	52,238 36	313,522 67	1,660 75	240 00	20,591 41	12,078 53	94,964 55
1888-89	39,460 00	10,550 00	4,128 48	57,513 16	318,238 57	1,410 16	220 00	10,389 57	20,402 50	90,290 00
1889-90	35,920 00	8,580 00	3,250 54	54,896 85	228,744 47	2,099 07	190 00	3,316 23	20,232 50	84,642 95
1890-91	29,164 10		6,302 61	91,664 98	171,425 14	1,854 78	88 00	7,951 05	14,712 50	102,902 71
1891-92	46.994 00		6,472 31	108,901 01	97,822 41	2,147 31	135 00	29,898 49	23,104 50	106,461 35
1892-93	37,689 74		7,113 50	93,671 67	77,231 18	975 20	82 00	18,509 35	22,014 00	105,865 24
1893-94	36,462 26		3,497 76	53,254 71	27,840 96	973 11	40 00	13,457 09	11,097 00	81,290 51
1894-95	29,664 88		3,567 90	37,293 71	23,269 62	695 99		6,271 77	6,566 90	74,079 20
1895-96	18,278 00		3,163 15	46,373 98	46,929 65	610 78	50 00	21,679 31	6,810 50	61,923 47
1896-97	21,179 00		3,737 01	49,335 53	16,929 38	795 05	70 00	19,421 98	8,527 50	68,992 82
1897-98	34,780 00		5,649 63	80,178 64	28,918 14	1,987 40	10 00	21,242 66	10,042 00	119,313 78
1898-99	58,235 00		4,297 62	116.598 35	21,307 58	1,262 05	20 00	75,085 95	13,549 50	155,360 63
1899-1900	72,690 00		4,335 81	103,247 58	88,756 22	1,258 85	190 00	38,072 54	14,937 00	126,345 82
1900-1901	79,910 00		5,213 32	40,360 93	326,270 03	3,874 14	165 00	70,970 54	12,722 00	209,399 32
1901-1902	144,425 00		8,481 46	66,950 21	169,767 13	5,792 96	370 00	71,997 30	663 00	207,790 90
1902-1903	320,409 65		11,829 08	155,507 59	158,452 66	5,911 96	365 00	125,158 56	595 00	470,916 93
1903-1904	255,772 36		15,119 47	196,750 15	188,424 22	5,549 13	463 50	81,550 46	1,081 00	397,344 33
1904-1905	304,806 25		21,571 25	154,128 04	19,644 59	4,879 13	906 50	144,924 31	1,205 00	266,951 46
1905-1906	417,834 25		31,795 19	442,588 69	7,654 57	6,042 34	474 00	141,948 55	976 25	292,684 53
1906-1907 (neuf mois)	215,449 55		39,763 63	494,117 12	11,349 89	5,449 06	420 00	69,536 31	1,089 51	379,476 32
1907-1908	301,693 73		71,139 47	656,303 03	92,311 24	7,727 29	690 00	148,914 00	1,283 50	473,608 94
1908-1909	389,039 00	141,550 15	70,928 86	951,442 28	20,136 27	7,296 55	1,040 00	75,596 96	9,946 50	269,837 52
1909-1910	415,232 00	174,250 00	105,009 07	1,239,037 33	5,973 84	9,135 49	1,577 10	100,257 89	14,028 30	378,010 70
Totaux	3,695,543 77	522,541 16	455,925 19	8,029,138 27	3,809,096 80	92,401 40	12,576 10	1,478,228 28	247,386 84	5,197,620 57

ETAT indiquant les recettes provenant des terres fédérales, du 1er juillet 1872 au 31 mars 1910.—*Fin.*

Exercice.	PATURAGES.		PERMIS DE FENAISON, MINES, CARRIÈRES, TAXE D'EXPORT. SUR L'OR, ETC.		Parc des Montagnes Rocheuses.	TERRAINS DE COLONISATION.		Recettes brutes.	Remboursements.	Recettes nettes.
	Argent.	Scrip, etc.	Argent.	Scrip.		Argent.	Scrip.			
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
1872-73								26,239 45		26,239 45
1873-74								29,980 80		29,980 80
1874-75								27,641 15		27,641 15
1875-76								8,865 94		8,865 94
1876-77								140,755 02		140,755 02
1877-78								139,584 40		139,584 40
1878-79								234,732 93		234,732 93
1879-80								206,801 37	4,636 08	202,165 29
1880-81								206,990 54	5,038 22	201,952 32
1881-82	2,245 00		40 00			354,036 17		1,805,734 87	10,687 55	1,795,047 32
1882-83	22,844 43		913 91			248,492 01		1,051,403 60	8,746 05	1,042,657 55
1883-84	11,370 60		640 90			253,713 40		1,001,776 67	9,220 50	992,556 17
1884-85	17,089 75		815 63			1,214 22		451,564 65	12,070 85	439,493 80
1885-86	29,562 51	3,131 08	1,284 83					457,973 95	63,389 12	394,584 83
1886-87	14,242 77	39,487 67	1,570 40	80 00				588,532 80	19,543 16	568,989 64
1887-88	5,922 47	23,023 28	2,273 73	80 00	2,951 58		10,000 00	569,986 68	6,277 66	563,709 02
1888-89	2,207 69	16,802 63	3,946 55		2,528 73		16,000 00	594,088 04	5,226 23	588,861 81
1889-90	1,305 57	9,021 63	9,242 08		1,694 37			462,536 26	8,209 74	454,326 52
1890-91	3,079 55	16,193 77	8,628 44	160 00	2,397 35	5 28	4,460 50	460,990 76	7,195 27	453,795 49
1891-92	3,726 80	17,222 60	5,616 85		3,648 45			452,151 08	15,291 39	436,859 69
1892-93	6,380 80	11,542 39	6,266 13		4,983 23			392,324 43	18,314 97	374,009 46
1893-94	5,740 79	7,687 86	6,243 15		2,523 92			250,069 12	4,544 01	245,525 11
1894-95	5,353 72	8,628 00	5,229 54		2,321 87			202,983 10	4,365 99	198,617 11
1895-96	7,071 86	6,255 90	5,813 51		2,734 82			227,694 93	8,368 79	219,326 14
1896-97	4,715 01	2,500 00	8,518 18		2,132 11			206,853 57	15,010 54	191,843 03
1897-98	4,728 58	510 39	699,334 76		3,045 65			1,009,741 63	4,678 55	1,005,063 08
1898-99	5,245 88		1,130,371 60		2,994 16			1,584,328 32	32 296 39	1,552,031 93
1899-1900	8,382 86	4,083 30	1,038,195 42	20 00	2,727 60			1,503,743 00	23,062 28	1,480,680 72
1900-1901	4,726 28	14,671 99	1,101,808 33	20 00	4,047 31			1,874,159 09	18,368 85	1,855,790 24
1901-1902	7,292 46	8,409 27	737,878 43		*2,861 13			1,432,679 25	27,165 55	1,405,513 70
1902-1903	13,913 33	15,041 33	607,722 05		*5,063 69			1,890 886 83	21,519 84	1,869,366 99
1903-1904	19,790 27	15,202 15	495,579 18		*9,198 48			1,681 824 70	36,721 75	1,645,102 95
1904-1905	36,145 32	5,237 36	364,923 59		*14,059 55			1,339,382 35	25,786 90	1,313,595 45
1905-1906	51,583 89	80 00	296,769 19		18.883 83			1,709,315 28	33,418 36	1,675,896 92
1906-1907 (neuf mois)	43,711 91	400 00	213,852 59		*15,887 42			1,490,503 31	35,117 48	1,455,385 83
1907-1908*	43,211 78	4,048 01	266,415 31		27,232 87			2,094,579 17	115,080 04	1,979,499 13
1908-1909	53,312 79	3,257 84	252,972 17		31,321 20			2,277,678 09	102,463 78	2,175,214 31
1909-1910	67,434 29	5,081 47	460,154 29		43,264 36			3,022,446 13	121,431 15	2,901,014 98
Totaux	502,338 96	237,519 92	7,733,020 74	360 00	*207,903 68	857,461 08	30,460 50	33,109,523 26	823,247 04	32,286,276 22

* Y compris le scrip.

DOC. PARLEMENTAIRE No 25

ETAT des recettes du parc des Montagnes-Rocheuses, pour l'exercice terminé le 31 mars 1910, comparées à celles de l'exercice précédent.

Détails.	1909-10.	1908-09.	Augmentation.	Diminution.	Augmentation nette.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Loyer	8,013 02	4,567 82	3,445 20		
Droits de coupe	1,406 45	1,862 14		455 69	
Taxes d'eau	6,512 57	410 00	6,102 57		
Frais de transports	74 00	32 00	42 00		
Grotte et bassin (billets)	3,098 25	2,801 50	296 75		
Carrières	288 91	236 73	52 18		
Permis pour chiens	332 00	372 70		40 70	
" écuries de louage	616 92	394 00	222 92		
" billards	232 74	150 00	82 74		
" bateaux	93 00	89 00	4 00		
" bouchers	60 00	50 00	10 00		
Terrains houillers	16,226 37	16,252 44		26 07	
Pâturages	538 32	180 00	358 32		
Sources thermales (billets)	3,630 50	2,988 00	642 50		
Loyer de téléphone	874 81	694 00	180 81		
Amendes	105 00	36 00	69 00		
Permis de colporteurs	54 00	54 00			
" campement	7 00	23 00		16 00	
" chaux		4 75		4 75	
" guides	35 00		35 00		
" restaurant	30 00		30 00		
Honoraires de mines	15 25		15 25		
Divers	1,020 25	123 12	897 13		
	$43,264 36	$31,321 20	$12,486 37	$543 21	$11,943 16

ETAT des recettes provenant de toutes sources perçues au bureau principal pendant avril, mai, et juin, comparées aux recettes des douze mois précédents en 1909.

Mois.	1910.	1909.	Augmentation.
	$ c.	$ c.	$ c.
Avril	116,044 47	256,466 98	
Mai	150,944 86	108,848 45	
Juin	551,861 47	370,767 20	
	818,850 80	736,082 63	82,768 17

REVENU.

Le revenu brut en argent perçu par le ministère pendant l'année a été de $4,709,-014.42, ce qui représente une augmentation de $1,480,109.46 sur l'année précédente.

Comme on peut le voir par l'état détaillé du revenu provenant des terres fédérales, l'augmentation est due principalement aux honoraires de préemption, aux droits sur les terrains houillers et la coupe du bois. Ce résultat est très encourageant, car il démontre clairement qu'il y a eu une demande sans égale de terre cultivable, et que la politique inaugurée en 1908 concernant la concession de homesteads achetés et les préemptions est acceptée très favorablement.

Il peut être intéressant de faire remarquer que depuis le 1er septembre 1908, quand on se mit en mesure d'accorder la préemption et la vente des homesteads, jusqu'au 1er juillet de l'année dernière, 40,844 préemptions et 2,926 achats de homesteads furent enregistrés, ce qui représente un revenu de $21,009,600, sans compter l'intérêt accumulé en faveur du gouvernement pendant tout le temps que les concessionnaires dépensent avant d'avoir droit à leurs homesteads.

Suit un état comparatif des inscriptions pour homesteads et des ventes de terres qui ont été faites dans les diverses agences du ministère pendant les années terminées le 31 mars 1909 et le 31 mars 1909, respectivement:—

	Année terminée le 31 mars 1909.		Année terminée le 31 mars 1910.	
	Nombre d'inscriptions.	Acres.	Nombre d'inscriptions.	Acres.
Homesteads	39,081	6,252,960	41,568	6,650,880
Ventes		191,315		49,864

DOC. PARLEMENTAIRE No 25

Le tableau suivant indique le nombre d'inscriptions de homesteads dont il a été fait rapport chaque année depuis 1874:—

Année de l'administration départementale expirée le	Nombre d'inscriptions.
31 octobre 1874	1,376
31 " 1875	499
31 " 1876	347
31 " 1877	845
31 " 1878	1,788
31 " 1879	4,068
31 " 1880	2,074
31 " 1881	2,753
31 " 1882	7,483
31 " 1883	6,063
31 " 1884	3,753
31 " 1885	1,858
31 " 1886	2,657
31 " 1887	2,036
31 " 1888	2,565
31 " 1889	4,416
31 " 1890	2,955
31 " 1891	3,523
31 " 1892	4,840
31 " 1893	4,067
31 " 1894	3,209
31 décembre 1895	2,394
31 " 1896	1,857
31 " 1897	2,384
31 " 1898	4,848
31 " 1899	6,689
30 juin 1900	7,426
30 " 1901	8,167
30 " 1902	14,673
30 " 1903	31,383
30 " 1904	26,073
30 " 1905	30,819
30 " 1906	41,869
31 mars 1907 (9 mois)	21,647
31 " 1908	30,424
31 " 1909	39,081
31 " 1910	41,568

TABLEAU indiquant les inscriptions de homesteads faites pendant l'exercice expiré le 31 mars 1909 et 1910, et la nationalité des concessionnaires, d'après les rapports des diverses agences du ministère au Manitoba, dans la Saskatchewan, dans l'Alberta et dans la Colombie-Britannique.

Nationalité.	Nombre d'inscriptions. 1909.	1910.
Canadiens venant d'Ontario	4,083	3,953
" de Québec	790	964
" de la Nouvelle-Ecosse	212	188
" du Nouveau-Brunswick	91	130
" de l'Ile-du-Pr.-Edouard	93	93
" du Manitoba	1,494	1,434
" de la Saskatchewan	2,372	3,307
" de l'Alberta	1,048	1,219
" de la Col.-Britannique	131	182
Concessionnaires déjà inscrits	3,267	2,274
Terre-Neuviens	5	10
Canadiens revenus des Etats-Unis	693	753
Américains	9,829	12,813
Anglais	5,649	5,459
Ecossais	1,310	1,326
Irlandais	506	546
Français	487	360
Belges	167	160
Suisses	49	60
Italiens	26	21
Roumains	123	71
Syriens	28	42
Allemands	650	688
Austro-Hongrois	3,342	2,361
Hollandais	92	102
Danois (autres que les Islandais)	116	147
Islandais	231	130
Suédois	596	818
Norvégiens	656	843
Russes (autres que les Mennonites et les Doukhobortzes)	947	1,061
Mennonites	5	6
Doukhobortzes	4	3
Chinois	6	8
Japonais	4	2
Persans	4	2
Australiens	13	3
Néo-Zélandais	....	5
Grecs	....	3

Hindous	2	
Bulgares	5	14
Serbes	2	5
Espagnols	....	1
Arabes	....	1
Total	39,081	41,568

Représentant 93,852 âmes en 1909.
" 101,286 " 1910.

TABLEAU indiquant le nombre des inscriptions de homesteads faites pendant l'exercice expiré le 31 mars 1909 et 1910, en faveur de colons venant des divers Etats et Territoires de la République Américaine.

Etats.	Nombre d'inscriptions. 1909.	1910.
Arizona	4	6
Alabama	1	6
Alaska	12	9
Arkansas	8	9
Californie	79	99
Caroline du Nord	9	16
Caroline du Sud	....	2
Colorado	25	26
Columbia, District de	2	
Connecticut	10	7
Dakota, Nord	3,921	4,736
Dakota, Sud	405	936
Delaware	1	
Floride	4	4
Georgie	....	3
Idaho	115	277
Illinois	327	287
Indiana	123	207
Indien, Territoire	2	
Iowa	440	545
Kansas	146	181
Kentucky	16	44
Louisiane	3	4
Maine	30	36
Maryland	....	2
Massachusets	91	103
Michigan	497	670
Minnesota	1,826	2,347

Missouri	144	156
Montana	263	266
Nébraska	198	167
Nevada	8	10
New-Hampshire	10	20
New-Jersey	5	10
Nouveau-Mexique	5	8
New-York	171	196
Ohio	121	167
Oklahoma	96	110
Orégon	118	210
Pensylvanie	108	96
Rhode-Island	7	6
Tennessee	12	27
Texas	20	35
Utah	76	32
Vermont	9	10
Virginie, Ouest	19	22
Washington	462	670
Wisconsin	536	642
Wyoming	27	38
Total	10,522	13,566

Tableau indiquant le nombre de lettres patentes émises par le ministère de l'Intérieur chaque année depuis 1874.

Période.	Nombre de lettres patentes émises.
Exercice terminé le 31 octobre 1874	536
" " 1875	492
" " 1876	375
" " 1877	2,156
" " 1878	2,597
" " 1879	2,194
" " 1880	1,704
" " 1881	1,768
" " 1882	2,766
" " 1883	3,591
" " 1884	3,837
" " 1885	3,257
" " 1886	4,570
" " 1887	4,599
" " 1888	3,275

"	"	1889	3,282
"	"	1890	3,273
"	"	1891	2,449
"	"	1892	2,955
"	"	1893	2,936
"	"	1894	2,553
Exercice terminé le 31 décembre 1894			2,682
"	"	1895	2,118
"	"	1896	2,665
"	"	1897	2,972
"	"	1898	3,037
"	"	1899	3,904
Six mois expirés le 30 juin 1900			1,970
Exercice terminé le 30 juin 1901			6,461
"	"	1902	8,768
"	"	1903	7,349
"	"	1904	6,890
"	"	1905	8,798
"	"	1906	12,370
Neuf mois expirés le 31 mars 1907			10,596
Exercice terminé le 31 mars 1908			18,690
"	"	1909	22,431
"	"	1910	22,854

ETAT indiquant le nombre d'inscriptions de homesteads dans les provinces du Manitoba, de Saskatchewan, d'Alberta et de la Colombie-Britannique pendant l'exercice 1909-10, comparé à celui de l'exercice 1908-09.

Provinces.	1909-10.	1908-9.	Augmentation.	Diminution.	Total 1909-10.	Total 1908-09.	Augment. 1909-10.	Diminut. 1909-10.
Manitoba—								
Winnipeg	1,356	1,863		507				
Dauphin	1,062	1,727		665				
Brandon	111	171		60				
	2,529	3,761		1,232	2,529	3,761		1,232
Saskatchewan—								
Yorkton	1,243	2,169		926				
Estevan	884	833	51					
Regina	567	1,553		986				
Humboldt	1,609	2,412		803				
Prince-Albert	1,240	2,058		818				
Moosejaw	10,901	8,710	2,191					
Battleford	1,905	3,385		1,480				
Saskatoon	3,226		3,226					
	21,575	21,120	5,468	5,013	21,575	21,120	455	
Alberta—								
Calgary	6,255	2,707	3,548					
Lethbridge	4,948	3,818	1,130					
Red-Deer	1,824	2,080		256				
Edmonton	4,107	5,166		1,059				
Riv.-La-Paix	53		53					
	17,187	13,771	4,731	1,315	17,187	13,771	3,416	
Col.-Britann.—								
Kamloops	257	400		143				
N.-Westminst.	20	29		9				
	277	429		152	277	429		152
Grand total pour l'exercice 1909-10					41,568			
" " 1908-09						39,081		
Augmentation nette " 1909-10—2,487.							3,871	
								1,384

CORRESPONDANCE.

L'état suivant indique le nombre de lettres reçues et expédiés au ministère chaque année depuis son établissement:—

Année se terminant le 31 octobre.	Lettres reçues.	Lettres expédiées.	Total.
1874	3,482	4,120	7,632
1875	1,974	2,189	4,163
1876	2,256	3,097	5,353
1877	3,137	3,677	6,814
1878	4,642	6,009	10,651
1879	5,586	6,179	11,755
1880	8,222	9,910	18,162
1881	13,605	15,829	29,434
1882	25,500	30,300	55,800
1883	27,180	33,500	60,680
1884	27,525	33,386	60,911
1885	33,970	43,997	77,967
1886	60,964	67,973	128,937
1887	47,845	60,890	108,735
1888	43,407	52,298	95,705
1889	48,316	50,500	98,816
1890	36,200	36,008	72,208
1891	38,000	36,267	74,267
1892	41,990	42,203	84,193
1893	50,794	48,145	98,939
1894	48,619	50,840	99,459
1895	49,991	45,898	95,889
1896	47,501	44,238	91,739
1897	65,714	64,147	129,861
1898	88,913	87,845	176,758
1899	95,023	91,876	186,899
1900	121,219	133,177	254,396
1901	144,978	136,348	281,326
1902	167,200	185,548	352,748
1903 (Du 30 juin 1902 au 1er juillet 1903)	185,582	223,463	409,045
1904 (Du 30 juin 1903 au 1er juillet 1904)	222,316	274,675	496,991
1905 (Du 30 juin 1904 au 1er juillet 1905)	245,470	302,723	548,193
1906 (Du 30 juin 1905 au 1er juillet 1906)	407,794	529,465	937,259
1907 (Du 30 juin 1906 au 1er avril 1907)	372,231	620,968	993,199
1908 (Du 31 mars 1907 au 1er avril 1908)	543,647	1,106,772	1,650,419
1909 (Du 31 mars 1908 au 1er avril 1909)	721,217	1,114,380	1,835,597
1910 (Du 31 mars 1909 au 1er avril 1910)	935,217	1,174,546	2,109,763

Nombre de lettres chargées pendant l'année se terminant le 31 mars 1910; reçues, 18,802; expédiées, 35,787.

ETAT des terres vendues par les compagnies de chemin de fer ayant obtenu des

ANNÉE.	COMPAGNIE DE LA BAIE-D'HUDSON.		COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER PACIFIQUE-CANADIEN.		COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER MANITOBA SOUTH-WESTERN COLONIZATION.		COMPAGNIE DE CHEMIN DE FER ET DE BATEAUX QU'APPELLE, LAC-LONG ET SASKATCHEWAN.	
	Acres.	Montant.	Acres.	Montant.	Acres.	Montant.	Acres.	Montant.
		$		$		$		$
1893	.....	.....	93,184	295,288	14,164	57,559	1,603	.....
1894	7,526	48,225	43,155	131,628	6,312	28,003	640	.....
1895	4,431	23,209	55,453	176,950	5,623	22,330	2,391	.....
1896	9,299	52,410	66,624	220,360	21,254	88,568	286	.....
1897	10,784	53,277	135,681	431,095	63,800	234,644	2,524	.....
1898	62,000	310,000	242,135	757,792	106,473	363,982	22,534	.....
1899	56,875	274,625	261,832	814,857	58,019	199,458	61,030	178,517
(Exercice) 1900	70,196	352,631	379,091	1,152,836	133,507	437,449	18,932	53,974
(Exercice) 1901	82,308	399,804	339,985	1,046,665	59,749	214,953	22,266	74,810
(Exercice) 1902	269,577	1,412,332	1,362,478	4,440,500	206,411	713,365	39,835	147,365
(Exercice) 1903	330,046	1,939,804	2,260,722	8,472,250	250,372	699,210	843,900	1,476,900
(Exercice) 1904	144,857	879,910	857,474	3,516,864	29,522	113,303	.....	.....
(Exercice) 1905	139,721	865,905	411,451	2,045,800	80,342	296,936	.....	.....
(Exercice) 1906	236,191	1,863,375	1,012,322	6,015,060	83,418	360,889	.....	.....
(9 mois au 31 mars 1907)	69,158	742,221	851,083	4,817,632	3,051	22,645	1,353	16,789
(Exercice) 1908	21,184	267,215	81,060	727,367	31,982	153,007	5,621	68,869
(Exercice) 1909	25,449	288,836	29,331	383,390	10,396	84,845	37,662	380,371
(Exercice) 1910	104,382	1,297,454	655,585	10,473,425	14,501	126,950	106,000	964,600
Totaux	1,643,984	11,071,233	9,138,646	45,919,759	1,178,896	4,218,096	1,166,577	3,362,195

octrois de terres du gouvernement et par la Compagnie de la Baie-d'Hudson.

Compagnie du chemin de fer Calgary-Edmonton.		Compagnie du chemin de fer Canadian-Northern.		Compagnie du chemin de fer Great-Northwest-Central.		Totaux.		Moyenne à l'acre.
Acres.	Montant.	Acres.	Montant.	Acres.	Montant.	Acres.	Montant.	
	$		$		$		$	$ c.
11,260	.....	.....	.....	.....	.....	120,211	352,847	2 93
11,035	.....	.....	.....	.....	.....	68,668	207,856	3 02
46,815	.....	.....	.....	.....	.....	114,713	222,489	1 94
10,553	.....	.....	.....	.....	.....	108,016	361,338	3 34
9,436	.....	.....	.....	.....	.....	222,225	719,016	3 23
15,481	.....	.....	.....	.....	.....	448,623	1,431,774	3 18
24,738	53,335	.....	.....	.....	.....	462,494	1,520,792	3 28
46,653	128,256	.....	.....	.....	.....	648,379	2,125,146	3 27
116,719	352,637	.....	.....	.....	.....	621,027	2,088,269	3 36
323,494	1,033,396	.....	.....	.....	.....	2,201,795	7,746,958	3 56
231,800	909,600	183,736	631,503	128,435	522,490	4,229,011	14,651,757	3 46
129,007	563,507	64,469	313,575	41,858	177,081	1,267,187	5,564,240	4 39
109,191	512,898	231,707	1,221,469	17,593	103,564	990,005	5,046,572	5 09
85,784	480,063	204,966	1,014,351	20,003	137,503	1,642,684	9,871,241	6 01
59,515	346,064	289,576	1,711,109	4,023	41,470	1,277,759	7,697,930	6 02
8,606	75,644	196,946	1,746,504	1,294	13,855	341,072	2,985,992	8 78
6,370	66,508	*	*	165	7,935	109,373	1,211,885	11 08
18,323	182,926	285,428	2,783,010	571	6,863	1,184,790	15,835,228	13 36
1,264,780	4,704,234	1,456,828	9,421,521	213,942	1,010,761	16,058,032	79,641,330	

CONCESSIONS DE HOMESTEADS ET VENTES DE TERRES.

Il y a eu 41,568 concessions de homesteads dans les différentes agences des terres pendant l'année finissant le 31 mars dernier, lesquelles représentent une superficie totale de 6,658,880 acres. C'est le chiffre le plus élevé enregistré par le ministère, à l'exception de l'année terminée le 30 juin 1906, durant laquelle 41,869 concessions furent accordées. Plus de moitié des concessionnaires de l'an dernier étaient des Canadiens des provinces de l'Est et des immigrants des Etats-Unis et d'Angleterre.

Comme on peut le voir par le rapport du directeur du bureau des lettres patentes, il y a eu 17,229 inscriptions de préemptions et 1,256 inscriptions d'achats de homesteads pendant l'année dernière, ce qui représente un revenu de $8,872,000. Il peut être intéressant de signaler ici qu'il est arrivé 2,852 vieux colons du Sud-Africain durant la même période, ce qui, joint aux 345 inscriptions faites l'année précédente, porte à 3,000 le nombre total de concessionnaires de cette sorte. Comme il y a eu un peu plus de 7,000 certificats d'émis, on peut penser que près de la moitié des détenteurs sont déjà établis.

J'aimerais à faire remarquer que les compagnies de chemin de fer et autres qui ont obtenu des terres du gouvernement ont trouvé avantageux de disposer d'une superficie considérable de leurs octrois pendant l'année dernière. Non seulement le nombre d'acres vendues dépasse de beaucoup celui dont on pouvait disposer durant les années précédentes, mais le prix moyen par acre prouve une augmentation considérable. Ce fait indique que la valeur de la terre augmente dans l'Ouest en raison du développement et de la prospérité du pays.

Relativement à la question de la vente des terres et de l'immigration, le tableau suivant indiquant la superficie en acres au 1er janvier 1910, et publié par le département de l'immigration, dans la 8me édition de sa carte, est intéressant.

Le tableau est comme suit:—

Superficie totale des terres—

Manitoba	40,848,880	acres	(approx.)
Saskatchewan	143,927,680	"	"
Alberta	150,117,760	"	"
Grand total	334,894,320	"	"

Superficie arpentée—

Superficie totale des réserves forestières	2,880,800	acres.
" des paroisses et lots de grève	620,647	"
" des réserves indiennes	2,480,788	"
" " octroyées et vendues	482,338	"
" de la balance des terres arpentées (déduction faite de l'espace couvert par les rivières, ruisseaux et lacs)	138,785,412	"
Grand total	145,249,985	"

DOC. PARLEMENTAIRE No 25

Superficie totale sous établissement, inscriptions de préemptions et d'achats de homesteads, comprenant les homesteads concédés (principalement dans les sections paires)	44,027,000	"
Superficie totale octroyée à des compagnies de chemin de fer (principalement dans les sections impaires)	31,846,074	"
Superficie totale accordée en terre des écoles (l'espace non arpentée non compris)	7,948,500	"
Superficie totale octroyée à la Compagnie de la Baie-d'Hudson (l'espace non arpentée n'est pas compris)	6,565,000	"
Superficie totale dont on a disposé d'autre façon (terres marécageuses du Manitoba, ventes, terres d'irrigation, concessions aux métis du Nord-Ouest et aux militaires)	11,490,100	"
Superficie totale en culture (le blé compris) 1909	11,960,000	"
Superficie totale ensemencée de blé, 1909	6,878,000	"

Rendement total du blé, 1909 (chiffres du département de l'Agriculture), 147,000,000 boisseaux.

IMMIGRATION.

TABLEAU comparatif du nombre d'immigrants arrivés aux ports intérieurs et océaniques au cours des dix années expirées le 31 mars 1910.

ARRIVÉES.

Année.	Grande-Bretagne et Irlande.	Autres pays.	Etats-Unis.	Total.
1896-7	11,383	7,921	2,412	21,716
1897-8	11,173	11,608	9,119	31,900
1898-9	10,660	21,938	11,945	44,543
1899-1900	* 5,141	* 10,211	* 8,543	23,895
1900-1	11,810	19,352	17,987	49,149
1901-2	17,259	23,732	26,388	67,379
1902-3	41,792	37,099	49,473	128,364
1903-4	50,374	34,785	45,171	130,330
1904-5	65,359	37,255	43,652	146,266
1905-6	86,796	44,349	57,919	189,064
1906-7 (neuf mois finissant le 31 mars)	55,791	34,217	34,659	124,667
1907-8	120,182	83,975	58,312	262,469
1908-9	52,901	34,175	59,832	146,908
1909-10	59,790	45,206	103,798	208,794
	600,411	445,823	529,210	1,575,444

* Arrivées pour six mois seulement.

Le fait que le Canada n'a pas perdu de son intérêt aux yeux des colons est prouvé par le nombre croissant d'immigrants qui est attiré sur ses rives.

En réalité, il y a eu une légère diminution l'année dernière due à des causes générales et d'un caractère mondial, mais le mouvement migratoire, ramené à ses conditions normales, eut pour résultat l'entrée de 208,794 personnes au Canada pendant l'année 1909-10, ce qui représente une augmentation de 42 pour 100 sur l'année précédente. Il est bon de remarquer que sur ce nombre considérable, près de la moitié étaient des cultivateurs, et que, étant donnés les besoins du Canada, ce résultat est très satisfaisant.

IMMIGRATION BRITANNIQUE.

On doit se réjouir du grand nombre d'immigrants britanniques arrivés cette année. Le Canada désire particulièrement attirer des immigrants britanniques de toutes les classes désirables. Les liens du sang et les intérêts communs qui unissent le Canada à la mère patrie font plus acceptables les immigrants d'origine anglaise.

Cette année, l'immigration britannique totale dépasse considérablement celle de l'année dernière, et s'élève à 59,790. Il est cependant à regretter que le pourcentage d'augmentation de l'immigration britannique n'est pas aussi considérable qu'il le fut en d'autres années, ni qu'il n'ait pas atteint le chiffre supérieur de 1907-08. Cependant, il y a un fait encourageant, c'est que, malgré que les immigrants soient déjà venus en plus grand nombre, ceux qui nous sont venus cette année sont plus choisis, ayant été obligés de se conformer à des règlements plus sévères, à cause des nouvelles lois auxquelles tous les immigrants doivent se soumettre. Ces règlements, mis en vigueur uniquement pour améliorer la qualité de notre immigration, et qui n'ont aucun caractère prohibitif à l'égard de ceux qui pourraient réussir, ont été une source de protection contre certaines classes de colons non désirables, lesquels, sans ses lois restrictives, ne seraient qu'un fardeau pour le pays où ils seraient venus. Le sage sentiment qui a dicté et mis en vigueur ces règlements a été amplement justifié; il a eu pour résultat la déportation de colons non désirables au nombre de 1,748 en 1908-09, abaissé à 734 en 1909-10.

IMMIGRATION CONTINENTALE.

Il y a eu une augmentation considérable dans le nombre des arrivés d'Europe, le chiffre s'élevant de 34,175 en 1908-09 à 45,206 en 1909-10. Ce progrès, étant données les conditions exigées par les règlements canadiens, est une preuve magnifique de l'efficacité de la propagande qui se fait. A cet égard, quelques indications concernant le travail qui se poursuit en France et en Belgique peuvent être de quelque intérêt. Il est heureux de pouvoir remarquer que, malgré les nombreuses difficultés que comporte ce travail, l'immigration venant de ces pays a augmenté depuis l'année dernière, et que les perspectives sont brillantes. Il faut marquer mieux que par une note passagère ce fait que 38 pour 100 des immigrants d'Europe ont pris des inscriptions de homesteads dans l'Ouest canadien, pendant que plusieurs se sont engagés comme fermiers ou comme domestiques.

IMMIGRATION DES ÉTATS-UNIS.

Nulles constatations se rapportant à l'immigration ne seraient complètes qui ne rendraient pas témoignage des splendides résultats obtenus grâce à la campagne d'éducation si bien dirigée, et inaugurée il y a quelques années, pour décider les Américains à venir au Canada. Il y a eu un temps où l'augmentation naturelle du Canada était absorbée par la migration de la jeunesse canadienne aux Etats-Unis. Aujourd'hui, l'esprit plus éveillé des Canadiens, auquel on doit la vigoureuse politique d'immigration actuelle, voit sa foi récompensée par un flot toujours plus considérable d'immigrants venant des Etats-Unis, lesquels, cette année, ont dépassé en nombre tout ce qui s'était vu, le chiffre des arrivées atteignant plus de 100,000. Pour un pays jeune comme le Canada, la valeur d'une affluence aussi nombreuse de colons désirables est presque incalculable. Ces fermiers sont des agriculteurs d'expérience et viennent principalement des contrées agricoles des Etats de l'Ouest, où les conditions sont à peu près semblables à celles du Canada, et ils n'ont pas besoin d'instruction. Ils nous arrivent avec de l'expérience comme fermiers, familiers avec notre climat, nos coutumes et manières de vivre, et pour la plupart, suffisamment pourvus d'argent, sans compter les autres choses nécessaires pour réussir. Quand on considère que la fortune moyenne du colon américain est d'environ $1,000, on est certain qu'une grande proportion de ces colons deviendront propriétaires de fermes et, comme travailleurs agricoles, sauront grandement promouvoir la prospérité du Canada.

IMMIGRATION DES ENFANTS.

L'immigration des enfants continue d'occuper une place importante, et aide puissamment les fermiers du Canada, suppléant en quelque mesure à la rareté de la main-d'œuvre, quoique les immigrants de cette classe sont loin de satisfaire à la demande. Sous la direction de M. G. Bogue Smart, inspecteur en chef des enfants venant des Iles Britanniques, la surveillance de ces enfants a été très satisfaisante, ces derniers étant généralement bien placés, bien vêtus et contents.

ARPENTAGES.

Pendant l'année, on a subdivisé en sections 7,423,200 acres de terre, et arpenté de nouveau 1,462,880 acres, comparativement à une subdivision originale de 7,412,870 acres et à un arpentage de nouveau de 1,000,960 acres faits durants l'année dernière. En outre, on a établi des lignes de base et des méridiens sur une longueur de 726 milles, et divers arpentages ont été faits.

Soixante et huit équipes ont été employées à l'arpentage, dont 63 régulières et 4 travaillant pour une courte période seulement. Sur les 64 équipes régulières, cinq furent engagées à l'inspection d'arpentages faits à l'entreprise; 33 pour exécuter divers réarpentages, corrections d'arpentage, etc., à la journée, et 26 ont fait l'arpentage de subdivisions à l'entreprise.

Les équipes étaient réparties comme suit:—

Equipes.	Au Manitoba.	Dans la Saskatchewan.	Dans l'Alberta.	Dans la Colombie-Britannique.	Partie dans une province et partie dans une autre.	Total.
A la journée	2	9	14	6	7	38
A l'entreprise	3	11	11	....	1	26
Equipes engagées pour une courte période	.....	2	.....	2	....	4
	5	22	25	8	8	68

Cent vingt-cinq townships entiers et vingt-cinq fractions de townships ont été complètement subdivisés, et dans trois cent cinq la subdivision a été faite en partie.

On a réarpenté, en partie ou complètement, deux cent quarante-deux townships.

Le cinquième méridien a été prolongé vers le nord, en traversant la rivière La-Paix à quelque distance plus bas que Fort-Vermillon. Le quatrième méridien s'étend dans la direction du lac Arthabaska et a atteint le township 80. Un certain nombre de lignes de base à l'ouest du cinquième méridien ont été établies au delà des limites de la Colombie-Britannique, et on a arpenté encore à l'ouest des troisième et quatrième méridiens, pour que tout soit prêt avant l'établissement des colons.

Pendant l'année, on a arpenté 24,704 milles, ce qui, réparti en équipes, donne une moyenne de quatre cent douze milles par équipe, huit équipes n'étant pas comprises à cause de leur travail spécial.

La subdivision des terres de la région antérieurement dite "semi-aride", au sud de la Saskatchewan et de l'Alberta, a été terminée; dans tout ce district, cent soixante-neuf townships ont été subdivisés pendant l'année. Pratiquement, toute la région en prairie ouverte a été arpentée, et la partie subdivisée s'étend sans discontinuité de la frontière internationale sur une distance considérable jusqu'au nord de la rivière Saskatchewan.

M. A. O. Wheeler, avec trois équipes dirigées respectivement par MM. M. P. Bridgland, A. J. Campbell et R. D. McCaw, ont continué l'exploration des terrains vacants de la vallée de la rivière Colombie, dans la zone du chemin de fer, Colombie-Britannique.

M. P. A. Carson a continué la triangulation de la zone du chemin de fer dans la Colombie-Britannique, au sud et à l'ouest de Golden. On a établi plusieurs nouveaux points de répère, et fait un rapport détaillé.

M. W. Thibaudeau, ingénieur civil, a continué son relevé des forces hydrauliques de la rivière à l'Arc, de la rivière Waterton dans le district des lacs Waterton et Cyprès et du versant sud des montagnes du Cyprès. L'objet de cette étude est de trouver des endroits convenables à l'établissement de réservoirs en vue de travaux d'irrigation et autres.

C'est avec grand regret que j'enregistre les décès de MM. W. T. Green et Wm Elwell, du bureau des études topographiques, survenus pendant l'année. M. Green était licencié de l'université de Toronto et faisait partie du personnel depuis 1902. Il possédait une grande habileté professionnelle et était doué d'une grande énergie. M. Elwell était licencié de l'école des sciences pratiques de Toronto, et fut attaché au bureau en 1905. Leur disparition prématurée est une perte sérieuse pour le département et le service public en général.

On trouvera ci-dessous le tableau ordinaire du travail d'arpentage des subdivisions ou établissements complété chaque année depuis le commencement des arpentages, avec le résultat des opérations de la saison dernière:—

Période.	Acres.	Nombre de homesteads de 160 acres chacun.
Antérieurement au mois de juin 1873	4,792,292	29,952
1874	4,237,864	26,487
1875	665,000	4,156
1876	420,507	2,628
1877	231,691	1,448
1878	306,936	1,918
1879	1,130,482	7,066
1880	4,472,000	27,950
1881	8,147,000	50,919
1882	10,186,000	63,662
1883	27,234,000	170,212
1884	6,435,000	40,218
1885	391,680	2,448
1886	1,379,010	8,620
1887	643,710	4,023
1888	1,131,840	7,074
1889	516,968	3,231
1890	817,075	5,106
1891	76,560	476
1892	1,395,200	8,720
1893	2,928,640	18,304
1894	300,240	1,876
1895	406,240	2,539
1896	506,560	3,166
1897	428,640	2,679
1898	859,840	5,374
1899	1,022,720	6,392
1900 (6 premiers mois)	735,480	4,596
1900-1901	1,603,680	10,023
1901-1902	2,553,120	15,957
1902-1903	6,173,440	38,584
1903-1904	12,709,600	79,435
1904-1905	10,671,520	66,697
1905-1906	4,973,920	31,087
1906-1907 (9 mois)	3,819,700	23,873
1907-1908	6,123,040	38,269
1908-1909	7,412,870	46,330
1909-1910	7,423,200	46,395
	145,263,265	907,890

DIVISION ASTRONOMIQUE.

Dans mon dernier rapport annuel, j'ai énuméré les instruments que possède l'observatoire fédéral. Aucune addition importante n'a été faite depuis, quoique plusieurs petites améliorations aient été apportées (surtout au laboratoire) dans l'intention de perfectionner les instruments actuels, et d'obtenir cette justesse, cette finesse de résultat qui est la qualité essentielle de la science moderne, et le but premier d'un observatoire qui, supporté par les deniers publics, doit travailler utilement à l'avancement du savoir humain.

Aujourd'hui, le télescope équatorial de 15 pouces de diamètre est utile pour différents objets, pour des travaux spectroscopiques, micrométriques, photographiques et autres, et, tour à tour, par plusieurs membres du personnel. Ceci est un inconvénient qui empêche un usage plus avantageux de cet instrument. Il est proposé de se munir d'un télescope équatorial dont le photomètre stellaire serait indépendant, ainsi que le micromètre. Le département des Travaux publics a obtenu un crédit du parlement afin de couvrir le coût d'une petite construction sur les terrains de l'observatoire pour y établir le nouvel instrument. Deux petites bâtisses doivent aussi être érigées pour les différentes lunettes méridiennes.

La résidence de l'astronome en chef, laquelle est en construction sur les terrains de l'observatoire depuis l'été dernier, est à peu près terminée.

Le système de transmission de l'heure dans les édifices du gouvernement a été satisfaisant toute l'année. On n'y a rien ajouté d'important.

Vingt-cinq tremblements de terre ont été enregistrés par le sismographe de l'observatoire, parmi lesquels le plus éloigné s'est produit à Sumatra, soit à une distance de 9,500 milles.

Deux observateurs ont été occupés à déterminer les positions géographiques de différents points du Canada. La latitude et la longitude de 15 endroits ont été déterminée par eux, à savoir: un dans l'Ile-du-Prince-Edouard, deux au Nouveau-Brunswick, quatre en Nouvelle-Ecosse, quatre en Ontario, deux dans la Saskatchewan, deux dans l'Alberta.

Les longitudes des onze premières stations ont été prises par échanges de temps avec l'observatoire, au moyen du télégraphe; celles des quatre stations de l'ouest par échanges avec Winnipeg, auquel endroit un observatoire a été érigé sur les terrains des casernes du fort Osborne, avec la permission du département de la Milice et de la Défense. On a l'intention de déterminer la longitude de cette place au moyen d'échanges avec l'observatoire cet été.

Des observations magnétiques ont été faites à 33 stations le long de la rive nord du fleuve et du golfe Saint-Laurent, de Québec à Blanc-Sablon. Les observations recueillies seront de spéciale valeur, vu que peu d'observations magnétiques ont été faites sur ce territoire.

L'arpentage de la frontière internationale sur le méridien 141, entre le Territoire du Yukon et l'Alaska, ayant pour objet la détermination du méridien, au moyen de la triangulation, le tracé d'une ligne à travers bois, le posage de bornes permanentes en bronze et le relevé topographique de la ligne, a été continué. Le tracé de la ligne sud fut empêché par le mont Natashat, qui fait partie des montagnes Elias. Une exploration au sud a démontré que la ligne frontière, à partir de cet endroit jusqu'au mont Saint-Elie, environ 90 milles, passe au-dessus de hautes montagnes et de glaciers; on a pensé qu'il était mieux de remettre à plus tard le relevé topographique de cette partie du pays.

La triangulation entre le Yukon et les rivières White a été terminée, et le tracé de la ligne ainsi que le posage des dernières bornes presque achevés; il reste pour une saison de travail sur cette section de la ligne. Dans l'intervalle, une équipe américaine a terminé l'ouvrage qui restait à faire sur la ligne nord de la rivière Yukon, dans la direction de la rivière du Porc-Epic. M. J. D. Craig, A.T.F., qui a la direction des équipes d'arpenteurs canadiens occupés à ce travail, a exploré ce pays depuis la rivière Black jusqu'à la rivière du Porc-Epic, afin de s'assurer de la meilleure manière de déterminer la ligne frontière.

M. D. H. Nelles, A.T.F., continue à faire le relevé précis des niveaux le long des chemins de Whitehorse et de Dawson, et a atteint un point situé à environ 50 milles au sud de Dawson.

La démarcation de la ligne séparant la lisière de l'Alaska de la Colombie-Britannique se continue conformément au traité de 1903 et de l'entente de 1905.

Ainsi que je l'indiquais dans mon précédent rapport, cette entente statuait que les commissaires choisiraient certains pics, sous des conditions définies, qui seraient comme des frontières visibles sur une distance de quelque 70 milles. Les commissaires ayant été incapables, par les relevés topographiques dirigés par feu W. F. Ratz, A.T.F., de faire le choix, le travail de triangulation finale pour déterminer la position de ces pics fut confié à M. N. Ogilvie, qui réussit à la mener à bonne fin. Il est regrettable qu'un accident fatal soit arrivé pendant la marche de ces travaux. Le malheur voulait qu'un amas de neige se détachât du sommet d'un pic, et que M. Joseph Shepherd, de Nanaïmo, fût lancé dans un précipice de deux mille pieds de profondeur. Malgré tous les efforts tentés, son corps n'a pas été retrouvé.

Une autre équipe canadienne a travaillé sur la rivière Iskut, un bras de la rivière Stikine, terminant le relevé de la ligne frontière de cette localité.

Une équipe américaine, accompagnée d'un représentant du commissaire britannique, a travaillé sur les tributaires de la rivière Unuk.

Le relevé de la ligne frontière, conformément à l'article 8 du traité de 1908, par les détroits de Georgie et Fuca, a été commencé, deux équipes (une canadienne et une américaine) étant occupées à ce travail. Ce relevé consiste en l'établissement de bornes permanentes aux points terminus indiqués dans le traité plus haut nommé, et la liaison

de ces bornes avec la triangulation qui a été faite, il y a quelques années, par les détroits. L'avancement des travaux est considérable, et l'on croit que l'arpentage sera terminé à bref délai.

Le réarpentage du 49e parallèle, à l'est du sommet des montagnes Rocheuses (article 6 du traité de 1908), a été continué. Une équipe américaine, commençant au sommet, a fait le relevé de la ligne, passant par l'est des montagnes jusqu'à un point proche de la rivière Sainte-Marie. L'équipe canadienne, sous la direction de M. J. J. McArthur, A.T.F., qui arpenta cette ligne sur une distance de cent milles à l'est, à partir de Coutts, Alberta, en 1908, l'a prolongée encore de cent milles jusqu'à un point proche du creek du Français. Un représentant américain accompagnait M. McArthur, et un représentant canadien l'équipe américaine.

On a continué le relevé de la ligne entre le Nouveau-Brunswick et l'Etat du Maine (article 3 du traité de 1908), au moyen d'une équipe canadienne et américaine, depuis le point terminal de 1908, le long de la rivière Saint-Jean. Ce travail consistait dans le posage de bornes le long de la rivière, lesquelles furent reliées les unes aux autres par la triangulation et suivant le cours de la ligne frontière dans la rivière, ainsi que stipulé par les commissaires, en vertu du traité de 1842.

Le relevé de la ligne sur la rivière Sainte-Croix (article 2 du traité de 1908) a été commencé par une équipe canadienne et une américaine. Le travail est le même qu'au lac Saint-Jean, et consiste à mettre en relation la ligne frontière passant par le lac avec les bornes posées sur les bords. La ligne frontière (que l'on relève actuellement pour la première fois) doit suivre le milieu du chenal le plus profond, d'après le traité.

Le premier article du traité pourvoit au travail de démarcation de la ligne frontière à la baie Passamaquoddy, de l'embouchure de la rivière Sainte-Croix à la baie de Fundy, et sur toute la distance que les commissaires accordent d'après le traité de 1892. Quant à ce qui concerne les deux petites sections de la ligne sur lesquelles les commissaires n'ont pu s'entendre, à cause de questions de propriété de la petite île Pope's Folly, et de certains endroits de pêche, le traité pourvoit à ce que chacun des deux gouvernements doit, six mois après la ratification du traité (3 juin 1908), fournir à l'autre un exposé des faits avec preuves à l'appui. Six mois de plus furent accordés aux deux gouvernements pour étudier la question et en venir à une entente, si possible, et, pour le cas contraire, un tribunal d'arbitrage devrait être constitué.

Des exposés furent dûment échangés le 3 décembre 1908, et des négociations furent ouvertes entre les deux gouvernements dans l'intention d'en venir à une entente. Ces négociations n'eurent cependant aucun résultat avant l'expiration des six mois (le 3 juin 1909) accordés par le traité, après lesquels, pour être valides, une entente nécessitait un nouveau traité; autrement, un jugement par tribunal d'arbitrage, ainsi que stipulé par le traité de 1908, s'imposait. On a préféré s'en tenir à la première alternation, et les négociations avancent rapidement, dans l'intention d'amener un accord grâce à un nouveau traité, avec de grandes chances de succès.

Les opérations du département géodésique, ainsi que décrites dans mon dernier rapport annuel, ont été continuées. De bons progrès ont été faits dans le mesurage

des angles et des triangles dans l'Ontario et le sud de la province de Québec. Une ligne de base d'environ 7 milles de longueur a été établie près de Coteau-Junction. Deux équipes ont été occupées à déterminer les niveaux précis dans l'Ontario et le Nouveau-Brunswick. Une exploration a été faite d'une partie la côte de la Colombie-Britannique, en vue d'une triangulation première.

Par un arrêté du conseil, daté d'avril le 20, 1909, la continuation de ce travail, sous l'appellation d'Exploration géodésique du Canada, a été autorisée, et le docteur W. F. King en a été nommé le surintendant.

Pour détails supplémentaires concernant le travail de la division astronomique, consulter le rapport de l'astronome en chef, qui forme le partie n° IV de ce rapport.

SYLVICULTURE.

Pendant toute l'année le travail concernant les parcs nationaux a été très actif, une attention particulière ayant été accordée à l'ouverture des chemins. Cent quatre-vingt-dix milles de chemin ont été ouverts. Ceci a un double objet: ces chemins offrent un très bon obstacle à la propagation des incendies et rendent plus facile l'accès à toutes les parties des parcs.

Des examens ont été faits des terrains adjacents aux parcs déjà existants, et quelque 300,000 acres ont été réservées pour être ajoutées aux parcs aussitôt que les réclamations de quelques colons auront été réglées de manière satisfaisante. La plupart du terrain réservé est impropre à l'agriculture, mais peut être reboisé.

Le flanc sud des montagnes Rocheuses, à partir de la frontière internationale jusqu'à un point légèrement au nord et à quelque 200 milles à l'ouest d'Edmonton, a été retiré à la colonisation et mis à part comme réserve forestière. Cette étendue, avec les réserves forestières du Parc des Montagnes Rocheuses, du Parc Jasper et des lacs Waterton, lesquelles furent antérieurement réservées, forme un espace d'environ 350 milles de longueur et 50 milles de largeur, et comprend quelque 14,400 milles carrés, et dont l'ensemble sera maintenant administré par le gouvernement fédéral, en vue de la protection des sources d'eau et pour la production du bois de construction dont les colons des prairies de l'est ont besoin.

Le travail de collection des statistiques concernant les produits forestiers a été continué avec des résultats très encourageants. Un bulletin a été publié, donnant le résultat des cinq dernières années, et l'on se propose d'en continuer la publication et d'y enregistrer les résultats obtenus de temps en temps.

Deux équipes ont été occupées pendant l'année à examiner les terres de la zone de la ligne de chemin de fer dans la vallée de la rivière Colombie, dans la Colombie-Britannique. C'est l'intention d'abattre, en vue de la colonisation, le bois de ces terres, qui n'a plus aucune valeur pour la construction.

L'intérêt manifesté par les colons des prairies pour la plantation des arbres se maintient. Environ 2,500,000 arbres ont été distribués pendant l'année 1909, et un nombre légèrement plus élevé est à leur disposition pour 1910. La pépinière de Indian-Head est remplie, mais de nouveaux terrains ont été ajoutés, afin que la provision de jeunes arbres soit augmentée.

La colonisation naissante et l'activité qui se manifeste dans la construction des chemins de fer ajoutent beaucoup au danger d'incendie des forêts. En général, le service a été efficace, et une quantité comparativement petite de bois de construction a été détruite par le feu pendant l'année, sur les terres fédérales. Ces pertes furent minimes. Le nombre des gardes-forestiers ne fut pas suffisant et, pendant l'année présente, avec un plus grand nombre, un sérieux effort sera fait pour protéger le reste des étendues forestières.

IRRIGATION.

L'activité a été considérable concernant le travail d'irrigation pendant l'année dernière, particulièrement dans le district sud des montagnes du Cyprès. La quantité de pluie, dans ce district, ne dépasse pas dix à quinze pouces, et l'emploi intelligent de l'eau dans les fermes irriguées serait d'un bienfait indiscutable, en assurant de bonnes moissons. Tout l'encouragement possible a été offert aux colons qui désirent s'établir dans ce district, en vue de leur donner le droit de pratiquer des travaux d'irrigation, mais les demandes de grandes étendues de terre soumises au système d'irrigation, dans un but de spéculation, ne furent pas accordées.

Les plus grands travaux d'irrigation en cours, autrefois par la Compagnie du Pacifique-Canadien et la Compagnie "Southern Alberta Land", ont été poussés très activement. Dans le premier cas, la compagnie a déjà fait des fossés sur une très grande étendue de terre, et agrandit rapidement son système de canaux dans la partie est de son terrain, qui n'est pas encore en culture. L'autre compagnie n'est pas encore en état de fournir l'eau, mais travaille à son canal et réservoir principaux, qu'elle espère avoir terminés à la fin de la présente saison.

Le travail du relevé des cours d'eau fut mis sur une base systématique au printemps de 1909, et quatre équipes ont été occupées sur les terres durant la saison. Le résultat du travail de cette saison est maintenant publié dans un bulletin spécial. On a trouvé, cependant, que l'étendue du pays à couvrir est trop considérable pour que l'ouvrage soit complètement effectué par un personnel aussi peu nombreux, et cette année, huit équipes seront employées à ce travail. On porte une attention spéciale aux rivières Sainte-Marie et au Lait et leurs tributaires, dont les eaux, d'après le traité, doivent être divisées entre le Canada et les Etats-Unis.

PARCS NATIONAUX.

L'année dernière a été témoin du plus grand nombre de visiteurs à Banff et les environs que l'histoire du Parc des Montagnes-Rocheuses ait enregistré; plus de 56,000 personnes se sont inscrites aux différents hôtels de Banff, contre 40,000 l'année dernière.

Les revenus ont augmenté dans une proportion correspondante; ils ont atteint pendant l'année $43,264.36, soit une augmentation de plus de $12,000 sur l'année précédente, et de plus de $16,000 sur l'avant-dernière année.

Le nombre croissant de visiteurs aux bains du gouvernement, démontre que de plus grandes commodités sont nécessaires, de même qu'une meilleur installation. Une inspection a été faite des principaux sanatoriums des Etats-Unis, en vue de l'téablissement d'édifices nécessaires et conformes aux idées modernes. Il est à espérer que l'on pourra procéder à ce travail véritablement nécessaire dans un avenir rapproché. Un événement important concernant les parcs nationaux a été l'ouverture du parc national de Jasper, sous le contrôle du gouvernement.

Le surintendant du département de la sylviculture a visité ce parc en septembre, et on a trouvé le site des plus charmants, ainsi que les conditions climatériques de l'endroit très favorables à la création d'un parc.

De terribles ravages ont été causés par les feux de forêts dans ce parc magnifique, quelques années avant qu'il fut réservé comme terrain de récréation publique. Cependant, la présente végétation de jeunes pins et d'épinettes donne l'espérance que, grâce à une protection vigilante contre le feu, l'étendue dévastée sera reboisée avec le temps.

On a lieu de se féliciter qu'aucun feu sérieux n'a éclaté depuis l'organisation de ce parc. Ceci est dû, en une large mesure, à l'excellent travail du surintendant, qui remplit en même temps les fonctions de garde-forestier, et à la beinveillante collaboration des officiers de la Compagnie du Grand-Tronc-Pacifique.

Les sources d'eau chaude (*Hot Springs*) situées sur le ruisseau Fiddle, seront sans doute dans l'avenir une des principales attractions de ce parc. Ces sources, quoique d'un débit plus faible que celles de Banff, ont une plus haute température, et suffisent, sans parler des autres attractions du parc, pour assurer sa popularité comme lieu de villégiature favorable à la santé.

Le nouveaux envois de bisons, venant du troupeau de M. Pablo, dans le Montana, ont été exécutés. Les difficultés de capture et d'expédition augmentent à mesure que le troupeau diminue. On estime qu'il en reste environ une centaine à capturer et à expédier du Montana à l'Alberta.

Le Canada possède 683 bisons, sans compter l'augmentation naturelle de ce printemps, laquelle ne peut être exactement déterminée avant l'hiver. Six cent vingt-cinq de ces animaux sont au Parc des Bisons, quarante-trois au Parc des Élans et quinze au Parc des Montagnes-Rocheuses.

TERRES DES ÉCOLES.

Par suite de la demande croissante de terres pour les écoles, et comme résultat des abondantes moissons de l'année précédente, on a cru raisonnable, dans l'intérêt du Fonds des Ecoles, de vendre à l'enchère des lots de terre des écoles en plusieurs endroits des provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta.

Le résultat de ces ventes, comme on le voit par l'état contenu dans le rapport de la division des Terres des Ecoles, fut très satisfaisant.

Les ventes eurent lieu en douze endroits dans le Manitoba, commençant le 2 juin et se terminant le 13 novembre, et au cours desquelles 80,291.28 acres furent vendues au prix de $773,471.31, soit un prix moyen de $9.63 l'acre.

Les ventes eurent lieu à quatre endroits dans la Saskatchewan, et eurent pour résultat la vente de 14,777.40 acres au prix de $235,811.09, soit une moyenne de $15.95 l'acre.

Dans l'Alberta, huit ventes ont eu lieu, au cours desquelles 234,863.31 acres furent adjugées au prix de $2,569,690.06, soit un prix moyen de $10.94 l'acre.

Le superficie totale des terrains vendus à l'enchère publique dans les trois provinces durant l'année représente 329,931.99 acres, au prix de $3,578,972.46, soit un prix moyen de $10.85 l'acre.

On a, sous l'autorité de la loi, vendu à des compagnies de chemins de fer plusieurs lots pour construction de la voie, de gares, de fosses à ballast, etc., le tout représentant 789.29 acres, au prix de $8,591.48.

Le prix de vente dans chaque cas, fut déterminé par l'inspection et l'évaluation foncière, et le prix ratifié par le Gouverneur en conseil.

Plusieurs lots ont aussi été adjugés aux commissaires des écoles, en vertu de l'amendement de la loi des Terres de la Couronne. Les lots comprenaient une à quatre acres de superficie, le prix, dans chaque cas, étant de $10 l'acre.

Le revenu net des ventes dans les trois provinces durant l'année, a été le suivant:—

Manitoba	$ 515,868 56
Saskatchewan	261,803 19
Alberta	457,221 95
Total	$1,234,692 70

BAUX.

Huit baux d'exploitation de terrains houillers, dans la province d'Alberta, ont été accordés pendant l'année, représentant 2,353.80 acres.

Le revenu de ces baux a été de $26,609.05 durant l'année.

Le directeur de la division des Terres rapporte que la substitution des permis de pâturage aux baux de pâturage a eu un excellent résultat, et n'a pas seulement épargné beaucoup de temps et de travail, attendu qu'aucun acompte n'est nécessaire, le paiement du permis se faisant d'avance et le permis expirant automatiquement à la fin de l'année, et étant renouvelable que sur paiement pour l'année nouvelle, ce qui prévient l'accumulation des arrérages.

754 de ces permis ont été accordés pendant l'année, et le revenu de ces pâturages a été de $18,890.87.

L'état contenu dans le rapport du Bureau des Terres des Ecoles montre que le revenu net pour les trois provinces a été de $1,289,636.11, contre $681,625.46 l'année dernière, soit une augmentation de $608,010.65, et les dépenses totales, pour la même période, ont été de $33,925.26, ou moins de 2¾ pour 100 du revenu total.

Conformément à plusieurs arrêtés du conseil à cette fin, les revenus provenant des Terres des Ecoles de chaque province, en déduisant le capital des ventes, ont été transmis au trésorier de chaque province, moins les frais d'administration. Chaque province a touché le montant suivant:—

Manitoba	$110,967 45
Saskatchewan	70,097 17
Alberta	78,466 70

Le ministre des Finances a en outre reçu le montant suivant, à titre d'intérêt sur le fonds des écoles de chaque province:—

Manitoba	$72,190 13
Saskatchewan	28,991 23
Alberta	20,415 16

Donc, le montant total perçu par chaque province, provenant du Fonds des Terres des Ecoles, a été le suivant:—

Manitoba	$183,157 58
Saskatchewan	99,088 40
Alberta	98,881 86

TERRITOIRE DU YUKON.

Les changements de procédés d'extraction se continuent dans le Territoire du Yukon. Les méthodes un peu primitives de l'effort individuel font place graduellement à l'effort collectif suivi par les procédés scientifiques les plus modernes. On a installé un système de transmission hydro-électrique pour la mise en opération des dragues et des élévateurs, ce qui a considérablement réduit le coût de la production, de sorte qu'un terrain qui, il y a quelques années, n'était pas considéré comme étant suffisamment riche pour l'exploitation, peut maintenant, grâce à l'effort collectif et à l'outillement moderne, être exploité avec profit.

L'extraction individuelle se fait maintenant d'après les procédés les plus nouveaux, et dans les endroits où l'on avait travaillé depuis nombre d'années, le système d'exploitation par le procédé hydraulique, les dragues et les élévateurs et autres procédés mécaniques, a remplacé le creusage, les galeries et le montage à bras du minerai.

La production de l'or, pendant l'année, a augmenté de $335,000 sur l'année dernière, et elle paraît devoir encore augmenter, grâce au parachèvement du vaste système

hydraulique de la *Yukon Gold Company,* ainsi qu'à l'usage plus général du pouvoir électrique; grâce à ces améliorations, une grande augmentation peut être prédite dans ce territoire.

On recherche le quartz avec beaucoup plus d'activité, à la suite de promesses très encourageantes que donnent certaines parties du district minier de Dawson. Des progrès très considérables paraissent avoir été réalisés sur les terrains miniers situés à Dome, et à l'embouchure du golfe Victoria. Les résultats ont été satisfaisants.

Une voie de service a été construite à partir du chemin de fer White Pass et Yukon jusqu'à la ligne située au nord du Cheval-Blanc, ce qui réduit considérablement le prix du transport et aura pour résultat d'augmenter l'activité des opérations minières dans cette localité.

L'agriculture semble progresser, et dans plusieurs cas on semble vouloir faire de la culture une occupation permanente.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

PARTIE I

TERRES FÉDÉRALES

TERRES FÉDÉRALES

N° 1.

RAPPORT DU COMMISSAIRE.

BUREAU DES TERRES FÉDÉRALES,
OTTAWA, 1er avril 1910.

M. W. W. CORY, C.M.G.,
Sous-ministre de l'Intérieur,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport pour les douze mois terminés le 31 mars 1910, sur la division des Terres fédérales de ce ministère, ainsi que les rapports des inspecteurs des agences et des agents des terres fédérales des différents districts.

On a préparé un sommaire comparé du travail de la période mentionnée, et de celui des douze mois de l'année précédente.

	1909.	1910.
Dossiers préparés	178,830	202,100
Lettres écrites	149,178	166,170
Triplicata	96,707	105,957
Total des lettres	245,885	272,127
Demandes de lettres patentes—		
Nombre examiné	30,760	34,752
Nouvelles demandes	19,051	21,750
Certificats émis et avis adressés	20,256	20,702

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. W. GREENWAY,
Commissaire des Terres fédérales.

N° 2.

RAPPORT DE L'INSPECTEUR DES TERRES FEDERALES.

(R. E. A. Leech.)

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
BUREAU DE L'INSPECTEUR DES TERRES FÉDÉRALES,
BRANDON, MAN., 14 juillet 1910.

M. J. W. GREENWAY,
Commissaire des Terres fédérales,
Ottawa, Ont.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel de l'exercice clos le 31 mars 1910.

Depuis le 1er avril 1909 jusqu'au 31 mars 1910, la colonisation des terres de l'ouest a augmenté dans des proportions plus considérables que pendant les douze mois précédents. Là où il y a à peine quelques années le voyageur ne rencontrait dans la prairie que de rares colons, ce n'est plus maintenant qu'une question de peu de temps avant que les terres utilisables dans le district livré à la colonisation ne soient retenues et occupées. Là, encore, où des emplacements de villes sont déterminés en avant du nivellement nécessaire pour la construction d'une voie ferrée, les groupements se forment, et peu de temps après l'inauguration d'un service de trains, se développent en villes entièrement organisées, possédant leurs conseils municipaux, leurs chambres de commerce, leurs bureaux de publicité, et assument toutes les fonctions des villes modernes.

Quoiqu'il y ait eu cette année, dans le Manitoba et la Saskatchewan, 422 inscriptions de moins que l'année précédente (ce qui comprend les homesteads, les préemptions et les achats de homesteads), il y a cependant une avance de près de trois mille annulations, ce qui montre la surveillance étroite exercée sur ceux qui possèdent des certificats d'inscriptions, et l'intérêt croissant pris par les colons qui ont l'intention de s'y établir.

Si le travail des bureaux dans certaines succursales a été légèrement inférieur à celui de l'année dernière, son volume, dans d'autres agences, en a par contre excédé la différence. Ce fait est particulièrement notable dans le service de la correspondance, où l'on a reçu et envoyé cette année plus de cent mille lettres de plus que l'année dernière. Il a fallu, pour se tenir à jour dans presque tous les bureaux de l'ouest, accomplir une somme considérable d'heures de travail supplémentaire.

NOUVEAU BUREAU DES TERRES.

Par suite de l'affluence considérable des colons dans la Saskatchewan-sud et centrale, il est devenu nécessaire d'ouvrir un nouveau bureau des terres. Ce bureau a commencé à fonctionner le 1er juin 1909 à Saskatoon, Sask., sous la direction de M. D. L. Bettschen, autrefois dans le personnel du bureau des terres de Moosejaw; il comptait au début onze employés, il a été depuis nécessaire d'en porter le nombre à seize.

NOUVEAUX BUREAUX DE SUBDIVISIONS.

Pendant l'année, cinq nouveaux bureaux de subdivisions ont été ouverts dans la Saskatchewan, à Zealandia, Wilkie, Macklin, Nokomis et Wynyard.

Par suite de l'établissement de ces bureaux dans ces localités, ceux de Saskatoon et de Swift-Current ont été fermés.

INSPECTION DES BUREAUX.

Mes rapports relatifs aux inspections des bureaux vous ont été adressés aux dates où elles ont été effectuées; à part quelques rares exceptions, le travail a été satisfaisant, les registres et dossiers étaient exacts et bien tenus.

L'introduction dans les bureaux des terres du système de fiches verticales et de feuilles de township séparées, avec index et registres de classement, a considérablement aidé à systématiser et ainsi faciliter le travail général.

Grâce aux rapports mensuels fournis par les bureaux des terres, les bureaux secondaires, et les inspecteurs de homesteads, il m'est possible en voyageant constamment d'exercer une surveillance étroite sur le fonctionnement des bureaux.

J'ai parcouru pendant l'année 46,847 milles par chemin de fer, et 1,241 milles en charrette, ce qui forme un total de 48,088 milles.

INSPECTION DES PARCS DU GOUVERNEMENT.

Outre l'inspection des bureaux principaux et des succursales, j'ai encore visité et surveillé les parcs des montagnes-Rocheuses, Yoho, Buffalo, Elk et Emerald. L'intérêt croissant que manifestent les touristes pour les attractions scéniques de ces réserves motivent amplement les nouveaux frais qui seraient nécessaires pour améliorer les routes, les sentiers, les promenades, etc., car pendant l'été les visiteurs affluent de tous les points du globe vers ces sites grandioses.

Voici maintenant la liste des relevés comparatifs joints à ce rapport:—

(*a*) Bureaux des terres, opérations principales.
(*b*) Inspecteurs des homesteads, principaux travaux effectués.
(*c*) Bureaux de subdivisions: opérations principales.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

R. E. A. LEECH,
Inspecteur des bureaux des terres fédérales.

A.—Bureaux des terres fédérales, Manitoba et Saskatchewan,

Agences.	Inscriptions de homesteads accordées.	Ventes de terres.			Demandes de lettres patentes reçues.	Inscriptions de terres annulées.	Permis de coupe de bois émis.	Permis de fenaison.
		Ordinaires.	Préemptions.	Achats de homesteads.				
Battleford	1,905	26	437	113	1,901	918	476	270
Brandon	111	13	.....	.....	224	74	237	173
Dauphin	1,128	30	.....	.....	278	247	1,343	254
Estevan	912	55	469	59	913	907	199	377
Humboldt	1,608	39	14	.....	2,750	835	95	232
Moosejaw	10,921	99½	7,716	331	1,674	5,045	1,341	425
Prince-Albert	1,249	40	10	20	480	629	1,036	376
Regina	567	50	29	12	1,640	462	182	355
Saskatoon	3,232	104	875	362	2,530	1,763	39	195
Winnipeg	1,362	57	.....	.....	298	771	1,143	423
Yorkton	1,257	83	.....	.....	1,569	659	487	247
Total	24,252	596½	9,550	897	14,257	12,310	6,578	3,327
Comparé avec 1908-9.	24,935	816	9,557	619	13,518	9,516	7,168	1,684
Comparé avec 1907-8.	20,618	389	.....	.....	10,761	12,646	6,367	1,502

principales opérations pendant l'exercice clos le 31 mars 1910.

Lettres.		Revenu.		Nombre du personnel.	Dépense.	
Reçues.	Adressées.	Scrip.	Total, scrip et espèces.		Salaires.	Déboursés
		$ c.	$ c.		$ c.	$ c.
26,840	33,658	320 00	61,354 49	9	9,153 92	1,555 21
8,020	6,536	7,531 40	21,691 92	4	3,999 92	174 69
19,212	13,705	.....	25,563 58	6	4,499 62	717 85
16,136	13,027	.....	57,382 52	4	4,889 98	592 89
25,627	28,856	.....	30,536 74	7	5,738 27	1,374 32
71,022	103,769	455 68	346,495 81	25	19,959 86	5,809 22
25,254	26,548	384 00	76,691 07	9	7,178 51	826 54
24,923	23,015	.....	32,911 73	11	10,475 53	806 58
33,969	36,163	.....	135,164 38	14	9,656 64	3,232 24
21 726	21,126	548 63	137,603 44	10	15,332 31	2,898 48
25,136	27,160	.....	34,480 02	7	7,374 10	586 66
297,865	333,563	9,229 71	959,875 70	106	100,258 66	18,574 68
278,004	263,244	13,006 52	757,767 50	92	81,998 11	17,731 41
284,004	221,169	4,393 62	462,425 12	82	76,013 48	16,313 29

R. E. A. LEECH,

Inspecteur des bureaux des terres fédérales

B.—RELEVÉ des travaux des inspecteurs de homesteads dans le Manitoba et la Saskatchewan pendant l'exercice clos le 31 mars 1910.

Nom.	Bureau principal.	Inspections de terres faites.	Demandes de lettres patentes.	Nombre de milles parcourus en charrette.	Nombre de milles parcourus en chemin de fer.	Frais de voyages, personnels et pour deux chevaux.	Frais pour nouvel et ancien équipement.	Remarques.
						$ c.	$ c.	
Axford, F.	Glenboro, Man.	234	69	3,720	2,727	901 85	37 40	
Brinkmeier, J. A.	Nokomis, Sask.	256	25	4,090	2,130	718 56	21 90	Démissionné le 12 nov. 1909.
Brooke, A. W.	Moosejaw, Sask.	204	261	3,027	3,340	1,037 90	100 00	
Buchanan, D.	Basswood, Man.	223	129	5,500	1,432	835 20	38 25	
Budgeon, M. B.	Prince-Albert, Sask.	320	22	6,811	4,219	1,097 80	124 30	Entré en fonctions le 12 mars 1909.
Clouston, G. H.	Battleford, Sask.	191	51	4,239	1,053	636 29	24 75	
Coulter, R. J.	"	177	218	4,375	579	1,090 26	464 40	Entré en fonctions le 3 mars 1909.
Darroch, E. J.	Riv.-du-Cygne	101	24	2,401	2,920	787 62	6 90	
Dodds, J. T.	Swift-Current, Sask.	343	69	6,160	3,530	947 73	50 60	
Duggan, L. H.	Humboldt, Sask.	278	1	3,310	4,070	736 40	11 75	
Gibson, J. S.	Brandon, Man.	156	46	1,757	3,003	599 20	30 00	
Goodrich, J. S.	Radisson, Sask.	170	305	3,478	2,162	1,140 90	516 85	
Jonasson, P.	Winnipeg, Man.	191	56	2,851	2,878	1,171 56	89 40	
Kennedy, F.	Regina, Sask.	201	127	4,116	4,340	1,202 56	45 25	
Lagimodiere, Wm.	Winnipeg, Man.	240	77	3,632	1,444	1,006 01	86 40	
Moffat, Jas.	Marcelin, Sask.	137	71	4,901	1,502	922 02	28 50	Entré en fonctions le 15 juillet 1909.
McCarthy, D. J.	Lloydminster, Sask.	155	231	5,734	2,670	1,138 10	21 25	
McGregor, R. E.	Gilbert-Plains, Man.	88	101	2,675	2,138	844 10	34 60	
McLeod, A.	Yorkton, Sask.	253	132	4,471	2,125	848 75	61 15	
McLeod, D.	"	361	98	6,166	1,000	1,172 20	127 10	
Nichol, W. F.	Estevan, Sask.	214	74	3,241	1,314	641 74	54 05	
Nurse, A.	Lanigan, Sask.	111	3	1,323	942	385 07	16 60	Entré en fonctions le 29 déc. 1909.
Oliver, Ed.	Moosejaw, Sask.	237	54	4,027	2,551	1,023 35	231 00	
Pentland, R. P.	Hanley, Sask.	192	62	4,098	494	732 39	35 50	
Porteous, L. C.	Weyburn, Sask.	98	47	2,499	1,989	657 43	44 85	Entré en fonctions le 23 juin 1909.
Skene, Alex.	Grande-Coulée, Sask.	243	369	4,415	3,243	652 23	28 55	
Sutton, C.	Fertile-Valley, Sask.	868	579	6,477	496	988 01	115 75	
Vollmer, F. J.	Moosejaw, Sask.	233	95	4,449	744	749 45	136 40	
White, M.	Langham, Sask.	41	...	717	226	200 30	10 70	Transféré à travail pour Doukhobortzes, juillet 1909.
		6,516	3,396	114,660	61,251	24,884 98	2,094 15	
Chiffres comparatifs, 1908-09		6,315	4,911	84,345	67,205	20,827 20	1,758 25	
" " 1907-08		6,832	4,113	89,806	54,195	20,933 82	3,210 76	

R. E. A. LEECH,
Inspecteur des bureaux des terres fédérales.

C.—Bureaux des terres fédérales secondaires:—Manitoba et Saskatchewan, principaux travaux effectués pendant l'année close le 31 mars 1910.

Nom.	Localité.	Demandes de homest'ds, ach. de homest'ds, préemptions.	Demandes de lettres patentes.	Demandes d'inspect. inscrites.	Demandes de perm. de coupe de b. inscrites.	Demand. de permis de fenaison inscrites.	Montant remis au bureau des terres.	Dépenses. Salaire.	Dépenses. Timbres-poste et commiss'n	Remarques.
							$ c.	$ c.	$ c.	
Barschel, J. F. Paul	Canora, Sask.	391	257	171	91	40	5,228 09	600 00	45 50	
Bobier, J. S.	Dubuc, Sask.	13	50	8	.....	20	243 20	300 00	7 66	
Boggs, N. G.	Lanigan, Sask.	245	839	183	2	19	2,677 05	420 00	30 07	
Butcher, H.	Westmoore, Sask.	135	299	93	30	21	1,752 10	480 00	24 60	
Caldwell, J. W.	Sprague, Man.	37	.....	.....	.....	....	370 00	300 00	.....	
Cook, C. C.	Arcola, Sask.	17	56	11	100	33	490 60	300 00	10 54	
DeCeuninck, A.	Makinak, Man.	312	26	61	81	22	2,952 50	300 00	23 41	
Denevon, R.	Wynyard, Sask.	110	237	49	.....	12	1,263 40	250 00	28 11	Commencé le 4 juin 1909.
Dubois, M. J.	Lac-au-Canard, Sack.	106	64	40	62	49	2,353 56	480 00	18 34	
English, J. J.	Creek-des-Erables, Sask.	961	46	72	42	40	14,688 75	575 00	73 01	
Ferguson, Jas.	Lac-au-Goéland, Sask.	1,638	79	306	209	86	21,730 46	490 00	97 77	
Harley, Hugh	Riv.-du-Cygne, Man.	78	12	27	169	19	2,305 69	300 00	20 46	
Higgs, R.	Battleford-nord, Sask.	76	46	34	1	17	895 75	140 00	6 72	Démissionné le 23 juin 1909.
Maher, H		142	175	70	72	46	1,987 40	340 00	15 71	A commencé le 16 juillet 1909.
Lapointe, P.	Willow-Bunch, Sask.	272	36	98	290	21	5,685 25	600 00	31 97	
Metheral, P. E.	Weyburn, Sask.	884	598	362	9	84	15,085 00	825 00	80 17	
Milburn, W.	Swift-Current, Sask.	1,741	375	500	148	124	26,929 20	850 00	133 86	Bureau fermé le 31 mars 1909.
Murdock, J. D.	Zealandia, Sask.	189	87	120	.....	30	10,591 00	150 00	45 95	A commencé le 1er août 1909.
McGregor, D. S.	Rosthern, Sask.	307	102	102	54	93	7,691 55	600 00	36 77	
McIntosh, R.	Saskatoon, Sask.	502	155	170	3	1	6,680 50	200 00	33 77	Bureau fermé le 31 mai 1909.
MacKenzie, W. L.	Lac-La-Plume, Sask.	196	332	100	210	39	2,149 21	380 00	46 48	
Newth, R.	Lipton, Sask.	125	350	128	9	18	1,926 35	480 00	30 83	
Orrange, Geo.	Lloydminster, Sask.	182	242	48	6	11	2,262 88	275 00	17 87	Démissionné le 16 novembre 1909.
Holland, W. H.		68	64	14	48	5	834 50	212 50	10 13	Commencé le 25 novembre 1909.
Oxley, R. W.	Hanley, Sask.	180	363	142	.....	3	6,371 75	600 00	33 81	
Palmerson, P.	Vallée-des-Pins, Sask.	65	4	12	55	2	772 20	180 00	.....	
Paul, S. B.	Moosomin, Sask.	11	25	5	.....	2	241 40	300 00	5 50	
Roberts, A.	Wapella, Sask.	16	14	15	.....	10	206 80	300 00	3 25	
Robertson, A. J.	Davidson, Sask.	185	455	129	....	7	3,377 20	480 00	35 60	
Ross, J. C.	Wilkie, Sask.	210	190	2	9	6	6,569 05	125 00	31 51	Commencé le 22 novembre 1909.
Schrader, E. G.	Macklin, Sask.	20	1	.....	.....	11	270 20	28 66	2 08	Commencé le 18 février 1910.
Schunke, A. W.	Nokomis, Sask.	70	325	74	.....	11	798 00	250 00	15 36	Commencé le 14 juin 1909.
Stephens, A. M.	Redvers, Sask.	3	75	10	....	.....	30 00	480 00	5 06	
Taylor, R. B.	Grenfell, Sask.	15	107	11	2	16	198 20	480 00	7 18	

C.—Bureaux des terres fédérales secondaires.—Manitoba et Saskatchewan, principaux travaux effectués pendant l'année close le 31 mars 1910.—*Suite.*

Nom.	Localité.	Demandes de homest'ds, ach. de homest'ds, préemptions.	Demandes de lettres patentes.	Demandes d'inspections inscrites.	Demandes de perm. de coupe de bois inscrites.	Demand. de permis de fenaison inscrites.	Montant remis au bureau des terres.	Dépense. Salaire.	Dépense. Timbres-poste et commissi'n	Remarques.
							$ c.	$ c.	$ c.	
Wachna, Theo.	Stuartburn, Man.	45	11	12	81	9	956 35	.....	7 66	Payé par commission.
Wiebe, J. F	Herbert, Sask	868	211	292	135	145	13,313 90	800 00	78 48	
White, F. R	Sheho, Sask	281	312	127	59	38	3,351 65	300 00	34 92	Commencé le 28 février 1909.
Wild, A. E	Melfort, Sask	312	260	78	109	21	3,741 33	600 00	29 21	
Wilson, H. G. W.	Indian Head, Sask.	31	34	38	.....	7	377 00	300 00	7 02	
		11,039	6,914	3,714	2,086	1,138	169,319 02	15,071 16	1,156 34	
Comparé avec 1908-1909		12,773	6,103	3,365	1,862	988	195,065 52	13,428 62	1,153 02	
" " 1907-1908		8,283	4,709	5,566	1,948	812	105,699 73	13,643 87	839 86	

R. E. A. LEECH,
Inspecteur des bureaux des terres fédérales.

N° 3.

RAPPORT DE L'INSPECTEUR DES BUREAUX DES TERRES FEDERALES.

(J. W. Martin.)

BUREAU DE L'INSPECTEUR,
MEDICINE-HAT, ALBERTA, 2 mai 1910.

M. J. W. GREENWAY,
Commissaire des Terres fédérales,
Ottawa, Ont.

MONSIEUR,—J'ai le plaisir de vous soumettre ci-dessous mon rapport annuel pour l'exercice clos le 31 mars 1910.

Tous les bureaux des terres fédérales de l'Alberta et de la Colombie-Britannique ont été régulièrement inspectés par moi au cours de l'année qui vient de finir. Je vous ai adressé directement mes rapports respectifs au fur et à mesure de ces inspections. J'ai aussi visité quelques-uns des bureaux secondaires, et chacun d'eux a été inspecté régulièrement au cours de l'année, soit par moi soit par mon secrétaire, M. J. A. Bannerman. Il vous a été adressé promptement après ces inspections des rapports séparés que vous trouverez dans leurs dossiers respectifs. Je puis ajouter en outre qu'un nombre assez considérable d'inspections spéciales ou d'enquêtes ont été pratiquées soit par moi soit par mon secrétaire. Dans chaque cas on a contrôlé autant que possible tous les faits qui les avaient motivées et les renseignements vous ont été soumis. Le service a toujours apporté ses soins diligents dans ces diverses occasions.

Vous remarquerez, d'après le tableau ci-dessous, que les recettes de cette année sont, dans tous les bureaux, de beaucoup supérieures, et quelquefois même doubles, par rapport à celles de l'année close le 31 mars 1909. D'après ce même tableau, les frais d'administration des bureaux des terres fédérales n'ont pas non plus augmenté en proportion des revenus.

TABLEAU COMPARATIF.

AGENCE.	REVENU.		FRAIS.	
	1910.	1909.	1910.	1909.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Lethbridge	242,994 99	148,560 52	11,090 44	7,942 12
Calgary	247,354 31	133,045 12	17,168 54	16,120 19
Red-Deer	59,919 64	38,400 31	7,172 67	6,646 17
Edmonton	120,357 86	87,532 46	22,638 03	18,675 25
Rivière-La-Paix	927 05	.....	3,513 95	.....
Kamloops	25,432 86	19,766 27	3,299 16	3,559 75
New-Westminster	5,128 65	2,863 43	2,618 59	2,517 81
Totaux	702,115 36	430,168 11	67,501 38	55,461 29
Totaux 1909	430,168 11	.....	55,461 29	.....
Augmentation	271,947 25	.....	12,040 09	.....

Chaque agent vous soumet un rapport annuel dans lequel figurent les transactions les plus importantes passées à son bureau. Je n'ai donc pas besoin de fournir d'autres détails sur ce sujet. Le tableau ci-dessus donne les recettes de tous les bureaux placés sous mon contrôle.

Le personnel des différents bureaux a pendant cette année travaillé pour ainsi dire nuit et jour pour arriver au travail considérable qui affluait, et je me plais à dire que les bureaux ont été gérés au mieux et au minimum des frais. L'augmentation du personnel est loin d'avoir égalé celle du travail. Les agents et leurs employés méritent de grands éloges pour l'intérêt qu'ils ont apporté dans l'accomplissement de leurs devoirs. A différentes époques de l'année, une foule considérable de personnes s'est présentée à certains bureaux des terres, égalant quelquefois celles qui affluaient dans les matinées de septembre 1908, pour les préemptions.

De fait, certains bureaux ont fourni pendant plusieurs mois une somme de travail presque aussi forte qu'en septembre 1908, lorsque eut lieu cette affluence considérable de demandes de préemptions.

Au mois de juillet de l'année qui vient de s'achever, il a encore été ouvert à Grouard, Alberta, une agence des terres fédérales située à l'extrémité supérieure du Petit lac de l'Esclave; elle porte le nom d'agence de la rivière La-Paix. Par suite de la création récente de ce bureau, qui ne fonctionne que depuis une saison, étant donné aussi le peu de terres arpentées, il n'y a pas été fait beaucoup d'inscriptions de homesteads, mais un grand nombre de colons irréguliers (*squatters*) ont pris possession de terrains qui ont été arpentés l'année dernière, et comme d'un autre côté l'ouverture de la navigation amènera ici le mois prochain une affluence considérable de colons, il est à croire que de nombreuses inscriptions seront faites dans la région connue sous le nom de Grande-Prairie, située à cent milles à l'ouest de Grouard. D'après tous les rapports qui en ont été fournis, c'est une région splendide, très fertile, et qui dans un avenir proche formera un district d'une population dense.

A Medicine-Hat, il existe un bureau secondaire qui a beaucoup travaillé pour les districts de Calgary et de Lethbridge. On a fermé ce bureau le 31 mars, pour ouvrir ici, le 4 avril, un bureau des terres fédérales.

Dans mon dernier rapport, j'ai fait pressentir qu'il y aurait lieu de supprimer quelques sous-agences; mais il a été jugé préférable, au cours de l'année, de ne pas en fermer un trop grand nombre, à cause des modifications apportées dans les fonctions des inspecteurs de homesteads. Ces inspecteurs avaient la coutume de recueillir eux-mêmes des quantités de demandes de lettres patentes, mais par suite de leur surcroît de travail, il devint nécessaire de les dispenser à l'avenir de cette charge, à moins qu'ils n'en soient spécialement priés. Cette mesure a rendu les bureaux secondaires plus précieux pour les colons actuellement sur les lieux, et il a été depuis jugé à propos de les maintenir, du moins pour le moment.

C'est aussi par suite de l'augmentation de travail pour les inspecteurs que deux autres ont été nommés, l'un dans le nord et l'autre dans le sud. Il fut nécessaire, pendant la dernière saison, d'envoyer des inspecteurs de homesteads et de ranches sur les territoires qui ont été dévastés par les feux de prairies de l'automne, afin de constater l'étendue des pertes subies par les colons. Ces enquêtes furent l'objet de travaux considérables effectués dans des conditions fort désavantageuses à cause de la rareté de l'eau et des pertes de fourrage. Elles ont été menées cependant avec la plus grande minutie, et les inspecteurs qui en ont été chargés méritent d'être félicités.

Ainsi que vous le savez, le nombre des demandes accordées pendant cette dernière saison a été plus fort qu'en 1908 et en 1909, et actuellement tout fait prévoir que l'affluence des colons sera plus considérable encore en 1910-11.

Il a été construit ou prolongé à travers l'Alberta plusieurs embranchements de lignes de chemins de fer, tels que ceux de Vegreville à Camrose; une autre portion de la Weyburn, à Lethbridge, et de Lethbridge à Carmongay; ainsi que celle du Grand-Tronc-Pacifique, de Wainwright à Edmonton, et d'Edmonton, vers l'ouest, à Edson.

Ces embranchements ouvrent une région très vaste et très productive, et comptent maintenant un très grand nombre de villes et de villages nouveaux qui se sont rapidement développés sur leurs parcours. Il est à croire que dès l'année prochaine la ligne projetée par le "South Alberta Railway", entre Medicine-Hat et Calgary, d'après le plan d'irrigation de la "Southern Alberta Land Company", ainsi que la ligne de l'"Alberta and Great Waterways Railway", d'Edmonton à Fort-McMurray, seront commencées. Ces lignes devraient aussi faire bénéficier un grand nombre de colons d'un service de trains utile et appréciable. Ces colons, qui habitent une partie de ce district éloigné, sont maintenant en communication avec les villes et les villages par les lignes de téléphone à longue distance construites par les soins du gouvernement provincial.

Il a été fait, l'année dernière, des ventes de terres d'écoles dans les différentes parties de la province; les prix obtenus ont été bons, ce qui indique que la région est bien peuplée et que les cultivateurs désirent s'assurer plus de terrains; ce serait aussi un indice d'augmentation rapide dans leur valeur.

Les vastes plans d'irrigation qui ont été faits dans le sud de l'Alberta s'étendent rapidement, et les habitants de la province s'aperçoivent que les terres acquièreront bientôt par ce moyen une valeur considérable. Un grand nombre de demandes ont été faites dans les différents bureaux par des particuliers désirant acheter des terres sous les conditions de la loi de l'irrigation, et il semblerait que dans quelques années une grande partie du pays sera soumise ainsi à l'irrigation. Quoique la chute des pluies n'ait pas été jusqu'à cette époque du printemps très appréciable, les récoltes, cependant, s'annoncent bonnes, et l'on espère que le rendement sera élevé à l'époque des moissons.

Les rapports venant d'ailleurs sont aussi bons et le pays semble jouir d'une prospérité générale.

Votre obéissant serviteur,

J. W. MARTIN,
Inspecteur.

N° 4.

RAPPORT DE L'AGENT DE BATTLEFORD.

BUREAU DES TERRES FÉDÉRALES ET DES FORÊTS DE LA COURONNE,
BATTLEFORD, SASKATCHEWAN, 1er avril 1910.

Le Commissaire des Terres fédérales,
Ottawa, Canada.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'année close le 31 mars 1910.

Un grand nombre d'émigrants venant de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis se sont établis dans ce district au cours de l'année dernière; ce sont principalement des gens appartenant aux régions agricoles des pays dont ils viennent, et depuis le peu de temps qu'ils sont ici ils ont déjà prouvé qu'ils appartenaient à la classe la plus désirable pour le pays. Ils ont pris des homesteads, beaucoup d'entre eux ont même acheté des terres adjacentes, et ils ont entrepris la culture dans un esprit qui, avec de la constance, les rendra sous peu indépendants.

Les récoltes ont été l'année dernière excellentes et ont dépassé les prévisions des colons les plus anciens de ce district, qui savent ce que la terre y est capable de produire. Ce fait a été répété par les nouveaux arrivés de l'année, de sorte que nous rece-

vons déjà dès le commencement de cette saison des demandes d'inscriptions de homesteads de la part de gens qui ont reçu de leurs amis arrivés l'année précédente le conseil de venir tenter fortune ici.

La direction suivie par l'immigration pendant la dernière partie de la saison était celle du district affecté aux préemptions dans la région située entre Scott et Wilkie vers l'ouest, jusqu'à Macklin, qui se trouve sur le 4me méridien, mais en dernier lieu le mouvement s'est accentué vers Emmaville, qui se trouve dans le district de la rivière des Anglais, au nord de la rivière Saskatchewan-nord. L'achèvement des arpentages du district situé au nord d'Emmaville a ouvert une région de terres agricoles de la meilleure catégorie, et comme tous ces townships sont ouverts à la colonisation, nous sommes assiégés de solliciteurs désireux de se faire inscrire. Cette nouvelle contrée est bien boisée du côté du nord, et abondamment pourvue d'eau par les sources et les lacs nombreux dont elle est sillonnée, ce qui la rend très désirable pour les colons.

L'ouverture d'une agence à Saskatoon, au mois de mai de l'année dernière, a détaché du territoire de cette agence un district compris entre les townships 31 et 37, et les rangs 11 et 29 inclusivement, et comme toute cette région située à l'est du 4me méridien avait été affectée pendant l'année précédente aux agences de l'Alberta, les dossiers et les registres de ce bureau n'étant pas du même système, ne permettraient pas d'effectuer rapidement le travail pratique. Depuis cette époque, tous ces dossiers ont été vérifiés et numérotés à nouveau, de nouveaux registres à feuilles détachées ont été copiés, et servent maintenant au grand avantage du bureau, car ils permettent d'effectuer rapidement le travail.

Le 1er décembre, ce bureau a été transféré dans un bâtiment plus spacieux, car il était devenu tout à fait insuffisant pour le personnel.

Il n'y a pas eu de cas de misère dans cette agence, et il n'a été donné aucune assistance soit en provisions soit en grains de semence. Les paiements dus sur les grains avancés antérieurement ont été acquittés au cours de l'année, et tous les colons, en les effectuant, ont vanté la qualité des grains, ajoutant qu'ils leur avaient donné pleine satisfaction.

La construction de quarante milles de terrassement sur la ligne secondaire de Battleford-Athabaska nord, entreprise l'automne dernier par lt Compagnie du chemin de fer Canadian-Northern, a créé une demande considérable de main-d'œuvre. Il a été décidé que les rails seraient posés sur ces quarante milles cet été, et que l'on continuerait le terrassement. La mise en opération de cette ligne sera des plus heureuses pour les colons du Lac-au-Brochet et du district de Meota, qui ont attendu des années un moyen de transport leur évitant le charroi de leurs produits jusqu'à Battleford-nord.

Un entrepreneur local a passé contrat pour la construction d'une ligne d'embranchement du Grand-Tronc-Pacifique partant de Biggar pour aboutir à cette ville. Elle ouvrira un territoire favorable à la culture mixte, et nombre de colons en acquièrent déjà des parcelles, dans l'intention de s'y établir.

L'achèvement des lignes des compagnies du Grand-Tronc-Pacifique et du Pacifique-Canadien dans le sud de ce district constituera un grand avantage pour les colons de la région; là où il y a une année on ne trouvait pas de villes avant Battleford et Saskatoon, il y en existe aujourd'hui au moins douze très vivantes, où les colons peuvent vendre leurs produits et aller chercher leurs provisions. Ceci a été cause qu'il devint nécessaire d'ouvrir à Wilkie et à Macklin des bureaux secondaires qui ont déjà prouvé combien ils sont utiles pour les colons.

L'ouverture de ces agences a augmenté le travail de notre bureau, et le personnel, réduit par la démission d'un employé et le changement d'un second, se trouve actuellement inférieur à ce qu'il était il y a un an. Les employés sont dans ce moment huit, et avec le service de la correspondance qui augmente, il sera dans peu de temps nécessaire de nommer un autre employé.

Le printemps a commencé tôt cette année; le 17 mars la neige était disparue, et quelques cultivateurs travaillaient déjà la terre; le 22 les semailles étaient partout commencées. L'hiver a été doux et les troupeaux l'ont bien supporté.

DOC. PARLEMENTAIRE No 25

Ci-joint un état indiquant les travaux de l'exercice écoulé:—

SOMMAIRE.

1,905	Inscriptions de homesteads	$ 18,960 00
437	" de préemptions	4,370 00
135	Intérêts sur préemptions	2,649 00
113	Ventes de homesteads	1,130 00
.....	Revenu sur ventes de homesteads	19,664 91
129	Payements faits pour améliorations	5,569 81
38	Vente d'emplacements de ville et de terres	2,416 48
136	Semences et provisions, remboursements	4,598 95
.....	Recherches et taxes	200 37
2	Scrip au comptant	320 00
476	Permis de coupe de bois	320 70
23	Saisies de bois	66 75
158	Permis de fenaison (terres fédérales)	424 45
112	" (terres des écoles)	215 10
2	Loyers sur pâturages (terres fédérales)	6 37
26	" (terres des écoles)	237 60
191	Scrip de l'Afrique du Sud	39,917·6 acres.
17	" des métis	1,994·51 "
625	Demandes d'annulations reçues	Sur demandes pour inspection.
293	Annulé sur demande	
69	Poursuites abandonnées	
99	" en voie de règlement	
170	" affectées à Saskatoon	
227	Procurations pour inscriptions	
93	" " annulées	
702	Inscriptions autrement annulées	
1,901	Recommandations de demandes de lettres patentes	
868	Demandes de rapports des inspecteurs	
732	Rapports reçus	
28,840	Lettres reçues	
33,658	" adressées	

Votre obéissant serviteur,

W. R. RIDINGTON,
Agent des Terres fédérales.

N° 5.

RAPPORT DE L'AGENT DE BRANDON.

BUREAU DES TERRES FÉDÉRALES ET DES FORÊTS DE LA COURONNE,
BRANDON, MANITOBA, 11 avril 1910.

Le Commissaire des Terres fédérales,
Ottawa, Ontario.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'année close le 31 mars dernier.

L'année a été excessivement chargée au point de vue du travail par suite de l'immigration croissante; les gens arrivent ici de partout pour se renseigner au sujet des homesteads, préemptions et concessions volontaires, endroits où s'établir et comment; des centaines de cartes et prospectus ont été adressés par la poste dans toutes les directions, ce qui indique l'intérêt que prennent dans l'ouest ceux qui cherchent à améliorer leur condition.

Les récoltes ont été l'année dernière au-dessus de la moyenne dans le district relevant de cette agence, et les prix sont élevés. Le printemps a été très hâtif, et de fortes

pluies ont suffisamment arrosé la terre. Une grande partie des champs sont déjà préparés, et les fermiers sont occupés aux semailles; environ 40 pour 100 du blé est déjà en terre.

Les fermes se vendent à des prix élevés, les premiers propriétaires achètent et s'établissent dans les villes au lieu d'aller dans l'est ou dans l'ouest. Tout fait envisager une année prospère.

Voici maintenant un état du travail accompli pendant les douze mois terminés le 31 écoulé:—

Lettres reçues	8,020
Lettres envoyées	6,556
Inscriptions de homesteads accordées	111
Permis de coupe de bois accordés	237
Permis de fenaison émis	172
Demandes de lettres patentes reçues	224
Inscriptions annulées	74

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

L. J. CLEMENT,
Agent des Terres fédérales.

N° 6.

RAPPORT DE L'AGENT DE CALGARY.

BUREAU DES TERRES ET DES FORÊTS DE LA COURONNE,
CALGARY, ALBERTA, 14 mai 1910.

Le Commissaire des Terres fédérales,
Ottawa, Ontario.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur le travail accompli dans ce bureau pendant les douze mois terminés le 31 mars 1910.

Le nombre des inscriptions de homesteads, qui se chiffre par 6,253, est supérieur à celui de l'année dernière, qui n'était que de 3,543. A ce chiffre viennent s'ajouter 134 ventes de homesteads, soit une augmentation de 19, et 4,332 préemptions accordées, soit 2,507 de plus que l'année précédente.

Les recettes faites sur les terres s'élèvent à $184,698.08, non compris le montant payé au siège central pour les ventes de terres, loyers sur pâturages, etc.; soit $84,534.66 de plus que l'année passée. Je puis ajouter que 848 scrips de l'Afrique du Sud, comptant 320 acres chacun, et 52 scrips de métis, ont été délimités pendant l'année. Comme les transactions des agences des forêts, terrains miniers et terres d'écoles de ce district sont aussi passées dans ce bureau, je peux mentionner que les recettes venant de ces sources s'élèvent à $61,044.30, soit une augmentation de $28,382.66 sur les douze mois précédents.

On prévoit cette année de bonnes récoltes, si la pluie du moins est assez abondante. Le blé d'automne n'a pas réussi dans la partie sud de l'Alberta à cause de la sécheresse du commencement du printemps et de l'automne, et on a semé à nouveau en blé de printemps qui a été suffisamment arrosé par les pluies récentes; notre saison de pluies commence juste, de sorte que j'espère de bons résultats, particulièrement dans ce district.

Le prix du bœuf est considérablement plus élevé que l'année dernière. On a payé le porc six cents de plus par livre; les chevaux de toutes sortes n'ont jamais atteint le prix élevé auquel ils sont actuellement dans cette région.

L'affluence des colons est grande ici dès le commencement de la saison, et la population semble très satisfaite et pleine d'espoir. Au mois d'avril, 2,500 quarts de sections ont été pris par inscriptions de homesteads, d'achats de homesteads, de préemptions ou de scrips de l'Afrique du Sud et de métis. C'est exactement le double du chiffre qui a été atteint dans les mois correspondants de l'année précédente.

La ville de Calgary se développe rapidement, la population est estimée à 35,000 âmes, et les prévisions n'ont jamais été meilleures en ce qui concerne l'activité des affaires.

Votre obéissant serviteur,

J. R. SUTHERLAND,
Agent des Terres fédérales.

N° 7.

RAPPORT DE L'AGENT DE DAUPHIN.

BUREAU DES TERRES FÉDÉRALES,
DAUPHIN, MANITOBA, 31 mars 1910.

Le Commissaire des Terres fédérales,
Ottawa, Ontario.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport relatif au travail en général et les conditions de ce district pendant l'année écoulée.

Cette période a encore été très favorable pour ce district. La prospérité y a été générale, les récoltes très bonnes, et dans certaines sections, surtout dans le sud et l'ouest, les meilleures peut-être depuis plusieurs saisons, le rendement a été fort, le type bon, et les prix obtenus plus élevés que les années précédentes; toutes les classes de la population en apprécient le bénéfice.

Le travail du bureau n'a pas diminué, et il a toujours été effectué promptement; tout le personnel, soit du bureau, soit des inspecteurs de homesteads et des forêts, ont travaillé avec entrain et d'une façon satisfaisante; aucune plainte n'a jamais été formulée de la part du public.

Le bureau a été transféré en décembre dernier à son siège actuel, dans les immeubles du gouvernement, ce qui donne plus de place et de facilités pour l'exécution des affaires; le travail y est plus rapidement expédié et le public n'est pas exposé aux retards qui à certaines époques se produisaient lorsque la foule affluait trop nombreuse dans les anciens locaux trop étroits.

Le nouveau mobilier et les garnitures, autant qu'ils ont pu être installés, car nous n'en n'avons reçu jusqu'ici qu'une partie, ont été trouvés très pratiques, et lorsque le complément aura été mis en place, nos bureaux pourront être avantageusement comparés à tous ceux des bureaux publics que j'ai visités dans cette région.

L'amélioration du service des trains a permis aux colons et autres voyageurs qui, de temps en temps, ont à se rendre au bureau depuis les parties les plus éloignées du district, de faire leurs affaires à moins de frais et plus vite qu'autrefois, et les deux sous-agences qui fonctionnent sur le parcours de ces lignes ont rendu de réels services.

De vastes superficies de terres nouvelles ont été mises en culture, et la quantité d'acres semées au printemps actuel sera de beaucoup supérieure à toutes les années pré-

cédentes, et comme d'après les indications présentes nous devrons avoir un printemps exceptionnellement précoce, les semailles devraient être commencées sous peu de jours. La fonte rapide de la neige a abrégé la saison de travail dans les bois, et empêché un grand nombre de travailleurs de prendre tout le bois que l'on se proposait de mettre en réserve, cependant on en a recueilli assez pour répondre aux demandes. On dit que pas moins de 38,500,000 pieds ont été coupés par les travailleurs et les possesseurs de limites, etc.; la superficie de forêts couverte par les permis délivrés aux colons dans l'année est indiquée dans le tableau ci-annexé.

L'hiver dernier a été très beau, quelque peu froid par intervalles, avec de fortes tempêtes de neige en décembre; la neige a été particulièrement abondante pour une époque si peu avancée. Janvier a été particulièrement beau, février plutôt froid à certains jours, mars très beau et chaud, la neige avait pratiquement disparue de la campagne dès le 15, quoiqu'il en reste encore quelque peu sur les collines et les sections boisées.

L'eau provenant de la fonte des neiges s'est écoulée sans causer le moindre dégât, soit sur voies ferrées soit sur les routes ordinaires. Les ponts n'ont pas été détériorés, fait peu commun dans le district où les cours d'eau sont nombreux.

Les conditions du service des trains ayant été améliorées, les expéditeurs peuvent envoyer à la tête des lacs leurs chargements de grain avant la clôture de la navigation; ceci est dû en partie à la date exceptionnellement avancée à laquelle les moissons ont été commencées, les battages, par suite ont été faits de très bonne heure; de fait ces opérations ont été commencées dans la dernière partie du mois d'août, plus prématurément qu'elles n'ont jamais été faites. En outre, la navigation a été close très tard.

Les récoltes ayant été faites rès tôt, les cultivateurs ont pu labourer de grandes superficies, et ce fait est tellement important dans cette section du nord, où en règle générale les semailles doivent être faites très rapidement, qu'il permet d'espérer que la saison qui vient sera favorable.

Plusieurs lignes nouvelles de chemins de fer ont été mises en service dans ce district; la plus importante est celle qui part de Hudson-Bay-Junstion, sur le Canadian-Northern, ligne de Prince-Albert, et va jusqu'à Le-Pas, sur la rivière Saskatchewan; on regarde cette ligne comme le premier jalon de la route de la Baie-d'Hudson vers l'Europe, depuis si longtemps envisagée et espérée. Les autres embranchements ouvrent de nouvelles sections, et permettent aux colons d'effectuer leurs transports beaucoup plus économiquement, etc.

De nouvelles villes et villages se développent le long de ces lignes, aussi bien d'ailleurs qu'en d'autres endroits où les chemins de fer sont attendus prochainement, et la rapidité avec laquelle les différentes banques y ouvrent de nouvelles succursales paraît être un bon signe de leur importance future. Cette section nord de la province, qui, il y a à peine quelques années était presque inaccessible, surtout pendant les saisons humides, peut être traversée maintenant dans toutes ses parties par des routes peu éloignées du chemin de fer.

Les affaires et le commerce ajoutent aussi à la prospérité générale, et toutes nos classes d'artisans trouvent du travail régulièrement à de bons salaires. On bâtit beaucoup dans les villes et sur les fermes, quoique le coût de tous les matériaux augmente progressivement. On emploi de plus en plus le ciment, d'année en année, et l'établissement d'une exploitation de ciment, projeté à Ashville, sur la ligne d'Edmonton du Canadian-Northern, sera un grand bienfait, car on dit qu'on a trouvé près de la ligne du chemin de fer un gisement considérable et précieux de bon matériel.

L'état sanitaire a été bon dans ce district, malgré les cas trop nombreux de fièvre typhoïde, qui, dans certaines sections, ont occasionné une moyenne plus élevée de décès; les hôpitaux étaient remplis, et ne pouvaient dans certains districts suffire aux nombreux malades qui demandaient à être admis.

Les améliorations municipales se font aussi rapidement que possible, les fonds sont dépensés judicieusement; on construit des ponts solides et l'on fait des remblais sur-

tout sur les voies principales. De nombreuses rigoles, les plus larges partiellement payées par la province, ont été creusées, et de vastes superficies sont ainsi arrosées et rendues propres à la culture et à la fenaison.

Il ne s'est produit aucun feu de forêts sérieux, des pluies étant tombées périodiquement, quoiqu'on ait craint une fois qu'ils devinssent fréquents.

Il a été coupé une forte quantité de bois de corde, principalement de la pruche, dont l'écoulement est toujours assuré sur les marchés du centre; quelques peupliers ont aussi été expédiés. Ces travaux procurent de l'emploi à bon nombre de colons.

Les troupeaux de toutes catégories ont bien passé l'hiver; la nourriture a été abondante et le foin a été rentré sans être endommagé. A l'époque ou j'écris ce rapport, les bêtes à cornes, aussi bien que les chevaux, sont lâchés dans les champs fauchés et dans les prairies.

On apporte plus d'intérêt à la culture mixte, mais le district ne se suffit pas encore à lui-même le long de ces lignes, et les moutons, les porcs, les volailles, ainsi que l'industrie laitière pourraient être poursuivies sur une plus vaste échelle. Les porcs, surtout au prix actuel, qui est 10½ cents en carcasse, devraient être très rénumérateurs, ce qui devra certainement engager les cultitvateurs à augmenter leurs troupeaux. Plusieurs crémeries nouvelles ont été établies, toutes donnent de bons résultats à leurs propriétaires.

Je recommanderais particulièrement le maintien des règlements actuels des forêts, voir même la mise en vigueur de nouveaux plus sévères, surtout pour ce qui concerne les réserves; car il est un fait bien net maintenant, c'est qu'au train dont les forêts diminuent la question du bois deviendra inquiétante sous peu d'années. Même dans cette section, qui n'est qu'une source locale d'aprovisionnement pour le Manitoba, les colons réfléchis seraient heureux de voir établir des règlements qui protégeraient les jeunes arbres, et il n'y a que ceux qui passent seulement dans le pays qui s'opposent au maintien des règlements actuellement en vigueur.

Je suis d'avis qu'il serait heureux d'appliquer des règlements permettant à nos agents de vendre, après avis, tous les bois que l'on constate avoir été coupés volontairement en usurpant sur une réserve quelconque; l'imposition de doubles taxes, même au tarif actuel de $6 par mille pieds pour l'épinette et la pruche, n'empêche pas ces usurpations, car même après les avoir payées, certains commerçants sans scrupules trouvent un bon bénéfice à continuer leurs procédés illicites; quelques leçons sévères avertiraient le public et aideraient grandement nos agents dans l'accomplissement de leurs fonctions.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

F. K. HERCHMER,
Agent des Terres fédérales.

RELEVÉ des travaux effectués au bureau des terres de Dauphin pendant l'année close le 31 mars 1910.

Homesteads inscrits	1,228	$10,555 00	
Mandats de l'Afrique du Sud	4	....	
Prix d'amélioration perçus	72	1,203 95	
Ventes de terres, comptant	30	3,076 72	
Recherches, etc	476	144 85	
Demandes reçues pour lettres patentes	278	....	
Demandes d'inscriptions reçues	259	....	
Inscriptions annulées	456	....	
Total, comptant, terres fédérales	..	....	$15,580 52
Forêts, terres fédérales, permis émis.	1,341	6,704 98	
Saisies	116	1,899 60	
Permis de fenaison émis	247	569 25	
Total, comptant, forêts, pâturâges, etc	..	....	9,173 83
Mines—			
Droits miniers	1	5 00	
Paiements par cotisation	1	2 50	
Total pour mines	..	....	7 50
Terres d'écoles—			
Ventes	1	135 61	
Permis de coupes de bois	2	75 50	
Permis de fenaison	7	17 80	
Loyers sur pâturages	13	158 60	
Saisies de bois	1	1 00	
Total pour terres d'écoles	..	....	388 51
Divers—			
Paiemnts, grains de semence	10	403 22	
Droits de lettres patentes	1	10 00	
Total, divers	..	....	413 22
Total, comptant			$25,563 58
Lettres reçues			19,212
Lettres écrites			13,705

QUANTITÉS de bois accordées par permis.

Pieds, mesure de planche	5,742,132
Pieds, linéaires	75,963
Bois de corde	8,979
Poteaux et rails	84,300
Piquets	73,700

N° 8.

RAPPORT DE L'AGENT D'EDMONTON.

BUREAU DES TERRES FÉDÉRALES ET DES FORÊTS DE LA COURONNE,
EDMONTON, ALBERTA, 5 avril 1910.

Le Commissaire des Terres fédérales,
Ottawa, Ont.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel de ce bureau pour l'année close le 31 mars 1910.

L'année qui vient de finer a été plus profitable et plus satisfaisante en général pour les colons de ce district que les deux précédentes. Elle a commencé par un printemps tardif et lent, mais l'été, l'automne et l'hiver qui ont suivi ont été des plus favorables, de sorte que les moissons ont été excellentes, et grâce aux prix élevés obtenus sur presque tous les produits de la ferme, le rendement, au point de vue financier, a été très satisfaisant. En outre, la construction des diverses sortes d'exploitations commerciales et industrielles a fourni du travail à des milliers de gens à des salaires assez satisfaisants. Je suis d'avis que la condition générale des colons de ce district n'a jamais été meilleure qu'actuellement.

Le nombre des inscriptions y a diminué de plus de 20 pour 100. Ce fait est significatif si l'on ajoute que le nombre de celles qui ont été prises sur les terres du sud en rase campagne a augmenté d'une façon marquée. Autant qu'il m'est possible de découvrir les causes de ces faits, je crois qu'ils sont dus à :—

(*a*) L'absence de chemin de fer et autres moyens de transport, faits auxquels vient s'ajouter celui-ci : les terres les plus éloignées sont plus accessibles dans le sud que dans ce district;

(*b*) La majorité des colons, particulièrement ceux qui viennent des Etats-Unis, évitent les terres les plus boisées de ce district;

(*c*) Les compagnies de chemins de fer, dont les intérêts résident davantage dans le nord, ne sont pas aussi actives pour le peuplement du pays que la Compagnie du Pacifique-Canadien l'est dans le sud;

(*d*) La raison additionnelle que des quarts de sections supplémentaires sont susceptibles d'être obtenus seulement dans les limites de la préemption.

En dépit de la diminution des inscriptions, les recettes générales du bureau ont augmenté d'environ 37½ pour 100. Chaque item, sauf les inscriptions de homesteads, apporte dans les recettes son augmentation marquée. Il est à mentionner également dans le volume du travail de ce bureau une augmentation très appréciable du service des forêts, des pâturages et de l'irrigation, des terrains miniers et de la division du Yukon et de celui de la correspondance.

Il semblerait qu'il existe une quantité suffisante de terres arpentées et rendues disponibles pour répondre aux demandes, quoiqu'on en trouve cependant peu maintenant avant une journée de distance, souvent plus, soit en voiture, soit par chemin de fer.

Les feux de prairie ont exercé beaucoup de ravages l'automne dernier, surtout dans la portion est de ce district s'étendant entre les compagnie du Grand-Tronc et du Canadian-Northern; mais quoique dans certains cas les pertes aient été lourdes, on a signalé peu de cas de misère, et ces derniers ont été secourus par le service spécial à cet effet.

L'établissement d'un bureau des terres fédérales à Grouard, district de la rivière La-Paix, a sans aucun doute déjà prouvé son utilité aux colons, quoiqu'il ne semble

pas, d'après le registre du bureau, que notre correspondance avec ce district ait sensiblement diminué. De fait, par suite de notre situation géographique, de la difficulté d'accès et des frais qu'occasionnent les voyages dans ce district, il semble nécessaire que nous continuions à fournir au public des renseignements aussi complets que possible à son sujet, et c'est ce que nous nous efforçons de faire pour le moment.

Les chiffres comparatifs qui suivent donneront une idée des progrès réalisés dans le district d'Edmonton:—

SOMMAIRE DU TRAVAIL.

	1908-09.	1909-10.
Lettres reçues	56,007	67,124
Lettres adressées	45,229	74,885
Demandes de lettres patentes (recommandées)	2,070	2,895
Inscriptions de homesteads annulées	2,137	2,351
Permis de fenaison émis (terres fédérales et concessions d'écoles)	534	568
Inscriptions de homesteads accordées	5,242	4,093
Recettes	$87,532.46	$120,357.86
Permis de coupe de bois émis	1,853	2,292

Votre obéissant serviteur,

K. W. MACKENZIE,
Agent des Terres fédérales.

N° 9.

RAPPORT DE L'AGENT A ESTEVAN.

BUREAU DES TERRES FÉDÉRALES ET DES FORÊTS DE LA COURONNE.
ESTEVAN, SASKATCHEWAN, 22 avril 1910.

Le Commissaire des Terres fédérales,
Ottawa, Ont.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel de ce bureau pour l'année close le 31 mars 1910.

Il y a eu cette année dans le nombre des inscriptions de homesteads, comme d'ailleurs dans celui de presque toutes les transactions, une augmentation sur ceux de l'année dernière. Les récoltes de l'an passé ont été très bonnes, le temps idéal pendant les moissons, ainsi que pendant les battages, et les prix élevés que l'on a obtenu ont rendu les récoltes très profitables. L'hiver a été l'un des plus doux que l'on ait jamais eu depuis trente ans, et le printemps a été remarquablement précoce. Les semailles ont été terminées un mois plus tôt que les autres années.

La construction dans ce district de l'embranchement de Maryfield par la Compagnie du Canadian-Northern, a beaucoup aidé les colons des townships situées entre l'embranchement Arcola-Regina du Pacifique-Canadien et celui d'Estevan-Souris. La compagnie du Pacifique-Canadien a tracé une voie ferrée partant d'Estavan dans une direction ouest vers Lethbridge. Quand cette ligne sera terminée, elle constituera pour les colons de l'ouest de ce district une grande amélioration, car ils sont actuellement à une longue distance du chemin de fer. La compagnie du Grand-Tronc-Pacifique a également tracé une ligne qui partira de Regina pour se terminer à la frontière internationale.

DOC. PARLEMENTAIRE No 25

Ci-joint un relevé du travail accompli pendant l'année:—

Lettres reçues	16,136
Lettres adressées	13,027
Demandes de lettres patentes	913
Inscriptions annuelles	907
Demandes d'inspection	538
Inscriptions de homesteads	912
Inscriptions de préemptions	469
Certicats de homesteads achetés	59
Améliorations, paiements	56
Ventes de terres (comptant)	25
Ventes de terres (comptant)	25
Paiements, préemptions	847
Paiements de homesteads achetés	67
Recherches	216
Permis de coupes de bois	199
Loyers de pâturage	31
Permis de fenaison	377
Terres à charbon—	
Droits miniers	12
Loyers	19
Droit régalien	43
Paiements, par cotisation	2
Divers, mines	6
Paiements de grains de semence	8
Recettes totales en caisse	57,382.52

Votre obéissant serviteur,

R. CLAUDE KISBEY,
Agent des Terres fédérales.

N° 10.

RAPPORT DE L'AGENT DE HUMBOLDT.

BUREAU DES TERRES FÉDÉRALES ET DES FORÊTS DE LA COURONNE,
HUMBOLDT, SASKATCHEWAN, 28 avril 1910.

Le Commissaire des Terres fédérales,
Ottawa, Ont.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre un rapport relatif aux transactions de ce bureau pendant l'année close le 31 mars 1910.

Le nombre des inscriptions de homesteads a subi cette année une diminution sur l'année dernière. Il a été, en effet, de 1,608 inscriptions contre 2,419 en 1908-9. La différence est due à l'ouverture des sections impaires à inscrire en 1908, qui ont attiré beaucoup de colons désireux de choisir les premiers ces terres dès qu'elles ont été rendues disponibles. Voici les chiffres comparatifs des inscriptions en 1908-9 et 1909-10:—

1908-9—		
1er avril au 31 août	823	
1er septembre au 31 décembre 1908	1,303	(poussée)
1er janvier au 31 mars 1909	293	
	2,419	
1909-10—		
1er avril au 31 août	815	
1er septembre au 31 décembre 1909	458	
1er janvier au 31 mars 1910	335	
	1,608	

Ce tableau indique que le volume de travail des deux mois, non modifié par suite de la période de précipitation, été le même à peu près pendant les deux années. Le fait que le rang 1 ouest du 3me médirien a été retranché de ce district, pour être affecté au bureau de Saskatoon, est aussi pour queque chose dans la diminution des inscriptions faites à ce bureau.

Je suis heureux d'avoir à mentionner que ce district s'est entièrement relevé des effets de la crise financière, dont la gravité a affecté le monde entier en 1907 et 1908, pour graduellement disparaître. La récolte magnifique de l'année dernière, les prix élevés qui en ont été obtenus, ont affermi considérablement les bases de la situation commerciale de tout le district, et il en est résulté une augmentation et une activité remarquables dans les divers travaux en général.

La venue précoce du printemps permet aux cultivateurs de vaquer aux travaux du printemps, et tout fait espérer une année prospère.

Les compagnies du Pacifique-Canadien, du Canadian-Northern et du Grand-Tronc-Pacifique ont projeté dans le nord et dans le sud des lignes qui, avec celles déjà existantes, rendront les transports faciles dans le district tout entier.

Le projet de chemin de fer allant à la baie d'Hudson est envisagé sous un jour particulièrement favorable, et on recommande de tout côté au gouvernement la construction de cette ligne, car les expéditeurs reconnaissent qu'on ne pouvait trouver de balancier plus effectif pour ramener les tarifs à une base satisfaisante, et qu'aucune mesure ne pourrait déterminer cet heureux résultat plus rapidement que la construction de ce chemin de fer.

Le trait caractéristique de cette année a été le nombre considérable de lettres patentes demandées; leur total s'élève à 2,750; il surpasse de 1,142 le nombre des homesteads accordés.

Les colons ont progressivement filtré dans ce district, ne s'étendant pas particulièrement dans telle partie, mais partout également, sauf cependant les groupements français dont les centres sont les villes de Vonda et Howell, et que le révérend Père Bérubé a beaucoup contribué a développer en engageant les colons à venir s'y établir. Cette colonie s'étend sur six milles environ au nord et douze milles au sud de ces deux villes.

La superficie de terres arables disponibles dans ce district, comme dans bien d'autres, diminue rapidement. Et une question qu'il faudra bientôt envisager est celle-ci: Où les colons cherchant des homesteads gratuits pourront-ils en trouver? La seule partie de ce district où il reste encore des terres disponibles en assez grande quantité se trouve vers le nord et l'est, et elles sont plus ou moins fortement boisées.

Il serait à propos de réserver sur cette étendue telle superficie de territoire que le gouvernement pourrait proposer de conserver en forêts, de la placer sous un contrôle et sous une protection sévères, et de ne livrer à la colonisation que les terres dont les bois ne peuvent pas prendre de valeur, quoiqu'il comprenne encore actuellement plus de vingt-cinq acres de bois, superficie déterminée par les règlements, et qui se trouvent disséminés ça et là sur le quart de section.

Cette catégorie de bois est exposée au danger perpétuel des incendies de printemps et de l'automne, et l'on peut se demander s'il ne serait pas préférable de rendre ces terres disponibles et productives, en diminuant par là les risques d'incendies auxquels est ainsi exposé le territoire que le gouvernement pourrait se réserver. Approximativement, l'étendue boisée s'étend du rang 13, limite est de ce bureau, jusqu'au rang 24, à l'ouest du 2e méridien, et du township 39 au township 52.

Ci-joint un état de la portion de travail accompli dans ce bureau, et qui pourrait être intéreosant au point de vue général. Les recettes totales provenant de toutes les sources de revenus ont été de $30,536.74.

Homesteads accordés	1,608
Préemptions	14
Homesteads achetés	Nil.
Scrips de volontaires de l'Afrique du Sud reçus	44
Scrips de métis	9
Demandes de lettres patentes reçues	2,750
Lettres reçues	25,627
Lettres écrites	28,856

Votre obéissant serviteur,

A NORQUAY,
Agent des Terres fédérales.

N° 11.

RAPPORT DE L'AGENT DE KAMLOOPS.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
BUREAU DES TERRES FÉDÉRALES,
KAMLOOPS, C.-B., 4 avril 1910.

Le Commissaire des Terres fédérales,
Ottawa, Ont.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel de ce bureau, qui avec tous ceux de la province, a augmenté en importance l'année dernière.

L'été froid qui a succédé à cet hiver rigoureux a causé parmi les éleveurs une vive anxiété, car ils avaient rejoint leurs quartiers d'hiver avec peu de fourrages. Il est heureux que l'hiver de 1909-10 ait été le plus court et le plus doux que l'on ait enregistré depuis de nombreuses années, en sorte que les bestiaux sont en bon état sur les ranches, et grâce aux prix élevés qu'on en obtient, l'année passée devrait être profitable pour les éleveurs.

Quoique, par suite des froids de l'été, les récoltes de foin fussent peu abondantes, elles ont été cependant très satisfaisantes pour les cultivateurs qui habitent les plateaux; les vents chauds communs en juillet n'ont pas fait leur apparition et ont ainsi laissé au blé et aux autres grains le temps de se développer.

Les recettes de l'année, qui indiquent une augmentation de plus de 25 pour 100, et la perception à compte des rentes anciennes de terres ayant atteint plus du double de celles de l'année précédente, sont une indication certaine de prospérité pour les cultivateurs.

Sommaire du travail de ce bureau pendant l'année:—

Nombre de lettres reçues	4,319
Nombre de lettres adressées	4,639
Nombre d'inscriptions de homesteads accordées	257

RECETTES.

Homesteads	$ 2,525 00
Améliorations	1,392 70
Ventes de terres	11,388 74
Ventes d'emplacements de villes	80 80
Cartes, recherches, etc	100 15
Permis de coupes de bois	1,490 50
Permis de fenaison	29 10
Loyers sur pâturages	8,424 87
Recettes totales	$25,432 86

Votre obéissant serviteur,

JAMES BANNERMAN,
Agent des Terres fédérales, par interim.

N° 12.

RAPPORT DE L'AGENT DE LETHBRIDGE.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
BUREAU DES TERRES FÉDÉRALES ET DES FORÊTS DE LA COURONNE,
LETHBRIDGE, ALBERTA, 12 avril 1910.

Le Commissaire des Terres fédérales,
Ottawa, Ont.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel de ce bureau pour l'année close le 31 mars 1910.

L'année passée a été la plus chargée de travail que l'on ait jamais eu dans ce bureau. Les colons n'ont pas cessé d'arriver de tous les point du globe, mai principalement des Etats-Unis et de l'est du Canada.

Les terres maintenant situées dans les limites de l'agence de Lethbridge sont à peu près toutes prises et habitées.

Les inscriptions de homesteads, de préemption et de homesteads achetés excèdent celles qui ont été accordées l'année précédente. Le travail a presque doublé dans tous les services, mais il a été effectué d'une façon satisfaisante.

Les sous-agents et les inspecteurs de homesteads ont été très occupés et méritent des félicitations pour la façon dont ils ont rempli leurs devoirs dans leurs sections respectives. Le personnel a travaillé avec dévouement et mérite aussi une mention spéciale.

Ci-joint une liste exacte du travail effectué pendant l'année passée:—

Lettres reçues	52,418
Lettres adressées	36,107
Demandes de lettres patentes reçues	1,037
Inscriptions de homesteads accordées	4,952
Inscriptions de préemptions accordées	3,321
Ventes de homesteads	72
Ventes générales	179
Inscriptions annulées	2,794
Permis de fenaison accordés	89
Permis de coupe de bois	365
Saisies de bois	4
Loyers de pâturages	184

Recettes totales de ce bureau pour l'exercice 1909-1910: $242,994.99.

Votre obéissant serviteur,

J. W. STAFFORD,
Agent des Terres fédérales.

N° 13.

RAPPORT DE L'AGENT DE MOOSEJAW.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
BUREAU DES TERRES FÉDÉRALES ET DES FORÊTS DE LA COURONNE.
MOOSEJAW, SASKATCHEWAN, 15 avril 1910.

Le Commissaire des Terres fédérales,
Ottawa, Ont.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint un rapport relatif au travail de ce bureau pendant l'exercice clos le 31 mars 1910.

La poussée de l'immigration s'est continuée sans ralentissement pendant l'année dernière, et la venue précoce du printemps de cette année en a déterminé l'élan de très bonne heure. Les arpentages qui ont été faits au cours de l'été dernier, livrant à la colonisation un si grand nombre de townships nouveaux, ont été un bienfait pour les colons cherchant des terres désirables, et quoique toutes ces terres aient été prises rapidement, il reste encore de nombreux quarts de sections disponibles. Il est intéressant de noter, pour démontrer le mouvement de l'immigration, que le nombre des inscriptions et les recettes de ce bureau pendant le mois de mars qui vient de finir, ne sont surpassées que par celles des mois d'octobre et de novembre 1908, période pendant laquelle il a été livré à la colonisation en homesteads et en préemptions une si grande quantité de sections impaires.

La concurrence que se font les chemins de fer entre eux en construisant de nouvelles lignes devient rapidement plus forte qu'autrefois dans ce district.

La venue précoce du printemps et la facilité avec laquelle ont été faites les semailles donnent l'assurance que la saison qui vient sera en tous points prospère.

Ci-joint un état du travail effectuée dans ce bureau pendant l'année.

Votre obéissant serviteur,

J. RUTHERFORD,
Agent des Terres fédérales.

Ce tableau indique les transactions de ce bureau pendant l'année:—

Service des lettres patentes—

	Nombre.	Recettes.
Inscriptions de homesteads	10,921	$108,960 00
" de préemptions	7,716	77,020 00
" de ventes de homesteads	331	3,310 00
Améliorations	329	15,927 97
Ventes au comptant de terres, en général	99½	22,641 26
Ventes par scrips de terres, en général	½	285 68
Paiements comptant de préemptions	2,147	51,813 37
Paiements de préemptions par scrip		....
Paiements comptant, ventes de homesteads	412	58,544 33
Paiements par scrip, ventes de homesteads	1	160 00
Ventes d'emplacements de villes	2	37 56
Recherches, ventes de cartes, honoraires, etc	521	191 24
		$338,891 41

Demandes de lettres patentes reçues	1,674	....		
Inscriptions annulées	5,045	....		
Scrip (32,478: 16 acres)	990	....		
Forêts, pâturages et irrigation—				
Permis de coupe de bois	1,341	$ 347 90		
Permis de fenaison	425	1,221 75		
Loyers sur pâturages, comptant	82	1,241 67		
" " scrip		....		
Divers	12	13 50		
			$	2,824 82
Terres minières et service du Yukon—				
Droits miniers	15	$ 75 00		
Loyers	2	120 00		
Droit régalien	2	6 40		
Permis d'extraire du charbon	20	100 00		
			$	301 40
Division des terres des écoles—				
Loyers de pâturages	225	$ 648 25		
Droits miniers	20	360 27		
Divers	4	1 70		
			$	1,010 22
Divers—				
Grains de semence et provisions—remboursements	62	....	$	3,467 96
Recettes totales			$	346,495 81
Général—				
Lettres reçues				71,022
" envoyées				103,769

N° 14.

RAPPORT DE L'AGENT DE NEW-WESTMINSTER.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
BUREAU DES TERRES FÉDÉRALES ET DES FORÊTS DE LA COURONNE,
NEW-WESTMINSTER, C.-B., 11 avril 1910.

Le Commissaire des Terres fédérales,
Ottawa, Ont.

MONSIEUR,—Conformément aux instructions du ministère, j'ai l'honneur de vous soumettre un rapport relatif au district de New-Westminster, pour l'année close le 31 mars 1910.

L'augmentation considérable des prix des propriétés privées aux environs de la ville de Vancouver cause une demande intense et de nombreuses enquêtes sur les terres fédérales disponibles. D'un autre côté, la demande de bois et de terres boisées est pressante dans toutes les localités, sans souci de la qualité de la terre. En conséquence, l'administration devient de plus en plus difficile.

Il paraît avoir été impossible d'atteindre l'année dernière à beaucoup d'arpentages de subdivision sur des terres vacantes, et dans deux localités, peut-être plus, on espère dans les progrès rapides des arpentages.

Ainsi que je l'ai fait remarquer l'année dernière, beaucoup de gens arrivent en Colombie-Britannique, allant vers l'Alberta, la Saskatchewan, etc., sans se munir des certificats de colons; ils viennent me trouver dans l'intention d'étudier les cartes et aussi de demander les papiers nécessaires pour pouvoir bénéficier des taux réduits sur la ligne du Pacifique-Canadien.

L'usage croissant que l'on fait du béton pour la construction a créé une demande considérable de sable, pierre et gravier convenables à cet usage. Les rivières et ruisseaux qui contiennent des dépôts de ces matériaux sont dragués en ce moment conformément à des règlements établis dernièrement.

J'extrais ce qui suit des sommaires mensuels fournis par l'inspecteur des agences et le bureau principe:—

Lettres reçues	2,923
Lettres envoyées	2,536
Demandes de lettres patentes recommandées	17
Inscriptions de homesteads	20
Recettes totales (outre certains paiements au bureau principal)	$5,128 65

Votre obéissant serviteur,

JOHN McKENZIE,
Agent des Terres fédérales.

N° 15.

RAPPORT DE L'AGENT DE PRINCE-ALBERT.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
BUREAU DES TERRES FÉDÉRALES ET DES FORÊTS DE LA COURONNE,
PRINCE-ALBERT, SASKATCHEWAN, 11 avril 1910.

Le Commissaire des Terres fédérales,
Ottawa, Ontario.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel pour l'année close le 31 mars 1910.

Ci-joint deux annexes (A et B). L'annexe A donne un sommaire du travail effectué et des recettes faites au cours de l'année, et un détail comparatif de l'augmentation ou de la diminution pendant les deux dernières années. L'annexe B indique les recettes encaissées par la division des terres des écoles. Les recettes totales perçues s'élèvent à $76,689.27, soit une augmentation de $1,037.70 sur celles de l'année précédente,

Le travail général du bureau pour cette agence, et des bureaux qui en dépendent, est satisfaisant, de même que celui des inspecteurs des homesteads de ce district. Le service accompli par les divers agents du ministère y a également été partout satisfaisant.

En vous référant à l'annexe A, vous remarquerez dans le nombre des inscriptions au cours de l'année qui vient de finir une légère diminution sur celles de l'année

précédente; elle est peut-être attribuée aux deux raisons suivantes: Premièrement, l'ouverture des sections impaires l'année précédente, qui a considérablement augmenté les inscriptions de cette année; deuxièmement, le fait qu'il n'y a pour ainsi dire plus de terres disponibles dans le district pour les inscriptions par préemption. Cette dernière raison est cause qu'un nombre important de colons, en arrivant se fixent dans d'autres parties de la province où ils peuvent obtenir des inscriptions pour 320 acres au lieu d'être limités à 160, comme c'est la règle dans ce district.

Il y a toujours eu une forte demande pour les prairies découverts, mais chaque année on constate une augmentation dans le nombre des colons qui se destinent à la culture mixte, particulièrement favorable dans ce district. Ces conditions me font prévoir pour cette année une affluence importance de colons.

Que le sol y soit aussi bon sinon supérieur à celui de n'importe quel autre district de l'ouest, c'est un fait qui a été démontré à l'exposition d'hiver de Brandon par le concours ouvert sur le blé entre les trois provinces du Manitoba, de la Saskatchewan, et de l'Alberta. C'est Prince-Albert qui a remporté le premier prix avec son blé Red Fife.

L'année qui vient de finir a été particulièrement favorable, et tout fait espérer que cette période de prospérité continuera en augmentant.

J'ai le ferme espoir que la nouvelle année sera la meilleure qui ait été enregistrée dans les archives de cette agence, tant au point de vue du nombre des colons et du développement général de ce district qu'à celui de l'augmentation de la besogne et des recettes.

Votre obéissant serviteur,

GEO. L. DEMPSTER,
Agent des Terres fédérales.

ANNEXE A.

TABLEAU des opérations effectuées au bureau des Terres fédérales et des Forêts de la Couronne pendant l'année close le 31 mars 1910, et tableau comparatif de l'année précédente.

—	TRAVAIL ET RECETTES POUR L'ANNÉE CLOSE LE 31 MARS 1910.			PÉRIODE CORRESPONDANTE DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE.			COMPARÉE AVEC L'ANNÉE PRÉCÉDENTE, AUGMENTATION.			COMPARÉE AVEC L'ANNÉE PRÉCÉDENTE, DIMINUTION.		
	Nombre	Montant.	Totaux.	Nombre	Montant.	Totaux.	Nombre	Montant.	Totaux.	Nombre	Montant.	Totaux.
Division des lettres patentes.		$ c.	$ c.		$ c.	$ c.		$ c.	$ c.		$ c.	$ c.
Hon. sur homesteads	1,242	12,325 00		2,079	20,165 00					830	7,840 00	
" sur préemptions	10	100 00		57	570 00					47	470 00	
" sur homesteads achetés	20	200 00		52	520 00					32	320 00	
Améliorations	146	2,320 30		87	2,841 17					59	520 87	
Ventes de terres, comptant	40	3,493 13		36	3,409 73		4	83 40				
" " scrip	4	384 00		6	880 00					2	496 00	
Paiements de préemptions	9	258 53					9	258 53				
Achats de homesteads	31	3,833 99		52	6,838 59					21	3,004 60	
Volontaire de l'Afrique du Sud	61						57					
Recherc., vent. de cartes, hou. d. bur., etc.	154	78 85		230	62 01			16 84		76		
Demandes de lettres patentes reçues	480			863						383		
Demandes d'inspections reçues	344											
Inscriptions annulées	629			755						126		
Divers												
Terres fédérales, total			22,993 80			35,286 50			358 77			12,651 47
Forêts, pâturage et irrigation.												
Bonus												
Loyer de terres	66	7,677 42		38	4,793 05		28	2,884 37				
Droit régalien sur ventes	31	30,075 97		38	27,456 22			2,619 75				
Permis de coupes de bois	1,033	6,799 26		1,357	3,998 90			2,800 36		7		
Saisies de bois	125	5,390 76		56	1,553 36		69	3,837 40		324		
Permis de fenaison	226	461 35		176	428 25		50	33 10				
Loyers sur pâturages, comptant												
" " scrip												
Droits d'irrigation												
Divers												
Droits sur coupes de bois, etc., totaux			50,404 76			38,229 78			12,174 98			

Terrains miniers et division du Yukon.												
Droits miniers	310	1,288 00		115	847 50		195	440 50				
Loyers												
Droit Régalien												
Paiements par cotisation	3	300 00					3	300 00				
Permis d'extraire du charbon												
Divers												
M. T. et division du Yukon			1,588 00			847 50			740 50			
Division des terres des écoles.												
Ventes générales	2	76 00										
Permis de coupe de bois	3	12 00										
Permis de fenaison	150	345 35										
Loyers sur pâturages	23	228 27										
Droits miniers												
Loyer sur charbon												
Droit régalien												
Permis d'extraire du charbon												
Permis de culture												
Divers	2	17 75										
Total, terres des écoles			679 37			857 85						178 48
Divers.												
Grain de semence et avances, remb	37	1,023 34		13	429 94		24	593 46	593 40			
Divers												
Divers, total			1,023 34			429 94						
Grand total			76,689 27			75,651 57			1,037 70			
En général.												
Lettres reçues	25,254			15,442			9,812					
Lettres écrites	26,548			13,081			13,467					
Nombre du personnel et appointements	9	9,178 51		8	5,644 93		1	3,533 58				
Déboursés	96	826 54		111	2,017 91					15	1,191 37	
Total			10,005 05			7,662 84						

ANNEXE B.

RECETTES perçues sur les terres des écoles pendant l'année close le 31 mars 1910.

Mois	Ventes.	Loyers sur pâturages.	Permis de fenaison.	Permis de coupes de bois.	Saisies.	Loyers sur terres.	Grand total.
1909.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Avril		32 00	154 80	2 75	12 75	5 00	207 30
Mai		57 20	81 20				138 40
Juin		12 80	24 00				36 80
Juillet		5 07	45 35				50 42
Août			32 70				32 70
Septembre	76 00		3 00				79 00
Octobre		12 80	3 10				15 90
Novembre							
Décembre		12 80	1 20	2 75			16 75
1910.							
Janvier		38 00					38 00
Février		19 20		6 50			25 70
Mars		38 40					38 40
Totaux	76 00	228 27	345 35	12 00	12 75	5 00	679 37

N° 16.

RAPPORT DE L'AGENT DE RED-DEER.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
BUREAU DE TERRES FÉDÉRALES ET DES FORÊTS DE LA COURONNE,
RED-DEER, ALBERTA, 5 avril 1910.

Le Commissaire des Terres fédérales,
Ottawa, Ontario.

MONSIEUR,—En vous soumettant mon rapport annuel de l'année close le 31 mars 1910, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que durant les douze mois écoulés le district de Red-Deer a fait preuve d'une activité merveilleuse, et les progrès qu'il a faits sont sans précédents dans ce bureau.

Cette région occupe dans le centre de la province d'Alberta une position unique, due en partie à sa température égale et aux conditions climatériques en général, et qui, dit-on, ne peuvent pas être meilleures dans tout ce vaste Dominion.

Toutes les branches de commerce et de l'industrie indiquent une augmentation marquée sur l'année précédente, et le district est destiné à devenir une région de culture mixte des plus prospères, peuplée d'habitants industrieux, heureux et contents.

La grande majorité de nos colons parlent anglais; l'immigration de l'année dernière était composée de gens de caractère et déterminés, qui, avec le capital dont ils disposent, deviendront rapidement indépendants, et en somme, au grand avantage du pays. A la suite de récoltes avantageuses et d'un hiver qui, par sa douceur, a surpassé tous les autres, les cultivateurs de ce district, grâce aux prix qu'ils obtiennent aujourd'hui de leurs produits et de leurs bestiaux, jettent à bas leurs logements primitifs, construisent des habitations modernes et achètent des machines, des instruments aratoires, et des troupeaux de races pures, ce qui tend à prouver le succès de la culture

mixte. Il y a eu, cet hiver, une quantité de neige inaccoutumée qui assure assez d'eau, et le blé d'automne promet de donner de bonnes récoltes. Les bêtes à cornes et les chevaux ont bien passé l'hiver et on ne signale aucune perte.

Les lignes d'embranchement de la Compagnie du Pacifique-Canadien qui traversent la portion est de ce district depuis Lacombe et Wetaskiwin jusqu'à Steller et Hardisty respectivement ont été prolongées l'année dernière jusqu'à Castor et Provost.

Cette amélioration sera un véritable bienfait pour le nombre considérable de colons qui se sont dirigés sur leurs terres en espérant la prolongation de ces lignes de chemins de fer et ont attendu patiemment deux ou trois ans. La Compagnie du Pacifique-Canadien a décidé que Red-Deer serait le point divisionnaire entre Calgary et Edmonton. On construit actuellement, sur la ligne principale de la Compagnie du Pacifique-Canadien, à Red-Deer, une ligne traversant une contrée dans laquelle la nécessité d'améliorer les conditions des transports se fait impérieusement sentir. L'Alberta-Central, qui a le contrat relatif à la construction d'une ligne partant de Red-Deer ouest jusqu'au comptoir des Montagnes-Rocheuses, et vers l'est à partir de Red-Deer, a décidé d'en commencer une portion cette année; comme la ligne projetée traversera une contrée magnifique pour la culture mixte et l'industrie laitière, et en outre bien peuplée de gens industrieux et intelligents, les industries laitière et fromagères vont prendre un tel élan qu'il n'est pas possible de prévoir les bénéfices qui en résulteront dès que cette portion occidentale du district sera pourvue de ces chemins de fer.

En plus de ce qui précède, les compagnies du Grand-Tronc-Pacifique et du Canadian-Northern envisagent la construction des lignes qui traverseraient le district du nord au sud, ce qui me fait espérer sincèrement que dans peu de temps, grâce à la richesse de son sol, qui compte encore d'importants gisements miniers, il possédera son réseau complet de chemins de fer. L'élevage du bétail a augmenté considérablement, et la région est devenue renommée pour ses exportations de bœuf vivant de premier choix.

Nous avons actuellement dans le district onze fromageries et crémeries qui fonctionnent, et les fondateurs des premières ont si bien réussi que trois nouvelles manufactures se sont établies pendant l'année 1910. Au cours de l'exercice qui vient de finir, plus de 500,000 livres de beurre et 100,000 livres de fromage de premier choix ont été expédiés de ces environs.

Quelle meilleure preuve peut-on donner des avantages de ce district, pour la culture mixte et l'industrie laitière, que les deux crémeries du gouvernement à Red-Deer et à Markville, dont l'une établie dans une colonie danoise et islandaise à peu près à vingt milles au sud-ouest de cette ville, a remporté la coupe du championnat de 1908 et 1909 offerte par le gouvernement provincial de l'Alberta?

Les arpenteurs du gouvernement opèrent dans le moment à l'ouest du rang 7, ouest du 5e méridien, et plusieurs nouveaux townships, bien pourvus de combustible et d'une eau excellente seront bientôt peuplés de colons prospères.

De nombreux colons vendent leurs homesteads à des prix avantageux à ceux qui possèdent plus de capitaux, et de cette façon ces localités sont peuplées d'une catégorie de colons qui, étant dans une position financière leur permettant d'acheter de la machinerie moderne, pourront défricher la terre et faire le premier labour, ce que les premiers occupants ne pouvaient tenter de faire.

Les terres vierges et celles sur lesquelles on a fait quelques améliorations partielles se vendent de $15 à $35 l'acre, et dans certains cas exceptionnels les prix sont même beaucoup plus élevés.

Les colons dans tout le district ont été matériellement aidés par le gouvernement provincial, qui, durant l'année dernière, a fait ériger quelques vingtaines de ponts, dont quinze seulement, variant de dix-huit à quatre-vingt pieds de long, sont construits dans les limites de ce que l'on appelle communément la constitution provinciale de Red-Deer.

Beaucoup d'autres ponts sont nécessaires, et seront construits cette année sur les ruisseaux et rivières nombreux. On a promis de construire de nouveaux ponts d'acier sur la rivière Red-Deer, à environ dix milles à l'est de la voie ferrée d'Edmonton à Calgary, et à vingt-cinq milles à l'ouest d'Innisfail. La perspective relativement aux récoltes est des plus encourageantes, le temps est dans le moment parfaitement beau, et il arrive dans cette région de nombreux colons cherchant des terres de bonne qualité. Les travaux de ce bureau sont au jour, et conformément aux recommandations du ministre on témoigne aux personnes qui viennent se renseigner à ce bureau ou aux sept autres agences tous les égards possibles; on leur procure également toute l'aide désirable.

Voici le relevé des opérations effectuées au bureau des Terres fédérales et dont les chiffres lui font honneur.

INSCRIPTIONS—1909-1910.

Inscriptions de homesteads	1,822	$18,215 00
Préemptions et intérêts	234	3,485 36
Ventes de homesteads et paiements	234	22,984 95
Améliorations	200	6,314 30
Ventes	40	2,788 63
Divers	91	31 27
Lettres reçues	20,966	
Lettres écrites	20,251	
Certificats S.A.V.B.L. ..acres	32,119·3	
Scrip de Métis "	551·6	
Demandes de lettres patentes	1,127	
		$53,819 51

Votre obéissant serviteur,

W. H. COTTINGHAM,
Agent des Terres fédérales.

N° 17.

RAPPORT DE L'AGENT DE REGINA.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
BUREAU DE TERRES FÉDÉRALES ET DES FORÊTS DE LA COURONNE,
RÉGINA, SASKATCHEWAN, 2 avril 1910.

Le Commissaire des Terres fédérales,
Ottawa, Ontario.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'année close le 31 mars 1910.

L'ouverture du bureau de Saskatoon, qui eut lieu en mai 1909, a détaché de celui-ci le gros des terres disponibles à titre de homesteads. Ce qu'il en restait diminue rapidement, et d'ici à quelques années tous les homesteads de ce district seront pris.

Il y en a un certain nombre qui, par suite d'annulations, deviennent disponibles, mais ceux-là sont aussi rapidement retenus.

L'hiver dernier a été très favorable. Le printemps a été très précoce, et dans certaines portions du pays, le blé a été semé vers le milieu de mars. Tout fait prévoir une année prospère.

DOC. PARLEMENTAIRE No 25

J'ai reçu un grand nombre de demandes de renseignements au sujet de l'agriculture et de l'élevage dans cette région. On a répondu à toutes les lettres, et tous les renseignements que nous possédons ont été donnés, en sus des cartes et des brochures.

L'élan du printemps pour la colonisation a déjà commencé, et d'après les prévisions actuelles, il semble que cette année doit être glorieuse pour l'immigration.

Ci-joint un état des travaux de l'année.

Votre obéissant serviteur,

L. RANKIN,
Agent des Terres fédérales.

ÉTAT.

	Nombre.	Recettes.	
Division des lettres patentes—			
Inscriptions de homesteads	567	$5,740 00	
Inscriptions de préemptions	29	290 00	
Ventes de homesteads	12	1,320 00	
Améliorations	107	7,040 34	
Ventes de terres	50	8,825 70	
Paiements de préemptions	13	388 50	
Paiements de homesteads achetés	27	1,965 91	
Recherches	505	144 20	
Demandes de lettres patentes	1,640		
Demandes d'inspections reçues	469		
Inscriptions annulées	462		
Scrips localisés	26		
	2,204 acres		$25,714 65
Forêts, mines et pâturages—			
Permis de coupe de bois	169	$ 49 25	
Permis de fenaison	32	156 75	
			$ 206 00
Division des terres des écoles—			
Ventes générales	3	$2,815 12	
Permis de coupe de bois	13	25 00	
Permis de fenaison	323	842 50	
Loyers de pâturages	34	549 02	
Permis de culture	1	45 00	
			$4,276 64
Paiements de grains de semences	58	.....	2,714 44
Divers—			
Total			$32,911 73
Lettres reçues			24,923
Lettres écrites			23,015

N° 18.

RAPPORT DE L'AGENT DE SASKATOON,

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
BUREAU DES TERRES FÉDÉRALES ET DES FORÊTS DE LA COURONNE,
SASKATOON, SASKATCHEWAN, 1er avril 1910.

Le Commissaire des Terres fédérales,
Ottawa, Ontario.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport relatif à cette agence pour l'année close le 31 mars 1910.

Le bureau a été ouvert le 1er juin 1909. Il administre le district des terres fédérales de Saskatoon, nouvellement formé, et faisant antérieurement partie des districts de Moosejaw, Battleford, Prince-Albert, Humboldt et Régina.

Avant l'installation de nos services actuels de chemins de fer, la région dont ce district faisait partie attirait un intérêt particulier; elle était considérablement peuplée le long des voies ferrées existantes et sur celles qui n'étaient qu'à l'état de projet. La construction l'année dernière de l'embranchement du Lac-aux-Oies sur la ligne du Canadien-Narthern, a déterminé une poussée inaccoutumée vers les terres situées dans cette direction. La conclusion se continue dense, et chaque marque sur la carte indique l'envahissement progressif de homesteads.

Il existe encore environ huit mille homesteads disponibles dans ce district; un grand nombre de ces quarts de sections sont plus ou moins coupés par des ravins, des collines, etc., mais la plus grande partie seraient sans doute bien appropriées pour la culture mixte.

La dernière saison a été la plus heureuse que l'on ait jamais eue dans ce district, et au point de vue agricole, comme d'après les indications actuelles, cette année promet de surpasser toutes les autres en développement. La débâcle des glaces a commencé ce printemps sur la rivière Saskatchewan un moios plus tôt qu'à l'ordinaire.

La besogne dans ce bureau a atteint des proportions inaccoutumées; il en sera probablement de même pendant un certain temps. Par suite de la position qu'occupe Saskatoon, point central des réseaux de voies ferrées, il y a toujours une quantité de gens cherchant des terres qui vont et viennent en quête de renseignements, et rendent les portes des guichets pénibles par suite en partie du nombre croissant de ceux qui désirent obtenir des renseignements généraux.

Ci-joint un relevé des opérations effectuées à ce bureau pendant les dix mois terminés le 31 mars 1910.

Votre obéissant serviteur,

D. L. BETTSCHEN,
Agent des Terres fédérales.

DOC. PARLEMENTAIRE No 25

TABLEAU indiquant les transactions faites au bureau des Terres fédérales de Saskatoon pendant les dix mois écoulés le 31 mars 1910.

	Nombre.	Recettes.	
Division des lettres patentes—			
Inscription de homesteads	3,232	$32,275 00	
Inscriptions de préemptions	875	8,750 00	
Inscriptions de ventes de homesteads	362	3,620 00	
Améliorations	211	9,811 85	
Ventes de terres (au comptant)	104	14,037 46	
Scrip de terres des Métis du Nord-Ouest (22,350·44 acres)	182		
Terres données en gratifications aux volontaires de l'Afrique du Sud, scrip (108,975·2 acres)	345	11,198 75	
Paiements, préemptions	445	11,198 75	
Paiements, ventes de homesteads	389	52,625 10	
Recherches	667	170 30	
			$132,448 46
Division des forêts et mines—			
Permis de coupe de bois	39	$ 71 65	
Permis de fenaison	195	554 15	
Loyers de pâturages	1	2 49	
Divers	1	2 40	
			1,631 68
Recettes totales			$135,164 38
Lettres reçues			33,969
Lettres envoyées			36,163
Demandes de lettres patentes reçues			2,530
Inscriptions annulées			1,763

N° 19.

RAPPORT DE L'AGENT DE WINNIPEG.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
BUREAU DES TERRES FÉDÉRALES ET DES FORÊTS DE LA COURONNE,
WINNIPEG, MANITOBA, 29 avril 1910.

Le Commissaire des Terres fédérales,
Ottawa, Ontario.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel relatif aux transactions du bureau des Terres fédérales du district de Winnipeg. Les rapports des autres services de ce bureau figurent séparément, conformément aux instructions qui ont été données à ce sujet.

Le sommaire suivant indique le chiffre des recettes perçues et le volume de travail accompli sous les différents titres mentionnés. Il ne s'applique, bien entendu, qu'aux travaux qu'il est possible d'évaluer en chiffres. A cause de la position de la ville de Winnipeg, point terminus d'un nombre considérable de lignes de chemins de fer et d'embranchements, les colons se concentrent en grand nombre sur ce point, et naturel-

lement se dirigent vers le bureau des terres pour s'y renseigner d'une façon ou d'une autre avant de continuer vers l'ouest. Par suite, la besogne dans les guichets est considérable. On s'est efforcé tout particulièrement de répondre aux demandes et d'aider dans la mesure du possible les solliciteurs. Il va sans dire que l'on doive témoigner tous les égards possibles aux étrangers qui quittent leur pays pour venir chez le début, une bonne impression.

TRAVAIL FAIT.

Terres fédérales.—Compte des recettes—		
Inscriptions de homesteads	1,362	$13,460 00
Améliorations sur homesteads annulés	132	3,692 78
Ventes de terres, en espèces	57	4,418 53
Ventes de terres, scrip	4	548 63
Lots de villes, compte de ventes	56	2,683 07
Plans de townships, recherches, ets	827	474 02
		$28,277 03
Terres des écoles, recettes de toutes provenances		10,485 47
Perceptions sur grains de semence		1,718 87
Terrains miniers, ventes, droits, etc		3,345 46
		$40,826 83

En plus du montant des recettes qui vient d'être mentionné, on a perçu sur les forêts $96,699.11, qui sont détaillées dans le rapport sur les forêts.

Pendant l'année, 298 demandes de lettres patentes ont été faites et accordées, 771 inscriptions de homesteads ont été annulées, on a écrit 21,126 lettres et il en a été reçu 21,726.

Le nombre élevé d'inscriptions annulées s'explique par le fait que lorsque les sections impaires ont été rendues disponibles comme homesteads le 1er septmbre 1908, de nombreuses classes de personnes autres que celles des cultivateurs se déterminèrent à prendre leurs inscriptions de homesteads. Le travail a depuis cette époque été si abondant et les salaires comme les bénéfices si satisfaisants, que beaucoup de gens se décidèrent à céder leurs droits sur leurs homesteads.

Les cultivateurs ont passé une année des plus prospères. Les récoltes ont pu être rentrées sans pertes, et le rendement ainsi que les prix obtenus ont été des plus satisfaisants. Je suis à même, par les statistiques qui ont été préparées au ministère provincial de l'Agriculture, de donner le rendement sur les récoltes, le bétail et autres produits de la ferme dans cette province pendant l'année dernière. On le trouvera d'un intérêt public.

—	Superficie des récoltes.	Rendement moyen.	Rendement total.
	Acres.	Boisseaux.	Boisseaux.
Blé	2,642,111	17·33	45,774,707
Avoine	1,373,683	37·1	50,983,056
Orge	601,008	27·31	16,416,634
Lin	20,635	12·39	253,636
Seigle	3,007	16·9	50,891
Pois	1,454	17·5	25,527

Les récoltes totales de la province sont de 113,504,484 boisseaux, contre 113,058,188 boisseaux l'année dernière.

—	Superficie des récoltes.	Rendement moyen.	Rendement total.
	Acres.	Boisseaux.	Boisseaux.
Pommes de terre	28,265	192·8	5,450,200
Racines	9,876	269·3	2,659,928

BÉTAIL.

Chevaux	189,343
Bétail	373,472
Moutons	17,830
Porcs	155,617

VOLAILLES VENDUES PAR LES CULTIVATEURS.

Dindes	90,982
Oies	53,071
Poulets	464,672

PRODUITS LAITIERS.

Beurre, 3,002,633 livres. Prix de vente moyen, 19·9 cents.—$599,318.25.

Respectueusement soumis,

E. F. STEPHENSON,
Agent des Terres fédérales.

N° 20.

RAPPORT DE L'AGENT DE YORKTON.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
BUREAU DES TERRES FÉDÉRALES ET DES FORÊTS DE LA COURONNE,
YORKTON, SASKATCHEWAN, 14 avril 1910.

Le Commissaire des Terres fédérales,
Ottawa, Ontario.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre un rapport relatif aux transactions de ce bureau pendant l'année close le 31 mars dernier.

Le nombre des inscriptions de homesteads accordées pendant l'année a atteint 1,257, soit une diminution de 926 sur les inscriptions de l'année dernière. Comme les concessions disponibles dépendant de ce bureau sont plus ou moins couvertes de broussailles ou de bois et inégales, les colons les visitent et continuent ensuite leur route vers les prairies découvertes de l'ouest, en sorte que l'on peut s'attendre à voir diminuer d'année en année le nombre des inscriptions.

On a rentré l'année dernière, dans les greniers de ce district, la plus abondante et la plus belle récolte qui ait été faite depuis le début de la colonie. Une tempête de

grêle de peu d'étendue a fauché dans le nord une bande étroite des récoltes, mais le reste du district a été exempt de gelées aussi bien que de pluie et de grêle. Les prix ont été élevés, les qualités bonnes, une autre année de prospérité exceptionnelle peut déjà s'inscrire à l'actif de la Saskatchewan du nord-est.

La prolongation des voies ferrées est un des faits saillants de l'année. La Compagnie du Grand-Tronc-Pacifique a construit un embranchement de Melville à Yorkton, celle du Canadian-Northern a traversé l'Assiniboine, et elle a muni les colons de la portion nord-est du district d'un service de chemin de fer, et par cet embranchement il a été expédié dans les 170,000 boisseaux d'avoine. La même compagnie a prolongé aussi son embranchement de Thunder-Hill et a ainsi accommodé les cultivateurs du nord de Fort-Pelly, qui avaient été dans une situation très embarassée par suite du manque de marchés facilement accessibles. Les travaux ont été conduits par le personnel promptement et d'une manière efficace.

Ci-joint un sommaire des transactions opérées:—

Inscriptions de homesteads	1,257
Permis de coupe de bois	487
Permis de fenaison.—Terres fédérales	97
Permis de fenaison.—Terres des écoles	150
Lettres reçues	25,136
Lettres écrites	27,160
Demandes de lettres patentes	1,569
Inscriptions annulées	659
Recettes	$34,480 02

Votre obéissant serviteur,

JAMES E. PEAKER,
Agent des Terres fédérales.

N° 21.

RAPPORT DE LA DIVISION DES TERRAINS MINIERS ET DU YUKON.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1er juin 1910.

M. W. W. CORY, C.M.G.,
Sous-ministre de l'Intérieur,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre ci-joint le rapport de la division des Terrains Miniers et du Yukon, ministère de l'Intérieur, pour l'année close le 31 mars 1910.

Les recettes totales de ce service provenant de toutes sources s'élèvent à $889,130.15, soit une augmentation de $304,972.50 sur l'année précédente. C'est le plus fort revenu pour une seule année depuis la formation de la division. On trouvera à la fin de ce rapport deux tableaux portant les lettres "A" et "B", et qui indiquent sous différentes formes le détail de ce montant. Le tableau "A" donne les recettes totales par mois, et le tableau "B" les recettes perçues par chaque agence, y compris le territoire du Yukon.

Les recettes pour le territoire du Yukon s'élèvent à $219,677.53, et sont détaillées sur un tableau spécial marqué "C".

DOC. PARLEMENTAIRE No 25

Les rapports et tableaux de l'année fournis par le commissaire, le commissaire de l'or, le contrôleur intérimaire, l'agent des terres et des forêts de la Couronne, le directeur des arpentages, et ceux du commissaire-adjoint de l'or et de l'essayeur territorial à Whitehorse, sont annexés au rapport général sous le titre le VIe partie.

FORÊTS DU TERRITOIRE DU YUKON.

Le montant total des droits perçus sur les forêts du territoire du Yukon s'élève à $21821.95.

Il existe dans le territoire 111 coupes de bois couvertes par des permis; leur étendue totale est de 265·86 milles carrés. Ces permis ont été accordés antérieurement au 10 mai 1906, date à laquelle les règlements relatifs aux concessions de permis de coupe de bois dans le territoire ont été annulés et remplacés par d'autres règlements relatifs à l'émission de ces permis. Il n'y a actuellement dans le territoire qu'une seule scierie.

D'après les comptes rendus reçus au ministère, le nombre de pieds debois (mesure de planche) manufacturés pendant l'année est de 1,688,952, et la quantité vendue atteint 1,670,259. Il a été coupé également pendant l'année 19,572 pieds de bois de corde, et le nombre vendu est de 18,440. Ces chiffres ne comprennent pas le montant très important de bois et de bois de corde coupé francs de droits pour les travaux des mines.

TERRAINS MINIERS AUTRES QUE LES HOUILLÈRES.

Pendant l'année, 143 inscriptions de claims de quartz ont été accordées par les agents des terres fédérales dans le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta.

Dans le territoire du Yukon, il a été enregistré, jusqu'au 31 mars 1910, 39,839 claims de placer, 9,851 claims de quartz, 69,598 renouvellements et nouveaux établissements. D'après les comptes rendus de l'année, 640 inscriptions de claims de placer, 880 inscriptions de claims de quartz et 5,375 renouvellements et nouveaux établissements ont été enregistrés pendant cette période. Les recettes provenant de ces sources et des droits d'enregistrement perçus sur les documents relatifs aux exploitations minières s'élèvent à $95,465.69.

DROIT RÉGALIEN SUR L'OR EXTRAIT DU TERRITOIRE DU YUKON.

Le montant total perçu jusqu'au 31 mars 1910 à titre de droit régalien sur les extractions provenant des claims de placer du Yukon, après en avoir déduit l'exemption autrefois accordée, conformément aux règlements, s'élève à $3,794,491.25, dont $89,944.10 ont été encaissés pendant la dernière année. Dans le but dévaluer ce droit régalien, l'or a été estimé à $15 l'once, ce qui excède considérablement la valeur réelle.

La valeur actuelle de l'or produit par les opérations minières du territoire du Yukon jusqu'au 31 mars dernier pourrait être estimée à $109,265,822.60.

L'état suivant donne le nom des agences où l'on a perçu le droit régalien, ainsi que le montant encaissé par chaque bureau pendant l'année:—

Dawson	$88,915 06
Whitehorse (pour 11 mois seulement)	929 04

Il y a dans ce moment en cours cinquante-deux baux passés pour le dragage des minéraux autres que la houille dans les lits submergés des rivières du territoire du Yukon; ils couvrent une longueur de 317.51 milles. Les recettes totales de cette provenance s'élèvent, jusqu'au 31 mars 1910, à $182,890.58, ont été perçus pendant l'année.

Ces baux sont compris dans les limites des rivières Yukon, Stewart, McQuesten, Fortymile, Big-Salmon, Klondike, Hootalinqua et Mayo.

Treize dragues fonctionnent dans le territoire du Yukon ,et presque toutes sont d'une capacité déclarée de 3,000 verges cubes par 24 heures. Plusieurs autres dragues ont été commandées et seront en service durant cette saison.

Vingt-neuf baux pour le dragage de minéraux dans le lit des rivières de l'Alberta et de la Saskatchewan sont en cours; ils couvrent une longueur de 145 milles.

Vingt-deux de ces baux ont été passés dans la province de l'Alberta, et couvrent 110 milles, et 7 sont dans la province de la Saskatchewan, couvrant trente-cinq milles en tout. Le revenu total venant de ces sources s'élève, au 31 mars 1910, à $40,995.55, dont $1,540.25 ont été perçus pendant l'année.

PÉTROLE.

Vingt-huit inscriptions de réserves ont été faites au cours de l'année, conformément aux dispositions des règlements, pour permettre aux divers intéressés de conduire leurs opérations de recherches pour pétrole sur les terres qui leur ont été réservées. Ces réserves ont une superficie approximative de 49,740.64 acres; les rapports qui existent dans les dossiers du ministère prouvent qu'il y a maintenant sur les réserves au moins onze exploitations pour la recherche du pétrole, et que l'on poursuit activement les opérations.

Le forage a été commencé depuis de nombreuses années immédiatement en aval de Fort-McMurray et de la rivière Athabaska, et sur des représentations qui ont été faites au ministère que l'on avait découvert de l'huile en quantité payante sur certaines de ces réserves de pétrole, une inspection a été faite qui semble indiquer que l'on se trouve en présence d'huile lourde (*maltha*), ainsi que d'un courant assez fort de gaz naturel dans l'un des puits.

Conformément aux dispositions des règlements, six personnes qui avaient creusé des puits à une profondeur considérable, et qui avaient à la suite découvert de l'huile ou du gaz naturel, ont été autorisées à acheter les terres situées sur l'emplacement de ces puits et celles qui les entourent. La superficie vendue à ces six personnes s'élève à 11,250 acres.

Les règlements relatifs aux concessions minières du territoire du Yukon disponibles pour être exploitées par les procédés hydrauliques viennent d'être supprimés en vertu d'un arrêté du conseil du 2 février 1904, qui cependant ne s'applique pas aux baux déjà passés. Il existe encore en cours quatorze baux miniers pour l'exploitation hydraulique; ils couvrent une longueur totale de 40.23 milles, et sont tous dans le territoire du Yukon. Depuis le premier établissement de ces règlements, en décembre 1898, quarante-sept baux miniers exploitables par les procédés hydrauliques ont été émis, et tous sont maintenant annulés, à l'exception du nombre que j'ai mentionné ci-dessus. Subordonnément aux dispositions de la loi des mines du Yukon relative au groupement, les opérateurs peuvent maintenant acquérir et grouper en vue de leurs opérations une superficie suffisante pour assurer l'installation de machines hydrauliques nécessaires.

HOMESTEADS AU YUKON.

Vingt-quatre inscriptions de homesteads sont maintenant en cours et couvrent une superficie de 3,619.64 acres.

DROIT DE PRISE D'EAU.

Il existe actuellement dans le territoire du Yukon 429 concessions pour le détournement des eaux nécessaires aux exploitations minières; elles englobent un total de 130,092 pouces de mineurs. Pendant l'année fiscale, trente-deux concessions hydrauliques ont été émises; elles comprennent 2,975 pouces de mineurs.

Sept baux ont été accordés pour le détournement de l'eau destinée à servir de force motrice. Ils comprennent en tout 80,000 pouces de mineurs. Les travaux relatifs à l'une de ces concessions ont été complétés et l'on a développé une force d'environ 3,000 chevaux-vapeur. Deux de ces concessions sont périmées, et les travaux sont commencés sur les autres.

EXTRACTION DE LA PIERRE DANS LE PARC DES MONTAGNES-ROCHEUSES.

Six baux ont été passés pour l'extraction de la pierre dans le Parc Canadien des Montagnes-Rocheuses. Ils couvrent une superficie totale de 1,257.96 acres, et un dans la province de la Colombie-Britannique couvrant une superficie de 70.10 acres. Le revenu retiré de ces baux s'élève à $288.91 pour l'année.

HOUILLÈRES

Les règlements relatifs à la vente de houillères ont été annulés le 5 mars 1907. Ils accordaient pour une seule personne une superficie de 320 acres, à raison de $7 par acre pour le droit de mine sur le charbon seulement, et à $10 l'acre pour la surface et le droit de mine. D'après les règlements du 9 mai 1907, un demandeur peut obtenir à bail les droits de mines sur le charbon, sur une superficie n'excédant pas 2,560 acres, en un seul bloc, et à raison de $1 l'acre par année.

Comme d'après les anciens règlements relatifs à la vente de houillères le paiement devait s'effectuer dans l'année par quatre versements égaux, avec les intérêts, les recettes que l'on retire de la vente de ces houillères est à compter seulement sur les soldes impayés du prix d'achat et les intérêts.

Le montant total perçu pendant l'année sur les ventes de houillères et sous le régime des anciens règlements a été de $377,445.86, dont $370,955.15 proviennent des houillères de la province de l'Alberta, $5,022.95 de celles de la Saskatchewan, $160 des houillères comprises dans la zone des chemins de fer de la Colombie-Britannique, et $1,307.76 des houillères du territoire du Yukon.

Le montant total retiré des ventes de houillères faites jusqu'au 31 mars 1910 s'élève à $1,880,809.49.

Le tableau " D ", qui se trouve à la fin de ce rapport, indique le fruit des ventes de houillères faites pendant chaque année depuis 1896.

BAUX DE HOUILLÈRES.

Le nombre des baux de houillères en cours à la clôture de l'exercice était de 282, et couvrait une superficie de 105,705.67 acres, réparties comme suit:—

Rans la province de l'Alberta:—

(*a*) Dans les limites du parc des Montagnes-Rocheuses du Canada, 62 baux, couvrant 25,079.50 acres.

(*b*) En dehors du parc, 198 baux, couvrant une superficie totale de 79,719.55 acres. Dans la province de la Saskatchewan, 22 baux, couvrant une superficie de 906.62 acres.

Le nombre total des baux de droits de mines de charbon émis pendant l'année est de 121, couvrant une superficie de 29,305.03 acres. Le revenu total de l'année sur les loyers de houillères a été de $76,491.38..

Suit un état des recettes pendant l'année dans les provinces de l'Ouest et dans le territoire du Yukon sur les ventes houillères, sous le régime des anciens règlements:—

Province de l'Alberta	$370,955 15
Province de la Saskatchewan	5,022 95
Zone des chemins de fer de la Colombie-Britannique	160 00
Territoire du Yukon	1,307 76
Total	$377,445 86

Le revenu de l'année, sur les baux de mines de charbon dans les limites du parc des Montagnes-Rocheuses, s'élève à $16,197.05 et se décompose comme suit:—

Loyers	$9,472 85
Droit régalien sur mines de charbon	6,724 20

Le montant total des loyers perçus sur ces terres jusqu'au 31 mars dernier est de $37,079.06 et le montant total des droits régaliens à la même date est de $25,566.20.

DROIT RÉGALIEN SUR LE CHARBON.

Les anciens règlements régissant les ventes de houillères prescrivaient le paiement d'un droit régalien de dix cents par tonne de 2,000 livres sur le montant de production de la mine. Ce règlement fut mis en vigueur le 6 avril 1901; après cette date toutes les ventes de droits de mines pour le charbon y furent soumises.

Suivant les règlements qui régissent les émissions de baux relatifs aux mines de charbon, le droit régalien a été fixé à 5 cents par tonne de 2,000 livres sur la production négociable de la mine.

L'état qui suit indique le montant des droits régaliens perçu pendant chaque année depuis la mise en vigueur de ce règlement:—

1901-2	Néant.
1902-3	Néant.
1903-4	$ 59 30
1904-5	2,979 70
1905-6	2,996 18
1906-7	4,456 80
1907-8	9,169 35
1908-9	6,052 23
1909-10	155,371 86

PERMIS POUR LA RECHERCHE DU CHARBON.

En vertu d'un arrêté du conseil du 16 février 1909, des règlements furent établis pour réserver pendant deux ans des droits de mines de charbon, propriété de la Couronne, sur une superficie n'excédant pas 2,560 acres de terres contiguës; cette précaution avait pour but de permettre au demandeur d'effectuer des prospections en vue de découvrir des gisements de charbon. Le demandeur doit, avant de pouvoir s'assurer les droits de mines, obtenir un permis avec lequel il est admis à prospecter; en outre il est tenu, pendant les deux années durant lesquelles ce permis est valable, de dépenser chaque année, en travaux de prospection, qui devront être effectués par des méthodes reconnues, la somme de $1 par acre au minimum, sur les terres qui lui sont réservées.

Permis de prospection en vigueur le 1er avril 1909 et couvrant une superficie de 129,529.97 acres	67
Dans la province de l'Alberta, superficie 127,609.97 acres	65
Dans la province de la Saskatchewan, superficie 1,920 acres	2

Le nombre de demandes de permis de prospection reçues pendant l'année et couvrant une superficie approximative de 454,240 acres est de 207.

Ci-dessous un état des travaux effectués au bureau dans l'année:—

Lettres reçues et classées	13,379
Lettres envoyées	20,113
Pages de mémoranda et annexes	11,269
Plans et croquis préparés	1,373
Comptes tenus à jour	8,246
Comptes rendus	9,686
Transports acceptés et inscrits	285
Rapports vérifiés et inscrits	1,556
Reçus émis	630
Remboursements vérifiés et préparés	236
Demandes de concessions carbonifères reçues et couvrant une superficie approximative de 427,741 acres	468

Nouvelles inscriptions et renouvellements de concessions minières accordés dans les provinces de l'Ouest et les territoires, Yukon exclusivement	265
Demandes de pierre, de gypse et d'argile	31
Demandes de goudron d'asphalte et de pétrole	36
Demandes de claims de quartz dans l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba	145
Demandes pour claims de fer	8
Demandes de claims de placer dans l'Alberta et la Saskatchewan	60
Demandes de baux pour le dragage	44
Demandes d'inscriptions de homesteads dans le territoire du Yukon	12
Demandes de homesteads accordées dans le territoire du Yukon	12
Concessions de mines de placer, renouvellements et nouveaux établissements dans le territoire du Yukon	6,015
Concessions de mines de quartz accordées dans le territoire du Yukon	880
Demandes pour le dragage de sable et gravier	12
Permis accordés pour l'enlèvement de gravier dans le lit des rivières	8
Réquisitions de lettres patentes préparées	267
Demandes d'achat ou de location de terres dans le territoire du Yukon	292
Demandes de lots riverains	4
Baux agricoles en vigueur dans le territoire du Yukon, y compris une superficie de 324·42 acres	9
Emissions de baux de lots riverains	3
Baux de lots riverains en cours	20
Baux de dragage d'or	26
Emissions de baux de mines de charbon	121
Préparations de licences de coupe de bois	111
Emissions de baux pour l'extraction de la pierre	1
Emissions de baux pour l'extraction de la pierre dans le parc des Montagnes-Rocheuses du Canada, couvrant une superficie de 1,257·96 acres	6
Demandes de permis de prospection pour le charbon, couvrant une superficie approximative de 454,240 acres	207
Réserves faites pour prospections	67

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

H. H. ROWATT,
Directeur et secrétaire du service du Yukon.

REVENU DES TERRES FEDERALES, Y

TABLEAU A.—Recettes en acompte sur le charbon et les minéraux dans les provinces mines, le droit régalien sur l'or, les taxes sur les mines, les loyers des terres fédérales dans le Yukon, pendant l'exercice 1909 et 1910.

Mois	Assainissement, Yukon.	Droit régalien sur charbon.	Vente d'acres de quartz.	Droits sur homestead du Yukon.	Impôts sur forêts du Yukon.	Mines de charbon.	Droits sur mines.	Baux hydrauliques du Yukon.	Baux pour dragage Alberta et Saskatchewan.	Baux pour dragage dans le Yukon.
1909.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Avril	....	3,330 47	112 60	.....	3,182 26	4,882 83	4,432 50	1,531 85	.....	335 03
Mai	....	11,896 95	19 00	.....	3,515 01	4,572 96	7,225 50	.....	50 00	23 58
Juin	....	9,260 12	220 62	10 00	2,485 78	9,213 60	7,321 00	150 00	20 00	.....
Juillet	....	9,146 44	1,681 30	20 00	55 00	3,403 57	13,824 50	.....	70 25	.....
Août	....	7,437 80	1,420 72	10 00	2,641 03	3,751 90	13,520 50	.....	.....	1,124 85
Septembre	....	5,335 69	205 25	.....	2,810 73	11,314 14	10,470 50	807 00	.....	1,052 65
Octobre	....	12,478 25	405 15	10 00	2,014 50	34,477 34	8,583 25	337 50	.....	200 00
Novembre	....	31,075 88	1,327 63	10 00	3,418 75	5,513 26	6,010 50	1,081 50	.....	.....
Décembre	....	9,071 96	169 80	30 00	632 75	3,071 29	5,124 25	.....	.....	200 00
1910.										
Janvier	....	21,330 62	113 10	20 00	403 88	11,737 51	3,597 75	.....	1,300 00	.....
Février	....	21,357 32	416 66	10 00	514 88	4,906 97	11,867 90	500 00	.....	282 47
Mars	5 00	13,650 36	1 21	.....	147 38	19,646 45	3,487 54	226 50	100 00	.....
Total	5 00	155,371 86	6,093 04	120 00	21,821 95	116,491 82	95,465 69	4,634 35	1,540 25	3,218 58

DOC. PARLEMENTAIRE No 25

COMPRIS LE TERRITOIRE DU YUKON.

et territoires, ainsi que sur le bois, le foin, le charbon, l'exploitation hydraulique des agricoles, les forces motrices, lots de grèves, honoraires d'arpentages, ventes de terres

Taxe sur l'exportation de l'or.	Certificat gratuit d'exportation pour l'or.	Loyer Yukon.	Droits d'enregistrement.	Hon. d'arpentage, Yukon.	Foin, Yukon.	Force motrice, Yukon.	Vente de terres fédérales autres que terrains carbonifères, Yukon.	Carrière de pierre.	Divers.	Vente de terres carbonifères.	Montant.
$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
1 41	4 00	4,750 08	....	773 40	.....	... ..	.. ..	271 92	.....	11,049 37	34,656 80
21 08	1 00	2,123 91	2 00	.....	79 00	250 00	175 60	92 74	.....	23,001 42	53,049 75
23,368 50	21 00	1,006 53	50 00	.....	44 00	.....	104 67	.....	...	30,542 44	83,818 26
19,547 45	37 00	5 21	161 50	.....	.....	.....	276 26	.....	.....	42,216 28	90,444 76
17,790 32	32 50	753 90	96 60	.....	90 00	250 00	137 65	....	.....	33,907 88	82,965 65
16,674 83	60 50	5 00	42 00	... ..	.....	.....	155 50	.....	.....	16,811 41	65,745 20
9,964 65	5 50	233 00	29 50	.....	.....	.....	141 91	1,951 86	.....	27,156 98	97,989 39
1,809 75	2 50	344 53	12 50	.....	.....	...	.....	.....	.....	125,836 73	176,443 53
326 71	1 50	.....	7 00	.....	.....	....	279 80	.....	.....	35,441 95	54,357 01
14 33	2 50	934 56	16 50	.....	.....	.....	51 91	149 04	.....	16,553 02	56,224 72
280 97	2 50	194 85	29 00	.....	.....	.....	148 20	72 58	5 00	8,514 53	49,103 83
44 10	2 50	417 19	15 00	.....	.....	. . .	169 17	.....	5 00	6,413 85	44,331 25
89,844 10	173 00	10,768 76	461 60	773 40	213 00	500 00	1,640 67	2,537 22	10 00	377,445 86	889,130 15

H. H. ROWATT,
Chef de division.

RECETTES DES TERRES FEDERALES.

B.—TABLEAU indiquant le montant total des revenus réalisés par chaque agence, y compris le territoire du Yukon, pendant l'année close le 31 mars 1910.

Le revenu reçu au Siège Principal sur les ventes de terrains carbonifères opérées dans les provinces de l'Ouest est porté au crédit des agences auxquelles ces terres aliénées sont situées.

Agence.	Vente de terrains carbonifères.	Vente de terres fédérales autres que carbonifères, Yukon.	Vente de terrains quartzifères.	Droit sur le bois.	Exploitation du charbon.	Droits de mines.	Baux de chutes d'eau.	Baux pour dragage, T. N.-O.	Baux pour dragage, Yukon.	Taxe d'exportation sur l'or.	Certificats gratuits pour l'export. de l'or.	Droit régalien sur le charbon.	Loyers, Yukon.	Carrières de pierres.	Droits d'enregistrement.	Divers, Yukon.	Droits sur homesteads.	Foin.	Chutes d'eau.	Droits de prospection.	Drainage.	Divers, prov. de l'Ouest.	Montant total.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Banff					9,502 17	15 25						6,724 20		288 91									16,530 53
Battleford					5 00	199 00																	204 00
Calgary	53,173 78				2,694 25	110 00						992 58											56,970 61
Dauphin						2 50																	2 50
Edmonton	65,263 43				9,500 00	2,575 00						1,405 88			109 50								78,853 81
Estevan	5,022 95				842 68	7 50						1,181 35											7,054 48
Humboldt					5 00																		5 00
Lethbridge	221,883 15				11,672 07	442 50						1,343 44		199 50	7 50								235,548 16
Moosejaw					295 00							6 40											301 40
New-Westminster	160 00		80 20		5 00									25 45									270 65
Prince Albert						1,284 50									303 50								1,588 00
Red-Deer	30,634 79				2,509 00	2 00						1,030 13											34,175 92
Winnipeg			2,845 36			487 00									13 10								3,345 46
Ottawa					79,243 15	8,465 44	1,789 85	1,540 25	2,912 53			142,551 50	16 21	2,023 36		5 00				773 40		5 00	239,325 69
Bureau du Commissaire de l'or, à Dawson						67,615 00	2,844 50		306 05										500 00		5 00		71,270 55
" préposé à l'enregistr. des mines, à Duncan						5,982 00																	5,982 00
" " " Sixtymile						2,035 00																	2,035 00
" comm. adjoint de l'or, à Whitehorse						3,057 50																	3,057 50
" préposé à l'enregist. des mines, Kluane						2,065 50																	2,065 50
" " " Conrad						1,120 00																	1,120 00
" l'agent des terres de la Cour., à Dawson				20,131 95														213 00					20,344 95
" " " Whitehorse				1,690 00																			1,690 00
" contrôleur à Dawson											159 00												159 00
" percepteur du droit régalien, à Dawson										88,915 06													88,915 06
" " " Whitehorse										929 04													929 04
" contrôleur à Whitehorse											14 00												14 00
" des terres fédérales, à Dawson	1,307 76	261 66			203 50							136 38	7,934 19		18 00		90 00						9,951 49
" préposé à l'enregist. des mines, à Dawson			1,070 40																				1,070 40
" " " Conrad			466 24																				466 24
" des terres fédérales, à Whitehorse		1,379 01			15 00								2,818 36		10 00		30 00						4,252 37
" préposé à l'enreg. des mines, à Whitehorse			1,630 84																				1,630 84
	377,445 86	1,640 67	6,093 04	21,821 95	116,491 82	95,465 69	4,634 35	1,540 25	3,218 58	89,844 10	173 00	155,371 86	10,768 76	2,537 22	461 60	5 00	120 00	213 00	500 00	773 40	5 00	5 00	889,130 15

H. H. ROWATT,

Chef de Service

RECETTES DU TERRITOIRE DU YUKON.

C.—Tableau des recettes réalisées sur les bois, le foin, le charbon, les exploitations par procédé hydraulique, sur le dragage, le droit régalien sur le charbon, les locations de terres agricoles, sur lots de grève et les chutes d'eau, sur les droits de prospection et sur les ventes des terres fédérales pendant l'exercice 1909-1910.

Mois.	Drainage.	Foin.	Droits sur le bois.	Exploitation du charbon.	Droits miniers.	Baux de chutes d'eau.	Chutes d'eau	Baux pour le dragage.	Impôt sur l'importation de l'or.	Certificats gratuits pour exportation de l'or.	Divers.	Loyers.	Frais d'enregistrement.	Droit régalien sur le charbon.	Droits sur homesteads.	Ventes de terres fédérales autres que carbonifères.	Vente de terrains quartzifères.	Vente de terrains carbonifères.	Montant.
1909.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Avril			3,182 26		4,345 00	1,531 85		335 03	1 41	4 00		4,750 08					112 60		14,262 23
Mai		79 00	3,515 01		5,046 00		250 00	23 58	21 08	1 00		2,123 91	2 00			175 60	19 00		11,256 18
Juin		44 00	2,485 78		7,027 00	150 00			23,368 50	21 00		1,006 53			10 00	104 67	220 62		34,438 10
Juillet			55 00		13,189 50				19,547 45	37 00		5 21			20 00	276 26	256 66		33,387 08
Août		90 00	2,641 03	100 00	12,839 50		250 00	1,124 85	17,790 32	32 50		753 90	6 00		10 00	137 65		604 05	36,379 80
Septembre			2,810 73	5 00	10,336 00	807 00		1,052 65	16,674 83	60 50		5 00	10 00	60 00		155 50	125 05		32,102 26
Octobre			2,014 50		8,085 50	337 50		200 00	9,964 65	5 50		233 00			10 00	141 91	405 15	230 78	21,628 49
Novembre			3,418 75	103 50	5,803 00	1,081 50			1,809 75	2 50		344 53		76 38	10 00		1,327 63	412 93	14,390 47
Décembre			632 75		4,604 50			200 00	326 71	1 50			2 00		30 00	279 80	169 80	60 00	6,307 06
1910.																			
Janvier			403 88		3,382 50				14 33	2 50		934 56	4 00		20 00	51 91	113 10		4,926 78
Février			514 88	5 00	3,966 50	500 00		282 47	280 97	2 50	5 00	194 85	4 00		10 00	148 20	416 66		6,331 03
Mars	5 00		147 38	5 00	3,250 00	226 50			44 10	2 50		417 19				169 17	1 21		4,268 05
Total	5 00	213 00	21,821 95	218 50	81,875 00	4,634 35	500 00	3,218 58	89,844 10	173 00	5 00	10,768 76	28 00	136 38	120 00	1,640 67	3,167 48	1,307 76	219,677 53

H. H. ROWATT
Chef de division.

DOC. PARLEMENTAIRE No 25

TABLEAU D.—Etat indiquant le revenu total provenant de la vente des terrains houillers durant chaque exercice depuis 1896.

Exercice.	Montant.
	$ c.
1896-1897	75 76
1897-1898	1,833 74
1898-1899	350 00
1899-1900	5,650 33
1900-1901	101,772 00
1901-1902	16,270 32
1902-1903	31,055 38
1903-1904	68,949 75
1904-1905	35,695 00
1905-1906	125,754 12
Pour les neuf mois se terminant le 31 mars 1907	335,795 97
1907-1908	346,813 23
1908-1909	276,186 86
1909-1910	377,445 86

TABLEAU E.—Etat montrant la production totale de l'or, le total soumis au droit régalien, le total des droits régaliens perçus pour chacun des exercices depuis le 1er mai 1898 jusqu'au 31 mars 1910.

Exercice.	Production de l'or.	Soumis au droit régalien.	Droits régaliens perçus.	Revenu total.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
1897-1898	3,072,773 20	2,732,928 20	273,292 82	273,292 82
1898-1899	7,582,283 02	5,882,626 00	588,262 37	589,943 52
1899-1900	9,809,464 64	7,307,720 00	730,771 99	733,041 04
1900-1901	9,162,082 79	7,234,416 17	592,660 98	596,368 03
1901-1902	9,566,340 52	8,367,225 88	331,436 79	331,532 04
1902-1903	12,113,015 34	12,113,015 34	302,893 48	302,893 48
1903-1904	10,790,663 12	10,790,663 12	272,217 96	272,217 96
1904-1905	8,222,053 91	8,222,053 91	206,760 87	206,760 87
1905-1906	6,540,007 09	6,540,007 09	163,963 25	163,963 25
1906-1907	3,304,791 05	3,304,791 05	82,622 42	82,622 42
1907-1908	2,820,161 60	2,820,161 60	70,504 65	70,504 65
1908-1909	3,260,282 80	3,260,282 80	81,507 07	81,507 07
1909-1910	3,594,251 26	3,594,251 20	89,844 10	89,844 10
Total	89,838,170 28	82,170,142 36	3,786,738 75	3,794,491 25

H. H. ROWATT,
Chef de service.

N° 22

RAPPORT DES BOIS ET DES PATURAGES.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,

OTTAWA, 24 juin 1910.

M. W. W. CORY, C.M.G.,
Sous-ministre de l'Intérieur,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport des bois et pâturages de ma division pour l'exercice clos le 31 mars 1910.

Les recettes provenant des bois, des pâturages et des terres à foin durant l'exercice se sont élevées à $454,948.63, indiquant une augmentation de $146,832.68 si on les compare à celles de l'exercice clos le 31 mars 1909.

Les rapports des opérations indiquent également une augmentation d'activité sensible dans le commerce du bois, car le montant provenant de la perception du droit régalien seulement dépasse de $57,585.52 les sommes perçues durant le dernier exercice.

Vous trouverez à la fin de ce rapport un tableau marqué " A " indiquant le revenu total de toute la division provenant de différente souces, et un tableau marqué " B ", montrant les recettes du bois dans chaque agence.

Les rapports reçus des agents des bois de la Couronne à Calgary, Edmonton, Prince- Albert, Winnipeg et New-Westminster, indiquent les recettes perçues sur les terres fédérales dans les limites de leurs agences respectitves, de même qu'une foule d'autres renseignements qui sont également annexés au présent rapport.

Le rapport de l'inspecteur des pâturages, dont le bureau principal est à Calgary, est aussi annexé au présent rapport.

Vous trouverez dans le sommaire ci-dessous le montant des recettes provenant des forêts et des pâturages perçu par les agences des bois de la Couronne plus haut mentionnées, le prix courant du bois de commerce, le nombre de scieries en opération dans les concessions détenues en vertu de permis, ainsi que le nombre des scieries portatives en en opération.

Agence.	Revenu total.	Prix moyen du bois de sciage par mille pieds, mesure de planche.	Nombre de scieries en opération sous licence.	Nombre de scieries portatives en opération.
	$	$		
Calgary	32,275 09	14 81	17	16
Edmonton	37,719 79	16 00	7	17
Prince-Albert	53,320 26	18 47	10	14
Winnipeg	99,001 67	14 63	31	26
New-Westminster	126,351 23	14 15	18	.....

Les rapports reçus des scieries donnent les quantités suivantes de matériaux de construction, manufacturés et vendus en vertu de permis du gouvernement, durant l'année, dans les agences ci-dessus mentionnées:—

—	Manufacturé.	Vendu.
Pieds de bois scié, mesure de planche	214,986,743	279,130,546
Bardeaux	161,000	177,000
Cordes de billes à bardeaux	15,194⅝	21,360¾
Lattes	23,797,035	27,884,448

La quantité de bois de commerce manufacturé et vendu dans les limites de chacune des agences est mentionnée dans les rapports des agents, ci-annexés.

La superficie des terres à bois détenues en vertu de licences et de permis dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta, les territoires du Nord-Ouest et la zone de chemin de fer dans la Colombie-Britannique, au 31 mars 1910, était comme suit:—

—	Licences.	Permis.
	Milles carrés.	Milles carrés.
Manitoba	1,122·97	485·66
Alberta	2,334·74	67·96
Saskatchewan	2,196·89	251·24
Territoires du Nord-Ouest	275·34	.....
Colombie-Britannique	1,976·04	22·17
Total	7,905·98	827·03

Sur la superficie totale des concessions détenues en vertu de permis, 23.12 milles carrés sont exploités au moyen de scieries portatives, ayant des permis sur des concessions d'un mille carré ou moins, et 32.25 milles carrés sont exploités en vertu de permis pour bois de corde, couvrant un quart de section.

Durant l'année, on a concédé 64 townships de bois de sciage, dont 30 étaient des concessions pour scieries portatives, et 30 pour du bois de corde, d'un quart de section chacune.

PÂTURAGES.

L'octroi des baux de terres à pâturages est restreint à la partie sud de la province de l'Alberta, à la partie sud-ouest de la province de la Saskatchewan, et à la zone de chemin de fer dans la province de la Colombie-Britannique. Ces baux sont accordés seulement pour les terrains mentionnés dans le rapport de l'inspecteur des pâturages, après inspection, comme étant impropres à la culture. Il y a actuellement en vigueur 971 baux de pâturages, qui comprennent un certain nombre de baux accordés avant l'octroi des baux restreints aux parties ci-dessus mentionnées, des provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan. Ces baux couvrent une superficie totale de 2,770,064 acres, répartie comme suit:—

	Livres.
Province du Manitoba	4,814
Province de la Saskatchewan	570,551
Province de l'Alberta	1,737,874
Zone de chemin de fer, Colombie-Britannique	456,825
Total	2,770,064

TRAVAIL DE BUREAU.

Le tableau suivant offre un relevé partiel du travail de bureau exécuté à Ottawa durant l'exercice financier clos le 31 mars 1910:—

Lettres expédieé (à l'exclusion de celles appartenant à la division de la sylviculture)	22,776
Lettre expédiées (à l'exclusion de celles appartenant à la division de la sylviculture)	22,284
Plans et croquis préparés	2,231
Reçus d'argent faits en quadruple expédition	1,872
Actes de concessions de cantons de bois et de pâturages enregistrés	147

Bois de commerce.

Demandes de cantons de bois	256
Licences accordées pour cantons de bois	4
Cantons concédés pour scieries portatives	30
Cantons concédés pour bois de corde	30
Licences préparées en triple expédition pour cantons de bois.	725
Instructions émises pour l'arpentage des cantons de bois	22
Rapports de l'arpentage des cantons de bois examinés et revus	244
Rapports des scieries en opération vérifiés et expédiés	3,002
Permis pour cantons de bois collationnés et enregistrés	10,881
Comptes du grand livre inscrits et tenus à jour	886
Saisies collationnées et inscrites	327
Comptes des garde-feux tenus à jour	803

Pâturages.

Demandes reçues pour pâturages	598
Emissions de baux de pâturage	136
Demandes reçues pour terres à foin	50
Comptes du grand livre inscrits et tenus à jour (pâturage)	971
Comptes du grand livre inscrits et tenus à jour (foin)	4
Permis pour la coupe du foin collationnés et inscrits	1,790

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

B. L. YORK,
Chef de division.

"A".—ETAT des recettes provenant des cantons de bois, des pâturages, de la coupe du foin, de la taxe pour le feu et des honoraires d'enregistrement durant l'exercice financier clos le 31 mars 1910.

	Coupes à bois.	Pâturages.	Foin.	Taxes du feu.	Droit d'enregistrement.	Total.
1909.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Avril	44,153 25	8,634	1,620 10	976 36		55,384 13
Mai	34,564 85	5,172	722 75	3,776 09		44,236 06
Juin	28,382 52	3,412	910 30	1,065 60		33,770 66
Juillet	37,193 75	5,731	1,252 65	681 73		44,859 30
Août	9,693 22	4,653 33	477 85	87 88		14,912 28
Septembre	12,626 09	4,905 99	73 30	201 65		17,807 03
Octobre	29,655 36	8,892 66	65 55	31 06		38,692 83
Novembre	27,629 61	9,312 71	54 70	41 21	48 20	37,044 47
Décembre	25,261 71	3,426 77	20 50	1,115 18	6 24	29,824 16
1910.						
Janvier	45,328 14	3,870 21	90	7,442 18		56,641 43
Février	32,827 62	9,877 13	18 15	2,685 27		45,408 17
Mars	30,279 18	5,149 48	90	929 55		36,368 11
	357,595 30	73,038 48	5,226 65	19,033 76	54 44	454,948 63

Certifié exact,

F. LOYER,
Comptable chargé des comptes de la Division des bois et des pâturages.

DOC. PARLEMENTAIRE No 25

TABLEAU " B."—ETAT des recettes des bois pour l'exercice financier clos le 31 mars 1910

Agence.	Bonus pour concessions.	Loyer des terrains concédés.	Redevances de droits régaliens sur concessions.	Honoraires et loyers sur permis.	Saisies.	Total.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Battleford				343 70	42 75	386 45
" percept. au bur. principal				75		75
Brandon				447 65	11 55	459 20
Calgary		1,943 98	11,268 88	9,782 14	759 72	23,754 72
" percept. au bur. principal		3,646 38	372 99	30 00		4,049 37
Dauphin				6,732 48	1,899 60	8,632 08
" percept. au bur. principal					150 25	150 25
Edmonton		2,490 86	5,915 55	19,067 85	3,096 08	30,570 34
" percept. au bur. principal	1,210 00	4,919 03	135 94	77 68		6,342 65
Estevan				59 25		59 25
Humboldt				124 80		124 80
" percept. au bur. principal				25		25
Kamloops				1,490 50		1,490 50
Lethbridge				257 55	23 45	281 00
" percept. au bur. principal				106 25	4 50	110 75
Moosejaw				361 40		361 40
" percept. au bur. principal				101 00		101 00
New-Westminster	9,525 00	31,419 97	70,982 78	3,633 80	8,202 14	123,763 69
" percept. au bur. principal		2,537 54		50 00		2,587 54
Rivière-La-Paix				140 00		140 00
Prince-Albert		7,892 63	30,180 65	6,558 35	5,325 68	49,957 31
" percept. au bur. principal		2,807 25		19 05	90 20	2,916 50
Red-Deer				392 19	175 00	567 19
" percept. au bur. principal				1 00		1 00
Régina				49 25		49 25
Parc des Montagnes-Rocheuses				1,392 19		1,392 19
" percept. au bur. principal				14 26		14 26
Saskatoon				61 25		61 25
Winnipeg	11,673 73	11,880 99	41,934 23	26,919 20	3,933 62	96,341 77
" percept .au bur. principal		1,604 88	1 70	695 98		2,302 56
Yorkton				436 68		436 68
" percept. au bur. principal				35 10		35 10
Parc Jasper				154 25		154 25
	22,408 73	71,143 51	160,792 72	79,535 80	23,714 54	357,595 30

Certifié exact,

F. LOYER,
Comptable de la division
des coupes de bois et de pâturages.

N° 22A.

RAPPORT DE L'INSPECTEUR DES BUREAUX DES BOIS DE LA COURONNE.

BUREAUX DE L'INSPECTEUR DES BUREAUX DES BOIS DE LA COURONNE,
WINNIPEG, MANITOBA, 22 juin 1910.

M. J. W. GREENWAY,
Commissaire des Terres de la Couronne,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant de mes travaux d'inspecteur des bureaux des bois de la couronne pour l'exercice se terminant le 31 mars 1910.

Durant cet exercice j'ai fait l'inspection des bureaux suivants, savoir: Winnipeg, Prince-Albert, Dauphin, Brandon, Battleford, Edmonton, Red-Deer, Calgary, Saskatoon, Kamloops, New-Westminster et Lethbridge. Mon rapport pour chaque cas vous a été dûment envoyé.

Les affaires se rapportant à la coupe du bois et aux mines, sont comparativement faibles dans les bureaux que je n'ai pas visités, et qui sont situés dans la partie centre et la partie sud de la province de la Saskatchewan. M. R. E. Leech, inspecteur des agences des terres fédérales pour cette province, a fait son travail d'inspection avec beaucoup de soin, ce qui a obvié à la nécessité d'une visite de ma part. Je me propose cependant, durant le cours de la présente année, de faire une inspection personnelle de ces bureaux particuliers, car les affaires dans chacun de ces bureaux ont augmenté d'une manière appréciable, durant ces dernières années. Le but de ces inspections est, surtout, de me familiariser davantage avec l'ouvrage qui doit être fait, afin d'être pleinement renseigné sur tous les détails. Durant l'année qui vient de s'écouler, il a été nécessaire de requisitionner tous les employés pour le travail du bureau des terres de la couronne, par suite de l'encombrement de la besogne dans les bureaux des terres, situés dans la partie la plus occidentale, et de l'augmentation constante des demandes de homesteads de la part de nouveaux colons. Les travaux du bureau des bois de la couronne ont été, en quelque sorte, négligés et laissés en arrière. Vous remarquerez que dans mes rapports d'inspection j'ai attiré votre attention sur les endroits où cet état de chose s'est produit. Les bureaux suivants devront être fournis d'employés compétents, choisis et préparés entièrement pour le travail des bois et des mines, savoir: Prince-Albert, Calgary, Dauphin et Lethbridge. Une semblable organisation a été faite à Winnipeg, New-Westminster et Edmonton. Les recettes de l'année provenant des bois et des mines, perçues dans les bureaux ci-dessus mentionnés, s'élèvent à environ un million de dollars, et le travail a maintenant pris des proportions telles qu'il demande une attention plus soignée que celle qu'il a reçue dans certains cas.

En consultant le tableau "D" annexé au présent rapport, on verra que le ministère a un nombre considérable de gardes-forestiers à son emploi. Etant donné les raisons mentionnées ci-dessus, ces hommes, dans certains cas, n'ont pas reçu du bureau la surveillance et la direction nécessaires dans leur travail, pour obtenir un service efficace. Une partie considérable des recettes provenant de la coupe du bois requiert maintenant une attention suivie pour en assurer la perception. Il est donc évident que les employés devraient être placés dans une situation telle qu'ils puissent s'occuper promptement de chaque détail, tant d'administration intérieure que de travail extérieur, se rapportant à la division des bois de la couronne.

DOC. PARLEMENTAIRE No 25

BOIS DE COMMERCE.

La production du bois de commerce aux scieries qui débitent du bois coupé sur les terres fédérales durant l'année dont il s'agit s'élève à 240,408,390 pieds, mesure de planche; et cette quantité dépasse de 58,598,930 de pieds celle de l'année précédente.

Je désire attirer votre attention d'une manière spéciale sur le tableau "B", annexé au présent rapport, quant aux particularités relatives aux différents produits provenant du bois de commerce et aux quantités représentant le chiffre d'affaires des scieries situées dans ces agences respectives. La demande du bois de commerce dans tout l'Ouest n'a en aucun temps auparavant été plus active que dans le moment actuel. Pour faire face à cette demande, les porteurs de licences de cantons de bois dans le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta se sont préparés, pour la plupart, durant l'hiver dernier, à augmenter la production des billots. Cependant, vu la clémence de l'hiver et la débâcle hâtive, une grande quantité de bois qui avait été coupée, en certains endroits, principalement dans le nord de la Saskatchewan, n'a pu être sortie de la forêt.

En tant que les rapports reçus l'indiquent, la coupe des billots, durant l'hiver dernier, sur les terres fédérales, a été d'environ 3,500,000 à 4,000,000 pièces. Les propriétaires de scieries dans la Colombie-Britannique, qui possèdent des licences fédérales de cantons de bois, continuent à se procurer les billots nécessaires pour leur industrie, principalement dans leur réserve provinciale, et ceci est dû, en grande partie, tel que je l'ai déjà mentionné dans mes rapports précédents, au loyer élevé, exigé par la province pour ses terrains, ce qui a pour effet de rendre la conservation de ces terres plus dispendieuse que celle des terres fédérales, pour lesquelles on exige un loyer beaucoup moins élevé. La quantité totale du bois de commerce vendue dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta, durant l'année, s'est élevée à 943,843,098 pieds, et sur cette quantité environ 500,000,000 de pieds sont venus de la Colombie-Britannique. Le total des expéditions faites par les scieries des montagnes, durant l'année 1909, a été de 324,829,326 pieds. On évalue la quantité de billots qui se trouvait encore près de ces scieries, au commencement de la saison du sciage du bois, en l'année 1910, à 350,000,000 de pièces. Le prix de vente du bois de commerce de différentes sortes est de $2 à $4 par 1,000 pieds plus élevé que le prix de l'année dernière.

J'attire votre attention d'une manière toute spéciale sur les particularités données dans le tableau " C ", annexé au présent rapport. Je recommanderais que les perches de clôture soient distraites de la liste des bois dont on autorise la coupe en vertu de permis de colons. Tel que mentionné dans les rapports précédents, les poteaux et les clôtures en broche ont à peu près entièrement remplacés la vieille et peu satisfaisante mode de clôtures de perches. Les colons, cependant, réclament le droit à une allocation de perches qu'ils ont droit d'avoir, d'après les règlements, à titre gratuit, mais qui, lorsqu'elles sont coupées, leur servent invariablement tôt ou tard, pour des fins de chauffage. Ces permis délivrés aux colons ont autorisé, durant l'année dernière, la coupe de 6,522,425 arbres pour des perches de clôture, et tel qu'indiqué dans le tableau mentionné, une quantité aussi considérable, durant l'année se terminant le 31 mars dernier. Je crois que ce jeune bois ne devrait pas être ainsi gaspillé, car de là dépend en grande partie le reboisement de nos forêts.

La méthode actuelle de disposer des bois fédéraux en vertu de licences, qui a été introduite par la passation de l'Acte des Terres, mis en vigueur le 1er septembre 1908, a donné la plus complète satisfaction. Par cet acte, le gouvernement s'est assuré la valeur du marché, pour le bois debout, vendu sur place. Durant l'année, la vente de trois concessions comprenant une superficie de 35.51 milles carrés, a eu lieu dans le bureau de Winnipeg, et cette vente a rapporté la somme de $18,220. Une des concessions a été offerte au bureau d'Edmonton, mais a été retirée par la suite, parce que le prix élevé exigé par le ministère n'a pu être payé. Deux concessions comprenant 2,092 acres, dans la zone de chemin de fer de la Colombie-Britannique, ont été vendues à New-Westminster et ont rapporté $38,000.

FOIN.

On a coupé durant l'année en vertu de permis 79,082 tonnes de foin sur les terres fédérales et les terres des écoles.

HOUILLE EXTRAITE.

D'après un rapport qui m'a été fourni par le bureau de l'inspecteur des houillères de la province de l'Alberta, la production de ces mines, exploitées dans la province, durant l'année 1909, a été de 2,181,323 tonnes. En collationnant les livres des bureaux à Edmonton, Red-Deer, Calgary et Lethbridge avec les listes provinciales, on a remarqué que le nombre des mineurs qui ont envoyé à ces bureaux des rapports relatifs à l'extraction de la houille n'a pas été donné. On peut affirmer avec certitude, que le total de la production du charbon au cours de l'année dernière, dans l'Alberta, doit s'élever à environ 2,500,000 tonnes. On a utilisé en outre 148,104 tonnes de charbon, pour la production de 87,812 tonnes de coke. On a également manufacturé aux mines de Bankhead, dans le parc des Montagnes-Rocheuses, 89,785 tonnes de briquettes. La partie sud-est de la province de la Saskatchewan, connue sous le nom de " Champs houillers de Souris ", produit une faible quantité de charbon, chaque année. L'année dernière, la production de houille dans cette région a été 154,215 tonnes.

On n'a pas découvert de houille en quantité exploitable dans la province du Manitoba.

Les quantités de houille soumise aux droits régaliens payables au ministère, extraites durant l'année, dans les endroits nommés ci-dessous, sont les suivantes:—

	Tonnes.
Lethbridge	841,566
Edmonton	60,052
Calgary	15,144
Red-Deer	7,459
Total	924,221

D'après les livres du bureau de Lethbridge, le montant des arrérages du droit régalien, pour ce district, à la fin de l'année, était de $152,013. Sur ce compte, un faible montant est dû par le district d'Edmonton. Dans les deux autres districts, ces paiements ont été faits en entier. Les prospecteurs de mines ont fait preuve d'une activité considérable durant l'année, comme on peut s'en convaincre, par le grand nombre de terrains miniers, houillers, quartzifères et de placers jalonnés et enregistrés. Tous en sont encore à leur début en fait de développement, et on ne peut savoir maintenant quelle importance il faudra y attacher.

L'extraction de l'or, depuis plusieurs années, s'est faite d'une manière irrégulière dans le lit de la rivière Saskatchewan et dans les ruisseaux situés plus au nord, dans l'Alberta, à la main et par le dragage. Bien qu'il soit évident, que ces ruisseaux soient riches en or, ils sont surtout remarquables par cette variété de métal, connu sous le nom de poudre d'or, qui par suite de la ténuité du grain ne peut être recueillie par aucun procédé actuellement en usage dont le coût ne soit pas trop élevé, pour faire de l'exploitation de ces richesses une entreprise lucrative.

On a découvert de riches gisements de quartz aurifère dans le nord de la Saskatchewan et dans certaines parties de l'est du Manitoba. Des capitaux considérables ont été dépensés en travaux de développement sur de nombreux terrains, mais jusqu'à présent on n'a pas encore découvert une seule propriété payante.

Respectueusement soumis,

E. F. STEPHENSON,
Inspecteur des agences des bois de la Couronne

ETAT A.—Sommaire des travaux accomplis dans les différentes divisions durant l'exercice clos le 31 mars 1910, indiquant le nombre des opérations de diverses natures et le montant des recettes perçues.

Agence.	Division des bois, des paturages et de l'irrigation.							Division des mines.						Division des terres des écoles.						Recettes.	Observations.
	Bonis.	Loyer de terrain.	Droit régalien sur ventes.	Permis de coupe de bois.	Saisies de bois.	Permis de coupe de foin.	Loyer des pâturages.	Redevances minières.	Loyer.	Droit régalien sur la houille.	Paiements de cotisation.	Permis d'extraction de charbon	Vente de terrains houillers et div.	Ventes.	Permis de coupe de bois.	Permis de coupe de foin.	Loyer de pâturages.	Loy. d. ter. houil. et droit régal.	Divers.		
																				$ c.	
Battleford	....	....	....	476	23	158	2	35	....	....	....	1	....	....	....	112	26	....	....	1,474 97	
Brandon	....	....	....	237	....	23	....	....	....	....	....	....	....	30	....	150	12	....	3	11,545 14	
Calgary	....	32	38	605	9	39	63	96	10	37	....	1	32	12	2	76	70	6	....	61,044 30	
Dauphin	....	....	....	1,341	116	247	....	2	....	....	....	....	....	1	2	7	13	....	1	9,569 87	
Edmonton	....	55	46	2,292	60	292	....	283	6	31	11	6	23	1	19	276	26	5	4	53,579 14	
Estevan	....	....	....	198	....	23	1	12	16	40	....	2	5	....	1	354	30	6	1	3,826 57	
Humboldt	....	....	....	386	....	78	....	1	....	....	....	....	....	....	....	154	57	....	....	1,135 12	
Kamloops	....	....	....	67	....	15	390	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	9,944 47	
Lethbridge	....	....	....	365	4	89	184	187	18	25	....	....	53	....	....	7	21	24	4	69,896 40	
Moosejaw	....	....	....	1,341	....	425	82	15	2	2	...	20	...	....	....	....	225	20	4	4,136 44	
New-Westminster	2	358	182	63	31	....	..	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	123,763 69	Zone de chemin de fer, Colombie-Britannique.
Prince-Albert	....	66	31	1,033	125	226	....	310	....	....	3	....	....	2	3	150	23	....	2	52,672 13	
Red-Deer	....	....	....	355	1	37	....	56	8	....	....	....	....	1	....	144	23	25	....	5,422 59	
Régina	....	....	....	169	....	32	....	....	....	....	....	....	....	3	13	323	34	....	....	4,482 64	
Saskatoon	....	....	....	92	1	70	....	....	....	....	....	....	....	....	6	114	33	....	1	1,050 74	Dix mois. Bureau
Yorkton	....	....	....	487	1	97	..	....	....	....	....	....	....	8	....	150	6	....	1	4,883 73	ouvert le 1er juin
Winnipeg	5	....	....	1,067	57	181	3	67	14	....	3	....	....	18	76	242	4	....	4	110,530 04	1909.
Totaux	7	511	297	10,674	428	2032	725	1064	74	135	17	30	113	76	122	2259	603	86	25	528,957 98	
Totaux pour l'exercice se terminant le 31 mars 1909	....	575	419	10,617	306	2342	823	294	.. .	302	....	....	....	....	....	....	....	....	....	.. ..	

E. F. STEPHENSON,
Inspecteur.

ETAT B.—Indiquant la quantité de produits forestiers manufacturés et vendus par les détenteurs de concessions de bois sur les terres fédérales, coupés en vertu de licences et de permis annuels, durant l'exercice clos le 31 mars 1910.

LICENCES.

Agences.	Bois de commerce, pieds—Mesure de planche.			Lattes.			Traverses de chemin de fer manufacturés.	Bardeaux.			Billes sciées.	
	Manufacturé.	Vendu.	En mains.	Manufacturé.	Vendues.	En mains.		Manufacturés.	Vendus.	En mains.	Manufacturés.	En mains.
Calgary	18,627,551	23,695,217	5,925,658	461,770	466,770	.....	.....	100,000	100,000	.....	445,742	697,566
Edmonton	6,820,996	9,932,120	6,046,291	729,000	739,550	10,500	.....	30,500	30,500	.....	123,898	140,533
New-Westminster	87,702,075	116,035,422	Payé d'après la long. de la bille coupée.	1,130,300	1,999,828	Inconnu.	10,191	15,194	21,360	Cordes, Billots.	578,889	Payé d'après la long. de la bille coupée.
Prince-Albert	41,661,179	56,506,554	6,819,857	9,505,665	12,528,700	1,357,985	5,000	30,500	16,500	14,000	591,852	832,343
Winnipeg	60,169,942	72,961,233	31,539,883	11,970,600	12,149,600	4,555,200	150,395	.....	30,000	.....	1,303,350	1,396,318
Tot. p. l'ann. se ter. le 31 mars 1910.	214,981,743	279,130,546	50,331,689	23,797,335	27,884,448	5,923,685	165,586	176,194	198,360	14,000	3,043,731	3,066,760
Tot. p. l'ann. se ter. le 31 mars 1909.	162,940,499	183,375,022	83,506,481	20,120,150	31,979,210	9,338,498	180,806	$18,110\frac{16}{17}$	$19,226\frac{7}{15}$	$6,148\frac{1}{8}$	.....	Auc. rapport.

PERMIS.

Calgary	5,131,448	6,902,205	909,130	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	98,700	30,251
Edmonton	14,169,068	8,496,024	10,745,431	.....	.....	.....	25,758	.....	.....	.....	336,660	92,590
New-Westminster	Aucun.	Aucun.	Aucun.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Prince-Albert	950,147	533,403	548,902	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	21,619	28,170
Winnipeg	5,175,984	3,951,594	3,541,548	.....	.....	.....	305,372	.....	.....	.....	114,382	14,505
Tot. p. l'ann. se ter. le 31 mars 1910.	25,426,647	19,883,226	15,745,011	.....	.....	.....	331,130	.....	.....	.....	571,361	165,516
Tot. p. l'ann. se ter. le 31 mars 1909.	18,868,961	15,753,216	9,926,192	.....	.....	.....	136,183	296,000	208,000	88,000	.....	.....

E. F. STEPHENSON,
Inspecteur.

ETAT C.—INDIQUANT l'usage qu'on a fait du bois coupé en vertu de permis accordés par les différentes agences durant l'année se terminant le 31 mars 1910.

Agence.	Bois de commerce et billes en pieds mesure de planche.	Perches pour toitures.	Piquets pour clôtures.	Perches pour clôtures.	Bois ds corde nombre de cordes.	Etais pour mines.	Bardeaux.	Traverses de chemin de fer.	Poteaux de télégraphe.
Battleford	2,561,654	67,244	98,720	303,930	2,488	.....	.....	.....	
Brandon	109,600	200	150	.....	.....	.....	.....	.....	
Calgary	8,103,398	191,273	875,761	213,779	13,963	.....	.....	.....	
Dauphin	5,970,021	.....	73,700	84,300	8,779	.....	15,000	2,650	
Edmonton	4,286,972	164,261	.....	1,013,323	1,995	.....	29,750	120,500	12,988
Estevan	183,450	.....	17,600	27,900	2,676	.....	.....	.....	
Humboldt	2,207,298	25,195	29,035	83,205	1,027	.....	.....	.....	
Kamloops	2,877,874	800	4,550	5,000	348	.....	.....	2,000	100
Lethbridge	1,315,630	68,505	91,255	126,371	3,176	.....	.....	.....	
Moosejaw	2,828,230	275,553	1,034,420	433,153	11,212	.....	.....	.....	
New-Westminster	3,248,530	.....	716	2,000	1,706	.....	1,294,000	.....	161
Prince-Albert	7,811,408	129,663	178,927	673,244	18,667	.....	.....	7,700	
Red-Deer	1,914,128	33,890	73,500	175,115	2,483	.....	.....	.....	
Régina	513,240	26,160	30,874	24,350	1,607	.....	.....	.....	
Saskatoon	197,640	15,120	10,225	28,200	714	.....	.....	.....	
Yorkton	2,801,068	15,090	49,609	35,950	1,304	.....	.....	.....	
Winnipeg	9,094,106	18,852	57,778	63,315	49,520	.....	.....	.....	
Total	56,024,047	1,031,806	2,626,820	3,293,135	121,665	.....	1,338,750	132,850	13,249
Etat comparatif pour l'année se terminant le 31 mars 1909	50,152,088	1,520,847	2,579,443	6,329,020	106,036½	3,000	51,000	601,652	.....

E. F. STEPHENSON,
Inspecteur.

ETAT D.—SOMMAIRE des travaux exécutés par les gardes-forestiers, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1910.

Noms.	District.	Demandes de permis de coupe de bois.	Demandes de permis de coupe de foin.	Nombre de saisies.	Nombre d'inspections des terres.	Nombre de jours au bureau principal.	Nombre de jours de chômage.	Nombre de milles parcourus. En voiture.	Nombre de milles parcourus. En chemin de fer.	Déboursés	Observations.
										$ c.	
Adams, T. E.	Winnipeg	67		23	29	212	26	3,838	3,651	605 26	Bureau principal transporté de Neepawa à Winnipeg.
Ballantyne, A.	Prince-Albert										Nommé le 30 mars 1910.
Cameron, J. A. C.	Edmonton			12	67	101	67	5,500	120	840 32	
Champagne, Geo.	Winnipeg	110	1	16	1			650	2,503	244 57	Surnuméraire, 5 mois de travail.
Grouette, Joseph	"	6		4				143	717	53 05	Nommé le 17 février 1910 pour 4 mois.
Hawke, E.	Prince Albert	7		4		82	25	2,781	1,908	653 66	Pour onze mois depuis la date de la nomination le 1er mai 1909.
Lusted, John	Winnipeg			7	109	54	26	2,991	4,334	760 90	
Margach, W. J.	Calgary			6				2,868	10,444	1,457 35	
McDonald, D. J.	Kamloops										Démissionnaire.
McDougall, Peter	New-West'r				108	5	19	532	5,386	379 25	
McLaggan, J. W.	Edmonton				8	42		3,395	876	461 25	Transféré à la division de sylviculture, en novembre 1909.
McLellan, John	"				19	15	6	1,758	465	415 44	Nomination datant du 10 novembre 1909.
McInnis, John	"					2	10	705		144 75	Nomination temporaire du 17 février 1910.
Reid, Alex	New-West'r	3		10	38	44		1,326	8,651	983 51	
Robertson, A. Z.	Prince-Albert	12		13	2	89	22	2,061	4,258	690 22	
Seale, John	Dauphin	282		18	101	57	32	2,752	10,368	748 90	
Sifton, W. E.	"				12	24	1	869	2,745	236 35	Nomination faite le 2 novembre 1909.
Sinclair, F.	Winnipeg	161	6	13	94	31	30	639	7,497	442 45	
Total		648	7	126	588	758	264	31,808	63,923	9,117 23	

E. F. STEPHENSON,
Inspecteur.

N° 23.

RAPPORT DE L'AGENT DES BOIS DE LA COURONNE A WINNIPEG.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
BUREAU DES BOIS DE LA COURONNE,
WINNIPEG, MANITOBA, 27 avril 1910.

M. J. W. GREENWAY,
Commissaire des Terres de la Couronne,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport au sujet de la division des bois et des pâturages du bureau des Terres fédérales, à Winnipeg, pour l'exercice clos le 31 mars 1910, auquel j'ai annexé les tableaux suivants:—

A.—Etat classifié, indiquant les recettes provenant des terres fédérales pour les permis de coupe de bois, le loyer des pâturages et la coupe du foin; durant l'année.

B.—Tableau donnant les noms de chacun des détenteurs de concessions de bois en vertu de licences, qui ont fait de l'exploitation forestière, et l'étendue de leurs opérations.

C.—Tableau indiquant les scieries, y compris les scieries portatives, fonctionnant dans les limites de l'agence de Winnipeg, en vertu de permis du gouvernement.

D.—Tableau indiquant la besogne générale expédiée dans les bureaux de l'agence des bois de la Couronne à Winnipeg.

VENTES DE BOIS DE COMMERCE.

Le tableau ci-dessous, indiquant la quantité de bois de commerce et autres produits forestiers vendus dans les limites de ce district a été préparé d'après des données recueillies à des sources dignes de croyance, et peut être accepté comme étant d'une exactitude approximative.

	1908-1909.	1909-1910.
De la province d'Ontario à l'ouest du lac Supérieur—		
Billes de provenance canadienne	51,000,000	64,000,000
Billes de provenance américaine	40,000,000	50,000,000
De la province de la Colombie-Britannique	100,000,000	125,000,000
Des scieries munies de licences	61,694,391	60,169,942
Des scieries munies de permis	5,631,695	5,175,984

PRIX.

Afin d'étudier une comparaison, je donne ci-dessous le prix de vente des différentes sortes de bois manufacturés durant l'exercice clos le 31 mars 1909, avec les prix pour les bois manufacturés durant l'exercice clos le 31 mars 1910.

	1908-1909.	1909-1910.
Pin, cèdre et sapin—		
Bois de dimension	$20 à $27	$22 à $28
Sapin pour lambris	40 à 50	40 à 50
Plancher, mur et plafond	30 à 40	33 à 40
Revêtement et planches communes	20 à 23	20 à 25
Epinette—		
Bois de charpente	18 à 25	19 à 27
Plancher, boiserie et plafond	23 à 28	23 à 28
Revêtement et planches communes	18 à 24	19 à 25
Lattes	$3 75 à $5 00	$3 75 à $5 00
Bardeaux	2 70 à 3 00	3 00 à 3 50

REVENU.

Le montant total des recettes de toutes provenances perçues durant l'exercice écoulé s'élève à $99,001.67, dépassant celui de l'exercice précédent de $5,590.09, dont les détails sont donnés dans l'état "A" ci-annexé.

PERMIS DE COUPE DE BOIS.

Le nombre de permis accordés aux colons par ce bureau durant l'année a été de 934, représentant les quantités de bois coupé suivantes:—

Terres fédérales—

	1908-1909.	1909-1910.
Bois de construction en pieds linéaires..	290,837	340,912
Bois de commerce en pieds, mesure de planche	1,235,710	8,073,470
Perches pour toitures..	23,640	18,852
Perches pour clôtures..	68,350	66,315
Piquets pour clôtures..	61,520	57,778
Bois de corde..	20,419	49,520

SAISIES.

Au cours du dernier exercice on a opéré (53) cinquante-trois saisies de bois coupé sur les terres fédérales, comme suit:—

	1908-1909.	1909-1910.
Bois de construction, pieds linéaires..	43,365	13,024
Bois de commerce, en pieds, mesure de planche	1,678,572	540,005
Traverses de chemin de fer..	35,634	16,508
Piquets de clôture..	17,593	6,274
Bois de corde..	2,640½	434
Poteaux de télégraphe..	48	570

FOIN.

Cent soixante et douze colons ont obtenu des permis pour couper du foin sur les terres fédérales, et ils ont récolté en tout 2,950 tonnes de foin.

FEUX DE FORÊTS.

Autant qu'on a pu le constater, le feu a fait peu de dommages dans les cantons de bois de ce district durant l'année.

Les feux de prairies ont cependant été plus désastreux, plus particulièrement dans le nord et sur le côté est du lac Manitoba, où plusieurs colons ont perdu leurs bâtiments, et dans plusieurs cas tout leur matériel roulant et leurs animaux. Des quantités considérables de foin ont été consumées dans ce district et dans les campagnes situées à l'est de la rivière Rouge.

EXPLOITITION FORESTIÈRE.

La coupe des billes durant l'hiver dernier a dépassé 100,000,000 de pieds, c'est-à-dire vingt-cinq pour cent de plus que l'hiver précédent, mais par suite de la débâcle hâtive on n'a pu en sortir de la forêt plus que 80,000,000 de pieds. Ceci amènera une rareté de bois de commerce qui, d'après les renseignements actuellement obtenus, aura pour résultat de faire hausser le prix du bois de $4 à $6 par mille pieds, mesure de planche.

Le tout respectueusement soumis,

E. F. STEPHENSON,
Agent des bois de la Couronne.

TABLEAU A.—Etat des recettes provenant de l'agence des bois de la Couronne à Winnipeg, pour l'exercice clos le 31 mars 1910.

Mois.	Bonis en vertu de licence.	Loyers de terrains en vertu de licence.	Droit régalien sur terrains en vertu de licence.	Honoraires, droits et loyers sur permis.	Saisies.	Loyers de pâturages.	Honoraires et droits sur permis pour la coupe du foin.	Totaux.
1909.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Avril	Avis—Les bonis sont perçus au bureau principal.	1,956 79	2,982 96	2,733 99	954 66	.....	91 30	8,719 60
Mai		3,097 10	1,426 95	635 04	456 56	.....	38 00	5,653 65
Juin		2,376 88	2,939 46	2,609 53	25 00	1 29	45 60	7,997 76
Juillet		1,733 25	7,222 28	2,068 41	319 50	.....	112 35	11,455 79
Août		312 39	427 58	1,182 73	205 28	4 45	40 30	2,172 73
Septembre		652 92	3,181 90	1,437 35	142 47	.....	50	5,415 14
Octobre		268 75	2,866 00	1,576 81	203 90	.....	15 90	4,931 36
Novembre		10 00	4,211 62	6,700 75	278 30	.....	2 00	11,202 67
Décembre	5,002 50	215 80	6,788 54	1,998 77	7 50	.....	.....	14,013 11
1910.								
Janvier		77 98	3,880 64	3,339 79	46 00	4 45	.....	7,348 86
Février	1,605 00	26 35	2,749 09	1,455 64	638 02	.....	.....	6,474 10
Mars	5,066 23	1,152 78	3,257 21	1,180 49	656 43	.....	1 20	11,314 34
Totaux	11,673 73	11,880 99	41,934 23	26,919 20	3,933 62	10 19	347 15	96,699 11
Perçu au bureau principal		1,604 88	1 70	695 98	.....	.....	.....	2,302 56
	11,673 73	13,485 87	41,935 93	27,915 18	3,933 62	10 19	347 15	99,001 67

N. B.—$54.44 en honoraires d'enregistrement non inclus dans le rapport ci-dessus.

E. F. STEPHENSON,
Agent des Bois de la Couronne.

ANNEXE B.—Indiquant les scieries opérant en vertu d'une licence du gouvernement, dans le district de l'agence de Winnipeg, pendant l'année close le 31 mars 1910.

N°	Propriétaire de la scierie.	Emplacement de la scierie.	N° de la coupe.	Nature de la force motrice.	Chevaux-vapeur.	Capacité par 10 heures.	Essence des bois.	Bois de construction.			Billes.			Moyenne par bille.	Traverses de chemins de fer.			Lattes.			Bardeaux.			Prix moyen du bois par 1,000 pds.	Nombre des rapports faits.	Date du dernier rapport.	Observations.
								Manufacturé. Pieds, M.P.	Vendu. Pieds, M.P.	Disponible. Pieds, M.P.	Coupées.	Manufacturées.	Disponibles.	Pieds M. P.	Manufacturées.	Vendues.	Disponibles.	Manufacturées.	Vendues.	Disponibles.	Manufacturés.	Vendus.	Disponibles.				
						Pieds.																			$ c.			
									159,413															11 00	4	31 mars '10	
1	Ashdown & Bossons, Ltd	Rivière du Cigne	1154	Vapeur.	125	30,000	Pas de coupe		6,251,058		39,923	94,541	39,923	52										17 03	4	31 " '10	
2	Burrows, T. A		571A	"	250	70,000	Epinette blanc. et épi. rouge.	6,000,000	414,470	51,000	5,498	5,769	4,529	74		1,200								16 00	4	31 " '10	
3	"	Grandview	814	"	100	30,000	" "	432,178																11 00	4	31 " '10	Coupées en contrebande.
4	"	Mont. du Canard	992	"	60	30,000	" "	50,000	50,000															16 86	4	31 " '10	
5	"	Garland	986					3,000,000	3,095,666	2,839,322	135,297	70,000	65,297	43											4	31 " '10	
6	"		1120								52,359		52,359											11 96	4	31 " '10	Erreur de 50,578 pieds ; affidavit communiqué à ce sujet au B.P.
7	Banque d'Ottawa	13—32—29 O1	1148	"	30	10,000	Epinette blanche	302,500	454,619	300,000	2,183	5,832	283	51										12 11	4	31 " '10	44,000 billes perdues en rivière, retr. le 18 oct. '90.
8	Banque de Toronto	Winnipeg	624	"	150	50,000	Pas de coupe		811,411	882,731														15 00	4	31 " '10	Exploitée par Mutchenbacker Bros.
9	Canadian Bank of Commerce	Mafeking	1101	"	200	50,000	Epinette blanche	5,598,659	3,420,644	5,620,231	81,727	68,285	13,442	81	91,315	90,000	1,315								1	31 " '10	
10	Dutton, W. P	Greenbush	1597	"	150	50,000	" "				22,885		22,885											12 00	4	31 " '10	
11	Davis, T. O	Erwood	1261	"	150	20,000	Tremble	1,577,122	1,892,851	223,164	17,502	50,986	560	31											4	31 " '10	
12	Dominion Bank	Pas de scierie	1252				Epinette blanche									14,597	2,903								4	31 " '10	
13	Hanbury, John	Brandon	15	Vapeur.	85	30,000	"				71,382		71,382												2	31 " '10	(Rapport spécial B.P., dossier 97004 T. G. & I.)
14	"	"	23						1,701,631	1,804,881														14 00	4	31 " '10	
15	Jefferson, W. D		1061	Vapeur.	40	8,000	Epinette, blanche et rouge	328,833	114,750	225,376	6,725	6,725		48										14 50	4	31 " '10	
16	"	21—21—1 E.	1256						113,000															18 50	4	31 " '10	
17	"		1277						50,000	83,000														13 00	4	31 " '10	
18	Keay, R. H	33—30—30 O1	742	Vapeur.	25	8,000	Epinette blanche	245,372	795,372	100,000	8,528	3,958	4,570	62										14 50	4	31 " '10	
19	Mutchenbacker Frères	Mafeking	1089	"	200	50,000	"		1,652,171															15 00	4	31 " '10	
20	Moore, E. D.	Rivertown	950	"	45	10,000	Pas de coupe	132,000	75,000	57,000		4,000		33										13 00	4	31 " '10	
21	"	"	1245					183,333	83,333	100,000		5,500		33										13 00	4	31 " '10	
22	McArthur Co., Ltd., J. D	Lac du Bonnet	761	Vapeur.	100	25,000	Epin. blanc, rouge et tremb		417,045															15 00	4	31 " '10	
23	" "	"	1013	"			" "				48,000		48,000												4	31 " '10	
24	" "	"	857	"			" "	111,200	111,200	71,428	8,300	3,000	8,300	27										15 00	4	31 " '10	
25	" "	"	965A	"			" "	296,300	626,311			8,000		37										15 00	4	31 " '10	
26	" "	"	967	"			" "	185,190	185,190		1,200	5,000	1,200	37										15 00	4	31 " '10	
27	" "	"	1189	"			" "	1,513,064	997,110	1,036,999		42,400	3,800	35										14 33	4	31 " '10	
28	McArthur, Peter	Baie du Pélican	824	"	70	40,000	Epinette, blanche et rouge	1,832,398	1,645,760	339,638	105,774	52,050	99,429	35				84,400	30,950	53,450				16 33	4	31 " '10	
29	"	"	838	"			" "				6,831		6,831												4	31 " '10	
30	"	"	1062	"			" "	1,065,856	2,052,257			22,000		48										15 33	4	31 " '10	
31	"	"	1063	"			" "						4,172					23,000	152,500						4	31 " '10	
32	McClure, J. H	15—19—2 E.	960	"	80	12,000	Epinette blanche et tremble		121,000	100,881														14 00	4	31 " '10	
33	"	"	924	"			" "	262,188	50,000	558,050	6,483	7,283	1,100	36										14 00	4	31 " '10	
34	McKenzie, Mann & Co	Mistakim	1241	"	70	35,000	Epinette blanche				21,017		21,017		54,953		54,953								4	31 " '10	
35	McLellan, Hillson & Rogers	Hudson, Bay, Jct	964	"	200	25/30,000	"	3,823,641	3,144,115	1,455,268	131,372	115,001	119,062	33				1,634,000	1,566,900	516,000				14 91	4	31 " '10	3,769 billes coulées dans le lac; 130,146 pieds de bois perdus dans incendie.
36	Peden, William	30—22—20 O 1	752	"	35	8,000	Epin. blanc., rouge et tremb.	237,432	152,432	114,000	1,594	2,779	500	85										15 50	4	31 " '10	
37	Robinson, Wm	Petite Rivière Noire	716	"	120	25,000	Epinette, blanche et rouge				19,778		19,778												4	31 " '10	
38	"	"	869	"			"	1,692,580 / 307,066		1,999,640	42,630	66,000	42,63	46											4	31 " '10	
39	Ritchie, Frères	Rivière de l'Ocre	578	"	30	6,000	"	25,000	34,950		700	700		35										12 00	4	31 " '10	
40	Rutley, James	4 E 12—22—17 O 1	888	"	32	7,000	Epin. blanc., rouge et tremb.	370,000	370,000		9,895	8,400	1,495	44										9 50	4	31 " '10	
41	Red Deer Lumber Co	Barrows	92	"	600	120,000	Epinette blanche	9,385,312	11,016,711	5,337,555	119,493	225,261	157,972	44				4,247,450	3,122,950	1,859,450				15 44	4	31 " '10	
42	"	"	823	"			"	4,373,240	2,728,258	1,644,982	154,150	103,457	169,090	42				1,860,800	1,141,200	719,600				15 44	4	31 " '10	
43	"	"	988	"			"	3,850,110	6,263,379	2,697,908	49,070	88,044	65,366	43				1,680,050	1,582,300	829,900				15 44	4	31 " '10	
44	"	"	1051	"			"		3,415,625	579,647														15 44	4	31 " '10	
45	"	"	1239	"			"	1,202,758	3,195,917	1,691,626	56,310	25,128	62,355	47				442,700	1,189,950	429,450				15 44	4	31 " '10	
46	Sinnott, John	Shortdale	27A	"	40	15,000	Epinette, blanche et rouge	863,477	861,677	116,255	15,762	16,400	15,762	52	77	4,077								17 70	4	31 " '10	
47	Shaw, Jas. & Thos	7—45—7 O 1	960	"	300	100,000	Epin. blanc., rouge et tremb.	3,419,137	4,780,982	853,942	90,641	51,023	73,878	67				309,150	264,000	74,000				14 98	4	31 " '10	
48	" "	Pas de scierie	980	"			Epinette blanche	524,860	1,032,860		131	6,400	320	82										13 00	3	31 déc. '09	Exploitée par Tisdale Lumber Co.
49	" "	Greenbush	974	"	150	50,000	"	5,013,703	6,824,253	546,360	102,146	89,436	187,221	56				1,689,000	3,098,850	73,350				17 13	4	31 mars '10	Exploitée par Great West Lumber Co.
50	Thomas, W. J. & S. T	10—18—3 E.	603	"	60	20,000	"	64,525	64,525		3,922	2,581	1,341	25										13 50	4	31 " '01	
51	Thomas, Jos. T	"	976	"			"	23,000	39,236	30,399	3,280	386	2,894	60										15 00	4	31 " '10	
52	Traders Bank of Canada	Bad-Throat	815	"	150	25,000	Pas de coupe		410,737															11 76	4	31 " '10	
53	" "	"	1037	"			"	432,159	432,159		16,100	18,100		24	4,050	4,050								11 00	4	31 " '10	88,333 pieds de biffés ; erreur commise dans le rapport.
54	Thompson, J. R	9—24—6 E.	1254	"	50	15,000	Epin. blanc., rouge et tremb.	832,755	822,755	10,000	7,400	28,800	7,400	28										15 50	4	31 " '10	
55	Williams, W. J. F	30—29—18 O 1	944	"	16	5,000	Epin. blanche et tremble	8,000	30,000	68,000	300	125	175	64										18 00	4	31 " '10	
								60,169,942	72,961,233	31,539,883	1,526,198	1,303,350	1,396,318		150,395	113,924	59,171	11,970,600	12,149,600	4,655,200		30,000					

TABLEAU C.—Indiquant les scieries, y compris les scieries portatives, fonctionnant . l'exercice clos

N°	Propriétaire de la scierie.	Situation de la scierie.	Numéro de la concession.	Essence de bois coupé.	Bois de commerce.		
					Manufacturé, pieds mes. de planche.	Vendu, pieds mes. de planche.	En main, pieds mes. de planche.
	Concessions aux scieries portatives.						
1	Blackburn et Somerville	27-32-20 1er rg O	1508	Epinette, blanche et rouge		115,000	85,000
2	Butson, W. F.	27-39-25 "	1519	Epinette		25,000	
3	" "	27-39-25 "	1636	"	200,000	200,000	
4	Fulton, Thos	Etoimami	1345	"		76,900	146,270
5	Gamache, P	5-23-2 1er rg O.	1531	"	179,307	114,996	76,311
6	Gunn, D. J	1-38-7 2e rg O.	1623	Peuplier	29,000	14,000	15,000
7	Hall, Erik	24-18-18 1er rg O	1483	Epinette	103,200	81,936	21,264
8	Helgason, J	20-23-4 E	1509	Epinette, blch. et rouge	121,000	121,000	
9	Henry, Wm	11-16-8 E	775L	Epinette, blch. et rouge	95,000	10,000	85,000
10	Hodgins, Alex	30-22-6 1er rg O.	1580	Epinette		20,000	
11	" "	14-23-6 "	1601	"			
12	Hunter, J. D	15-36-24 "	1608	Epinette, blch. et rouge			
13	Kennee, C. R	27-28-23 "	1572	Epinette, blch. et rouge	24,000	29,000	
14	Keillor, Alex	10-33-28 "	1588	Epinette	280,000	180,000	100,000
15	Little, Wm	11 16-3 E	72SL	Epinette et peuplier	50,000	9,171	40,829
16	Marchanski, J	Net Point	1542	Epinette	188,000	186,350	32,650
17	Marshall, J., jr	17-23-4 1er rg O.	1582	"	131,324	90,324	41,000
18	McDougall, Alex	19-23-11 "	1568	"	35,000	35,000	
19	McHaffie, P	4-38-27 "	1576	"	119,000	20,000	99,000
20	Oddleifsson, G	1-21-2 E	1559	"	284,000	225,000	79,000
21	Patton, Austin	17-18-17 1er rg O	64SL	Epinette, blch. et rouge	136,100	78,000	58,100
22	Thompson, B. B	9-24-6 E	1421	Epinette, blch. et rouge	32,900	34,900	
23	Tyler, D. C	19-18-15 1er rg O	1375	Epinette et peuplier		91,950	
24	Walstrom, V	26-18-7 "	1482	Epinette, blch. et rouge	100,000	23,000	77,000
					2,107,831	1,781,527	956,424
	Concessions sous permis.						
	Burrows, T. A	Brandon	827	Epinette	544,603	469,419	75,184
	Caverly, Jefferson	17-38-28 1er rg O	966	Epinette, blanche et rouge.	2,171,550	1,334,200	2,340,940
	McArthur, J D	Lac du Bonnet	793	Epinette		103,448	
	" "	"	1543				
	Senkan, R. et Smith, R	Siglunes	1090	Epinette	352,000	263,000	169,000
					3,068,153	2,170,067	2,585,124

DOC. PARLEMENTAIRE No 25

dans les limites de l'agence de Winnipeg, en vertu de permis du gouvernement, durant le 31 mars 1910.

Compte des billes.			Moyenne en pieds mes. de planche par billes.	Traverses de chemin de fer.			Prix moyen du bois de commerce par 1,000 pieds.	Nombre de rapports faits.	Date du dernier rapport.	Observations.
Billes coupées.	Billes manufacturés.	Billes en main.		Manufacturées.	Vendues.	En main.				
							$ c.			
.....	.....	.....	.....	....	.....	....	14 16	3	31 déc. 1909....	Concession annulée.
.....	.....	.....	.....	...	.....	....	12 00	2	30 sept. 1909....	Concession annulée.
2,800	2,800	.....	71	.....	.....	....	12 00	1	31 mars 1910....	
.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	19 00	4	" "	Concession annulée.
1,293	2,730	.....	62	....	.....	....	14 12	4	" "	Concession annulée.
908	643	265	45	.....	.....	....	12 00	1	" "	
2,600	2,600	.....	40	.....	.....	...	12 00	4	" "	Concession annulée.
.....	5,500	.....	22	.....	.....	....	12 00	3	31 déc. 1909....	Concession annulée.
2,900	2,900	.....	32	.. ..	.....	....	22 00	1	31 mars 1910....	
.....	.....	.....	...	.....	.....	....	15 00	1	23 juin 1909....	Concession annulée.
2,100	.....	2,100	..	.....	.....	....	.....	2	31 mars 1910....	
440	.....	440	.....	.....	.....	....	.....	1	" "	
400	800	.....	30	....	.....	...	12 00	1	30 juin 1909....	Concession annulée.
5,500	5,500	.....	51	....	...	....	10 00	4	31 mars 1910....	
1,000	1,000	.....	50	... ..	.....	....	12 00	1	" "	
.....	3,545	.....	53	.....	.....	....	16 50	4	" " ...	Concession annulée.
5,325	3,825	1,500	34	.... .	.....	....	12 00	3	31 déc. 1909....	
600	640	.....	54	.....	.....	....	10 00	4	16 janv. 1909....	Concession annulée.
3,000	2,250	1,000	53	.....	.....	....	15 00	4	31 mars 1910...	
6,100	9,600	1,000	30	.....	. .	....	13 50	4	" " ...	
3,706	3,706	.....	32	.....	.....	....	12 33	4	" "	
.....	1,200	.....	27	.....	.. .	....	15 25	2	30 sept. 1909....	Concession annulée.
.....	.....	.....	....	.....	.....	.. .	14 00	2	" "	Concession annulée.
2,900	2,900	.....	34	.....	...	....	15 00	4	31 mars 1910....	
41,572	52,139	6,305						64		
1,425	10,825	.....	50	.. ..	.....	....	16 00	4	31 mars 1910.. .	
38,468	43,918	.....	49	.....	.....	....	15 81	4	" "	
400	.....	400	... ..	.....	.....	...	15 00	4	" "	
3,800	.....	3,800	.....	.....	.....	...	.....	1	" "	
... .	7,500	4,000	47	.....	...	....	16 25	4	" "	
44,093	62,243	8,200	.....	.....	5,372	....		17		

TABLEAU D.—Rapport du bureau général de l'agent des bois de la Couronne à Winnipeg, pour l'exercice clos le 31 mars 1910.

Détails.	Nombre, etc.	Etat comparé avec l'année précédente. Augm'tation	Etat comparé avec l'année précédente. Diminution.	Observations.
Lettres reçues	21,726	.....	2,656	Y com. cel. d. dép. d. Terres.
Lettres envoyées	21,126	.....	1,004	Auc. co. séparé n'a été tenu.
Emission d. perm. suj. aux redevances	377	72	.....	
Emission de permis gratuits	557	.....	127	
Saisies exécutées	53	.....	10	
Rapports des scieries reçus et vérifiés	593	9	.....	
Scieries en opération avec licence du gouvernement	31	.....	5	
Scieries en opération avec permis du gouvernement	26	4	.....	
Quantité de bois manufacturé avec licence	60,169,942	13,997,979	.....	
Quantité de bois vendu avec license	72,961,233	11,266,842	.....	
Quantité de bois en main avec licence	31,539,833	.....	11,978,168	
Prix moyen par 1,000 pieds du bois vendu	$14.63	8 cts.	.....	
Permis émis pour coupe de foin	172	.....	428	

N° 24.

RAPPORT DE L'AGENT DES BOIS DE LA COURONNE D'EDMONTON.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
BUREAU DES TERRES FÉDÉRALES ET DES BOIS DE LA COURONNE,
EDMONTON, ALBERTA, 13 mai 1910.

Le Commissaire des Terres de la Couronne,
Ottawa, Ont.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport de la division des bois, des pâturages et de l'irrigation pour l'exercice se terminant le 31 mars 1910, accompagné des tableaux suivants:—

(*a*) Etat des recettes.
(*b*) Scieries en opération avec licence du gouvernement.
(*c*) Scieries, y compris les scieries portatives, fonctionnant en vertu de permis.
(*d*) Rapport du bureau général.

La coupe du bois a été faite comme suit:—

(*a*) Par les détenteurs de concessions munis de licences, 6,820,996 pieds mesure de planche.
(*b*) Par les détenteurs de concessions munis de permis, 14,169,168 pieds, mesure de planche.
(*c*) Par les scieries portatives munies de permis de colons, 12,778,995 pieds, mesure de planche.

On remarquera que les recettes locales perçues pour la division accusent une augmentation de plus de cent pour cent. Il faut en premier lieu mettre cela sur le compte des ventes considérables de bois, particulièrement sur le bois coupé en vertu de permis, car la quantité vendue représente une augmentation de 6,000,000 de pieds, mesure de planche, et en deuxième lieu, cet état de chose est dû à une meilleure administration, obtenue par l'augmentation du nombre des employés.

La quantité manufacturée est demeurée à peu près stationnaire, par suite du fait que les manufacturiers d'Edmonton ont restreint leurs opérations, durant l'hiver de 1908-1909, à leur plus simple expression, dans le but d'éviter de perdre des quantités considérables de billes dans la rivière Saskatchewan-nord, et dans l'espoir que les travaux entrepris par le gouvernement à l'île aux Oies auraient pour effet de prévenir des pertes énormes de billes dans l'avenir.

Le prix moyen du bois coupé a augmenté de plus de $2.30 pendant l'année, la demande ayant été beaucoup plus considérable que durant l'année précédente, par suite d'une récolte abondante et des besoins de nouvelles villes, surgissant tout le long des lignes de chemin de fer qui se construisent rapidement à travers tout le territoire de l'agence, et j'ai raison de croire que la prochaine saison verra une augmentation encore plus grande du total des ventes. L'augmentation des facilités de transport par chemin de fer devrait permettre aux détenteurs de concessions, dans la partie ouest de l'agence, de commencer leurs opérations et amener ainsi une augmentation de production et une réduction dans le prix du bois, nonobstant une augmentation de demande à l'avance dans le commerce du bois.

Il faut remarquer qu'il existe soixante-cinq scieries portatives pour couper le bois en vertu de permis aux colons dans les limites de l'agence, et que le montant total du bois coupé par ces derniers fait plus que doubler celui coupé par les scieries fonctionnant en vertu d'une licence du gouvernement.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

K. W. MACKENZIE,
Agent des bois de la Couronne.

TABLEAU A.—Etat des recettes de l'agence des bois de la Couronne à Edmonton, pour l'année se terminant le 31 mars 1910

Mois.	Bonis en vertu de licence.	Loyer de terrain en vertu de licence.	Droit régalien en vertu de licence.	Redevance sur permis pour droits et loyers.	Saisies.	Honoraires et droits sur permis pour la coupe du foin.	Totaux.
1909.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Avril	NOTE—Les bonis sont perçus au bureau principal.	90 00	806 04	1,385 73	46 50	400 55	2,728 82
Mai		737 02	38 00	196 60	55 90	58 40	1,085 92
Juin		436 25	.....	427 18	279 25	90 05	1,232 73
Juillet		87 40	246 22	210 24	179 38	146 80	870 04
Août		349 90	795 41	1,912 78	205 20	57 10	3,320 39
Septembre		738 77	36 13	280 91	35 35	17 90	1,109 06
Octobre		15	1,936 55	2,429 00	41 45	30	4,407 45
Novembre		11 15	927 19	757 48	504 65	26 60	2,227 07
Décembre		.....	30	953 60	151 55	8 80	1,114 25
1910.							
Janvier		.....	502 72	2,570 60	291 08	10	3,364 50
Février		1 95	591 79	6,659 26	483 68	.....	7,736 68
Mars		38 27	35 20	1,284 47	822 09	20	2,180 23
Total		2,490 86	5,915 55	19,067 85	3,096 08	806 80	31,377 14
Montant perçu au bur. chef.	1,210 00	4,919 03	135 94	77 68	.....	.....	6,342 65
	1,210 00	7,409 89	6,051 49	19,145 53	3,096 08	806 80	37,719 79

K. W. MACKENZIE,
Agent des bois de la Couronne.

ANNEXE B.—Indiquant les scieries opérant en vertu d'une licence du gouvernement, dans le district de l'agence d'Edmonton, pendant l'année close le 31 mars 1910.

Propriétaire de la scierie.	Emplacement de la scierie.	N° de l. coupe.	Nature de la force motrice.	Chevaux-vapeur.	Capacité par 10 heures.	Essence des bois.	Bois de construction.			Billes.			Moyenne par bille. Pieds, M. P.	Traverses de chemins de fer.			Lattes.			Bardeaux.			Prix moyen du bois par mille pieds.	Nombre des rapports faits.	Date du dernier rapport.	Observations.
							Manufacturé.	Vendu.	Disponible.	Coupées.	Manufacturées.	Disponibles		Manufacturées.	Vendues.	Disponibles.	Manufacturées.	Vendues	Disponibles.	Manufacturés.	Vendus.	Disponibles.				
							Pieds, M.P.	Pieds, M.P.	Pieds, M.P.														$ c.			
D. R. Fraser & Co	Edmonton	9 blocs 5 et 6	Vapeur.	280	40 M	Epin. blanc, et trem.	271,654	372,571		4,518	4,420	752	61·46										15 00	1	31 déc. '09	
John Walter	Edmonton et Strathcona	"	"	260 et 425	75 M cha.	"	134,067	266,539		2,100	2,231		60·1										16 00	1	31 " '09	
"	" "	887	"			"	277,977	630	434,363		10,010	957	63·9										16 00	3	31 " '09	
"	" "	949	"	90	23 M	"	20,000	1,185,474	442,383	36,396	437	36,298	45·76										12 00	4	31 mars '10	
Foulger & Rowley	Lac-au-Pigeon	956	"	V.ci-dess.	Voir ci-d.	"	87,410	1,094,747	215,624		1,441	5,439	66·6				384,000	384,000					15 60	1	31 déc. '09	
John Walter	Edmonton et Strathcona	1046	"	"	"	"	50,000	50,000		716	716		69·8											2	30 juin '09	Ces bois ont été coupés en contrebande.
T. A. Burrows	" "	1065	"	15	7 M	"	124,320	218,988	279,437	3,672	2,378	1,294	52 27										18 00	4	31 mars '10	
W. B. McPherson	Bentley	1091	"	Voir ci-d.	Voir ci-d.	"	769,920	703,465	73,638	14,147	12,565	8,238	61·2				238,000	238,000					16 00	1	31 déc. '09	
D. R. Fraser & Co. & John Walter	Edmonton et Strathcona	1095	"	30	10 M	"	602,000	506,000	96,000	17,400	17,400		34·77										22 56	4	31 mars '10	
John Walter	Berth	1104	"	100	25 M	"		257,779															16 00	1	31 déc. '09	
Edmonton Lumber Co	Strathcona	1141	"	Voir ci-d.	Voir ci-d.	"	125,707		125,707	2,337	2,337		53·7											1	31 " '09	
D. R. Fraser & Co	Edmonton	1156	"	"	"	"	2,269,291	158,291	3,138,577	37,856	36,857	8,912	61·5				107,000	101,450	5,550				16 00	1	31 déc. '09	
Edmonton Lumber Co	Strathcona	1172	"	"	"	"	198,908	140,810	180,240	3,278	3,578		55 5							30,500	30,500		23 00	4	31 mars '10	
Lawrence Garneau	Berth	1185	"	35	12 M	"	41,650	100,724	29,760		711	4	58·58										17 00	4	31 " '10	
J. J. Anderson		1196	"	Voir ci-d.	Voir ci-d.	"		468,747															16 00	1	31 déc. '09	
John Walter	Edmonton et Strathcona	1211	"	"	"	"	831,714	1,560,750	340,676		13,622	27,730	61·7										15 70	2	31 " '09	
D. R. Fraser & Co. & John Walter	" "	1216	"	"	"	"	100,000	100,000																4	31 mars '10	Coupé en contrebande.
The Valley Lumber Co	" "	1242	"	Voir ci-d.	Voir ci-d.	"	161	944,271	9,362		3	11,086	53·6										15 60	2	31 déc. '09	
D. R. Fraser & Co. & John Walter	" "	1252	"	"	"	"		282,927	505,050														15 75	1	31 " '09	
Edmonton Lumber Co	Strathcona	1287	"	"	"	"		177,989															15 00	1	31 " '09	
John Walter	Edmonton et Strathcona	1288	"	"	"	"		223,145															16 00	1	31 " '09	
"	" "	1289	"	"	"	"	3,184	184,735			52	12,398	61										16 00	1	31 " '09	
"	" "	1312	Exploité	par John	Walter.	"		149,009															15 00	1	31 " '09	
Robert Ritchie	" "	1353	Vapeur.	Voir ci-d.	Voir ci-d.	"	642,314	466,840	175,474	14,910	10,459	4,451	61·4										16 00	1	31 " '09	
John Walter	" "	1394	"			"	170,112	218,072		243	2,910		58·45										15 00	4	31 mars '10	
D. J. Dunn	Pickardville	1019	"			"				22,974		22,974														
Blain & McKilvey																							15 00	1	31 déc. '09	
D. R. Fraser & Co	Edmonton	Billes non marq.	"	Voir ci-d.	Voir ci-d.	"	35,674	35,674			641		55·6										16 00	1	31 " '09	
John Walter	Edmonton et Strathcona	"	"	"	"	"	25,736	25,736			408		63·										16 00	1	31 " '09	
Edmonton Lumber Co	Strathcona	"	"	"	"	"	39,197	39,197			722		54·2													
							6,820,996	9,932,120	6,046,291	160,547	123,898	140,533					729,000	739,550	10,500	30,500	30,500					

TABLEAU C.—Indiquant les scieries, y compris les scieries portatives, fonctionnant dans l'exercice clos

Propriétaire de scierie.	Situation de la scierie.	Concession n°.	Essence de bois.	Bois de sciage.			Compte des billes.		
				No. de pds. manufac., mesure de planche.	No. de pds. vendus, mesure de planche.	No. de pds. en mains, mesure de planche.	Billes coupés.	Billes manufacturés.	Billes en mains
Huff & Carter...	.....	1213	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....
Isaac Gagnon...	AthabaskaLdg	1298	Epinette	60,000	.....	186,000	.....	700	.....
D. R. Fraser & Co. et John Walter.	Ed'n &Strat'ca	1306	.....	.....	662,978	.....	.....	.....	10,990
D. R. Fraser & Co. et John Walter.	" ..	Arr'tédu conseil 10-7-07.	.....	4,787,419	5,420,102	2,124,441	.....	68,839	27,848
Edmonton Lumber Co.	Strathcona....	" ..	.....	50,756	81,390	50,756	.....	849	.....
Hy. Meyer	Concession ..	1308	.....	.....	133,500	130,460	.....	.....	.....
J. A. L. McDougall.	Nil.	1309	.....	.....	3,250	16,750	.....	.....	.....
J. H. Wood	"	1328	.....	.....	82,350	.....	.....	.....	.....
H. L. McInnis..	"	1329	.....	.....	492,834	90,000	.....	.....	.....
F. C. Papineau.	Concession	1337	.....	22,300	22,300	.....	.....	400	....
J. E. Gibeault..	"	1381	.....	86,583	58,037	54,181	.....	1,430	1,198
R. T. Telford...	Nil	1386	.....	.....	146,000	.....	.....	.....	.....
Hislop&McPhee	Entwistle.....	1442	.....	480,000	480,000	.....	8,000	8,000	.....
H. A. Calder...	Coupé par scieries d'Ed'n.	1477	.....	167,890	167,890	.....	.....	2,721	1,048
D. R. Fraser & Co. et John Walter.	Ed'n &Strat'ca	1486	.....	3,402,765	.....	3,402,765	62,245	55,299	6,946
D. R. Fraser & Co. et John Walter.	" ..	1487	.....	1,461,896	.....	1,461,896	39,158	33,615	5,543
Louis Lagasse ..	Edison	1489	.....	.....	.....	50,000	.....	.....	600
D. R. Fraser & Co. et John Walter.	Ed'n &Strat'na	1493	.....	1,910,849	.....	1,910,849	36,402	31,005	5,397
Hislop&McPhee	Entwistle	1496	.. ..	300,000	30,000	270,000	15,000	5,000	10,000
D. R. Fraser & Co. et John Walter.	Ed'n &Strat'na	1497	.....	.....	....	....	15,542	.....	15,542
Short & White..	Concession....	1505	.....	.....	188,848	15,152	.....	.....	.....
Amédé Roy.....	Nil	1526	.....	.....	.....	59,966	.....	.....	3,690
D. J. McLeod..	"	1528	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Emile Baril.....	Concession....	1546	.....	79,000	110,000	32,000	3,425	3,425	.....
Frank Mearon..	Nil	1562	.....	.....	.....	.....	.....	.....	400
Hy. Clemes	Concession....	1570	.....	84,867	62,867	22,000	2,693	1,226	1,617
Wm. Brunelle ..	Chicken-Hill..	1571	.....	143,010	105,000	70,160	665	3,817	.....
J. Ratty..	Beave-rCreek	1575	.....	63,555	51,101	12,454	.....	900	.....
W. J. Dent	Concession....	1579	.....	73,000	58,000	30,000	1,975	1,475	500
F. D. Pritchard.	"	1592	.....	60,510	53,971	6,539	1,403	1,232	171
E. J. Dowsett..	Pakan.....	1599	.....	68,465	4,793	63,672	2,911	2,211	700
Peter McPhee..	Concession....	1602	.....	500,000	12,477	387,523	10,000	10,000	.....
Jno. Zaczkowski	"	1604	.....	366,203	68,336	297,867	4,916	4,516	400
				14,169,068	8,496,024	10,745,431	204,335	336,660	92,590

les limites de l'agence d'Edmonton, en vertu de permis du gouvernement, durant le 31 mars 1910.

Moyenne de pieds mesure de planche par billot.	Traverses de chemin de fer.			Prix moyen du bois de commerce par mille pieds.	Nombre de rapports faits.	Date du dernier rapport.	Observations.		
	Manufacturées.	Vendues.	En main.						
				$ c.					
.....	4,000	4,000	.....	.....	1	9 déc. 1909.....			
85·7	.....	.....	.....	.....	3	31 " 1909.....			
.....	.....	.....	.....	16 00	1	31 " 1909.....	Lattes.		
							Manuf.	Vendues.	En mains.
68·5	.....	.....	.....	16 00	1	31 " 1909	221,050	221,050	Néant.
59·78	.....	.....	.....	15 00	1	31 " 1909			
	.....	.....	.....	11 00	4	31 mars 1910.....			
	.....	.....	.....	13 00	2	30 sept. 1909.....			
	.....	.....	.....	20 00	3	31 déc. 1909			
	.....	.....	.....	15 00	4	31 mars 1910.....			
55·75	.....	.....	.....	10 00	4	31 " 1910.....			
60·5	.....	.....	.....	10 00	4	31 " 1910.....			
.....	.....	.....	.....	18 00	4	31 " 1910.....			
60·	.....	.....	.....	16 00	3	31 " 1910.....	Lattes.		
61·87	.....	.....	.....	16 00	1	31 déc. 1909.....			
							Manuf.	Vendues.	En mains.
61·5	.....	.....	.....	.....	1	31 " 1909.....	476,100	476,100	Néant.
							1,000,550	1,000,550	Néant.
43·4	18,356	12,036	6,320	.....	1	31 " 1909.....	En piles.		
							49,446	49,446	Néant.
.....	.....	.....	.....	.....	2	30 sept. 1909			
61·6	.....	.....	.....	.....	1	31 déc. 1909.....			
60·	.....	.....	.....	20 00	3	31 mars 1910.....			
.....	.....	.....	.....	.....	1	31 déc. 1909.....			
.....	.....	.....	.....	.....	4	31 mars 1910.....	Bardeaux.		
.....	.....	.....	.....	.....	3	31 déc. 1909			
.....	2,402	2,402	.....	.....	1	31 " 1909.....	Manuf.	Vendus.	En mains.
.....	.....	.....	.....	.....	4	31 mars 1910.....	345,000	345,000	Néant.
.....	.....	.....	.....	.....	2	30 sept. 1909.....			
69·2	.....	.....	.....	10 00	4	31 mars 1910.....			
.....	.....	.....	.....	15 00	4	31 " 1910.....			
70·6	.....	.....	.....	.....	4	31 " 1910.....	Bardeaux.		
49·5	.....	.....	.....	9 50	4	31 " 1910.....			
.....	.....	.....	.....	8 00	2	31 déc. 1909.....	Manuf.	Vendus.	En mains.
.....	.....	.....	.....	14 00	2	31 mars 1910.....	116,750	88,250	28,500
50·	.....	.....	.....	20 00	2	31 " 1910.....			
81·	.....	.....	.....	10 00	3	31 " 1910.....			
.....	25,758	18,438	6,320	.....	84				

TABLEAU D.—Rapport du bureau général de l'agence des bois de la Couronne à Edmonton, pour l'exercice clos le 31 mars 1910.

Particularités.	Nombre, etc.	Etat comparé avec l'année précédente. — Augmentation.	Etat comparé avec l'année précédente. — Diminution.
Lettres reçues	Com. dans le rap. des Terres Fédérales.		
Lettres expédiées	"	"	"
Emission de permis sujets aux droits	337	31	.....
Emission de permis gratuits	1,450	.....	28
Saisies exécutées	83	26	.....
Rapports des scieries reçus et vérifiés	626	334	.....
Scieries fonctionnant en vertu de licence du gouvernement	7	.....	2
" " permis "	17	1	.....
Quantité de bois manufacturé en vertu de licences	6,820,996	.....	2,858,121
" vendu en vertu de licences	9,932,120	2,819,430	.....
" en mains en vertu de licences	6,046,291	.....	2,258,361
Prix moyen de la vente du bois	$16 00	$2 30	.....
Emission de permis pour la coupe du foin	279	.....	83

N° 25.

RAPPORT DE L'AGENT DES BOIS DE LA COURONNE A CALGARY.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
BUREAU DES TERRES FÉDÉRALES ET DES BOIS DE LA COURONNE,
CALGARY, ALBERTA, 14 mai 1910.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre ci-inclus les états suivants pour les douze mois se terminant le 31 mars 1910:—

Tableau A.—Etat des recettes provenant des bois de la Couronne durant la période ci-dessus mentionnée, s'élevant à $32,275.09.

Tableau B.—Indiquant les scieries situées dans les limites de l'agence des bois de la Couronne et fonctionnant en vertu d'une licence du gouvernement, le 31 mars 1910.

Tableau C.—Indiquant les scieries portatives fonctionnant, en vertu de permis, à la même date.

Tableau D.—Travail général de bureau.

Vous voudrez bien remarquer que la quantité manufacturée, provenant de concessions en vertu de licence, durant les douze mois, s'élève à 18,627,551 pieds, mesure de planche; la quantité vendue, à 23,695,217 pieds, mesure de planche; la quantité manufacturée par les scieries portatives munies de permis, à 5,131,448 de pieds, mesure de planche; la quantité vendue, 6,902,205 de pieds; la quantité totale en mains, 6,834,788 de pieds.

En outre des 23,758,999 de pieds, mesure de planche, manufacturés, tel qu'énoncé ci-dessus, on en a probablement amené de la Colombie-Britannique en cette province environ 130,000,000 de pieds, mais selon toute apparence il n'y a pas eu d'importation des Etats-Unis. Les conditions du commerce de bois n'ont jamais été meilleures dans l'histoire de cette région qu'elles ne l'ont été durant les derniers six mois, et en consé-

quence les quantités de bois en existence près des scieries dans l'Alberta et la Colombie-Britannique sont plutôt faibles.

La coupe des billes, d'après une évaluation faite par M. Margach, chef des gardes-forestiers, s'est élevée à 30,000,000 de pieds, et si l'on y ajoute les 10,000,000 de pieds environ, estimation de la quantité laissée en arrière et provenant de la coupe de 1907 et de celle de 1908, on obtiendra une quantité totale de 40,000,000 de pieds, que les propriétaires de scieries devront manufacturer en bois de commerce durant la présente saison.

Je dois ajouter que le prix moyen du bois de commerce vendu durant l'année dernière et coupé dans les concessions, en vertu de licence et de permis, a été de $14.81 par mille pieds, mesure de planche.

Votre obéissant serviteur,

J. R. SUTHERLAND,
Agent des bois de la Couronne.

TABLEAU A.—Etat des recettes de l'agence des bois de la Couronne à Calgary durant l'exercice clos le 31 mars 1910.

Mois.	Loyer de terrains en vertu de licence.	Droit régaliens en vertu de licence.	Honoraires, droits et loyers en vertu de permis.	Saisies.	Loyers des pâturages.	Honoraires et droits de permis de coupe de foin.	Totaux.
1909.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Avril	51 45	1,798 58	2,857 79	.....	913 66	76 00	5,697 48
Mai	1,703 48	123 80	279 15	199 84	36 38	38 50	2,381 15
Juin	15 00	.....	142 31	.....	727 30	11 00	895 61
Juillet	5 14	2,232 63	3,638 31	157 00	173 29	26 20	6,232 57
Août	4 10	.....	37 55	.....	70 02	115 30	226 97
Septembre	.....	8 84	135 33	36 00	26 00	15 50	221 67
Octobre	.....	2,429 15	256 80	.....	163 03	16 20	2,865 18
Novembre	.....	1,142 66	57 72	.....	1,825 43	.....	3,025 81
Décembre	129 46	317 75	866 77	10 54	147 85	.....	1,472 37
1910.							
Janvier	35 35	1,860 44	292 70	14 53	51 18	.....	2,254 20
Février	.....	1,071 89	45 00	11 81	12 16	.....	1,140 86
Mars	.....	283 14	1,172 71	330 00	26 00	.....	1,811 85
Totaux	1,943 98	11,268 88	9,782 14	759 72	4,172 30	298 70	28,225 72
Montant perçu au bureau principal	3,646 38	372 99	30 00	.....	.....	.....	4,049 37
	5,590 36	11,641 87	9,812 14	759 72	4,172 30	298 70	32,275 09

Certifié exact,

J. R. SUTHERLAND,
Agent des bois de la Couronne.

ANNEXE B.—Indiquant les scieries opérant en vertu d'une licence du gouvernement, dans le district de l'agence de Calgary, pendant l'année close le 31 mars 1910.

No.	Propriétaire de la scierie.	Emplacement de la scierie.	N de la coupe.	Nature de la force motrice.	Chevaux vapeur.	Capacité par 10 heures.	Essence des bois.	Bois de construction.			Billes.			Moyenne par bille.	Traverses de chemins de fer.			Lattes.			Bardeaux.			Prix moyen du bois par mille pieds.	Nombre des rapports faits.	Date du dernier rapport.	Observations.
								Manufacturé. Pieds, M.P.	Vendu. Pieds, M.P.	Disponible. Pieds, M.P.	Coupées.	Manufacturées.	Disponibles.	Pieds, M.P.	Manufacturées.	Vendues.	Disponibles.	Manufacturées.	Vendues.	Disponibles.	Manufacturés.	Vendus.	Disponibles.				
						Pieds.																		$ c.			
1	C. J. B. Anderson	Lyndon, Alta	1200	Vapeur.	40	10,000	Sapin et épinette blanche		46,460									461,770	461,770					15 00	1	30 juin '09.	Coupe annulée. Vendu 82 p.
2	Pennefather, Grant & Great West Lumber Company	Red-Deer	252	"	75	30,000	"	2,229,828	5,184,470	456,376	8,927	26,312	8,927	68·80										15 90	4	30 " '09.	
3	Lineham Lumber Company	Okotoks	569	"	15	15,000	"	1,814,610	1,874,481		3,374	59,874	500	30·30										15 83	4	30 " '09.	Coupé et vendu, 226 poteaux.
4	Hon. Peter McLaren	Blairmore	36a	"	100	30,000	"	5,052,525	7,055,974	196,915	88,566	97,225	110,866	51·96										15 78	4	30 " '09.	Manuf. et vendu 994,673 pds. lin. d'étais pour mines.
5	William Rutherford	Elkwater	1027	"	30	10,000	Epinette blanche et pin	145,000	307,000		750	6,250		23·20					5,000					12 00	3	31 déc. '09.	Coupe annulée.
6	F. R. Pettepher	Riviere Red-Deer	1079	"	32	10,000	Epinette blanche	481,373	648,918	132,455	12,168	12,168		39·50										16 58	4	31 mars '10.	
7	V. N. De Mille	Priddis	1218	"	20	8,000	"	167,360	131,033	36,327	5,135	3,420	12,050	51·85										12 00	4	31 " '10.	
8	Wm. C. McDougall	Medicine-Hat	863	"	20	8,000	"	115,000	65,000	100,000		2,000	1,200	57·50							100,000	100,000		13 00	2	30 sept. '09.	Sur billes disponibles, rap. ind. au 31-3-'09 800 de trop.
9	Messrs. Carter & McEwen	Red-Deer	1100	"	75	30,000	Epinette blanche et pin	252,000		252,000	43,847	4,000	62,847	63·00											4	31 mars '10.	
10	Calgary Water Power Company	Calgary	468	"			Sapin, épinette blanche, pin				70,590		70,590												4	31 " '10.	
11	Pennefather, Grant & Great West Lumber Company	Red-Deer	253	"	75	30,000	Epinette blanche et pin	1,964,134	336,551	1,627,583	34,279	37,832	57,279	51·90										17 46	4	31 " '10.	
12	Thomas Quigley	Cochrane	1299	"	40	10,000		365,000	340,000	119,000	2,200	4,920		74·20										13 00	2	30 sept. '09.	
13	Eau Claire & Bow R. Lumber Co.	Calgary	E. F. H.																								
			J. J. 318	"	100	35,000	Sapin, épinette blanche, pin	6,040,721	7,705,330	3,005,002	102,940	191,741	225,620	31·50										16 38	4	31 mars '10.	Coupé 6,077. Vendu 10,051 pot. et quant. disp. 4,200.
14	Lineham Lumber Company	High-River	579	"	80	30,000	"				69,342		69,342												4	31 " '10.	
15	" " "	"	1429	"	80	30,000	"				125		125												4	31 " '10.	
16	" " "	Okotoks	1327	"	45	15,000	"				18,220		18,220												4	31 " '10.	
17	" " "	"	1384	"	45	15,000	"				60,000		60,000												4	31 " '10.	
								18,627,551	23,695,217	5,925,658	520,463	445,742	697,566					461,770	466,770		100,000	100,000		14 81	60		

ANNEXE C.—Indiquant les scieries (y compris les scieries portatives) opérant en vertu de permis du gouvernement, dans le district de l'agence de Calgary, pour l'année close le 31 mars 1910.

No.	Propriétaire de la scierie.	Emplacement de la scierie.	N° de la coupe.	Essence de bois.	Bois de construction.			Billes.			Moyenne par bille. Pieds M. P.	Traverses de chemins de fer.			Prix moyen du bois par 1000 pieds.	Nombre de rapports faits.	Date du dernier rapport.	Observations.
					Manufacturé. Pieds M. P.	Vendu. Pieds M. P.	Disponible. Pieds M. P.	Coupées.	Manufacturées.	Disponibles.		Manufacturées.	Vendues.	Disponibles.				
															$ c.			
1	W. R. Dobbie	Sur les lieux	1326	Epinette blanche	245,411	95,472	149,939	2,512	3,154	2,898	77·80				17 30	4	31 mars '10.	
2	W. W. Channell	"	1304	Epinette blanche et pin	56,820	56,820			1,190		47·75				11 25	1	31 " '10.	Coupe annulée.
3	Joseph Fisher	Millarville	1358	Epinette blanche		35,000				100					11 13	3	31 déc. '09.	Rapport supplémentaire mentionnent 100 billes découvertes dans le bois.
4	A. G. Spooner	Sur les lieux	1406	"	125,000	168,000	146,000	500	2,500	900	50				15 00	3	31 " '09.	
5	Charles Stubbs	"	1396	Epinette blanche et sapin	197,420	115,558	103,214	5,104	2,364	3,402	83·63				10 33	3	31 " '09.	
6	Francis DuRocher	"	1520	Epinette blanche	115,000	235,000			207	14	55·55				10 00	2	30 sept. '09.	
7	Archibald Lake	"	1506	Epinette blanche et sapin	18,678	38,678			500		37·20				11 00	2	31 mars '10.	Coupe annulée.
8	W. H. Gibson	"	1521	Epinette blanche et pin	1,047,598	1,234,598	125,000	18,792	17,544	3,238	58·55				11 00	4	31 " '10.	
9	Lineham Lumber Company	High-River	1428	Pin	2,492,079	3,560,807		6,722	55,231	13,634	45·12				15 82	4	31 " '10.	Coupé 1,075 poteaux; vendu 1,211 poteaux.
10	" " "	"	1433	"		706,807									13 49	4	31 " '10.	
11	Joseph Peter	Cypress-Hills	1553	Epinette blanche	110,000	110,000	32,000	1,000	5,560	500	20				11 65	2	30 sept. '09.	
12	P. W. Hallvarson	Black-Diamond	1427	"	141,628	156,869	159,759	7,125	3,560	3,565	39·78				13 67	4	31 mars '10.	
13	N. T. Hagen	Sur les lieux	1586	"	106,600	13,042	93,558	5,772							15 00	4	31 " '10.	Impossible d'établir la quantité de billes coupées, ni quantité disponible
14	John R. McCuaig	"	1598	Epinette blanche et sapin	60,000	60,000		1,200	1,200		50				11 00	1	30 sept. '09.	Coupe annulée.
15	John Schrader	"	1587	Epinette blanche et pin	365,214	265,554	99,660	7,500	5,500	2,000	66·40				11 00	3	31 mars '10.	Approxim. seulement, car rapport du 31 décembre 1909 n'a pas été reçu.
16	T. E. Murrell	"	1609	Epinette blanche et sapin	50,000	50,000		250	250		20				16 00	1	31 " '10.	
					5,131,448	6,902,205	909,130	56,477	98,700	30,251					12 79	45		
....	Hon. Peter McLaren	Blairmore	36A	Bois de mine sec.	25,100	25,100												
....	" "	"	36	" "	15,457	15,457												
....	" "	"	36	Bois de corde	800	800												
....	International Coal & Coke Co	Coleman	1529	Etais de mines	15,914	15,914												
....	Lineham Lumber Company	High-River	1428	Bois de pilotis	72	72												
....	E. G. Hazell	Crowsnest	1510	Bois de corde	269	269												

J. R. SUTHERLAND, *agent des bois de la Couronne.*

DOC. PARLEMENTAIRE No 25

TABLEAU D.—Rapport général de l'agence des bois de la Couronne à Calgary, pour l'exercice clos le 31 mars 1910.

Particularités.	Nombre, etc.	ETAT COMPARÉ AVEC L'ANNÉE PRÉCÉDENTE.		Observations.
		Augmentation.	Diminution.	
Lettres reçues	57,003	22,263	.....	Y compris celles du département des Terres de la Couronne.
Lettres écrites	56,213	22,017	.....	
Emission de permis sujets aux droits	22	6	.....	
Emission de permis gratuits	583	.....	37	
Saisies effectuées	9	.....	1	
Rapports de scieries reçus et vérifiés	105	.....	10	
Scieries fonctionnant en vertu de licence du gouvernement	17	1	.....	
Scieries fonctionnant en vertu de permis du gouvernement	16	.....	4	
Quantité de bois manufacturé en vertu de licence	18,627,551	4,896,963	.....	
Quantité de bois vendu en vertu de licence	23,695,217	11,483,480	.....	
" " en mains, " "	5,925,658	.....	6,087,306	
Prix moyen du bois vendu " "	$14 81	.....	$ 26	
" " " " permis	$12 79	$ 25	.....	
Emission de permis pour la coupe du foin	115	.....	80	

J. R. SUTHERLAND,
Agent des bois de la Couronne.

N° 26.

RAPPORT DE L'AGENT DES BOIS DE LA COURONNE A PRINCE-ALBERT.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
BUREAU DES TERRES FÉDÉRALES ET DES BOIS DE LA COURONNE,
PRINCE-ALBERT, SASKATCHEWAN, 11 avril 1910.

Le Commissaire des Terres fédérales,
Ottawa, Ont.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport annuel de ce bureau pour l'exercice clos le 31 mars courant.

Vous trouverez ci-joint les états détaillés suivants:—

Tableau A.—Etat indiquant les recettes provenant de la coupe du bois, des pâturages et de la coupe du foin sur les terres fédérales.

Tableau B.—Etat indiquant les scieries en opération en vertu de licences du gouvernement.

Tableau C.—Etat indiquant les scieries en opération en vertu de permis du gouvernement.

Tableau D.—Etat des travaux généraux faits par le bureau.

Ces différents états accusent une augmentation sur l'année précédente, tant en ce qui concerne la somme de travail que sous le rapport des recettes perçues, le montant total des recettes atteignant $53,320.26, comparativement à $43,229.34 pour les douze mois précédents.

La vente du bois manufacturé en vertu de licences accuse une augmentation de 7,771,594 de pieds, avec un prix moyen, par mille pieds, de $18.47½, comparativement à $17.54⅜ durant l'année précédente. La quantité moyenne de pieds par billes coupée sur les concessions, en vertu de licences, est de 71.03, et sur les concessions, en vertu de permis, de 42·21.

Le nombre des permis émis pour la coupe du bois est de 1,033, comprenant les quantités suivantes de bois de commerce:—Bois de construction, pieds linéaires, 200,101; bois de sciage, 7,211,307 pieds, mesure de planche; bardeaux, 239,000; perches pour toitures, 129,663; perches pour clôtures, 673,244; piquets de clôtures, 178,927; traverses de chemin de fer, 7,700; bois de cotrde, 18,667 cordes.

Le nombre des saisies opérées au cours de l'année a été de 55, comprenant les quantités suivantes de bois de commerce:— bois de construction, pieds linéaires, 41,529; bois de sciage, 1,864,314 de pieds, mesure de planche; piquets de clôtures, 11,372; bardeaux, 20,000; lattes, 10,000; bois de corde, 287 cordes.

Les rapport des porteurs de licences de concessions indiquent une augmentation dans le nombre des billots coupés s'élevant à 367,298 pièces.

Par suite d'un printemps exceptionnellement hâtif, dans quelques cas seulement, une faible proportion des billes coupées est restée dans le bois; ceci, cependant, représente une bien faible proportion des billes coupées, et d'après un marchand de bois parfaitement renseigné et de grande expérience, la présente année a été une des meilleures depuis longtemps.

En terminant, je puis affirmer que le revenu pour l'année qui vient de commencer accusera une augmentation considérable par suite du fait que de nombreuses concessions forestières qui se trouvaient auparavant dans l'agence de Winnipeg font maintenant partie du district de Prince-Albert.

J'ai l'honeur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

GEO. L. DEMPSTER,
Agent des bois de la Couronne.

TABLEAU A.—Etat des recettes de l'agence des bois de la Couronne à Calgary durant l'exercice clos le 31 mars 1910.

Mois.	Loyer de terrains.	Droit régalien.	Honoraires des permis, droits et loyer.	Saisies.	Permis pour coupe de foin.	Totaux.
1909.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Avril	5,596 05	145 98	886 53	712 08	171 10	7,511 74
Mai	369 55	3,403 29	215 90	279 93	80 70	4,349 37
Juin	447 44	276 64	67 40	142 15	79 10	1,012 73
Juillet		6,237 02	666 94	76 92	68 85	7,049 73
Août	10		360 60	171 57	18 30	550 57
Septembre	5 10	698 78	119 12	1,803 76	7 50	2,634 26
Octobre	106 40	7,196 85	342 52	526 93	5 30	8,178 00
Novembre	918 90	3,631 21	239 00	1,374 00	2 50	6,165 61
Décembre	1 22	202 95	1,081 21	45 05	9 20	1,339 63
1910.						
Janvier	257 02	5,208 90	1,174 28	30 95	80	6,671 95
Février	58 70	149 58	616 25	126 54	2 50	953 57
Mars	132 15	3,029 45	788 60	35 80	60	3,986 60
Totaux	7,892 63	30,180 65	6,558 35	5,325 68	446 45	50,403 76
Perception au bur. chef	2,807 25		19 05	90 20		2,916 50
	10,699 88	30,180 65	6,577 40	5,415 88	446 45	53,320 26

GEO. L. DEMPSTER,
Agent des bois de la Couronne.

ANNEXE B.—Indiquant les scieries opérant en vertu d'une licence du gouvernement, dans le district de l'agence de Prince-Albert, pendant l'année close le 31 mars 1910.

Numéro.	Propriétaire de la scierie.	Emplacement de la scierie.	N° de la coupe.	Nature de la force motrice.	Chevaux-vapeur.	Capacité par 10 heures.	Essence des bois.	Bois de construction.			Billes.			Moyenne par bille. Pieds, M. P.	Traverses de chemins de fer.			Lattes.			Bardeaux.			Prix moyen du bois par mille pieds.	Nombre de rapports faits.	Date du dernier rapport.	Observations.
								Manufacturé. Pieds, M.P.	Vendu. Pieds, M.P.	Disponible. Pieds, M.P.	Coupées.	Manufacturées.	Disponibles.		Manufacturées.	Vendues.	Disponibles.	Manufacturées.	Vendues.	Disponibles.	Manufacturés.	Vendus.	Disponibles.				
																								$ c.			
1	Carrot River Lumber Co	S.O. 4 18-13 2	1554	Vapeur	25	10,000	Epin. blanc	254,074		254,074		4,283		59·30											3	30 sept. 1909	
2	Prince Albert Lumber Co., Ltd	Prince-Albert	66 A.	"	1,200	160,000	"	2,996,772	10,993,803			42,360		70·74				744,500	2,438,450					16 82	4	31 mars 1910	
3	" "	"	9 Bloc I.	"			"	4,034,178	4,034,178		1,800	60,510	14,706	66·67				898,000	898,000					19 42	4	31 " 1910	
4	" "	"	474	"			"	6,641,938	6,641,938		98,016	94,992	98,016	69·92				1,503,750	1,503,750					17 70	4	31 " 1910	
5	" "	"	598	"			"	19,430,055	19,430,055		233,561	280,998	91,037	69·14				4,339,950	4,161,000	178,950				18 80	4	31 " 1910	
6	Sturgeon Lake Lumber Co., Ltd	Lac à l'Esturgeon	848	"	200	35,000	"		2,133,376	1,890,121									412,250					19 24	4	31 " 1910	
7	Wm. Cowan & Co	Prince-Albert	710	"	145	30,000	"																		4	31 " 1910	D'après rap. 15,340 billes ont été perd. d. l'eau.
8	Big River Lumber Co., Ltd	"	1,049	"			"	1,254,153	2,046,090	903,413	213,953	14,233	109,720	88·11				144,635	274,100	144,635				15 67 5	4	31 " 1910	4,965 billes p. dans l'eau. 29,300 lattes retranc.
9	Saskatchewan Lumber Co., Ltd	Riv.-aux-Carrottes	977	"	250	35,000	"	6,932,867	7,445,072	3,754,338	139,247	94,476	139,247	73·74				1,874,830	2,646,710	1,034,400				19 48	4	31 " 1910	par suite d'estim. trop élevée en manufact.
10	" "	"	961	"			"		3,433,938										194,440					19 07·5	3	31 déc. 1909	
11	Percy Gilmore	Rivière Croche	1253	"	25	10,000	"		183,873															14 00	2	30 sept. 1909	
12	A. Marcelin	Riv.-aux-Coquilles	1175	"	25	10,000	"		60,000															20 00	1	30 " 1909	Coupe annulée.
13	Lawrence Garneau	58-6 O-4 M	1172	"	40	15,000	"	122,142	104,231	17,911	1,420		1,720								30,500	16,500	14,000	23 00	4	31 déc. 1909	Coupe rattachée au bureau d'Edmonton.
14	Prince Albert Lumber Co., Ltd	Prince-Albert	633	"			"				100,246		100,246												4	31 mars 1910	
15	" "	"	9 Bloc III.	"			"				66,104		66,104												4	31 " 1910	
16	" "	"	729	"			"				49,600		49,600												4	31 " 1910	
17	" "	"	946	"			"				65,380		65,380												4	31 " 1910	
18	Archie Ballentine	"	1366	"			"								5,000		5,000								4	31 " 1910	
19	Sturgeon Lake Timber Co	"	1011	"			"				6,565		6,565												4	31 " 1910	
							Totaux	41,666,179	56,506,554	6,819,857	975,892	591,852	832,341	71·03⅓	5,000		5,000	9,505,665	12,528,700	1,357,985	30,500	16,500	14,000	18 47½	69		

25—1—7c

GEO. L. DEMPSTER, *agent des bois de la Couronne.*

TABLEAU C.—Liste des scieries (y compris les scieries portatives) qui ont opéré pour l'année

Numéro.	Nom du propriétaire.	Situation de la scierie.	Coupe.	Essences des bois coupés.	Bois.		
					Manufacturé.	Vendu.	En main.
					Pds. P.M.	Pds. P.M.	Pds. P.M.
1	W. H. Morrow	New-Osgoode	1590	Epinette	99,683	108,301	78,320
2	A. Marcotte	9-45-4 O. 2	1580	"			
3	Ross Bros.	Lac à la Tortue	1556	"	237,744	48,421	216,543
4	Wm. Crowston	9-42-16 O. 2	853	"	77,280	75,579	1,701
5	George Farmer	30-51-4 O. 3	1561	"	87,672	42,150	45,522
6	John F. Meier		1408	"	65,000	65,000	
7	Josef Otte	34-49-5 O. 3	1459	"	136,756	135,356	1,400
8	"	S.E. 10-50-4 O. 3	1605	"			
9	Johnston & Brostrom	15-50-27 O. 2	876	"	112,714	2,266	118,448
10	John Stansfield	12 et 13-49-26 O. 2	1507	"	18,000	18,000	
11	Lars. Hendricksen	N.E 9-49-19 O. 2	1600	"	10,000	9,000	1,000
12	H. R. Knudson	25-40-15 2, 30-40-14 2	1630	"	35,000	9,330	25,670
13	M. W. C. Cazakoff	4-36-31 O. 1 M	1641	"			
14	Charles Shaw	Melfort	1611	"	70,298	20,000	50,298
				Totaux	950,147	533,403	548,902

dans la section de l'agence de Prince-Albert, en vertu de permis du gouvernement, close le 31 mars 1910.

Billes.			Moyenne par bille.	Prix moyen du bois par 1000 pieds.	Nombre de rapports faits.	Date du dernier rapport.	Observations.
Coupées.	Manufacturées.	En mains.					
			Pds. T.M.	$ c.			
2,423	2,423	.....	41·14	13 50	4	31 mars '10...	
.....	.....	300	.....	.....	3	31 déc. '09...	
.....	6,812	11,789	34·90	19 25	4	31 mars '10...	
.....	1,817	530	42.53	18 88⅓	4	31 " '10...	Coupe annulée.
262	1,400	7,362	62.62½	16 00	3	31 déc. '09...	" "
....	1,850	.....	35·13	14 00	3	31 " '09...	" "
3,020	3,020	Néant.	45·26⅔	13 00	3	31 " '09...	" "
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Permis de 200,000 bardeaux.
7,156	2,800	7,156	40·25	12 00	4	31 mars '10...	Pas de rapport.
7	397	.....	45·34	12 00	4	31 " '10...	
400	400	Néant.	25	13 50	1	30 sept. '09...	
873	700	173	50	.. ..	1	31 mars '10...	
860	.....	860	.....	20 00	1	31 " '10...	
.....	.....	.....	....	... .	1	31 " '10...	Rapports incomplets.
15,001	21,619	28,170	42·21¾	15 21⅓	36		

GEO. L. DEMPSTER,
Agent des bois de la Couronne.

TABLEAU D.—Rapport général de l'année close le 31 mars 1910, concernant l'agence des bois de la Couronne à Prince Albert.

Détails.	Nombre, etc.	Comparé avec l'année précédente. — Augmentation.	Comparé avec l'année précédente. — Diminution.
Lettres reçues	25,254	9,812	
Lettres écrites	26,548	13,467	
Permis soumis aux droits	252		118
Permis gratuits	781		206
Saisies	55		37
Rapports reçus des scieries et vérifiés	289	211	
Scieries opérant en vertu de licences du gouvernement	10	4	
" " permis "	14	3	
Quantité de bois manufacturé en vertu de permis	41,666,179	2,230,505	
" vendu " "	56,506,554	7,771,594	
" disponible " "	6,819,857		13,851,007
Prix moyen auquel le bois a été vendu	$18.47⅓	92¾c.	
Permis de fenaison	226	50	

GEO. L. DEMPSTER,
Agent des bois de la Couronne.

N° 27.

RAPPORT DE L'AGENT DES FORETS DE LA COURONNE A WESTMINSTER.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
BUREAU DES TERRES FÉDÉRALES ET DES FORÊTS DE LA COURONNE,
NEW-WESTMINSTER, C.-B., 28 avril 1910.

Le Commissaire des Terres fédérales,
Ottawa, Ontario.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre ci-joint le rapport annuel de ce bureau pour l'exercice finissant le 31 mars dernier. Je suis heureux de signaler par la même occasion que l'industrie du bois, dans cette province, s'est poursuivie avec activité pendant toute l'année, et promet une ère nouvelle de prospérité. Les recettes de ce bureau ont été plus fortes que jamais auparavant, leur chiffre, qui est de $123,763.69, est presque double de celui de la saison passée, et les recettes totales reçues au bureau principal par le fait de cette agence sont de $2,587.54. Voici le détail de ce total indiqué sur le tableau "A":—

Primes	$ 9,525 00
Loyers	33,957 51
Droits régaliens	70,982 78
Honoraires sur permis	3,683 80
Saisies	8,202 14
	$126,351 23

Le tableau "B" donne une liste des scieries opérant dans les limites de la zone de voies ferrées en vertu de licences du gouvernement. D'après ce tableau, on verra que 87,702,075 pieds M.P. de bois de sciage ont été coupés, auxquels viennent s'ajouter une quantité considérable de traverses de chemin de fer, de bardeaux, de bois de corde, et autres catégories de bois coupés selon les nouveaux règlements mis en vigueur par le ministère, et qui, entre parenthèses, donnent d'excellents résultats; les titulaires de licences établissent leurs rapports d'après l'échelle de mesurage à la bille de la Colombie-Britannique, et non d'après "article manufacturé; en conséquence, la production de l'année est établie d'après sa vente, et en plus de la quantité de 28,718,489 pieds M.P. que l'on avait en réserve depuis l'ann e dernière; il ne reste aucune réserve à la fin de l'année que l'on passe en revue. Ceci ne peut guère représenter exactement la situation des commerçants de bois, car la majorité des scieries en ont en mains une quantité considérable, mais les commerçants et les titulaires de licences, qui vendent leur produit par bille, s'accordent à dire que cette méthode de faire les rapports est plus satisfaisante que celle qui consiste à les faire d'après les quantités coupées dans les scieries, car une fois que le bois a été mesuré d'après la bille, il n'est pas nécessaire de le suivre ni de tenir compte du nombre de pieds de bois de sciage M.P. qu'il produit.

Le tableau " D " donne le détail des travaux généraux effectués au bureau et indique que pendant l'année 5,483 lettres ont été reçues et 7,995 écrites; soit une augmentation sur l'année précédente de 1,616 dans le premier cas et de 3,145 dans le second cas. Il a été émis pendant l'année 61 permis, soit 21 de moins que pendant l'année close le 31 mars 1909; ce fait est dû à ce que les permis sur les terres comprises dans le district de Kamloops one été émis depuis un certain temps par l'agent des terres fédérales de cette localité. Ce tableau indique également que 31 saisies ont été opérées sur les bois, soit une augmentation de 14 sur le chiffre de l'année précédente, et enfin que 1,389 rapports ont été reçus des scieries et vérifiés. Ces chiffres témoignent des efforts les plus vigilants du personnel restreint de ce bureau, et je lui suis profondément reconnaissant des services dévoués et efficaces rendus.

Votre obéissant serviteur,

JAMES LEAMY,
Agent des bois de la Couronne.

TABLEAU A.—Recettes de l'agence des bois de la Couronne à New-Westminster, C.-B., pendant l'année close le 31 mars 1910.

Mois.	* Primes sur licences.	Loyers de terrains concédés sous licences.	Droit régalien sur licences.	Droits sur permis, taxes et loyers.	Saisies.	Totaux.
1909.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Avril		10,509 53	8,055 09	417 65		18,982 27
Mai		11,329 57	4,867 74	498 36	604 27	17,299 94
Juin		1,710 07	11,911 42	139 37	1,525 68	15,286 54
Juillet		2,517 90	4,884 37	229 20	846 15	8,477 62
Août		1,011 03	852 19	180 59	6 75	2,050 56
Septembre		1,962 48	573 53	9 15	147 91	2,693 07
Octobre		668 96	6,061 59	412 10	44 00	7,186 65
Novembre		59 44	4,002 57	269 13	358 57	4,689 71
Décembre		8 80	5,181 01	137 50		5,327 31
1910.						
Janvier	6,000 00		16,754 25	43 00	19 50	22,816 75
Février		313 66	5,346 52	175 75	4,219 94	10,055 87
Mars	3,525 00	1,328 53	2,492 50	1,122 00	429 37	8,897 40
Totaux	9,525 00	31,419 97	70,982 78	3,633 80	8,202 14	123,763 69
Perçu au bureau principal		2,537 54		50 00		2,587 54
	9,525 00	33,957 51	70,982 78	3,683 80	8,202 14	126,351 23

* Les primes sont perçues au bureau principal.

JAMES LEAMY,
Agent des bois de la Couronne.

ANNEXE B.—Indiquant les scieries opérant en vertu d'une licence du gouvernement, dans le district de l'agence de New-Westminster, C.-B., pendant l'année close le 31 mars 1910.

Propriétaire de la scierie.	Emplacement de la scierie.	N° de la coupe.	Nature de la force motrice.	Chevaux-vapeur.	Capacité par 10 heures.	Essence des bois.	Bois de construction. Manufacturé. Pds. M.P.	Bois de construction. Vendu. Pds. M.P.	Bois de construction. Disponible. Pds. M.P.	Billes. Coupées.	Billes. Manufacturées.	Billes. Disponibles.	Moyenne par bille Pds. M.P.	Traverses de chemins de fer. Manufacturées.	Traverses de chemins de fer. Vendues.	Traverses de chemins de fer. Disponibles.	Lattes. Manufacturées.	Lattes. Vendues.	Lattes. Disponibles.	Bardeaux. Manufacturés. Cordes.	Bardeaux. Vendus. Cordes.	Bardeaux. Disponibles. Cordes.	Prix moyen du bois par mille pieds. $ c.	No. de rapports effectués.	Date du dernier rapport.	Observations.
Palliser Lumber Co.	Palliser, B.C.	S. 29	Vapeur	340	80,000	Cèdre et pin	9,204,761	10,710,718	Néant.	27,664	120,312	Néant.	333				522,000	522,000	Néant.				15 00	4	31 mars 1910.	
Columbia River Lumber Co.	Golden.	45, 421, 493	"	700	120,000	Cèdre, pruche et pin	5,168,161	8,716,991	"	51,628	51,628	"	100	10,191	10,191	Néant.							14 00	12	" "	
" " "	Kualt	239, 256, 257, 276, 277, 278	"	175	30,000	" " "	949,463	949,463	"	9,774	9,774	"	97				(2,836 p. l. manuf. et ve. en plus)						14 00	24	" "	
Arrow Lakes Lumber Co.	Arrowhead	240, 333	"	300	120,000	" " "	2,194,585	2,194,585	"	22,269	22,269	"	99	(355⅔ cordes de bois manuf. et v.)									14 25	8	" "	
Bowman Lumber Co	Revelstoke	98	"	150	38,000	" " "	7,034,563	7,034,563	"	29,547	29,547	"	237										14 25	4	" "	
" "	Comaplix	112, 113, 249, 276, 366	"	750	70,000	" " "	8,826,004	8,826,004	"	63,486	63,486	"	139				1,264	1,264	Néant.				14 25	20	" "	
Big Bend Lumber Co.	Arrowhead	316, 392	Scierie détruite par incendie			" " "	5,110,496	11,117,978	"	25,668	53,199	"	209										14 00	8	" "	
Lee Lumber Co.	Wigwam	118	Vapeur	150	30,000	" " "	770,645	1,832,059	"	6,561	10,800	"	98										12 25	4	" "	
Mundy Lumber Co.	Three-Valley	457, 363, 365, 349, 326, 285	"	375	75,000	" " "	8,451,282	21,097,780	"	33,683	75,633	"	250				608,300	1,477,328	Néant.	216	781	"	14 25	24	" "	
A. R. Rogers Lumber Co.	Enderby	237, 238	"	400	75,000	" " "	9,077,134	11,685,492	"	76,471	94,208	"	126										14 00	8	" "	
E. H. Heaps & Co.	Ruskin	268, 185, 33	"	135	15,000	Cèdre et épinette blanche	4,809	809,617	"	81	1,069	"	757							4,194¾	9,271¾	"	12 00	12	" "	
Rat Portage Lumber Co.	Rivière Harrison	432, 281	"	750	125,000	Cèdre, sapin et pruche	2,464,599	2,464,599	"	3,429	3,429	"	718	(53 cordes de bois manuf. et ven.)									15 00	8	" "	
Hastings Shingle Mfg. Co	Vancouver	52	"		40,000	Sapin et cèdre	Néant.	Néant.	"	Néant.	Néant.	"					(3,010 p. l. b. de p. manuf. et ve.)			441	441	"	4 50	4	" "	Scierie à bardeaux.
Vancouver Power Co	Lac Coquitlam	Autour du lac.	"	125	15,000	Sapin, cèdre et pruche	2,809,629	2,809,629	"																Rap. comme saisie n°	204.
Western Canada Power Co	Rivière-de-l'Esclave	¼ O sec. 19, tp. 18, E.C.M.	"	12	5,000	Sapin, cèdre, pruche, épi. bl.	892,725	892,725	"																" "	213.
B. C. Mills T. & T. Co	New-Westminster	86, 176, 304, 234, 293	"	450	60,000	" " "	4,310,153	4,310,153	"	14,190	14,190	Néant.	682	(179⅓ cordes manuf. et vend.) (6,960 pds. l. de bois de pil. manuf. et vend. (73 pcs. p. pot. de tel.									15 00	20	31 mars 1910.	
Brunette Sawmill Co	Sapperton	33, 77	"	450	90,000	" " "	2,242,362	2,242,362	"	2,539	2,539	"	883	man. et v.) (278 pcs. p. entretoises en cèd. de 16 pds. repré. 27,800 pds. M.P. manuf. et vendus.)									15 00	8	" "	
Campbell River Lumber Co.	Hazelmere	'B' 'L'				Cèdre, sapin, pruche	4,886,640	4,086,640	"	6,126	6,126	"	667							2,248	2,248	Néant.	15 00	8	" "	
Vancouver Power Co.	Pas de scierie	'O' 299				" " "	5,541,147	5,541,147	"	6,283	6,283	"	881	(232 cord. bois manuf. et vend.) (19,870 p.l. charp. p. caiss. m. et v.)						804	804	"	8 00	8	" "	
D. A. Johnston	"	450				Sapin et cèdre	576,428	576,428	"	605	605	"	952										8 00	4	" "	
R. A. Tretheway	"	445				" "	1,217,750	1,217,750	"	1,742	1,742	"	699										8 00	4	" "	
W. R. Spencer	"	209, 213, 270, 317				Sapin, cèdre, pruche	482,859	632,339	"	1,307	1,307	"	369							1,445½	1,445½	"	8 00	16	" "	
M. G. Jeffris	"	368				Sapin, cèdre, épin. blanche	5,686,462	5,686,462	"	9,430	9,430	"	603										8 00	4	" "	
K. Mikuni	"	246, 494				Sapin et cèdre	322,400	322,400	"	733	733	"	439							1,238¾	1,711	"		8	" "	
H. B. Sullivan	"	470				Cèdre	Néant.	Néant.	"	Néant.	Néant.	"								148	148	"	4 50	4	" "	
T. W. Paterson	"	36, 94				"	"	"	"	"	"	"								2,306⅝	2,306⅝	"		8	" "	Scierie à bardeaux.
J. D. Kennedy	"	223				Peuplier	277,038	277,038	"	580	580	"	477							450	450	"		4	" "	Billes de peupliers.
Neil Mitchell	"	453				Cèdre	Néant.	Néant.	"	Néant.	Néant.	"								224	257⅞	"	4 50	4	" "	
Gowan McGowan	"	69				"	"	"	"	"	"	"								214	214	"	4 25	4	" "	
W. H. Pratt	"	61				Sapin et cèdre	"	"	"	"	"	"								Néant.	18	"		4	" "	
Kamloops Mines Ltd.	"	330				Sapin et pin	"	"	"	"	"	"		(250 cord. de bois man. et ven.)										4	" "	
Brittingham & Young Co.	"	510				Sapin et cèdre	"	"	"	"	"	"		(340 " " ").										4	" "	
																	(6,500 p. l. de pilles, man. et ve.)							4	" "	
							87,702,075	116,035,422	Néant.	393,796	578,889	Néant.		10,191	10,191	Traverses.	1,130,300	1,999,828	Lattes.	15,194⅝	21,360⅝	Bardeaux.				

1,410½ cordes de bois manufacturé et vendu. 39,176 pieds linéaires de bois de pilotis manufacturés et vendus. 73 pieds cubes de poteaux télégraphiques manufacturés et vendus. 27,800 pieds M.P. de bil. de 16 pieds manufacturés et vendus.

DOC. PARLEMENTAIRE No 25

TABLEAU D.—Rapport général de l'agence des bois de la Couronne de New-Westminster, C.-B., pour l'année close le 31 mars 1910.

Détails.	Nombre, etc.	Comparé avec l'année précédente.	Comparé avec l'année précédente.	Observations.
		Augmentation.	Diminution.	
Lettres reçues	5,483	1,616		
Lettres écrites	7,995	3,145		
Permis soumis aux droits	55	.....	17	Les permis de homesteads compris dans les limites du district de l'agence de Kamloops sont maintenant émis par l'agent des terres fédérales de Kamloops, C.-B.
Permis gratuits	6	.....	4	
Saisies	31	14		
Rapports reçus des scieries et vérifiés	1,389	.....	76	
Scieries opér. en vertu d'une licence du gouver.	18	2		
" " d'un permis du gouvern.	Néant.	Néant.	Néant.	
Quantité de bois manufacturé en vertu de licence	87,702,075	33,778,918		
Quantité de bois vendu en vertu de licences	116,035,422	61,414,178		
" " en main "	Néant.	.....	28,718,487	Les rapp. des scieries sont maintenant préparés d'après l'échelle de mesurage des billes en Colombie-Britannique, et le produit de chaque trimestre est indiqué ainsi que l'emploi qui en a été fait.
Prix moyen du bois de service vendu	$14 15	.....		
Permis de fenaison	Néant.	Néant.	Néant.	

N° 28.

RAPPORT DE L'INSPECTEUR DES RANCHES.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
BUREAU DES TERRES FÉDÉRALES ET DES BOIS DE LA COURONNE,
CALGARY, ALTA, 11 avril 1910.

Le Commissaire des Terres fédérales,
Ottawa, Ont.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport du travail fait au bureau de l'inspecteur des ranches au cours de l'exercice clos le 31 mars 1910.

Durant l'année, 4,581 inspections ont été faites, au cours desquelles M. Robertson et moi avons parcouru 15,368 milles par chemin de fer et 7,917 milles par charrette. Il a été rédigé 308 rapports et écrit 183 lettres.

Du 8 juin au 14 août 1909, M. Robertson a été employé dans le bureau des terres, où il fut transféré de cette agence, et pendant les mois d'octobre et de novmebre, il fut envoyé en inspection et chargé des rapports sur les terrains incendiés au nord de la rivière Red-Deer. Je me suis moi-même occupé de ces travaux pendant un mois environ, en partie pendant les mois d'octobre et de novembre.

L'année dernière, j'ai joint àmon raport, pour la gouverne du ministère, un tableau comparatif du bétail expédié par chemin dé fer, presque entièrement des districts d'élevage. Je fis alors remarquer que l'industrie du bétail grandissait et que depuis les hivers rigoureux de 1906 et 1907, où les pertes avaient été très lourdes, un progrès considérable était constaté. Je suis heureux de dire, d'après les renseignements que j'ai pu obtenir, que les expéditions de bétail ont considérablement augmenté depuis la saison dernière. Les prix sont aussi meilleurs. Je ne crois pas que les éleveurs aient jamais eu une saison plus profitable que la dernière, car les bestiaux ont passé l'hiver dans de bonnes conditions sur les ranches, et ils sont en très bon état dans ce moment.

Votre obéissant serviteur,

ALBERT HELMER,
Inspecteur des ranches.

N° 29.

RAPPORT DU COMPTABLE.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, DIVISION DE LA COMPTABILITÉ,
OTTAWA, 25 mai 1910.

M. W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur,
Ottawa,

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre les états des recettes perçues de diverses sources durant l'exercice clos le 31 mars 1910:—

A.—Terres fédérales, y compris le territoire du Yukon	$3,007,390 82
B.—Terres de l'artillerie	189,902 48
C.—Terres des écoles	1,292,259 95
D.—Honoraires d'enregistrement	1,471 49
E.—Amendes et saisies, T.N.-O.	211 00
F.—Recettes casuelles	42,625 96
G.—Remboursements de grain de semence	175,152 72
	$4,709,014 42

Un état des recettes à compte des Terres fédérales (marqué H) indique les recettes mensuelles, classifiées en sous-titres. L'état marqué I est une comparaison entre les recettes à compte des terres fédérales durant l'exercice clos le 31 mars 1910 et celles de l'exercice précédent.

Je désire attirer votre attention sur le total des recettes au compte des terres fédérales, car ce sont les plus élevées que l'on ait jamais enregistrées au ministère. Je ferai aussi remarquer que les recettes des diverses provenances pendant l'exercice de 1909-10 s'élèvent à $4,709,014.42, soit une augmentation de $1,480,109.46 sur les recettes de l'année précédente.

Votre obéissant serviteur,

CHAS H. BEDDOE,
Comptable surintendant.

DOC. PARLEMENTAIRE No 25

A.—RECETTES provenant des terres fédérales (argent et scrip), pour l'exercice clos le 31 mars 1910.

Agences.	Comptant.	Scrip.	Total des opérations au comptant et par scrip.
TERRITOIRE DU YUKON.	$ c.	$ c.	$ c.
Vente de terres	6,115 91		6,115 91
Loyers "	10,872 26		10,872 26
Vente de cartes, honoraires de bureau, etc	28 00		28 00
Redevances pour terres à bois	21,821 85		21,821 85
Permis de coupe de foin	213 00		213 00
Houillères	241 38		241 38
Droits d'exploitation minière	81,962 50		81,962 50
Impôt sur l'exportation de l'or	89,843 85		89,843 85
Certificats gratuits pour l'exportation de l'or	173 00		173 00
Baux de puissances hydrauliques	4,634 35		4,634 35
" de dragage	3,218 58		3,218 58
Droits de homesteads	110 00		110 00
Loyer de force hydraulique	500 00		500 00
Comptes en voie de règlement	1,387 60		1,387 60
Remboursements	20 00		20 00
Dépôts	300 00		300 00
	221,442 28		221,442 28
AGENCES DES TERRES FÉDÉRALES.			
Battleford	58,273 43	560 00	58,833 43
Brandon	14,606 81		14,606 81
Calgary	249,698 37	260 70	249,959 07
Dauphin	18,708 79		18,708 79
Edmonton	131,532 03	32 00	131,564 03
Estevan	62,952 96	128 90	63,081 86
Grouard (8 mois)	701 55		701 55
Humboldt	28,083 03	480 00	28,563 03
Kamloops	12,357 21	5,387 33	17,744 54
Lethbridge	598,982 19	1,568 00	600,550 19
Moosejaw	390,726 68	160 00	390,886 68
New-Westminster	6,561 08		6,561 08
Prince-Albert	23,692 61	704 00	24,396 61
Red-Deer	86,226 47	34 28	86,260 75
Régina	38,478 70	80 00	38,558 70
Saskatoon (10 mois)	142,344 44		142,344 44
Winnipeg	36,188 07	548 63	36,736 70
Yorkton	31,020 96	30 00	31,050 96
	1,931,135 38	9,973 84	1,941,109 22
AGENCES DES BOIS DE LA COURONNE.			
Battleford	387 20		387 20
Brandon	459 20		459 20
Calgary	27,804 09		27,804 09
Dauphin	8,782 33		8,782 33
Edmonton	36,912 99		36,912 99
Estevan	59 25		59 25
Grouard	140 00		140 00
Humboldt	125 05		125 05
Kamloops	1,490 50		1,490 50
Lethbridge	391 75		391 75
Moosejaw	462 40		462 40
New-Westminster	126,351 23		126,351 23
Prince-Albert	52,873 81		52,873 81
Red-Deer	568 19		568 19
Régina	49 25		49 25
Saskatoon	61 25		61 25
Winnipeg	98,644 33		98,644 33
Yorkton	471 78		471 78
	356,034 60		356,034 60

A.—RECETTES provenant des terres fédérales (argent et scrip), pour l'exercice clos le 31 mars 1910—*Suite.*

Agences.	Comptant.	Scrip.	Total des opérations au comptant et par scrip.
DIVERS.	$ c.	$ c.	$ c.
Parc des Montagnes-Rocheuses	43,264 36		43,264 36
Parc de Jasper	329 25		329 25
Parc de Yoho	104 00		104 00
Honoraires d'arpentage	81,551 38		81,551 38
Droits d'irrigation	868 25		868 25
Lettres patentes et échange	993 30		993 30
Ventes de cartes, honoraires de bureau, etc	6,885 32		6,885 32
Honoraires d'examen, A.T.F	1,577 10		1,577 10
Droits d'exploitation minière	13,909 04		13,909 04
Terres à pâturage	67,434 29	5,081 47	72,515 76
Terres à foin	5,226 65		5,226 65
Houillères	255,282 43		255,282 43
Baux de dragage	1,540 25		1,540 25
Carrières de pierre	2,248 31		2,248 31
Loyer de force hydraulique	8 70		8 70
Compte en voie de règlement	1,964 69		1,964 69
Ventes de terres	11,562 28		11,562 28
Remises de remboursements	1,463 95		1,463 95
Divers	2,565 01		2,565 01
	498,778 56	15,055 31	503,860 03
	3,007,390 82	15,055 31	3,022,446 13
Remboursements	121,391 15	40 00	121,431 15
	2,885,999 67	15,015 31	2,901,014 98

CHAS H. BEDDOE,
Comptable surintendant.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DE LA COMPTABILITÉ,
OTTAWA, 25 mai 1910.

DOC. PARLEMENTAIRE No 25

B.—Etat des recettes des terres de l'artillerie, pour l'exercice clos le 31 mars 1910.

1909.

Avril	$180,135 80
Mai	4,353 95
Juin	237 82
Juillet	836 06
Août	455 60
Septembre	189 61
Octobre	670 11
Novembre	1,648 30
Décembre	200 46

1910.

Janvier	543 85
Février	558 72
Mars	72 20
	$189,902 48

CHAS H. BEDDOE,
Comptable surintendant.

Ministère de l'Intérieur,
Division de la Comptabilité,
Ottawa, 25 mai 1910.

TERRES DES ECOLES.

C.—Etat des recettes à compte des terres des écoles, pour l'exercice clos le 31 mars 1910.

Mois.	Terres des écoles du Manitoba.	Terres des écoles de la Saskatchewan.	Terres des écoles de l'Alberta.	Total.
1909.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Avril	17,130 67	10,669 61	11,577 03	39,377 31
Mai	9,323 38	11,097 30	7,924 17	28,344 85
Juin	81,775 43	12,257 90	3,142 29	97,175 62
Juillet	28,212 03	26,506 09	193,196 27	247,914 39
Août	20,861 08	12,189 47	2,971 23	36,021 78
Septembre	12,580 70	4,667 25	2,855 51	20,103 46
Octobre	36,288 12	24,587 67	44,278 42	105,154 21
Novembre	177,886 17	106,168 93	127,099 59	411,154 69
Décembre	73,859 95	29,675 64	34,643 64	138,179 23
1910.				
Janvier	22,313 00	20,908 80	26,889 36	70,111 16
Février	23,170 41	7,516 23	16,815 19	47,501 83
Mars	17,176 02	11,302 44	22,742 96	51,221 42
Total	520,576 96	277,547 33	494,135 66	1,292,259 95

CHAS H. BEDDOE,
Comptable surintendant.

Ministère de l'Intérieur,
Division de la Comptabilité,
Ottawa, 25 mai 1910.

D.—Etat des recettes des droits d'enregistrement, dans le territoire du Yukon, pour l'exercice clos le 31 mars 1910.

Mois.	District.	Percepteur.	Montant.
1909.			$ c.
Avril	Yukon	N. Laliberté	80 80
Mai	"	"	61 00
Juin	"	"	105 90
Juillet	"	"	120 71
Août	"	"	134 66
Septembre	"	"	292 07
Octobre	"	"	182 25
Novembre	"	"	189 20
Décembre	"	"	82 00
1910.			
Janvier	"	"	58 50
Février	"	"	67 45
Mars	"	"	96 95
			1,471 49

CHAS H. BEDDOE,
Comptable surintendant.

Ministère de l'Intérieur,
Division de la Comptabilité,
Ottawa, 25 mai 1910.

E.—Etat des amendes et saisies dans les territoires du Nord-Ouest, pour l'exercice clos le 31 mars 1910.

Mois.	Noms des délinquants.	Montant.
1909.		$ c.
Avril	John Griffiths	25 00
Juin	Louis Marcellais	1 00
Septembre	Richard Collier	10 00
Octobre	Donald Flett	25 00
1910.		
Février	Donald Flett, Henry Winterton, Sam Burne, Chas. Wood, Ed. Hardy, G. T. McCullough	150 00
		211 00

CHAS H. BEDDOE,
Comptable surintendant.

Ministère de l'Intérieur,
Division de la Comptabilité,
Ottawa, 25 mai 1910.

DOC. PARLEMENTAIRE No 25

F.—Tableau des recettes casuelles de l'année close le 31 mars 1910.

Noms.	Détails.	Montant.
		$ c.
Norman Ross	Produit de la vente d'un poney	75 00
H. Charlebois	Compte de remboursement, dépences d'immigration	10 00
G. J. Johnston	" " " "	10 00
Commissaire d'immigrat., Winnipeg.	Produit de vente des anciens locaux de l'immigration à Régina	250 00
Geo. A. Johnston	Compte de remboursement dépenses d'immigra. 1906-07	10 00
Commissaire d'immigrat., Winnipeg.	Vente de la clef de l'ancien bureau de poste	50
" " "	Vente d'une charge de paille	2 00
Rev. E. E. Gauthier	Solde de dep. imprévues, 31 mars 1909, dép. d'immig.	46 26
J. M. Roberts	Solde à compte de dépenses	48 20
David Graff	Payé pour bacon	3 68
L. Roy	Remboursement d'avance, solde	73 35
Commissaire d'immigrat., Winnipeg.	Vente de paille et d'une tente	9 00
" " "	Vente de paille	4 50
Cie. C. P. C	Rembours. du prix d'un sac de blé perdu d. le transport.	3 62
R. A. de Olloqui	" d'appointements payés à compte des terres fédérales, service extérieur, 1er septembre 1908—20 janvier 1909	464 52
W. F. King	Solde d'appointements *re* enquête sur rivières Ste-Marie et au Lait	12 14
C. A. French	Solde à compte triangulation, 1908	1 70
Jos. O'Neill	Solde avances pour frais de déplacement, 1908	20 72
R. Plucknett	Prix d'un passage sur l'océan	47 50
E. Trudel	Solde à compte avances, en 1908-09	70 00
Commissaire d'immigrat., Winnipeg.	Vente de paille	5 00
Cie C. G. T.	Remboursement, fret, publicité concernant l'immigration	1,599 06
G. Johnston	Remboursement à compte dép., immigration 1906-07	10 00
Commissaire d'immigrat. Winnipeg.	" de solde non dépensé sur chèque 15532, J. Polson	4 55
Pauline & Co	Equipement pour arpentage, suivant compte,	49 80
Smith vs Le Roi (cause)	Frais relatifs à bail de force hyd. sur Flat Creek, T.Y.	519 01
Dépt. de l'Agriculture	Usage du magasin pour préparation de l'exposition de Seattle	1,551 10
J. C. Downie	Remboursement de solde non dépensé en publicité	22 70
E. J. Scott & Co	" paiement en duplicata, compte immigra.	2 49
Dr. W. L. Ellis	Solde de compte pour 1908-09	50 00
Cie. C. G. T	Remboursement de fret sur publicité relative à immig.	121 99
H. Charlebois	" dépenses payées sur immigrat. 1906-07.	10 00
Ministère des Travaux publics	" frais de changements, bureau de l'immigration d'Edmonton	2,500 00
Ville de Battleford, Saskatchewan	" un tiers du loyer d'une maison pour malade pauvre, Monteith	10 00
Commissaire d'immigration	Vente de paille	2 50
Commissaire de l'or, Yukon	Vente d'un registre	20 00
Commissaire d'immigration	Vente de paille	7 50
W. C. Jaques	Remboursement, contrat d'arpentage, 1908-09	16 93
J. D. Craig	" " " "	16 50
F. A. McDiarmid	" " " "	45 28
B. H. Wright	Solde non dépensé 31 mars 1909	19 85
G. J. Johnston	Remboursement, à compte, dép. d'immigration 1906-07	10 00
W. E. Gladstone	" balance non dépensée 31 mars 1909	1 00
Miss E. Bailey	" chèque de l'immigrat. 1250, non utilisé	2 00
Jas. Woodruff	Solde, compte d'avances 1906-07	60 70
A. Henderson	" " " frais de voyage au Yukon	858 95
E. Trudel	Remboursement, à compte, dépenses, service relatif aux terres fédérales	29 20
Geo. Johnston	" compte d'immigration 1906-07	10 00
H. A. Conroy	" " sylviculture, Peter Lontet	50 00
Mrs. Brooks	Chèque retourné sans avoir été utilisé	5 40
Commissaire d'immigrat., Winnipeg.	Vente de paille	22 50
" " "	" d'un vieux plancher de tente	25 50
" " "	Remboursement, à compte dépenses	101 00
" " "	" " "	99 00
" " "	Vente de paille	5 44
" " "	167 gerbes de seigle	10 02
Robt. Henderson	Remboursement,, compte dép. du Yukon	50 00
H. Douglas	" surtaxe, dép. du Parc Yoho	1 00
Commissaire d'immigrat., Winnipeg.	Vente de paille	19 02
Wm. Markusson	Rembour., paiement en sus sur salaire, août et sept. 1907	20 00
Commissaire d'immigrat., Winnipeg	Vente de paille	25 00

F.—Tableau des recettes casuelles de l'année close le 31 mars 1910—*Suite.*

Noms.	Détails.	Montant.
		$ c.
Wm. Beggs	Remboursement d'une somme à lui avancée crédit sylviculture 1908-09	50 00
Frooks vs Le Roi (cause)	Remboursement à compte frais	518 36
C. Johnston	" dép. d'immigration 1906-7	10 00
Can. Express Co.	" pour détérioration d'instruments astronomiques	46 20
O. D. Ingall	Solde frais non dépensés, à compte sylviculture, 1908-09	4 50
Jos. O'Neill	Remboursement compte d'avance sur dép. imprévues, terres fédérales 1908-09	10 00
Gordon Butler	Remboursement compte d'avance sur dép. imprévues, terres fédérales 1908-09	18 25
O. D. Ingall	Remboussement compte d'avance sur dép. imprévues, terres fédérales 1908-09, sylviculture	4 70
Robt. Henderson	Remboursement compte avances Yukon 1904	50 00
H. Charlebois	" " dép. d'immigration 1906-07	10 00
Commissaire d'immigration, Winnipeg	Vente de blé et de paille	31 15
Chas. Bova	Chèques non réclamés et retournés	6 00
H. Kalsbeck	" " "	1 10
B. Rose	" " "	50 00
R. B. Matheson	Remboursement, bal. sur avances pour frais de voyage.	134 11
B. Hogg	" " "	8 60
G. A. Johnston	" compte dép. d'immigration 1906-7	10 00
R. Adamson	" solde, dépenses	6 00
Commissaire d'immigration, Winnipeg	Ventes de vieux matériel	4 00
M. Abrahamson	Remboursement compte dép. d'immigration	48 30
W. J. Kennedy	" " "	55
S. St. Germain	" " " "	2 30
A. Norquay	" dépenses casuelles des terres fédérales	40 80
Commissaire d'immigration, Winnipeg	Vente de paille et de plancher de tente	7 00
M. Markusson	Remboursement, paiement en plus, salaire 1607	20 00
Jos. O'Neill	" avances, revenu terres fédérales 1908-09	10 00
J. A. C. Cameron	" dépenses, " sylviculture 1908-9	20
H. Charlebois	" compte, dép. d'immigration 1906-7	10 00
C. A. Johnston	" " " " "	10 00
C. P. Ry. Co	" surtaxe sur fret	57 60
G. T. Ry. Co	" " " "	122 24
Commissaire d'immigration, Winnipeg	Vente de paille	15 00
J. W. McLaggan	" de deux chevaux	220 00
Rev. Jas. Lawson	Remboursement	22 25
Jos. O'Neill	" frais de voyage	10 00
G. A. Johnston	" frais d'immigration 1906-7	10 00
Joseph O'Neill	" frais de voyage, T. F. n	10 00
Contrôleur—Yukon	Montant non réclamé dans Yukon	1,478 43
Margaret Brown	Remboursement dép. de rapatriement en 1898, immig.	8 25
Commissaire d'immigration, Winnipeg	Vente de paille et d'une tente	6 00
Thos. Lyllick	Remboursement d'avances 1908-9—Revenu des terres fédérales, sylviculture	50 00
A. J. Brabazon	" à compte ar. de front. Can.-Alaska 1908	114 03
H. Charlebois	" " dép. d'immigration 1906-7	10 00
H. Douglas	" mont. payé en trop, sur chèque 734, nov. 1908	37 40
Jos. O'Neill	" à compte frais de voyage	10 00
G. A. Johnston	" " dép. d'immigration.	10 00
S. Cunningham	" av. relat. à la prot. des forêts, sylvicult.	50 00
J. H. Ashdown	" excédent du chèque 677	8 25
Commissaire d'immigration, Winnipeg	Vente de paille	11 00
F. K. Herchmer	Vente d'un mobilier de bureau	4 60
G. A. Johnston	Remboursement, compte dépenses de l'immigrat. 1906-7	10 00
Norman Ross	Vente d'un cheval	148 00
J. A. Ritchie	Remboursement de billets de chemins de fer	99 20
A. Kinnerman	" vente de salle d'immig. à Craik, Sask.	509 35
L. E. Thompson	Vente de salle d'immigration à Davidson, Sask.	300 00
Commissaire d'immigration	Vente de paille	13 00
G. A. Johnston	Remboursement, compte dép. de l'immigration 1906-7	10 00
G. White-Fraser	" " arpentage	220 74
Commissaire d'immigration	Vente de paille	4 50
L. P. O. Noel	" de charbon et de bois au bureau des terres fédérales de Battleford	12 00
Jos. O'Neill	Remboursement, compte frais de voy., revenu des T. F.	20 00
A. T. Chambers	" paiement en duplicata	33 70

DOC. PARLEMENTAIRE No 25

F.—ETAT des recettes casuelles de l'exercice clos le 31 mars 1910—*Suite.*

Nom.	Détails.	Montant.	
		$ c.	$ c.
Recettes casuelles, Territoire du N.-O.			
Cie Baie-d'Hudson	License pour vente de liqueur	6 00	
" "	" "	2 00	
" "	" "	6 75	
Dr. A. Larose	" "	2 00	
Geo. Cowan	" "	2 00	
Comm. T.-N.-O.	" "	1 00	
" "	" "	4 00	
G. T. McCullough	" "	2 00	
Cie Baie-d'Hudson	" "	34 00	
Rév. Père Dugas	" "	3 00	
E. R. Collier	" "	2 00	
Louis McLeod	" "		
K. McLeod	" "		
A. McLeod	" "	7 50	
Surt. J. D. Moodie	" "	6 00	
Cie Baie-d'Hudson	" "	5 00	
Frank Heron	" "	2 00	
L. M. Hamline	" "	1 00	
J. S. Rosser	" "	2 00	
Geo. Asmus	" "	2 00	
Mme C. C. German	" "	2 00	
Mme D. A. McIvor	" "	2 00	
" "	" "	2 00	
John H. Cordon	" "	2 00	
Henry Winterton	" "	2 00	
Edgar Carter	" "	2 00	
Chas. Wood	" "	2 00	
John Halcrow	" "	2 00	
Cap. H. H. Ross	" "	2 00	
Geo. S. McRae	" "	2 00	
Cap. H. H. Ross	" "	2 00	
H. C. Johnson	" "	2 70	
Louis Cochrane	" "	1 00	
Geo. Cowan	" "	2 00	
R. Hooker	" "	2 00	
F. L. Merritt	" "	2 00	
E. Hardy	" "	2 00	
Cie Baie-d'Hudson	" "	68 50	
Rev. C. G. Fox	" "	1 00	
J. N. Falsher	" "	2 50	
W. J. Ager	" "	2 00	
Cie Baie-d'Hudson	" "	39 50	
" "	" "	26 50	
J. Hursell	" "	3 00	
Cie Baie-d'Hudson	" "	15 00	
" "	" "	6 00	287 95
			$ 14,208 29
Avances pour secours	$ 28,417 67		
Moins remboursements	600 48		27,817 19
			$ 42,025 48
Hypothèques pour secours 1876		$ 2,618 77	
Avances pour grain de semence, 1894		1,029 98	
" " 1896	435 80		
Moins remboursements	29 43		
		406 37	
Avances pour grain de semence, 1900		117 50	
" " 1901	$ 720 33		
Moins remboursements	71 20		
		649 13	
Avances pour grain de semence, 1905		420 86	5,242 61
			$ 47,268 09

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DE LA COMPTABILITÉ,
OTTAWA, 25 mai 1910.

CHAS H. BEDDOE,
Comptable surintendant.

G.—Relevé indiquant les remboursements pour grain de semence et secours durant les neuf mois finis le 31 mars 1910.

—	Avances de grain de semence, 1909.	Avances de grain de semence, 1908.	Avances de grain de semence, 1905.	Avances de grain de semence, 1901.	Avances de grain de semence, 1900.	Avances de grain de semence, 1896.	Avances de grain de semence, 1895.	Avances de grain de semence, 1894.	Grain de semence pour le compte des colons, 1890.	Compte des Territoires, 1886-87-88.	Prêts pour secours en 1876.	Total.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
	10,164 68	156,971 28	420 86	720 33	117 50	435 80	1,140 25	1,029 98	883 26	650 01	2,618 77	175,152 72
Remboursements	93 07	4,357 10	.....	71 20	.....	29 43	7 50	.....	.....	.....	.....	4,558 30
	10,071 61	152,614 18	420 86	649 13	117 50	406 37	1,132 75	1,029 98	883 26	650 01	2,618 77	170,594 42

Ministère de l'Intérieur,
Division de la Comptabilité,
Ottawa, 25 mai 1910.

CHAS. H. BEDDOE,
Comptable surintendant.

H.—ETAT des recettes brutes à compte des terres fédérales pour l'exercice expiré le 31 mars 1910.

Mois.	Droits sur homesteads.	Droits sur préemptions et ventes de homesteads.	Améliorations.	Ventes générales des terres.	Redevances de bois.	Loyers sur pâturages.	Droits d'exportation sur l'or, droits miniers, fenaison, terrains houillers, etc.	Parc des Montagnes-Rocheuses du Canada.	Honoraires d'arpentage.	Ventes de cartes, honoraires du bureau, rétributions diverses.	Total.
1909.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Avril	45,935 00	19,400 00	6,344 82	42,516 57	47,335 51	7,434 42	14,875 51	4,110 90	773 40	6,629 18	195,355 31
Mai	32,390 00	12,810 00	6,848 58	56,396 70	37,190 93	4,733 97	23,098 30	4,449 63	8,343 14	3,369 95	189,631 20
Juin	41,990 00	19,090 00	9,335 89	267,526 43	30,868 05	3,122 24	49,936 52	3,030 61	24 10	4,318 94	429,242 78
Juillet	42,395 00	19,540 00	9,408 30	81,346 40	38,277 93	5,705 57	46,595 86	5,395 82	16 0	1,588 73	250,269 61
Août	28,240 00	11,170 00	8,110 41	68,351 14	11,064 67	3,917 33	44,450 57	3,448 34	.....	1,683 56	180,436 02
Septembre	28,910 00	12,490 00	7,720 77	97,252 54	15,358 46	4,725 99	42,255 57	6,225 93	143 80	1,236 67	216,319 73
Octobre	35,575 00	15,670 00	9,818 27	99,513 30	31,627 61	8,694 26	65,719 67	3,824 75	71,778 37	1,612 15	343,833 38
Novembre	41,405 00	19,850 00	8,726 88	201,390 92	31,024 76	8,059 99	44,848 54	3,163 52	20	2,392 48	360,862 29
Décembre	20,785 00	8,140 00	10,182 80	114,335 29	25,819 70	2,924 16	17,669 21	1,497 89	48 30	1,450 06	202,852 41
1910.											
Janvier	26,985 00	14,190 00	9,916 70	69,663 10	45,688 02	3,729 75	34,932 81	5,020 99	392 07	2,222 15	212,740 59
Février	22,435 00	9,800 00	6,976 88	64,070 48	33,327 00	9,237 13	39,388 73	974 11	.....	1,375 91	187,585 24
Mars	48,187 00	24,630 00	11,618 77	76,674 46	30,428 06	5,149 48	36,383 00	2,121 87	32 00	3,037 62	238,262 26
	415,232 00	186,780 00	105,009 07	1,239,037 33	378,010 70	67,434 29	460,154 29	43,264 36	81,551 38	30,917 40	3,007,390 82

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DE LA COMPTABILITÉ,
OTTAWA, 25 mai 1910.

CHAS. H. BEDDOE,
Comptable surintendant.

I.—Relevé comparatif des recettes brutes (espèces et scrip) à compte des terres fédérales durant l'exercice clos le 31 mars 1910, et l'année précédente.

Détails.	Exercise clos le 31 mars 1910.	Exercice de 1909-10.	Augmentation.	Diminution.	Diminution nette.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Agences des terres fédérales	1,941,109 22	1,575,354 23	365,754 99		
" des bois de la Couronne	356,034 60	243,354 88	112,679 72		
Terres à foin, minières, houil. et pâtur.	350,731 14	123,797 12	226,934 02		
Divers	109,864 53	70,809 42	39,055 11		
Parc des Montagnes-Rocheuses	43,264 36	31,321 20	11,943 16		
Territoire du Yukon	2,801,003 85	2,044,636 85	756,367 00		
	221,442 28	233,041 24	.....	11,598 96	
	3,022,446 13	2,277,678 09	756,367 00	11,598 96	744,768 04

CHAS. H. BEDDOE,
Comptable surintendant.

Ministère de l'Intérieur,
Division de la Comptabilité,
Ottawa, 25 mai 1910..

N° 30.

RAPPORT DE LA DIVISION DES TERRES DES ECOLES.

Ministère de l'Intérieur,
Ottawa, 16 juin 1910.

Le Sous-Ministre,
Ministère de l'Intérieur,
Ottawa.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant, relatif au service des terres des écoles de ce ministère pour l'exercice clos le 31 mars 1910.

VENTES.

Par suite des demandes de terres d'écoles qui ont été faites, et des excellentes récoltes de l'année précédente, il a été considéré à propos, dans l'intérêt du fonds des terres des écoles, de faire des ventes publiques de terres d'écoles sur différents points des provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta.

Les résultats des ventes ont été, somme toute, très satisfaisants, et une somme considérable a été, par là, ajoutée au fonds des terres des écoles des trois provinces.

Voici les dates et les lieux où ces ventes ont été faites, et leurs résultats:—

MANITOBA.

Date.	Lieu de la vente.	Superficie d'acres vendus.	Prix réalisés.	Prix moyen par acre.
1909.			$ c.	$ c.
2 juin	Emerson	4,001·12	35,771 48	8 94
4 "	Arnaud	16,215·36	200,536 65	12 37
8 "	Ste-Anne	9,667·86	78,264 62	8 09
9 "	Beauséjour	9,600·00	91,524 06	9 53
12 "	Whitemouth	1,446·37	11,257 64	7 78
16 "	Pointe-du-Chêne	893·60	4,788 00	5 35
2 nov.	Roblin	5,506·62	47,487 14	8 62
4 "	Grand-View	4,792·50	55,945 25	11 68
6 "	Dauphin	8,117·31	77,249 73	9 51
9 "	Winnipegosis	2,874·50	14,372 50	5 00
11 "	Laurier	8,618·72	53,438 07	6 20
13 "	Rivière-du-Cygne	8,557·32	102,836 17	12 02
	Total	80,291·28	773,471 31	9 63

SASKATCHEWAN.

1909.				
23 juin	Lloydminster	1,416·61	16,086 07	11 35
1er sept.	Tisdale	40·00	280 00	7 00
13 nov	Rivière-du-Cygne	284·30	1,990 00	7 00
23 "	Zealandia	13,036·49	217,455 02	16 68
	Total	14,777·40	235,811 09	15 95

ALBERTA.

1909.				
23 juin	Lloydminster	964·71	8,672 10	8 98
29 "	Macleod	12,722·90	153,006 22	12 03
2 juillet	Pincher-Creek	14,520·81	127,940 75	8 81
6 "	Lethbridge	136,624·13	1,584,291 74	11 60
20 oct	Lacombe	13,823·91	124,904 55	9 04
22 "	Stettler	29,721·18	321,125 35	10 80
26 "	Edmonton	26,485·67	249,749 35	9 43
	Total	234,863·31	2,569,690 06	10 94

La superficie totale des terres vendues à l'enchère publique dans les trois provinces pendant l'exercice écoulé s'élève à 329,931.19 acres, au prix de $3,578,972.46, ce qui représente un prix moyen de $10.85 par acre.

En outre, un certain nombre de lopins ont été vendus aux compagnies de chemins de fer par ventes privées, subordonnément aux dispositions de la loi des chemins de fer, pour fins de droits de circulation, emplacements de gares, fosses à ballast, etc. Elles s'élèvent à 789.29 acres, au prix de $8,591.48. Le prix de vente de chacun de ces lopins a été fixé d'après l'estimation et l'approbation du Gouverneur en conseil.

Soixante-neuf lopins ont aussi été vendus à des commissaires pour des emplacements d'écoles, et conformément à l'amendement de la loi des terres fédérales; ces lopins mesurent de une à quatre acres en étendue, au taux de $10 l'acre.

Voici par province le total net des recettes réalisées sur les ventes faites pendant l'exercice:—

Manitoba	$ 515,668 56
Saskatchewan	261,803 19
Alberta	457,221 95
	$1,234,693 70

BAUX.

Pendant l'exercice clos huit baux ont été passés aliénant des terres d'écoles en vue de l'exploitation de mines de charbon dans la province de l'Alberta; ils couvrent une superficie de 2,353.80 acres.

Les recettes provenant de cette source s'élèvent à $26,609.05 pour l'exercice clos.

Le remplacement des permis de pâturage par des baux de pâturage a produit des résultats admirables, il en est résulté unt grande économie de temps et de travail, les loyers étant payables par an et d'avance, et le permis expirant le 1er avril pour n'être renouvelé que sur le paiement du loyer de l'année suivante, il est devenu inutile de tenir des comptes.

Le nombre des permis de pâturage émis pendant l'exercice est de:—

Manitoba	21
Saskatchewan	429
Alberta	304
Total	754

Le revenu provenant des pâturages des trois provinces a atteint cette année $18,890.87.

Ci-joint trois tableaux portant les lettres "A", "B" et "C" respectivement, et indiquant le revenu perçu sur les terres des écoles des provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta pendant l'année qui vient de finir.

D'après ces tableaux, on verra que le revenu total net réalisé sur les trois provinces a atteint $1,289,636.11, contre $681,625.46, soit une augmentation de $608,010.65.

Les dépenses totales pendant la même période ont été de $33,925.26, moins de 2¾ pour 100 du revenu total net; cette proportion est, à mon avis, très peu élevée pour l'administration des terres des écoles des trois provinces.

Conformément aux arrangements faits avec les provinces, et aux dispositions des arrêtés du conseil rendus à cet effet, le revenu perçu sur les terres des écoles de chaque province, pendant l'année qui vient de se terminer, non comprises les sommes principales provenant des ventes, a été remis au gouvernement de chaque province, déduction faite des frais d'administration, et les chèques ont été adressés au trésorier provincial de chaque province:—

Trésorier provincial du Manitoba	$110,967 45
" " de la Saskatchewan	70,097 17
" " de l'Alberta	78,466 70

Le tableau "D", ci-joint, donne les sommes perçues par les différentes agences pendant l'anée; leur total est de $54,674.30, contre $1,234,961.81 perçus par le bureau principal.

Ainsi que vous le savez, toutes les cessions de terres des écoles sont maintenant enregistrées à l'agence des terres des écoles, et le nombre des cessions a été de 366 l'année dernière.

Les tableaux ci-joints, marqués "E", "F" et "G" indiquent les recettes et les dépenses, ainsi que la balance au crédit du fonds des terres des écoles dans chaque province le 31 mars 1910. Voici leur montant:—

Manitoba	$2,582,422 94
Saskatchewan	1,047,870 95
Alberta	853,619 13

D'après les états des recettes, vous remarquerez que les opérations ont augmenté considérablement dans cette agence pendant le dernier exercice, et il est à prévoir dès maintenant que leur chiffre doublera encore pendant le présent exercice.

Voici un sommaire partiel des travaux de l'année:—

Lettres reçues et recommandées	14,250
Lettres et télégrammes envoyés	19,379
Bilans	10,057
Permis de pâturages	754
Permis d'exploitation de terrains houillers	8
Permis de culture	20
Emissions de reçus	3,741
Enregistrements de cessions	366

Respectueusement soumis,

FRANK S. CHECKLEY,
Directeur de la division.

A.—TERRES DES ÉCOLES DU MANITOBA.

RELEVÉ des recettes perçues sur les terres des écoles de la province du Manitoba pendant l'année close le 31 mars 1910.

Mois.	VENTES.		Total.	Permis de culture.	Pâturages.	Bois de construction	Foin.	Droits d'enregistrement.	Total.
	Principal.	Intérêt.							
1909.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Avril	9,676 34	3,678 94	13,355 28	37 82	106 67	.....	40 15	.....	13,539 92
Mai	6,422 33	2,599 48	9,021 81	10 00	38 80	.....	.....	.....	9,070 61
Juin	65,091 23	14,874 99	79,966 22	.....	86 12	.....	.....	.....	80,052 34
Juillet	19,709 71	7,340 47	27,050 18	.....	66 64	.....	.....	.....	27,116 82
Août	14,117 03	6,625 48	20,742 51	.....	17 77	.....	.....	.....	20,760 28
Septembre	9,295 73	2,249 54	11,545 27	15 00	13 35	.....	.....	.....	11,573 62
Octobre	26,287 23	8,675 52	34,962 75	5 50	.....	.....	.....	.....	34,968 25
Novembre	139,036 33	35,692 71	174,729 04	45 00	19 20	.....	.....	.....	174,793 24
Décembre	54,456 93	18,213 72	72,670 65	25 00	97 30	.....	.....	.....	72,792 95
1910.									
Janvier	10,640 69	6,579 16	17,219 85	25 00	187 90	.....	.....	.....	17,432 75
Février	15,378 28	4,657 86	20,036 14	14 30	92 27	.....	.....	.....	20,142 71
Mars	13,334 10	2,899 84	16,233 94	.....	123 51	.....	.....	.....	16,357 45
Total	383,445 93	114,087 71	497,533 64	177 62	849 53	.....	40 15	.....	498,600 94
Agences	13,792 80	4,419 01	18,211 81	.....	329 80	2,143 76	1,197 90	.....	21,883 27
	397,238 73	118,506 72	515,745 45	177 62	1,179 33	2,143 76	1,238 05	.....	520,484 21
Droit d'enregistrement	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	355 50	355 50
	397,238 73	118,506 72	515,745 45	177 62	1,179 33	2,143 76	1,238 05	355 50	520,839 71
Frais de transfert aux terres fédérales	.....	.....	.....	.....	.....	26 75	236 00	.....	262 75
	397,238 73	118,506 72	515,745 45	177 62	1,179 33	2,117 01	1,002 05	355 50	520,576 96
Remboursements	27 48	49 41	76 89	16 32	79 58	54 00	34 45	.....	261 24
Totaux	397,211 25	118,457 31	515,668 56	161 30	1,099 75	2,063 01	967 60	355 50	520,315 72

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DES TERRES DES ÉCOLES,
OTTAWA 1er juin 1910.

FRANK S. CHECKLEY,
Directeur.

B.—TERRES DES ÉCOLES DE LA SASKATCHEWAN

Relevé des recettes perçues sur les terres des écoles de la province de la Saskatchewan pendant l'année close le 31 mars 1910.

Mois.	Ventes.		Total.	Permis de culture.	Pâturages.	Bois de construction	Foin.	Houille.	Droits d'enregistrement.	Total.
	Principal.	Intérêt.								
1909.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Avril	6,138 78	2,135 74	8,274 52	45 62	475 78		2 30	142 42		8,940 64
Mai	7,647 80	2,017 77	9,665 57		606 52		5 00			10,277 09
Juin	8,589 74	1,817 36	10,407 10		706 30		51 70			11,165 10
Juillet	21,388 33	3,054 82	24,443 15	52 00	728 69					25,223 84
Août	5,371 76	5,792 27	11,164 03		580 54		40	49 30		11,794 27
Septembre	831 94	1,018 06	1,850 00	18 00	152 68			93 17		2,113 85
Octobre	19,130 61	5,020 03	24,150 64	5 00	186 43					24,342 07
Novembre	79,371 21	23,592 79	102,964 00		160 93					103,124 93
Décembre	19,595 95	8,568 45	28,164 40		256 25					28,420 65
1910.										
Janvier	13,775 77	5,173 92	18,949 69		1,475 79					20,425 48
Février	3,758 59	1,481 63	5,240 22	93 00	1,635 63	11 16		285 17		7,265 18
Mars	7,847 22	2,475 19	10,322 41	35 80	811 10		30 25			11,199 56
	193,447 70	62,148 03	255,595 73	249 12	7,776 64	11 16	89 65	570 06		264,292 66
Agences	4,351 30	2,244 57	6,595 87	51 50	2,883 71	65 90	3,877 15	418 80		13,892 93
	197,799 00	64,392 60	262,191 60	300 92	10,660 35	77 06	3,966 80	988 86		278,185 59
Frais d'enregistrement									102 99	102 99
	197,799 00	64,392 60	262,191 60	300 92	10,660 35	77 06	3,966 80	988 86	102 99	278,288 58
Frais de transf. aux terres fédérales						5 75	735 50			741 25
	197,799 00	64,392 60	262,191 60	300 92	10,660 35	71 31	3,231 30	988 86	102 99	277,547 33
Remboursements	326 46	61 95	388 41	41 50	358 74		68 65			857 30
Totaux	197,472 54	64,330 65	261,803 19	259 42	10,301 61	71 31	3,162 65	988 86	102 99	276,690 03

Ministère de l'Intérieur,
Division des Terres des Écoles,
Ottawa, 1er juin 1910.

FRANK S. CHECKLEY,
Directeur.

C.—TERRES DES ÉCOLES DE L'ALBERTA.

RELEVÉ des recettes perçues sur les terres des écoles de la province de l'Alberta pendant l'année close le 31 mars 1910.

Mois.	Ventes.		Total.	Permis de culture.	Pâturages	Bois de construction.	Poin.	Houille.	Pétrole.	Droits d'enregistrement.	Total.
	Principal.	Intérêt.									
1909.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Avril	4,673 65	4,230 65	8,904 30		461 53			360 00			9,725 83
Mai	2,578 29	1,344 50	3,922 79		319 61			280 00			4,522 40
Juin	1,502 21	473 27	1,975 48		387 75		3 00	149 00			2,515 23
Juillet	191,716 12	530 59	192,246 71		340 07		2 00	146 00			192,734 78
Août	359 52	231 53	591 05		400 85	163 60		10 00			1,165 50
Septembre	1,486 17	397 63	1,883 80		282 97						2,166 77
Octobre	36,412 02	6,230 29	42,642 31		138 36			605 00	15 00		43,400 67
Novembre	103,522 26	21,270 80	124,793 06		230 44			400 00			125,423 50
Décembre	20,553 14	11,485 63	32,038 77	13 80	195 16			1,771 10			34,018 83
1910.											
Janvier	2,920 39	1,321 79	4,242 18	3 25	1,392 53			16,035 99			21,673 95
Février	10,630 47	3,859 50	14,489 97		1,231 88			170 00			15,891 85
Mars	16,248 46	2,479 77	18,728 23		510 67			2,658 10			21,897 00
	392,602 70	53,855 95	446,458 65	17 05	5,891 82	163 60	5 00	22,585 19	15 00		475,136 31
Agences	9,222 35	1,871 93	11,094 28		2,575 31	533 01	1,470 70	3,224 80			18,898 10
	401,825 05	55,727 88	457,552 92	17 05	8,467 13	696 61	1,475 70	25,809 99	15 00		494,034 41
Droits de transf. aux terres fédérales										364 50	364 50
	401,825 05	55,727 88	457,552 93	17 05	8,467 13	696 61	1,475 70	25,809 99	15 00	364 50	494,398 91
Droits d'enregistrement						3 50	259 75				263 25
	401,825 05	55,727 88	457,552 93	17 05	8,467 13	693 11	1,215 95	25,809 99	15 00	364 50	494,135 66
Remboursements	329 31	1 67	330 98		977 62		6 90	189 80			1,505 30
Total	401,495 74	55,726 21	457,221 95	17 05	7,489 51	693 11	1,209 05	25,620 19	15 00	364 50	492,630 36

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DES TERRES DES ÉCOLES,
OTTAWA, 1er juin 1910.

FRANK S. CHECKLEY,
Directeur.

RELEVÉ D.

RECETTES des terres des écoles perçues aux agences des terres fédérales au cours de l'exercice clos le 31 mars 1910.

Agences.	Ventes.		Total.	Permis de culture.	Pâturage.	Bois de construction.	Foin.	Houille.	Total.
	Principal.	Intérêt.							
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Winnipeg	6,313 10	1,434 66	7,747 76		65 60	2,067 26	618 35		10,498 97
Brandon	7,479 70	2,848 74	10,328 44		200 75		374 05		10,903 24
Dauphin		135 61	135 61		158 60	76 50	352 15		722 86
Estevan					366 64	75	642 25	418 80	1,428 44
Régina	1,851 30	963 82	2,815 12	45 00	549 02	25 00	842 20		4,276 34
Yorkton	2,424 00	1,280 75	3,704 75		108 80		367 80		4,181 35
Prince-Albert	76 00		76 60		228 27	29 75	346 35		680 37
Battleford					243 10		207 60		450 70
Humboldt					516 42		317 20		833 62
Moosejaw					360 27		649 95		1,010 22
Saskatoon				6 50	416 04	10 40	357 15		790 09
Lethbridge					586 27		102 80	1,812 00	2,501 07
Calgary	9,082 00	1,584 28	10,666 28		1,450 18	63	301 80	491 60	12,910 49
Red-Deer	70 75	57 25	128 00		249 82		442 20	418 90	1,238 92
Edmonton	69 60	230 40	300 00		289 04	532 38	623 90	502 30	2,247 62
Rivière La-Paix									
Total	27,366 45	8,535 51	35,901 96	51 50	5,788 82	2,742 67	6,545 75	3,643 60	54,674 30

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DES TERRES DES ECOLES,
OTTAWA, 1er juin 1910.

FRANK S. CHECKLEY,
Directeur.

E.—TERRES DES ECOLES DU MANITOBA.

RELEVÉ des recettes et dépenses au sujet des terres des écoles du Manitoba pour l'exercice clos le 31 mars 1910.

Détails.	Période.	Dt.	Av.
		$ c.	$ c.
Par balance au 1er avril 1909			2,185,211 69
" ventes	12 mois au 31 mars 1910		515,668 56
" permis de culture	" "		161 30
" droit sur forêts, permis de fenaison, pâturage et loyer sur terr. houillers.	" "		4,130 36
" droits d'enregistrement	" "		355 50
" intérêt sur fonds	" "		72,190 13
A frais d'administration à Ottawa	12 mois au 31 mars 1910	4,638 70	
" appointements, impressions, publicité, frais généraux	" "	7,498 32	
" intérêt et revenu payés au gouvernement du Manitoba	" "	110,967 45	
" intérêt sur fonds payé au gouvernement du Manitoba	" "	72,190 13	
" balance au 31 mars 1910		2,582,422 94	
		2,777,717 54	2,777,717 54

FRANK S. CHECKLEY,
Directeur.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DES TERRES DES ECOLES,
OTTAWA, 1er juin 1910.

F.—TERRES DES ECOLES DE LA SASKATCHEWAN.

RELEVÉ des recettes et dépenses des terres des écoles de la Saskatchewan durant l'exercice expiré le 31 mars 1910.

Détails.	Période.	Dt.	Av.
		$ c.	$ c.
Par solde au 1er avril 1909			850,398 41
" ventes	12 mois au 31 mars 1910		261,803 19
" permis de culture	" "		259 42
" droits sur bois, foin, pâturage, loyer sur terrains houillers, etc	" "		14,524 43
" droits d'enregistrement	" "		102 99
" intérêt sur fonds	" "		28,991 23
A frais d'administration à Ottawa	12 mois au 31 mars 1910	4,638 70	
" salaires, impressions, annonces, frais généraux	" "	4,481 62	
" intérêt et revenu payés au gouvernement de la Saskatchewan	" "	70,097 17	
" intérêt sur fonds payé au gouvernement de la Saskatchewan	" "	28,991 23	
" solde au 31 mars 1910		1,047,870 95	
		1,156,079 67	1,156,079 67

FRANK S. CHECKLEY,
Directeur.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DES TERRES DES ECOLES,
OTTAWA, 1er juin 1910.

DOC. PARLEMENTAIRE No 25

G.—TERRES DES ECOLES DE L'ALBERTA.

RELEVÉ des recettes et dépenses des terres des écoles de l'Alberta durant l'exercice expiré le 31 mars 1910.

Détails.	Période.	Dt.	Av.
		$ c.	$ c.
Par solde au 1er avril 1909			452,123 39
" ventes	12 mois au 31 mars 1910		457,221 95
" permis de culture	" "		17 05
" droits sur bois, foin, pâturage, loyers de terrains houillers, charbon, etc.	" "		35,026 86
" droits d'enregistrement	" "		364 50
" intérêt sur fonds	" "		20,415 16
A frais d'administration à Ottawa	12 mois au 31 mars 1910	4,638 69	
" salaires, impressions, annonces, frais généraux	" "	8,029 23	
" intérêt et revenu payés au gouvernement de l'Alberta	" "	78,466 70	
" intérêt sur fonds payé au gouvernement de l'Alberta	" "	20,415 16	
" solde au 31 mars 1910		853,619 13	
		965,168 91	965 168 91

FRANK S. CHECKLEY,
Directeur.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DES TERRES DES ECOLES,
OTTAWA, 1er juin 1910.

N° 31.

RAPPORT DE LA DIVISION DES TERRES DE L'ARTILLERIE ET DE L'AMIRAUTE.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 19 juin 1910.

M. W. W. CORY, C.M.G.,
Sous-ministre de l'Intérieur,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre ci-après un rapport des travaux de cette division du ministère pendant l'année close le 31 mars 1910.

Il n'a pas été vendu publiquement pendant cet exercice de terres appartenant à l'artillerie, mais pour ce qui concerne les terres antérieurement vendues ou aliénées par des baux, avec privilège de rachat, dix-sept lots entiers et quatre demi-lots situés dans les différentes localités mentionnées ci-dessous et marquées "A" dans l'état ci-annexé ont été entièrement libérés; les lettres patentes respectives ont été émises.

1. Amherstburg.—Un lot compris dans la réserve de l'artillerie de cette localité, et qui avait été vendu en 1860 pour la somme de $185 aux conditions ordinaires qui

régissant les ventes de terres appartenant à l'artillerie et à l'amirauté, est resté en partie impayé, deux acomptes seulement ayant été versés sur le prix d'achat. Cette vente a donc été annulée par défaut de paiement, et le lot a été vendu après estimation, conformément aux dispositions de la loi des terres de l'artillerie et de l'amirauté. Le lot en question a été évalué à $150, qui furent payés en espèces, des lettres patentes ont été émises.

2. Grand-Falls, N.-B.—Cinq lots de fermes et un lot de ville compris dans les limites de la réserve de l'artillerie et de l'amirauté adjacente à cette ville, et qui avaient été vendus aux enchères à différentes époques pour la somme de $699, ont été entièrement libérés. Les lettres patentes ont été délivrées. Le solde du prix d'achat reçu pendant l'exercice dernier s'élève à $576.45.

3. Kingston.—Un lot de cette localité, compris dans la subdivision d'une propriété de l'artillerie connue sous le nom de ferme Herchmer, et qui avait été vendu en 1874 pour la somme de $510, a été entièrement libéré. Le solde du prix d'achat reçu pendant l'exercice dernier s'élève à $50.96. Les lettres patentes seront délivrées dès qu'une preuve satisfaisante du droit de propriété aura été fournie.

4. Ottawa.—Conformément aux dispositions contenues dans les baux primitifs accordés par les autorités impériales, les lots de l'artillerie dans cette localité sont occupés par des tenanciers. Ces dispositions portent que les privilèges accordés en vertu de baux peuvent en tout temps être acquis définitivement contre paiement en espèces de la somme équivalente à la valeur placée sur ces lots. Au cours de l'année passée, huit lots entiers et quatre lots partiels ont été entièrement libérés, et des lettres patentes ont par suite été délivrées. Le prix d'évaluation payable sur ces lots s'élevait à $2,076.16, dont $1,836.16 ont été versés au cours de l'exercice écoulé.

5. Toronto.—Un lot de cette localité, qui fut vendu en 1907 pour la somme de $510, a été entièrement libéré. Les lettres patentes ont été délivrées. Le solde restant dû sur le prix d'achat a été payé au cours de l'année dernière; il s'élève à $306. En vertu d'un arrêté du conseil, une partie de la propriété de la garnison autrefois sous le contrôle du ministère de la Milice et de la Défense a été rattachée à la classe 2 des terres de l'artillerie et de l'amirauté, pour être vendue à la municipalité de la cité de Toronto. L'arrêté du conseil ci-dessus a été dûment ratifié et confirmé par une loi du parlement, chapitre 51 des Statuts du Canada de 1908, et le produit de la vente, qui s'élevait à $180,000, a été porté au crédit du ministère de la Milice et de la Défense.

Les propriétés de l'artillerie connues sous le nom de Ferme du Gouvernement, à Longueuil, ainsi que le cimetière militaire à Chambly, ont été portés de la classe 2 à la classe 1 des terres de l'artillerie et de l'amirauté, et placées sous le contrôle du ministère de la Milice et de la Défense.

On trouvera, annexé à ce rapport, divers tableaux dont l'énumération suit:—

Tableau A.—Ce tableau indique le nombre des lots et des parcelles vendus ou libérés, les prix de ventes primitifs, et les versements ou soldes reçus pendant l'année.

Tableau B.—Ce tableau donne les noms des diverses localités où les terres de l'artillerie sont situées et pour le compte desquelles il a été reçu des sommes d'argent pendant le dernier exercice. Les recettes nettes s'élèvent à $9,894.48, soit une augmentation de $4,184.32 sur celles de l'année dernière.

Tableau C.—Ce tableau donne les recettes mensuelles de l'année, classées par catégorie, suivant qu'elles représentent des droits, loyers, intérêts équivalant à des loyers, et le capital.

Tableau D.—Ce tableau indique les sommes dues ou impayées à la fin de l'exercice dans les différentes localités ou les terres de l'artillerie sont situées et classées sous les titres, capital, loyer, ou intérêts.

Le montant total des sommes dues ou impayées s'élève à $59,823.73.

La correspondance ainsi que le travail de ce bureau en général ont augmenté pendant cette dernière année. Le nombre des lettres reçues, enregistrées et classées, est de 498. Celui des lettres écrites, copiées, numérotées et expédiées, est de 518; il a été

préparé et communiqué 79 rapports sur les ldivers sujets se rattachant à cette agence.

préparé et communiqué 79 rapports sur les divers sujets se rattachant à cette agence.

En plus de la correspondance générale il a été adressé 132 reçus et 190 comptes aux acheteurs et tenanciers de terres de l'artillerie. Ils ont aussi été mis à jour et communiqués, ce qui porte à 840 le total des lettres envoyées par cette agence l'année dernière.

Il a été reçu pendant le même exercice 29 cessions qui ont été examinées, enregistrées et classées; on a émis 23 lettres patentes et trois nouveaux baux.

En outre du rapport précédent sur les questions relatives aux terres de l'artillerie et de l'amirauté, j'ai également l'avantage de vous soumettre les renseignements suivants qui ont trait au travail exécuté par suite des arrêtés du conseil rendus pendant l'année au sujet de l'administration des nombreux services de ce ministère. On peut se faire une idée du volume du travail effectué par suite de ces arrêtés du conseil, si l'on considère que 573 décrets ont été rendus pendant l'année, soit une moyenne de 43 par mois, ce qui fait une augmentation de près de vingt-cinq pour cent sur l'année dernière.

Voici brièvement quelques-uns des travaux devenus nécessaires par suite de ces nombreux arrêtés: Copie, collation, revue générale, numérotage, préparation des réquisitions pour l'impression de tous les décrets, lecture des épreuves, collation, numérotage et classement, envoi des copies qui peuvent être demandées par les différents services du ministère que les décrets intéressent spécialement.

Parmi les arrêtés qui ont été passés, 137 ont été préparés, les réquisitions à l'imprimeur de Sa Majesté ont été publiées soit dans la *Gazette du Canada*, soit dans la *Gazette de la Colombie-Britannique* lorsqu'il n'était question que de terres comprises dans la zone de voie ferrée de la province de la Colombie-Britannique, et dans bien des cas dans ces deux journaux en même temps, conformément aux dispositions de diverses lois autorisant la publication de ces arrêtés.

Pendant l'année, un autre volume d'arrêtés du conseil a été reçu et numéroté, et l'on en a distribué des copies dans les services du ministère. L'index complet d'un autre volume a été également préparé pour l'imprimeur. La collection des volumes reliés et pourvus d'un index se termine à l'année 1905.

Lorsque j'ai été mis à la tête de cette agence en 1904, les volumes n'étaient reliés que jusqu'à l'année 1895. Il a été jugé désirable par suite de la quantité de renseignements que l'on a à rechercher presque journellement dans les arrêtés du conseil, d'en avancer aussi promptement que possible la reliure par année, et nous avons fait tous nos efforts en ce sens; le tableau ci-dessus donne les progrès qui ont été faits, et ceux-ci donnent l'espoir qu'avant longtemps le but recherché sera atteint.

Il a été tenu un compte soigneux et exact, croyons-nous, du service des employés des divers bureaux de ce vaste département dont l'importance grandit toujours. Ce compte explique les motifs d'absence, maladies ou congés, et sert de base pour la préparation du bordereau de paye mensuel et des rapports à fournir conformément à la loi d'amendement du srevice civil, de 1908; on en estimera donc aisément l'importance.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JOS. P. DUNNE,
Commis préposé à la division des terres de l'artillerie et de l'amirauté.

"A".—RELEVÉ indiquant le nombre de lots vendus ou rachetés, le prix que ces lots avaient été précédemment vendus, et le solde du prix d'achat reçu durant l'exercice terminé le 31 mars 1910.

Localité.	Nombre de lots rachetés ou vendus.	Prix d'estimation ou prix d'achat.	Montant reçu durant l'année.	Observations.
		$ c.	$ c.	
Amherstburg	1 lot de ville	150 00	150 00	Valeur entière.
Grand-Falls	5 lots de ferme	589 00	510 45	Balance du prix d'achat.
	1 lot de ville	110 00	66 00	" "
Kingston	1 lot de ferme Herchmer	510 00	50 96	" "
Ottawa	8 lots entiers.. ..	2,076 16	1,836 16	Valeur entière.
	4 demi-lots			
Toronto	Part Garrison Commons	180,000 00	180,000 00	"
	1 lot	510 00	306 00	Balance du prix d'achat.
		183,945 16	182,919 57	
Remboursement		180,000 00	180,000 00	
		3,945 16	2,919 57	

JOS. P. DUNNE,

Commis préposé à la division des terres de l'artillerie et de l'amirauté.

"B".—LOCALITÉS où sont situées les terres de l'artillerie et d'où sont provenues les recettes durant l'exercice clos le 31 mars 1910.

Localité.	Total.	Localité.	Total.
	$ c.		$ c.
Amherstburg	152 00	Pointe-Pelée	27 00
Burlington-Beach	220 00	Prescott	9 00
Chambly	1 00	Québec	830 00
Edmundston	1 00	"	1 00
Elmsley	14 80	Ile St-Joseph	7 00
Fort-Cumberland	120 00	Sarnia	200 00
Fort-Erié	2 00	Shelburne	3 00
Grandes-Chutes	946 17	Sorel	29 00
Grenville	2 00	Tp Tay	8 00
Kingston	364 66	Toronto	183,436 40
Longueuil	155 00	Wolford	102 40
Nepean	6 00	Droits d'enregistrement et de patente	85 50
Niagara	138 15		189,902 48
Niagara-sur-le-lac	203 00	Moins remboursement	180,008 00
Oromocto	25		
Ottawa	2,796 15	Total	9,894 48
Owen-Sound	42 00		

JOS. P. DUNNE,

Commis préposé à la division des terres de l'artillerie et de l'amirauté.

DOC. PARLEMENTAIRE No 25

"C".—ETAT des recettes annuelles provenant des terrains de l'artillerie et de l'amirauté pendant les douze mois de l'exercice clos le 31 mars 1910.

Mois.	Honoraires.	Loyer ou intérêt.	Principal.	Total.
1909.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Avril	3 00	130 54	180,002 26	180,135 80
Mai	6 00	3,500 79	847 16	4,353 95
Juin	13 50	137 32	87 00	237 82
Juillet	16 00	345 70	474 36	836 06
Août	6 00	339 60	110 00	455 60
Septembre	14 00	119 36	56 25	189 61
Octobre	14 00	137 91	518 20	670 11
Novembre	6 00	1,148 10	494 20	1,648 30
Décembre	.....	38 46	162 00	200 46
1910.				
Janvier	4 00	249 85	290 00	543 85
Février	1 00	209 32	348 40	558 72
Mars	2 00	43 20	27 00	72 20
	85 50	6,400 15	183,416 83	189,902 48
Moins remboursement, avril	.....	.....	.....	180,000 00
" " septembre	.....	.....	.....	8 00
Total	.....	.....	.....	9,894 48

JOS. P. DUNNE,

Commis préposé à la division des terres de l'artillerie et de l'amirauté.

"D".—Tableau indiquant les sommes dues et celles qui sont restées impayées pendant l'année close le 31 mars 1910 sur les prix d'achat, les loyers ou intérêts.

Localité.	Loyer ou intérêt dû.	Principal.	Total.
	$ c.	$ c.	$ c.
Beaver-Harbour	10 00		10 00
Burlington-Beach	60 00		60 00
Carillon	5 40		5 40
Chambly	294 36	347 00	641 36
Dalhousie	12 42	23 00	35 42
Edmundston	37 38	38 40	75 78
Elmsley	50		50
Fort-Cumberland	100 00		100 00
Grandes-Chutes	321 19	772 19	1,093 38
Kingston	25		25
Marlborough	2 00		2 00
Montréal	2 00		2 00
Nepean	55 00		55 00
Niagara	41 44	107 20	148 64
Oromocto	25		25
Ottawa	3,223 14		3,223 14
Oxford	9 10		9 10
Owen-Sound	84 50		84 50
Presqu'Ile	2 50		2 50
Ste-Croix	3 00		3 00
Sorel	1,280 64		1,280 64
Township de Tay	4 00		4 00
Toronto	780 00	52,000 00	52,780 00
Turkey-Point	18 67		18 67
Wolford	188 20		188 20
	6,535 94	53,287 79	59,823 73

JOS. P. DUNNE,
Commis préposé à la division des terres de l'artillerie et de l'amirauté.

N° 32.

RAPPORT DE L'ENREGISTREUR DE LA CORRESPONDANCE.

Ministère de l'Intérieur,
Division de l'enregistrement de la correspondance,
Ottawa, 20 avril 1910.

M. W. W. Cory, C.M.G.,
Sous-ministre de l'Intérieur,
Ottawa.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous transmettre un relevé du travail effectué dans le bureau d'enregistrement de la correspondance du ministère de l'Intérieur pendant l'année close le 31 mars 1910.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

CHAS. C. PELLETIER,
Commis en chef.

DOC. PARLEMENTAIRE No 25

RELEVÉ des travaux effectués dans le bureau de la correspondance pendant l'année close le 31 mars 1910.

Du 1er avril 1909 au 31 mars 1910.	Lettres envoyées.	Lettres recommandées.	Télégrammes envoyés.	Totaux.
1909.				
Avril	29,589	4,200	237	34,026
Mai	30,545	3,765	216	34,526
Juin	31,715	4,273	260	36,248
Juillet	33,167	3,532	221	36,920
Août	34,030	2,437	122	36,589
Septembre	29,328	2,268	137	31,733
Octobre	30,145	2,536	133	32,814
Novembre	26,497	2,202	206	28,905
Décembre	30,495	2,921	142	33,558
1910.				
Janvier	29,367	2,194	161	31,722
Février	28,120	2,750	115	30,985
Mars	33,211	2,709	214	36,134
Total de l'année close le 31 mars 1910.	366,209	35,787	2,164	404,160

Les lettres adressées ont été copiées sur 158 copies de lettres comprenant mille pages; il y en avait 149 l'année précédente; soit une augmentation de 6 pour 100 cette année.

Le nombre de pages des copies de lettres dont l'index a été fait est de 158,051, celui de l'année dernière n'en comprenait que 148,016, soit une augmentation de 7 pour 100 environ cette année.

Il a été envoyé par jour une moyenne de 1,236 lettres, soit une augmentation de 11½ pour 100 sur l'année dernière. La moyenne la plus forte a été atteinte pendant le mois d'août, elle est de 1,361 lettres, et le nombre le plus fort des lettres adressées en un seul jour est de 3,035. Le mois le plus chargé a été celui de novembre, où la moyenne a atteint 1,059 lettres.

Plus de 1,500 documents ont été comparés.

Le grand total s'est élevé dans ce bureau à 404,160, soit une augmentation de 35,233 lettres.

CHAS. C. PELLETIER,
Commis en chef.

N° 33.

RAPPORT DU SERVICE DES LETTRES RECOMMANDEES.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
SERVICE DES LETTRES RECOMMANDÉES,
OTTAWA, 25 avril 1910.

M. W. W. CORY, C.M.G.,
Sous-ministre de l'Intérieur,
Ottawa.

MONSIEUR —J'ai l'honneur de vous soumettre ci-après le tableau "A", qui indique le nombre de lettres enregistrées pendant l'année close le 31 mars 1910, ainsi que

les sommes d'argent reçues, inscrites et envoyées par le comptable. Je vous soumets également le tableau "B", qui donne le nombre de lettres et les sommes reçues pendant chaque exercice à partir de l'année 1900 jusqu'au 31 mars 1910.

Il a été enregistré pendant l'année 264,209 lettres, soit une augmentation de 4,067 sur l'année dernière, mais un nombre considérable a été envoyé sans être inscrit; on l'estime à 88,096, ce qui porte le total des lettres à 352,378. Il y a dix ans, ce total n'atteignait pas 50,000.

Il a été reçu 14,181 lettres contenant soit de l'argent, soit des chèques, des mandats ou bons postaux.

Le nombre des dossiers distribués aux différentes agences s'élève à 735,000. Il y a actuellement 12,000 dossiers disséminés dans les services du ministère. Ils sont à l'étude ou bien attendent leur tour.

MM. H. Edwards, E. R. Eastman, John Eyles, R. W. O'Hanley et Mme F. S. Shotwell ont été transférés à une autre agence. Il a été pris vingt employés temporaires nouveaux à différentes dates.

Votre obéissant serviteur,

J. M. ROBERTS,
Chef de service.

"A".—Tableau indiquant le nombre de lettres incrites et les sommes reçues pendant l'année close le 31 mars 1910.

Mois.	Lettres envoyées.	Moyenne par jour.	Lettres inscrites.		Sommes reçues.
			Reçues.	Envoyées.	
1909.					$ c.
Avril	20,300	846	1,898	4,200	279,172 34
Mai	21,608	900	1,820	3,765	300,734 38
Juin	26,420	1,011	1,435	4,273	128,196 25
Juillet	24,380	938	1,534	3,532	154,862 36
Août	25,145	1,006	1,536	2,437	97,752 19
Septembre	17,240	690	1,257	2,268	74,941 73
Octobre	19,105	765	1,334	2,536	296,088 99
Novembre	24,350	975	1,683	2,202	478,079 73
Décembre	23,256	966	1,519	2,921	209,597 45
1910.					
Janvier	20,320	846	1,594	2,194	141,277 89
Février	20,715	900	1,516	2,750	107,301 73
Mars	21,370	855	1,676	2,709	113,604 35
Total	264,209	.....	18,802	35,787	2,381,605 39

J. M. ROBERTS,
Chef de service.

Ministère de l'Intérieur,
Service du classement de la correspondance,
Ottawa, 8 avril 1910.

DOC. PARLEMENTAIRE No 25

"B".—Tableau indiquant le nombre des lettres inscrites et des sommes d'argent reçues pendant chaque année depuis 1900 jusqu'au 31 mars 1910.

Année.	Lettres inscrites.	Sommes reçues.
		$ c.
1900	48,663	200,831 71
1901	67,860	333,534 02
1902	67,722	382,999 87
1903	87,851	629,585 47
1904	113,074	630,355 44
1905	135,908	528,219 76
1906	176,729	875,933 54
1907 (neuf mois)	150,462	1,337,780 94
1908	187,684	1,558,230 32
1909	260,142	1,798,276 17
1910	264,209	2,381,605 39

J. M. ROBERTS,
Chef du service.

Ministère de l'Intérieur,
Service du classement de la correspondance,
Ottawa, 8 avril 1910.

N° 34.

RAPPORT DU SERVICE DES LETTRES PATENTES.

Ministère de l'Intérieur,
Service des lettres patentes,
Ottawa, 6 juillet 1910.

M. W. W. Cory, C.M.G.,
Sous-ministre de l'Intérieur,
Ottawa.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous soumettre les tableaux ci-après énumérés, concernant les travaux effectués dans le service des lettres patentes pendant l'année close le 31 mars 1910:—

Tableau A.—Tableau comparatif indiquant le nombre des inscriptions de homesteads pendant cette année et pendant la période correspondante de l'année précédente.

Tableau B.—Tableau indiquant le nombre des préemptions, achats de homesteads, et homesteads accordés aux volontaires de l'Afrique-Sud dans chaque agence.

Tableau C.—Tableau des homesteads, préemptions, homesteads achetés, et homesteads accordés aux volontaires de l'Afrique-Sud pendant chaque mois.

Tableau D.—Tableau indiquant le nombre des inscriptions annulées pendant l'année, ainsi que l'année pendant laquelle ces inscriptions ont été faites.

TableaZ F.—Tableau indiquant le nombre d'acres en marais dans le Manitoba, ratttachés à cette province par un arrêté du conseil.

Tableau F.—Tableau indiquant le nombre d'acres en marais du Manitoba, rattachés à cette province par un arrêté du conseil.

Tableau G.—Tableau donnant les certificats de terres de 320 acres chacun, accordés par le ministère de l'Intérieur aux volontaires de l'Afrique-Sud à titre de gratification conformément à la loi de 1908 récompensant certains volontaires.

Tableau H.—Tableau indiquant le nombre de cessions enregistrées par le service des lettres patentes.

Tableau 1.—Tableau des lettres patentes couvrant les terres fédérales situées dans le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta, la Colombie-Britannique, le territoire du Yukon et les territoires du Nord-Ouest.

Tableau J.—Tableau des lettres patentes couvrant les terres fédérales situées dans la province du Manitoba.

Tableau K.—Liste des lettres patentes couvrant les terres fédérales situées dans la province de Saskatchewan.

Tableau L.—Liste des lettres patentes couvrant les terres fédérales situées dans la province de l'Alberta.

Tableau M.—Liste des lettres patentes couvrant les terres situées dans la province de la Colombie-Britannique.

Tableau N.—Liste des lettres patentes couvrant les terres situées sur le territoire du Yukon.

Tableau O.—Liste des lettres patentes couvrant les terres situées sur les terri-

Tableau O.—Liste des lettres patentes couvrant les terres situées dans les territoires du Nord-Ouest.

Tableau P.—Tableau indiquant le nombre des lettres patentes adressées aux divers receveurs de l'enregistrement des terres des districts des provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan, ou du territoire du Yukon, ainsi que le nombre des avis adressés à leurs titulaires.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

N. O. COTE,
Chef du service.

"A".—Tableau comparatif, indiquant le nombre des inscriptions de homesteads faites durant l'année 1908-1909 et celle de 1909-1819.

Agence.	1909–10.	1908–09.	Augmentation.	Diminution.	Remarques.
Battleford	1,905	3,385	.....	1,480	
Brandon	111	171	.....	60	
Calgary	6,255	2,707	3,548	.....	
Dauphin	1,062	1,727	.....	665	
Edmonton	4,107	5,166	.....	1,059	
Estevan	884	833	51	.....	
Humboldt	1,609	2,412	.....	803	
Kamloops	257	400	.....	143	
Lethbridge	4,948	3,818	1,130	.....	
Moosejaw	10,901	8,710	2,191	.....	
New-Westminster	20	29	.....	9	
Riviere La-Paix	53	.....	53	.....	
Prince-Albert	1,240	2,058	.....	818	
Régina	567	1,553	.....	986	
Red-Deer	1,824	2,080	.....	256	
Saskatoon	3,226	.....	3,226	.....	
Winnipeg	1,356	1,863	.....	507	Augmentation nette de l'année 1909–10, 2,487.
Yorkton	1,243	2,169	.....	926	
Total	41,568	39,081	10,199	7,712	

DOC. PARLEMENTAIRE No 25

RÉCAPITULATION.

Mois.	1909-10.	1908-09.	Augmentation.	Diminution.	Remarques.
1909.					
Avril	4,602	2,987	1,615	.....	
Mai	3,243	2,773	470	.....	
Juin	4,205	3,247	958	.....	
Juillet	4,248	2,815	1,433	.....	
Août	2,832	1,859	973	.....	
Septembre	2,902	7,934	.....	5,032	
Octobre	3,550	5,221	.....	1,671	
Novembre	4,143	3,876	267	.....	
Décembre	2,072	3,105	.....	1,033	
1910.					
Janvier	2,698	1,308	1,390	.....	
Février	2,254	1,364	890	.....	Augmentation nette de l'année fiscale 1909-10, 2,487.
Mars	4,819	2,592	2,227	.....	
Total	41,568	39,081	10,223	7,736	

N. O. COTE,
Chef du service.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
SERVICE DE LETTRES PATENTES,
OTTAWA, 6 juillet 1910.

"B".—TABLEAU indiquant le nombre de préemptions, de homesteads achetés, et de homesteads accordés en récompense aux vétérans de l'Afrique-Sud, émis par chaque agence pendant l'année 1909-1910.

Agence.	Préemptions.	Homesteads achetés.	Homesteads des vétérans de l'Afrique-Sud
Battleford	438	115	205
Calgary	4,285	132	840
Dauphin	.....	.....	3
Edmonton	20	14	129
Estevan	468	59	24
Humboldt	14	.....	84
Lethbridge	3,220	83	216
Moosejaw	7,700	331	826
Rivière La-Paix	.....	.....	4
Prince-Albert	10	19	53
Régina	28	11	13
Red-Deer	234	130	103
Saskatoon	875	362	333
Winnipeg	.....	.....	7
Yorkton	.....	.....	
Total	17,292	1,256	2,852

Dans la Saskatchewan.			Dans l'Alberta.			Dans le Manitora.
Préemptions.	Homesteads achetés.	Homesteads aux vétérans de l'Afr-Sud.	Préemptions.	Homesteads achetés.	Homesteads aux vétérans de l'Afr-Sud.	Homesteads des vétérans de l'Afr Sud.
9,533	897	1,530	7,759	359	1,300	22

N. O. COTE,
Chef de service.

Ministère de l'Intérieur,
Service des lettres patentes,
Ottawa, 6 juillet 1910.

"C".—Tableau des homesteads, préemptions, homesteads achetés, gratifications militaires et homesteads des vétérans de l'Afrique-Sud, accordés chaque mois de l'année close le 31 mars 1910.

Mois.	Homesteads.	Préemptions.	Homesteads achetés.	Gratifications militaires.	Homesteads des ,Vétérans de l Afrique Sud.
1909.					
Avril	4,602	1,847	95		288
Mai	3,243	1,202	79		289
Juin	4,205	1,793	120	1	343
Juillet	4,248	1,823	131		329
Août	2,832	1,030	88	1	235
Septembre	2,902	1,074	74	1	185
Octobre	3,550	1,478	89		230
Novembre	4,143	1,896	89		235
Décembre	2,072	689	82		224
1910.					
Janvier	2,698	1,311	106		159
Février	2,254	843	140		101
Mars	4,819	2,306	163		234
Total	41,568	17,292	1,256	3	2,852

N. O. COTE,
Chef du service.

Ministère de l'Intérieur,
Service des lettres patentes,
Ottawa, 6 juillet 1910.

DOC. PARLEMENTAIRE No 25

"D".—Tableau indiquant le nombre des inscriptions annulées durant l'année close le 31 mars 1910, ainsi que l'année durant laquelle les inscriptions ont été faites.

Années.	Homesteads.	Homesteads achetés.	Préemptions.	Ventes à terme.	Ventes.
1879			1		
1880			1		
1881					
1882	1		1		
1883	2				
1884	1		3		
1885			1		
1886	1				
1887	1		1		
1888	1				
1889			1		
1890					
1891					
1892	4			5	1
1893	2				
1894	1				
1895					
1896	1				
1897	4				
1898	1				
1899	4				
1900	13				
1901	9				
1902	56				
1903	122			1	
1904	132				
1905	457				
1906	1,443			2	
1907	1,856			3	1
1908	8,062	23	1,866	2	
1909	4,597	24	1,575	3	1
1910	61	2	13		
	16,832	49	3,463	16	3

Total 20,363

N. O. COTE,
Chef du service.

Ministère de l'Intérieur,
Service des lettres patentes,
Ottawa, 6 juillet 1910.

"E".—TABLEAU des inscriptions affectant les terres fédérales et qui ont été faites au siège principal pendant l'année close le 31 mars 1910.

	N° des concessions.	Acres.
Concessions spéciales	386	13,494
Compagnie de chemin de fer et d'irrigation de l'Alberta	..	46,482
Compagnie de chemin de fer Edmonton à Calgary	..	6,218
Compagnie de chemin de fer Canadian-Northern	..	126,478·35
Compagnie de chemin de fer Pacifique-Canadien (ligne principale)	..	6,044·37
Compagnie de chemin de fer Pacifique-Canadien (embranchement de Souris)	..	2,840·25
Compagnie de chemin de fer de colonisation du Sud-Ouest du Manitoba	..	2,840·25
Compagnie de chemin de fer et de navigation à vapeur Qu'Appelle, Lac-Long et Saskatchewan	..	2,285
Superficie munie de lettres patentes vendue à la Compagnie du Grand-Tronc-Pacifique pour servir d'emplacement de ville	..	2,971.25
Superficie concédée à titre de droit de passage, à la Compagnie du Grand Tronc-Pacifique,	..	1,330.87
Droit de passage de chemin de fer	26	796·46
Concessions à la Compagnie de la Baie-d'Hudson	25	232.350

N. O. COTE,
Chef du service

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
SERVICE DES LETTRES PATENTES,
OTTAWA, 6 juillet 1910.

"F".—TABLEAU indiquant le nombre d'acres en marais dans le Manitoba qui ont été rattachés à cette province par arrêté du conseil, jusqu'au 31 mars 1910.

Superficie totale rattachée à la province comme marais

	Acres.
ou en échange de marais, jusqu'au 31 mars 1900	1,893,445.35
Superficie totale rattachée à la province pendant l'année close le 31 mars 1910	115,922·71
Superficie totale rattachée à la province	2,009,368·06

NOTE.—Dans les rapports annuels précédents, les chiffres cités relativement aux marais comprennent certains terrains rattachés à la province du Manitoba et qui par suite sont de nouveau retournés au Dominion du Canada; ces terres sont donc retranchées du tableau ci-dessus.

N. O. COTE,
Chef du service.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
SERVICE DES LETTRES PATENTES,
OTTAWA, 6 juillet 1910.

DOC. PARLEMENTAIRE No 25

"G".—Relevé des certificats de 320 acres chacun, accordés comme récompense aux militaires de l'Afrique-Sud par le ministère de l'Intérieur, en vertu de la loi de 1908 récompensant certains volontaires.

	Nombre.	Acres.
Certificats émis	1,550	496,000
Certificats portant délimitation des terrains choisis	2,852	912,640

N. O. COTE,
Chef de service

Ministère de l'Intérieur,
Service des lettres patentes,
Ottawa, 6 juillet 1910.

"H".—Relevé du nombre des cessions enregistrées par le service des lettres patentes pendant l'année close le 31 mars 1910.

Nombre des actes enregistrés	516
Honoraires perçus sur ces titres	$1,083 50

N. O. COTE,
Chef du service.

Ministère de l'Intérieur,
Service des lettres patentes,
Ottawa, 6 juillet 1910.

"I".—Tableau comparatif des lettres patentes couvrant les terres fédérales situées dans le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta, les territoires du Nord-Ouest, la Colombie-Britannique et le territoire du Yukon, et qui ont été émises par le ministère de l'Intérieur pendant l'année close le 31 mars 1909, et l'année close le 31 mars 1910.

Numéro.	Nature de la concession.	Du 1er avril 1909 au 31 mars 1910.		Du 1er avril 1908 au 31 mars 1909.	
		Patentes.	Acres.	Patentes.	Acres.
1	Ventes à la Cie de ch. de fer et d'irr. de l'Alberta.	105	46,923	44	15,531
2	Cessions d'hypothèques	3	.....	10	.....
3	Homesteads de la Colombie-Britannique	104	14,791	103	14,903
4	Ventes en Colombie-Britannique	58	3,317	24	1,603
5	Ventes de houillères	70	16,047	34	8,460
6	Commutations	8	552	8	331
7	Homesteads	20,231	3,205,690	19,929	3,159,779
8	Compagnie de la Baie-d'Hudson	3	991	16	3,296
9	Loyers	1	.....	1	516
10	Permis d'occupation	20	.....	13	.....
11	Concessions en vertu de la loi du Manitoba	10	399	14	842
12	Concessions de l'Université du Manitoba	.....	.....	6	891
13	Concessions à titre de gratification aux militaires	3	479	1	160
14	Homesteads militaires	5	1,579	1	320
15	Droits miniers (15,729 acres)	88	.....	91	.....
16	Ventes de terrains miniers	12	1,459	1	8
17	Concessions aux métis du Nord-Ouest	283	51,968	131	22,861
18	Concessions à la gendarmerie du Nord-Ouest	1	160	.....	.....
19	Ventes de paroisses	17	2,326	12	1,311
20	Décharges, concessions spéciales (3,143 acres)	19	.....	18	.....
	Chemins de fer—				
21	Cie de ch. de fer et d'irrigation de l'Alberta.	.....	.....	3	46,067
22	Cie de ch. de fer et de charbon d'Alberta	.....	.....	3	4,644
23	Cie de ch. de fer de Calgary et Edmonton	14	6,225	24	20,448
24	Compagnie du Canadian-Northern	181	127,139	234	233,388
25	Concession à la Cie du Pacifique-Canadien	41	6,247	79	53,745
26	Concession à la Compagnie du Pacifique-Canadien, embranchement de Souris	3	8,248	11	2,215
27	Concession pour la voie et les gares, Pacifique-Canadien	2	152	6	131
28	Compagnie du Grand-Tronc-Pacifique	89	4,332	287	15,793
29	Cie de ch. de fer du Manitoba et du N.-O.	2	7	2	14
30	Cie de ch. de fer du Manitoba et du S.-E.	.....	.....	8	2,313
31	Compagnie de chemin de fer de Colonisation du Sud-Ouest du Manitoba	3	2,846	215	497,693
32	Cie de ch. de fer et de navigation à vapeur Qu'Appelle, Lac-Long, et Saskatchewan	15	3,285	11	1,783
33	Ventes	523	66,727	557	72,349
34	Ventes de terres d'écoles	627	79,283	240	27,195
35	Concessions spéciales	275	9,342	166	4,500
36	Concessions spéciales sous privilèges	.....	.....	71	.....
37	Ventes du territoire du Yukon	38	1,745	57	2,236
	Totaux	22,854	3,662,259	22,431	4,215,326

N. O. COTE,
Chef de bureau.

Ministère de l'Intérieur,
Service des lettres patentes,
Ottawa, 6 juillet 1910.

DOC. PARLEMENTAIRE No 25

"J".—Tableau comparatif des lettres patentes couvrant les terres fédérales situées dans la province du Manitoba, qui ont été émises par le ministère de l'Intérieur pendant l'année close le 31 mars 1910, et pendant l'exercice clos le 31 mars 1909.

Numéro.	Nature de la concession.	Du 1er avril 1909 au 31 mars 1910.		Du 1er avril 1908 au 31 mars 1909.	
		Patentes.	Acres.	Patentes.	Acres.
1	Cessions d'hypothèques	3		10	
2	Ventes de houillères			4	831
3	Commutations	8	552	8	331
4	Homesteads	589	90,177	1,013	156,621
5	Concessions en vertu de la loi du Manitoba	10	399	14	842
6	" de l'Université du Manitoba			6	891
7	Ventes de terrains miniers	11	1,408		
8	Concessions aux Métis			1	80
9	Ventes de paroisses	16	2,262	11	1,165
10	Décharges, concessions spéciales (318 acres)	2			
	Chemins de fer—				
11	Compagnie du Canadian-Northern	11	141	47	31,883
12	Conc. à la compagnie du Pacifique-Canadien	9	177	4	658
13	Terrains pour la voie et les gares de la Compagnie du Pacifique-Canadien			1	25
14	Compagnie du Grand-Tronc-Pacifique			2	23
15	Comp. de ch. de f. du Manitoba et du S.-O.			5	1,200
16	" " Manitoba et du N.-O.	1	2		
17	Compagnie de chemin de fer de colonisation du Sud-Ouest du Manitoba	1	6	111	160,783
18	Ventes	95	6,539	133	7,083
19	Ventes de terres d'écoles	411	62,853	130	19,010
20	Concessions spéciales	16	1,300	11	703
	Totaux	1,183	165,816	1,511	382,129

N. O. COTE,
Chef du service.

Ministère de l'Intérieur,
Service des lettres patentes,
Ottawa, 6 juillet 1910.

"K".—Tableau comparatif des lettres patentes couvrant les terres fédérales situées dans la province de Saskatchewan, et qui ont été émises par le ministère de l'Intérieur pendant les exercices clos les 31 mars 1909 et le 31 mars 1910.

Numéro.	Nature de la concession.	Du 1er avril 1909 au 31 mars 1910.		Du 1er avril 1908 au 31 mars 1909.	
		Patentes.	Acres.	Patentes.	Acres.
1	Vente de houillères	2	60	1	20
2	Homesteads	12,937	2,049,369	13,054	2,072,668
3	Compagnie de la Baie-d'Hudson	2	947	16	3,296
4	Baux	...	...	1	516
5	Permis d'occupation	7	...	6	...
6	Concessions à titre de gratifications militaires	2	319	...	...
7	Homesteads militaires	3	939	1	320
8	Droits miniers (60 acres)	2	...	1	...
9	Concessions aux Métis	190	35,216	60	10,420
10	" à la gendarmerie du Nord-Ouest	1	160	...	...
11	Ventes de paroisses	...	...	1	146
12	Décharges, concessions spéciales (2,824 acres)	17	...	18	...
	Chemins de fer—				
13	Compagnie du Canadian-Northern	170	126,998	185	201,272
14	Concessions au Pacifique-Canadien	21	3,298	29	5,060
15	" " embranchement de Souris	3	8,248	10	2,015
16	Compagnie du Grand-Tronc-Pacifique	15	232	247	12,229
17	" du Manitoba et du Nord-Ouest	1	5	2	14
18	" " et du Sud-Ouest	...	...	3	1,113
19	" de Colonisation du Sud-Ouest du Manitoba	2	2,840	83	138,787
20	Compagnie de ch. de fer et de nav. à vapeur Qu'Appelle, Lac-Long et Saskatchewan	15	3,285	11	1,783
21	Ventes	226	33,911	263	41,549
22	Ventes de terres d'écoles	134	11,883	88	6,494
23	Concessions spéciales	167	2,202	96	1,588
24	" sous privilèges	...	...	48	...
	Totaux	13,917	2,279,912	14,224	2,499,290

N. O. COTE,
Chef du service.

Ministère de l'Intérieur,
Service des lettres patentes,
Ottawa, 6 juillet 1910.

DOC. PARLEMENTAIRE No 25

"L".—Tableau comparatif des lettres patentes couvrant les terres fédérales situées dans la province de l'Alberta et qui ont été émises par le ministère de l'Intérieur pendant les exercices clos les 31 mars 1909 et 31 mars 1910.

Numéro.	Nature de la concession.	Du 1er avril 1909 au 31 mars 1910.		Du 1er avril 1908 au 31 mars 1909.	
		Patentes.	Acres.	Patentes.	Acres.
1	Vente à la Cie de ch. de fer et d'irrig. de l'Alberta	105	46,923	47	61,598
2	Ventes de houillères	68	15,987	29	7,609
3	Homesteads	6,705	1,066,144	5,862	930,491
4	Compagnie de la Baie-d'Hudson	1	44	.....	.....
5	Baux	1	.....	.....	.....
6	Permis d'occupation	13	.....	7	.....
7	Concessions aux militaires à titre de gratification	1	160	1	160
8	Homesteads militaires	2	640	.....	.....
9	Droits miniers (15,629 acres)	85	.....	90	.....
10	Ventes de houillères	.....	.....	1	8
11	Concessions aux Métis	93	16,752	70	12,361
12	Ventes de paroisses	1	64	.....	.....
	Chemins de fer :—				
13	Cie de ch. de fer et de charbon de l'Alberta	.....	.....	3	4,644
14	" " Calgary et Edmonton	14	6,225	24	20,448
15	" " Canadian-Northern	.....	.....	2	234
16	Concessions à la Cie du Pacifique-Canadien	10	2,762	46	48,026
17	Concessions à la compagnie du Pacifique-Canadien, embranchement de Souris	.....	.....	1	200
18	Terrains pour voie et gares, Compagnie du Pacifique-Canadien	2	152	.....	.....
19	Compagnie du Grand-Tronc-Pacifique	74	4,100	38	3,541
20	Compagnie du ch. de fer de Colonisation du Sud-Ouest du Manitoba	.....	.....	21	198,122
21	Ventes	202	26,277	161	23,717
22	Ventes de terres d'écoles	82	4,547	22	1,691
23	Concessions spéciales	85	5,739	59	2,210
24	" " sous privilèges	.....	.....	23	.....
	Totaux	7,544	1,196,516	6,507	1,315,060

N. O. COTE,
Chef du service.

Ministère de l'Intérieur,
Service des lettres patentes,
Ottawa, 6 juillet 1910.

"M".—Tableau comparatif des lettres patentes couvrant les terres fédérales situées dans la province de la Colombie-Britannique et qui ont été émises par le ministère de l'Intérieur pendant les exercices clos les 31 mars 1909 et 31 mars 1910.

Numéro.	Nature de la concession.	Du 1er avril 1909 au 31 mars 1910.		Du 1er avril 1908 au 31 mars 1909.	
		Patentes.	Acres.	Patentes.	Acres.
1	Homesteads de la Colombie-Britannique	104	14,791	103	14,903
2	Ventes en Colombie-Britannique	58	3,317	24	1,603
3	Droits miniers (40 acres)	1	.....	.....	.....
	Chemins de fer :—				
4	Concessions au Pacifique-Canadien	1	10	.....	.....
5	Terrains pour voie et gares au Pacifique-Canadien	.....	.....	5	105
6	Concessions spéciales	7	101	.....	.....
	Totaux	171	18,219	132	16,611

N. O. COTE,
Chef du service.

Ministère de l'Intérieur,
Service des lettres patentes,
Ottawa, 6 juillet 1910.

"N".—Tableau comparatif des lettres patentes couvrant les terres fédérales situées dans le territoire du Yukon et qui ont été émises par le ministère de l'Intérieur pendant les exercices clos les 31 mars 1909 et 31 mars 1910.

Numéro.	Nature de la concession.	Du 1er avril 1909 au 31 mars 1910.		Du 1er avril 1908 au 31 mars 1909.	
		Patentes.	Acres.	Patentes.	Acres.
1	Ventes dans le territoire du Yukon	38	1,745	57	2,236

N. O. COTE,
Chef du service.

Ministère de l'Intérieur,
Service des lettres patentes,
Ottawa, 6 juillet 1910.

DOC. PARLEMENTAIRE No 25

"O".—Tableau comparatif des lettres patentes couvrant les terres fédérales situées dans les territoires du Nord-Ouest et qui ont été émises par le ministère de l'Intérieur pendant les exercices clos les 31 mars 1909 et 31 mars 1910.

Numéro.	Nature de la concession.	Du 1er avril 1909 au 31 mars 1910.		Du 1er avril 1908 au 31 mars 1909.	
		Patentes.	Acres.	Patentes.	Acres.
1	Vente de droits miniers	1	51		

N. O. COTE,
Chef du service.

Ministère de l'Intérieur,
Service des lettres patentes,
Ottawa, 6 juillet 1910.

"P".—Tableau indiquant le nombre des lettres patentes envoyées aux différents receveurs de l'enregistrement des terres situées dans les districts de l'Alberta, de la Saskatchewan et du territoire du Yukon, ainsi que le nombre des avis adressés aux titulaires de patentes pendant l'exercice clos le 31 mars 1910.

District d'enregistrement.	Nombre des lettres patentes adressées aux receveurs.	Nombre des avis adressés aux titulaires de patentes.
Assiniboïa	7,915	7,803
Saskatchewan-Est	2,039	1,831
Saskatchewan-Ouest	2,228	2,121
Yorkton	999	906
Saskatoon	1,399	1,324
Nord de l'Alberta	4,969	4,733
Sud de l'Alberta	2,720	2,619
Yukon	56	38
Totaux	22,325	21,375

N. O. COTE,
Chef du service.

Ministère de l'Intérieur,
Service des lettres patentes,
Ottawa, 6 juillet 1910.

N° 35.

RAPPORT DU GEOGRAPHE.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
BUREAU DU GÉOGRAPHE,
OTTAWA, 13 mai 1910.

M. W. W. CORY, C.M.G.,
Sous-ministre de l'Intérieur,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport ci-après concernant les travaux effectués dans mon bureau pendant l'année dernière.

Voici la liste du personnel actuel:—

Division I.—Classe B.

Chalifour, J. E., secrétaire du géographe et du dessinateur en chef.

Division II.—Grade A.

Baine, H. E.,
Taché, Henri,
Anderson, W.,
Inkster, Fred.,
Bryant, E. D.,
Beveridge, Jas.

Division II.—Classe A.

Akerlindh, A.,
Darrach, A. M.,
Blatchley, H.,
Dumouchel, G. E.,
Wilson, H. W.,
Chandler, S.,
Bennie, J.,
Craig, R. W.,
Groulx, A.,
McElligott, J. P.,
Blue, W. A.,
Pigeon, Jules.

Division III.—Classe A.

Waine, Mme D. E.,
Gagnon, J. S.

Division III.—Classe B.

Stewart, Mlle Mary,
Meirifield, J. R.

M. James White, F.R.G.S., qui avait été nommé géographe du ministère le 1er juillet 1899, a démissioné au mois de novembre 1909 pour accepter l'emploi de secrétaire de la Commission de Conservation.

M. T. Grindlay, dessinateur, a aussi démissionné en décembre 1909.

Sur les différent feuilles topographiques types, celles qui ont été pupliées pendant l'année sont:—Feuille n° 2 N.E., Belleville; feuille n° 3 N.O., Kingston; feuille n° 8 N.E., Gowganda; feuille n° 9 N.E., Pembroke; feuille n° 10 S.O., Belleville; feuille n° 3 N.O., Kingston; feuille n° 8 N.E., Gowganda; feuille n° 9 N.E., et enfin feuille n° 11, Montréal.

Il a été fait une carte indiquant la configuration des montagnes Rocheuses entre le 51e degré de latitude et le 53″ 10″, elle servira d'index pour les feuilles topographiques types; il a aussi été pulié cette année deux cartes des terres de nouveaux districts.

Ont encore été pupliées de nouvelles éditions des cartes suivantes:—

Cartes des chemins de fer (grandes et petites) de l'Alberta du nord et du sud, de la Saskatchewan du sud et de Winnipeg, de Dauphin, Estevan, Red-Deer, Mumboldt, Yorkton, Prince-Albert, Régina, Moosejaw, Battleford, Edmonton, ainsi que celles des terres des districts de Calgary et Lethbridge.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

R. E. YOUNG,
Géographe en chef.

DOC. PARLEMENTAIRE No 25

CARTES PUBLIÉES.

Le Dominion du Canada et Terre-Neuve, huit feuilles, chacune de 25 pouces sur 26; cette carte s'étend du Pacifique à l'Atlantique, du Maryland et de l'Orégon au sud jusqu'au détroit de Cumberland et à l'île Herschell au nord. Echelle de 35 milles Tirage en couleurs indiquant les divisions territoriales du Dominion, en noir et bleu (pour l'eau) et non colorée.

Le Dominion du Canada et Terre-Neuve, 16 sur 36 pouces. Echelle de 100 milles au pouce. Tirage en couleurs indiquant les divisions territoriales du Dominion, en noir et bleu (pour l'eau) et non colorée.

Dominion du Canada. Echelle de 58 milles au pouce.

La carte en relief du Canada. Echelle de 100 milles au pouce.

La carte des ressources du Canada. Echelle de 1/12,500,000 ou 197.3 milles au pouce.

Carte du chemin de fer Transcontinental National, indiquant la route du chemin de fer de Moncton à Port-Simpson. Echelle de 100 milles au pouce.

Carte des explorations du Canada-Nord et des parties avoisinant le Groënland et l'Alaska. Echelle de 75 milles au pouce.

Carte des montagnes Rocheuses—feuille de Banff—indiquant la configuration des montagnes dans le voisinage de Banff. Echelle de 2 milles au pouce.

Carte des Elévateurs, indiquant les élévateurs existant dans le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta. Echelle, 25 milles au pouce.

Carte des montagnes Rocheuses—feuille du Lac Louise—indiquant la configuration des montagnes dans les environs de Laggan et de Field. Echelle de 2 milles au pouce.

Carte générale de la partie nord-ouest du Dominion, de 1898. Tirage en deux feuilles. Echelle, 35 milles au pouce.

Manitoba. Echelle, 12½ milles au pouce.

Alberta, en deux feuilles. Echelle, 12½ milles au pouce.

Carte du sud de l'Alberta, indiquant les terres patentées, les réserves des Sauvages, les coupes de bois et les gisements de charbon. Echelle, 12½ milles au pouce.

Cartes des terres du district de Battleford. Echelle, 12½ milles au pouce.

Carte des terres du district de Brandon. Echelle, 12½ milles au pouce.

Carte des terres du district de Calgary. Echelle, 12½ milles au pouce.

Carte des terres du district de Dauphin. Echelle, 12½ milles au pouce.

Carte des terres du district d'Edmonton. Echelle, 12½ milles au pouce.

Carte des terres du district d'Estevan. Echelle, 12½ milles au pouce.

Carte des terres du district de Humboldt. Echelle, 12½ milles au pouce.

Carte des terres du district de Lethbridge. Echelle, 12½ milles au pouce.

Carte des terres du district de Medicine-Hat. Echelle, 12½ milles au pouce.

Carte des terres du district de Moosejaw. Echelle, 12½ milles au pouce.

Carte des terres du district de la Rivière-La-Paix. Echelle, 12½ milles au pouce.

Carte des terres du district de Prince-Albert. Echelle, 12½ milles au pouce.

Carte des terres du district de Red-Deer. Echelle, 12½ milles au pouce.

Carte des terres du district de Saskatoon. Echelle, 12½ milles au pouce.

Carte des terres du district de Swift-Current. Echelle, 12½ milles au pouce.

Carte des terres du district de Winnipeg. Echelle, 12½ milles au pouce.

Carte des terres du district de Yorkton. Echelle, 12½ milles au pouce.

Colombie-Britannique, carte de la zone de chemin de fer. Echelle 1 500,000 ou 7.89 milles au pouce.

Carte de l'Ouest canadien en quatre feuilles de chacune 25 pouces par 36. Cette carte comprend la région qui s'étend depuis le lac des Bois jusqu'à l'océan Pacifique et du détroit de Juan de Fuca jusqu'à l'île Herschell au nord. Echelle, 35 milles au pouce. Les chemins de fer sont indiqués en couleurs. Tirage en couleurs indiquant les divisions territoriales du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta, de la Colom-

bie-Britannique, du Yukon et d'une partie des territoires du Nord-Ouest. Tirage en noir et bleu (eau).

Carte du sud-est de l'Alaska et d'une partie de la Colombie-Britannique. Tirage de 1897. Echelle, 1/960,000.

Carte du sud-est de l'Alaska et d'une partie de la Colombie-Britannique, indiquant la délimitation de l'Alaska, décision du tribunal du 20 octobre 1903. Echelle, 1/960,000.

Carte du Yukon depuis le canal de Lynn au sud jusqu'à Eagle au nord, et depuis le Pacifique jusqu'à la rivière Frances. Echelle, 1/750,000 ou 11.82 milles au pouce.

Carte du district des rivières White, Alsek et Kluane, dans le sud-ouest du Yukon. Echelle, 1/400,000 ou 6.31 milles au pouce.

Montagnes Rocheuses entre le 51° et le 53° 10′ de latitude; en deux feuilles; configuration. Echelle, 4 milles au pouce.

Carte de l'Ile-du-Prince-Edouard. Echelle, 1/250,000 ou 3.95 milles au pouce.

Carte 1, S.O. Ontario, feuilles des comtés de Windsor, Essex, Kent et Lambton et parties des comtés d'Elgin, de Middlesex et Huron. Echelle, 1/250,000 ou 3.95 milles au pouce.

Carte 1, S.E.—feuille de London—comtés de Norfolk, Oxford, Brant et parties des comtés d'Elgin, Middlesex, Huron, Perth, Waterloo et Wentworth. Echelle, 1/250,000 ou 3.95 milles au pouce.

Carte 2, S.O. Ontario—feuille d'Hamilton—comtés de Lincoln, Welland, Haldimand et portions des comtés de Wentworth et Halton. Echelle, 1/250,000 ou 3.95 milles au pouce.

Carte 1, N.O. et 1 N.E. Ontario—feuille de Guelph—comtés de Wellington, Grey, Bruce et parties des comtés de Durham, Peterborough, Hastings, Lennox et Addington. Echelle, 1/250,000 ou 3.95 milles au pouce.

Carte 2, N.O. Ontario—feuille de Toronto—comtés de Peel, York, Ontario et Victoria et portions des comtés de Halton, Simcoe, Dufferin, Muskoka, Durhan et Peterborough. Echelle, 1/250,000 ou 3.95 milles au pouce.

Carte 2, N.E. Ontario—feuille de Belleville—comtés de Northumberland, Prince-Edward et portions des comtés de Durham, Peterborough, Hastings, Lennox et Addington. Echelle, 1/250,000 ou 3.95 milles au pouce.

Carte 5, N.E. et 14 S.E.—feuille de Truro—comtés de Pictou et portions des comtés d'Antigonish, Guysborough, Halifax, Colchester, Cumberland et Hants. Echelle 1/250,000 ou 3.95 milles au pouce.

Carte 8, N.E.—feuille de Gowganda—portions des districts de Sudbury et de Nipissingne. Echelle, 1/250,000 ou 3.95 milles au pouce.

Carte 9, S.E—feuille de Pembroke—portions des comtés d'Haliburton, Nipissingne, Hastings, Renfrew, Frontenac, Lennox et Addington, Ont., et le comté de Pontiac, Québec. Echelle, 1/250,000 ou 3.95 milles au pouce.

Carte 10, S.O.—feuille du Témiscamingue—partie du district de Nipissingue, Ont., et le comté de Pontiac, Qué. Echelle, 1/250,000 ou 3.95 milles au pouce.

Carte 10, S.O.—feuille d'Ottawa—portions des comtés de Carleton, Renfrew, Lanark, Dundas et Frontenac, Ont., et comtés de Pontiac et d'Ottawa, Qué. Echelle, 1/250,000 ou 3.95 milles au pouce.

Carte 11,—feuille de Montréal—comprend la région située entre Québec et Vaudreuil, et entre la frontière Internationale et le 48e degré de latitude. Echelle, 1/250,000 ou 7.89 milles au pouce.

Carte 13, comprend l'ensemble du Nouveau-Brunswick, avec exception de Madawaska et des portions des comtés de Westmorland et Albert. Echelle, 1/500,00 ou 7.89 milles au pouce.

Cartes 15, N.O., 15 S.O., et 15 S.E., île du Cap-Breton et portion des comtés d'Antigonish et de Guysborough. Echelle, 1/250,000 ou 3.95 milles au pouce.

Carte 18, Colombie-Britannique—feuille de Kamloops. Echelle, 1/500,000 ou 7.89 milles au pouce.

Carte 19, C.-B.—Feuille de Kootenay-ouest. Echelle, 1/500,000 ou 7.89 milles au pouce.

Carte 27, Ontario—Lac des Bois—district de la rivière La-Pluie et portions du district de la baie du Tonnerre et de Keewatin. Echelle, 1/500,000 ou 7·89 milles au pouce.

Carte 28—feuille de la rivière des Anglais—portions des districts de la rivière La-Pluie et de la baie du Tonnerre. Echelle, 1/500,000 ou 7.89 milles au pouce.

Carte 29—feuille du lac Nipigon—portion du district de la baie du Tonnerre. Echelle, 1/500,000 ou 7·89 milles au pouce.

Carte 30—feuille Michipicoten—comprend des portions des districts de la baie du Tonnerre, d'Algoma et de Sudbury. Echelle, 1/500,000 ou 7·89 milles au pouce.

Carte 5 N.O.—feuille de Halifax—comprend les comtés de Lunenburg et des portions de Queen, Annapolis, King, Hants et de Halifax. Echelle, 1/250,000 au 3·95 milles au pouce.

Carte de homesteads de l'Alberta du Nord, comprend le district de la rivière La-Paix, indiquant les sections et impaires occupées antérieurement au premier janvier 1910, les réserves en forêts, les coupes de bois et les pâturages loués. Deux cartes. Echelle, 12½ milles au pouce.

Carte de homesteads de l'Alberta du Sud, indiquant les sections paires et impaires occupées antérieurement au 1er janvier 1910, les réserves de forêts, les coupes de bois et les baux de pâturages. En deux feuilles. Echelle, 12½ milles au pouce.

Carte des homesteads de la Saskatchewan, indiquant les sections paires et impaires occupées antérieurement au 1er janvier 1910, les réserves de forêts, les coupes de bois et les baux de pâturages. Deux feuilles. Echelle, 12½ milles au pouce.

Carte des homesteads du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta, indiquant les sections paires et impaires occupées antérieurement au 1er janvier 1910, ainsi que les réserves de forêt, les coupes de bois et les baux de pâturages. Trois feuilles. Echelle, 12½ milles au pouce.

Carte du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de portions de la Colombie-Britannique et des Territoires du Nord-Ouest. Quatre feuilles de 25 pouces par 36 chacune. Echelle, 12½ milles au pouce.

Carte index, indiquant les townships du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la zone de chemin de fer de la Colombie-Braitannique, dont les plans ont été imprimés. Echelle, 35 milles au pouce.

CARTES EN PRÉPARATION.

Carte 10, S.-E.—feuille de Cornwall—indiquant le district inférieur d'Ottawa, entre la frontière internationale et le 40° 30′ de latitude nord. Echelle, 1/250,000 ou 3·95 milles au pouce.

Carte 11, S.-O.—feuille de Montréal—comprend la région située entre Vaudreuil et Trois-Rivières et entre la frontière internationale et le 46° 30′ de latitude nord. Echelle, 1/250,000 ou 3·95 milles au pouce.

Carte 11, S.-E.—feuille de Sherbrooke—comprend les Trois-Rivières jusqu'à l'Ile d'Orléans et la frontière internationle jusqu'au 46° 30′ de latitude. Echelle, 1/250,-000 ou 3·95 milles au pouce.

Carte 12, N.-O.—feuille de Montmagny—comprend de l'Ile d'Orléans à la Rivière-du-Loup, entre le 46° 30′ et le 48° de latitude nord. Echelle, 1/250,000 ou 3·95 milles au pouce.

Carte 12, N.-E.—feuille de Témiscouata—part de Cacouna et va jusqu'aux environs de Saint-Léonard, N.-B., entre la frontière internationale et le 48° de latitude nord. Echelle, 1/125,000,000 ou 3.95 milles au pouce.

Carte 12, S.-O.—feuille de Mégantic—indiquant des parties des comtés de Bellechasse, Dorchester, Beauce et Compton. Echelle, 1/250,000 ou 3·95 milles au pouce.

Carte 14, S.-O.—feuilles de Monston—indiquant des parties du Nouveau-wick, de la Nouvelle-Ecosse et de l'Ile-du-Prince-Edouard. Echelle ,1/250,000 ou 3.95 milles au pouce.

N° 36.

RAPPORT DU SERVICE DES ARCHINES DE L'ARPENTAGE.

MINISTÈRE E L'INTÉRIEUR,
SERVICE DES ARCHIVES DE L'ARPENTAGE,
OTTAWA, 4 août 1910.

M. W. W. CORY, C.M.G.,
Sous-ministre de l'Intérieur,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre un rapport relatif aux travaux effectués par le service des archives de l'arpentage pendant les douze mois terminés le 31 mars 1910.

L'ouvrage a été un peu moins considérable que pendant l'année 1908-1909, mais il a cependant beaucoup augmenté dernièrement, et tout fait prévoir que cette année sera aussi chargée que les précédentes.

Le personnel a été beaucoup diminué pendant l'année par suite des maladies de différents employés. M. A. W. Ashton, employé capable et dévoué, a été affecté à un autre service du ministère le 14 mars dernier; M. F. R. Leamy est entré dans ce bureau le 24 février.

L'augmentation des plans et carnets de notes dans les archives, et des épreuves et dossiers classés dans nôtre bureau est si rapide que tout l'espace qui leur est affecté sera sous peu employé. Il deviendra donc nécessaire d'aménager de nouveaux casiers.

Grâce à la liberté dont nous disposons on prépare actuellement le nouvel index pour les carnets de notes.

Nous avons un employé exclusivement occupé à adresser aux agents et aux sous-agents des cartes murales et des renseignements relatifs aux terres affectées aux différentes agences, et qui ont été prises.

La correspondance, qui est conduite par ce bureau en grande partie avec les agents des gouvernements provinciaux au sujet des routes des provinces de l'Ouest, forme une partie très importante de nos travaux. A ce sujet, nous tenons actuellement 1,719 dossiers séparés. Un index a été soigneusement préparé pour tous ces documents. La correspondance plus volumineuse qu'ils occasionnent a nécessité l'emploi d'une dactylographe supplémentaire, Mlle M. Perley-Martin, qui fait partie du personnel depuis le 5 juin à titre de dactylographe et de sténographe.

Les deux dessinateurs sont employés actuellement une grande partie de leur temps à effectuer, à la main, des copies des plans de townships qui reviennent de l'imprimerie.

Ci-joint des annexes indiquant le détail des travaux de cette division ainsi qu'une liste des employés qui forment le personnel, et leurs fonctions.

Votre obéissant serviteur,

C. J. STEERS,
Chef du service.

DOC. PARLEMENTAIRE No 25

RELEVÉ du travail exécuté dans le bureau des archives d'arpentage, jusqu'au 31 mars 1910.

Dossiers reçus et examinés	17,885
Lettres rédigées	4,555
Plans, tracés, etc., copiés ou compilés	630
Déclarations statutaires copiées ou expédiées par la poste	376
Plans envoyés aux agents, receveurs, etc	17,633
Plans adressés en réponse à des demandes spéciales	21,635
Pages de notes de campagne copiées	1,038
Impressions de plans reçues et classées	112,626
Plans originaux reçus et classés	1,107
Notes originales de campagne reçues et classées	855
Lettres écrites aux agents	1,204
Colis postaux expédiés	1,922

TRAVAIL FAIT POUR LA DIVISION DES ARPENTAGES TOPOGRAPHIQUES.

Livres recherchés	6,871
Livres envoyés	5,128
Livres renvoyés	4,463
Plans recherchés	2,360
Plans envoyés	1,722
Plans renvoyés	1,853
Volumes recherchés	161
Volumes envoyés	89
Volumes renvoyés	130

TRAVAIL FAIT POUR LA DIVISION DES PATENTES.

Plans recherchés	838
Plans envoyés	835
Plans renvoyés	713
Carnets de notes recherchés	154
Carnets de notes envoyés	153
Carnets de notes renvoyés	359

TRAVAIL POUR LES AUTRES DIVISIONS.

Plans recherchés	757
Plans envoyés	835
Plans renvoyés	482
Notes de campagne recherchées	550
Notes de campagne envoyées	475
Notes de campagne renvoyées	454

SERVICE DES ARCHIVES DE L'ARPENTAGE (Canadian Building, rue Slater).

Liste du personnel et ses fonctions.

Steers, C. J., chef du sevice.
Yeilding, Mlle A. B., sténographe et dactylographe.
Perley-Martin, Mlle M., sténographe et dactylographe.
Lambart, l'hon. O. H., sténographe et dactylographe.
Currie, P. W., B.A., B.S.C., A.T.F., secrétaire du chef du service.
Surtees, W. S., dessinateur.
Sowter, T. W. E., dessinateur.
Smith, F. W., dessinateur.
Gillis, W. C., M. Sc., dessinateur.
Brice, E. E., A.M.I.C.E., dessinateur.
Leamy, F. B., dessinateur.
Routh, C. T., chargé de l'envoi des plans de townships aux agents.
Belleau, Eugène, B.L., chargé de l'envoi des plans préliminaires aux agents ainsi que les impressions lorsqu'elles sont demandées.
Lecourt, Eugène, chargé de la recherche et du classement des plans.
Moore, R. T., chargé de la recherche et du classement des plans.
Landry, Narcisse, messager.

C. J. STEERS,

PARTIE II

IMMIGRATION

IMMIGRATION

RAPPORT DU SURINTENDANT DE L'IMMIGRATION.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 15 avril 1910.

M. W. W. CORY, C.M.G.,
Sous-ministre de l'Intérieur,
Ottawa, Ont.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre ci-joint les rapports annuels ordinaires au sujet de l'immigration, et d'attirer aussi votre attention sur les tableaux statistiques suivants qui ont été compilés à mon bureau:—

ARRIVEES D'IMMIGRANTS.

SOMMAIRE de l'exercice 1909-10.

Par voie de l'océan :—			
Québec		52,352	
Halifax		18,143	
Saint-Jean		12,796	
Sydney-Nord		3,710	
Victoria		1,647	
Vancouver		1,231	
New-York	12,463		
Portland	2,142		
Philadelphie	480		
Baltimore	32		
		15,117	
			104,996
Des Etats-Unis			103,798
Total			208,794

TABLEAU COMPARATIF.

TOTAL des arrivées d'immigrants pour le Canada, par mois, durant l'exercice terminé le 31 mars 1910 et durant l'exercice terminé le 31 mars 1909.

—	EXERCICE 1908-09.				EXERCICE 1909-10.			
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Totaux.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Totaux.
Avril	19,311	5,342	5,100	29,753	15,699	4,382	4,156	24,237
Mai	13,168	5,418	4,998	23,584	17,628	6,208	5,194	29,030
Juin	7,800	4,439	3,397	15,636	11,940	4,858	4,071	20,869
Juillet	5,611	3,191	2,528	11,330	9,087	3,955	3,071	16,113
Août	5,062	2,765	2,255	10,082	8,706	3,773	2,854	15,333
Septembre	5,367	2,829	1,896	10,092	8,559	3,885	2,886	15,330
Octobre	4,248	2,640	2,201	9,089	9,603	4,289	3,368	17,260
Novembre	3,359	1,924	1,747	7,030	6,604	3,093	2,387	12,084
Décembre	2,670	1,215	1,075	4,960	4,874	2,179	1,620	8,673
Janvier	2,247	976	874	4,097	4 076	1,429	1,133	6,638
Février	2,963	1,033	795	4,791	6,326	2,231	1,605	10,162
Mars	10,359	3,011	3,094	16,464	21,247	5,932	5,886	33,065
Totaux	82,165	34,783	29,960	146,908	124,349	46,214	38,231	208,794

TABLEAU COMPARATIF.

TOTAL des arrivées d'immigrants pour le Canada, par ports, durant l'exercice terminé le 31 mars 1910 et durant l'exercice terminé le 31 mars 1909.

	Exercice 1908-9.				Exercice 1909 10.			
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Totaux.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Totaux.
Sydney-Nord	1,822	409	159	2,390	2,863	626	221	3,710
Halifax	7,839	2,916	2,624	13,379	11,899	3,360	2,884	18,143
St-Jean	8,855	2,743	2,003	13,601	7,923	2,959	1,914	12,796
Québec	18,452	14,446	11,172	44,070	24,788	15,841	11,723	52,352
Vancouver	1,293	103	121	1,517	983	95	153	1,231
Victoria	1,003	181	118	1,302	1,307	170	170	1,647
Via ports des Etats-Unis (New-York, Portland, Boston, Philadelphie et Baltimore)	7,073	2,100	1,644	10,817	11,164	2,478	1,475	15,117
Des Etats-Unis	35,828	11,885	12,119	59,832	63,422	20,685	19,691	103,798
Totaux	82,165	34,783	29,960	146,908	124,349	46,214	38,231	208,794

TABLEAU COMPARATIF.

TOTAL des arrivées d'immigrants des Etats-Unis, par mois, durant l'exercice terminé le 31 mars 1910 et durant l'exercice terminé le 31 mars 1909.

	Exercice 1908-9.				Exercice 1909-10.			
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Totaux.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Totaux.
Avril	5,676	1,531	1,877	9,084	7,642	2,361	2,606	12,609
Mai	3,923	1,209	1,307	6,439	7,115	1,925	2,067	11,107
Juin	2,876	1,047	961	4,884	5,638	1,828	1,742	9,208
Juillet	2,684	1,003	792	4,479	4,558	1,629	1,156	7,343
Août	3,027	907	750	4,684	5,148	1,560	1,308	8,016
Septembre	2,965	971	753	4,689	5,283	1,533	1,366	8,182
Octobre	2,582	1,030	973	4,585	5,888	1,838	1,502	9,228
Novembre	2,145	889	994	4,028	3,669	1,403	1,223	6,295
Décembre	1,655	597	610	2,862	2,740	1,239	931	4,910
Janvier	1,317	480	499	2,296	2,392	887	785	4,064
Février	1,566	542	512	2,620	3,335	1,162	1,029	5,526
Mars	5,412	1,679	2,091	9,182	10,014	3,320	3,976	17,310
Totaux	35,828	11,885	12,119	59,832	63,422	30,685	19,691	103,798

SEXE, OCCUPATION et destination de tous les immigrants arrivés pour le Canada durant l'exercice se terminant le 31 mars 1910.

—	SEXE.				MÉTIER OU OCCUPATION.											
					Cultivateurs ou garçons de ferme.			Journaliers.			Artisans.			Commis, commerçants, etc.		
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Totaux.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.
Par voie de l'océan....	60,927	25,529	18,540	104,996	25,043	5,677	6,457	15,845	2,024	2,252	10,977	4,867	4,434	4,641	1,339	1,057
Des Etats-Unis..	63,422	20,685	19,691	103,798	35,006	13,308	14,846	13,751	1,388	1,147	7,603	1,787	1,452	3,714	867	550
Totaux..	124,349	46,214	38,231	208,794	60,049	18,985	21,303	29,596	3,412	3,399	18,580	6,654	5,886	8,355	2,206	1,607

—	MÉTIER OU OCCUPATION—*Suite.*							DESTINATION.							
	Mineurs.			Servantes.	Non classifiés.			Provinces maritimes.	Québec.	Ontario.	Manitoba.	Saskatchewan.	Alberta.	Colombie-Britannique.	Yukon.
	Hommes.	Femmes.	Enfants.		Hommes.	Femmes.	Enfants.								
Par voie de l'océan....	2,396	484	708	8,396	2,025	2,742	3,632	7,978	18,168	35,589	14,767	8,111	7,946	12,428	9
Des Etats-Unis	2,103	253	224	841	1,245	2,241	1,472	2,666	10,356	10,540	6,282	21,107	34,563	18,104	180
Totaux.....	4,499	737	932	9,237	3,270	4,983	5,104	10,644	28,524	46,129	21,049	29,218	42,509	30,532	189

TABLEAU COMPARATIF.

TOTAL des arrivées d'immigrants pour le Canada, par nationalités, durant l'exercice 1909-10, et pour l'exercice 1908-09, indiquant l'augmentation ou la diminution de chaque nationalité.

---	Exercice, 1908-09.	Exercice, 1909-10.	Augmentation.	Diminution.
Anglais	37,019	40,416	3,397	
Gallois	463	728	265	
Ecossais	11,810	14,706	2,896	
Irlandais	3,609	3,940	331	
Total de la Grande-Bretagne	52,901	59,790	6,889	
Africains, sud	53	97	44	
Australiens	171	203	32	
Autrichiens, N.A.S.	1,830	4,195	2,365	
Bohêmes	28	63	35	
Bukowiniens	1,546	725		821
Croates	1	74	73	
Dalmates	1	11	10	
Galiciens	6,644	3,368		3,276
Hongrois, N.A.S.	595	621	26	
Magyars	4	55	51	
Ruthènes	149	568	419	
Slovaques		77	77	
Belges	828	910	82	
Bulgares	56	557	501	
Brésiliens	4			4
Chinois	1,887	2,156	269	
Hollandais	495	741	246	
Français	1,830	1,727		103
Allemands, N.A.S.	1,257	1,516	259	
Alsaciens	1			1
Bavarois		2	2	
Prussiens	74	12		62
Saxons	8	3		5
Antillais	113	146	33	
Bermudiens	14	14		
Jamaïquains	32	43	11	
Grecs	192	452	260	
Juifs, N.A.S.	151	343	192	
" russes	1,444	2,745	1,301	
" polonais	2	28	26	
" autrichiens	24	56	32	
" allemands	15	10		5
Italiens	4,228	7,118	2,890	
Japonais	495	271		224
Terre-Neuviens	2,108	3,372	1,264	
Néo-Zélandais	65	82	17	
Portugais	2	2		
Polonais, N.A.S.	76	174	98	
" autrichiens	42	483	441	
" allemands	3	12	9	
" russes	255	738	483	
Persans	1	5	4	
Roumains	278	293	15	
Russes, N.A.S.	3,547	4,564	1,017	
Finnois	669	1,457	788	
Espagnols	32	42	10	
Suisses	129	211	82	
Serbes	31	76	45	
Danois	160	300	140	
Islandais	35	95	60	
Suédois	1,135	2,017	882	
Norvégiens	752	1,370	618	
Turcs	236	517	281	
Arméniens	79	75		4
Egyptiens	2	2		
Syriens	189	195	6	
Arabes	4	14	10	
Citoyens des E.-U., (par les ports océaniques)	94	186	92	
Nègres	73	7		66
Hindous	6	10	4	
Total du continent, etc.	34,175	45,206	11,031	
Des Etats-Unis	59,832	103,798	43,996	
Total de l'immigration	146,908	208,794	61,886	

ARRIVEES AUX PORTS OCEANIQUES.

Pendant l'exercice 1909-10, il est arrivé par les ports océaniques du Canada et des Etats-Unis 188,657 passagers, dont 14,269 de cabine et 174,388 d'entrepont. Des passagers de cabine, 11,401 étaient à destination du Canada et 2,878 allaient aux Etats-Unis. Des passagers d'entrepont, 137,442 étaient pour le Canada et 36,946 pour les Etats-Unis. Parmi les passagers d'entrepont pour le Canada on comptait 26,953 Canadiens revenant au pays et 5,493 touristes, formant un total d'immigrants par les ports océaniques de 104,996 âmes. Ce chiffre, ajouté aux 103,798 colons venus des Etats-Unis, porte l'immigration totale à 208,794, une augmentation de 61,886 personnes sur l'exercice précédent.

Les autres tableaux statistiques qui suivent offrent de l'intérêt. Le tableau I donne le nombre total des passagers de cabine; le tableau II le nombre total des passagers d'entrepont; le tableau III les arrivées mensuelles des immigrants pour le Canada; les tableaux IV et V des sommaires des renseignements obtenus des immigrants pour le Canada à leur arrivée.

TABLEAU I.

NATIONALITÉ et sexe des passagers de cabine arrivés aux ports océaniques durant l'exercice terminé le 31 mars 1910.

—	CANADA.				ETATS-UNIS.				CANADA ET ETATS-UNIS.			
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Totaux.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Totaux.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Totaux.
Africains, sud	4	7	1	12	1	2	2	5	5	9	3	17
Australiens	65	82	2	149	18	18	4	40	83	100	6	189
Autrichiens	11	5	2	18	2	1		3	13	6	2	21
Bohêmes	1			1					1			1
Hongrois	3	3		6	1			1	4	3		7
Belges	12	5		17					12	5		17
Brésiliens					1			1	1			1
Chinois	13	3	1	17	15	2	2	19	28	5	3	36
Hollandais	11	4	1	16	7			7	18	4	1	23
Français	62	52	3	117	8	14	2	24	70	66	5	141
Allemands	39	24	1	64	23	10		33	62	34	1	97
Anglais	1,615	835	104	2,554	182	136	13	331	1,797	971	117	2,885
Gallois	21	8	2	31	2	1		3	23	9	2	34
Ecossais	463	241	13	717	99	79	11	189	562	320	24	906
Irlandais	139	57	7	203	17	11		28	156	68	7	231
Antillais	12	9	1	22	1	1		2	13	10	1	24
Bermudiens	2	8	7	17					2	8	7	17
Jamaïquains	1	1		2					1	1		2
Grecs	1			1					1			1
Juifs, russes	4			4					4			4
Italiens	4	3		7	3			3	7	3		10
Japonais	7	7	1	15	10			10	17	7	1	25
Terre-Neuviens	204	117	12	333	52	31	4	87	256	148	16	420
Néo-Zélandais	28	26	2	56	12		1	13	40	26	3	69
Portugais	2	1		3					2	1		3
Roumains	1			1					1			1
Russes	3	1		4	2	1		3	5	2		7
Espagnols	3	1		4	2			2	5	1		6
Suisses	4	7		11	1	2		3	5	9		14
Danois	2	1		3	1			1	3	1		4
Suédois	5	2		7	4	2		6	9	4		13
Norvégiens	4	7		11	2	1		3	6	8		14
Turcs	1			1		1		1	1	1		2
Arméniens					1			1	1			1
Syriens	2	1		3	3	1		4	5	2		7
Citoyens des E.-U	118	94	13	225	801	811	90	1,702	919	905	103	1,927
Hindous					2			2	2			2
Canadiens	2,584	1,891	263	4,738	3	2		5	2,587	1,893	263	4,743
Touristes	1,114	740	157	2,011	198	124	14	336	1,312	864	171	2,347
Totaux	6,565	4,243	593	11,401	1,474	1,251	143	2,868	8,039	5,494	736	14,269

DOC. PARLEMENTAIRE No 25

TABLEAU II.

NATIONALITÉ et sexe des passagers d'entrepont arrivés par les ports océaniques durant l'exercice terminé le 31 mars 1910.

	CANADA.				ETATS-UNIS.				CANADA ET ETATS-UNIS.			
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Total.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Total.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Total.
Africains, sud	30	28	39	97	4	5	5	14	34	33	44	111
Australiens	120	44	39	203	107	62	34	203	227	106	73	406
Autrichiens, N.A.S	2,758	741	696	4,195	658	254	122	1,034	3,416	995	818	5,229
Bohèmes	26	16	21	63	9	7	5	21	35	23	26	84
Bukowiniens	525	95	105	725	3	1	2	6	528	96	107	731
Croates	51	11	12	74	51	10	1	62	102	21	13	136
Dalmates	11			11	2			2	13			13
Galiciens	1,889	741	738	3,368	132	66	33	231	2,021	807	771	3,599
Hongrois, N.A.S	384	119	118	621	197	76	51	324	581	195	169	945
Magyars	37	11	7	55	25	3	1	29	62	14	8	84
Ruthènes	396	97	75	568	11	6	5	22	407	103	80	590
Slovaques	58	11	8	77	12	1		13	70	12	8	90
Belges	502	195	213	910	86	36	26	148	588	231	239	1,058
Bulgares	516	17	24	557	267	9	1	277	783	26	25	834
Chinois	1,866	58	232	2,156	948	31	36	1,015	2,814	89	268	3,171
Hollandais	395	177	169	741	104	58	44	206	499	235	213	947
Français	993	463	271	1,727	72	34	15	121	1,065	497	286	1,848
Allemands, N.A.S	815	371	330	1,516	401	249	192	842	1,216	620	522	2,358
Alsaciens					1			1	1			1
Bavarois	2			2					2			2
Prussiens	4	3	5	12					4	3	5	12
Saxons	3			3					3			3
Anglais	20,406	11,516	8,494	40,416	1,798	1,187	594	3,579	22,204	12,703	9,088	43,995
Gallois	428	178	122	728	58	24	31	113	486	202	153	841
Ecossais	7,487	4,619	2,600	14,706	507	347	197	1,651	7,994	4,966	2,797	15,757
Irlandais	2,069	1,357	514	3,940	267	125	46	438	2,336	1,482	560	4,378
Antillais	73	63	10	146	7	7	2	16	80	70	12	162
Bermudiens	7	6	1	14	1			1	8	6	1	15
Jamaïquains	19	17	7	43	1			1	20	17	7	44
Grecs	408	25	19	452	90	3	1	94	498	28	20	546
Juifs, N.A.S	125	90	128	343	16	21	29	66	141	111	157	409
" russes	1,024	831	890	2,745	297	205	214	716	1,321	1,036	1,104	3,461
" polonais	9	5	14	28	1	1	6	8	10	6	20	36
" autrichiens	22	20	14	56	2	4	3	9	24	24	17	65
" allemands	5	3	2	10		1		1	5	4	2	11
Italiens	6,284	497	337	7,118	65	11	5	81	6,349	508	342	7,199
Japonais	104	134	33	271	10	3		13	114	137	33	284
Terre-Neuviens	2,627	571	174	3,372	1,166	749	64	1,979	3,793	1,320	238	5,351
Néo-Zélandais	53	16	13	82	20	10	13	43	73	26	26	125
Portugais	2			2	4	1		5	6	1		7
Polonais, N.A.S	83	52	39	174	41	32	29	102	124	84	68	276
" autrichiens	313	83	87	483	167	39	14	220	480	122	101	703
" allemands	12			12	1	4	5	10	13	4	5	22
" russes	531	110	97	738	380	129	109	618	911	239	206	1,356
Persans	4	1		5	1			1	5	1		6
Roumains	158	75	60	293	18	10	5	33	176	85	65	326
Russes, N.A.S	2,661	862	1,041	4,564	3,551	1,475	1,284	6,310	6,212	2,337	2,325	10,874
Finnois	1,069	281	107	1,457	3,088	868	438	4,394	4,157	1,149	545	5,851
Espagnols	29	7	6	42	11	1	1	13	40	8	7	55
Suisses	126	51	34	211	10	10	1	21	136	61	35	232
Serbes	51	11	14	76	16	1		17	67	12	14	93
Danois	221	51	28	300	219	133	78	430	440	184	106	730
Islandais	45	28	22	95	1	1		2	46	29	22	97
Suédois	1,416	350	251	2,017	1,517	606	326	2,449	2,933	956	577	4,466
Norvégiens	911	281	178	1,370	2,473	919	372	3,764	3,384	1,200	550	5,134
Turcs	453	30	34	517	654	84	51	789	1,107	114	85	1,306
Arméniens	60	9	6	75	337	25	28	390	397	34	34	465
Egyptiens	2			2	1	1	1	3	3	1	1	5
Syriens	107	56	32	195	132	65	50	247	239	121	82	442
Arabes	11	2	1	14					11	2	1	14
Citoyens des E.-U.	117	40	29	186	1,498	1,193	293	2,984	1,615	1,233	322	3,170
Nègres	5	2		7					5	2		7
Hindous	9	1		10					9	1		10
Immigration totale	60,927	25,529	18,540	104,996	21,516	9,203	4,863	35,582	82,443	34,732	23,463	140,578
Canadiens rapatriés	18,891	5,839	2,223	26,953					18,891	5,839	2,223	26,953
Touristes	3,806	1,449	238	5,493	960	295	109	1,364	4,766	1,744	347	6,857
Totaux	83,624	372,81	21,001	137,442	22,476	9,498	4,972	36,946	106,100	41,315	25,973	174,388

TABLEAU III.

ARRIVÉES mensuelles d'immigrants pour le Canada, par nationalités, à des ports océaniques pour l'exercice terminé le 31 mars 1910.

—	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Jan.	Fév.	Mars	Totaux
Africains, sud	1	2	10	31	14	6	15	2	2	7	2	5	97
Australiens	17	17	19	24	38	15	17	11	18	4	18	5	203
Autrichiens, N.A.S	551	846	739	191	146	139	154	160	133	131	212	793	4,195
Bohêmes	13	9	4	3	3	5	5	1	6	.....	1	13	63
Bukowiniens	7	400	129	67	30	27	5	15	4	4	20	17	725
Croates	.....	11	6	3	3	18	12	12	8	.....	.....	1	74
Dalmates	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	2	3	.....	.....	4	11
Galiciens	271	716	643	378	250	214	116	190	59	70	225	236	3,368
Hongrois, N.A.S	77	69	95	44	58	40	8	23	20	38	25	124	621
Magyars	.....	.....	.....	1	3	11	9	12	12	.....	7	.....	55
Ruthènes	15	53	.....	66	31	2	39	24	44	.....	37	257	568
Slovaques	1	3	.....	3	3	4	19	16	22	4	.....	2	77
Belges	101	115	90	100	60	103	59	44	29	13	44	152	910
Bulgares	34	55	59	21	53	42	96	87	45	26	3	36	557
Chinois	97	212	161	261	249	211	276	131	168	128	66	196	2,156
Hollandais	104	97	54	40	33	30	57	16	16	13	47	234	741
Français	77	314	143	124	177	145	179	165	89	39	44	231	1,727
Allemands, N.A.S	151	207	148	127	98	136	166	101	49	45	67	221	1,516
Bavarois	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2
Prussiens	.....	.....	.....	.....	6	.....	.....	5	.....	.....	1	.....	12
Saxons	.....	.....	.....	.....	.....	2	1	.....	.....	.....	.....	.....	3
Anglais	4,376	7,126	4,028	3,735	2,686	2,712	3,378	1,579	1,077	816	1,726	7,177	40,416
Gallois	58	77	79	88	82	45	85	26	10	10	37	131	728
Ecossais	1,634	2,602	2,159	1,142	1,273	979	918	658	335	265	564	2,177	14,706
Irlandais	516	772	409	285	387	326	338	173	73	61	166	434	3,940
Antillais	10	28	19	2	10	25	13	12	14	4	2	7	146
Bermudiens	3	.....	4	2	1	1	1	.....	.....	1	1	.....	14
Jamaïquains	8	7	3	4	6	10	.....	3	.....	.....	.....	2	43
Grecs	53	26	77	68	53	28	40	19	41	17	.....	30	452
Juifs, N.A.S	8	12	46	34	16	33	9	102	13	6	15	49	343
" russes	49	180	226	311	312	406	156	293	243	152	213	204	2,745
" polonais	.....	.....	.....	.....	3	8	.....	11	.....	5	.....	1	28
" autrichiens	.....	1	1	9	3	8	4	20	4	3	1	2	56
" allemands	1	.....	6	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	10
Italiens	1,797	2,001	648	296	265	254	226	156	155	94	216	1,010	7,118
Japonais	44	33	32	22	16	15	24	19	6	10	18	32	271
Terre-Neuviens	393	406	343	127	275	313	397	523	151	110	83	251	3,372
Néo-Zélandais	6	3	10	14	6	5	5	6	3	2	8	14	82
Portugais	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	1	.....	2
Polonais, N.A.S	26	24	10	15	3	6	5	48	19	10	8	.....	174
" autrichiens	1	16	11	39	41	4	108	91	35	.....	11	126	483
" allemands	.....	1	.....	.....	.....	1	1	.....	8	.....	.....	1	12
" russes	3	50	42	49	53	46	72	130	38	25	58	172	738
Persans	.....	.....	.....	2	1	1	.....	1	.....	.....	.....	.....	5
Roumains	13	42	29	19	5	31	25	56	44	5	5	19	293
Russes, N.A.S	381	353	551	405	218	238	404	462	444	239	289	580	4,564
Finnois	112	260	124	112	84	83	113	73	120	69	167	140	1,457
Espagnols	2	4	2	1	6	6	5	4	1	2	2	7	42
Suisses	22	33	12	11	13	19	8	15	3	6	8	61	211
Serbes	.....	5	3	1	.....	5	4	3	20	1	27	7	76
Danois	27	66	19	28	23	17	10	18	7	20	21	44	300
Islandais	7	22	3	16	10	15	8	1	1	3	4	5	95
Suédois	281	238	259	245	98	155	209	128	72	62	73	197	2,017
Norvégiens	160	294	76	127	63	125	138	50	68	10	51	208	1,370
Turcs	66	74	69	36	8	19	33	35	6	24	28	119	517
Arméniens	20	5	1	6	7	5	6	6	10	4	1	4	75
Egyptiens	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	2
Syriens	24	8	43	15	6	29	16	27	13	9	3	2	195
Arabes	.....	4	1	.....	3	2	.....	3	.....	1	.....	.....	14
Citoyens des E.-U	8	24	11	16	25	19	36	21	2	5	6	13	186
Nègres	1	.....	4	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	7
Hindous	.....	.....	1	.....	.....	4	.....	.....	.....	1	4	.....	10
Totaux	11,628	17,923	11,661	8,770	7,317	7,148	8,032	5,789	3,763	2,574	4,636	15,755	104,996

DOC. PARLEMENTAIRE No 25

TABLEAU IV.

ARRIVÉES mensuelles d'immigrants pour le Canada aux ports océaniques, d'après leurs occupations et destinations, durant l'exercice terminé le 31 mars 1910.

	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Jan.	Fév.	Mars.	Totaux
Agriculteurs	4,435	6,552	3,881	3,454	2,170	1,748	2,014	1,246	885	656	1,561	8,575	37,177
Journaliers en général	3,289	3,521	2,205	1,384	950	959	1,365	1,614	1,012	653	92[illegible]	2,244	20,121
Artisans	1,760	3,564	2,157	1,637	1,756	1,857	1,821	1,126	826	589	973	2,212	20,278
Commis	506	1,064	819	644	679	683	664	369	323	224	291	771	7,037
Mineurs	197	574	487	306	263	339	439	261	105	93	159	355	3,588
Servantes	738	1,542	986	668	661	706	747	598	354	172	456	768	8,396
Non classifiés	703	1,106	1,126	677	838	856	982	575	258	187	271	820	8,399
Totaux	11,628	17,923	11,661	8,770	7,317	7,148	8,032	5,789	3,763	2,574	4,636	15,755	104,996
Provinces maritimes	1,234	879	851	365	550	524	676	833	352	305	381	1,028	7,978
Québec	1,682	3,693	2,154	1,680	1,389	1,405	1,443	1,028	625	435	862	1,772	18,168
Ontario	3,958	6,084	3,692	3,077	2,471	2,413	2,546	1,683	1,348	871	1,653	5,793	35,589
Manitoba	1,702	2,736	1,969	1,330	896	873	875	661	403	242	599	2,481	14,767
Saskatchewan	1,016	1,412	917	591	476	415	611	450	297	152	207	1,567	8,111
Alberta	852	1,357	900	670	572	523	585	438	202	162	319	1,366	7,946
Colombie-Britannique	1,184	1,761	1,176	1,057	961	995	1,296	696	536	405	614	1,747	12,428
Yukon	.....	1	2	.....	2	.....	.....	.....	.....	2	1	1	9
Totaux	11,628	17,923	11,661	8,770	7,317	7,148	8,032	5,789	3,763	2,574	4,636	15,755	104,996

TABLEAU

NATIONALITÉ, sexe, occupation et destination des immigrants pour le Canada aux

—	SEXE.				MÉTIER OU								
					Cultivateurs ou garçons de ferme.			Journaliers.			Artisans.		
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Total.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.
Africains, sud	30	28	39	97	14	7	15	2	2	3	8	7	9
Australiens	120	44	39	203	25	6	10	15			43	12	10
Autrichiens, N.A.S.	2,758	741	696	4,195	1,631	380	468	884	101	91	81	29	27
Bohémiens	26	16	21	63	10	4	5	5	3	7	6	3	3
Bukowiniens	525	95	105	725	307	67	103	161	5		10	7	2
Croates	51	11	12	74	30	3	6	17	2	1			
Dalmates	11			11	11								
Galiciens	1,889	741	738	3,368	1,110	416	524	658	108	147	35	16	21
Hongrois, N.A.S.	384	119	118	621	239	45	59	120	19	19	10	5	6
Magyars	37	11	7	55	17	2	2	16	3				
Ruthènes	396	97	75	568	307	48	58	59	8	7	5	1	
Slovaques	58	11	8	77	44	4	7	6			2		
Belges	502	195	213	910	162	48	70	110	35	47	68	35	19
Bulgares	516	17	24	557	179	10	19	322	2	4	7	1	
Chinois	1,866	58	232	2,156	55			359	7	20	22		
Hollandais	395	177	169	741	236	71	98	35	15	23	75	31	39
Français	993	463	271	1,727	462	118	130	176	36	37	158	68	35
Allemands, N.A.S.	815	371	330	1,516	343	121	158	119	36	44	152	45	30
Bavarois	2			2	1								
Prussiens	4	3	5	12		1	1	2			2	1	4
Saxons	3			3	2								
Anglais	20,406	11,516	8,494	40,416	9,754	2583	2632	2,314	719	777	5,087	2,573	2,326
Gallois	428	178	122	728	159	27	42	30	7	3	77	18	17
Ecossais	7,487	4,619	2,600	14,706	2,740	679	718	608	195	210	2,678	964	998
Irlandais	2,069	1,357	514	3,940	947	162	157	260	58	61	409	171	108
Antillais	73	63	10	146	7			11			30	4	2
Bermudiens	7	6	1	14	1			2			3	1	
Jamaquains	19	17	7	43				4			3	3	
Grecs	408	25	19	452	58			279	6	10	10	1	
Juifs, N.A.S.	125	90	128	343	15	4	6	30	11	26	58	34	39
" russes	1,024	831	890	2,745	82	51	77	112	70	125	693	496	425
" polonais	9	5	14	28				3	1	1	4	2	6
" autrich's	22	20	14	56	4			6			6	5	1
" allemands	5	3	2	10	1						4	2	2
Italiens	6,284	497	337	7,118	2,494	76	54	3,341	119	100	269	45	28
Japonais	104	134	33	271	15	1		36	34	8	7		
Terre-Neuviens	2,627	571	174	3,372	49	1	1	2,301	61	60	102	23	8
Néo-Zélandais	53	16	13	82	15	4	7	5			12	4	1
Portugais	2			2									
Polonais, N.A.S.	83	52	39	174	21	12	16	30	16	5	19	12	6
" autrichiens	313	83	87	483	221	40	51	59	6	13	13	4	13
" allemands	12			12	7			1			2		
" russes	531	110	97	738	272	31	39	188	26	32	52	14	14
Persans	4	1		5	2						1		
Roumains	158	75	60	293	71	18	20	55	13	10	17	11	12
Russes, N.A.S.	2,661	862	1,041	4,564	1,135	366	552	1,200	162	250	230	123	132
Finnois	1,069	281	107	1,457	306	31	25	554	51	33	83	11	8
Espagnols	29	7	6	42	10			4			5	1	3
Suisses	126	51	34	211	63	17	24	13	1		32	10	6
Serbes	51	11	14	76	32	7	14	16	1		1	1	
Danois	221	51	28	300	117	12	12	57	6	4	32	8	9
Islandais	45	28	22	95	24	8	15	9			6	3	2
Suédois	1,416	350	251	2,017	549	106	152	627	45	43	158	26	29

DOC. PARLEMENTAIRE No 25

V.

ports océaniques durant l'exercice terminé le 31 mars 1910.

Occupation.										Destination.							
Commis, commerçants, etc.			Mineurs.			Servantes.	Non classifiés.			Provinces maritimes.	Québec.	Ontario.	Manitoba.	Saskatchewan.	Alberta.	Col.-Britannique.	Yukon.
Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.		Hommes.	Femmes.	Enfants.								
2	....	1	2	2	....	1	2	9	11	2	25	15	24	4	5	22	...
13	4	10	15	3	4	4	9	15	5	16	21	25	3	11	12	115	...
9	5	7	133	12	18	162	20	52	85	263	1,002	881	1,089	478	339	143	...
1	....	....	4	2	2	2	.....	2	4	4	4	6	5	19	14	11	...
5	....	....	41	....	..	13	1	3	....	16	252	131	144	108	61	13	...
....	....	....	..	....	.. .	4	4	2	5	.....	8	38	2	10	3	13	...
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	4	2	....	....	5	...
4	4	1	78	10	10	164	4	23	35	78	553	635	1,278	427	332	65	...
1	....	....	13	4	6	22	1	24	28	27	65	216	77	122	49	71	...
....	....	....	3	....	....	....	1	6	5	4	.....	35	8	7	.....	1	...
....	1	1	23	2	7	34	2	3	2	10	139	121	134	60	82	22	...
..	..	....	6	....	....	4	.....	3	1	3	3	9	2	1	28	31	...
14	6	3	140	31	50	19	8	21	24	174	216	42	243	106	96	33	...
1	....	....	6	....	....	2	1	2	1	56	68	389	6	1	37	....	...
1314	31	119	...	1	1	....	116	19	92	13	77	97	7	2	12	1,948	...
22	4	1	8	....	....	38	19	18	8	14	77	161	126	42	262	59	...
77	13	7	22	12	16	75	98	141	46	265	703	133	244	198	131	53	...
68	9	10	91	18	39	80	42	62	49	167	191	217	366	305	185	83	2
1	....	....	....	....	....	....	....	.....	....	.....	1	.. .	.....	....	1	....	...
....	....	....	....	....	....	....	.....	1	.....	6	. . .	2	2	2	....	.....	...
....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	.....	1	1	....	....	....	1	...
1562	678	444	640	187	259	3581	1,049	1,195	2,056	1,756	5,577	17,010	5,119	3,194	3,253	4,502	5
41	11	8	89	12	26	62	32	41	26	38	108	189	115	43	95	140	...
781	286	132	468	103	170	2073	212	319	372	801	2,192	4,707	2,421	1,045	1,261	2,279	...
272	84	43	46	9	19	727	135	146	126	123	693	1,517	724	197	320	365	1
13	2	....	....	....	....	56	12	1	8	48	29	67	.....	1	1	. . .	...
1	....	....	....	....	....	2	.....	3	1	5	3	6	.....	.. ..	. ....	.....	...
6	2	4	....	....	....	3	6	9	3	1	8	28	6	.....	.....	.....	...
13	1	....	40	....	....	11	8	6	9	47	118	252	4	.....	.....	31	...
17	14	32	1	1	....	9	4	17	25	5	120	132	46	25	13	2	...
116	95	161	10	1	1	75	11	43	101	98	1,031	1,119	351	62	52	32	...
2	1	6	. .	....	...	1	.....	.....	1	.....	10	13	5	.....	.... .	.....	...
6	1	....	....	....	....	4	.....	10	13	.. ..	14	20	14	6	2	.....	..
....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	1	8	1	.....	.....	.....	.....	...
31	7	3	124	8	2	103	25	139	150	232	2,556	3,098	125	18	196	893	...
22	10	1	2	6	1	7	22	76	23	2	2	2	.....	....	14	250	1
69	18	4	52	4	13	328	54	136	88	3,110	99	109	7	.....	2	45	. .
4	...	....	8	....	....	2	9	6	5	1	4	14	5	2	4	52	..
1	....	....	....	....	....	....	1	.....	.....	.....	1	1	.....	.. ..	.....	.....	...
2	1	...	7	2	5	5	4	4	7	30	48	30	27	20	16	3	...
1	....	...	18	2	3	23	1	8	7	19	106	118	112	57	62	9	...
....	....	....	2	....	....	....	.....	.....	.....	.....	1	9	2	.. ..	...	.....	...
....	1	...	19	4	4	24	....	10	8	37	162	370	63	53	29	24	...
....	1	....	....	....	....	....	1	.....	.....	.....	.....	5	.....	.....	.....	.....	...
9	4	7	4	3	2	19	2	7	9	3	116	50	29	58	28	9	...
27	17	21	57	3	3	128	12	63	83	204	991	1,141	876	717	447	188	...
1	....	....	120	25	27	153	5	10	14	30	126	1,075	28	8	62	128	...
3	2	1	5	2	1	1	2	1	1	7	5	5	3	2	6	14	...
14	2	....	....	....	....	11	4	10	4	3	57	43	72	13	17	6	...
....	....	....	2	....	....	2	.....	.....	.....	1	7	21	2	40	.....	5	...
8	2	....	4	1	3	19	3	3	.....	21	58	53	61	37	31	39	...
4	..	....	1	....	....	17	1	.....	5	.....	1	.....	72	22	.....	.....	...
13	2	6	63	8	5	146	6	17	16	66	167	414	440	304	215	411	...

TABLEAU

NATIONALITÉ, sexe, occupation et destination des immigrants pour le Canada aux

—	SEXE.				MÉTIER OU								
					Cultivateurs ou garçons de ferme.			Journaliers.			Artisans.		
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Totaux.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.
Norvégiens	911	281	178	1,370	389	70	93	361	27	24	113	25	28
Turcs	453	30	34	517	217	6	6	207	1	2	7	1	....
Arméniens	60	9	6	75	24	1	1	11	1	2	16	.....	.....
Egyptiens	2	.....	....	2	.....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Syriens	107	56	32	195	34	7	2	20	2	.....	21	6	4
Arabes	11	2	1	14	.....	....	....	4	.....	.....	1	.....	....
Citoyens des E.-U.	117	40	29	186	22	6	8	20	3	3	26	4	2
Nègres	5	2	.....	7	.....	....	....	1	.....	.....	3	.....	.....
Hindous	9	1	.....	10	1	....	....	.....	.....	.....	3	.....	.....
Totaux	60,927	25,529	18,540	104,996	25,043	5677	6457	15,845	2,024	2,252	10,977	4,867	4,434

DOC. PARLEMENTAIRE No 25

V.

ports océaniques durant l'exercice terminé le 31 mars 1910.—*Suite.*

Occupation.										Destination.							
Commis, commerçants, etc.			Mineurs.			Servantes.	Non classifiés.			Provinces maritimes.	Québec.	Ontario.	Manitoba.	Saskatchewan.	Alberta.	Col.-Britannique.	Yukon.
Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.		Hommes.	Femmes.	Enfants.								
17	6	7	21	4	7	135	10	14	19	58	99	279	240	270	162	262	...
5	1	1	...	1	1	7	17	13	24	5	78	419	4	5	1	5	...
3	2	2	1	1	....	2	5	2	1	26	7	38	2	2	.....	.....	...
1	....	..	....	....	....	....	1	.....	.....	1	1	.....	.....	....	.....	.....	...
22	7	12	....	....	....	22	10	12	14	48	93	37	14	.....	.....	3	...
5	1	1	....	....	....	....	1	1	.....	2	8	2	2	.....	.....	.....	...
15	2	1	7	....	3	12	27	13	12	31	51	40	14	6	8	36	...
....	....	....	....	....	....	2	1	.....	....	.....	4	2	.....	1	.....	.. ...	...
2	....	....	....	....	....	....	3	1	.....	.....	3	1	.....	.....	.....	6	...
641	1339	1057	2396	484	708	8396	2,025	2,742	3,632	7,978	18,168	35,589	14,767	8,111	7,946	12,428	9

PORT DE SYDNEY-NORD.

Pour l'exercice 1909-10, il est arrivé au port de Sydney-Nord 9,512 passagers, dont 1,323 de cabine et 8,789 d'entrepont. Des passagers de cabine 983 étaient en destination du Canada et 340 en destination des Etats-Unis. Des passagers d'entrepont, 5,570 étaient pour le Canada et 2,619 pour les Etats-Unis. Parmi les passagers d'entrepont pour le Canada il y avait 1,505 Canadiens qui retournaient au pays natal et 355 touristes, ce qui laisse à l'immigration proprement dite 3,710 personnes, soit une augmentation de 1,320 sur l'année précédente à ce port.

Le tableau I donne le nombre des passagers de cabine; le tableau II le total des passagers d'entrepont; le tableau III indique les arrivées mensuelles des immigrants pour le Canada, et les tableaux IV et V donnent un sommaire des renseignements fournis par les immigrants destinés au Canada à leur arrivée.

TABLEAU I.

NATIONALITÉ et sexe des passagers de cabine arrivés au port de Sydney-Nord durant l'exercice terminé le 31 mars 1910.

	CANADA.				ETATS-UNIS.				CANADA ET ETATS-UNIS.			
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Totaux.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Totaux.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Totaux.
Autrichiens	1			1					1			1
Chinois	1			1					1			1
Français	10	11	1	22	3	5	2	10	13	16	3	32
Allemands	2			2	3	1		4	5	1		6
Anglais	30	6	1	37	4			4	34	6	1	41
Gallois	2			2					2			2
Ecossais	13	4		17	3	1	1	5	16	5	1	22
Irlandais	3			3	2			2	5			5
Italiens	1			1					1			1
Terre-Neuviens	192	110	12	314	52	31	4	87	244	141	16	401
Roumains	1			1					1			1
Russes					1			1	1			1
Espagnols	1			1	1			1	2			2
Suédois	2			2	1			1	3			3
Norvégiens	1	1		2					1	1		2
Syriens	1	1		2	2			2	3	1		4
Citoyens des E.-U	11			11	95	15	1	111	106	15	1	122
Canadiens	327	63	10	400	2			2	329	63	10	402
Touristes	101	56	7	164	74	31	5	110	175	87	12	274
Totaux	700	252	31	983	243	84	13	340	943	336	44	1,323

TABLEAU II.

NATIONALITÉ et sexe des passagers d'entrepont arrivés au port de Sydney-Nord durant l'exercice terminé le 31 mars 1910.

	CANADA.				ETATS-UNIS.				CANADA ET ETATS-UNIS.			
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Totaux.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Totaux.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Totaux.
Autrichiens					3			3	3			3
Belges	2			2					2			2
Bulgares					1			1	1			1
Français	122	62	49	233	25	14	1	40	147	76	50	273
Allemands	3	1		4	5			5	8	1		9
Anglais	34	1	1	36	8			8	42	1	1	44
Gallois	1			1					1			1
Ecossais	17	2		19	3			3	20	2		22
Irlandais	6			6	4	1		5	10	1		11
Antillais	4			4					4			4
Bermudiens	1			1					1			1
Italiens					2			2	2			2
Terre-Neuviens	2,622	554	170	3,346	1,165	746	64	1,975	3,787	1,300	234	5,321
Portugais					2			2	2			2
Russes, N.A.S	1			1	2	1		3	3	1		4
Finnois	2			2					2			2
Espagnols	1			1					1			1
Danois	1			1	2			2	3			3
Suédois	12		1	13	3	1		4	15	1	1	17
Norvégiens	12			12	1			1	13			13
Turcs						1		1		1		1
Syriens	2			2		1		1	2	1		3
Citoyens des E.-U	20	6		26	182	65	39	286	202	71	39	312
Immigration totale	2,863	626	221	3,710	1,408	830	104	2,342	4,271	1,456	325	6,052
Canadiens rapatriés	1,052	392	61	1,505					1,052	392	61	1,505
Touristes	184	155	16	355	160	108	9	277	344	263	25	632
Totaux	4,099	1,173	298	5,570	1,568	938	113	2,619	5,667	2,111	411	8,189

TABLEAU III.

ARRIVÉES mensuelles d'immigrants pour le Canada, d'après leur nationalité, au port de Sydney-Nord, pendant l'exercice terminé le 31 mars 1910.

—	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre.	Octobre.	Novembre.	Décembre.	Janvier.	Février.	Mars.	Totaux.
Belges	....	....	....	....	....	1	....	1	....	....	....	....	2
Français	....	4	8	1	45	25	66	56	25	....	....	3	233
Allemands	....	1	....	....	....	....	....	2	....	....	....	1	4
Anglais	5	3	....	1	11	10	3	1	....	1	1	....	36
Gallois	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1
Ecossais	2	....	1	....	4	4	3	4	....	....	....	1	19
Irlandais	....	....	....	1	1	1	2	....	....	1	....	....	6
Antillais	....	....	....	....	....	....	....	3	....	1	....	....	4
Bermudiens	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1
Terre-Neuviens	392	404	343	124	275	307	397	516	145	110	82	251	3,346
Russes, N.A.S	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1
Finnois	....	2	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2
Espagnols	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	1
Danois	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1
Suédois	....	5	6	....	....	....	....	....	1	....	....	1	13
Norvégiens	....	12	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	12
Syriens	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	....	....	2
Citoyens des E.-U	2	2	....	....	5	8	3	5	....	....	1	....	26
Totaux	401	434	358	127	341	356	474	590	171	115	85	258	3,710

TABLEAU IV.

ARRIVÉES mensuelles d'immigrants pour le Canada, d'après leurs occupation et destination, au port de Sydney-Nord, pendant l'exercice terminé le 31 mars 1910.

—	Avril	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre.	Octobre.	Novembre.	Décembre.	Janvier.	Février.	Mars.	Totaux.
Agriculteurs	2	4	4	1	4	5	2	8	2	1	1	24	58
Journaliers	367	362	292	59	133	148	324	429	141	101	55	211	2,622
Artisans	7	8	7	17	21	25	35	22	3	2	6	7	160
Commis	5	3	1	3	25	18	27	12	3	1	2	4	104
Mineurs	4	8	21	5	4	6	6	11	1	....	5	1	72
Servantes	16	41	30	26	38	48	42	44	17	8	13	9	332
Non classifiés	....	8	3	16	116	106	38	64	4	2	3	2	362
Totaux	401	434	358	127	341	356	474	590	171	115	85	258	3,710
Provinces maritimes	377	414	347	120	286	304	423	540	159	107	77	234	3,388
Québec	14	6	3	5	34	19	26	22	6	2	5	...	142
Ontario	7	14	3	1	13	27	22	23	1	....	3	5	119
Manitoba	....	....	1	1	4	1	1	....	....	1	....	....	9
Saskatchewan	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1
Alberta	....	....	1	...	1	...	1	....	....	....	....	1	4
Colombie-Britannique	3	....	3	....	3	5	1	4	5	5	....	18	47
Totaux	401	434	358	127	341	356	474	590	171	115	85	258	3,710

TABLEAU

NATIONALITÉ, sexe, occupation et destination des immigrants pour le Canada,

—	SEXE.				MÉTIER OU								
					Cultivateurs et garçons de ferme.			Journaliers.			Artisans.		
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Total.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.
Belges	2			2				1					
Français	122	62	49	233	1			108	22	26	6	1	2
Allemands	3	1		4									
Anglais	34	1	1	36	1			9			7		
Gallois	1			1									
Ecossais	17	2		19				4			7		
Irlandais	6			6				2					
Antillais	4			4				3			1		
Bermudiens	1			1				1					
Terre-Neuviens	2,622	554	170	3,346	49	1	1	2,298	61	60	101	23	8
Russes, N.A.S.	1			1	1								
Finnois	2			2	2								
Espagnols	1			1									
Danois	1			1				1					
Suédois	12		1	13	1			10			1		
Norvégiens	12			12				12					
Syriens	2			2				1					
Citoyens des E.-U	20	6		26	1			3			3		
Totaux	2,863	626	221	3,710	56	1	1	2,453	83	86	126	24	10

DOC. PARLEMENTAIRE No 25

V.

arrivés au port de Sydney-Nord, pendant l'exercice terminé le 31 mars 1910.

Occupation.										Destination.						
Commis, commerçants, etc.			Mineurs.			Servantes.	Non classifiés.			Provinces maritimes.	Québec.	Ontario.	Manitoba.	Saskatchewan.	Alberta.	Colombie-Britannique.
Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.		Hommes.	Femmes.	Enfants.							
			1							2						
1						15	6	24	21	195	37	1				
1			1				1	1		3					1	
6						1	11		1	25	4	4	2			1
							1			1						
4			1			1	1	1		14	2	3				
1							3			3	1	1			1	
										4						
										1						
68	17		52	4	13	313	54	135	88	3,089	94	109	7		2	45
										1						
										2						
							1			1						
										1						
									1	12		1				
										12						
							1			2						
6						2	7	4		20	4			1		1
87	17		55	4	13	332	86	165	111	3,388	142	119	9	1	4	47

PORT D'HALIFAX.

Pour l'exercice 1909-10, il est arrivé au port d'Halifax 31,996 passagers, dont 2,492 de cabine et 29,504 d'entrepont; 2,461 passagers de cabine se rendaient au Canada et 31 aux Etats-Unis; 23,194 passagers d'entrepont étaient à destination de notre pays et 6,310 à destination de la république américaine. 4,765 Canadiens rapatriés et 286 touristes se trouvaient avec les passagers d'entrepont en route pour le Canada, réduisant ainsi la véritable immigration à 18,143, soit une augmentation de 4,764 à ce port sur l'exercice précédent.

Le tableau I indique les arrivées totales des passagers de cabine, le tableau II des passagers d'entrepont, le tableau III donne les arrivées mensuelles d'immigrants au Canada, et les tableaux IV et V donnent un sommaire des renseignements obtenus des immigrants à destination du Canada à leur arrivée.

TABLEAU I.

NATIONALITÉ et sexe des passagers de cabine arrivés à Halifax durant l'exercice terminé le 31 mars 1910.

—	CANADA.				ETATS-UNIS.				CANADA ET ETATS-UNIS.			
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Total.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Total.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Total.
Africains, sud	1	2		3					1	2		3
Australiens	3	1		4	2			2	5	1		6
Hongrois	1	1		2	1			1	2	1		3
Belges	1			1					1			1
Hollandais	2	1	1	4	1			1	3	1	1	5
Français	4	5		9		2		2	4	7		11
Allemands		3		3						3		3
Anglais	261	103	15	379		4		4	261	107	15	383
Gallois	3	1		4					3	1		4
Ecossais	88	18	3	109		1		1	88	19	3	110
Irlandais	13	2		15					13	2		15
Antillais	6	8	1	15		1		1	6	9	1	16
Bermudiens	1	7	7	15					1	7	7	15
Jamaïquains	1	1		2					1	1		2
Hébreux, russes	2			2					2			2
Terre-Neuviens	7	6		13					7	6		13
Néo-Zélandais	2	1		3					2	1		3
Portugais	1			1					1			1
Suisses	1			1					1			1
Norvégiens		1		1						1		1
Turcs	1			1					1			1
Citoyens des E.-U	12	7	1	20	13	4		17	25	11	1	37
Canadiens	397	217	41	655		1		1	397	218	41	656
Touristes	621	463	115	1,199	1			1	622	463	115	1,200
Totaux	1,429	848	184	2,461	18	13		31	1,447	861	184	2,492

DOC. PARLEMENTAIRE No 25

TABLEAU II.

NATIONALITÉ et sexe des passagers d'entrepont arrivés à Halifax durant l'exercice terminé le 31 mars 1910.

	CANADA.				ETATS-UNIS.				CANADA ET ETATS-UNIS.			
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Total.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Total.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Total.
Africains, sud	1	1	1	3					1	1	1	3
Australiens	14	5	7	26	3	3		6	17	8	7	32
Autrichiens, N.A.S.	318	58	34	410	248	79	43	370	566	137	77	780
Bohémiens	4			4	2			2	6			6
Bukowiniens	27	4	1	32	2	1	2	5	29	5	3	37
Croates	1	1		2	17	5	1	23	18	6	1	25
Galiciens	249	59	32	340	4	3	1	8	253	62	33	348
Hongrois, N.A.S	32	3	5	40	110	13		123	142	18	5	163
Magyars					20	1	1	22	20	1	1	22
Ruthènes	50	6	6	62	9	3		12	59	9	6	74
Slovaques	4			4	11	1		12	15	1		16
Belges	177	32	30	239	6	1	2	9	183	33	32	248
Bulgares	99	2	1	102	106			106	205	2	1	208
Chinois	2			2					2			2
Hollandais	148	52	57	257	15	4	1	20	163	56	58	277
Français	90	36	24	150	6	2		8	96	38	24	158
Allemands, N.A.S	152	40	67	259	72	20	19	111	224	60	86	370
Prussiens	1			1					1			1
Anglais	5,128	1,711	1,601	8,440	147	56	42	245	5,275	1,767	1,643	8,685
Gallois	91	25	21	137	10	1		11	101	26	21	148
Ecossais	1,974	665	487	3,126	56	11	9	76	2,030	676	496	3,202
Irlandais	366	145	55	566	23	6	2	31	389	151	57	597
Antillais	28	9	1	38	3	5	2	10	31	14	3	48
Bermudiens	1	1	1	3					1	1	1	3
Jamaïcaquins	4	1		5					4	1		5
Grecs	107	2		109	42			42	149	2		151
Juifs, N.A.S	26	12	23	61	4	8	10	22	30	20	33	83
" russes	232	135	158	525	88	57	62	207	320	192	220	732
" polonais	2	3	7	12					2	3	7	12
" autrichiens	2			2					2			2
" allemands	1	1		2					1	1		2
Italiens	520	20	9	549	20	1	1	22	540	21	10	571
Japonais	2			2					2			2
Terre-Neuviens	5	17	4	26	1	3		4	6	20	4	30
Néo-Zélandais	5	1		6					5	1		6
Portugais	1			1					1			1
Polonais, N.A.S	21	12	15	48	8	9	1	18	29	21	16	66
" autrichiens	33	3	5	41	77	16	2	95	110	19	7	136
" allemands	1			1		1	2	3	1	1	2	4
" russes	104	10	8	122	92	13	8	113	196	23	16	235
Persans	2			2					2			2
Roumains	25	9	3	37	5	1	2	8	30	10	5	45
Russes, N.A.S	902	128	149	1,179	449	100	93	642	1,351	228	242	1,821
Finnois	348	52	10	410	1,157	192	66	1,415	1,505	244	76	1,825
Espagnols	6	1	1	8	7		1	8	13	1	2	16
Suisses	19	4	2	25					19	4	2	25
Serbes	12	2	2	16	14			14	26	2	2	30
Danois	31	6	2	39	22	5		27	53	11	2	66
Islandais	17	3		20					17	3		20
Suédois	256	33	19	308	248	68	21	337	504	101	40	645
Norvégiens	155	29	10	194	441	109	38	588	596	138	48	782
Turcs	19	5	5	29	565	80	46	691	584	85	51	720
Arméniens	37	4	5	46	334	25	28	387	371	29	33	433
Egyptiens					1	1	1	3	1	1	1	3
Syriens	28	9	14	51	128	62	50	240	156	71	64	291
Arabes	3			3					3			3
Citoyens des E.-U	11	1	2	14	122	54	37	213	133	55	39	227
Nègres	4	2		6					4	2		6
Hindous	1			1					1			1
Immigration totale	11,899	3,360	2,884	18,143	4,695	1,020	594	6,309	16,594	4,380	3,478	24,452
Canadiens rapatriés	3,615	732	418	4,765					3,615	732	418	4,765
Touristes	178	96	12	286	1			1	179	96	12	287
Totaux	15,692	4,188	3,314	23,194	4,696	1,020	594	6,310	20,388	5,208	3,908	29,504

TABLEAU III.

ARRIVÉES mensuelles d'immigrants pour le Canada, d'après leur nationalité, au port d'Halifax durant l'exercice terminé le 31 mars 1910.

—	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre.	Octobre.	Novembre.	Décembre.	Janvier.	Février.	Mars.	Totaux.
Africains, sud									1		1	1	3
Australiens	4				3				12	1	5	1	26
Autrichiens, N.A.S	25	18	8	1			23	42	25	55	76	137	410
Bohémiens							4						4
Bukowiniens			1					4			13	14	32
Croates									1			1	2
Galiciens	32	3	9		8			17	13	47	105	106	340
Hongrois, N.A.S	5		3			1		12		5	10	4	40
Ruthènes								1			2	59	62
Slovaques										2		2	4
Belges	31	15	2	9	10	25	10	17	13	10	29	68	239
Bulgares		2	1		2			28	16	22	3	28	102
Chinois										1		1	2
Hollandais	45		2					1	9	7	24	169	257
Français	26		2		4	2	1	5	58	20	3	29	150
Allemands, N.A.S	29	1	3	10		1	17	33	15	13	31	106	259
Prussiens											1		1
Anglais	1,882	32	180	63	43	41	29	214	641	342	785	4,188	8,440
Gallois	24	3	3	3				8	6	2	6	82	137
Ecossais	838	8	49	19	29	9	18	101	194	100	242	1,519	3,126
Irlandais	183	5	4	3	5	2	6	32	17	11	84	214	566
Antillais	2	16	9		5	5	1						38
Bermudiens					1	1	1						3
Jamaïcains		1			3	1							5
Grecs	11		40			2	1	5	34	5		11	109
Juifs, N.A.S			2	1				5	4	5	4	40	61
" russes	42	10	16	18	17	5	12	60	78	62	96	109	525
" polonais								6		5		1	12
" autrichiens											1	1	2
" allemands												2	2
Italiens	172	228	17		6	3	1	23	10	10	21	58	549
Japonais	2												2
Terre-Neuviens	1	2		3		6		7	6		1		26
Néo-Zélandais	1									1		4	6
Portugais											1		1
Polonais, N.A.S	11	5						7	12	7	6		48
" autrichiens	1	13	1						8			18	41
" allemands												1	1
" russes	2	6	3	14		1	3	22		5	13	53	122
Persans					1			1					2
Roumains	3	2	1					7	14	4	1	5	37
Russes, N.A.S	133	98	34	7	22	4	12	85	171	146	166	301	1,179
Finnois	72							16	84	46	83	109	410
Espagnols	1							1	1	1	1	3	8
Suisses	7							1	2	2	3	10	25
Serbes									3	1	12		16
Danois	3		1						3	6	5	21	39
Islandais	7							1	1	2	4	5	20
Suédois	136							16	49	22	16	69	308
Norvégiens	69		1			1	1	20	9	1	10	82	194
Turcs	1					2	5	4		6		11	29
Arméniens	20	3			3	2		3	6	4	1	4	46
Syriens	3		4	3	5	2	2	11	12	8	1		51
Arabes					2					1			3
Citoyens des E.-U	2				1		2	1			1	7	14
Nègres			4	2									6
Hindous										1			1
Totaux	3,826	471	400	156	170	116	149	817	1,528	989	1,867	7,654	18,143

TABLEAU IV.

ARRIVÉES mensuelles d'immigrants pour le Canada, d'après leurs occupation et destination, au port d'Halifax, pour l'exercice terminé le 31 mars 1910.

—	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre.	Octobre.	Novembre.	Décembre.	Janvier.	Février.	Mars.	Totaux.
Agriculteurs	1,761	41	56	24	33	15	30	186	422	257	621	3,970	7,416
Journaliers	713	325	41	29	28	15	13	225	323	296	416	945	3,369
Artisans	725	38	43	31	53	18	20	176	378	221	446	1,250	3,399
Commis	131	6	26	1	13	10	4	47	78	51	70	392	829
Mineurs	80	43	79	37	17	38	56	68	73	47	96	239	873
Servantes	244	10	12	17	17	15	8	76	177	64	131	349	1,120
Non classifiés	172	8	143	17	9	5	18	39	77	53	87	509	1,137
Totaux	3,826	471	400	156	170	116	149	817	1,528	989	1,867	7,654	18,143
Provinces maritimes	453	131	304	119	91	88	117	199	155	140	194	491	2,482
Québec	424	237	42	19	43	14	23	158	253	198	416	730	2,557
Ontario	1,295	85	38	11	32	10	9	233	567	327	706	3,123	6,436
Manitoba	684	17	10	6	3	4	....	76	160	107	201	1,242	2,510
Saskatchewan	385	....	3	....	1	....	...	44	139	66	91	815	1,544
Alberta	280	....	3	1	...	..	....	23	80	73	98	662	1,220
Colombie-Britannique	305	1	....	....	....	....	..	84	174	78	161	590	1,393
Yukon	.....	....	....	....	....	....	....	....	.....	....	.....	1	1
Totaux	3,826	471	400	156	170	116	149	817	1,528	989	1,867	7,654	18,143

TABLEAU

NATIONALITÉ, sexe, occupation et destination des immigrants pour le Canada,

—	SEXE.				MÉTIER OU								
					Cultivateurs ou garçons de fermes.			Journaliers.			Artisans.		
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Totaux.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.
Africans, sud	1	1	1	3	1								
Austrialiens	14	5	7	26	3			5			3	2	3
Autrichiens, N.A.S.	318	58	34	410	85	18	17	181	23	16	4	1	
Bohémiens	4			4									
Bukowiniens	27	4	1	32	8	3	1	16					
Croates	1	1		2				1					
Galiciens	249	59	32	340	117	28	17	123	11	8	3	1	
Hongrois, N.A.S.	32	3	5	40	9			17	2	1	1	1	4
Ruthènes	50	6	6	62	16	3	6	30			2		
Slovaques	4			4				2					
Belges	177	32	30	239	49	8	10	10			9	4	3
Bulgares	99	2	1	102	3			94					
Chinois	2			2				2					
Hollandais	148	52	57	257	106	31	48	9	1	1	29	7	7
Français	90	36	24	150	36	12	11	11			15	7	4
Allemands, N.A.S.	152	40	67	259	35	12	23	18	4	4	22	4	1
Prussiens	1			1				1					
Anglais	5,128	1,711	1,601	8,440	3,056	525	560	413	83	129	1,097	324	284
Gallois	91	25	21	137	54	10	13	1	2	1	18	3	3
Ecossais	1,974	665	487	3,126	946	149	198	170	44	48	561	98	121
Irlandais	366	145	55	566	234	23	31	24	4	6	53	19	8
Antillais	28	9	1	38				4			20	2	
Bermudiens	1	1	1	3							1		
Jamaïquains	4	1		5				1			3		
Grecs	107	2		109	2			63	1		1		
Juifs, N.A.S.	26	12	23	61	7	2	4				17	6	6
" russes	232	135	158	525	16	6	11	19	13	25	170	93	89
" polonais	2	3	7	12					1	1		1	
" autrich'n	2			2	1						1		
" allemands	1	1		2							1		
Italiens	520	20	9	549	24			466	8	6	14	6	2
Japonais	2			2				2					
Terre-Neuviens	5	17	4	26				3			1		
Néo-Zélandais	5	1		6	1			1			2	1	
Portugais	1			1									
Polonais, N.A.S.	21	12	15	48				12	2	3	7	5	4
" autrichiens	33	3	5	41	6	1	2	26			1		
" allemands	1			1				1					
" russes	104	10	8	122	23	1	3	60	5	3	17	1	2
Persans	2			2							1		
Roumains	25	9	3	37	8	2	1	13	4	2	3	1	
Russes, N.A.S.	902	128	149	1,179	267	50	68	579	29	49	36	19	26
Finnois	348	52	10	410	63	5	3	235	10	2	20	2	
Espagnols	6	1	1	8	2			1			1		
Suisses	19	4	2	25	11	1	1	2			4	1	
Serbes	12	2	2	16	8	2	2	4					
Danois	31	6	2	39	19	2	1	7	2	1	4		
Islandais	17	3		20	11	2		4			1		
Suédois	256	33	19	308	118	7	14	97	4	2	25	1	1
Norvégiens	155	29	10	194	88	9	5	35	1	5	18	1	
Turcs	19	5	5	29	4			12	1	2			
Arméniens	37	4	5	46	11			8	1	2	13		
Syriens	28	9	14	51				9	1		8	4	3
Arabes	3			3				1					
Citoyens des E.-U.	11	1	2	14	4		2	2			2		
Nègres	4	2		6							3		
Hindous	1			1							1		
Totaux	11,899	3,360	2,884	18,143	5,452	912	1,052	2,795	257	317	2,213	615	571

DOC. PARLEMENTAIRE No 25

V.

arrivés au port d'Halifax, durant l'exercice terminé le 31 mars 1910.

Occupation.										Destination.							
Commis, commerçants, etc.			Mineurs.			Servantes.	Non classifiés.			Provinces maritimes.	Québec.	Ontario.	Manitoba.	Saskatchewan.	Alberta.	Colombie-Britannique.	Yukon.
Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.		Hommes.	Femmes.	Enfants.								
....	....	....	....	....	....	.....	....	1	1	1	.....	.....	.....	1	....	1	.....
....	....	....	2	3	4	.....	1	....	....	14	3	4	.....	.....	1	4	.....
....	....	....	47	2	1	14	1	....	....	65	145	89	71	9	28	3	.....
....	....	....	4	....	....	.....	....	....	....	4	....	....	.....	.....	.....	.....	.....
....	....	....	3	....	....	1	....	....	....	2	12	8	2	6	2	.....	.....
....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	.....	....	1	.....	.....	.....	1	.....
1	....	....	5	....	....	18	....	1	7	14	85	125	88	3	16	9	....
....	....	....	5	....	....	.....	....	....	....	13	2	7	7	3	2	6	.....
....	....	....	2	....	....	3	....	....	....	....	35	9	9	....	8	1	....
....	....	....	2	....	....	.....	....	....	....	.....	1	....	....	.....	1	2	.....
3	4	3	106	8	12	7	....	1	2	136	29	7	16	38	13	.....	....
....	....	....	2	....	....	1	....	1	1	36	14	52	.....	.....	.....	.....	.....
....	....	....	....	....	....	.....	....	....	....	1	....	1	.....	.....	.....	.....	.....
4	1	....	....	....	....	12	....	....	1	11	9	83	31	1	116	6	.....
12	....	....	9	3	9	6	7	8	....	40	48	15	19	25	3	..	.....
1	....	....	75	16	38	3	1	1	1	150	19	28	31	14	14	3	.....
....	....	....	....	....	....	.....	....	....	....	.....	....	1	.....	.....	.....	.....	.....
268	77	63	121	30	37	526	173	146	528	1,027	679	3,409	1,222	868	602	632	1
5	1	....	12	....	1	3	1	6	3	18	7	33	37	13	21	8	.....
134	29	23	105	20	35	305	58	20	62	376	231	1,034	516	287	229	453	.....
37	6	....	8	2	....	81	10	10	10	61	60	229	113	32	37	34	.....
2	....	....	....	....	....	7	2	....	1	23	5	9	....	1	.....	.....	..
....	....	....	....	....	....	1	....	....	1	3	....	....	.....	.....	.....	.....	.....
....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	1	4	....	.....	.....	.....	.....	.....
1	....	....	40	....	....	1	....	....	....	43	6	60	....	.....	.....	.....	.....
2	3	13	....	....	....	1	....	....	....	1	19	31	8	..	2	.....	.....
24	15	27	....	....	....	6	3	2	6	65	158	249	31	10	9	3	.....
2	1	6	....	....	....	.....	....	....	....	....	....	7	5	.....	.....	.....	.....
....	....	....	....	....	....	.....	....	....	....	....	....	1	.....	.....	1	.....	.....
....	1	....	....	....	....	.....	....	....	....	.....	1	1	.....	.....	.....	.....	.....
4	....	....	8	3	....	2	4	1	1	73	372	88	3	..	2	11	.....
....	....	....	....	....	....	.....	....	....	....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....
1	1	4	....	....	....	15	....	1	....	21	5	.....	.....	....	.....	.....	.....
....	....	....	1	....	....	.....	....	....	....	....	....	3	.....	....	.....	3	.....
....	....	....	....	....	....	....	1	..	....	....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....
1	....	....	1	1	3	2	....	2	5	16	21	5	6	.....	.....	.....	.....
....	....	....	....	....	....	1	....	1	3	.....	13	17	10	.....	1	.....	.....
....	....	....	....	....	....	.....	....	....	....	....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....
....	....	....	4	....	....	3	....	....	....	14	42	45	5	2	7	7	...
....	....	....	....	....	....	.....	1	....	....	.....	....	2	.....	.....	.....	.....	.....
....	....	....	1	....	....	2	....	....	....	2	11	16	4	2	2	.....	....
3	5	4	17	....	....	22	....	3	2	118	405	294	143	123	44	52	..
....	....	....	30	4	5	30	....	1	....	15	39	308	4	.....	8	36	.....
....	....	....	2	1	1	.....	....	....	....	5	2	....	.....	.....	.....	1	.....
2	....	....	....	....	....	.....	....	2	1	....	9	5	4	3	4	.....	.....
....	....	....	....	....	....	.....	....	....	....	.....	....	4	.....	12	.....	.....	.....
1	....	....	....	....	....	2	....	....	....	10	.....	.....	12	8	1	8	.....
....	....	....	....	....	....	1	1	....	....	.....	.....	.....	20	.....	.....	.....	.....
....	....	....	16	....	....	20	....	1	2	27	25	73	53	40	32	58	.....
4	1	....	3	....	....	17	7	....	....	24	5	29	31	41	13	51	.....
1	1	1	....	....	....	1	2	2	2	4	5	20	.....	.....	.....	.....	.....
2	2	2	1	1	....	.....	2	....	1	26	3	16	1	.....	.....	.....	.....
8	1	8	....	....	....	1	3	2	3	18	20	10	3	.....	.....	.....	.....
2	....	....	....	....	....	.....	....	....	....	.....	.....	1	2	.....	.....	.....	.....
1	..	....	1	....	....	1	1	....	....	4	.....	4	3	2	1	.....	.....
....	....	....	....	....	....	2	1	....	....	.....	4	2	.....	.....	.....	.....	.....
....	....	....	....	....	....	.....	....	....	....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....
526	149	154	633	94	146	1,120	280	213	644	2,482	2,557	6,436	2,510	1,544	1,220	1,393	1

PORT DE SAINT-JEAN.

Pour l'exercice 1909-10, il est arrivé au port de Saint-Jean 20,982 passagers, dont 842 de cabine et 20,140 d'entrepont. Des passagers de cabine, 804 se rendaient au Canada et 38 aux Etats-Unis. Des passagers d'entrepont, 16,688 étaient à destination de notre pays et 3,452 à destination de la république américaine. 3,744 Canadiens rapatriés et 148 touristes se trouvaient avec les passagers d'entrepont en route pour le Canada, réduisant ainsi la véritable immigration à 12,796 âmes, soit une diminution de 805 à ce port sur l'année précédente.

Le tableau I indique les arrivées totales des passagers de cabine, le tableau II les arrivées totales des passagers d'entrepont, le tableau III les arrivées mensuelles d'immigrants pour le Canada, et les tableaux IV et V donnent un sommaire des renseignements obtenus des immigrants à destination du Canada à leur arrivée.

TABLEAU I

NATIONALITÉ et sexe des passagers de cabine arrivés au port de Saint-Jean durant l'exercice terminé le 31 mars 1910.

	CANADA.				ÉTATS-UNIS.				CANADA ET ÉTATS-UNIS.			
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Total.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Total.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Total.
Australiens	1	1		2					1	1		2
Belges		1		1						1		1
Allemands	1			1					1			1
Français	2	4		6	3			3	5	4		9
Allemands					1	1		2	1	1		2
Anglais	163	49	10	222	5	3	2	10	168	52	12	232
Gallois	3	1		4					3	1		4
Ecossais	34	8		42	3			3	37	8		45
Irlandais	1	1		2					1	1		2
Antillais	5	1		6					5	1		6
Néo-Zélandais		1		1						1		1
Espagnols					1			1	1			1
Citoyens des E.-U		1		1	13	5		18	13	6		19
Canadiens	269	124	18	411		1		1	269	125	18	412
Touristes	61	39	5	105					61	39	5	105
Totaux	540	231	33	804	26	10	2	38	566	241	35	842

DOC. PARLEMENTAIRE No 25

TABLEAU II.

NATIONALITÉ et sexe des passagers d'entrepont arrivés au port de Saint-Jean durant l'exercice terminé le 31 mars 1910.

—	CANADA.				ETATS-UNIS.				CANADA ET ETATS-UNIS.			
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Total.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Total.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Totals.
Africains, sud	3			3					3			3
Australiens	7			7	2			2	9			9
Autrichiens, N.A.S.	306	95	87	488	46	26	11	83	352	121	98	571
Bohémiens	11	9	12	32	1			1	12	9	12	33
Bukowiniens	20	5	1	26					20	5	1	26
Croates					14			14	14			14
Dalmates	4			4					4			4
Galiciens	386	110	98	594	17	3		20	403	113	98	614
Hongrois, N.A.S.	46	21	21	88	6	10	14	30	52	31	35	118
Magyars	10			10	2	1		3	12	1		13
Ruthènes	180	24	11	215					180	24	11	215
Slovaques	1			1					1			1
Belges	42	16	18	76	5	4	1	10	47	20	19	86
Bulgares	16	3	3	22	18	1		19	34	4	3	41
Chinois	9		1	10					9		1	10
Hollandais	33	18	9	60	5	3		8	38	21	9	68
Français	114	33	18	165	3			3	117	33	18	168
Allemands, N.A.S.	63	31	23	117	12	6	5	23	75	37	28	140
Anglais	3,963	1,594	1,007	6,564	184	94	62	340	4,147	1,688	1,069	6,904
Gallois	69	27	9	105	4	1		5	73	28	9	110
Ecossais	927	428	189	1,544	27	11	7	45	954	439	196	1,589
Irlandais	377	175	102	654	42	9	1	52	419	184	103	706
Antillais	17	42	5	64	4	1		5	21	43	5	69
Bermudiens	3	2		5					3	2		5
Grecs	3			3					3			3
Juifs, N.A.S.	11	8	5	24	1			1	12	8	5	25
" russes	71	64	64	199	22	20	12	54	93	84	76	253
" polonais	3		2	5	1	1	6	8	4	1	8	13
" autrichiens	4	3	5	12	1			1	5	3	5	13
" allemands	1			1					1			1
Italiens	76	2	1	79	1	1		2	77	3	1	81
Néo-Zélandais	5	1	2	8					5	1	2	8
Polonais, N.A.S.	7	8	7	22	2	6	13	21	9	14	20	43
" autrichiens	83	11	15	109	13	2		15	96	13	15	124
" allemands					1	1	2	4	1	1	2	4
" russes	130	20	29	179	54	15	9	78	184	35	38	257
Roumains	22	16	13	51	2	2	3	7	24	18	16	58
Russes, N.A.S.	175	54	64	293	280	113	95	488	455	167	159	781
Finnois	169	38	11	218	616	116	51	783	785	154	62	1,001
Espagnols	4			4					4			4
Suisses	24	9	19	52					24	9	19	52
Serbes	9	7	12	28		1		1	9	8	12	29
Danois	48	11	4	63	56	21	16	93	104	32	20	156
Suédois	251	39	20	310	320	73	31	424	571	112	51	734
Norvégiens	205	34	26	265	528	123	40	691	733	157	66	956
Turcs	2			2	2			2	4			4
Syriens	4			4					4			4
Citoyens des E.-U.	8	1	1	10	68	28	18	114	76	29	19	124
Nègres	1			1					1			1
Immigration totale	7,923	2,959	1,914	12,796	2,360	693	397	3,450	10,283	3,652	2,311	16,246
Canadiens rapatriés	2,876	608	260	3,744					2,876	608	260	3,744
Touristes	103	36	9	148	1	1		2	104	37	9	150
Totaux	10,902	3,603	2,183	16,688	2,361	694	397	3,452	13,263	4,297	2,580	20,140

TABLEAU III.

ARRIVÉES mensuelles d'immigrants pour le Canada, d'après leur nationalité, au port de Saint-Jean, durant l'exercice terminé le 31 mars 1910.

—	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre.	Octobre.	Novembre.	Décembre.	Janvier.	Février.	Mars.	Totaux.
Africains, sud	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	1	1	3
Australiens	1	....	....	....	....	....	....	....	1	1	3	1	7
Autrichiens, N.A.S	335	....	....	....	....	....	....	....	31	22	64	36	488
Bohémiens	11	....	....	....	....	....	....	1	6	....	1	13	32
Bukowiniens	7	....	....	....	....	....	....	2	4	4	6	3	26
Dalmates	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	4	4
Galiciens	239	....	....	....	....	....	....	66	42	17	100	130	594
Hongrois, N.A.S	24	....	....	....	....	....	....	2	16	6	....	40	88
Magyars	....	....	....	....	....	....	....	....	3	....	7	....	10
Ruthènes	15	....	....	....	....	....	....	....	2	....	....	198	215
Slovaques	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1
Belges	55	....	....	....	....	....	....	1	....	....	6	14	76
Bulgares	7	....	....	....	....	....	....	....	9	4	....	2	22
Chinois	....	....	....	....	....	....	....	....	2	5	1	2	10
Hollandais	36	....	....	....	....	....	....	....	2	....	6	16	60
Français	6	....	....	....	....	....	....	2	....	....	20	137	165
Allemands, N.A.S	38	1	....	....	....	....	....	4	8	7	12	47	117
Anglais	2,248	331	4	....	....	1	....	223	255	368	732	2,402	6,564
Gallois	30	4	....	....	....	....	....	8	2	5	28	28	105
Ecossais	471	26	....	....	....	1	....	96	114	125	232	479	1,544
Irlandais	254	105	....	....	....	1	....	17	30	32	51	164	654
Antillais	7	5	8	....	....	13	9	8	6	2	1	5	64
Bermudiens	....	....	4	....	....	....	....	....	....	....	1	....	5
Grecs	2	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	4
Juifs, N.A.S	8	....	....	....	....	....	....	....	3	1	5	7	23
" russes	7	....	....	....	....	....	....	28	58	40	33	33	199
" polonais	....	....	....	....	....	....	....	5	....	....	....	....	5
" autrichiens	....	....	....	....	....	....	....	11	....	....	....	1	12
" allemands	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1
Italiens	32	....	....	....	....	....	....	....	....	4	10	33	79
Néo-Zélandais	....	....	....	....	....	....	....	1	1	....	1	5	8
Polonais, N.A.S	14	....	....	....	....	....	....	....	4	2	2	....	22
" autrichiens	....	....	....	....	....	....	....	6	7	....	6	90	109
" russes	....	....	....	....	....	....	....	43	33	15	31	57	179
Roumains	9	....	....	....	....	....	....	23	9	....	4	6	51
Russes, N.A.S	130	....	....	....	....	....	....	24	60	14	19	46	293
Finnois	33	21	....	....	....	....	....	17	18	19	82	28	218
Espagnols	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	3	4
Suisses	2	....	....	....	....	....	....	1	....	....	4	45	52
Serbes	....	....	....	....	....	....	....	....	13	....	15	....	28
Danois	14	5	....	....	....	....	....	8	....	14	9	13	63
Suédois	104	8	....	....	....	....	....	21	10	31	38	98	310
Norvégiens	73	8	....	....	....	....	....	5	45	2	30	102	265
Turcs	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1	....	2
Syriens	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	2	4
Citoyens des E.-U.	2	....	....	....	....	....	....	....	1	2	2	3	10
Nègres	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1
Totaux	4,217	514	16	....	....	16	9	624	795	745	1,566	4,294	12,796

TABLEAU IV.

ARRIVÉES mensuelles d'immigrants pour le Canada, au port de Saint-Jean, d'après leurs occupation et destination, pour l'exercice terminé le 31 mars 1910.

	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre.	Octobre.	Novembre.	Décembre.	Janvier.	Février.	Mars.	Total.
Cultivateurs	1,614	132	6	....	....	1	....	137	174	204	541	2,636	5,445
Journaliers	997	74	4	....	....	2	....	121	211	101	270	346	2,126
Artisans	732	138	3	....	....	....	....	121	249	222	304	662	2,431
Commis	182	49	....	....	....	2	....	25	42	57	90	132	579
Mineurs	65	23	1	....	....	....	....	41	15	35	42	102	321
Servantes	344	30	2	....	....	6	9	73	59	68	233	257	1,081
Non classifiés	283	68	....	....	....	5	....	106	45	58	86	159	810
Totaux	4,217	514	16	....	....	16	9	624	795	745	1,566	4,294	12,796
Provinces maritimes	353	7	2	....	....	4	3	36	31	44	84	174	738
Québec	360	82	6	....	....	4	....	41	134	119	191	377	1,314
Ontario	1,297	221	7	....	....	8	6	175	305	292	551	1,354	4,216
Manitoba	789	69	....	....	....	....	....	84	100	72	253	827	2,194
Saskatchewan	513	51	....	....	....	....	....	92	99	38	72	560	1,425
Alberta	449	34	....	....	....	....	....	73	50	47	148	498	1,299
Colombie-Britannique	456	50	....	....	....	....	....	123	76	133	267	504	1,609
Yukon	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1
Totaux	4,217	514	16	....	....	16	9	624	795	745	1,566	4,294	12,796

TABLEAU

NATIONALITÉ, sexe, occupation et destination des immigrants pour le Canada,

—	SEXE.				MÉTIER OU								
					Cultivateurs ou garçons de ferme.			Journaliers.			Artisans.		
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Total.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.
Africains, sud	3			3	2						1		
Australiens	7			7	4						2		
Autrichiens, N.A.S.	306	95	87	488	204	64	67	92	18	15	4	1	1
Bohémiens	11	9	12	32	6	3	5	4	3	7			
Bukowiniens	20	5	1	26	10	2	1	7			3	1	
Dalmates	4			4	4								
Galiciens	386	110	98	594	280	61	71	71	9	9	10	5	6
Hongrois, N.A.S.	46	21	21	88	21	15	18	25	1				
Magyars	10			10	1			9					
Ruthènes	180	24	11	215	178	15	11	2					
Slovaques	1			1	1								
Belges	42	16	18	76	13	1		20	10	14	8	1	1
Bulgares	16	3	3	22	4			9	2	3	3	1	
Chinois	9		1	10	2			4					
Hollandais	33	18	9	60	19	11	7		2		6	1	2
Français	114	33	18	165	87	12	13	3	1		11	7	
Allemands	63	31	23	117	24	8	9	25	5	7	11	9	7
Anglais	3,963	1,594	1,007	6,564	2,027	387	392	591	109	102	887	302	281
Gallois	69	27	9	105	24	4	4	6			12		
Ecossais	927	428	189	1,544	331	67	69	84	8	7	348	69	58
Irlandais	377	175	102	654	161	28	36	57	6	11	75	18	6
Antillais	17	42	5	64	6			2			2	2	2
Bermudiens	3	2		5	1			1			1	1	
Grecs	3			3				3					
Juifs, N.A.S.	11	8	5	24	2			1			8	6	4
" russes	71	64	64	199		1		4	2	2	59	44	34
" polonais	3		2	5				2			1		1
" autrichiens	4	3	5	12				3			1		
" allemands	1			1	1								
Italiens	76	2	1	79	10			46		1	5		
Néo-Zélandais	5	1	2	8	1		2				2		
Polonais, N.A.S.	7	8	7	22	5	4	5				1	2	1
" autrichiens	83	11	15	109	77	8	6	3		2		1	5
" russes	130	20	29	179	85	2	4	38	6	16	7	3	6
Roumains	22	16	13	51	11	7	6	7	3	5			
Russes, N.A.S.	175	54	64	293	62	15	27	95	22	32	15	5	5
Finnois	169	38	11	218	22	2		119	14	6	4		
Epagnols	4			4	3								
Suisses	24	9	19	52	16	7	16	2			5	2	3
Serbes	9	7	12	28	9	5	12					1	
Danois	48	11	4	63	23	1	1	20	2	3	3		
Suédois	251	39	20	310	81	8	5	149	11	12	15	1	
Norvégiens	205	34	26	265	74	7	13	118	10	4	9	1	2
Turcs	2			2	1						1		
Syriens	4			4	2			1					
Citoyens des E.-U.	8	1	1	10	5						2		
Nègres	1			1				1					
Totaux	7,923	2,959	1,914	12,796	3,900	745	800	1,624	244	258	1,522	484	425

DOC. PARLEMENTAIRE No 25

V.

arrivés au port de Saint-Jean, pour l'exercice terminé le 31 mars 1910.

Occupation.										Destination.							
Commis, commerçants, etc.			Mineurs.			Servantes.	Non classifiés.			Provinces maritimes.	Québec.	Ontario.	Manitoba.	Saskatchewan.	Alberta.	Colombie-Britannique.	Yukon.
Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.		Hommes.	Femmes.	Enfants.								
												2				1	
							1				1	3			1	2	
			5	1		10	1	1	4	28	94	81	121	100	28	36	
1						2		1					1	19	7	5	
								2		1	5	8	8		2	2	
												4					
1			22			29	2	6	12	38	123	106	150	77	76	24	
						4		1	3	2		43	5	24	5	9	
												10					
						9				3	40	43	76	20	24	9	
												1					
			1	1		1		2	3	2	16	5	22	20	3	8	
										13	2	1	6				
2							1		1		5		1			4	
1			6			1	1	3		3	2	2	7	1	32	13	
2	1	1	1			5	10	7	4	15	59	2	34	31	19	5	
2			1			5		4		3	16	16	35	25	21	1	
280	55	20	87	10	13	576	91	155	199	367	423	2,515	985	688	669	916	1
5	1		15			8	7	14	5	5	4	27	13	7	14	35	
81	15	2	62	13	15	224	21	32	38	125	121	431	273	135	168	291	
49	7	9	11	4	8	87	24	25	32	23	59	231	147	55	77	62	
4						40	3		3	21	11	32					
						1				1	3	1					
												3					
	1	1						1			10	7	1	5		1	
7	5	11				6	1	6	17	5	104	66	16	2		6	
									1		2	3					
						1		2	5		2		10				
										1							
			14	1		1	1			13	39	13	6			8	
1							1	1				4	2	2			
						1	1	1	1	3	1	4	11	2	1		
			3			1		1	2	7	25	16	43	2	14	2	
						5		4	3	1	24	114	14	16	3	7	
3	1	2				3	1	2			7	4	4	26	9	1	
2						4	1	8		36	52	68	54	50	32	1	
			22			19	2	3	5	4	19	164	3		18	10	
1											1	1			1	1	
1										1	4	10	31	1	5		
						1								27		1	
			1			8	1			5	20	16	7	2	4	9	
1			5			16		3	3	8	14	77	43	34	34	100	
1			2			13	1	3	7	3	4	76	61	53	32	36	
										1		1					
1											1	2	1				
1								1	1		1	3	3			3	
														1			
447	86	46	258	30	36	1,081	172	289	349	738	1,314	4,216	2,194	1,425	1,299	1,609	1

PORT DE QUEBEC.

Pour l'exercice terminé le 31 mars 1910, il est arrivé au port de Québec 97,653 passagers, dont 7,572 de cabine et 90.081 d'entrepont.

Des passagers de cabine, 5,842 se rendaient au Canada et 1,730 aux Etats-Unis; 68,322 passagers d'entrepont étaient à destination de notre pays et 21,759 à destination de la république américaine; 13,752 Canadiens rapatriés et 2,218 touristes se trouvaient avec les passagers d'entrepont en route pour le Canada, réduisant ainsi la véritable immigration à 52,352 âmes, soit une augmentation de 8,282 à ce port sur l'exercice précédent.

Le tableau I indique les arrivées totales des passagers de cabine, le tableau II des passagers d'entrepont, le tableau III les arrivées mensuelles d'immigrants à destination du Canada, et les tableaux IV et V donnent un somaire des renseignements obtenus des immigrants à destination du Canada à leur arrivée.

TABLEAU I.

NATIONALITÉ et sexe des passagers de cabine arrivés à Québec durant l'exercice terminé le 31 mars 1910.

	Canada.				Etats-Unis.				Canada et Etats-Unis.			
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Total.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Total.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Total.
Africains, sud	3	5	1	9		1	2	3	3	6	3	12
Australiens	12	18		30	2			2	14	18		32
Autrichiens	5	2	2	9	2	1		3	7	3	2	12
Bohémiens	1			1					1			1
Hongrois	2	2		4					2	2		4
Belges	8	3		11					8	3		11
Brésiliens					1			1	1			1
Chinois	6	2		8					6	2		8
Hollandais	4	3		7	1			1	5	3		8
Français	36	29	2	67	2	6		8	38	35	2	75
Allemands	18	18		36	8	7		15	26	25		51
Anglais	900	545	58	1,503	153	112	10	275	1.053	657	68	1,778
Gallois	13	6	2	21	2	1		3	15	7	2	24
Ecossais	261	188	9	458	80	62	6	148	341	250	15	606
Irlandais	101	48	7	156	14	10		24	115	58	7	180
Antillais	1			1	1			1	2			2
Bermudiens	1	1		2					1	1		2
Grecs	1			1					1			1
Juifs,, russes	2			2					2			2
Italiens	2	3		5	1			1	3	3		6
Japonais					1			1	1			1
Terre-Neuviens	5			5					5			5
Noé-Zélandais	4	6		10	1		1	2	5	6	1	12
Portugais		1		1						1		1
Russes	2			2					2			2
Espagnols	2	1		3					2	1		3
Suisses	2	6		8	1	2		3	3	8		11
Danois	2			2	1			1	3			3
Suédois		2		2	2	1		3	2	3		5
Norvégiens	2	4		6	1			1	3	4		7
Syriens	1			1	1	1		2	2	1		3
Citoyens des E.-U.	72	70	11	153	478	640	60	1,178	550	710	71	1,331
Hindous					2			2	2			2
Canadiens	1,470	1,402	167	3,039	1			1	1,471	1,402	167	3,040
Touristes	181	90	8	279	23	27	1	51	204	117	9	330
Totaux	3,120	2,455	267	5,842	779	871	80	1,730	3,899	3,326	347	7,572

DOC. PARLEMENTAIRE No 25

TABLEAU II.

NATIONALITÉ et sexe des passagers d'entrepont arrivés au port de Québec durant l'exercice terminé le 31 mars 1910.

—	CANADA.				ETATS-UNIS.				CANADA ET ETATS-UNIS.			
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Total.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Total.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Total.
Africains, sud	22	23	29	74	4	5	. . .	9	26	28	29	83
Autraliens	23	13	6	42	2	.....	.....	2	25	13	6	44
Austrichiens, N.A.S.	961	369	410	1,740	338	143	66	547	1,299	512	476	2,287
Bohémiens	7	6	9	22	6	7	5	18	13	13	14	40
Bukowiniens	477	86	103	666	1	.....	.....	1	478	86	103	667
Croates	14	3	6	23	20	5	.....	25	34	8	6	48
Dalmates	1	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	1
Galiciens	1,257	562	598	2,397	111	60	32	203	1,348	622	630	2,600
Hongrois, N.A.S.	130	46	47	223	79	52	37	168	209	98	84	391
Magyars	8	.....	.....	8	3	1	.....	4	11	1	.	12
Ruthènes	77	36	34	147	2	3	5	10	79	39	39	157
Slovaques	7	2	3	12	1	.....	.....	1	8	2	3	13
Belges	202	109	129	440	75	31	23	129	277	140	152	569
Bulgares	211	10	19	240	142	8	1	151	353	18	20	391
Chinois	5	.....	.....	5	.....	.....	.....	.....	5	.....	.....	5
Hollandais	133	72	73	278	83	51	43	177	216	123	116	455
Français	480	246	152	878	35	18	13	66	515	264	165	944
Allemands, N.A.S.	362	186	173	721	296	222	168	686	658	408	341	1,407
Alsaciens	.....	... .	....	.....	1	.....	.....	1	1	. ..	....	1
Bavarois	2	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	2
Prussiens	3	3	5	11	.....	. .	.....	....	3	3	5	11
Saxons	3	....	.....	3	.....	.....	.....	.....	3	.....	...	3
Anglais	10,169	7,711	5,671	23,551	1,396	994	484	2,874	11,565	8,705	6,155	26,425
Gallois	227	119	87	433	40	21	28	89	267	140	115	522
Ecossais	4,256	3,305	1,898	9,459	410	315	180	905	4,666	3,620	2,078	10,364
Irlandais	1,172	929	347	2,448	156	95	40	291	1,328	1,024	387	2,739
Antillais	2	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	2	..	.....	2
Bermudiens	.. ..	.....	.....	.....	1	. .	.....	1	1	.....	.....	1
Jamaïaiquns	.....	1	.....	1	1	.....	....	1	1	1	.....	2
Grecs	71	2	.....	73	45	3	1	49	116	5	1	122
Juifs, N.A.S.	47	42	68	157	10	13	19	42	57	55	87	199
" russes	570	513	551	1,634	187	128	140	455	757	641	691	2,089
" polonais	4	2	5	11	.....	.....	.....	...	4	2	5	11
" autrichiens	8	5	5	18	1	4	3	8	9	9	8	26
" allemands	3	2	2	7	.....	1	.....	1	3	3	2	8
Italiens	565	30	18	613	35	9	4	48	600	39	22	661
Japonais	1	.....	.....	1	.....	.....	.....	. ..	1	. .	.....	1
Néo-Zélandais	7	1	....	8	2	1	.....	3	9	2	.....	11
Portugais	.....	.....	.....	.....	1	1	.....	2	1	1	.....	2
Polonais, N.A.S.	33	16	12	61	30	17	15	62	63	33	27	123
" autrichiens	116	45	56	217	77	21	12	110	193	66	68	327
" allemands	2	.....	.....	2	.....	2	1	3	2	2	1	5
" russes	205	72	55	332	233	101	92	426	438	173	147	758
Persans	2	1	.....	3	1	.... .	.....	1	3	1	.....	4
Roumains	79	38	41	158	11	7	.....	18	90	45	41	176
Russes, N.A.S.	85	475	610	1,956	2,814	1,260	1,096	5,170	3,685	1,735	1,706	7,126
Finnois	507	184	83	774	1,315	559	321	2,195	1,822	743	404	2,969
Espagnols	12	3	3	18	1	.....	.....	1	13	3	3	19
Suisses	51	24	9	84	10	10	1	21	61	34	10	105
Serbes	15	2	.....	17	2	.....	....	2	17	2	....	19
Danois	105	23	19	147	136	106	62	304	241	129	81	451
Islandais	27	25	22	74	1	1	.....	2	28	26	22	76
Suédois	706	250	201	1,157	937	463	274	1,674	1,643	713	475	2,831
Norvégiens	427	195	132	754	1,499	687	294	2,480	1,926	882	426	3,234
Turcs	58	6	6	70	86	3	5	94	144	9	11	164
Arméniens	7	.. ..	.....	7	3	.....	.....	3	10	....	.....	10
Egytiens	1	...	..	1	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	1
Syriens	33	20	8	61	4	2	.....	6	37	22	8	67
Arabes	6	2	1	9	.....	.....	.....	.....	6	2	1	9
Citoyens des E.-U	54	26	17	97	822	991	169	1,982	876	1,017	186	2,079
Hindous	4	.....	.....	4	.....	.....	.....	.....	4	.....	.....	4
Inmigration totale	24,788	15,841	11,723	52,352	11,466	6,421	3,634	21,521	36,254	22,262	15,357	73,873
Canadiens rapatriés	8,175	4,098	1,479	13,752	....	.....	.....	.....	8,175	4,098	1,479	13,752
Touristes	1,071	1,058	89	2,218	100	102	36	238	1,171	1,160	125	2,456
Totaux	34,034	20,997	13,291	68,322	11,566	6,523	3,670	21,759	45,600	27,520	16,961	90,081

TABLEAU III.

ARRIVÉES mensuelles d'immigrants à destination du Canada au port de Québec, d'après leur nationalité, durant l'exercice terminé le 31 mars 1910.

—	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre.	Octobre.	Novembre.	Total.
Africains, sud	....	1	10	27	14	6	15	1	74
Australiens	....	1	2	4	18	6	10	1	42
Autrichiens, N.A.S	....	630	510	112	141	135	125	87	1,780
Bohêmes	....	9	4	3	.....	5	1	.....	22
Bukowiniens	....	400	128	67	30	27	5	9	666
Croates	....	11	6	3	....	.....	2	1	23
Dalmates	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	1
Galiciens	....	713	634	378	242	214	116	100	2,397
Hongrois, N.A.S	....	41	60	15	57	38	7	5	223
Magyars	....	.....	.....	1	.....	.....	7	.....	8
Ruthènes	....	53	.....	66	2	1	10	15	147
Slovaques	....	3	.....	3	.....	.....	6	.....	12
Belges	....	82	80	88	48	76	43	23	440
Bulgares	....	53	31	4	10	27	67	48	240
Chinois	....	2	.....	.....	.....	.....	.....	3	5
Hollandais	....	96	36	35	26	27	57	1	278
Français	....	293	112	108	105	101	78	81	878
Allemands, N.A.S	....	162	128	103	82	115	102	29	721
Bavarois	....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	2
Prussiens	....	.....	.....	.....	6	.....	.....	5	11
Saxons	....	.....	.....	.....	.....	2	1	.....	3
Anglais	12	6,679	3,753	3,581	2,556	2,609	3,307	1,054	23,551
Gallois	....	68	74	81	78	42	83	7	433
Ecossais	256	2,539	2,070	1,097	1,216	954	884	443	9,459
Irlandais	37	647	394	264	364	309	322	111	2,448
Antillais	....	.....	.....	.....	1	1	.....	.....	2
Jamaïquains	....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	1
Grecs	....	15	9	27	5	9	6	2	73
Juifs, N.A.S	....	12	44	29	16	32	9	15	157
" russes	....	170	210	277	264	382	142	189	1,634
" polonais	....	.....	.....	.....	3	8	.....	.....	11
" autrichiens	....	1	1	....	3	7	4	2	18
" allemands	....	.....	6	.....	1	.....	.....	.....	7
Italiens	....	299	105	44	32	63	49	21	613
Japonais	....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	1
Néo-Zélandais	....	.....	1	2	. .	3	2	.....	8
Polonais, N.A.S	1	19	9	15	3	6	5	3	61
" autrichiens	....	3	10	30	32	2	84	56	217
" allemands	....	1	.....	.....	.....	.....	1	.....	2
" russes	....	44	39	26	53	44	68	58	332
Persans	....	.....	.....	2	.....	1	.....	.....	3
Roumains	....	38	28	18	5	30	25	14	158
Russes, N.A.S	....	201	418	361	190	212	391	183	1,956
Finnois	...	230	123	110	83	80	110	38	774
Espagnols	....	3	2	....	5	3	3	2	18
Suisses	...	29	7	10	5	16	7	10	84
Serbes	....	5	3	1	.....	4	4	.....	17
Danois	...	54	13	25	21	16	10	8	147
Islandais	....	22	3	16	10	15	8	....	74
Suédois	1	205	245	235	87	142	170	72	1,157
Norvégiens	....	253	68	120	59	118	118	18	754
Turcs	....	3	5	6	7	16	18	15	70
Arméniens	....	2	1	.....	3	1	.....	.....	7
Egyptiens	....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	1
Syriens	....	8	31	5	.....	14	1	2	61
Arabes	....	2	1	.....	1	2	.....	3	9
Citoyens des E.-U	....	18	9	11	15	8	27	9	97
Hindous	....	.....	1	.....	.....	3	.....	.....	4
Totaux	307	14,120	9,424	7,412	5,901	5,932	6,511	2,745	52,352

DOC. PARLEMENTAIRE No 25

TABLEAU IV.

ARRIVÉES mensuelles d'immigrants pour le Canada au port de Québec, d'après leurs occupation et destination durant l'exercice terminé le 31 mars 1910.

—	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre.	Octobre.	Novembre.	Totaux.
Cultivateurs	77	5,554	3,370	3,352	1,938	1,620	1,816	694	18,321
Journaliers	23	1,774	1,374	926	621	661	771	471	6,621
Artisans	91	3,244	2,017	1,503	1,590	1,769	1,685	705	12,604
Commis	29	805	643	390	395	443	427	189	3,321
Mineurs	25	470	378	251	231	277	360	115	2,107
Servantes	38	1,402	888	592	578	607	662	347	5,114
Non classifiés	24	871	754	498	548	555	790	224	4,264
Totaux	307	14,120	9,424	7,412	5,901	5,932	6,511	2,745	52,352
Provinces maritimes	11	276	185	103	156	114	120	42	1,007
Québec	49	2,754	1,792	1,472	1,206	1,286	1,289	664	10,512
Ontario	113	4,756	3,065	2,722	2,071	2,098	2,276	903	18,004
Manitoba	44	2,507	1,846	1,248	869	828	846	422	8,610
Saskatchewan	29	1,311	861	561	464	405	580	243	4,454
Alberta	36	1,256	829	644	533	500	539	220	4,557
Colombie-Britannique	25	1,259	846	662	601	701	861	251	5,206
Yukon	.. .	1	.....	.....	1	.....	.....	.....	2
Totaux	307	14,120	9,424	7,412	5,901	5,932	6,511	2,745	52,352

TABLEAU

NATIONALITÉ, sexe, occupation et destination des immigrants pour le

—	SEXE.				MÉTIER OU								
					Cultivateurs ou garçons de ferme.			Journaliers.			Artisans.		
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Total.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.
Africains, sud..	22	23	29	74	11	7	15	.....	1	.....	5	5	6
Australiens. ...	23	13	6	42	9	1	1	.....	.....	.....	8	7	5
Aut'ns, N.A.S.	961	369	410	1,740	626	214	309	203	29	28	46	23	26
Bohémiens.....	7	6	9	22	1	1	.....	1	.....	.....	5	2	3
Bukowiniens...	477	86	103	666	288	62	101	138	5	.....	7	6	2
Croates.....	14	3	6	23	12	2	6	2	.....	.....	.....	.....	.....
Dalmatiens....	1	.....	.....	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Galiciens.....	1,237	562	598	2,397	701	323	430	459	85	126	22	10	15
Hong'is, N.A.S	130	46	47	223	86	21	32	32	2	6	5	3	2
Magyars.....	8	.....	.....	8	4	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....
Ruthènes.....	77	36	34	147	31	13	20	23	8	7	3	.....	.....
Slovaques.....	7	2	3	12	3	2	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Belges	202	109	129	440	84	36	58	36	9	9	40	29	15
Bulgares	211	10	19	240	57	8	18	147	....	1	3	.....	.....
Chinois	5	.....	.....	5	.....	.....	.....	1	.....	.....	1	.....	.....
Hollandais.....	133	72	73	278	82	24	41	10	3	6	26	18	22
Français	480	246	152	878	280	80	101	28	8	7	92	46	27
Allem's, N.A.S.	362	186	173	721	207	85	115	44	11	16	66	22	14
Bavarois.....	2	.....	.....	2	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Prussiens.....	3	3	5	11	.....	1	1	1	.....	.....	2	1	4
Saxons	3	.....	.....	3	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Anglais.....	10,169	7,711	5,671	23,551	4,366	1,611	1,630	1,185	509	507	2,750	1,857	1,691
Gallois	227	119	87	433	73	13	25	21	5	2	31	15	14
Ecossais.....	4,256	3,305	1,898	9,459	1,378	450	448	324	140	156	1,658	779	812
Irlandais.....	1,172	929	347	2,448	530	106	90	146	44	44	255	129	93
Antillais.....	2	.....	.....	2	1	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....
Jamaïquains...	.....	1	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Grecs.....	71	2	.....	73	21	.....	.....	35	.....	.....	4	.....	.....
Juifs, N.A.S..	47	42	68	157	3	1	.....	3	1	3	25	16	26
" russes. ...	570	513	551	1,634	55	38	58	56	40	72	382	292	259
" polonais...	4	2	5	11	.....	.....	.....	1	.....	.....	3	1	5
" autrich's..	8	5	5	18	2	.....	.....	2	.....	.....	.....	1	.....
" allema'ds.	3	2	2	7	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	2	2
Italiens.....	565	30	18	613	58	2	1	441	15	13	34	6	3
Japonais.....	1	.....	.....	1	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....
Néo-Zélandais .	7	1	.....	8	5	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Polonais, N.A.S	33	16	12	61	8	6	8	8	1	1	8	5	1
" autrich'ns	116	45	56	217	66	22	33	28	6	11	6	2	8
" allema'ds	2	.....	.....	2	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....
" russes. ..	205	72	55	332	101	25	32	65	15	13	24	9	6
Persans.....	2	1	.....	3	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Roumains.....	79	38	41	158	30	7	10	26	3	3	13	8	12
Russes, N.A.S.	871	475	610	1,956	435	237	380	256	50	86	120	80	90
Finnois..	507	184	83	774	218	24	22	162	25	25	57	8	7
Espagnols.	12	3	3	18	5	....	.....	.....	.....	.....	3	1	3
Suisses	51	24	9	84	28	8	6	7	1	.....	13	4	3
Serbes	15	2	.....	17	7	.....	.....	6	1	.....	.....	.....	.....
Danois	105	23	19	147	58	7	8	20	2	.....	19	6	8
Islandais.....	27	25	22	74	12	6	15	5	.....	.....	5	3	2
Suédois.....	706	250	201	1,157	304	90	133	262	26	28	88	21	24
Norvégiens.....	427	195	132	754	211	51	73	130	14	13	63	21	23
Turcs.....	58	6	6	70	12	1	1	36	.....	.....	.....	.....	.....
Arméniens.....	7	.....	.....	7	.....	.....	.....	1	.....	.....	3	.....	.....
Egyptiens	1	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Syriens.....	33	20	8	61	12	2	1	5	1	.....	10	2	1
Arabiens	6	2	1	9	.....	.....	.....	3	.....	.....	.....	.....	.....
Citoy. des E.-U	54	26	17	97	9	5	5	11	2	3	14	4	2
Hindous.. ...	4	.....	.....	4	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....
Totaux.. ..	24,788	15,841	11,723	52,352	10,498	3,593	4,230	4,373	1,062	1,186	5,924	3,444	3,236

DOC. PARLEMENTAIRE No 25

V.

Canada arrivés au port de Québec durant l'exercice terminé le 31 mars 1910.

Occupation.										Destination.							
Commis, commerçants, etc.			Mineurs.			Servantes.	Non classifiés.			Provinces maritimes.	Québec.	Ontario.	Manitoba.	Saskatchewan.	Alberta.	Colombie-Britannique.	Yukon.
Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.		Hommes.	Femmes.	Enfants.								
2	...	1	2	2	...	1	2	7	7	1	24	12	23	3	5	6	..
4	1	...	1	...	...	2	1	2	....	2	15	11	2	3	1	8	..
4	4	7	75	8	17	77	7	14	23	32	347	285	587	268	174	47	..
.....	...	...	.....	2	2	.....	.....	1	4	....	4	4	4	.....	4	6	..
5	...	...	38	...	...	12	1	1	.....	13	234	115	134	102	57	11	..
.....	...	...	.....	...	...	1	.....	.....	.....	.....	. ..	10	1	10	....	2	..
.....	...	...	.....	...	...	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	...	.....	.....	..
2	4	1	51	10	10	114	2	16	16	26	344	402	1,012	343	239	31	..
1	...	...	6	4	6	14	.....	2	1	4	26	51	57	54	16	15	..
.....	...	...	3	...	...	.....	.....	.....	.....	2	.....	4	.....	1	....	1	..
.....	...	...	20	2	7	12	.....	1	.....	5	19	54	32	3	34	...	..
.....	...	...	4	...	...	.....	.....	.....	.....	3	1	.....	2	.....	6	.....	..
9	1	...	28	19	35	6	5	9	12	34	149	15	113	42	67	20	..
.....	...	...	4	...	...	1	.....	1	.....	7	50	146	.....	.....	37	...	..
3	...	...	.....	...	...	.....	.....	.....	.....	1	4	.....	.....	.....	.....	.....	..
10	3	1	1	...	...	21	4	3	3	....	48	49	58	34	75	14	..
25	4	1	10	9	7	39	45	60	9	8	420	55	140	127	93	35	..
25	6	3	9	1	1	41	11	20	24	9	117	64	215	183	106	27	..
1	...	...	.....	...	...	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	1	.....	..
.....	...	...	.....	...	...	.....	.....	1	.....	6	.....	1	2	2	.....	.....	..
.....	...	...	.....	...	...	.....	1	.....	.....	.....	1	1	.....	.....	.....	1	..
795	503	350	400	147	207	2,298	673	786	1,286	317	4,153	10,236	2,738	1,544	1,886	2,675	2
26	9	8	61	11	25	49	15	17	13	13	87	109	58	20	58	88	..
489	226	102	291	70	120	1,415	116	225	260	279	1,698	2,996	1,582	604	846	1,454	.
146	59	30	25	3	11	499	70	89	79	32	521	937	437	94	197	230	..
.....	...	...	.....	...	...	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	...	.....	.....	.....	..
.....	...	...	.....	...	...	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	..
10	1	...	.....	...	...	1	1	.....	.....	.....	13	59	.....	.....	.....	1	..
14	10	18	.....	1	...	2	2	11	21	4	63	63	23	3	.....	1	..
63	73	121	10	1	1	49	4	20	40	25	685	596	244	44	34	6	..
.....	...	...	.....	...	...	1	.....	.....	.....	.....	8	3	.....	.....	.....	.....	..
4	1	...	.....	...	...	.....	.....	3	5	.....	6	7	4	1	.....	.....	..
.....	...	...	.....	...	...	.....	.....	.....	.....	.....	7	.....	.....	.....	.....	.....	..
7	1	...	20	...	...	3	5	3	1	38	438	95	5	7	8	22	..
.....	...	...	.....	...	...	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	..
.....	...	...	.....	...	...	.....	2	.....	.....	.....	1	1	2	.....	1	3	..
1	1	...	6	1	2	2	2	.....	.....	11	17	7	6	13	7	.....	..
.....	...	...	15	2	3	10	1	3	1	10	58	45	30	51	18	5	..
.....	...	...	.....	...	...	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	..
.....	1	...	15	4	4	15	.....	3	.....	22	79	132	38	35	19	7	..
.....	1	...	.....	...	...	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	.....	.....	.....	.....	..
6	3	5	3	3	2	10	1	4	9	1	75	16	18	24	17	7	..
12	11	17	38	2	2	72	10	23	35	41	355	364	469	416	263	48	..
1	...	...	68	21	22	102	1	4	7	6	59	570	21	8	36	74	..
1	...	...	2	1	...	1	1	.....	.....	.....	.....	3	2	.....	3	10	..
.....	...	...	.....	...	...	8	3	3	.....	1	34	12	28	2	2	5	..
.....	...	...	2	...	...	1	.....	.....	.....	1	4	7	1	.....	.....	4	..
4	1	...	3	1	3	5	1	1	.....	3	32	25	28	24	15	20	..
4	...	...	1	...	...	16	.....	.....	5	.....	1	.....	51	22	.....	.....	..
10	2	6	37	8	5	97	5	6	5	16	114	204	302	205	120	196	..
8	4	7	14	4	7	95	1	6	9	13	84	153	130	155	107	112	..
1	...	...	.....	1	1	1	9	3	4	.....	23	40	3	3	1	.....	..
.....	...	...	.....	...	...	.....	3	.....	.....	.....	2	2	1	2	.....	.....	..
.....	...	...	.....	...	...	.....	1	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	..
3	2	2	.....	...	...	12	3	1	4	12	37	12	.....	.....	.....	.....	.
3	1	1	.....	...	...	.....	.....	1	.....	2	7	.....	.....	.....	.....	.....	.
5	1	...	4	...	2	8	11	6	5	7	43	24	4	2	4	13	..
2	...	...	.....	...	...	.....	.....	.....	.....	.....	3	.....	.....	.....	.....	1	..
1,706	934	681	1,267	338	502	5,114	1,020	1,356	1,888	1,007	10,512	18,004	8,610	4,454	4,557	5,206	2

PORT DE VANCOUVER.

Durant l'exercice terminé le 31 mars 1910, il est arrivé au port de Vancouver 8,628 passagers, dont 1,611 de cabine et 7,017 d'entrepont; 1,066 de cabine étaient à destination du Canada, et 545 à destination des Etats-Unis. 4,879 passagers d'entrepont étaient à destination du Canada et 2,138 à destination des Etats-Unis. Parmi les passagers d'entrepont à destination du Canada se trouvaient 1,111 Canadiens rapatriés et 2,537 touristes, réduisant à 1,231 âmes le chiffre de l'immigration proprement dite, ce qui constitue une diminution de 286 personnes, comparativement à l'exercice précédent à ce port.

Le tableau I indique les arrivées totales des passagers de cabine, le tableau II les arrivées totales des passagers d'entrepont, le tableau III les arrivées mensuelles d'immigrants pour le Canada, et les tableaux IV et V donnent un sommaire des renseignements obtenus des immigrants pour le Canada à leur arrivée.

TABLEAU I.

NATIONALITÉ et sexe des passagers de cabine arrivés au port de Vancouver pendant l'exercice terminé le 31 mars 1910.

	Canada.				Etats-Unis.				Canada et Etats-Unis.			
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Total.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Total.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Total.
Africains, sud					1	1		2	1	1		2
Australiens	45	60	2	107	12	15	3	30	57	75	5	137
Autrichiens	3	2		5					3	2		5
Belges	3	1		4					3	1		4
Chinois	5	1	1	7	15	2	2	19	20	3	3	26
Hollandais	3			3	5			5	8			8
Français	9	3		12					9	3		12
Allemands	16	3	1	20	4			4	20	3	1	24
Anglais	215	102	14	331	18	11		29	233	113	14	360
Ecossais	58	21		79	10	13		23	68	34		102
Irlandais	17	5		22					17	5		22
Italiens					2			2	2			2
Japonais	3	2		5	8			8	11	2		13
Terre-Neuviens		1		1						1		1
Néo-Zélandais	20	17	2	39	8			8	28	17	2	47
Portugais	1			1					1			1
Russes					1	1		2	1	1		2
Suisses	1	1		2					1	1		2
Danois		1		1						1		3
Suédois	1			1	1	1		2	2	1		1
Norvégiens	1	1		2	1			1	2	1		3
Turcs						1		1		1		1
Arméniens					1			1	1			1
Citoyens des E.-U	13	12	1	26	139	100	19	258	152	112	20	284
Canadiens	99	68	20	187					99	68	20	187
Touristes	121	72	18	211	87	58	5	150	208	130	23	361
Totaux	634	373	59	1,066	313	203	29	545	947	576	88	1,611

DOC. PARLEMENTAIRE No 25

TABLEAU II.

NATIONALITÉ et sexe des passagers d'entrepont arrivés au port de Vancouver durant l'exercice terminé le 31 mars 1910.

	CANADA.				ETATS-UNIS.				CANADA ET ETATS-UNIS.			
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Total.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Total.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Total.
Africains, sud	2	3	9	14					2	3	9	14
Australiens	59	21	20	100	30	12	12	54	89	33	32	154
Autrichiens	7	2	5	14	6	6	2	14	13	8	7	28
Hongrois	1	1		2					1	1		2
Chinois	694	21	95	810	946	30	35	1,011	1,640	51	130	1,821
Français		1		1	1			1	1	1		2
Allemands	4			4	3			3	7			7
Anglais	79	17	5	101	16	5	3	24	95	22	8	125
Gallois	6	1		7	2			2	8	1		9
Ecossais	26	4	1	31	3	5	1	9	29	9	2	40
Irlandais	10	1		11	8	6	1	15	18	7	1	26
Grecs	1			1					1			1
Italiens	3			3					3			3
Japonais	14	10	5	29	8	3		11	22	13	5	40
Néo-Zélandais	30	11	11	52	4	2	2	8	34	13	13	60
Russes	38			38	2			2	40			40
Espagnols			1	1	3	1		4	3	1	1	5
Danois						1		1		1		1
Suédois	1			1	1			1	2			2
Norvégiens	1			1					1			1
Citoyens des E. U.	5	1	1	7	215	19	10	244	220	20	11	251
Hindous	2	1		3					2	1		3
Immigration totale	983	95	153	1,231	1,248	90	66	1,404	2,231	185	219	2,635
Canadiens rapatriés	1,015	57	39	1,111					1,015	57	39	1,111
Touristes	2,317	106	114	2,537	619	59	56	734	2,936	165	170	3,271
Totaux	4,315	258	306	4,879	1,867	149	122	2,138	6,182	407	428	7,017

TABLEAU III.

ARRIVÉES mensuelles d'immigrants pour le Canada, d'après leur nationalité, pendant ARRIVÉS mensuelles d'immigrants pour le Canada, d'après leur nationalité, durant l'exercice terminé le 31 mars 1910.

	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Jan.	Fév.	Mar.	Total.
Africains, sud.		1		4						6		3	14
Australiens	8	15	14	18	7	5	7	10	5	2	9		100
Autrichiens				1			2					11	14
Hongrois				1			1						2
Chinois	35	88	58	127	58	103	66	72	73	63	14	53	810
Français								1					1
Allemands			1		1					1	1		4
Anglais	11	7	10	24	2	9	6	8	4	6	8	6	101
Gallois		1		3				1		1	1		7
Ecossais	4	1	2	2	3			2	3	1	4	9	31
Irlandais	1	1	2	3	1						1	2	11
Grecs					1								1
Italiens	1			2									3
Japonais	3	5	3		4			4	1		5	4	29
Néo-Zélandais	5	3	9	10	6	2	3	?		1	7	3	52
Russes	8	10			1	15		4					38
Espagnols							1						1
Suédois				1									1
Norvégiens				1									1
Cit. des E.-U.	1	1		2			1	1			1		7
Hindous						1					2		3
Totaux	77	133	99	199	84	135	87	106	86	81	53	91	1,231

DOC. PARLEMENTAIRE No 25

TABLEAU IV.

ARRIVÉES mensuelles d'immigrants pour le Canada, d'après leurs occupation et destination, au port de Vancouver, durant l'exercice terminé le 31 mars 1910.

	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Jan.	Fév.	Mars.	Total.
Cultivateurs	13	12	8	8	6	3	7	18	2	16	8	9	110
Journaliers	34	48	41	69	26	33	19	1	12	12	2	14	311
Artisans	13	8	5	21	3	5	7	17	11	10	15	11	126
Commis	9	55	19	69	26	68	35	43	60	25	14	31	454
Mineurs	1	1		8	3	1	1	11			3	3	32
Servantes	2	3	1	2	2		1	1	1		1	1	15
Non classifiés	5	6	25	22	18	25	17	15		18	10	22	183
Totaux	77	133	99	199	84	135	87	106	86	81	53	91	1,231
Provinces maritimes	1			3	3	1		4		2			14
Québec	5	7	5	6	10	15	9	4	5	5		1	72
Ontario	7	8	11	16	8	15	12	5	12	11	6	1	112
Manitoba	1	3				3					2	3	12
Saskatchewan		9							2				11
Alberta	2	20	6		1		2		3			5	39
Colombie-Britannique	61	86	77	174	62	101	64	93	64	63	45	81	971
Totaux	77	133	99	199	84	135	87	106	86	81	53	91	1,231

TABLEAU

NATIONALITÉ, sexe, occupation et destination des immigrants arrivés à destination

	SEXE.				MÉTIER OU								
					Cultivateurs ou garçons de ferme.			Journaliers.			Artisans.		
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Total.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.
Africains, sud	2	3	9	14	....	.....	.....	1	1	3	1	2	3
Australiens	59	21	20	100	9	5	9	7	..	....	23	3	2
Autrichiens	7	2	5	14	4	1	....	1	....	....	2	1	....
Hongrois	1	1	....	2	.....	....	..	....	....	....	1	1	....
Chinois	694	21	95	810	32	.....	.....	241	1	6	7	....	....
Français	....	1	....	1	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....
Allemands	4	....	....	4	.....	.. ..	.....	1	....	....	3	....	....
Anglais	79	17	5	101	11	...	....	14	...	....	31	2	1
Gallois	6	1	....	7	1	.....	.....	2	....	....	1	....	....
Ecossais	26	4	1	31	6	1	.....	1	...	...	15	2	1
Irlandais	10	1	....	11	1	.....	.....	3	....	....	4	.. .	....
Grecs	1	....	....	1	.....	.....	.....	1	....	....	....	....	....
Italiens	3	....	....	3	1	.....	....	1	....	...	....	....	....
Japonais	14	10	5	29	1	....	.....	1	....	....	1	....	....
Néo-Zélandais	30	11	11	52	7	3	5	3	....	. .	8	3	1
Russes	38	....	....	38	13	.....	.....	22	....	....	3	....	....
Espagnols	....	....	1	1	.....	.....	.. ...	...	...	....	....	...	....
Suédois	1	....	...	1	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	...
Norvégiens	1	...	....	1	....	.....	.....	1	....	....	....	....	....
Citoyens des E.-U	5	1	1	7	.....	.....	.....	....	....	....	1	....	....
Hindous	2	1	....	3	....	.....	.....	....	....	....	....	....	....
Totaux	983	95	153	1,231	86	10	14	300	2	9	104	14	8

DOC. PARLEMENTAIRE No 25

V.

du Canada au port de Vancouver, pour l'exercice terminé le 31 mars 1910.

Occupation.										Destination.						
Commis, commerçants, etc.			Mineurs.				Non classifiés.									
Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Servantes.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Provinces maritimes.	Québec.	Ontario.	Manitoba.	Saskatchewan.	Alberta.	Col.-Britannique.
									3							14
8	1	5	8			2	4	10	4		2	1	1	8	9	79
									5				3			11
																2
355	16	47					59	4	42	11	68	96	6	2	11	616
						1				1						
															1	3
6	1		8		2	6	9	8	2		1	10		1	7	82
1			1	1											1	6
1			3					1				1	1		3	26
1	1		1													11
																1
			1													3
6	1					4	2	5	5	2					5	22
2			5			2	5	3	5		1	4	1		2	44
																38
									1							1
			1													1
																1
1	1		1				2		1							7
							2	1								3
381	21	52	29	1	2	15	83	32	68	14	72	112	12	11	39	971

PORT DE VICTORIA.

Durant l'exercice terminé le 31 mars 1910 il est arrivé au port de Victoria 5,330 passagers, dont 429 de cabine et 4,901 d'entrepont. Des passagers de cabine, 245 étaient à destination du Canada et 184 à destination des Etats-Unis. Des passagers d'entrepont, 4,212 étaient à destination du Canada et 689 à destination des Etats-Unis. Parmi les passagers d'entrepont à destination du Canada se trouvaient 2,539 Canadiens rapatriés et 26 touristes, ce qui réduit à 1,647 âmes l'immigration proprement dite, une augmentation de 345 sur l'exercice précédent à ce port.

Le tableau I indique les arrivées totales des passagers de cabine, le tableau II les arrivées totales des passagers d'entrepont, le tableau III les arrivées mensuelles d'immigrants pour le Canada, et les tableaux IV et V donnent un sommaire des renseignements obtenus des immigrants à leur arrivée.

TABLEAU I.

NATIONALITÉ et sexe des passagers de cabine arrivés au port de Victoria durant l'exercice terminé le 31 mars 1910.

	Canada.				Etats-Unis.				Canada et Etats-Unis.			
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Totaux.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Totaux.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Totaux.
Autraliens	4	2	..	6	2	3	1	6	6	5	1	12
Autrichiens	2	1	....	3	....	....	....	....	2	1	....	3
Chinois	1	..	....	1	....	....	....	....	1	....	....	1
Hollandais	1	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	1
Français	1	....	....	1	....	1	....	1	1	1	....	2
Allemands	3	....	....	3	7	1	....	8	10	1	....	11
Anglais	46	30	6	82	2	6	1	9	48	36	7	91
Ecossais	9	2	1	12	3	2	4	9	12	4	5	21
Irlandais	4	1	...	5	1	1	...	2	5	2	....	7
Italiens	1	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	1
Japonais	4	5	1	10	1	....	....	1	5	5	1	11
Néo-Zélandais	2	1	....	3	3	....	...	3	5	1	....	6
Russes	1	1	....	2	....	....	....	....	1	1	....	2
Suédois	2	....	....	2	....	....	....	....	2	....	....	2
Norvégiens	....	....	....	....	....	1	....	1	....	1	....	1
Citoyens des E.-U	10	4	....	14	63	47	10	120	73	51	10	134
Canadiens	22	17	7	46	....	....	....	....	22	17	7	46
Touristes	29	20	4	53	13	8	3	24	42	28	7	77
Totaux	142	84	19	245	95	70	19	184	237	154	38	429

DOC. PARLEMENTAIRE No 25

TABLEAU II.

NATIONALITÉ et sexe des passagers d'entrepont arrivés au port de Victoria durant l'exercice terminé le 31 mars 1910.

	CANADA.				ETATS-UNIS.				CANADA ET ETATS-UNIS.			
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Total.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Total.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Total.
Africains, sud							5	5			5	5
Australiens	8	2	5	15	70	47	22	139	78	49	27	154
Autrichiens					17			17	17			17
Dalmates					2			2	2			2
Hongrois					2	1		3	2	1		3
Chinois	1,156	37	136	1,329	2	1	1	4	1,158	38	137	1,333
Hollandais					1			1	1			1
Français	1			1	2		1	3	3		1	4
Allemands					13	1		14	13	1		14
Anglais	33	4		37	46	38	3	87	79	42	3	124
Gallois	1			1	2	1	3	6	3	1	3	7
Ecossais	9	1		10	8	5		13	17	6		23
Irlandais					34	8	2	44	34	8	2	44
Antillais						1		1		1		1
Grecs					3			3	3			3
Juifs					1			1	1			1
Italiens	1			1	7			7	8			8
Japonais	87	124	28	239	2			2	89	124	28	241
Néo-Zélandais	1	1		2	14	7	11	32	15	8	11	34
Portugais					1			1	1			1
Polonais, N.A.S					1			1	1			1
" russes					1			1	1			1
Russes, N.A.S					4	1		5	4	1		5
Finnois						1		1		1		1
Danois					3			3	3			3
Suédois					8	1		9	8	1		9
Norvégiens					4			4	4			4
Turcs					1			1	1			1
Citoyens des E.-U.	10	1	1	12	89	36	20	145	99	37	21	157
Immigration totale	1,307	170	170	1,647	338	149	68	555	1,645	319	238	2,202
Canadiens rapatriés	2,513	18	8	2,539					2,513	18	8	2,539
Touristes	19	7		26	96	30	8	134	115	37	8	160
Totaux	3,839	195	178	4,212	434	179	76	689	4,273	374	254	4,901

TABLEAU III.

ARRIVÉES mensuelles d'immigrants au Canada, d'après leur nationalité, au port de Victoria, durant l'exercice terminé le 31 mars 1910.

	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Jan.	Fév.	Mars.	Total.
Australiens	1	1		2	8							3	15
Chinois	62	122	103	134	191	108	210	56	93	59	51	140	1,329
Français			1										1
Anglais	3	7	5	1	5		2		5	5	2	2	37
Gallois										1			1
Ecossais	2	1	2		1	1	1			1		1	10
Italiens											1		1
Japonais	39	28	29	22	11	15	24	15	5	10	13	28	239
Néo-Zélandais				1				1					2
Citoy. des E.-U.		3	2				2	5					12
Totaux	107	162	142	160	216	124	239	77	103	76	67	174	1,647

DOC. PARLEMENTAIRE No 25

TABLEAU IV.

ARRIVÉES mensuelles d'immigrants pour le Canada, selon leurs occupation et destination, au port de Victoria, au cours de l'exercice clos le 31 mars 1910.

	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Jan.	Fév.	Mars.	Totaux.
Cultivateurs. ..	7	4	2	2	2	2	5	13	2	3	.....	1	43
Journaliers.....	9	40	32	5	17	6	45	19	12	6	15	8	214
Artisans.	4	6	5	1	2	1	6	3	6	4	.....	3	41
Commis.....	43	88	96	125	184	99	133	26	74	45	37	130	1,080
Mineurs.	.....	8	.....	1	1	1	2	.....	.....	6	.....	10	29
Servantes.... .	....	1	.....	1	.. ...	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	4
Non classifiés ..	44	15	7	25	10	15	48	16	7	12	15	22	236
Totaux	107	162	142	160	216	124	239	77	103	76	67	174	1,647
Provinces mar..	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Québec	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Ontario.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.. ...	.....	1
Manitoba.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	2
Saskatchewan..	. ...	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	... ..	.....	.....	.....	.....
Alberta.....	2	2	3	.....	.....	.....	2	.....	...	1	.....	3	13
Colombie-Brit..	105	159	138	160	215	124	237	77	103	75	67	170	1,630
Yukon.....	.....	. .	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1
Totaux	107	162	142	160	216	124	239	77	103	76	67	174	1,647

TABLEAU

NATIONALITÉ, sexe, occupation et destination des immigrants arrivés au

—	SEXE.				MÉTIER OU								
					Cultivateurs et garçons de ferme.			Journaliers.			Artisans.		
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Total.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.
Australiens	8	2	5	15				1			4		
Chinois	1,156	37	136	1,329	21			111	6	14	14		
Français	1			1							1		
Anglais	33	4		37	4			2			11		
Gallois	1			1							1		
Ecossais	9	1		10	1						5		
Italiens	1			1				1					
Japonais	87	124	28	239	14	1		32	34	8	3		
Néo-Zélandais	1	1		2									
Citoyens des E.-U	10	1	1	12	2			4	1		2		
Totaux	1,307	170	170	1,647	42	1		151	41	22	41		

DOC. PARLEMENTAIRE No 25

V.

Canada par le port de Victoria durant l'exercice terminé le 31 mars 1910.

Occupation.										Destination.							
Commis, marchands, etc.			Mineurs.			Servantes.	Non classifiés.			Provinces maritimes.	Québec.	Ontario.	Manitoba.	Saskatchewan.	Alberta.	Col.-Britannique.	Yukon.
Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.		Hommes.	Femmes.	Enfants.								
....	1	5	3	....	....	....	....	1	....	....	.....	....	.....	.....	.....	15	....
954	15	72	....	1	1	....	56	15	49	.....	.....	.....	.....	.....	1	1,328	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	1	....
6	1	....	9	....	....	1	1	2	.....	.....	.....	.....	1	.....	1	35	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	....
....	....	....	3	....	....	....	.....	1	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	9	....
....	....	....	....	....	....	....	.....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	1	....
16	9	1	2	6	1	3	20	71	18	.....	.....	1	.....	.....	9	228	1
....	....	....	1	....	....	....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	2	....
....	....	....	1	....	1	....	1	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	10	....
976	26	78	19	7	3	4	78	91	67	.....	....	1	2	.....	13	1,630	1

PORTS DES ETATS-UNIS.

Durant l'exercice 1909-10 il est arrivé au Canada, par voie des Etats-Unis, 15,411 passagers d'entrepont. Au nombre de ces derniers se trouvaient 281 Canadiens qui retournaient au pays et 13 touristes, ce qui donne une immigration totale proprement dite de 15,117, soit une augmentation de 4,301 personnes sur l'exercice précédent.

Le tableau I indique les arrivées des passagers de cabine, le tableau II le nombre mensuel d'immigrants, et les tableaux III et IV donnent un résumé des renseignements fournis par les immigrants à leur arrivée.

DOC. PARLEMENTAIRE No 25

TABLEAU I.

NATIONALITÉ et sexe des passagers d'entrepont à destination du Canada, *via* ports des Etats-Unis, pour l'exercice terminé le 31 mars 1910.

	CANADA.			
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Total.
Africains, sud	2	1	.....	3
Australiens	9	3	1	13
Autrichiens, N.A.S.	1,166	217	160	1,543
Bohémiens	4	1	.....	5
Bukowiniens	1	.....	.....	1
Croates	36	7	6	49
Dalmates	6	.....	.....	6
Galiciens	17	10	10	37
Hongrois, N.A S.	175	48	45	268
Magyars	19	11	7	37
Ruthènes	89	31	24	144
Slovaques	46	9	5	60
Belges	79	38	36	153
Bulgares	190	2	1	193
Hollandais	81	35	30	146
Français	186	85	28	299
Allemands	231	113	67	411
Anglais	1,000	478	209	1,687
Gallois	33	6	5	44
Ecossais	278	214	25	517
Irlandais	138	107	10	255
Antillais	22	12	4	38
Bermudiens	2	3	.....	5
Jamaïquains	15	15	7	37
Grecs	226	21	19	266
Juifs, N.A.S.	41	28	32	101
" russes	151	119	117	387
" autrichiens	8	12	4	24
Italiens	5,119	445	309	5,873
Nouvelle-Zélande	5	1	.....	6
Portugais	1	.....	.....	1
Polonais, N.A.S.	22	16	5	43
" autrichiens	81	24	11	116
" allemands	9	.....	.....	9
" russes	92	8	5	105
Roumains	32	12	3	47
Russes, N.A.S.	674	205	218	1,097
Finlandais	43	7	3	53
Espagnols	6	3	1	10
Suisses	32	14	4	50
Serbes	15	.....	.....	15
Danois	36	11	3	50
Islandais	1	.....	.....	1
Suédois	190	28	10	228
Norvégiens	111	23	10	144
Turcs	374	19	23	416
Arméniens	16	5	1	22
Egyptiens	1	.....	.....	1
Syriens	40	27	10	77
Arabes	2	.....	.....	2
Citoyens des E.-U.	9	4	7	20
Nègres	2	.....	.....	2
Immigration totale	11,164	2,478	1,475	15,117
Canadiens rapatriés	188	69	24	281
Touristes	10	3	.....	13
Totaux	11,362	2,550	1,499	15,411

TABLEAU II.

ARRIVÉES mensuelles d'immigrants à destination du Canada *via* ports des Etats-Unis, pour l'exercice terminé le 31 mars 1910.

—	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre.	Octobre.	Novembre.	Décembre.	Janvier.	Février.	Mars.	Total.
Africains, sud	1							1	1				3
Australiens	5		3		2	4					1		13
Autrichiens, N.A.S.	191	198	221	77	5	4	4	31	77	54	72	669	1,543
Bohémiens	2				3								5
Bukowiniens											1		1
Croates					3	18	10	11	7				49
Dalmates							2	1	3				6
Galiciens								7	4	6	20		37
Hongrois, N.A.S.	48	28	32	28	1	1		4	4	27	15	80	268
Magyars					3	11	2	12	9				37
Ruthènes					29	1	29	8	42		35		144
Slovaques					3	4	13	16	22	2			60
Belges	15	18	8	3	2	1	6	2	16	3	9	70	153
Bulgares	27		27	17	41	15	29	11	20			6	193
Hollandais	23	1	16	5	7	3		14	5	6	17	49	146
Français	45	17	20	15	23	17	34	20	6	19	21	62	299
Allemands	84	42	16	14	15	20	47	33	26	24	23	67	411
Anglais	215	67	76	65	69	42	31	79	172	94	198	579	1,687
Gallois	4	1	2	1	4	3	2	1	2	1	2	21	44
Ecossais	61	27	35	24	20	10	12	12	24	38	86	168	517
Irlandais	41	14	9	14	16	13	8	13	26	17	30	54	255
Antillais	1	7	2	2	4	6	3	1	8	1	1	2	38
Bermudiens	3			2									5
Jamaïquains	8	6	3	4	2	9		3				2	37
Grecs	40	11	28	41	47	17	33	12	7	11		19	266
Juifs, N.A.S				4		1		82	6		6	2	101
" russes				16	31	19	2	16	107	50	84	62	387
" autrichiens				9		1		7	4	3			24
Italiens	1,592	1,474	526	250	227	188	176	112	145	80	184	919	5,873
Nouvelle-Zélande				1				1	2			2	6
Portugais							1						1
Polonais, N.A.S			1					38	3	1			43
" autrichiens				9	9	2	24	29	20		5	18	116
" allemands						1			8				9
" russes	1			9		1	1	7	5	5	14	62	105
Roumains	1	2		1		1		12	21	1		8	47
Russes, N.A.S	110	43	99	37	5	7	1	165	213	79	104	233	1,097
Finlandais	7	7	1	2	1	3	3	2	18	4	2	3	53
Espagnols	1	1		1	1	3	1	1			1		10
Suisses	13	4	5	1	8	3	1	3	1	4	1	6	50
Serbes						1		3	4			7	15
Danois	10	7	5	3	2	1		2	4		6	10	50
Islandais										1			1
Suédois	40	20	8	9	11	13	39	19	12	9	19	29	228
Norvégiens	18	21	7	6	4	6	19	7	14	7	11	24	144
Turcs	65	71	64	30	1	1	10	15	6	18	27	108	416
Arméniens				6	1	2	6	3	4				22
Egyptiens	1												1
Syriens	21		8	7	1	13	13	13	1				77
Arabes		2											2
Citoyens des E.-U.	1			3	4	3	1		1	3	1	3	20
Nègres											2		2
Totaux	2,693	2,089	1,222	716	605	469	563	830	1,030	568	998	3,284	15,117

TABLEAU III.

ARRIVÉES mensuelles d'immigrants à destination du Canada *via* ports des Etats-Unis, classés selon leurs occupation et destination, pour l'exercice fini le 31 mars 1910.

	Avril	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Jan.	Fév.	Mars.	Total
Cultivateurs....	961	805	435	167	187	102	154	190	283	175	390	1,935	5,784
Journaliers.....	1,146	898	421	296	125	94	193	348	313	137	167	720	4,858
Artisans.....	188	122	77	64	87	39	68	82	179	130	202	279	1,517
Commis.....	107	58	34	56	36	43	38	27	66	45	78	82	670
Mineurs.....	22	21	8	4	7	16	14	15	16	5	13	11	152
Servantes.....	94	55	53	30	26	30	25	57	98	32	78	152	730
Non classifiés...	175	130	194	99	137	145	71	111	125	44	70	105	1,406
Totaux....	2,693	2,089	1,222	716	605	469	563	830	1,080	568	998	3,284	15,117
Prov. maritimes	39	51	13	20	14	13	13	13	7	12	26	129	350
Québec.....	830	607	306	178	96	67	96	138	227	111	250	664	3,570
Ontario.....	1,239	999	568	327	347	255	221	344	463	241	387	1,310	6,701
Manitoba	184	140	111	75	20	37	28	79	143	62	143	408	1,430
Saskatchewan..	89	41	53	30	11	10	31	70	57	48	44	192	676
Alberta.....	83	45	58	25	37	23	41	122	69	41	73	197	814
Colombie-Brit..	229	206	112	61	80	64	133	64	114	51	74	384	1,572
Yukon.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	....	.....	.....	2	1	.....	4
Totaux.....	2,693	2,089	1,222	716	605	469	563	830	1,080	568	998	3,284	15,117

TABLEAU

NATIONALITÉ, sexe, occupation et destination des immigrants arrivés en Canada,

---	SEXE.				MÉTIER OU								
					Cultivateurs ou garçons de ferme.			Journaliers.			Artisans.		
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Total.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.
Africains, sud	2	1	.....	3	.....	....	....	1	.....	.....	1	.....	.....
Australiens	9	3	1	13	.....	....	....	2	.....	.....	3	.....	.....
Autrichens, N.A.S.	1,166	217	160	1,543	712	83	75	407	31	32	25	3	.....
Bohémiens	4	1	....	5	3	....	....	.....	.....	.....	1	1	.....
Bukowiniens	1	.....	.....	1	1	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Croates	36	7	6	49	18	1	1	14	2	....	.....	....	.....
Dalmates	6	...	.....	6	6	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Galiciens	17	10	10	37	12	4	6	5	3	4	.....	.....	...
Hongrois, N.A.S.	175	48	45	268	123	9	9	46	14	12	3	.....	.....
Magyars	19	11	7	37	12	2	2	6	3	....	....	.. ..	.....
Ruthènes	89	31	24	144	82	17	21	4	....	.....	....	1	.....
Slovaques	46	9	5	60	40	2	4	4	.....	.....	2	.....	.....
Belges	79	38	36	153	16	3	2	43	16	24	11	1	.....
Bulgares	190	2	1	193	115	2	1	72	....	.....	1	....	.....
Hollandais	81	35	30	146	29	5	2	16	9	16	14	5	8
Français	186	85	28	299	58	14	5	26	5	4	33	7	2
Allemands	231	113	67	411	77	16	11	31	16	17	50	10	8
Anglais	1,000	478	209	1,687	289	60	50	100	18	39	304	88	69
Gallois	33	6	5	44	7	....	....	.....	.....	.....	14	.....	.....
Ecossais	278	214	25	517	78	12	2	25	3	.....	84	16	6
Irlandais	138	107	10	255	21	5	....	28	4	.....	22	5	1
Antillais	22	12	4	38	....	....	....	1	.....	.....	7	.....	.....
Bermudiens	2	3	.....	5	.....	....	....	.....	.....	.....	1	.....	.....
Jamaïquains	15	15	7	37	.....	....	....	3	.....	.....	.....	3	.....
Grecs	226	21	19	266	35	....	....	177	5	10	5	1	.....
Juifs, N.A.S.	41	28	32	101	3	1	2	26	10	23	8	6	3
" russes	151	119	117	387	11	6	8	33	15	26	82	67	43
" autrichiens	8	12	4	24	1	....	....	1	.....	.....	4	4	1
Italiens	5,119	445	309	5,873	2,401	74	53	2,386	96	80	216	33	23
Néo-Zélandais	5	1	.....	6	1	....	....	1	.. ..	....	.....	.....	.....
Portugais	1	.. ..	.....	1	.....	....	....	.....	.....	.....	.. ..	.....	.....
Polonais, N.A.S	22	16	5	43	8	2	3	10	13	1	3	.....	.....
" autrichiens	81	24	11	116	72	9	10	2	....	.....	6	1	.....
" allemands	9	.....	....	9	6	....	....	.....	.....	.....	1	...	.....
" russes	92	8	5	105	63	3	....	25	....	.....	4	1	.....
Roumains	32	12	3	47	22	2	3	9	3	.....	1	2	.....
Russes, N.A.S	674	205	218	1,097	357	64	77	248	61	83	56	19	11
Finlandais	43	7	3	53	1	....	....	38	2	.....	2	1	1
Espagnols	6	3	1	10	....	....	....	3	.....	.....	1	.....	.....
Suisses	32	14	4	50	8	1	1	2	.....	.....	10	3	.....
Serbes	15	.....	.....	15	8	....	...	6	.....	.....	1	.....	.....
Danois	36	11	3	50	17	2	2	9	.....	.....	6	2	1
Islandais	1	.. ...	.....	1	1	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	...
Suédois	190	28	10	228	45	1	....	109	4	1	29	3	4
Norvégiens	111	23	10	144	16	3	2	65	2	2	23	2	3
Turcs	374	19	23	416	200	5	5	159	.....	.....	6	1	.....
Arméniens	16	5	1	22	13	1	1	2	.....	....	. . .	....	.....
Egyptiens	1	.....	.....	1	.....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Syriens	40	27	10	77	20	5	1	4	.....	.....	3	.....	.....
Arabes	2	.....	.....	2	.....	....	....	.....	.....	.....	1	....	.....
Citoyens des E.-U.	9	4	7	20	1	1	1	....	.....	.....	2	....	.....
Hindous	2	.....	.....	2	.....	....	....	.....	.....	.....	1	.. ...	.....
Totaux	11,164	2,478	1,475	15,117	5,009	415	360	4,149	335	374	1,047	286	184

DOC. PARLEMENTAIRE No 25

IV.

via ports des Etats-Unis durant l'exercice fini le 31 mars 1910.

Occupation.										Destination.							
Commis, commerçants, etc.			Mineurs.			Servantes.	Non classifiés.			Provinces maritimes.	Québec.	Ontario.	Manitoba.	Saskatchewan.	Alberta.	Col.-Britannique.	Yukon.
Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.		Hommes.	Femmes.	Enfants.								
								1			1	1	1				
1	1		1				2	2	1			6				7	
5	1		6	1		61	11	37	53	138	416	426	307	101	109	46	
												2			3		
											1						
						2	4	2	5		8	27	1		3	10	
													1			5	
						3					1	2	28	4	1	1	
			2			4	1	21	24	8	37	109	8	41	26	39	
							1	6	5	2		21	8	6			
	1	1	1			10	2	2	2	2	45	15	17	37	16	12	
						4		3	1		1	8		1	21	29	
2	1		4	3	3	5	3	9	7		22	15	92	6	13	5	
1							1				2	190		1			
7			1			4	14	12	4		18	27	30	6	39	26	
37	8	5	2			9	30	42	12	7	138	60	51	15	16	12	
39	3	7	5	1		31	29	36	24	2	39	109	85	83	42	49	2
201	41	11	15			173	91	98	40	20	317	836	171	93	88	161	1
4						2	8	4	5	1	10	20	7	3	1	2	
72	16	5	3			128	16	39	12	7	140	242	48	19	15	46	
38	11	4	1			60	28	22	5	4	52	119	27	16	8	28	1
7	2					9	7	1	4		13	24			1		
1								3				5					
6	2	4				1	6	9	3		4	27	6				
2						9	7	6	9	4	99	130	4			29	
1			1			6	2	5	4		28	31	14	17	11		
22	2	2				14	3	15	38	3	84	208	60	6	9	17	
2						3		5	3		6	12		5	1		
20	6	3	81	4	2	97	15	135	148	108	1,707	2,902	111	11	186	848	
1			1				1	1		1	2	2			1		
1												1					
							1	1	1		9	14	4	5	8	3	
1						11		3	1	2	10	40	29	4	29	2	
			2									9					
						1		3	5		17	79	6			3	
						4		1			23	14	3	6		1	
10	1		2	1	1	30	1	29	46	8	179	415	210	128	108	49	
						2	2	2	2	3	9	33				8	
1	2	1	1					1		1	2	1	1	2	2	1	
11	2					3	1	5	3	1	10	16	9	7	6	1	
											3	10	1	1			
3	1					4	1	2		2	6	12	14	3	11	2	
													1				
2			4			13	1	7	5	3	14	59	42	25	29	56	
4	1		2			10	1	5	3	6	6	21	18	21	10	62	
3						5	6	8	18		50	358	1	2		5	
1						2		2			2	20					
1										1							
10	4	2				9	3	9	7	16	35	13	10			3	
							1				1	1					
1		1	1			1	4	2	5		3	9	4	1	1	2	
							1									2	
518	106	46	136	10	6	730	305	596	505	350	3,570	6,701	1,430	676	814	1,572	4

DÉPORTÉS, par nationalité, depuis décembre 1902 jusqu'à mars 1910.

Causes.	Exercice.								Total.
	1902-03.	1903-04.	1904-05.	1905-06.	1906-07. (9 mois)	1907-08.	1908-09.	1909-10.	
A la charge du public	12	19	19	18	28	309	1,074	348	1,827
Rhumatisme	8	7	6	11	10	28	15	8	93
Tuberculose	7	8	13	6	13	67	54	30	198
Faiblesse mentale	7	7	1	17	20	43	1	9	105
Défectuosité physique	7	8	7	18		49	11	4	104
Epilepsie	6	4	2	6	6	15	22	8	69
Maladie du cœur	2	1	3	7	3	5	13	4	38
Hémoptysie	1	1							2
Dysenterie chronique	1	2	1	1	1				6
Neurasthénie	1		1						2
Folie	1	5	5	12	53	110	113	95	394
Maladie, voies urinaires	1								1
Hanche disloquée	1					1			2
Epaule disloquée	1								1
Hémorrhoïdes	1								1
Pleurésie	1	1							2
Veines variqueuses	1	1		3	2	5	6		18
Accompagnant malades	4	3	1	4	35	26	21		94
Infirme		4	4	8	4	4	11		35
Paralysie		3	1	7		5	4	3	23
Asthme		1							1
Faiblesse d'esprit		1	1	1	2	2	35	1	43
Insomnie		1				1		1	3
Vue défectueuse		1	1	6	4	5	11		28
Maladie de la vessie		1		1	2		1	1	6
Prostituée		1		2		8	8	6	25
Criminel		1	8	1	12	68	115	130	335
Syphilis		1				2	4	2	9
Bronchite		1	1			3	1		6
Trachoma			2			1	1	2	6
Spermatorrhée			1						1
Hernie			2	3			2		7
Vagabondage				2		21	56	29	108
Atrophie musculaire				1				2	3
Cancer				1			2		3
Aveugle				1		2	3		6
Alcoolisme					2	2	27		31
Diabète					1		2		3
Abcès					2	1	2	2	7
Sang empoisonné					1				1
Blessé						7	6	1	14
Sénilité						8	10	3	21
Débilité générale						11	86	23	120
Maladie de Bright						2	3		5
Courb. de l'épine dorsale						3	1		4
Surdité						2	4		6
Maladie vénérienne						2			2
Fistule						1	1		2
Cataracte						1	1		2
Adonné aux drogues						1			1
Malaria						1		2	3
Sciatique						1			1
Enceinte						1		3	4
Cystite						1			1
Méchant caractère							7	9	16
Rupture							6		6
Maladie de Potts							2		2
Parésie							1		1
Anémie							1		1
Eczéma							1	6	7
Imbécilité	1		4					2	7
Non données	3	2	2				3		10
Totaux	67	85	86	137	201	825	1,748	734	3,883

DOC. PARLEMENTAIRE No 25

Déportés, par province, de décembre 1902 à mars 1910.

Nationalité.	Exercice.								Total.
	1902-03.	1903-04.	1904-05.	1905-06.	1906-07. (9 mois.)	1907-08.	1908-09.	1909-10.	
Africains, sud							1		1
Australiens						1	1	4	6
Autrichiens, N.A.S.		1				4	17	4	26
Bohémiens							3	1	4
Bukowiniens			1			5	4		10
Galiciens	1		1	4	4	15	16	11	52
Hongrois, N.A.S.				1	1	3	1		6
Ruthènes							1	6	7
Belges				1	2		2	8	13
Bulgares						65	74		139
Chinois			1		1	1	1	1	5
Hollandais						10	12	3	25
Français			1	1	3	4	18	11	38
Allemands, N.A.S.		1			1	8	7	17	34
Anglais	43	50	55	98	114	513	1,081	355	2,309
Gallois		1		3	2	2	1	5	14
Ecossais	7	6	7	8	26	61	119	89	323
Irlandais		1	2	3	10	31	34	37	118
Antillais							3	1	4
Jamaïquains				1			1		2
Grecs							32	2	34
Juifs, N.A.S.			1	8	2	2	32	2	47
" russes				1	2	6	11	1	21
" polonais						1		1	2
" autrichiens							2		2
Italiens	1	4	1		1	13	13	15	48
Japonais							4	1	5
Terre-Neuviens								8	8
Polonais, N.A.S.				1	1	8		2	12
" allemands								1	1
" russes						1	3	1	5
Roumains	1	1				2	42	3	49
Russes, N.A.S.					1	9	49	5	64
Finlandais		4	1			2	3	4	14
Espagnols							1		1
Suisses							2	2	4
Danois		2	2	2	1	6	4	2	19
Islandais	3			1				1	5
Suédois	3	1	2	1	4	9	7	6	33
Norvégiens	8	2	1	1	1	4	2	3	22
Turcs							20		20
Syriens						1	1	1	3
Citoyens des E.-U.				2	8	37	98	119	264
Nègres						1	1		2
Hindous							24	1	25
Non classifiés		11	10		16				37
Totaux	67	85	86	137	201	825	1,748	734	3,883

DÉPORTÉS par province, de décembre 1902 jusqu'à mars 1910.

EXERCICE.

De quel le province déportés.	1902-03.	1903-04.	1904-05.	1905-06.	1906-07. (9 mois.)	1907-08.	1908-09.	1909-10.	
Provinces maritimes	.....	2	.....	3	5	12	19	24	65
Québec	18	16	8	27	37	131	684	97	1,018
Ontario	3	3	2	19	67	343	907	378	1,722
Manitoba	}				84	233	48	97	}
Saskatchewan	} 44	64	55	88	1	2	27	19	} 855
Alberta	}				4	12	14	63	}
Colombie-Britannique	.....	.....	.....	.....	.....	56	49	56	161
Yukon	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Pas de rapport	2	.....	21	.....	3	36	.....	.....	62
Totaux	67	85	86	137	201	825	1,748	734	3,883

Suit la liste des publications sur l'immigration commandées durant l'année:—

	Exemplaires.
Last Best West, anglais	386,000
" français	10,000
Atlas du Canada, anglais	160,000
" français	70,000
" allemand	75,000
" flamand	50,000
" suédois	15,000
" finlandais	5,000
" norvégien	15,000
" hollandais	10,000
Silhouettes de l'Ouest	50,000
Classes d'immigrants dont le Canada a besoin	100,000
Brochure danoise	1,000
Le Colonisateur	100,000
Le Canada a besoin de serviteurs	100,000
Le Canada tel que vu par des Ecossais	211,000
Blé rouge d'hiver d'Alberta	200,000
Règlement des terres en Canada	100,000
Circulaires en allemand	2,000
Règlements de homesteads	400,000
Canada West Monthly	10,000
Loi concernant l'immigration	2,500
Le Canada tel que le voient les agriculteurs écossais	100,000
Tournée agricole à travers le Canada	106,800
Cinq mille exemples sur le Canada	600
Ressources et existence en Canada	6,800
Annuaire statistique canadien	5,000
Brochure sur la Nouvelle-Ecosse	139,750
Le pays qu'on appelle Canada	70,000
Faits et chiffres concernant l'immigration	2,000
Calendrier, La Terre Promise	50,467
Brochure sur l'Ile-du-Prince-Edouard	10,000
Cantons de l'Est de Québec	20,000
La prospérité accompagne le colon	100,000

DOC. PARLEMENTAIRE No 25

Les avantages qu'offre le Canada	6,250
Courrier Canadien	20,000
Le Canada est un pays d'avenir	100,000
Le Canada agricole, français	5,000
Brochure galloise	25,000
Le Canada est un pays d'avenir, danois	100,000
" " " allemand	100,000
" " " suédois	100,000
" " " français	5,000

CARTES.

Petite carte du Canada	6,000

JOURNAUX.

The Times, Londres, Angl	1,000
Canada Posten, suédois	5,000
Standard, Tofield	2,000
Phœnix, Saskatoon	13,000
Der Deutsch Canadier, allemand	5,000
Courier, Saskatchewan	5,000
Scottish Canadian	750
Free Press, Aberdeen	250,000
Herald, Lethbridge	1,000
Black and White	50,000
News, Battleford-Nord	2,000
Press, Battleford-Nord	2,000
Canadian Hungarian	9,000
Der Norwesten, allemand	26,000
" édition spéciale	10,000
Christmas Globe	200
Le Courrier de l'Ouest, français	12,500
The Danebrog, danois	12,000
" numéro de Noël	500
Le Nouvelliste, français	12,000
Alberta Herold, allemand	26,000
Canada, suédois, hebdomadaire	24,000
Logberg, islandais	26,000

Durant le dernier exercice il est arrivé 220,865 lettres à mon bureau, tandis qu'il n'en était arrivé que 186,279 l'exercice précédent, ce qui fait une augmentation de 34,586 ou un peu plus de 18 pour 100. Ceci démontre l'accroissement des affaires en général dans mon bureau.

Votre obéissant serviteur,

W. D. SCOTT,
Surintendant de l'immigration.

N° 1.

RAPPORT DU HAUT-COMMISSAIRE.

BUREAU DU HAUT-COMMISSAIRE DU CANADA,
17 RUE VICTORIA, LONDRES, S.O., le 23 juin 1910.

L'honorable
Ministre de l'Intérieur,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre les rapports annuels des agents d'immigration de votre ministère en Europe pour l'exercice expiré le 31 mars 1910.

Ces représentants actuels sont:—

M. J. Obed Smith, sous-surintendant de l'émigration, 11-12 Charing-Cross, Londres, S.O.
M. A. F. Jury, Old-Castle-Buildings, Preeson's-Row, Liverpool.
M. G. H. Mitchell, 139 Corporation Street, Birmingham.
M. L. Burnett, 16 Parliament Street, York.
M. Alexander McOwan, 81 Queen Street, Exeter.
M. John McLennan, 26 Guild Street, Aberdeen.
M. M. McIntyre, 35 et 37 St. Enoch Square, Glasgow.
M. Edward O'Kelly, 44 Dawson Street, Dublin.
M. J. Webster, 17-19 Victoria Street, Belfast.
M. Tréau de Cœli, 23 Place de la Gare, Anvers.

La coutume suivie depuis plusieurs années par votre ministère d'envoyer en ce pays pendant les mois d'hiver des délégués choisis parmi les cultivateurs prospères du Canada pour faire des conférences dans différents centres de ce pays a beaucoup aidé le travail des agents locaux d'immigration. Durant la dernière saison vous m'avez envoyé les messieurs suivants:—

M. Richard Acroyd, de Wainwright, Alta.
M. James L. Anderson, de Clova P.O., Sask.
M. Geo. A. Aylesworth, de Newburgh, Ont.
M. H. S. Bardal, de Winnipeg (agent pour l'Islande).
M. Marmaduke Barker, de Saltcoats, Sask.
M. W. V. G. Bishop, de Régina, Sask.
M. E. W. Brewster, de Lennoxville, Qué.
M. Geo. R. Craigie, de Saint-Jean, N.-B.
M. W. O. Creighton, de West-River, N.-E.
M. Charles Davis, de Whitewood, Man.
M. Sébastien Deleau, de Deleau, Man. (en Belgique.)
M. John Forsyth, de Neepawa, Man.
M. F. W. Foster, de Kingston, N.-E.
M. Alex. D. Gamly, de Griswold, Man.
M. John Gorrie, de Giroux, Man.
M. Joseph Heathcote, de Kitscoty, Alta.
M. Donald Irwin, de Lloydminster, Sask.
M. Thomas Kennedy, de Ulster, Alta.
M. S. Larcombe, de Birtle, Man.
M. Archibald Leslie.

M. N. W. Little, de Heaton Moore, Alta.
M. H. S. McCowan, de Dunstable, Alta.
M. J. J. McHugh, de Calgary, Alta.
M. Fred A. Munn, de Kelliher, Sask.
M. J. G. Ottewell, de Hortonburg, Alta.
M. James Slater, de Moosejaw, Sask.
M. Avery Smith, de Saskatoon, Sask.
M. Alex. Steven, de Summerland, C.-B.
M. James Tennant, de Kinistino, Sask.
M. Benjamin Trayer, de Whitebrush, Alta.
M. J. G. Turgeon, de Hardisty, Alta. (Belgique et nord de la France.)
M. August Van der Broeck (Hollande).
M. Ed. Waddington, d'Alameda, Sask.
Le rév. J. A. Winfield.
M. Wilson, d'Edmonton, Alta.

Vers la fin du mois de mars 1910 furent publiées en ce pays les stipulations de l'arrêté du conseil du gouvernement canadien rendu le 15 du même mois, décrivant les conditions dans lesquelles les immigrants doivent débarquer en Canada. La presse les mit en évidence et les diverses sociétés pour l'avancement de l'immigration s'en occupèrent aussi. Ceci révéla le fait qu'on s'était mépris sur les conditions existantes, particulièrement en ce qui concerne les immigrants envoyés par des sociétés de bienfaisance.

On considérait généralement comme nouvelle la condition qui exigeait que les immigrants exemptés de posséder une certaine somme d'argent en débarquant au Canada à cause d'un emploi assuré devraient être dirigés sur des terres; aussi comme une innovation l'exemption d'une certaine somme d'argent pour les immigrants qui s'en allaient résider avec certains parents mentionnés. Il est difficile de concevoir comment on a pu ainsi se tromper, vu l'interprétation des dispositions de la loi de l'immigration, qui se trouvent comprises, dans les instructions émises par votre ministère même avant le 4 juin 1909, et qu'on a fait distribuer parmi les diverses sociétés, les compagnies de steamships et autres intéressés.

Des informations m'ayant été demandées à ce sujet par un représentant de la presse, je fis les déclarations suivantes, qui furent publiées dans le *Standard* du 30 avril 1910. Je crois qu'il est opportun d'en donner un résumé:—

"Il n'y a rien de nouveau dans les règlements rédigés pour le débarquement des immigrants en Canada. Il n'y a aucune différence entre les règlements actuellement en vigueur et ceux émis à tous les agents canadiens en juin 1909. Ces règlements voulaient qu'en temps ordinaires, lors de leur débarquement, les immigrants aient en leur possession la somme de $25 (£5) en plus de l'argent nécessaire pour payer leurs frais de transport jusqu'à destination, mais advenant le cas ou des immigrants manqueraient d'argent, s'ils sont d'une classe désirable, les agents sont autorisés à accepter la déclaration que ces immigerants s'en vont remplir un engagement, pourvu toutefois que cet emploi soit sur une ferme. Le ministre avait raison de déclarer dans la Chambre des communes que la classe des immigrants dont on permettrait l'entrée en Canada serait d'abord laissée à la discrétion du gouvernement canadien.

"Le gouvernement canadien est d'opinion que ces règlements doivent être mis en vigueur, mais il ne demande rien de plus. On offre des avantages à ceux qui s'en vont remplir des engagements sur des fermes sans s'enquérir s'ils possèdent ou non la somme de £5, mais on ne fait rien de nature à empêcher d'autres classes désirables d'émigrer. Il va sans dire que les garçons de ferme sont toujours en grande demande ainsi que les servantes.

"Le gouvernement canadien ne désire aucunement restreindre l'émigration, au contraire, il encourage et aide tous ceux qui sont capables et veulent travailler. Ce-

pendant, on doit prendre garde et s'assurer qu'aucune personne non désirable ne s'introduise au Canada pour devenir une charge publique.

"Il y a abondance d'ouvrage en Canada, ce pays est très prospère. Il y a activité dans toutes les industries. Tous ceux qui veulent du travail peuvent en trouver, mais il faut qu'ils se conforment aux conditions imposées."

On m'a demandé subséquemment de recevoir une députation de délégués de sociétés philanthropiques intéressées à l'immigration. Je reçus à mon bureau les représentants des associations suivantes, savoir: La *British Women's Emigration Association,* la *Church Emigration Society,* la *East End Emigration Fund,* la *Self-Help Emigration Society,* et le sous-comité d'émigration de la *Charity Organization Society.*

On s'objectait principalement au règlement qui interdisait l'entrée en Canada aux immigrants aidés par les sociétés de charité à moins qu'ils soient convenables et aient accepté un emploi sur une ferme. Après avoir écouté les réprésentations de la députation, je fis la déclaration suivante:—

"Je dois dire tout d'abord que le gouvernement canadien considère qu'il y a eu très peu de changements faits dans les règlements de 1909 et dans ceux de l'année courante. Vous parlez des règlements distribués par les différentes sociétés d'immigration. Le gouvernement canadien a acquis la certitude qu'un grand nombre d'immigrants non désirables et impropres à devenir citoyens canadiens a été envoyé par ces associations. Voici une partie des instructions: "Quant au choix, le ministère sait que les sociétés dites de charité et de philanthropie s'occupent tout spécialement d'envoyer en ce pays une classe de gens dont nous ne voulons pas nous charger, et c'est pourquoi nous ne devons pas les encourager à continuer". Ceci se rapporte à certains sujets portés à leur attention, et sans doute ils sont les seuls juges à décider si ces gens sont ou non propres à faire de bons colons. Ils prétendent (et nous sommes liés par les instructions reçues et que le sous-surintendant de l'immigration est chargé de faire respecter) qu'il y a une très légère différence entre les règlements de 1909 et ceux de 1910, et qu'il ne s'agit pas simplement de nouveaux règlements plus rigides émis au sujet de l'immigration. Il y a quelque chose de changé, c'est-à-dire qu'au lieu d'exiger la possession de cinq louis par chaque personne il y a maintenant tant pour chaque personne, et tant pour chaque enfant; mais à part cette exception il y a très peu de différence entre les règlements d'alors et ceux que le gouvernement du Canada vient d'adresssr à ses agents.

"Il y a une partie des instructions de 1909 qui concerne le cas des immigrants de langue anglaise: "Tandis que les compagnies de steamers doivent en tout temps être prêtes à faire exécuter strictement les exigences monétaires, de son côté, l'agent, s'il trouve l'immigrant désirable, peut accepter l'assurance raisonnable qu'il trouvera de l'emploi, pourvu toutefois que cela soit sur une ferme". Ces instructions étaient les mêmes alors qu'aujourd'hui. Il n'y a été fait aucun changement. C'était sans doute l'intention du gouvernement canadien d'en donner connaissance à tous ses agents en Angleterre à cette date (juin 1909), et M. Obed Smith nous assure qu'il les en a informés.

"Je sais que depuis longtemps les agences font de la bonne besogne et consacrent un temps considérable au choix des sujets, mais nonobstant ce fait, plusieurs immigrants non désirables et ne possédant aucune des qualités essentielles à un colon s'y sont introduits, et c'est pour cette raison que le gouvernement canadien a rendu un peu plus sévères qu'avant 1908 les instructions données à ses agents.

"Je ne manquerai pas de soumettre au ministre de l'Intérieur les représentations que vous venez de me faire ainsi que celles déjà faites, mais je ne puis vous donner l'espoir que les règlements et les instructions vont être modifiés.

"Je suis personnellement convaincu qu'un grand nombre des immigrants font d'excellents colons qui réussissent bien, mais cela n'empêche pas que plusieurs immigrants impropres à devenir de bons colons ont été envoyés en Canada.

"Le gouvernement désire—je devrais plutôt dire qu'il est anxieux—encourager l'immigration, mais il ne veut que des immigrants de première classe et des mieux qualifiés. Je dois dire ici qu'aucun homme à propos duquel il existe un doute sur son habileté ou sa volonté de travailler ne doit être envoyé au Canada. C'est cruel de la part d'un ami de l'y envoyer, car là chacun doit pourvoir à ses propres besoins, tandis qu'ici ils sont bien rares ceux qui n'ont pas un parent ou un ami qui les recueille et les secoure dans le besoin. Nous avons souvent entendu dire: "C'est un brave gaillard, mais sa mère n'en peut rien faire de bien".

"Je suis content que vous m'ayiez donné ces explications, et j'aimerais aussi pouvoir dire que le gouvernement va faciliter l'envoi en Canada de tous ceux jugés dignes et désirables par les sociétés philanthropiques, mais le gouvernement est le seul juge compétent et nous devons nous en tenir à ses instructions, qu'il ne semble pas vouloir abroger.

" J'ajouterai que le gouvernement canadien reçoit avec plaisir les immigrants qui arrivent des Etats-Unis, dont la plupart possèdent quelque bien, mais le Canada est si loyal qu'il préfère les immigrants de la Grande-Bretagne, pourvu toutefois qu'ils soient aptes à devenir de bons colons canadiens. Ils reçoivent toutes sortes d'encouragements, et quand on dit des "immigrants de langue anglaise" cela veut dire venant de la mère patrie."

Il ne reste guère plus de trace de la grande dépression générale qui sévissait en 1908. Les affaires ont repris leur cours naturel et la confiance renaît partout. Le mouvement de l'immigration au Canada s'accentue de jour en jour, et l'on s'attend que l'été prochain le nombre des immigrants dépassera de beaucoup celui des années précédentes. La compagnie du chemin de fer Pacifique-Canadien a ajouté un nouveau steamer à son service, et l'événement remarquable de la dernière saison a été l'inauguration de la route "Royale" en Canada par la Compagnie du chemin de fer Canadian-Northern.

Les steamers *Royal Edward* et *Royal George* partent maintenant du dock de Avonmouth, Bristol, d'où la Compagnie du chemin de fer Grand-Occidental fait circuler un service de trains spéciaux. Ces bâtiments sont d'un tonnage de 12,000 tonneaux et sont actionnés par 10,000 chevaux-vapeur. Lors de sa première traversée le *Royal Edward* a filé au taux de 20½ nœuds à l'heure.

Non seulement chacun de ces steamers peut accommoder 133 passagers de première classe, mais il y a aussi place pour des passagers de seconde et de troisième classes, et ces bâtiments sont admirablement bien aménagés pour le transport des immigrants.

Le tableau suivant, obtenu de source officielle, fait voir le nombre et la nationalité des immigrants arrivés en Canada du Royaume-Uni et ceux partis du Canada pour le Royaume-Uni.

ARRIVÉS AU CANADA.

1908.			1909.		
Sujets britanniques.	Autres que sujets britanniques.	Total.	Sujets britanniques.	Autres que sujets britanniques.	Total.
81,321	14,107	95,428	85,943	27,372	113,315

PARTIS DU CANADA.

39,866	23,213	63,079	33,506	13,285	46,791

L'excédent de l'émigration sur l'immigration en Canada se démontre par les chiffres suivants:—

Sujets britanniques.	Autres que sujets britanniques.	Total.	Sujets britanniques.	Autres que sujets britanniques.	Total.
41,455	9,106	32,349	52,437	14,087	66,524

Le nombre des émigrants du Royaume-Uni et de ceux qui ont passé par ce pays a beaucoup augmenté pendant les derniers trois mois de l'exercice 1910. Le tableau ci-dessous sert à démontrer l'augmentation qui s'est produite durant cette période:—

	Premier trimestre de 1909.			Premier trimestre de 1910.			
	Sujets britanniques	Autres que sujets britanniques.	Total.	Sujets britanniques	Autres que sujets britanniques.	Total.	Augmentation totale.
Extérieur....	12,916	4,527	17,440	23,355	6,509	29,864	12,424
Intérieur....	3,609	1,047	4,656	3,415	1,428	4,843	187
	9,304	3,480	12,784	19,940	5,081	25,021	12,237

Le service télégraphique de renseignements inauguré en octobre 1906 devient de plus en plus utile, et la publicité donnée à tous les messages et dépêches, les citations qu'on en fait dans les assemblées publiques, de bureaux de direction, etc., nous démontre l'étendue de son influence. La méthode adoptée pour assurer la publicité des dépêches concernant le développement du Canada, etc., non seulement justifie les déboursés faits pour son installation, mais aussi pour son prolongement au fur et à mesure que le besoin se fera sentir. Une active surveillance de son opération nous renseignera sur les nécessités pressantes. Ces messages ont quotidiennement une grande portée. Tout en évitant adroitement les sujets d'une nature contentieuse nous y trouvons des données sur les récoltes, les recettes et les dépenses publiques, les recettes des douanes, les rapports du commerce, la liquidation des banques, le mouvement du grain, la production des minéraux, le développement des municipalités, la construction des chemins de fer, et en général sur le progrès industriel et les ressources du Canada.

L'information ainsi obtenue est promptement transmise à toute la presse du Royaume-Uni, ainsi qu'aux bureaux anglais des compagnies de chemins de fer et de steamers canadiens, les agents de banques canadiennes, les directeurs des grandes institutions financières anglaises, ainsi qu'à un grand nombre de financiers influents intéressés dans des entreprises canadiennes. Ces informations sont aussi fournies aux différentes halles au blé et chambres de commerce dans le Royaume-Uni, lesquelles font imprimer pour distribuer à leurs membres des circulaires contenant ces détails. On dit qu'elles sont très appréciées par ces derniers.

Plusieurs des maisons mentionnées ci-haut sont en mesure d'afficher ces bulletins dans des endroits bien en vue, où le public peut les lire en toute liberté. D'autres en publient systématiquement des extraits dans des circulaires, des rapports, etc. D'une manière ou d'une autre, ces nouvelles se trouvent très répandues, et le Canada reçoit de ce fait une bonne compensation.

Tous les mois on distribue à profusion de ce bureau dans toutes les parties du pays des bulletins mensuels publiés par le bureau du recensement et de la statistique.

Comme on pouvait s'y attendre, nous avons reçu plusieurs plaintes au sujet de la déportation de personnes non qualifiées pour entrer en Canada, et à ce propos je dois

vous exprimer la satisfaction que j'ai ressentie chaque fois que vous m'avez donné l'assurance que le gouvernement désirait administrer la loi de l'immigration de manière à éviter autant que possible des désagréments à ceux qui pour une cause quelconque ont le malheur d'être victimes de ses dispositions.

L'aide à donner aux Canadiens indigents en Europe est un sujet qui occupe de plus en plus l'attention de mon personnel. Le crédit à cet effet mis à notre disposition par le parlement est très minimes, et demande à être distribué avec discrétion.

Les cas d'indigence dont nous nous occupons ne comprennent pas les marins canadiens, lesquels reçoivent de l'aide habituellement de la Société des Marins Naufragés. Presque toujours, ceux qui reçoivent des secours appartiennent à la classe pauvre, qui pour une cause ou une autre se trouvent à manquer des fonds nécessaires pour retourner au Canada. Durant le dernier exercice, cent treize personnes ont demandé du secours. De ce nombre vingt et un ont reçu leurs frais de passage pour retourner au Canada, et les autres, soixante-treize, ont reçu de l'argent pour frais de subsistance, logement et vêtements. Quant aux autres dix-neuf personnes, après avoir étudié leur réclamation soigneusement, on est arrivé à la conclusion que leur condition ne nous justifiait pas de leur accorder l'aide du gouvernement.

La méthode adoptée pour disposer des cas de détresse consiste à faire une enquête minutieuse sur les diverses demandes et de vérifier autant que possible la véracité des déclarations. On prend les adresses et les noms des parents et des amis qui demeurent en Canada, et si ces derniers sont en position de leur venir en aide on leur envoie une dépêche énumérant les conditions dans lesquelles se trouvent les nécessiteux et leur demandant d'envoyer l'argent nécessaire pour les repatrier. C'est notre habitude de demander aux parents ou aux amis des personnes en détresse de payer les frais de rapatriement avant de les faire payer par le gouvernement.

Plusieurs de ces personnes qui demandent ainsi des secours sont des jeunes gens qui croient à tort ou à raison que Londres leur réserve une belle carrière. Avant d'y venir, ces personnes devraient bien se douter qu'il y a dans cette grande ville beaucoup de compétition dans toutes les branches de l'industrie et du commerce.

Cette petite somme d'argent mise à la disposition du département pour distribuer aux nécessiteux requiert beaucoup de soins et d'attention. Nous tâchons surtout de ne pas laisser souffrir ceux qui y ont droit. Plutôt que de laisser souffrir des personnes dignes quand les mérites ne sont pas clairement établis, nous les faisons bénéficier du doute en leur accordant quelque secours temporaire. Toutes les personnes en détresse qui viennent à notre bureau sont assurées d'une attention toute sympathique.

On a mentionné dans des rapports précédents les services éminents rendus aux Canadiens en détresse par les services consulaires anglais dans divers pays. Cette attitude prise par les consuls anglais est digne de la plus haute appréciation, et les recommandations qu'ils nous ont faites à propos des cas à eux soumis ont presque invariablement reçu notre attention immédiate, et les réclamations qu'ils nous ont faites pour argent déboursé dans ce sens ont toujours été honorées avec gratitude.

En terminant, je suis heureux de pouvoir dire avec certitude que la classe des immigrants qui se dirigent vers le Canada, maintenant, est des plus désirables à tous les points de vue.

Je demeure, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

STRATHCONA,
Haut-commissaire.

OPÉRATIONS EN EUROPE

N° 2.

RAPPORT DE J. OBED SMITH.

11 et 12 Charing-Cross,
Londres, S.W., 2 avril 1909.

Le Très honorable
Lord Strathcona et Mount Royal,
Haut-commissaire du Canada.

Milord,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport de la division de l'émigration du ministère de l'Intérieur, comprenant les agences du Royaume-Uni et l'agence d'Anvers, Belgique, pour l'exercice terminé le 31 mars 1910. J'y inclus aussi les rapports individuels des différents agents d'immigration de cette division qui m'ont été envoyés durant cette période.

Aucun changement n'a été fait durant le dernier exercice dans le nombre ou la position des divers agents de ce ministère en Europe. Nous avons renouvelé les baux pour les bâtiments de Belfast et de Glasgow, ce dernier pour un an seulement, vu qu'on a l'intention d'en retenir un dans une partie plus centrale de la ville de Glasgow dans le cours de l'année.

Vu la demande toujours croissante d'informations de plus en plus détaillées de la part des émigrants et des gens qui s'intéressent au mouvement de l'émigration, laquelle se manifeste par une augmentation constante de la correspondance, il est grandement temps que nous songions à nous procurer un local plus spacieux que celui que nous occupons à Charing-Cross.

Par les questions complexes et intelligentes posées aux agents par les classes qui se préparent à émigrer au Canada, il est évident que ces employés devraient être maintenant mieux renseignés sur tous les sujets se rapportant à la colonisation et au développement du Canada qu'ils l'étaient autrefois, et sous ce rapport je puis certifier que tous les fonctionnaires du ministère résidant ici ont en tout temps fait preuve d'une habileté qui n'est égalée par aucun autre employé des possessions britanniques au delà des mers. La coutume d'envoyer alternativement plusieurs des principaux agents pour se rendre compte des conditions variables du Canada a été maintenue, au prand bénéfice des transactions du ministère, et je recommande que cette pratique soit continuée.

On a aidé d'une manière toute spéciale des milliers d'agents d'inscription intéressés à l'immigration canadienne en leur fournissant des imprimés et des échantillons de grains pour exhiber dans leurs places d'affaires. Ce n'est pas maintenant nécessaire d'annoncer que le Canada peut produire du blé; c'est généralement bien connu, mais je recommande fortement que d'autres échantillons des ressources variées du Canada leur soient fournies en quantités suffisantes pour en faire des expositions dans les bureaux des principaux agents d'inscription ainsi que dans les vitrines des agences du ministère, lesquelles s'adaptent admirablement bien pour l'exposition des produits que le Canada offre aux regards des colons désirables et entreprenants. Suivant moi, l'allocation accordée aux fins d'exhiber les produits canadiens dans les expositions de campagnes est bien trop minime. Autant qu'on l'a pu, on s'est servi de ces expositions pour mettre le Canada bien en vue du public, mais à cause de la compétition dans le domaine de l'émigration, qui tend continuellement à augmenter, il est nécessaire d'adopter des moyens plus énergiques en vue de nos succès futurs.

Outre le programme élaboré d'annoncer dans les journaux de campagne et de province, lequel se trouve circonscrit par la décision des éditeurs selon qu'ils jugent que ces articles sur le Canada intéressent ou non leurs lecteurs, nous avons essayé par le medium des meilleurs magazines et des plus grands journaux de villes, d'attirer l'attention de ceux qui n'étant pas des agriculteurs dans le vrai sens du mot, mais qui s'intéressent aux questions agricoles, afin de les amener à émigrer en Canada. Nos agents ont apporté beaucoup de soins dans le choix des journaux où nos annonces pouvaient être publiées le plus avantageusement, et selon que les fonds à notre disposition pouvaient le permettre leurs recommandations au sujet de la distribution de ces annonces de propagande ont toujours été adoptées.

Il me fait aussi plaisir de vous dire que la bienveillance de la presse anglaise envers le Canada et sa prospérité s'accentue de jour en jour. Comme d'habitude, cependant, il faut faire exception pour quelques parties de l'Irlande, où notre travail de propagande n'a pas rencontré beaucoup d'encouragement. Vu que ceux qui habitent le sud de l'Irlande n'avaient pas les moyens de payer les frais de transport élevés par chemin de fer jusqu'à Belfast et Londonderry, où les bâtiments canadiens arrêtent pour prendre des passagers, j'ai essayé de persuader quelques lignes canadiennes de steamers d'arrêter à Queenstown, mais jusqu'ici sans succès. L'avènement des steamers de la ligne Royale, de Bristol, qui font partie du service de transport du chemin de fer Canadian-Northern, et les nouveaux steamers de la ligne Thompson, offrent au Canada des moyens de transport additionnels que le public voyageur devrait reconnaître en leur accordant son patronage, et c'est aussi un auxiliaire important pour le commerce impérial.

Comme d'habitude, cette année, nous avons fait voyager nos voitures automobiles et nos voitures à chevaux d'un bout à l'autre des Iles Britanniques, arrêtant aux maisons d'école, parlant aux écoliers, leur distribuant des brochures sur l'immigration et des cartes géographiques. Cette pratique, qui est une des meilleures connues pour atteindre une classe de gens désirables, a remporté les meilleurs succès. Déjà, cette année, une de nos voitures automobile et une de nos voitures à chevaux sont sur la route. Elles seront bientôt suivies par d'autres.

Le ministère ayant jugé à propos d'étendre la connaissance des règlements sur l'immigration, le 4 juin 1909 la circulaire suivante, en expliquant les moindres détails, fut adressée à tous les agents d'inscription, sociétés d'immigration et autres intéressés:—

"4 juin 1909.

"*RE* EXCLUSION D'IMMIGRANTS D'OUTRE-MER.

"Monsieur,—Vu le fait que la loi de l'Immigration maintenant en vigueur a été plusieurs fois amendée, et qu'en conformité de ses dispositions des arrêtés du conseil ont en quelque sorte compliqué l'interprétation de ses termes, il est possible qu'un malentendu surgisse entre les diverses compagnies de steamers et de chemin de fer et la division de l'immigration dans l'application de cette loi.

"Dans le but de prévenir tel malentendu, je crois qu'il est désirable que la politique d'immigration du gouvernement canadien et l'interprétation que donne le ministère de l'Intérieur aux dispositions exclusives de la loi de l'Immigration soient expliquées d'une manière aussi claire et précise qu'il est possible de le faire.

"1. L'argent qui se dépense et la surveillance qui s'exerce sont dans le but d'amener au Canada des immigrants dont le but est de passer leur vie sur des fermes soit comme propriétaires, locataires ou garçons de ferme.

"2. L'argent qui se dépense et la surveillance qui s'exerce sont dans le but d'exclure du Canada ctux dont la présence contribuerait à augmenter la population des villes et des villages.

"On demande des immigrants des pays que l'on considère en mesure de nous fournir des personnes appartenant à la première catégorie ci-haut mentionnée.

"On ne cherche pas à attirer des immigrants des pays que l'on redoute pouvoir nous fournir que des personnes appartenant à la seconde catégorie.

"C'est notre manière d'interpréter la loi, et afin de donner effet aux deux lignes de conduite ci-haut citées, nous donnons des ordres en conséquence.

"Quelques-unes des dispositions exclusives de la loi de l'Immigration sont compulsives et s'appliquent également aux personnes de toute classe et de tout pays. Ce sont les dispositions qui excluent les incapables, physiquement, mentalement ou moralement.

"D'autres dispositions excluent pour raison de finance ou autres, mais non à cause d'incapacité physique, mentale ou morale.

"Ces dispositions excluent:—

"1. Les immigrants aidés par les sociétés philanthropiques.

"2. Les Européens possédant moins de $25 en argent à part leurs billets de passage jusqu'à destination, et les Asiatiques possédant moins de $200 en argent et leurs billets de passage jusqu'à destination; excepté les Chinois et les Japonais, à propos desquels un arrangement spécial a été conclu. (Les Chinois paient une taxe par tête de $500; les Japonais doivent posséder $25 en argent et un passeport.)

"3. Les immigrants ne venant pas directement de leur pays d'origine ou d'adoption porteurs de billets d'entier parcours achetés dans ce pays.

"On fait cependant exception à cette clause exclusive en faveur des cas de la première catégorie quand les personnes ont été inspectées et approuvées avant d'embarquer par le sous-surintendant de l'immigration du Canada en Angleterre. On ne permet pas d'autre exception.

"Quant à la seconde catégorie, on fait exception (*a*) pour les personnes qui s'en vont chez des amis résidant permanemment en Canada et capables de subvenir à leurs besoins, et (*b*) pour ceux qui s'en vont remplir un emploi.

"L'exception faite dans le cas de personnes qui s'en vont chez des amis ne s'applique qu'à des personnes qui dépendent ordinairement de tels amis; tel qu'une épouse ou des enfants s'en allant trouver le mari ou le père, le frère ou la sœur s'en allant chez le frère, des mineurs s'en allant chez des sœurs mariées ou indépendantes, ou des parents s'en allant chez des enfants capables de les supporter.

"Voici comment on procède dans un cas d'exemption de qualification monétaire à cause que la personne s'en va remplir un emploi:—

"(*a*) Les immigrants venant de pays où on ne fait pas de propagande d'immigration pour le Canada ne peuvent pas être acceptés par les agents d'immigration comme s'en allant remplir un emploi, et en conséquence chaque personne est requise de produire la somme d'argent exigée par les règlements.

"(*b*) Vu la grande difficulté qu'ont à surmonter les immigrants qui ne sont pas de la langue anglaise pour obtenir de l'emploi, même s'ils viennent d'un pays d'où l'on encourage l'immigration (dans le cas où ils n'ont pas la somme exigée et le billet de passage jusqu'à destination), ils doivent donner à l'agent des preuves satisfaisantes pour qu'il enregistre qu'ils s'en vont remplir des emplois sur des fermes. (Les pays d'outre-mer d'où l'on encourage l'immigration sont la Grande-Bretagne, l'Irlande, la France, la Belgique, la Hollande, l'Allemagne, le Danemark, l'Islande, la Norvège, la Suède et la Suisse.)

"(*c*) Dans le cas des immigrants de langue anglaise, les compagnies de steamers doivent être prêtes en toute occasion à exiger la qualification monétaire prescrite par la loi, mais l'agent peut, si l'immigrant est autrement désirable, accepter une garantie raisonnable qu'il peut trouver de l'emploi, pourvu que cela soit sur une ferme.

"Quant à ce qui se rapporte à la troisième cause d'exclusion: Tous les immigrants incapables de convaincre l'agent qu'ils possèdent des moyens de se supporter

eux-mêmes ou qu'ils sont aptes aux travaux de la ferme et qu'ils ont l'intention de s'y engager, sont passibles d'être exclus en vertu des dispositions concernant les passages indirects.

"Les fonctionnaires de la division de l'immigration aux ports de débarquement ont reçu instruction qu'ils auront à rendre compte de la manière qu'ils feront observer la loi telle qu'interprêtée dans la lettre ci-dessus.

"Votre obéissant serviteur,

"J. OBED SMITH,
"Sous-surintendant de l'Emigration."

Je suis heureux de pouvoir vous dire que toutes les sociétés d'immigration, agents d'inscription et compagnies de transport ont accepté sans hésiter les conditions contenues dans cette lettre, et tous ont été pour nous des auxiliaires importants pour la mise en opération de ces règlements.

La lettre circulaire du 4 juin a fait autorité et est restée en vigueur jusqu'au 15 mars 1910, alors qu'elle fût remplacée par l'arrêté du conseil suivant:—

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 19 mars 1910.

Le surintendant de l'immigration appelle l'attention de toutes personnes aux prescriptions de l'ordre, règle et règlement suivants:—

ORDRE.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT, OTTAWA,
Mardi le 15 mars 1910.

PRÉSENT:
Son Excellence — En conseil:

Il plaît à Son Excellence en conseil d'ordonner que l'arrêté du conseil en date du 11 septembre 1908, passé sous l'autorité de l'article 20 de la loi de l'Immigration, Statuts revisés du Canada, 1906, chapitre 93, concernant la somme d'argent que doivent posséder les immigrants entrant en Canada soit et il est par les présentes rescindé.

Il plaît de plus à Son Excellence en conseil d'édicter et par les présentes émet les règlements suivants en vertu du dit article 20, chapitre 93 des Statuts revisés du Canada, 1906.

1. Si un immigrant, voulant entrer en Canada, homme ou femme, autre qu'un membre d'une famille tombant sous la juridiction du règlement suivant, arrive à la frontière ou à aucun port du Canada entre le 1er mars et le 30 octobre inclusivement, comme condition de son admission en Canada, il ou elle doit posséder à la date de son arrivée, tel argent devant appartenir absolument à l'immigrant, la somme d'au moins $25 à part d'un billet ou l'argent nécessaire pour acheter un billet ou payer ses frais de transport jusqu'à destination en Canada.

2. Si un immigrant qui veut entrer en Canada se trouve à la tête d'une famille et est accompagné de sa famille ou de quelques membres de sa famille, les règlements qui précèdent ne s'appliqueront pas à cette famille ou à ses membres, mais cet immigrant qui est à la tête d'une famille doit avoir en sa possession, à part la dite somme d'argent et les frais de transport requis ci-haut, une somme supplémentaire d'argent lui appaartenant en propre équivalant à $25 pour chaque membre de telle famille âgé de dix-huit ans ou plus, et $12.50 pour chaque membre de telle famille âgé de cinq ans ou plus et de moins de dix-huit ans, et en plus des billets ou une somme d'argent équivalente aux frais de transport de tous les membres de telle famille jusqu'à leur destination en Canada.

3. Chaque tel immigrant arrivant à la frontière ou à aucun port de débarquement en Canada entre le premier jour de novembre et le dernier jour de février, les deux dates inclusivement, est soumis aux règlements précédents, en substituant $50 à $25 et $25 à $12.50 partout où les sommes de $25 et $12.50 sont mentionnées dans les dits règlements.

4. C'est le devoir des agents d'immigration à divers points d'entrée ou ports de débarquement du Canada de voir à ce que les règlements mentionnés soient respectés. L'agent d'immigration peut, toutefois, nonobstant ce qui précède, exempter un immigrant des opérations des règlements ci-haut cités si on peut lui démontrer que,

(*a*) L'immigrant, si c'est un homme, s'en va remplir un emploi sur une ferme et qu'il possède les moyens de s'y rendre; ou

(*b*) L'immigrant, si c'est une femme, s'en va remplir un emploi comme servante et qu'elle possède les moyens de s'y rendre; ou

(*c*) L'immigrant, que ce soit un homme ou une femme, se trouvant dans une des catégories suivantes, s'en va résider avec un parent d'une des catégories suivantes, lequel est capable et volontiers de supporter tel immigrant, et qu'il possède les moyens de se rendre à la résidence de ce parent:—

I. Une épouse allant chez son mari.
II. Un enfant allant chez un parent.
III. Un frère ou une sœur allant chez un frère.
IV. Un mineur allant chez une sœur mariée ou indépendante.
V. Un parent allant chez un fils ou une fille.

RODOLPHE BOUDREAU,
Greffier du Conseil privé.

NOTE.—On voit que ce qui précède n'affecte pas les qualifications monétaires des Asiatiques, qui restent les mêmes que prescrites par l'arrêté du conseil du 3 juin 1908. Cet arrêté a conservé toute sa force et sa vigueur.

REGLEMENT.

OTTAWA, 7 mars 1910.

MÉMOIRE.
M. W. D. SCOTT.

L'article 27 de la loi de l'Immigration dit qu'en vertu des règlements qui peuvent être faits par le ministre, les immigrants affectés de maladies répugnantes, contagieuses ou infectueuses, lesquelles sont une menace pour la santé publique et tendent à se répandre très loin, peuvent être débarqués pour traitement, pourvu que ces maladies puissent se guérir dans un espace de temps raisonnable.

Afin de donner aux compagnies de steamers un assez long délai pour notifier leurs agents aux ports océaniques européens, je désire qu'à partir du 1er avril la résolution suivante soit mise en vigueur:

"Aucun immigrant ne sera soigné pour une des maladies mentionnées dans l'article 27 de la loi de l'Immigration, à moins qu'on prouve à la satisfaction de l'inspecteur médical canadien de l'immigration qui fait l'inspection médicale que tel immigrant n'était pas atteint de maladie quand il ou elle a quitté son pays pour venir au Canada, et que la maladie dont souffrait l'immigrant à son arrivée en Canada a été contractée durant le voyage et peut être complètement et permanemment guérie dans un espace de temps raisonnable, et de plus, que pour tel traitement, le ministère n'encourra aucune dépense."

Vous voudrez bien immédiatement faire connaître ce règlement à nos fonctionnaires des ports océaniques et à toutes les compagnies de steamers qui amènent des immigrants au Canada, et voir à ce qu'il soit strictement observé.

(Signé) FRANK OLIVER.

Voyant que cet ordre n'a été reçu qu'à la date de ce rapport, il est impossible de dire comment il fonctionne.

Il est maintenant parfaitement reconnu que tous les agents d'inscription intéressés à l'immigration canadienne ont travaillé pour le plus grand avantage du Canada et ont personnellement bénéficié du travail qu'ils se sont imposé. On remarquera dans les rapports du présent exercice une augmentation considérable dans le nombre d'immigrants désirables venus d'Europe. La prospérité dont jouit le Canada a considérablement contribué à améliorer la classe et à augmenter le nombre des immigrants.

Toutes les agences du ministère ont été inspectées et trouvées dans un état satisfaisant, quand leurs occupations le permettaient les agents du ministère ont inspecté personnellement les agences d'inscription licenciées dans leurs districts et en ont fait rapport au ministère de temps à autre.

Je partage l'opinion unanime des agents d'immigration du gouvernement, et je crois que pour le bien du Canada le présent système de payer un boni aux agents d'inscription licenciés sur une classe spéciale d'immigrants devrait être continué; et vu que d'autres gouvernements coloniaux offrent d'aider les immigrants à payer leur passage, je crois qu'il est opportun de donner aux agents d'inscription tout l'encouragement possible.

Je ne saurais trop louer l'habitude d'envoyer du Canada dans nos districts de la campagne des délégués choisis parmi les cultivateurs pratiques, afin de faire connaître ce pays à ceux qui ont l'intention d'immigrer. Les bénéfices qu'en retire l'œuvre de l'immigration sont suffisants pour en recommander la continuation.

Un grand nombre de colons anglais sont revenus voir leurs amis en Angleterre, et les bonnes nouvelles qu'ils leur ont rapportées nous ont aidé considérablement.

Plusieurs de ces délégués ont fait des conférences. Les agents du gouvernement ont aussi fait la même chose, et le résultat a été généralement satisfaisant.

Les agents du gouvernement sont incapables de couvrir convenablement leurs territoires respectifs. L'agence de Londres s'est efforcée de couvrir les comtés de l'est de l'Angleterre ainsi que tous les districts du sud. Aidé d'un délégué spécial pendant quelques mois, nous avons fait de la bonne besogne dans le pays de Galles, mais, ainsi que je l'ai fait l'année dernière, je recommande respectueusement qu'une nouvelle agence soit ouverte dans la principauté de Galles, et une autre pour les comités de l'est de l'Angleterre, sur les mêmes principes que les agences actuelles sous la direction de ce bureau.

Dans le cours de l'année dernière, des milliers de lettres ont été envoyées à des cultivateurs, des laitiers, des éleveurs de chevaux, etc., les invitant à s'enquérir sur le Canada, et pendant le cours des derniers douze mois un échantillon d'atlas d'école a été envoyé à environ trente mille instituteurs, en leur demandant d'inciter les écoliers à s'adresser par écrit à un de nos agents pour un exemplaire. Ces demandes des enfants d'école s'élevèrent à cinq ou six mille par semaine, jusqu'à ce que notre provision fut épuisée, et ne voulant pas désappointer ces jeunes gens, nous avons dû retirer cette offre. Toute notre provision de cartes murales sur le Canada a été distribuée dans les écoles, et si on désire faire connaître le Canada davantage on ne saurait mieux le faire qu'en en faisant distribuer des milliers d'autres.

On s'est aussi continuellement servi dans les écoles des vues de lanternes fournies par les diverses agences, et il me fait plaisir de reconnaître la valeur de ces conférences illustrées comme auxiliaire important mis à notre disposition par les compagnies de transport et quelques-unes des sociétés canadiennes d'immigration.

C'est avec beaucoup de satisfaction que mes prédécesseurs et moi-même avons constaté l'assiduité des fonctionnaires du ministère à transiger les affaires qui leur sont soumises d'année en année, et le nombre de ceux qui émigrent au Canada allant toujours en augmentant et la qualité s'améliorant sensiblement, sont une justification des efforts déployés par eux durant la dernière année. Plus on étend notre

sphère d'action plus il nous faut de matière à lire; c'est ainsi qu'en certains temps notre provision était presque épuisée. Je ne saurais insister trop fortement pour qu'on fournisse à chaque agence du ministère une plus grande quantité de matière à lire.

Le règlement exigeant que les immigrants envoyés par les sociétés philanthropiques soient personnellement inspectés et approuvés par ce bureau, a donné à notre personnel un énorme surcroît de travail et de responsabilité, mais avec cette recommandation de choisir les sujets pour le Canada et d'agir avec discrétion dans nos décisions, nous espérons que les efforts que fait le ministère sous ce rapport seront appréciés. Durant le dernier exercice, 1,587 cas, représentant 2,879 personnes envoyées par des sociétés philanthropiques, se sont présentées à nous pour acceptation. Sur ce nombre, nous en avons accepté 1,340, représentant 2,518 personnes.

L'inspection des steamers partant de Londres, Liverpool et Glasgow s'est continuée comme par les années passées par nos agents dans ces ports, et un état de ces inspections vous a été envoyé ainsi qu'au ministère. L'inauguration de la ligne de Bristol au Canada va aussi nécessiter qu'on fasse des arrangements pour des inspections à ce port. Ce travail supplémentaire ajouté aux autres travaux importants ne pourra pas se faire sans ajouter au nombre de notre personnel.

Nous avons entouré de soins et d'attentions les personnes qui ont été déportées en vertu de la loi de l'Immigration comme des immigrants non désirables, même en réalisant que pratiquement ces gens cessent d'être sous le contrôle du ministère du moment qu'ils quittent le Canada. Cependant, nous avons cru de notre devoir de protéger ces malheureux autant qu'on le pouvait en les aidant à rejoindre leurs amis ou en en prenant soin temporairement. Si on considère le nombre de ces déportés et les diverses raisons qui ont rendu la déportation nécessaire, l'absence de toutes critiques des méthodes adoptées par le ministère nous convaincra que cette partie si difficile de notre travail a été faite d'une manière satisfaisante.

La coopération cordiale qui existait entre le bureau de renseignements sur l'immigration du gouvernement impérial et la chambre de commerce et notre ministère, s'est continuée durant le dernier exercice, et il a été rarement nécessaire de réprimander ou de critiquer aucun de nos agents d'inscription. Les compagnies de transport reconnaissent la nécessité de maintenir la politique adoptée ou amendée de temps à autre par le ministère, et de travailler en complète harmonie avec les diverses agences.

Plus de 28,000 personnes ont visité le bureau de Charing Cross, Londres au cours du dernier exercice, pour se renseigner et discuter sur l'immigration, et les échantillons des produits canadiens exhibés dans les vitrines de ce bureau ont attiré l'attention d'un million de personnes.

Le registre de la correspondance de ce bureau seulement a presque doublé durant le dernier exercice. En consultant la liasse on voit que la dernière lettre reçue porte le numéro 67,162 et la dernière lettre expédiée le numéro 42,544. En plus de ces lettres, 43,779 paquets d'imprimés ont été envoyés, et dans les autres agences des cent mille brochures de toutes sortes ont été distribuées de diverses manières.

Nous avons distribué des imprimés de toutes les provinces du Canada (excepté le Manitoba, qui n'en fournit aucun) très libéralement dans toutes les agences du gouvernement. Ces imprimés donnent des renseignements sur ces provinces respectivement, et la demande a toujours excédé la fourniture. Cette campagne auxiliaire de la part des diverses provinces qui est rendue effective par l'intermédiaire de la division de propagande du service de l'immigration, a atteint un grand nombre de personnes dont seul le nom des provinces n'aurait éveillé en eux aucun intérêt; et vu que le gouvernement est assuré que chaque personne qui entre dans une province ajoute une unité à la population du Canada, la plus grande cordialité n'a cessé de régner entre les bureaux des gouvernemnts provinciaux et celui-ci.

On remarque avec satisfaction qu'un plus grand nombre d'immigrants se dirigents vers le Canada que le printemps précédent, et les compagnies de steamers et de chemin de fer qui font ce service ont reçu l'assurance que leurs efforts pour aider notre travail a été hautement apprécié.

Il se manifeste un intérêt grandissant dans l'immigration des enfants et des jeunes personnes au Canada, et quoique le Canada offre des avantages de les placer, je regrette de le dire, les autorités publiques qui ont des enfants sous leur protection dans les Iles Britanniques n'ont pas encore réalisé l'avantage que l'immigration en Canada offre à ces enfants. L'inspection spéciale que fait le gouvernement canadien de ces enfants continue à mériter l'approbation marquée du public anglais.

Qu'il me soit permis d'offrir à Votre Seigneurie mes remercîments personnels pour m'avoir fourni l'occasion de discuter des questions épineuses et difficiles qui surgissent de temps à autre, et d'assurer Votre Seigneurie de ma loyauté inaltérable et de celle de tout le personnel de la division de l'immigration du ministère de l'Intérieur envers le Canada et son gouvernement.

J'ai l'honneur d'être, milord,
De Votre Seigneurie le très obéissant serviteur,

J. OBED SMITH,
Sous-surintendant de l'Emigration.

N° 3.

RAPPORT DE A. F. JURY.

Old Castle Building, Presson's Row,
Liverpool, 1er avril 1910.

M. le Sous-Surintendant
de l'Emigration pour le Canada,
Londres.

Monsieur,—L'année qui vient de finir est une des plus remarquables, sion la plus remarquable, dans l'histoire du Canada sous le rapport de la classe d'immigrants qui sont partis de ce pays pour aller s'établir en Canada. Le nombre des immigrants n'est peut-être pas aussi élevé qu'en 1907, mais à cause de leur qualité, je crois qu'ils seront de beaucoup plus de valeur à leur pays d'adoption que les précédents. Les règlements se rapportant aux immigrants envoyés par les sociétés philanthropiques de ce pays ont un effet bienfaisant, et si on peut en juger par ceux qui s'en vont par ce port, le nombre des immigrants non désirables me paraît avoir considérablement diminué. On s'est plaint quelque peu lors de la mise en force de ces règlements, mais maintenant presque tous ceux qui sont chargés de l'observance de ces règlements semblent les considérer non seulement nécessaires, mais indispensables pour le plus grand bien du Canada. J'ai toujours vu ces règlements avec beaucoup de satisfaction, parce que d'après mes observations et la lecture des rapports des cours de police de ce pays, j'ai compris que le Canada se trouvait exposé au danger d'une classe d'immigrants non désirables, qui heureusement s'est trouvée enrayée par les mesures adoptées par le ministère.

Le travail de l'année dernière s'est fait d'après le programme tracé les années précédentes, et je dois le dire avec plaisir, en tant qu'il s'agit de conférences, elles ont été suivies par un bien plus grand nombre de personnes, et les résultats ont été

bien meilleurs que précédemment. Les agents des compagnies de steamers qui ont organisé ces conférences me disent que les résultats ont été plus satisfaisants que l'année dernière.

J'ai visité le Canada l'automne dernier; j'étais dans l'ouest dans le temps du battage, et j'ai été très impressionné de l'optimisme démonstratif que l'on remarque dans toutes les classes de la société. On sent que l'"appel vers l'Ouest" est plus fort que jamais. Non seulement ces visites de l'Ouest instruisent le visiteur, mais elles communiquent aux tièdes un enthousiasme à travailler pour le Canada qu'il ne saurait trouver ailleurs. Cela lui donne une nouvelle ardeur à recommander aux affamés de l'ancien monde de venir chercher fortune dans l'"ouest doré".

Les réclamations de bonis reçues à ce bureau couvrent 1,253 personnes; c'est une augmentation de 100 pour 100 sur les chiffres de l'année dernière.

Les trois séries de vues à lanterne ont été d'un usage constant et ont été très appréciées des instituteurs et d'autres personnes, à tel point que je n'ai pas pu satisfaire toutes les demandes.

La correspondance a été beaucoup plus volumineuse que l'année dernière, et je crois que cela est dû au fait que nos annonces ont paru plus souvent dans les grands journaux populaires.

En comparant les trois premiers mois de cette année avec la même période de l'année dernière, on verra que les demandes de renseignements ont plus que doublé.

On s'est aussi activement intéressé à l'arrivée des steamers ramenant des déportés, dont 109 sont entrés dans ce port durant l'année dernière. Le nombre de déportés de ce district s'élevait à 62.

En terminant, je désire rendre témoignage aux excellents services rendus au succès de notre œuvre dans cette agence par mon aide, M. Edwin MacLeod.

Votre obéissant serviteur,

A. F. JURY.

N° 4.

RAPPORT DE M. G. H. MITCHELL.

139 RUE DE LA CORPORATION,
BIRMINGHAM, 31 mars 1910.

M. J. OBED SMITH,
Sous-surintendant de l'Emigration,
Londres.

MONSIEUR,—Je vous soumets mon rapport pour l'année 1909-10.

L'année s'est ouverte sous de bien meilleures auspices que celles qui ont prévalu pendant les derniers douze mois, et l'intérêt à l'immigration s'est accru de mois en mois jusqu'à l'automne, où les demandes de renseignements sont devenues très fréquentes, et dont le résultat a été qu'à l'approche du printemps un grand nombre de personnes se préparaient à immigrer. On peut voir que la classe des immigrants répond de plus en plus à celle désirée par le gouvernement par le nombre de réclamations de bonis présenté; pendant les derniers douze mois, des formules de bonis ont été envoyées par l'intermédiaire de cette agence à 1,105 personnes, tandis que pendant la période correspondante de l'année dernière il n'en a été envoyé que 674. Il y a certainement plus d'hommes possédant de l'argent et de l'expérience qui émi-

grent. Mon expérience de l'année dernière me servira à démontrer ce qui se passe. Parmi ceux qui sont venus me voir se trouvait un homme bien connu de Birmingham qui voulait acheter une section de terre pour son neveu; un jeune homme partant avec $20,000 et un monsieur qui voulait acheter une ferme améliorée pour un cultivateur et éleveur qui voulait y amener ses animaux de choix. Des colons de cette classe vont bientôt rendre plus pressant qu'il l'est actuellement le besoin de cette autre classe de fermiers expérimentés désireux d'immigrer mais qui ne le peuvent à cause du manque d'argent. Les conditions sont telles ici que le fait de ne pas avoir $50 n'est pas en lui-même une preuve que la personne n'est pas désirable.

Dans le printemps de 1909, j'ai fait ériger une étagère et l'ai garni de produits canadiens qut j'ai exposés à Bingley Hall, et pendant trois mois plusieurs milliers de personnes l'ont visitée.

Durant l'été, j'ai visité des expositions de comté à Salop, Warwick, Stafford, Leicester, Derby et Northampton, ainsi que l'exposition royale de Gloucester et celle de Peterborough, et les échantillons ont ainsi été vus par un grand nombre d'agriculteurs; en plus nous avons organisé une distribution de brochures pour les petites expositions de Whitechurch, Newport, Aberystwyth, Keele, Wem et Kinghton.

Durant l'hiver, j'ai adressé des lettres circulaires renfermant une brochure à tous les cultivateurs du district, à tous les éleveurs, les jardiniers et autres engagés dans des entreprises semblables, près de 25,000 en tout. On ne peut encore juger de l'effet de ces travaux, car ces hommes sont très lents d'habitude à prendre une décision, et ils réfléchiront longtemps avant de se décider à émigrer.

Ma principale occupation pendant l'hiver, cependant, ce qui a requis mon attention la plus soutenue et la plus sérieuse, a été l'organisation de conférences pour les délégués. J'en ai organisé 117 dans des districts de la campagne, elles ont donné des succès satisfaisants. A chacune de ces conférences il y avait une audience de 100 à 500 personnes, et les rapports des conférenciers, ainsi que les rapports indépendants, firent voir qu'elles ont excité beaucoup d'intérêt. Ce travail a déjà obtenu de bons résultats, et je suis plein de confiance en l'avenir. A part cela, j'ai eu connaissance de 68 autres conférences qui ont été données dans mon district, et on s'est servi de mes vues 49 fois, sans compter l'usage qu'en ont fait les délégués. Il doit aussi s'être donné d'autres conférences dont je n'ai pas entendu parler, soit par des ministres du culte, des instituteurs et des hommes d'affaires qui ont visité le Canada en congé ou pour des affaires personnelles. On demande souvent à ces messieurs de donner des comptes rendus de leur voyage pour des sociétés religieuses ou locales.

Le travail de bureau s'est fait comme d'habitude et va toujours en augmentant. Le nombre de lettres reçues s'élève à 7,093, et celles envoyées à 5,126. Nous avons reçu cette année une plus grande proportion que d'habitude de lettres de demandes qui ne demandaient pas de réponse spéciale. Le nombre des visiteurs s'est élevé à 2,970, et le nombre de brochures distribuées a un peu excédé 150,000.

Votre obéissant serviteur,

G. H. MITCHELL.

N° 5.

RAPPORT DE L. BURNETT.

16 RUE DU PARLEMENT,
YORK, 31 mars 1910.

M. J. OBED SMITH,
Sous-surintendant de l'Emigration,
Londres.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'année finissant le 31 mars 1910.

C'est avec plaisir que je présente mon rapport. La bonne récolte de l'année dernière a fait beaucoup pour attirer l'émigration de ce pays. La majeure partie des Anglais réalisent maintenant qu'il n'y a aucun pays au monde offrant plus d'avantages aux colons anglais énergiques qui veulent travailler à améliorer leur sort que le Canada.

La meilleure classe de colons, hommes et femmes, nous viennent exclusivement des districts agricoles, et c'est parmi eux que j'emploie la grande partie de mon temps, en assistant aux principales expositions agricoles et en distribuant des imprimés à ceux qui peuvent être des émigrants désirables.

C'est encourageant de constater l'intérêt que prend à l'émigration canadienne la classe agricole de ce district, et j'ai la conviction que le nombre de ceux qui partiront pour le Canada sera beaucoup plus nombreux que par les années passées.

La manière judicieuse d'annoncer dans les journaux, ainsi que l'intérêt que prend la majorité des journaux anglais dans les affaires du Canada ont une tendance à attirer plus que jamais l'attention du peuple anglais sur ce pays.

Mon temps est entièrement occupé à assister aux expositions agricoles, donner des conférences, où je réussis toujours à avoir une audience nombreuse et attentive, et faire la correspondance du bureau, qui a doublé durant la dernière année.

Votre obéissant serviteur,

L. BURNETT.

N° 6.

RAPPORT DE ALEXANDER McOWAN.

81 RUE QUEEN,
EXETER, 31 mars 1910.

M. J. OBED SMITH,
Sous-surintendant de l'Emigration,
Londres.

MONSIEUR,—Je vous soumets le rapport des travaux de cette agence pour l'exercice finissant le 31 mars 1910. Mes relations avec ce bureau ne datent que du

1er septembre. J'ai été nommé pour remplacer le regretté M. H. M. Murray, mort le 27 mai 1909. Durant la période de mai à septembre la surveillance des travaux fut confiée à M. Andrew O'Kelly, du bureau de Londres, et à M. John Edgar, de l'agence de Glasgow.

Je suis heureux de vous annoncer qu'un fort courant d'immigration passe à travers ce district ce printemps et amène avec lui un fort contingent d'émigrants les plus désirables. Des cultivateurs possédant de l'argent, et un avoir enviable de garçons et de filles, s'en vont s'établir au Canada en grand nombre. Plusieurs robustes garçons de ferme et des servantes sont aussi sur les listes de passagers des steamers.

Pendant les derniers trois mois j'ai donné au delà de quarante conférences sur le Canada, le "Pays de l'avenir". Quelques-unes de ces assemblées ont été tenues dans les grandes villes, mais la plupart ont été tenues dans des villages qui se trouvaient au centre des districts agricoles. Je crois que les assemblées de villages ont donné de bien meilleurs résultats que les autres. Il s'est donné dans mon district un nombre considérable de conférences gratuites par les instituteurs et autres, et nos vues ont été en grande demande pendant tout l'hiver. Des agents des compagnies de transport spécialement qualifiés pour donner des conférences nous ont aussi beaucoup aidés.

Pendant la saison d'hiver, j'ai aussi reçu l'aide de délégués très compétents, dont les agents d'expédition avec qui ils ont travaillé parlent en termes très flatteurs.

La distribution de cartes géographiques murales du Canada à l'usage des écoles, et d'atlas pour les élèves, ont été deux événements très populaires. J'ai en liasse des centaines de lettres d'instituteurs exprimant leur gratitude et promettant leur concours pour instruire le peuple et lui faire mieux comprendre tout ce que le Canada contient de ressources.

Un des agents les plus influents mis en œuvre au service de l'émigration dans mon district a été la présence de colons canadiens venus passer les vacances d'hiver au foyer. Ces hommes et femmes, dont toute l'apparence reflétait l'enthousiasme et la prospérité ont produit l'effet bienfaisant d'aiguiser l'ambition et de communiquer une confiance en faveur du Canada chez ceux de ce district qu'ils ont visités.

Durant le dernier exercice nous avons reçu 9,258 lettres et en avons envoyé 9,410; nous avons reçu 2,255 visites; nous avons expédié à Ottawa 1,303 demandes de bonus. Nous avons aussi envoyé 17,700 lettres circulaires spéciales aux cultivateurs.

Votre obéissant serviteur,

ALEXANDER McOWAN,
Agent pour l'ouest de l'Angleterre et le sud du pays de Galles.

N° 7.
RAPPORT DE M. McINTYRE.

BUREAUX DU GOUVERNEMENT CANADIEN,
35 ET 37 ST. ENOCH SQUARE,

GLASGOW, 31 mars 1910.

M. J. OBED SMITH,
11-12 Charing Cross, Londres.

MONSIEUR,—En présentant mon rapport de ce bureau pour l'année finissant le 31 mars 1910, je suis heureux de vous dire que le nombre des émigrants de ce district cette année est considérablement supérieur à celui de l'année précédente.

La pratique de distribuer des atlas aux enfants des écoles a sans doute été un moyen d'attirer l'attention d'un grand nombre de personnes qui demeurent dans des districts ruraux sur le Canada, puis, d'envoyer des imprimés adressés personnellement à des agriculteurs, en a fait décider un grand nombre de venir voir pour eux-mêmes.

Il est difficile de dire quel est le meilleur système de diffusion de renseignements sur le Canada. En sus des moyens employés ci-haut mentionnés, des échantillons ont été exposés dans différentes expositions, d'autres ont été envoyés à des agents d'inscription pour exposer dans leurs vitrines, des itinéraires ont été préparés pour les délégués canadiens, des tournées d'exhibition par les voitures automobiles, des voyages à travers les campagnes en wagons d'exposition pour annoncer le Canada, et j'ai aussi donné un bon nombre de conférences illustrées de vues du Canada. Dans tous ces voyages on a libéralement distribué des imprimés sur l'immigration. Pendant toute la saison, j'ai fourni des vues pour lanternes à tous ceux qui ont donné des conférences sur le Canada, clubs de jeunes gens, associations religieuses, etc. Les déportations qui ont eu lieu durant l'année ont nécessité beaucoup de temps et de travail, mais il n'y a pas de doute que c'est dans l'intérêt du Canada de se débarrasser de tant d'émigrants non désirables.

Tout indique maintenant que la saison de 1909-10 va rivaliser avec celle de 1907-08, qui fut la meilleure pour cette partie du pays. La classe des émigrants était aussi exceptionnellement bonne. Afin que le Canada reçoive une part raisonnable de l'émigration anglaise, il est nécessaire d'adopter la politique agressive suivie par l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Ces pays font de grands sacrifices pour s'emparer de l'émigration anglaise, particulièrement en accordant des bonus aux agents et en aidant à payer des passages.

Comme auparavant, j'ai déployé toute l'habilité que je commande pour faire connaître avantageusement le Canada par la classe d'émigrants que nous voulons avoir.

Votre obéissant serviteur,

M. McINTYRE,
Agent du gouvernement canadien.

N° 8.

RAPPORT DE JOHN McLENNAN.

26 RUE GUILD,
ABERDEEN, 31 mars 1910.

M. J. OBED SMITH,
Sous-surintendant de l'Emigration,
11-12 Charing Cross, Londres,

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport du bureau d'Aberdeen pour l'année finissant le 31 mars 1910.

Quoique je n'aie pas de chiffres officiels du nombre de ceux qui sont partis de ce district l'année dernière, je puis dire que le nombre des garçons de ferme et de servantes qui sont partis durant l'année 1909 a excédé de 20 pour 100 le nombre de ceux qui sont partis en 1908.

Dans mon rapport d'il y a deux ans, je disais qu'on ne pouvait pas s'attendre de maintenir la proportion des émigrants de 1907, parce que cela aurait pour effet de détruire la source de production. La diminution dans le nombre des émigrés de 1908 et 1909 a cependant laissé un surplus dans le pays, et les registres de mon bu-

reau font voir que trois fois autant de garçons de ferme sont partis dans les premiers mois de l'année que durant la même période de l'année dernière.

La dépression qui se fait sentir dans les métiers du bâtiment a eu l'effet de renvoyer sur les fermes ceux qui précédemment étaient garçons de ferme en ce pays, de sorte que le surcroît d'émigration n'affectera pas matériellement l'industrie agricole dans le nord de l'Ecosse.

J'ai continué la pratique suivie l'année dernière de donner des conférences en divers endroits et de visiter les divers agents d'inscription de ce district.

Les rapports encourageants venant de gens partis depuis plusieurs années, et ce que disent ceux qui reviennent visiter leurs anciennes demeures, contribuent beaucoup à encourager d'autres à émigrer.

Outre la grande augmentation de garçons de ferme, cette année est spécialement remarquable pour le nombre de cultivateurs possédant de l'argent qui sont partis pour le Canada. Ceci est l'aspect le plus encourageant de notre travail dans le nord, et j'ai l'espérance que le succès de ces pionniers va en attirer un grand nombre d'autres. Les loyers élevés et les saisons pluvieuses des trois dernières années ont beaucoup fait pour décourager le cultivateur écossais, et les rapoprts élogieux de notre Ouest canadien attirent tout spécialement son attention. Nonobstant les offres alléchantes de la Nouvelle-Zélande et de plusieurs Etats australiens, ils n'ont pas rapporté un grand succès dans le nord, et je suis plein de confiance dans la continuation de nos succès des dernières années.

Votre obéissant serviteur,

JOHN McLENNAN,
Agent du gouvernement canadien.

N° 9.

RAPPORT DE E. O'KELLY.

BUREAUX DU GOUVERNEMENT,
44 RUE DAWSON,
DUBLIN, 31 mars 1910.

M. le Sous-Surintendant de l'Emigration,
Londres.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport pour l'exercice clos le 31 mars 1910.

Je constate que le nombre des personnes qui ont quitté mon district pour aller s'établir au Canada pendant l'exercice qui vient de s'écouler correspond à peu près à celui de l'an dernier. Les émigrants sont encore attirés aux Etats-Unis par leurs amis qui y sont établis et paient à l'avance les passages de la plupart de ceux qui se disposent à aller s'établir en ce pays, mais cette attraction diminue considérablement; en partie parce qu'il y a diminution dans le nombre des passages payés à l'avance et en partie parce que les avantages qu'offre le Canada sont continuellement portés à la connaissance du peuple. Le nombre des Américains qui émigrent de leur pays pour s'établir au Canada inspire aussi confiance en l'avenir du Dominion, et considérant que le peuple devrait être tenu au courant de ce mouvement, j'ai demandé et obtenu du département quelques centaines de grandes cartes que j'ai fait exhiber par les agents de navigation de mon district.

La pauvreté est aussi un grand empêchement, pour ceux qui désirent émigrer au Canada, vu que, sous la loi actuelle, la somme la plus minime que doit avoir tout émigrant pour faire ses préparatifs et venir au Canada est de £16. Cet état de pauvreté est très général dans les vastes comtés de Cork et de Kerry, et plus que jamais, peut-être, cette année, cet obstacle leur a paru plus sérieux en raison du fait que le département, en distribuant aux instituteurs des cartes murales, et aux élèves des atlas, a éveillé chez eux plus d'intérêt et un plus grand désir d'aller au Canada. Beaucoup de ceux qui ont reçu des atlas, quand ils m'ont remercié de cet envoi, m'ont dit que toute la famille les lisait et les étudiait. Je suis heureux de pouvoir dire qu'en dépit des difficultés que j'ai mentionnées j'ai, aujourd'hui, meilleure confiance que lorsque j'ai pris charge de mon district; que le Canada attirera un nombre toujours croissant de la population rurale d'Irlande. Quant à la classe des gens à l'aise, plusieurs personnes qui en font partie ont déjà pris la route du Canada cette année, et beaucoup plus sont inscrites pour les départs d'avril et de mai. Je suis persuadé, aussi, qu'une grande partie de ceux qui ont effectué la vente de propriétés immobilières contenant de un à deux mille acres iront s'établir au Canada dès que le gouvernement leur aura payé le prix d'achat de la dite propriété.

J'ai été très occupé l'année dernière, car j'ai pris charge du district de M. Webster lorsque celui-ci était au Canada, pendant les mois de septembre, octobre et novembre. Pendant ces mois j'ai passé seize jours dans le district de Belfast. Les inscriptions journalières de mon bureau indiquent l'augmentation suivante dans le chiffre des communications reçues: 7,150 comparées à 2,557; lettres et cartes postales envoyées, 6,000 au lieu de 3,895 l'année précédente. Lt nombre des visiteurs est de 2,386, soit 105 de moins que celui de l'exercice terminé le 31 mars 1909. J'attribue cette diminution à mon absence, au temps où je visitais le district de M. Webster. L'an dernier, j'ai distribué 678 cartes murales aux agents des compagnies de navigation, 200 à des institutions publiques, telles que salles de lecture, bibliothèques et instituts ouvriers, 800 aux instituteurs des écoles publiques, et en plus 1,650 atlas du Canada, les priant d'annoncer à leurs élèves que, sur demande, chacun d'eux recevrait un de ces atlas. En conséquence, j'ai reçu 2,748 demandes, et j'ai expédié un nombre d'atlas y correspondant.

J'ai pris part à plusieurs importantes expositions et aux marchés pendant l'hiver, j'ai parlé du Canada aux cultivateurs et leur ai distribué de nos publications officielles. J'ai obtenu de l'espace pour mon installation de produits aux expositions des centres importants suivants:—

Dublin, exposition du printemps.	Carlow.
Brandon, comté de Cork.	Mullingar, comté de Meath.
Nenagh, comté de Tipperary.	Tipperary.
Kilkenny.	Dublin, exposition de chevaux.

Aux expositions de Dublin, les articles que j'ai exposés ont fait bonne figure sur la grande estrade que le ministère nous a fournie pour nous en servir en Irlande. Aux six expositions provinciales je me suis servi d'une plate-forme plus petite qui, toutefois, cadrait bien avec ce qui l'entourait et s'adaptait bien aux dimensions des édifices mis à notre disposition. Le secrétaire de ces expositions trouve que la section des produits du Canada est l'objet d'une grande attraction; il s'en approvisionne lui-même; le public s'y intéresse et nous questionne beaucoup sur les articles que nous avons exposés, nous demandant avidement une part des brochures et publications placées à la vue.

Je ne me suis servi que quatre fois de mes plaques de projections de vues fixes au cours de mes conférences, la dernière saison ayant été consacrée en grande partie à la politique.

Au mois d'août le ministre a fait une visite au bureau et a passé toute une journée à s'enquérir du travail du district et des conclusions qu'il y avait à tirer pour

l'avenir, il m'a communiqué ses conseils et mis en lieu de profiter de son expérience. Le ministère m'expédie régulièrement des copies des câblogrammes que le ministre envoie à lord Strathcona, et ces copies sont exposées dans des fenêtres de bureaux où Le ministère m'expédie régulièrement des copies des câblogrammes que le ministre des milliers de personnes en font la lecture, après quoi beaucoup de gens viennent me parler du contenu et demander de plus amples renseignements.

Pendant deux mois j'ai employé dans le sud de mon district le délégué Benjamin Trayer, de Whitebrush, Alberta. Il a émigré du comté de Tipperary il y a environ vingt ans, et semble avoir convaincu un nombre de ses anciens voisins qu'il avait été sage en agissant ainsi. Le délégué David Cranston, de Fort-Saskatchewan, travaille actuellement dans mon district.

Je dois faire mention du renvoi, l'an dernier, de six émigrants non désirables.

Votre obéissant serviteur,

EDWARD O'REILLY.

N° 10.

RAPPORT DE JOHN WEBSTER.

BUREAU DU GOUVERNEMENT CANADIEN,
17 ET 19 RUE VICTORIA,
BELFAST, 31 mars 1910.

M. le Sous-Surintendant de l'Emigration,
Londres.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel de l'exercice clos le 31 mars 1910.

J'ai consacré le plus grande partie de l'année à m'occuper de la correspondance et des visiteurs, à me rendre aux bureaux des agents des compagnies de navigation, à placer les produits canadiens aux expositions agricoles, à tracer l'itinéraire de la voiture de voyage, et à donner des conférences illustrées sur le Canada.

	Nombre.
Lettres reçues au bureau	3,320
Lettres écrites	4,375
Visiteurs au bureau	8,529
Atlas d'écoles distribués	4,430
Cartes d'écoles distribuées	360

J'aurais bien pu distribuer aux écoles plusieurs autres cartes, mais mon approvisionnement s'est épuisé.

Pendant l'année, j'ai fait visite à un grand nombre d'agents des compagnies de navigation de mon district, et leur ai recommandé de mettre encore plus d'ardeur à leur travail; j'ai constaté en même temps qu'ils étaient bien pourvus de brochures appropriées. Ces visites ont leur importance, car elles stimulent les agents dans leur tâche.

Le nombre des primes réclamées par les agents pendant l'année et expédié à Ottawa s'est élevé à 1,070. Le chiffre des déportés dont mon bureau s'est occupé s'est monté à 12.

La voiture de voyage aux soins de M. Robinson et sous ma surveillance s'est mise en route le 5 mai, et sauf quelques rares interruptions elle a voyagé jusqu'au

25 novembre. Cette voiture nous rend d'immenses services; car, grâce à elle, nous pouvons distribuer continuellement des publications à la population rurale qui s'assemble aux marchés et aux expositions. En traçant l'itinéraire de la voiture, nous fixons le temps de manière à y placer ces sujets de lecture, et par ce moyen nous nous mettons en rapport avec la classe la plus désirable. Ulster était notre principal champ d'action cette année, et nous avons visité chaque comté. J'ai donné du travail aux cinq fermiers employés comme délégués; je ne puis dire beaucoup relativement au résultat de leur travail, qui a été de courte durée sous ma direction. Au cours de l'exercice nous avons placé les produits canadiens aux expositions agricoles suivantes:

Exposition de printemps à Belfast, les 19, 20 et 21 mai.
Exposition de printemps à Portadown, le 9 et le 10 juin.
Exposition de printemps à Ballymena, le 6 juin.
Exposition de printemps à Newtownards, 17 juin.
Exposition de printemps à Armagh, le 23 et le 24 juin.
Exposition de printemps à Londonderry, le 6 et le 7 juillet.
Exposition d'été à Belfast, le 22 et le 23 juillet.

Ces endroits sont les plus importants du nord de l'Irlande, et l'on y trouve le plus grand nombre d'émigrants de la classe que l'on désire au Canada.

Pour nos expositions, il nous faudrait, outre les échantillons de grains et de graminées, un petit approvisionnement de fruits et de légumes et d'autres produits que le département jugerait utiles; ces objets attireraient les regards sur notre exposition et serviraient ensuite à décorer nos vitrines.

Pendant l'hiver, j'ai fait quelques conférences illustrées dans mon district, me servant pour les vues animées des pellicules que m'a fournies le département, et y ajoutant d'autres vues que j'ai prises. Je trouve que notre appareil portatif nous rend de grands services pour ces conférences, car, par ce moyen, je puis me rendre dans les villages éloignés, où nous recrutons la meilleure classe d'émigrants et où l'on goûte le mieux les lectures que je fais sur les avantages du Canada. Les pellicules dont j'ai pu me passer ont servi au clergé et aux écoles qui en ont fait la demande.

Me conformant aux ordres reçus, je me suis rendu au Canada en septembre, et j'ai pu constater sur place les merveilleux développements du pays. Je suis arrivé au temps le plus opportun; c'était le moment de la récolte du grain et des fruits. Durant mon séjour, j'ai pu faire la visite de chaque province, de la Nouvelle-Ecosse à la Colombie-Britannique. J'ai admiré tout ce que j'ai vu, et les renseignements que j'ai obtenus me seront d'une grande utilité pour mon travail.

Il me fait plaisir de pouvoir annoncer que, d'une manière générale, la presse d'Ulster est bien disposée à l'égard du Canada. Je tiens à signaler d'une manière spéciale les deux principaux journaux du nord de l'Irlande, le *Belfast News Letter* et le *Northern Whig;* ces deux publications me rendent de grands services relativement à mon travail, vu qu'ils sont toujours prêts à publier tout ce qui a trait au Canada.

Les navires du Pacifique-Canadien font encore escale à Belfast pour y embarquer des passagers, car ils y trouvent leur profit. Le vapeur *Lake Manitoba,* qui est parti de Belfast aujourd'hui, emportait à son bord 161 personnes à destination du Canada. Les superbes navires de la ligne Allan qui se rendent à Londonderry prennent aussi une bonne portion du transport. Une partie des émigrants irlandais s'embarquent à Liverpool afin de choisir l'un ou l'autre des bons navires qui n'arrêtent pas aux ports irlandais.

Nous n'épargnons aucun effort en vue de promouvoir notre œuvre, et j'ai la confiance que les résultats seront avantageux pour le département.

Votre obéissant serviteur,

JOHN WEBSTER,
Agent du gouvernement canadien.

N° 11.

RAPPORT DE D. TREAU DE CŒLI.

23, Place de la Gare, Anvers,
Belgique, 31 mars 1910.

M. J. Obed Smith,
Sous-surintendant de l'Emigration.
Londres, Angleterre.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport du travail effectué par cette agence au cours de l'exercice clos le 31 mars 1910.

Je suis heureux de vous faire connaître que l'émigration progresse en Belgique et aussi aux Pays-Bas, et que la classe agricole s'intéresse vivement à tout ce qui a trait au Canada.

J'ai suivi le système de propagande qui avait été en usage les années précédentes J'encourage les cultivateurs à envoyer les aînés de leurs fils au Canada et à s'y rendre eux-mêmes, afin de se familiariser avec le travail du pays, afin d'y choisir leurs terres ou leurs homesteads avant d'y emmener leurs familles. Je conseille aux jeunes mariés de s'engager chez un cultivateur pendant au moins une année; plusieurs d'entre eux suivent mes avis et se déclarent satisfaits des résultats.

Le nombre des écoles où l'on enseigne la géographie du Canada a encore augmenté, on en compte à présent 3,900. Ce nombre d'instituteurs se montrent zélés dans leur œuvre de propagande. Pendant l'hiver, j'ai fait circuler parmi eux trois séries de vues avec projections lumineuses; il m'en aurait fallu au moins trois autres piur faire face aux demandes. Les instituteurs ont donné 26 conférences et moi-même j'en ai donné douze. Le sujet de chacune d'elles est le récit d'un voyage à travers les districts agricoles du Canada, de l'Atlantique au Pacifique; cette description dure environ deux heures. L'assistance a toujours été nombreuse.

La publication régulière de la petite brochure mensuelle: *L'Ouest Canadien,* plaît à tout le monde, on nous la demande continuellement; les nouvelles les plus récentes qu'elle publie sur les récoltes, les conditions climatériques, le progrès de la colonisation dans les plaines de l'Ouest, et surtout les lettres des colons belges établis au Canada, sont des renseignements précieux pour ceux qui s'intéressent à notre cher pays.

Le peu d'argent que nous avons judicieusement dépensé en annonces a largement contribué à attirer l'attention des Belges et des Flamands sur les grands avantages que présente à la classe agricole le pays du Canada.

Pendant l'année nous avons reçu 4,880 lettres et répondu à 4,120; 1,077 visiteurs sont venus nous demander des renseignements.

Je puis dire que le travail devient, d'année en année, plus agréable, le public semble être mieux renseigné relativement au Canada et l'atmosphère de défiance qui planait lors des premières années a fait place à la confiance chez ceux qui reçoivent des réponses officielles à leurs demandes de renseignements; plusieurs personnes expriment le regret de ne pas être en position de se rendre au Canada, et celles qui ont des propriétés et du mobilier sont prêts à en disposer très volontiers.

L'émigrant hollandais est encore plus enthousiaste et plus facile à convaincre, et si le succès couronne les efforts de ceux qui sont établis au Canada depuis deux ou trois ans, on peut s'attendre à voir un grand nombre de personnes émigrer de la Hollande.

Votre obéissant serviteur,

D. TREAU DE CŒLI,
Agent du gouvernement canadien.

N° 12.

RAPPORT DE PAUL WIALLARD.

AGENCE DU GOUVERNEMENT CANADIEN,
10 RUE DE ROME,
PARIS, 1er avril 1910.

M. le Surintendant de l'Emigration,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour la période terminée le 31 mars 1910.

Pendant l'exercice qui vient de finir, le volume de notre correspondance s'est considérablement augmenté; le nombre des lettres s'est porté à 21,500, comparativement à 12,000 l'an dernier. C'est là un signe non équivoque de l'intérêt toujours croissant que la France porte aux choses qui ont trait au Canada. Cette avalanche de demandes de renseignements est-elle vraiment le résultat de notre travail de l'année? Je n'oserais l'affirmer. C'tst le résultat des six années d'incessants efforts que nous avons faits pour répandre en France la connaissance de notre pays.

Le traité de commerce conclu entre la France et le Canada nous a grandement aidés. Il nous a donné occasion d'appeler plus particulièrement l'attention du public sur les ressources et les avantages que présente le Canada. Depuis la ratification de ce traité, les demandes de toute nature ont afflué. A ce sujet, il est bien entendu que nous ne pouvons pas fournir les renseignements spéciaux et techniques qui nous sont demandés, nous renvoyons les intéressés à l'agent de commerce, ne gardant pour nous que les demandes qui se rapportent aux terres, aux travaux de la terre et aux services domestiques.

Les conditions locales ne nous permettent pas de faire de la propagande d'émigration, mais nous croyons faire une œuvre patriotique en propageant dans tous les coins de la France les notions concernant l'histoire et la géographie du Canada et en faisant connaître le degré de développement de son commerce et de son agriculture.

Les célèbres paroles extraites du discours de M. Cambon, à l'occasion de l'inauguration de l'Institut commercial, à Liverpool: "Si vous voulez exporter de la marchandise, exportez d'abord des hommes", n'ont pas encore suffisamment pénétré l'esprit des masses en France. Ici, l'on doit tenir compte du sens de grande prudence, et même de crainte, qui préside à toute ses actions importantes; tout de même, bien qu'en général le Français soit, ce qui peut être naturel chez lui, opposé à l'idée d'émigration, je suis certain que notre travail amènera lentement, mais sûrement, un rapprochement de sentiments avec le pays dont la prospérité étonne le monde, et que l'avenir destine à devenir la maîtresse de toutes les nations, soit au point de vue agricole, grâce à ses merveilleux champs de blé, soit sous le rapport des mines et des forêts, qui constituent une immense source naturelle de richesse pour le Canada.

Nous pourrions prédire qu'avant longtemps sera doublé, et même triplé, le nombre de ceux qui, chaque année, partent de France pour participer aux avantages réels qu'offre notre pays à certaines classes de travailleurs. Depuis 1904, de 12,000 à 15,000 Français se sont établis au Canada. Ils n'ont pas manqué de mettre au courant de leurs expériences les amis qu'ils ont laissés au pays: c'est sur de tels auxiliaires que nous comptons pour déraciner les vieux préjugés qui hantent encore l'esprit public en France pour tout ce qui concerne l'émigration.

Au bureau du commissaire général nous avons reçu 2,260 visites de personnes qui tenaient à se renseigner de vive voix sur les conditions du travail et de la colonisation au Canada. Cette partie du travail a été confiée à mes collègues, MM. Foursin et Bélanger.

Indépendamment des causeries ou assemblées que j'organise et auxquelles je préside moi-même dans les provinces à la fin de chaque semaine, j'ai réussi à faire donner des conférences dans un grand nombre de régiments et dans les écoles par les officiers et les instituteurs respectivement. Avec la permission du département, j'ai fait imprimer une petite brochure devant servir de lecture à la jeunesse. En adressant cet envoi aux instituteurs et aux officiers qui avaient accepté notre offre, j'ai ajouté vingt-quatre photographies du Canada sur papier-pellicule pour la projection lumineuse, et j'ai promis d'envoyer à chaque classe et à chaque salle de réunion de soldats une de nos grandes cartes murales et aussi un atlas à ceux de l'audience qui nous enverraient par écrit le meilleur compte rendu de la conférence. Cette initiative a obtenu un plein succès, et, de cette manière plus de 500 conférences ont été données, pendant que nos casiers regorgent de récits enthousiastes écrits par de jeunes soldats et des écoliers qui même esquissent souvent une carte géographique du Canada. Ceux-là n'oublieront certes pas de sitôt notre pays.

Le service des bateaux de la ligne Allan, entre le Canada et le Hâvre, nous a été, depuis sa création, d'une grande utilité; ce service a été amélioré encore dernièrement et nous donne de plus en plus satisfaction. Les agents de cette ligne, MM. Currie et Cie, travaillent de concert avec l'administration centrale pour rendre chaque jour plus efficace et plus parfait le service qui a été inauguré il y a environ quatre ans. J'assiste aux départs, afin de voir par moi-même ce que l'on fournit aux passagers, et quel est le degré de confort dont ils jouissent. J'ai aussi eu l'occasion de rendre service à quelques-uns d'entre eux au moment du départ.

Je ne terminerai pas ce rapport sans rappeler le fait que nous ne voulons en rien enfreindre les lois françaises, dont les dispositions ont de temps à autres été rappelées par des circulaires ministérielles, à la suite d'infractions parfois maladroites que certains fonctionnaires sans autorité officielle ont pu commettre.

Les émigrants que nous envoyons au Canada sont de la meilleure classe. Tous ceux qui passent par notre agence, et c'est le grand nombre, doivent fournir des recommandations et des certificats que nous examinons très attentivement, et nous cherchons, autant que possible, à en établir l'authenticité.

Votre obéissant serviteur,

PAUL WIALLARD.

OPÉRATIONS AUX ETATS-UNIS

RAPPORT DE W. J. WHITE, INSPECTEUR DES AGENCES DES ETATS-UNIS ET AGENT DE LA PRESSE.

OTTAWA, 15 juin 1910.

M. le Surintendant de l'Immigration,
Ottawa.

MONSIEUR,—Par la lecture des rapports adressés au ministère, je vois que 103,798 personnes qui avaient manifesté le désir de s'établir au Canada ont, durant cette année, réalisé leur intention de quitter les Etats-Unis pour venir demeurer en ce pays. On peut constater par ce chiffre qu'il y a chaque année une forte augmentation numérique.

Les correspondances et les demandes de renseignements reçues par nos divers bureaux me portent à croire que l'émigration des Etats-Unis au Canada pendant l'exercice 1910-11 atteindra 150,000.

Les correspondances ont augmenté de plus de 60 pour 100, et les rapports des agents démontrent que les visites faites en vue d'obtenir des demandes de renseignements ont augmenté en proportion. On ne pouvait guère s'attendre à ce que les conditions financières du colon fussent supérieures à celles des années passées, mais une énumération de ceux qui ont emporté avec eux des effets à pleins wagons révèle que le nombre pour cent de cette classe est supérieur proportionnellement à celui des années dernières. On a remarqué que certains Etats ont fourni un plus grand nombre pour cent d'acheteurs de terres que n'en fournissent d'autres Etats. Cependant, la question est de savoir si, en définitive, ces colons feront plus de progrès ou deviendront de meilleurs cultivateurs que les autres; ils sont certainement en état de commencer plus tôt des opérations agricoles sur une plus grande échelle et ne sont pas dans l'obligation de se placer loin d'une ligne de chemin de fer comme l'homme qui prend un homestead. Il ne faut pas croire, néanmoins, que celui qui s'établit sur un homestead soit toujours plus pauvre et moins capable de gérer ses affaires. Je connais plus d'un exemple d'hommes qui habitaient soit l'Illinois, l'Iowa ou le Minnesota ou tout autre Etat où nous recrutons, et qui, après avoir vendu leurs propriétés, ont emporté en espèces de dix à vingt mille dollars et sont aujourd'hui établis sur des homesteads.

L'expansion du champ d'action aux Etats-Unis a élargi les plans généraux adoptés à l'origine, mais le même procédé général a été suivi partout. On a conclu qu'il était satisfaisant de poursuivre à l'avenir le mode d'action qui a pu élever jusqu'à plus de 100,000 le nombre qui n'était que de 2,412 il y a treize ans. On a ouvert un nouveau territoire; et, au lieu de six ou sept bureaux jugés suffisants pour effectuer le travail des premières années, nous avons actuellement dix-neuf bureaux. Au lieu de restreindre nos efforts aux Etats du centre, notre champ d'action s'étend aujourd'hui de l'Atlantique au Pacifique; nous avons des agences à:—

Boston, Mass.
Biddeford, Maine.
Providence, Rhode-Island.
Syracuse, N.-Y.
Pittsburg, Pa.
Toledo, Ohio.
Détroit, Mich.
Saginaw, Mich.
Marquette, Mich.
Indianapolis, Ind.
Chicago, Ill.
Saint-Paul, Minn.
Milwaukee, Wis.
Grand-Forks, N.-D.
Watertown, S.-D.
Great-Falls, Mont.
Spokane, Wash.
Omaha, Neb.
Kansas-City, Mo.

A ces bureaux se rattachent des sous-agences répandues dans les diverses parties du territoire assigné à chacun; c'est ainsi que se poursuit le travail dans chaque partie de l'Union où l'on a pensé que nous pourrions agir avec fruit. Les données en notre possession démontrent que chacun des Etats ont contribué au mouvement; les Etats du centre, tels que le Dakota-Nord, le Dakota-Sud, le Minnesota, le Wisconsin, l'Illinois, l'Iowa, l'Indiana, le Michigan, l'Ohio, le Missouri, le Nebraska et le Kansas nous en ont donné des preuves plus palpables. Les Etats d'Oregon, de Washington, du Montana et de l'Idaho ont donné des résultats merveilleux. Durant l'année, le nombre de ceux qui ont quitté ces Etats s'est élevé à 17,000. Les bureaux qui s'occupent de ces Etats sons installés à Great-Falls, à Montana, à Spokane, à Washington, et une partie du succès pourrait aussi être attribué à la Californie, qui a fourni plus de 1,200 colons l'an dernier.

Quelques bureaux sont installés au rez-de-chaussée dans de bons centres d'affaires. On a eu soin de choisir les édifices qui ont de larges fenêtres, afin d'y étaler les échantillons de grain et des tableaux de fermes. On ne saurait dire désormais que les habitants des Etats-Unis ignorent les conditions économiques du Canada, car notre travail a été dirigé en vue de procurer ces connaissances.

Les grandes étendues de terres libres au centre du Canada et le peu d'argent requis pour y acquérir des fermes, et, de plus, le fait qu'il y existe encore des homesteads offerts gratuitement, constituent des propositions engageantes; c'est pourquoi l'on s'est appliqué avec plus d'attention à instruire les gens sur les conditions de cette partie que sur celles des provinces plus anciennes. Néanmoins, il est du devoir des agents de travailler en vue de posséder à fond la connaissance des avantages que présente le Canada dans toute son étendue; et, grâce aux renseignements qu'ils peuvent donner et ceux que contiennent les publications qui sont distribuées partout, les anciennes provinces tirent de grands avantages. L'agent doit se renseigner sur ce que peut accomplir un colon qui désire aller s'établir sur une terre au Canada; il doit aussi être en état de renseigner l'homme d'affaires et le manufacturier, bien que ceux-ci ne font pas partie de la classe qui tombe dans ses attributions, puisqu'il s'occupe surtout d'enregistrer les colons qui vont faire la culture.

Le succès que l'on a obtenu dans ce champ d'action doit satisfaire ceux qui ont fait le travail ou les agents qui ont fidèlement accompli leur tâche, de même que le peuple canadien en général.

Le travail des agents a été favorisé par les circonstances, qui ont contribué à déterminer un mouvement d'immigration sans précédent, je crois, dans l'histoire moderne. Ceci s'applique à la qualité et à la quantité.

Ce travail de l'agent n'est pas limité à aucune saison. Les rapports indiquent que le plus grand mouvement de la population se produit en hiver et au commencement du printemps, mais le temps de l'agent est bien employé durant les autres mois. Même alors, il y a encore plusieurs personnes qui partent et un grand nombre d'autres qui demandent des renseignements à l'agent. On peut dire que son travail dure l'année entière. Les annonces lui amènent des inquisiteurs et de la correspondance; les visiteurs reçoivent toujours la plus complète attention, et la correspondance n'est close que lorsque le correspondant est en possession de tous les renseignements qui peuvent lui être fournis. Les lettres "à faire suivre" ont été expédiées en grand nombre, et nous avons vu que, quelquefois, même après un délai de deux ou trois ans après la réception de la première lettre, une lettre "à faire suivre" a renouvelé l'intérêt du colon qui, avec sa famille, est ainsi une acquisition pour le Canada grâce à ce procédé seulement.

Lorsqu'un certain nombre de personnes d'un district s'intéressent au Canada, l'agent leur fait une visite; et il doit quelquefois la répéter trois ou quatre fois avant d'obtenir quelque succès. Le travail des dictricts ruraux exige que l'agent se lève à bonne heure, se couche tard, et même qu'il fasse de longs et pénibles voyages dans de mauvais chemins et fouetté par la tempête. Il lui faut faire preuve de jugement

dans le choix des colons; il doit éviter toute erreur, car il importe qu'il ne choisisse que la meilleure classe de colons possible. Cet homme ne doit être ni paresseux ni prodigue, il doit être bien doué aux points de vue physique, intellectuel et financièrement compétent, et j'ai confiance que les rapports appuieront ce que j'avance en déclarant que le Canada reçoit des Etats-Unis la classe de colons la plus désirable. L'agent doit avoir du pays une connaissance exacte et sûre; il faut qu'il soit constamment au fait de l'ouverture des nouveaux districts, qu'il sache quel est celui qui convient le mieux à chaque colon, car l'endroit qui convient à l'un peut être tout le contraire pour un autre. De son conseil dépend fréquemment la réussite ou l'insuccès. Les conseils qu'il donne à ses gens touchant le meilleur chemin de fer à prendre doivent être exacts. Il doit exercer beaucoup de patience et de douceur lorsqu'il expédie ses colons et leurs effets. Plusieurs de ceux que l'agent a déterminés à émigrer vont entreprendre pour la première fois un long voyage en chemin de fer, il lui faudra donc répondre décisivement à des vingtaines de questions. Il arrive souvent que ces colons ont à franchir douze ou quinze cents milles avant d'atteindre la frontière du Canada, ceci seul est une rude tâche, même pour celui qui a déjà fait l'expérience des voyages, car il lui faut prendre soin de sa nombreuse famille, sans compter les wagons remplis d'animaux et d'effets. Quelques-uns ont déjà vécu toute une vie sur le bien paternel, et, pour les amener à briser les liens qui naturellement les y rattachent, pour les diriger sur un pays nouveau, changer leur nationalité, leur faire adopter un nouveau drapeau, il faut du tact et de l'influence persuasive, afin de faire voir le tout sous leur vrai jour, sans exagération.

Cependant, l'agent est aidé dans son travail par certaines influences qui le lui rendent moins difficile et plus fructueux.

L'agent a l'avantage d'offrir, et, semblable au commis-voyageur, plus l'offre est alléchante, plus il est facile d'y intéresser le client. Il offre de la terre, il l'offre gratuitement, à condition que le colon veuille remplir certaines obligations qui en font un citoyen utile et un producteur de grain. Il devient en quelque sorte un pionnier. Il a pu s'être exagéré déjà les misères qu'il s'attend à endurer, mais il s'apercevra bientôt que la vie de pionnier d'aujourd'hui n'est pas si dure qu'elle l'était autrefois; il apprendra par expérience que ces difficultés ne sont pas trop à craindre. La terre—son gagne pain—lui est cédée gratuitement ou à bon compte. Elle est très féconde et lui rapportera proportionnellement à la dépense de travail et d'argent les meilleurs rendements qu'il ait jamais connus auparavant. Et voilà ce qui lui a été prédit. Il écrit à son ancien foyer et fait aux amis qu'il a laissés le récit de ses succès. Il leur décrit aussi les autres avantages que présente le Canada et auxquels il a part. Les amis le croient, s'intéressent à ses succès, et voilà de nouveaux colons pour l'agent. Donc, le colon satisfait qui a l'habitude d'écrire est d'un grand secours pour l'agent dans son travail.

Comme ce rapport n'a pas été écrit dans le but d'encourager l'émigration, nous ne saurions nuire à ceux qui sont nos rivaux dans l'œuvre de la colonisation si l'on enfreint la règle qui défend les comparaisons en disant que les terres du Canada ont plus de propriétés productives que celles de tout autre pays que l'on peut offrir à l'émigrant. On en trouve la preuve dans la lecture des lettres qu'écrivent aux amis restés au pays ceux qui sont venus s'établir au Canada. Il n'est pas rare d'y relever des phrases comme celles-ci : " Je ne voudrais pas retourner demeurer sur mon ancienne propriété, alors même que l'on me ferait cadeau d'une ferme bien outillée et aussi grande que celle que je possède ici "; ou d'autres comme la suivante: " J'ai récolté cette année trente boisseaux de blé par acre, je l'ai vendu 90 cents le boisseau, et c'est le produit d'une terre qui ne m'a coûté autre chose que le privilège de l'habiter". On offre des terres possédant les meilleures qualités à des conditions très acceptables.

La question de santé intéresse tout le monde. Le climat canadien est sain, et nous n'oublions jamais de mentionner ce point quand nous parlons du Canada, et plus nous répandons cette notion plus elle agit sur l'homme qui se dispose à émigrer. On ne

redoute pas autant l'histoire des hivers canadiens qui a souvent fait le sujet de caricatures et donné lieu à des descriptions plus énergiques que conformes à la vérité, telles qu'en ont faites dans la presse ceux qui avaient intérêt à empêcher les fermiers des Etats-Unis d'améliorer leur situation financière et leur santé; ce qui aurait eu lieu s'ils s'étaient établis au Canada. La connaissance des hivers canadiens enlève non seulement la peur qu'ils inspiraient, mais crée de plus un état de choses qui rend service à la cause de l'émigration. Souvent, nous avons lu des lettres de colons qui confirmaient ce qui avait été publié sur les hivers du Canada. Autrefois, et la date n'en est pas encore très éloignée, l'agent devait se rendre compte de la délicatesse de ce sujet et le traiter avec précaution. Aujourd'hui, on en traite librement. On démontre que l'hiver canadien sert à conserver l'humidité, qu'il retient dans le sol les propriétés chimiques si essentielles à la germinaison quand vient le printemps, et qui servent à donner aux grains mûrs canadiens ces qualités que demande le marché et qui manquent souvent aux grains récoltés dans les régions qui ne jouissent pas d'un hiver canadien. Le printemps et l'été sont agréables et l'automne n'est pas moins attrayant. Les Canadiens doivent à leur climat leur excellente santé, et naturellement la culture du grain en bénéficie. Le climat est donc une des conditions qui favorisent un pays.

Nos publications de propagande font mention des lois du Canada, et démontrent qu'elles sont observées et respectées. Les lettres provenant des colons, et auxquelles je reviens encore sont, pour les amis demeurés aux Etats-Unis, une confirmation de ce que les agents et les brochures de propagande ont déjà fait connaître. Nous trouvons dans ces lettres des comparaisons établies par leurs auteurs entre l'ancien établissement et celui du Canada, et c'est toujours le Canada qui a la préférence.

Je ne pense pas que la royale gendarmerie à cheval ou ceux qui sont chargés de l'administration de ce corps aient aucune idée de l'influence que le dit corps exerce sur notre œuvre. Tranquillement et sans ostentation il accomplit beaucoup de choses qui passent inaperçues. Les rapports officiels ne nous font peut-être pas connaître le service que la gendarmerie rend aux colons en s'occupant de son bien-être, car c'est là la partie routinière de son devoir, mais sa présence inspire de la sécurité au colon. Grâce à sa surveillance, le fermier éprouve le même degré de sûreté en ces régions que s'il était au sein d'une ville protégée par la police. Il n'y a pas et il n'y a jamais eu au Canada ce que l'on a appelé "L'Ouest Sauvage".

Un autre service public, et non le moindre pour avoir été mentionné en cette partie avancée de mon rapport, c'est le service de la poste. Ceux qui l'accomplissent devraient apprendre jusqu'à quel point ou l'apprécie. Je désire lui exprimer ici ma gratitude, persuadé qu'en le faisant je suis l'écho de milliers de colons qui défrichent la plaine où il n'y avait personne il y a dix ans, qui font produire à ce sol de magnifiques récoltes de blé, d'avoine, d'orge et de lin, qui élèvent de nombreux troupeaux de bêtes à cornes, qui font paître des bandes de moutons dans ces vastes plaines où, il y a peu d'années, vivaient et erraient des milliers de bisons. Bien souvent, j'ai entendu des amis qui habitent les Etats-Unis faire l'éloge du service postal canadien, qui leur permettait de recevoir chaque semaine des lettres d'un pays dont ils considéraient les distances infranchissables. Le service des terres fédérales est aussi d'un grande utilité. Il a marché de front avec la colonisation du pays, il l'a même précédée en faisant l'arpentage des terres et en en facilitant l'achat. On entend souvent des rapports élogieux sur la courtoisie et la générosité avec lesquelles sont traités les nouveaux colons, même pendant les derniers temps, où les fonctionnaires ont eu un surcroît de travail. On a louangé par rapport à leur politesse les fonctionnaires locaux; et dans les cas où il a fallu faire appel aux officiers supérieurs, la justice et l'impartialité dont ils ont fait preuve dans leurs décisions ont produit une impression sur les intéressés. Tout ceci concourt à l'œuvre de la colonisation.

Les chemins de fer, ainsi que les employés en charge de la division de l'immigration, ont traité avec attention ceux qui, avant longtemps leur seront une source de bénéfices. Pendant le transport d'une multitude telle que celle qui est partie des

Etats-Unis, la patience des fonctionnaires a dû être poussée à bout, et l'on pourrait passer légèrement sur les erreurs qui auraient pu se produire, mais elles n'ont pas été nombreuses, et chaque fois qu'elles ont été signalées elles ont été rectifiées et réparées. Les services que le colon et nos fonctionnaires ont reçu des chemins de fer leur ont été rendus promptement et cordialement; en conséquence, ces messieurs des chemins de fer ont des titres à la reconnaissance des colons et à celle des fonctionnaires.

Bien que, de l'autre côté de la frontière des Etats-Unis, nous ayons travaillé assidûment à obtenir la meilleure qualité et la plus grande quantité de colons, et ayons rivalisé équitablement avec ceux qui ont d'autres terres à offrir en d'autres endroits, notre travail eût été plus difficile et les résultats eussent été moins satisfaisants si nous n'eussions eu à travers notre contrée de l'Ouest une organisation parfaite pour s'occuper des gens que nous dirigions vers ces régions. Notre travail se termine lorsque après avoir obtenu un colon nous l'avons donné en soin à l'organisation que nous avons du côté canadien. En conséquence, je suis heureux d'avoir à annoncer à la division de la réception et à celle de la distribution que la manière dont elles ont traité les colons a été l'objet de remarques favorables. La bienveillance avec laquelle les colons sont accueillis à Winnipeg par les employés du plus haut rang jusqu'au bas de l'échelle donne naissance à des sentiments de gratitude qui se traduit d'une manière qui semblerait grossière si elle ne revêtait le cachet de la sincérité, et ce n'est pas la fin du travail. Si le colon n'a qu'une idée vague de l'endroit où il peut trouver à s'établir ou s'il n'a aucune place en vue malgré les avis et les renseignements de nos agents des Etats, il est confié aux soins d'officiers compétents dont le devoir est de lui donner toute l'aide possible et le diriger d'après l'expérience acquise et basée sur la connaissance du pays entier. Avant peu de temps il est établi sur sa ferme et fait venir sa famille, en l'avertissant qu'elle peut avoir confiance aux renseignements que lui fournira l'agent du gouvernement.

On pose quelquefois cette question: " Quelle opposition fait-on à l'œuvre de l'immigration aux Etats-Unis"? Je préférerais employer le mot "rivalité" plutôt que "opposition". De toute part se fait maintenant sentir "l'amour du sol", une tendance et un désir de retourner aux champs, et parmi les habitants des grandes et des petites villes il existe partout la plus grande envie que j'aie jamais remarquée d'aller s'établir sur une terre et de vivre du sol. Je crois que notre travail aux Etats-Unis a beaucoup contribué à ce mouvement. Les annonces répandues à profusion donnant un aperçu de ce que produit une terre au Canada et des succès qu'ont remporté ceux qui y ont gagné leur vie à travailler sur la terre ont décidé beaucoup d'Américains à émigrer au Canada. On a cherché la raison et l'on trouve que c'est celle qui vient d'être donnée. Le départ de tant de personnes et la perte pour le pays des sommes considérables que ces gens emportent ont naturellement donné lieu à des critiques, et l'on a vu la nécessité d'agir. On a pensé qu'il fallait, si possible, enrayer le mouvement, et la première conclusion logique a été de trouver quelle contre-attraction pouvait être offerte. On a trouvé que le sud et l'ouest du pays contenaient d'immenses bandes de terre, et les propriétatires ont pensé qu'elles pouvaient être occupés et qu'ainsi le mouvement vers le Canada serait retardé. Il s'est formé de grandes compagnies propriétaires de terres, et les colonnes des journaux ont été remplies de descriptions optimistes sur la productivité des dictricts laissés en friche. On a organisé ensuite des excursions pour transporter, au sud et à l'ouest, des personnes désireuses d'acheter des terres ou de s'établir comme colons. Depuis quatre ou cinq années de cette campagne, on a mis sous les yeux des chercheurs de terres des millions d'acres que personne n'avait songé à présenter comme attraction avant le commencement de notre travail aux Etats-Unis. Ces compagnies immobilières et les compagnies de chemins de fer, désirant établir des colonies le long de leurs réseaux, ont mis à l'œuvre des milliers d'argents qui ont le même champ d'action que les nôtres. Non seulement l'immigration au Canada se continue malgré cette propagande, mais, comme on l'a démontré, le nombre des colons a augmenté de 40 à 75 pour 100 par

année. En agissant ainsi ces compagnies aident à aviver l'amour du sol. et, de notre part, nous sommes prêts à fournir la chose désirée.

On pourrait peut-être croire que, vu le nombre de ceux qui sont partis des Etats et dont la plupart ont ?té recrutés sur les fermes des Etats du centre et de l'ouest, il resterait des terres vacantes. Il n'en est rien. Nos recrues comprennent les fils de cultivateurs, qui, devenus adultes, cherchent d'autres terres que la ferme paternelle que le père et le plus jeune fils peuvent encore exploiter. Quelques colons sont du nombre de ceux qui ont vendu leurs biens-fonds, soit à un voisin qui voulait agrandir sa propriété soit à un cultivateur de l'est qui cherchait à posséder de plus grandes terres dans l'ouest. De plus, le cri "retournons aux champs" ramène de la ville le jeune homme qui cherche à revenir. Donc, l'émigration au Canada ne laisse pas les terres vacantes.

Je dois faire connaître que nous obtenons de magnifiques résultats parmi les Canadiens-français qui se sont établis en différentes parties des Etats-Unis depuis des années. Nous en rapatrions plusieurs qui s'établissnet sur des terres dans l'Ontario et Québec et dont plusieurs choisissent le centre du Canada.

Depuis l'année dernière, j'ai remarqué que l'on se porte vers les terres de la Colombie-Britannique, et une grande partie de nos correspondants nous demandent des renseignements sur la colonisation de ce pays.

J'ai visité régulièrement les divers bureaux dont je suis chargé, aidant les agents de mes conseils et, au besoin, de mes recommandations. J'ai trouvé que le travail s'accomplit toujours avec soin et que les bureaux sont tenus proprement. On a continué l'exposition des échantillons de grains recoltés au centre du Canada comme les années dernières, et, en général, les sociétés d'agriculture et les directeurs d'exposition se sont montrés pleins d'égards pour nous et sont heureux de considérer les produits canadiens comme étant une des attractions. Dans certaines localités, cependant, les exhibits canadiens ne sont pas appréciés, et les autorités ne nous ont point permis de les exposer pour aucune considération.

L'année dernière, j'ai accompagné la Michigan Press Association dans une excursion à travers les régions agricoles du centre du Canada. Les éditeurs ont été l'objet d'une réception enthousiaste. Il a fallu consacrer beaucoup de temps et faire beaucoup de voyages pour organiser et régler les détails de cette excursion.

La préparation des annonces que publient sept mille journaux a demandé une grande somme de travail. Plusieurs articles spéciaux pour la presse ont été rédigés. C'est à moi qu'est confiée la tâche de compiler les prochures répandues aux Etats-Unis et en Europe.

Il est difficile de calculer au juste la valeur de l'immigration provenant des Etats-Unis; toutefois, létude du sujet démontrerait, je crois, que le montant dépasse de beaucoup la somme de quatre-vingt-quinze millions de dollars à laquelle l'évalue le ministère. Dans plusieurs circonstances, j'ai vu des personnes apporter des sommes se montant à quarante ou cinquante mille dollars, et des centaines de personnes qui sont venues au Canada avaient plusieurs mille piastres en banque. Mais l'argent n'est pas la seule valeur, et n'est pas, il s'en faut, ce qu'ils ont apporté de plus utile. Le plupart de ces hommes et leur familles sont originaires des Etats du centre et de l'ouest, où ils possédaient des fermes. Ils vont prendre des terres qui peuvent être cultivées de la même manière que celles qu'ils ont exploitées pendant plusieurs années, et ils s'en vont sur des fermes du Canada préparés d'après un système d'enseignement qui leur conviendra parfaitement dans leur travail d'exploitation d'une plus grande ferme au Canada. Ils débutent dans leur travaux sur leur nouvelle propriété à peu près de la même manière qu'auparavant, et réussissent toujours. Il est probable qu'il y a des colons qui viennent avec l'intention de prendre un homestead donné gratuitement, de gagner leur patente et de s'en retourner. Mais ils ne s'en retournent pas. Ils deviennent satisfaits et demeurent dans le pays. J'ai étudié ce point attentivement, et malgré que les journaux contiennent, de temps à

autre, des rapports faits par certains individus qui ont intérêt à diminuer le courant d'immigration au Canada, je n'ai encore pu trouver de cas où les colons ont repris la route de leur pays parce qu'ils n'étaient pas satisfaits du Canada ou du terrain qu'ils avaient choisi. Et ceux qui ont quitté le Canada y sont revenus.

Votre obéissant serviteur,

W. J. WHITE.

DOC. PARLEMENTAIRE No 25

OPÉRATIONS DANS L'OUEST DU CANADA

RAPPORT DU COMMISSAIRE DE L'IMMIGRATION.

WINNIPEG, MANITOBA, 4 mai 1910.

M. le Surintendant de l'Immigration,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre ci-joint le rapport anneul du bureau de Winnipeg et des bureaux qui lui ont transmis leurs rapports, pour l'exercice clos le 31 mars 1910.

Cette année comptera parmi les plus prospères de l'histoire de l'Ouest canadien.

Bien que le printemps et les semailles aient commencé tard, il faisait si beau quand la saison s'est ouverte qu'il a suffi de quelques semaines pour faire germer la semence et rendre sa croissance au point où elle était dans les années où elle avait été déposée en terre beaucoup plus tôt. L'abondance et la fréquence des pluies en juin faisaient prévoir que dans des conditions favorables la récolte serait une des meilleures connues. Heureusement que cette année, comme depuis plusieurs autres années, la température de l'été était idéale, c'est pourquoi la récolte de 1909 surpasse toutes les autres de l'Ouest canadien au point de vue de la qualité, de la quantité et du prix qu'elle a rapporté.

La superficie ensemencée en blé le printemps dernier excède de vingt pour cent celle de l'année précédente, et, selon toute probabilité, au moment où j'écris ce rapport, l'étendue ensemencée en blé en 1910 sera au moins égale, sinon supérieure, principalement dans la Saskatchewan et l'Alberta. En chiffre global, la récolte de blé dans toutes les provinces des prairies a rapporté, l'an dernier, l'énorme quantité de 147,000,000 de boisseaux. Cette abondance de récolte est, naturellement, la réclame la plus éloquente et la plus persuasive en faveur de l'immigration, qui lui doit une part considérable de son extension pendant les premiers mois de la présente année.

Le 31 mars, il y avait en disponibilité 195,731 homesteads dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta. Pendant l'année, les colons ont pris possession d'environ trente à quarante mille homesteads; cependant, au 31 mars 1910, il en restait encore 204,731 en disponibilité, non compris ceux qui ont été ouverts à la colonisation dans la région de la rivière La-Paix ou dans les districts de Kamloops et de New-Westminster dans la Colombie-Britannique. L'augmentation du nombre des homesteads disponibles au 31 mars 1910, en comparaison de celui de l'année précédente à la même date, nonobstant les milliers de homesteads qui ont été pris, est due, naturellement, au fait que de nouvelles étendues de terrain ont été arpentées et soumises aux règlements des homesteads. Un fait qui peut être intéressant à remarquer est que 204,545 homesteads ouverts à la colonisation, à la date où j'écris ce rapport, représentent 32,743,200 acres, soit une superficie d'une dizaine de fois plus vaste que l'Etat de l'Ohio, qui compte quatre millions et demi de population, étendue qui est presque égale à celle de l'Etat de l'Illinois, dont la population est de cinq millions et demi.

Ces nombreux homesteads, situés sur les divers points d'un vaste territoire, sont nécessairement d'une nature différente et peuvent être cultivés selon diverses méthodes. Bien que ces grandes provinces des prairies soient, avant tout, des terres à blé, il ne s'en suit pas que le sol de toutes les parties soient favorables à cette culture. Il faut tenir compte de la qualité du sol, de la nature du sous-sol et de l'altitude si l'on veut obtenir les meilleurs résultats possibles dans la culture du blé. La culture mixte est encore celle qui domine dans l'Ouest, et pendant les années dernières, dans

tous les endroits où l'on a procédé d'après cette méthode, on a obtenu les plus grands succès.

Dans l'immense territoire du nord, il y a une vaste étendue de terrain qui n'a pas encore été arpentée ni ouverte à la colonisation, elle est presque entièrement propice à la culture du blé, et, toute entière, elle convient à la culture mixte. C'est pourquoi nos homesteads gratuits sont loin d'être tous concédés; il nous restera encore, d'ici à plusieurs années, des concessions de terres gratuites à offrir aux immigrants qui désirent se livrer à la culture.

QUALITÉ DES IMMIGRANTS.

L'observateur ordinaire ne peut s'empêcher de remarquer l'amélioration évidente, tant au physique qu'au caractère général des immigrants qui sont venus au Canada, non seulement cette année, mais aussi l'an dernier. La chose ne se remarque pas seulement dans leur apparence extérieure, mais on s'aperçoit qu'un grand nombre d'entre eux viennent de la campagne, sont formés et adonnés aux travaux agricoles, et désirent s'établir sur une terre. J'ai remarqué que l'immigration de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, mais surtout celle de l'Angleterre, s'est de beaucoup améliorée. On constate aussi qu'il y a amélioration autrement que dans le caractère distinctif des immigrants. Ainsi, l'année dernière et ce printemps, jusqu'aujourd'hui, nous n'avons éprouvé aucune difficulté à vider, à mesure qu'ils arrivaient, les trains chargés d'immigrants, grâce aux demandes d'aide que nous recevons des cultivateurs; les immigrants anglais saisissent immédiatement l'occasion de s'engager pour travailler sur la terre. Nous constatons encore qu'il y a progrès dans la qualité par l'absence presque totale de demandes d'aide au public, aux institutions de charité des villes et au département, alors que, il y a peu d'années, il fallait mettre en réserve des sommes considérables pour subvenir aux besoins des nullités et des nécessiteux. L'année dernière, cette partie du notre travail a été éliminée presque totalement; et, à en juger par la qualité des immigrants qui arrivent maintenant, nous pouvons prévoir que nous ne recevrons d'autres demandes de secours que pour des cas de maladie ou d'infortune.

Nous avons lieu de nous déclarer satisfaits, non seulement de l'amélioration dans l'immigration provenant de la Grande-Bretagne, mais aussi de celle des immigrants des autres pays de l'Europe, surtout de la France, de la Belgique, de l'Allemagne et des pays scandinaves. Ces gens sont d'une bonne classe et acceptent avec empressement l'occasion de travailler sur la terre.

L'immigration provenant des Etats-Unis a merveilleusement augmenté, et l'on peut dire sans crainte que jamais le nombre et la qualité des immigrants qui nous sont venus de l'autre côté de la frontière ont égalé ceux de l'année dernière. Ces colons américains sont plein de santé, possèdent une connaissance pratique de la culture dans l'Ouest, conditions qui sont spécialement correspondantes aux nôtres; et, en outre, ils nous viennent pourvus non seulement d'un bon approvisionnement d'animaux et d'instruments aratoires, mais en général ils possèdent une bonne somme d'argent.

SALLES D'IMMIGRATION.

L'ouverture de nouvelles régions agricoles à Medicine-Hat, Saskatoon et Swift-Current, et l'expansion de l'immigration dans les districts adjacents, ont développé un mouvement qui s'est répandu sur une plus grande étendue de pays qu'au cours des années dernières. Ceci est surtout vrai pour ce qui concerne le district situé à l'est de Calgary et entre cette partie et Medicine-Hat au nord de la rivière du Daim-Rouge. On peut dire que le mouvement s'étend aussi à la partie que l'on appelle la région du Lac-aux-Oies, et l'on peut même dire avec encore plus d'assurance qu'il atteint les vastes étendues de bonnes terres au nord et au sud de Swift-Current pris comme point central. Afin de recevoir et de régulariser cette immigration, il a fallu, dans les districts de préemption, construire des salles d'immigration, et aux endroits très éloignés des

chemins de fer, dresser des tentes pour le confort et la commodité des colons qui pénètrent dans le pays pour prendre des homesteads à cinquante ou soixante milles de la voie ferrée la plus rapprochée.

De nouvelles salles ont été construites pendant l'année à Wainwright, Phillips, Battleford et Biggar, et en ce moment d'autres sont en voie de construction à Unity, Lethbridge et North-Portal. Dans la partie située entre les townships 22 et 35 et entre les rangs 5 et 22, à l'ouest du 4e méridien, quelques tentes pourvues de lits, de literie et de fourneaux de cuisine ont été dressées, et placées à environ trente milles les unes des autres, pour loger les colons lorsqu'ils arrivent en masses dans ce district.

Des guides pour les terres ont été nommés, et le choix en a été fait parmi les anciens colons jouissant d'une bonne réputation et connaissant bien les districts. Le gouvernement les a mis à la disposition des colons, et leurs services ont, en général, été satisfaisants.

PROLONGEMENT DES VOIES FERRÉES.

La mise en service du Grand-Tronc-Pacifique, entre Winnipeg et Wolf-Creek, dans le nord de l'Alberta, l'inauguration et le prolongement de l'embranchement du Lac-aux-Oies, chemin de fer Canadian-Northern, et les prolongements de même nature du Pacifique-Canadien dans la Saskatchewan et l'Alberta, ont grandement favorisé la colonisation de ces régions, et j'ai confiance que bientôt, grâce à la continuation de ces prolongements, dont le travail se poursuit incessamment, aucun des cultivateurs établis dans les provinces des prairies se sera éloigné de plus que de quelques heures de la station de chemin de fer la plus rapprochée. Les divers chemins de fer dont la construction est projetée dans la Saskatchewan et l'Alberta rapprocheront encore de son marché le futur cultivateur, et faciliteront en conséquence la distribution des immigrants qui entrent dans le pays.

La Compagnie du chemin de fer Canadian-Northern ayant commencé le transport par paquebots océaniques, cela augmentera sans doute la mouvement d'immigration par voie de la ligne du chemin de fer Canadian-Northern à l'est de Winnipeg, et lorsque la nouvelle gare Fort-Garry de Winnipeg sera ouverte au public, et les compagnies Canadian-Northern et Grand-Tronc-Pacifique transporteront des immigrants d'outre-mer par voie de l'est en cette ville, le département devra peut-être étudier la question d'ouvrir une succursale à cette ville, pour la bonne et prompte expédition des affaires qui surgiront et qui devront être traitées ici. Actuellement nous allons à l'arrivée des immigrants d'outre-mer et autres que le Canadian-Northern transporte par voie de Duluth et Fort-Frances à Winnipeg, et, au besoin, nous amenons les arrivants à la salle d'immigration d'ici, où ils reçoivent tous les renseignements et l'aide nécessaires s'ils vont plus loin dans l'ouest.

DÉPORTÉS.

Bien que le nombre d'immigrants ait considérablement augmenté, je suis heureux de pouvoir dire que le nombre des déportés de Winnipeg et des régions situées à l'ouest de cette ville a notablement baissé. Ce fait est particulièrement à la louange du département, qui, on le sait, exige un plus haute degré de culture.

QUESTION DE LA MAIN-D'ŒUVRE.

La question de la main-d'œuvre est toujours d'une solution difficile dans l'Ouest. L'année dernière, malgré tous nos efforts, nous n'avons pas pu faire face aux demandes d'employés de ferme.

Durant l'exercice terminé le 31 mars 1910, nous avons reçu des provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta, 15,430 demandes d'employés de fermes, avec ou sans expérience. Ce chiffre ne comprend pas les demandes d'aides pour le temps des récoltes, il ne fait mention que de la main-d'œuvre demandée pour une ou plusieurs

saisons. Un fait digne de remarque, c'est qu'en aucune saison, même au milieu de l'hiver, nous n'avons jamais eu moins de mille demandes d'aide inscrites dans nos livres et pour lesquelles il nous a été impossible de trouver des sujets. De fait, l'hiver dernier, on n'a pas trouvé dans Winnipeg un seul homme sans travail, à moins qu'il ait voulu rester inoccupé.

Au cours de l'exercice, notre bureau a placé 5,269 employés de ferme, 1,419 personnes mariées et 198 domestiques, soit un total de 6,886 personnes.

La moyenne des gages dans l'Ouest a été particulièrement alléchante. Les hommes sans expérience des travaux de ferme gagnent en général $10 à $15 par mois; les hommes habitués à ce genre de travail ont été payés de $25 à $35 par mois et plus, selon leur degré d'expérience; on a eu beaucoup de demandes de couples mariés les salaires variant de $250 à $450 par année, selon leur connaissance des travaux usuels de la terre. Attendu l'augmentation du coût de l'existence et du logement, on peut dire que les gages susmentionnés sont très généreux et encourageants. L'homme qui reçoit un bon salaire, une bonne pension t un bon logement dans ces pays de l'Ouest, est très avantageusement placé.

La question de la main-d'œuvre dans l'Ouest n'a jamais été établie sur une base satisfaisante. Le système qui consiste à employer de l'aide pendant les mois d'été seulement, ou, comme on dit, jusqu'aux gelées, et naturellement très défectueux. L'employé ne trouve aucun avantage à se livrer aux travaux de la ferme, et ce mode d'emploi porte le travailleur à changer très souvent de localité. C'est le cultivateur de l'Ouest qui est le premier responsable de l'inefficacité et de l'incertitude de la main-d'œuvre agricole. Il peut y remédier en engageant son employé à l'année plutôt que pour huit mois, comme il le fait actuellement. Il y aurait de l'encouragement pour une bonne classe de travailleurs si les cultivateurs construisaient sur leurs terres de petites habitations pour les personnes mariées. L'établissement de personnes mariées pour aider aux travaux de la terre est la clef de toute la situation; car, le travailleur marié, qui a une famille, est plus disposé à s'attacher, pour ainsi dire, à un endroit que le jeune homme qui peut aller où il veut, et ses responsabilités de famille sont un gage de stabilité pour son patron.

MOISSONNEURS.

Comme on augmente constamment l'étendue ensemencée en blé, la demande de moissonneurs augmente proportionnellement. Lors de la dernière récolte, la situation était assurément critique. En dépit d'offres de gages extraordinairement élevés, plusieurs cultivateurs n'ont pu obtenir d'aide. Les conséquences auraient été désastreuses si l'automne n'eût été des plus favorables et assez long pour permettre aux cultivateurs de faire la récolte. Environ 25,000 moissonneurs sont venus des provinces de l'est du Canada, mais la récolte était si considérable dans tout l'Ouest, et elle est parvenue à maturité si uniformément partout, qu'à un moment donné le double de ce nombre aurait été bien employé. Malgré le flux d'immigration qui se continue, la demande de moisonneurs est toujours plus grande que le montant d'aide en disponibilité en raison de l'augmentation annuelle du rendement du blé.

RARETÉ DE BESTIAUX.

Un des résultats que produit l'extension du mouvement de colonisation est l'insuffisance du nombre des chevaux et des bestiaux en général. Le prix des chevaux de trait a augmenté de 40 pour 100, et celui des bœufs de charrue de 25 pour 100 au cours des deux dernières années. La rareté de chevaux a produit un grand effet relativement à l'introduction de la vapeur et du gaz comme force motrice dans les grandes fermes de l'Ouest, et il s'est dévelopé une nouvelle industrie quelque peu semblable à celle qui a prévalu depuis tant d'années dans le battage des grains. Le propriétaire de la charrue à vapeur s'engage à briser ou à labourer tant

d'acres; ce système correspond à celui du battage, où la machine est aussi engagée pour battre la récolte de l'année. Plusieurs de ces charrues à vapeur ou à gaz labourent très bien, et, après m'être renseigné, je trouve que le premier labour fait avec la nouvelle charrue coûte environ $3 de l'acre.

L'introduction de la vapeur et des autres forces motrices crée une révolution dans les méthodes de l'agriculture, et le fermier pourra, à l'avenir, défoncer et labourer, avec un outillage mû par la vapeur, autant de terrain, en un jour, qu'il pouvait autrefois le faire en une semaine avec le secours de la force animale.

BÂTISSE DE L'IMMIGRATION DE WINNIPEG.

Pendant le cours de l'année dernière, 20,874 personnes ont occupé la bâtisse de l'immigration n° 1. Le chiffre le plus élevé, en un mois, a été en mai, alors que 3,038 personnes y ont trouvé asile pour la nuit.

Des fonctionnaires du département, en uniforme, assistent à l'arrivée de tous les trains à Winnipeg, et les immigrants qui en descendent sont de suite informés que des locaux d'immigration, attenant à la gare, sont mis à leur disposition gratuitement, par le gouvernement, et on les conduit et leur prête main-forte jusqu'à ces lecaux. De plus, un fonctionnaire monte dans tous les trains entre Kenora et Molson; il traverse les wagons chargés de colons et autres immigrants, informe ces derniers de l'existence de cette bâtisse, ainsi que des préparatifs faits pour la réception et le confort de ceux qui viennent s'établir au pays, et il ajoute aussi qu'ils trouveront, dans les bureaux de la bâtisse, un comptoir spécialement destiné au travail agricole, où tous les renseignements et toute l'aide nécessaires sont donnés pour permettre à ceux qui cherchent un emploi de le trouver sans retard.

On se sert beaucoup de ce comptoir de travail, et je constate chaque mois un accroissement du nombre des immigrants qui profitent du confort et des avantages de la bâtisse, ainsi que des renseignements fournis sur les homesteads, les districts, et toute autre matière se rattachant aux établissements de colonisation dans l'Ouest.

PRÉPARATION DES EXHIBITS.

Durant l'automne dernier, on a obtenu d'un grand nombre de localités de l'Ouest un approvisionnement suffisant de blé, d'avoine, d'orge et de différentes plantes herbacées. On a placé cet approvisionnement dans l'entrepôt de Winnipeg, et, pendant l'hiver, on l'a traité et préparé pour servir aux expositions. Dans le cours de l'exercice, on a ainsi préparé 500 caisses de grains et de plantes herbacées, dont la plus grande partie a été expédiée en Europe pour l'usage des agences d'immigration du gouvernement dans le Vieux-Monde, et la balance a été expédiée à nos agences aux Etats-Unis.

NOMBRE DES LETTRES.

On a reçu, pendant l'exercice, 50,472 lettres; on a envoyé 29,081, et 2,711 recommandées ont passé par nos mains.

Ces lettres, en général, demandent des renseignements concernant un établissement projeté dans l'Ouest, et elles sont l'objet de la plus minutieuse attention. La plupart marquent un intérêt intelligent à l'égard de l'état réel des choses, et elles sont, toutes soumises à l'examen le plus attentif d'un personnel de spécialistes très au courant de la situation des choses telle qu'elle se présente dans les provinces des prairies.

Je reçois des rapports de tous les fonctionnaires et agents de ce département dans l'ouest du Canada. Ces rapports sont généralement très encourageants, et tendent à démontrer non seulement que le travail de l'immigration et de la colonisation se poursuit régulièrement et intelligemment, mais que, chaque année s'accentue le soin que l'on prend de l'immigrant lui-même, et que l'on donne de plus en plus au nouveau colon l'impression que ses efforts, pour assurer son succès et son établissement, ne pro-

voqueront pas uniquement un prompt encouragement de la part du département, mais lui feront trouver chez les fonctionnaires de ce département des hommes capables et désireux de l'aider, de toute manière, à se créer un foyer heureux et prospère.

Il me fait grand plaisir de dire qu'une grande part du succès qui a signalé le travail de cette division du département, dans l'Ouest, est due dans une large mesure aux services fidèles et intelligents des fonctionnaires de ce bureau et d'autres localités.

Votre obéissant serviteur,

J. BRUCE WALKER,
Commissaire.

DOC. PARLEMENTAIRE No 25

ONTARIO-NORD

RAPPORT DE R. A. BURRRISS, AGENT.

PORT-ARTHUR, ONTARIO,
31 mars 1910.

M. le Surintendant de l'Immigration,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport concernant l'immigration, pour les districts de la Baie-du-Tonnerre et de la Rivière-La-Pluie, dans le Nouvel-Ontario, couvrant la période des douze mois terminés le 31 mars 1910. Le nombre des colons dont nous avons eu à nous occuper l'année dernière n'a pas été aussi considérable que l'année perécédente; il n'a été que de 927.

Le terrain dont nous disposons pour la colonisation est sous la surveillance du département des Terres de la Couronne du gouvernement de l'Ontario. La bonne terre arable est limitée, et confinée principalement aux vallées dispersées dans une région qui s'étend du lac Supérieur à la ligne frontière du Manitoba. La plus grande partie de cette terre est fortement boisée.

Cette agence fait circuler des brochures aux Etats-Unis et dans les pays européens, et, lorsque des colons en perspective prennent intérêt au Nouvel-Ontario, il est du devoir de mon bureau de leur donner les conseils nécessaires et d'aider à ler transport. A leur arrivée, ces colons sont installés, pour un certain temps, dans la bâtisse d'immigration. On leur fournit des guides et on les conduit au lieu de leur établissement. La plupart des colons, destinés aux districts de la Baie-du-Tonnerre et de la Rivière-La-Pluie pénètrent dans le Canada à Windsor. Nous avons un taux de $13 à partir de cet endroit jusqu'à Port-Arthur. Le taux spécial des colons, pour les colons américains, à partir des Chutes Niagara, est de $16 pour aller à Port-Arthur et vers l'ouest jusqu'à Dryden.

Les émigrants d'Europe, à destination des districts de la Baie-du-Tonnerre et de la Rivière-à-la-Pluie, sont habituellement inscrits pour faire le trajet jusqu'à Port-Arthur ou Fort-William. Dans quelques cas, nous avons pu les faire inscrire pour les localités le long du chemin de fer Pacifique-Canadien, jusqu'à Dryden, et le long du chemin de fer Canadian-Northern jusqu'à la Rivière-La-Pluie, vers l'ouest, pour le même prix de passage que jusqu'à Port-Arthur.

Les premiers colons que nous avons établis dans le Nouvel-Ontario venaient exclusivement des Etats-Unis, mais il nous en vient maintenant un nombre à peu près égal d'Angleterre, d'Irlande, de la Suède, du Danemark et de France. Nos registres n'indiquent qu'une proportion des gens qui sont réellement arrivés dans nos districts et qui sont devenus, pendant l'exercice, des colons *bona fide*. Nos brochures ont été distribuées très fidèlement partout dans les Etats du Nord. Un grand nombre de colons arrivent par bateau, voyageant en deuxième, à partir de différents endroits sur le lac dans le Minnesota, le Michigan et le Wisconsin, qui ont été induits à venir ici par la lecture de notre littérature, mais qui ne se rapportent pas à ce bureau à leur arrivée.

Nous avons distribué une grande quantité de brochures traitant du Manitoba et du Nord-Ouest. Nous avons, par l'intermédiaire de ce bureau, déterminé à émigrer aux prairies du Nord-Ouest un grand nombre de personnes dont le transport a été obtenu du gouvernement provincial, des agents à Kansas-City, Mo., Saint-Paul, Minn., Toledo, Ohio, et autres locaités, et ces agents se sont souvent adressés à nous pour

obtenir de la littérature concernant les avantages agricoles que présente le Nouvel-Ontario.

Nous rencontrons encore des obstacles à installer des colons dans la région boisée nouvelle. Durant les dix dernières années, au delà de 300,000 acres ont été arpentées par le gouvernement provincial, et ces terres ont été occupées par des colons *bona fide*. La principale difficulté, dans l'établissement des colons, dans ce pays boisé, est le coût initial à payer au gouvernement provincial pour l'arpentage de townships et l'ouverture des chemins de colonisation. Nous demandons, depuis trois ans, l'arpentage de 300,000 autres acres de terre, et les conseils de ville et les Chambres de commerce de Port-Arthur et Fort-William ont exercé leur influence pour obtenir que cette étendue soit mise dans un état convenable pour les colons. Dans une grande mesure, nous avons échoué, et il n'y a eu qu'une faible quantité de terre disponible; il s'ensuit que des centaines de colons en perspective sur des terres arables ont été forcés de demeurer temporairement dans nos villes, et un grand nombre de personnes sont employées dans l'exploitation du bois et des mines, qui attendent que leurs titres à des terres soient ajustés. L'établissement des colons, dans la vallée de la rivière La-Pluie, a été remarquable, et tous les terrains arpentés ont été pris. Il y a encore des milliers d'acres de terre propres à l'agriculture. C'est une magnifique classe de colons que ceux qui arrivent dans ces districts. Ils viennent comme colons permanents, sachant comment travailler une terre couverte de bois. Ils se rendent compte qu'ils ont un bon marché pour tous leurs produits fermiers. Le mil trouve un marché tout prêt, à $20 la tonne. Un colon, dans la vallée de la rivière à l'Ardoise, prétend à une moyenne de 300 boisseaux de pommes de terre à l'acre, dont le prix sur le marché est de 50 cents par boisseau à l'époque de la récolte. Le lait se vend à la ville 10 cents la pinte, les œufs, 50 à 60 cents la douzaine, les porcs préparés, $12 le cent. Les colons n'éprouvent pas de difficulté à trouver un emploi avec de bons gages en tout temps de l'année. Ce district est spécialement adapté pour les pères de famille. Nos colons sont exceptionnellement prospères cette année, du fait qu'ils peuvent défricher leurs terres et disposer de leurs billes de sciage, de leurs traverses de chemin de fer et de leur bois de corde à des prix élevés.

Port-Arthur, Fort-William, Kenora, Fort-Frances, Rivière La-Pluie, Dryden et toutes les autres cités et villes sont des plus prospères. Il y a onze ans, quand votre département a commencé la propagande d'immigration, ces deux districts, Baie-du-Tonnerre et Rivière La-Pluie, constituant un seul district électoral. La grande affluence des colons, il y a six ans, l'a fait diviser en deux districts. Il est maintenant subdivisé en quatre, ce qui est une preuve tangible de notre rapide développement et de notre accroissement en nombre.

Les deux villes de Port-Arthur et Fort-William, il y a dix ans, avaient une population d'environ 2,500 âmes chacune; aujourd'hui, ce sont des cités d'une population collective d'environ 35,000 âmes.

La perspective pour 1910 est bonne. La connaissance des avantages que l'on trouve ici se répand au loin. Le développement rapide de nos cités et villes donnera aux artisans et aux journaliers l'avantage de se créer un foyer. Pour plusieurs années à venir, le travail sera en demande, par suite du développement des entreprises publiques par tout le pays. L'établissement de la double voie du chemin de fer Pacifique-Canadien, de Fort-William à Winnipeg, la construction de l'embranchement du Lac-Supérieur du Grand-Tronc-Pacifique, le doublement projeté de la voie du chemin de fer Canadian-Northern, de Port-Arthur à Winnipeg, et le remplissage de la crevasse entre Port-Arthur et Sudbury, sont des indications du progrès rapide de ces districts septentrionaux.

Un syndicat de l'Etat de Pennsylvanie a dernièrement adressé une demande de 25,000,000 d'acres de terre à cette agence. Il était disposé à prendre le bon et le mauvais terrain, et déplorait le fait que notre territoire soit concédé gratuitement; il offrait de payer 50 cents l'acre, ce qui équivaudrait à $12,500,000.

En outre des avantages ci-haut énumérés, le chemin de fer Canadian-Northern projette le parachèvement de son chemin jusqu'à Duluth, et avec les deux nouvelles voies ferrées, passant par Minneapolis pour se prolonger jusqu'à Fort-Frances, il offre aux colons venant des Etats-Unis une excellente occasion de se rendre dans cette région du Canada.

Le développement de l'industrie du fer, dont il existe des millions de tonnes, l'agrandissement des hauts-fourneaux, la construction d'immenses élévateurs, des cales de radoub et des chantiers maritimes, des ateliers de construction de wagons, les brise-lames du gouvernement, etc., fourniront de l'emploi à des milliers de nouveaux colons.

La littérature traitant du Nouvel-Ontario est en grande demande. La meilleure preuve du succès des colons, dans les districts de la Baie-du-Tonnerre et de la Rivière-La-Pluie, est qu'ils sollicitent leurs parents et leurs amis de venir dans le Nouvel-Ontario.

Les préjugés qui ont dominé un temps contre cette région comme pays favorable à une culture mixte ont été détruits. Nous avons, dans ce district, des colons qui y sont arrivés pauvres, il y a six ou huit ans, et se sont établis sur des terres concédées gratuitement; aujourd'hui, ils jouissent de l'indépendance, à un point de vue pratique, leurs fermes valant de deux à trois mille dollars chacune, et plusieurs d'entre eux ont de l'argent en banque. Il n'y a pas de limite à poser aux terres arables de l'Ontario. Dans la zone de glaise il y a seize millions d'acres que traversera le Grand-Tronc-Pacifique. Quand cette terre sera arpentée et bien préparée, nous pourrons offrir des foyers à des milliers de familles en plein cœur du Canada. Il n'y a pas de région plus propre à la colonisation sur le continent.

Votre obéissant serviteur,

R. A. BURRISS,

INSPECTION DES IMMIGRANTS À LA FRONTIÈRE

N° 1.

RAPPORT DE L'INSPECTEUR VOYAGEUR HERBERT.

OTTAWA, 1er juin 1910.

M. W. D. SCOTT,
Surintendant de l'immigration,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon premier rapport annuel comme inspecteur voyageur de l'immigration.

J'ai commencé mon service le 1er juin 1909, et mon rapport couvre les dix mois suivants de l'exercice clos le 31 mars 1910.

Le district dont j'ai charge est connu comme District de la Frontière Centrale, et comprend les ports qui longent la frontière internationale entre Toronto et Sprague (Manitoba), ces deux villes incluses—une frontière de plus de 1,500 milles. L'inspection de l'immigration s'effectue dans trente-sept ports, dans mon district, et ces ports sont énumérés, suivant leur ordre géographique, dans la liste suivante:—

Toronto,
Port-Dalhousie,
Lewiston, N.-Y.,
Chutes-Niagara,
Bridgeburg,
Fort-Erié,
Crystal-Beach.
Port-Colbarne,
Port-Dover,
Port-Burwell,
Port-Stanley,
Rondeau,
Amherstburg,
Windsor,
Walkerville,
Ile Walpole,
Port-Lambton,
Sombra,
Courtwright.
Sarnia,
Pointe-Edouard,
Goderich,
Owen-Sound,
Collingwood,
Midland,
Depot-Harbour,
Parry-Sound,
Little-Current (Ile Manitouline),
Cutler,
Blind-River,
Thessalon,
Bruce-Mines,
Saut-Sainte-Marie,
Port-Arthur,
Fort-William,
Fort-Frances,
Sprague, Manitoba.

Le 31 mars 1910, il y avait soixante-dix-sept fonctionnaires en service dans mon district. Sur ce nombre, vingt-cinq étaient nommés pour faire le travail de l'immigration exclusivement, et cinquante-deux étaient des douaniers, nommés également pour exercer les fonctions d'inspecteurs de l'immigration.

J'ai visité chacun des ports plus haut nommés au moins une fois, et j'ai fait de fréquentes visites aux plus importants, tels que les Chutes-Niagara, Bridgeburg, Windsor, Sarnia, Saut-Sainte-Marie, Fort-William, Port-Arthur et Fort-Frances. J'ai fait, en tout, cent une visites aux ports de mon district pendant les dix mois.

Des rapports mensuels vous ont été régulièrement adressés par les inspecteurs contrôleurs des ports, et par ces rapports vous avez eu communication des listes et des détails complets concernant les immigrants admis et refusés. Ces informa-

tions ont été plus amplement compilées dans des rapports spéciaux, et je n'ai pas besoin de surcharger mon rapport d'une répétition de chiffres. Je vous fournirai plutôt quelques données statistiques que l'on ne trouverait pas dans d'autres rapports.

Inspection des trains de chemin de fer.—Une moyenne quotidienne de 96 trains réguliers et d'excursions de voyageurs et un nombre même plus grand encore de trains de marchandises sont inspectés par nos fonctionnaires. En outre, toutes les voitures des trois chemins de fer électriques qui entrent aux Chutes-Niagara chaque minute sont surveillées par nos inspecteurs.

Inspection des services des bateaux-passeurs.—Il y a 22 services internationaux de bateaux-passeurs dans mon district, dont le trajet varie de un à cent voyages chaque jour pour chaque service. A Windsor seulement, on calcule que, durant le dernier exercice, quatre millions de personnes ont traversé et retraversé la rivière.

Service des paquebots sur les lacs.—Tout steamer portant des passagers, qui a fait escale aux ports des Etats-Unis, est visité par les inspecteurs de l'immigration du Canada, à chaque port auquel il lui arrive d'atterrir. Il y a des services réguliers de paquebots (non inclus les services des bateaux de passage dont il est question plus haut), à douze ports distincts sur les lacs.

Bateaux à fret sur les lacs.—Des milliers de *cargo-boats* qui font le commerce sur les grands lacs, la majeure partie toucheront les ports canadiens plusieurs fois chaque saison. Les difficultés créées par les déserteurs et les équipages de quelques-uns de ces navices constituent un problème d'occurrence fréquente, dont la solution est laissée à nos inspecteurs. Il arrive souvent que des vaisseaux étrangers, avec des équipages également étrangers, sont retenus par les glaces dans les ports canadiens; dans ces cas, nos inspecteurs rencontrent des embarras inattendus à appliquer les lois de l'immigration. Pendant une saison ordinaire, le nombre total des visites de tous les *cargo-boats* aux ports canadiens excédera 5,500, et une surveillance étroite est maintenue pour qu'aucune personne ne soit laissée au Canada qui ne se conforme pas aux règlements.

Ponts internationaux.—Il y a neuf ponts servant au trafic entre le Canada et les Etats-Unis dans mon district. Sur ceux qui ne servent qu'au trafic des chemins de fer, chaque train est surveillé et inspecté. Sur ceux qui permettent le passage des piétons et des véhicules, une inspection rigoureuse se poursuit pendant les 24 heures du jour. Ce n'est pas une tâche facile qu'offrent ces ponts, où, comme sur deux de ceux des Chutes-Niagara, il traverse des processions compactes de voyageurs pendant les mois d'été.

Chemins publics et rivières.—Les fonctions de nos inspecteurs comprennent aussi la surveillance du trafic sur tous les chemins publics pénétrant au Canada et celle de toutes les nombreuses embarcations munies de moteurs ou à rames qui sont destinées à la location sur les eaux internationales.

Inspection sur mer des immigrants à destination du Canada, via Portland, E.-U. A.—En outre de l'exercice de mes fonctions ordinaires, j'ai fait cinq voyages distincts à Halifax, pour rencontrer, accompagner jusqu'à Portland, et inspecter sur mer les nombreux immigrants que les navires de la *Dominion White Star Line* transportaient au Canada *via* ce port des Etats-Unis. Les vingt-quatre heures employées au voyage, de Halifax à Portland, donnaient plus de temps pour une inspection plus complète et faite avec moins d'inconvénient pour les immigrants qu'il n'eût été possible de la faire sur un train de chemin de fer, encombré d'immigrants fatigués et souvent endormis, après leur trajet de 200 milles entre Portland et le port frontière canadien. Les cartes de débarquement, complétées par nous et données à ces immigrants avant leur arrivée à Portland, rendaient facile l'inspection des officiers de l'immigration des Etats-Unis à ce port, et dispensaient de toute autre inspection de la part du Canada.

Le service d'inspection à la frontière n'en est qu'à sa deuxième année, mais il est déjà parvenu à un degré satisfaisant d'efficacité. Il peut, dès maintenant, soutenir

très favorablement la comparaison avec le service de l'immigration des Etats-Unis établi depuis plus vieille date. Le nombre de nos inspections à la frontière est plus considérable de beaucoup que celui des inspections des officiers des Etats-Unis, qui, cependant, sont dans la proportion de trois contre un de nos inspecteurs réguliers.

Nos inspecteurs, dans la majeure partie des cas, sont des hommes jeunes et actifs très dévoués à leurs devoirs, qui ne sont pas toujours agréables et qui souvent demandent d'être exécutés avec la plus grande délicatesse. Une courtoisie inlassable, du tact et un jugement sain sont particulièrement nécessaires dans leurs relations avec les gens de différentes catégories qu'ils rencontrent tous les jours, et la commodité du public voyageur doit être, cela va de soi, la considération première qui les guide dans leur travail. L'absence de toute plainte contre mes inspecteurs, pendant l'exercice dont je fais la revue, constitue le meilleur éloge que l'on puisse faire d'un service de cette nature.

L'action de nos fonctionnaires a été entravée à tous les ports, par suite du manque d'accommodations convenables et de l'insuffisance de la législation sur la matière. Ils attendent avec patience le remède qui leur est promis par la nouvelle loi de l'immigration.

Chaque inspecteur se rend pleinement compte de l'importance croissante du travail de l'inspection à la frontière, et j'espère que les salaires et les conditions fixés, pour ce service comparativement nouveau, seront rendus suffisamment alléchants pour y retenir les meilleurs sujets. La question d'une rémunération additionnelle pour le travail exécuté le dimanche ou les jours de congé leur est de moindre importance que la relâche sur les 365 jours jours de travail de l'année. La nomination d'un plus grand nombre de fonctionnaires remédierait à cela, sans doute, mais dans toutes mes recommandations j'ai présent à l'esprit que ce service n'en est pas un qui soit actuellement productif de revenus.

C'est avec plaisir que je signale l'excellent esprit qui règne parmi les fonctionnaires des deux côtés de la frontière, et que je rappelle la courtoisie dont a fait preuve le personnel de l'immigration des Etats-Unis stationnant le long de la frontière dans ses relations avec nos inspecteurs et moi-même.

Les objets que poursuit l'inspection canadienne à la frontière ne sont pas suffisamment compris d'un grand nombre de personnes, qui croient que la seule fonction d'un inspecteur est de protéger le pays contre des citoyens non désirables. Il n'est, apparemment, pas très universellement connu que le terme général " immigrant " comprend les personnes de toutes classes qui ont l'intention d'élire leur domicile au Canada, et que le soin de recueillir les données statistiques concernant les colons de cette catégorie fait partie essentielle des devoirs de l'inspecteur. Si ce fait était mieux connu, il corrigerait considérablement le ressentiment que provoque l'interrogatoire de la part des plus courtois de nos inspecteurs.

L'importance qu'il y a à protéger le Canada contre les citoyens non désirables a été généreusement reconnu par tout mon district. Les magistrats, les officiers municipaux et de police dans les cités frontières ont spontanément témoigné d'une amélioration palpable dans leurs districts depuis que notre inspection frontière a été établie, et il n'y a qu'un seul journal qui ait contesté la sagesse de ce service ou ait mis en doute son utilité.

Quand on songe que la république voisine voit chaque jour sa population s'augmenter de forts contingents de gens, dont le genre de vie et les habitudes sont absolument incompatibles avec l'état des choses existant dans ce pays septentrional, mais qui, néanmoins, sont attirés en nombre considérable par les avantages supérieurs de nos régions, on admettra, je suis certain, bien facilement la grande importance d'une inspection efficace à la frontière par notre gouvernement.

Votre obéissant serviteur,

H. G. HEBERT,
Inspecteur voyageur de l'immigration.

N° 2.

RAPPORT DE L'INSPECTEUR VOYAGEUR WILLIAMS.

OTTAWA, 31 mal 1910.

M. le Surintendant de l'Immigration,
Ottawa.

MONSIEUR,—En vous transmettant mon deuxième rapport annuel, je puis vous rappeler qua'u mois de juin dernier le département a jugé opportun de diviser la frontière en districts, pour la convenance de la surveillance du service de l'inspection. Depuis lors, j'ai eu charge du district de Halifax à Toronto. Le nombre des fonctionnaires de l'immigration de ce district qui consacrent tout leur temps au travail est de vingt, tandis que le nombre des douaniers qui agissent comme inspecteurs de l'immigration est de quarante-huit.

eL nombre des paquebots en service quotidien régulier aux ports de ce district durant les sept mois de l'année, et dont les passagers sont inspectés par les fonctionnaires de l'immigration, est approximativement de cinquante.

Le nombre des trains de voyageurs inspectés chaque jour, tout le long de l'année, est de plus de soixante. Il y a une augmentation considérable durant les mois d'été, et, en sus des trains d'excursion, des trains de marchandises et des *cargo-boats,* les ponts et les chemins publics. Les points les plus importants de ce district sont: Prescott. Malone, Rouse's-Point, St-Alban's Highwater et Bebe-Junction.

Deux fonctionnaires de ce district parlent plusieurs des langues étrangères, et dix parlent à la fois l'anglais et le français. Le trafic du côté américain a beaucoup augmenté l'année dernière. Sans vouloir critiquer les lois d'immigration des Etats-Unis, ou médire de la classe d'immigrants que ce pays accueille, on peut constater, comme étant un fait bien connu, qu'un très grand nombre des immigrants qui pénètrent dans ce pays viennent du sud de l'Europe et de l'Asie, gens que l'on considère comme colons non désirables pour le Canada, et, de là, il suit que ce n'est que par une très soigneuse inspection le long de la frontière, et une stricte application des règlements. que l'on pourra empêcher ces gens de pénétrer au Canada. Ce fait seul, pour ne pas parler de l'énorme développement qui se produit au Canada aujourd'hui, doit accroître l'importance du travail à la frontière.

Quelques-unes des principales difficultés qui se sont présentées aux inspecteurs de frontière, ont été l'absence de salles de détention, l'arrangement défectueux que les compagnies de transport ont consenti à adopter concernant le transport des personnes refusées, le fait qu'aucune pénalité n'était imposée aux immigrants refusés et que l'on retrouvait dans le pays, et, dernière difficulté, mais non la moindre, l'appellation "immigrant" appliquée à ceux qui désirent venir au Canada. Il est cependant porté remède à ces inconvénients par les nouveaux règlements, et, grâce à plusieurs autres améliorations maintenant en vigueur, je suis convaincu que le travail sera mieux exécuté et que les résultats seront plus satisfaisants.

Le système de cartes, qui sera mis en pratique bientôt maintenant, au moyen duquel le signalement d'une personne refusée pourra être communiqué aux fonctionnaires des ports voisins, sera, je suis certain, d'un grand secours dans le travail, et j'aimerais à suggérer que les fonctionnaires présidant à la déportation soient munis de ces cartes, de manière à permettre, au cas où un individu est déporté du Canada aux Etats-Unis, la transmission d'un signalement identique par le fonctionnaire de la déportation aux inspecteurs d'immigration les plus rapprochés du port frontière où le déporté a été transporté.

En février dernier, j'ai reçu instruction de visiter les localités frontières entre Winnipeg et Victoria, et, au cours de mon voyage, j'en ai visité vingt-quatre. Comme résultat de cette tournée, j'ai recommandé la nomination de trois inspecteurs additionnels, consacrant tout leur temps au travail. Ces nominations ont été faites depuis. Le travail paraît en excellente voie de progrès dans l'Ouest, et il m'a été particulièrement agréable de constater l'intérêt que prennent au travail plusieurs douaniers, en Colombie-Britannique, qui ont rempli les fonctions d'inspecteurs durant ma récente visite dans cette province.

Le travail de frontière est assurément un important travail. Il doit nécessairement devenir encore plus important, et la position d'inspecteur à la frontière en est une de grandes responsabilités; le seul moyen de conduire ce travail d'une manière satisfaisante, pour tous ceux qu'il intéresse, est de nommer des hommes compétents et de leur payer de bons salaires, de manière à les retenir au service et à les encourager à donner toute la mesure de leurs efforts.

La question d'accorder un supplément aux inspecteurs pour le travail du dimanche et des jours de fête légale est de celles qui doivent attirer l'attention du ministère. Il me fait plaisir de faire rapport que j'ai constaté que les inspecteurs de l'immigration de mon district ont démontré qu'ils sont des fonctionnaires efficaces, des hommes portant un vif intérêt à leur travail et qui paraissent désireux d'appliquer les règlements du ministère, et qui, en même temps, apportent à l'exercice de leurs fonctions auprès du public voyageur un jugement sain et beaucoup de bon sens.

De plusieurs sources disposant de beaucoup d'influence, dans les différentes villes frontières, j'ai reçu les communications les plus élogieuses au sujet de l'excellent travail accompli par les inspecteurs et des avantages qui en découlent. En dépit des conditions dans lesquelles nous avons exercé nos fonctions pendant l'année dernière, aux prises avec une situation adverse et des difficultés nombreuses qu'il fallait surmonter, je suis persuadé que nous avons obtenu beaucoup de succès, et, grâce aux nouveaux règlements en vigueur, de même qu'avec un outillage meilleur pour faciliter le travail, nous pouvons compter avec confiance sur des résultats de beaucoup plus satisfaisants pendant le présent exercice.

Permettez-moi de vous faire part de ma haute appréciation de l'accueil que vous avez fait à mes suggestions et recommandations, et de l'aide qui m'a toujours été si promptement donnée par les différents fonctionnaires du ministère.

Votre obéissant serviteur,

T. B. WILLANS,
Inspecteur voyageur de l'immigration.

DOC. PARLEMENTAIRE No 25

IMMIGRATION DES ENFANTS

RAPPORT DE L'INSPECTEUR EN CHEF DES ENFANTS IMMIGRANTS ANGLAIS.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 31 mars 1910.

M. le Surintendant de l'Immigration,
Ottawa.

MONSIEUR,—En présentant mon onzième rapport annuel, je crois que quelques observations générales seront peut-être utiles, comme introduction au sujet traité.

Une activité fiévreuse s'est manifestée pendant toute l'année, l'inspection individuelle au Canada des enfants de moins de 18 ans, relevant de la loi des indigents, constituant une entreprise de non petite envergure, si l'on considère que ces enfants sont dispersés d'une extrémité à l'autre du Canada. Ce n'est qu'au moyen d'une application soutenue que les inspections personnelles peuvent être complétées. La surveillance, le confort, et je devrais ajouter, le bonheur de chaque enfant, doivent être attentivement considérés et mesurés par chaque inspecteur. Un rapport séparé se fait sur chaque enfant, et toutes précautions sont prises pour rendre l'inspection aussi complète et exacte que possible. L'avantage que retirent l'enfant et le patron du système actuel d'inspection ne peut être prisé trop haut, l'un et l'autre étant impressionnés par l'intérêt paternel que manifeste l'Etat; et cette impression constitue une garantie accessoire des soins convenables donnés à l'enfant. La période de surveillance est réglementée suivant l'âge de l'enfant à son arrivée au Canada, mais je puis mentionner, en passant, en tant que cela peut intéresser plusieurs des sociétés qui s'occupent de l'émigration de l'enfant, que l'on ne s'occupe pas en réalité d'une limite d'âge quelconque, et que l'on garde trace de plusieurs des gardiens de ces enfants jusqu'à ce que ces derniers aient atteint l'âge de vingt et un ans. Si un enfant est amené au Canada à l'âge de huit ans, sous le contrôle du Bureau local du gouvernement à Londres, il a droit à huit inspections départementales annuelles répétées. Le coût de la première inspection est supporté par le gouvernement canadien, le gouvernement impérial fournissant les fonds nécessaires pour chaque visite et chaque rapport subséquents.

Le relevé suivant montre la marche du travail de l'inspection des enfants immigrants anglais pendant l'année de calendrier terminée le 31 décembre 1909:—

Janvier	163
Février	174
Mars	153
Avril	148
Mai	119
Juin	195
Juillet	290
Août	127
Septembre	211
Octobre	217
Novembre	74
Décembre	21
	1,892
Inspections individuelles des nouveaux arrivés avant leur placement, non incluses dans le relevé ci-haut	354
Grand total, 31 décembre	2,246

Les rapports concernant la santé des enfants inspectés, durant les derniers douze mois indiquent une immunité remarquable contre toutes maladies graves.

Je suis heureux de faire observer qu'il y a eu progrès marqué dans l'assistance à l'école des enfants d'âge à suivre la classe. Il ne peut être trouvé de raison valable de leur abstention pendant les derniers jours de l'automne et les mois d'hiver. Sous ce rapport, mes assistants et moi-même, nous nous reconnaissons une grande responsabilité et faisons rapport de tous les cas d'omission.

C'est l'habitude de se rendre à l'école, quand celle-ci est située en un endroit facilement accessible, avant de visiter la maison où habite l'enfant, dans le but de constater son degré d'assiduité et de progrès. Sous l'opération de nos lois scolaires provinciales, l'éducation de l'enfant du vieux pays est aussi compulsoire que celle de l'enfant né Canadien, et. à tous égards, il peut réclamer et reçoit la même protection.

Suit un relevé des enfants sur lesquels des rapports ont été faits pendant l'exercice, relativement aux familles qui les gardent et à leurs situations:—

Trouvés par l'inspecteur dans de très bonnes maisons	1,603
" " " " de bonnes ou satisfaisantes maisons	73
" " " " des maisons et des situations considérées non convenables ni satisfaisantes	18
Total	1,694

Rapport quant à la santé:—

Trouvés en très bonne santé	1,671
" bonne ou satisfaisante santé	40
" ni bonne ni mauvaise santé ou en mauvaise santé.	8
Total	1,719

Rapports quant aux progrès et à la satisfaction donnée au patron:—

Trouvés comme donnant très grande satisfaction et faisant de grands progrès	1,389
Trouvés comme donnant très grande satisfaction et faisant de bons ou d'assez bons progrès	224
Trouvés comme ne faisant pas de progrès satisfaisants	57
Total	1,670

Rapports quant au caractère et à la conduite:—

Trouvés avec note très bonne	1,380
" " bonne ou assez bonne	231
" " non satisfaisante	41
Total	1,652

DOC. PARLEMENTAIRE No 25

Il y a encore eu une demande permanente pour le travail des enfants, comme l'indiquent les données statistiques suivantes provenant des agences canadiennes. Les demandes sont faites principalement par des fermiers, attendu que la politique des sociétés est hostile à l'établissement des garçons dans les villes et les cités.

Société ou agence.	Enfants émigrés.	Demandes reçues pour des enfants.
Refuges du Dr Barnardo, Toronto et Peterboro, Ontario, et Winnipeg, Man.	1,010	12,382
Mlle Macpherson, Stratford	175	739
Mr J. W. G. Fegan, Toronto	109	*400
Rév. Dr A. E. Gregory, Hamilton	107	535
Rev. Robert Wallace, Marchmont Home, Belleville	46	521
'Fairknowe Home' (de M. Quarrier), Brockville	139	960
Les Delles Smyley, Hespeler	30	246
Mme Birt, Knowlton	187	975
L'Association Catholique d'Emigration	317	701
Church of England Waifs' and Strays' Society, Sherbrooke	57	118
" " " Niagara-on-the-Lake	17	445
M. Middlemore, Halifax	129	*300
Agence d'Emigration de l'Armée du Salut	44	125
Mme Wallis, Toronto	.....	.....
Mme Close, Nauwigewauk, N.B.	10	30
The Children's Aid Society of London, Angleterre	23	†
Self-Help Emigration Society	22	†
	2,422	18,477

*Estimés. †Sous rapport.

Le relevé suivant indique le nombre des enfants immigrants arrivés au Canada pendant les années mentionnées, ainsi que le nombre des demandes reçues des différentes agences pendant la même période:—

Exercice.	Enfants immigrés.	Demandes reçues.
1900-1	977	5,783
1901-2	1,540	8,587
1902-3	1,979	14,219
1903-4	2,212	16,573
1904-5	2,814	17,833
1905-6	3,258	19,374
1906-7 (9 mois)	1,455	15,800
1907-8	2,375	17,239
1908-9	2,424	15,417
	19,034	130,825

La valeur du mouvement de l'immigration des enfants, pour les fermiers du Canada, m'a frappé maintes et maintes fois au cours de mes voyages, couvrant une étendue assez considérable dans nos districts agricoles. Les enfants, en règle générale, ont montré une bonne volonté toujours prête et le désir de s'adapter à leur nouvel entourage, ainsi que de l'intérêt à leur travail. Les rapports représentent leur conduite générale comme ayant été satisfaisante, et les plaintes à raison d'indolence de leur part ont été rares pendant l'exercice. Un fermier, lorsque je me suis présenté pour voir " son garçon ", m'a informé que son seul sujet de plainte était que l'enfant voulait faire trop de travail et le questionnait continuellement au sujet des

affaires de la ferme. Dans plusieurs cas les garçons, après avoir complété le temps de leur engagement, qui comprend ordinairement des termes de une à trois années, ont été réengagés par leurs patrons.

Je n'hésite pas à dire, après plusieurs années d'expérience officielle, qu'il y a eu moins de plaintes, au sujet du caractère et de l'industrie de cette catégorie de nouveaux arrivés, qu'au sujet de toute autre. L'enfant immigrant vient sur nos rives à un âge de formation. Il a été assujetti à la surveillance attentive et à la discipline sévère, mais affectueuse, qui caractérisent les refuges et les écoles du vieux pays. Le secrétariat d'Etat et les lois scolaires des indigents de la Grande-Bretagne, à peu d'exceptions près, sont superbement administrés, et l'entraînement auquel sont soumis les enfants est complet et étendu; de sorte que, si l'enfant a été enrôlé à bonne heure, il y a toute raison d'en espérer faire un type supérieur d'immigrant. Le caractère de cet entraînement préalable à l'émigration est considéré comme une garantie de l'aptitude de l'enfant à la citoyenneté canadienne, attendu qu'il a été soumis à une surveillance et à un dressage soigneux, dans un refuge ou une école autorisés. J'ai souvent examiné les enfants sur leur connaissance de la lecture et de l'écriture, et, comme résultat, je puis parler hautement de l'excellence de l'instruction préliminaire que l'on donne dans ces écoles élémentaires et ces refuges.

Comme je n'ai pas sous la main des données certaines, je ne suis pas en mesure d'indiquer, avec quelque assurance, la proportion moyenne de ces jeunes immigrants qui se vouent permanemment à la culture, mais je puis affirmer avec certitude, d'après mes informations générales et mon expérience personnelle, que 75 pour 100 au moins d'entre eux s'adonnent à l'agriculture, et l'on peut trouver épars dans le Canada plusieurs anciens enfants immigrants qui sont maintenant propriétaires fermiers ou locataires de fermes. Il est tout naturel que parmi le grand nombre des jeunes immigrants il s'en trouve quelques-uns qui ne peuvent être façonnés à la vie et aux travaux de la ferme, et qui se livrent à d'autres occupations. Quelques-uns ont montré une louable ambition, et, par un miracle d'économie, sont entrés au collège avec le fruit de leurs propres gains, pour se préparer à des carrières plus élevées.

La lettre suivante a été envoyée par un jeune homme, qui est venu au Canada à l'âge de 12 ans. Il avait subi son premier dressage à Colchester Union, et il a été pendant cinq ans sous la surveillance du département.

" J'ai lu dans le *Canadian Pictorial* un peu de ce qui se rapporte aux homesteads et aux concessions gratuites dans le Nord-Ouest, et que, si quelqu'un désire prendre un homestead, de vous écrire pour avoir des renseignements complets, et je vous écris pour cela même, et voudriez-vous bien m'envoyer une brochure et me faire connaître, autant qu'il vous est possible, au sujet de ces concessions gratuites, et vous remerciant pour votre trouble. Je suis un garçon anglais, de 18 ans, et je suis venu au Canada il y a six ans, par le refuge du Dr Bernardo, et j'ai près de trois cents dollars de salés (épargnés).

" Je gagne dix dollars par semaine à conduire une voiture de boulanger, et je m'attends à avoir quatre cents piastres vers mars prochain, et, de plus, j'ai un ami à Greenbank, Ontario, et il veut venir avec moi, aussi, dans le Nord-Ouest.

" Ainsi, envoyez-lui aussi, s'il vous plaît, les renseignements, et il a trois cents dollars, et mes quatre cents feront sept cents dollars, et nous pourrions avoir une demi-section à deux et travailler ensemble. Voudriez-vous bien avoir la bonté d'écrire aussitôt que vous pourrez et obliger."

Si ce garçon était demeuré au vieux pays, pauvre et sans appui, aurait-il réussi à économiser quatre-vingts louis?

Il est sans doute quelques-uns de ces enfants qui ont manqué d'apprécier les avantages que l'immigration leur a offerts, et d'autres pour lesquels on ne pouvait rien faire. Avec ce dernier tppe, la seule ligne de conduite à adopter est de renvoyer l'enfant dans son pays, ce qui est la pratique à laquelle se conforment les refuges.

Je me suis efforcé, par ces remarques, de montrer en termes généraux les feuillets des profits et pertes du grand-livre, et si l'on tient compte de la faible proportion des

insuccès, on doit, je crois, considérer ce travail philanthropique de l'émigration des enfants comme étant plein de promesses, à un point de vue national et économique.

The Certified Schools Gazette, dans un intéressant article éditorial, décrit avec exactitude le succès et la déception que l'on rencontre parmi les enfants de cette catégorie, comme suit:—

"*Perdant* donne satisfaction, en ceci qu'il évite de se donner de la peine. Nous lui avons procuré quatre bonnes positions. Il n'a pas d'inclination au travail; il est paresseux. La raison pour laquelle il n'a pas gardé sa dernière situation est, et c'est toujours la même: "Je ne l'aimais pas". *Gagnant* garde sa situation; il vient précisément d'obtenir de l'avancement. Son patron écrit: "J'aurai besoin d'un garçon pour remplacer *Gagnant,* mais il doit être ponctuel et honnête comme *Gagnant,* que j'ai promu à une position de plus grande responsabilité."

Quand il s'agit d'enfants, la seule garantie raisonnable que nous puissions avoir de leur valeur future comme actif national, qu'ils soient immigrants ou nés Canadiens, se trouve dans la qualité des maisons et des situations que nous leur trouvons, de même que dans l'efficacité de la surveillance exercée sur eux par les agences. Parlant de cette phase du travail, je puis dire que les agences se rendent pleinement compte de l'importance de cette surveillance et font leur part convenablement, et je ne vois aucune raison actuellement existante pour leur imposer de nouvelles obligations sous ce rapport. Il incombe aux gouvernements des différentes provinces de voir à ce que les enfants établis sur leurs territoires soient bien traités et protégés contre les actes d'injustice. J'ai connaissance personnelle de bien peu de cas où des enfants immigrants soient devenus une charge pour les contribuables de ce pays depuis que le travail est complètement organisé et poursuivi, mais, naturellement, il existe toujours la possibilité de mésaventures.

Demander aux agences de prolonger leur surveillance sur ces jeunes gens serait, à mon avis, aussi peu sage qu'injuste et dommageable pour la citoyenneté se suffisant à elle-même, et que le gouvernement a pour objectif de promouvoir.

Il serait manifestement injuste de renvoyer dans son pays natal un individu qui aurait atteint l'âge de vingt et un ans, après avoir passé de huit à dix ans de sa vie au Canada, et qui pourrait avoir acquis des vices qui le déqualifient, par suite d'un mauvais contact, de négligence ou de mauvais traitements dont il aurait été victime dans ce pays.

L'incident suivant, qui n'a été porté que tout dernièrement à ma connaissance, est digne de remarque comme exemple de plusieurs situations identiques se rattachant au placement de ces enfants. Il y a quelques années, un fermier et sa femme vinrent au refuge de Mlle Macpherson, à Stratford, Ontario, et demandèrent un enfant, vu que leur fils et leur fille s'étaient l'un et l'autre mariés, puis étaient partis pour l'Ouest du Canada, et que, depuis, disaient-ils, leur maison leur paraissait bien dépourvue d'attrait. Bientôt, l'un des enfants se trouvait sur les genoux de la femme, caressant sa nouvelle amie. Le fermier lui-même parut à son tour avec un garçon de cinq ans sur ses épaules. "J'ai trouvé celui qu'il me faut" s'écria-t-il. "Moi aussi", répliqua-t-elle, "et il est beau à ravir". Il arriva qu'ils prirent les deux enfants, ainsi qu'un des garçons plus âgés pour aider dans les travaux de la ferme. Les trois ont trouvé un heureux foyer, ont reçu une bonne éducation, et, je comprends, ont bien réussi.

Comme le mouvement de l'émigration des jeunes gens sur nos rives est un sujet, non seulement d'un profond intérêt, mais d'une grande importance, au point de vue national, je me suis efforcé, dans des rapports antérieurs et dans toutes les circonstances où l'occasion m'en a été offerte, de provoquer la diffusion de connaissances plus parfaites sur cette matière. Que mes efforts n'aient pas manqué d'atteindre au succès, dans une mesure satisfaisante, cela est évident d'après l'intérêt croissant que l'on porte aux garçons et filles du vieux pays. J'ai joui du privilège d'adresser la parole dans plusieurs assemblées, durant l'année dernière, dans le but d'expliquer les détails du

mouvement et l'attitude du ministère de l'Intérieur. Le 28 et le 29 juin, j'ai fait deux discours devant le congrès quinquennal du conseil international des femmes, à l'université de Toronto, et j'ai été très heureux d'entendre les paroles d'approbation, prononcées par des déléguées de différentes parties du monde, s'intéressant également avec activité aux besoins des enfants pauvres, au sujet de la part que prend le gouvernement canadien à cette grande cause philanthropique.

Comme conclusion, qu'il me soit permis de dire que je me suis restreint aux phases ou aux faits que j'ai pu observer moi-même, et dont plusieurs, toutefois, je m'en rends compte, ne sont pas nouveaux pour ceux qui, au vieux pays, se sont appliqués à cette forme du travail philanthropique et charitable. Mon but, dans ce rapport et dans ceux qui l'ont précédé, a été d'exposer aussi brièvement que possible les détails de cette branche de l'un des mouvements du jour les plus particuliers et les plus intéressants. L'importance de l'entreprise ne peut être appréciée justement qu'après une étude du sujet, dans sa portée présente et future, à un point de vue humain et national. Il faut avoir une notion de la vie des premières années des enfants, dans leur pays d'origine, et se rendre compte des conditions désavantageuses réelles qu'ils y rencontrent, puis il faut les voir dans leur nouveau milieu au Canada, pour exactement apprécier les avantages qu'offre l'émigration aux "sujets les plus dignes de pitié de Sa Majesté".

Le relevé suivant indique le nombre des enfants émigrés de la Grande-Bretagne au Canada, avec le concours des différentes agences:—

Agence.	Exercice.									
	1900-1	1901-2	1902-3	1903-4	1904-5	1905-6	1906-7 *	1907-8	1908-9	Totaux.
Dr Barnardo	385	889	1,150	1,188	1,574	1,434	944	950	1,034	9,548
Rév. R. Wallace	59	71	75	94	116	112		80	38	645
Mlle Macpherson	60	45		142	200	207	91	166	175	1,024
Church of England Society	60	85	89	83	84	144	17	126	123	755
Société d'Emigration de Bristol	33	38	13	40	40	72				236
J. W. C. Fegan	43		46	49	53	100		73	75	439
Société Catholique de Liverpool	43									43
Société Catholique Canadienne	60	132	125	106						423
Assoc. Catholique d'Emigration			151	206	328	359	175	332	308	1,463
Mlle Birt	95	137	158	106	169	191	70	173	142	1,241
J. T. Middlemore	108	99	127	130		298		145	152	1,056
Refuge et Orphelinat des Enfants	29	38	41	60	84	102	109	76	90	629
Girls' Home of Welcome	2	4								6
M. Quarrier					157	187		183	173	614
Armée du Salut						20	39		42	101
Children's Aid Soc., de Londres		2			3				24	29
Soc. Nation. d'Emigr. des Femmes								31		31
Mme Wallis								12	13	25
Mme Close								3		3
East End Emigration Fund			4							4
Self-Help Society									13	13
Mlles Smyley						32	10	25	22	89
Working Boys' Home				8	6					14
Totaux	977	1,540	1,979	2,212	2,814	3,258	1,455	2,375	2,424	19,034

* 9 mois.

DOC. PARLEMENTAIRE No 25

RELEVÉ indiquant le nombre des enfants des workhouses ou des écoles de la loi des indigents en Angleterre et le pays de Galles, inspectés et inscrits au rapport annuellement depuis l'année 1899.

*Année.	Premiers rapports.	RÉINSPECTIONS.										Nombre total des rapports.
		1er	2e	3e	4e	5e	6e	7e	8e	9e	10e	
1899	93											93
1900	159	57										216
1901	200	123	52									375
1902	192	156	126	31								505
1903	176	154	150	98	11							589
1904	418	126	143	129	70	5						891
1905	354	349	103	113	96	37	2					1,054
1906	449	274	306	96	79	46	22	1				1,273
1907	560	452	339	287	86	65	29	17	1			1,836
1908	478	411	407	268	192	50	35	17	8	1		1,847
1909	531	337	403	344	196	119	32	15	5	1	1	1,984
	3,610	2,439	2,029	1,346	730	322	120	50	14	2	1	10,663

L'inspecteur R. W. Hillyard fait le rapport suivant sur le travail du dernier exercice:—

"Après une autre année d'inspection des enfants de l'union, dans les provinces d'Ontario et de Québec, j'ai l'honneur de soumettre quelques observations relativement à mes nouvelles impressions sur l'importance de l'immigration des enfants au Canada, et des avantages qui en résultent à la fois pour les enfants et notre population fermière. La grande majorité des enfants qui ont un contrat d'engagement avec les fermiers réussissent bien et se transforment rapidement en ouvriers précieux de la ferme et en serviteurs utiles. Lorsque leur terme d'engagement sera complété, ils n'auront aucune difficulté à trouver un emploi bien rémunéré. Les patrons ont eux-mêmes exprimé qu'à raison de la rareté de la main-d'œuvre au Canada ils ne voient pas comment ils pourraient se tirer d'embarras sans l'aide qu'ils obtiennent de cette source, de sorte que les enfants ne sont pas évidemment un fardeau pour le Canada, mais plutôt un élément utile et avantageux. Mon expérience acquise au milieu des jeunes immigrants me démontre qu'il n'y a qu'un petit nombre d'entre eux qui ne réussissent pas, et que les plaintes des patrons ne sont ni nombreuses ni de nature grave. Les enfants ne sont pas toujours bien placés, mais lorsque des changements sont effectués, comme résultat de la vigilance des visiteurs des différents refuges ou des inspecteurs du gouvernement, nous constatons que ces changements ont constitué un grand avantage pour l'enfant. Les rapports transmis annuellement au département, concernant la conduite des enfants, doivent apporter beaucoup de satisfaction et d'encouragement à tous ceux que concerne et intéresse l'immigration des enfants au Canada".

M. K. J. Henry, dans son rapport, constate ce qui suit:—

"En présentant mon rapport de l'inspection que j'ai faite des jeunes immigrants anglais durant l'exercice qui vient de se terminer, je désire exprimer le plaisir que j'éprouve à faire observer l'état de bonne santé générale des garçons et des filles; il arrive en effet rarement qu'un cas quelconque de maladie se manifeste, et cela indique le grand soin qui est apporté dans le choix de ceux que l'on envoie au Canada. Leur réussite immédiate dépend, dans une grande mesure, de leur premier gîte, où on les traite bien et où l'on exerce de la patience, de manière à leur accorder un temps suffisant pour se ressaisir convenablement et acquérir une connaissance satisfaisante de tout ce que comporte leur installation dans un nouveau foyer et dans un nouveau pays. Sous ce rapport, et généralement pendant tout le cours de l'inspection de l'année, j'ai

constaté une amélioration marquée; les enfants sont bien placés, confortablement vêtus, satisfaits; leurs services sont appréciés et les conditions de leur engagement sont mieux observées.

"La clause de l'engagement, relative à l'école, n'était pas, dans quelques cas, aussi fidèlement respectée que je l'aurais aimé, et, cependant, il me paraît difficile d'améliorer la situation, par suite de la grande distance de la maison à l'école, qui, à certains endroits, est de deux à trois milles; cette situation est un obstacle à l'assistance régulière, particulièrement pendant les jours d'hiver que souffle la tempête.

"Un autre point qui a fréquemment attiré mon attention et auquel j'ai souvent pensé devoir attribuer de fâcheux résultats pour les enfants, est le manque d'uniformité dans les contrats rédigés par les différents refuges."

M. F. W. Annand, dans son rapport, dit:—

"Je suis heureux de déclarer qu'en somme je n'ai trouvé que fort peu de sujets de transplantés d'un milieu défavorable et antipathique sur nos fermes canadiennes, où leurs patrons satisfaits de leurs progrès.

"Grâce à un tour favorable de la roue, ces jeunes immigrants anglais ont été transplantés, d'un milieu défavorable et antipathique sur nos fermes canadiennes, où ils respirent l'air pur de la liberté et jouissent de jours ensoleillés en aspirant les senteurs des bois et des fleurs épanouies. Pourquoi, dans cet entourage, ne se développeraient-ils pas favorablement au moral et au physique, et n'acquerraient-ils pas, en outre, les habitudes d'industrie et de courage qui en feront de bons citoyens canadiens?

"Dans quelque cas, heureusement peu nombreux, j'ai découvert que les enfants avaient changé de place sans donner avis au département; ces enfants venaient principalement de Bristol, et je suppose que la raison de leur conduite réside dans le fait que la Société d'Emigration de Bristol a cessé ses opérations dans les Provinces maritimes. Dans ces circonstances, il devenait extrêmement difficile de retrouver quelques-uns de ces enfants. Plusieurs se considéraient comme maîtres de leurs actes et parfaitement libres de quitter à volonté leur première situation, sans même mettre leurs patrons dans la confidence de leurs agissements futurs. Ceci porte préjudice, non pas seulement aux enfants, mais aussi à leur pays d'adoption. Cela ne fait pas honneur à la Société qui les a amenés au Canada et qui les laisse maintenant errer ci et là pour pourvoir à leur propre subsistance.

"Mais, pour considérer un aspect plus consolant de la question, j'ai eu l'occasion de rendre visite à des enfants confiés à des personnes qui sont elles-mêmes venues au Canada, lorsqu'elles n'étaient que des enfants, par l'entremise des agences d'alors, et qui, grâce à leur persévérance et à leur économie sont maintenant des fermiers propères dans ces provinces. Il me fait encore plaisir de signaler que, dans la plupart des cas, les enfants placés dans un grand nombre de maisons que j'ai eu l'occasion de visiter sont traités, à tous égards, comme des membres de la famille, plusieurs d'entre eux, même, donnant le nom de père et de mère aux chefs de la famille. On a souvent attiré mon attention sur des cas où les jeunes immigrants anglais avaient remporté des prix de mérite dans leurs classes aux écoles du dimanche et aux externats. Sans doute les jeunes immigrants anglais ne sont pas exempts des infirmités humaines de différente espèce, mais ils soutiennent favorablement la comparaison avec les autres enfants. Mon expérience m'a appris que les enfants devraient être amenés au Canada en aussi bas âge que possible, afin qu'ils puissent s'assimiler complètement avec nos propres gens dans l'intervalle à franchir avant qu'ils n'atteignent l'âge de maturité. Je reste encore convaincu que les enfants devraient être placés dans nos districts ruraux, et ne devraient être dressés à d'autres occupations que la culture, que dans des circonstances exceptionnelles. De plus, je crois que les enfants devraient, dans presque tous les cas, fréquenter l'église appartenant à la foi de leurs patrons. Il est de la plus haute importance que l'on rende

visite aux enfants immigrants et qu'on les inspecte annuellement, et un œil attentif devrait en tout temps rester fixé sur l'enfant comme sur le patron.

"Je dois vous signaler l'excellent travail de M. Frank Gerow, surintendant du refuge de Middlemore, qui a fait preuve d'un si bon jugement en plaçant les enfants dans la Nouvelle-Ecosse et dans le Nouveau-Brunswick. Il mérite des félicitations."

Les extraits suivants du rapport de la Commission Royale de la Loi des Indigents, de Londres, 1909, que l'on trouve à la partie IV, chap. 8, page 194, concernant l'immigration des enfants, sont instructifs, comme indiquant l'opinion des esprits dirigeants de la mère patrie sur cette ramification de l'effort de l'Etat appliqué à l'amélioration de la condition de ses enfants nécessiteux:—

"423. Notre attention s'est portée sur l'émigration, comme méthode d'action sur certaines classes d'enfants qui doivent être confiés à des gardiens. Il peut être bon d'indiquer brièvement la base légale sur laquelle cette méthode d'action repose, la procédure adoptée, les dangers et les difficultés du système, et les résultats en perspective, en tant qu'ils peuvent être constatés.

"424. Sous l'opération de la loi amendant la loi des indigents, 1850, les *Boards of Guardians* ont le pouvoir d'assurer ou d'aider à assurer l'émigration des enfants orphelins ou abandonnés de moins de seize ans, avec l'autorisation du Bureau local du gouvernement et conformément aux règlements de ce Bureau; mais aucune émigration ne peut avoir lieu sans le consentement de l'enfant, donné devant les juges de paix, ni avant que les juges de paix aient soumis au Bureau un certificat établissant qu'eux-mêmes, aussi bien que l'enfant, ont consenti au projet. Quand ces consentements ont été obtenus, les gardiens présentent une requête au Bureau local du gouvernement, spécifiant qu'ils se proposent de faire émigrer certain enfant, par l'entremise de l'agence d'émigration catholique romaine, la *Waifs and Strays Society*, les refuges du Dr Barnardo, le refuge de Mlle Macpherson, ou quelqu'une des différentes agences d'émigration bien connues. Le Bureau local du gouvernement fait instituer une enquête soigneuse sur la condition physique et mentale de l'enfant, et, si le cas est jugé favorable, les gardiens sont appelés à payer un honoraire de £10 pour défrayer le coût d'une inspection régulière et systématique des fonctionnaires de l'immigration spécialement nommés à cette fin par le gouvernement du Canada. La maison où l'enfant est placé est choisie par l'agence par l'entremise de laquelle l'enfant a émigré. Les gardiens ne payent pas autre chose que le coût du voyage, etc., et l'enfant est pratiquement adopté en vertu d'un contrat; les gages payés à l'enfant de treize ans varient suivant son degré d'utilité et la générosité et les moyens de fortune des parents nourriciers.

"425. Les avantages de ce mode de traitement sont aussi évidents que ses dangers. Si l'agence d'émigration réussit à trouver des parents nourriciers convenables, l'enfant se familiaries avec le vie coloniale, le milieu sain, et il est absorbé dans la population ordinaire; d'autre part, si l'on fait un mauvais choix, l'enfant n'a pas d'autre protection que celle de l'inspecteur, et peut-être celle de l'intervention d'un voisin, d'un maître d'école ou de quelque autre fonctionnaire. Mlle Mason, directrice de l'inspection, par les femmes, des enfants émigrés avec l'autorisation du Bureau local du gouvernement, nous a vivement représenté les dangers que présente ce système. Dans son opinion, les inspecteurs ne peuvent visiter aussi souvent qu'il est nécessaire les enfants dispersés sur une étendue aussi grande que le Canada. Les fonctionnaires, de plus, sont exclusivement masculins, et ne sont pas conséquent pas qualifiés pour faire rapport sur la situation des filles et le mode de traitement qui leur convient. Se fondant sur son expérience acquise en Angleterre, elle insiste fortement sur la nécessité de la création au Canada de comités "d'embarquement" (*boarding-out committees*), pour sauvegarder les intérêts des enfants; mais il est impossible d'établir une organisation de cette nature.

"426. Une autre objection a été soulevée par des témoins dont les opinions méritent un examen attentif. On prétend que seuls les enfants les mieux doués sont

choisis; que ces enfants peuvent aisément trouver, dans leur pays, un emploi convenable, et qu'il est injuste pour les enfants moins bien doués, pour les institutions et pour le pays natal, que ces seuls enfants promettant moins soient retenus. En réponse à ces critiques, nous sommes d'avis qu'en autant que les gardiens se trouvent *in loco parentis,* ils sont tenus d'assurer aux enfants un départ dans la vie tel qu'il puisse constituer une perspective raisonnable de prospérité. Comme nous l'avons déjà indiqué, les bureaux des gardiens adoptent en nombre croissant les enfants des parents négligents et indignes. Si cet effet bien intentionné doit avoir un résultat fructueux, les enfants devraient, la chose étant possible, être soustraits à l'atteinte de l'influence dégradante de parents qui, ainsi que cela est bien connu, se montrent activement intéressés au bien-être des enfants au moment où ceux-ci atteignent l'âge de gagner un salaire. Pour ce qui concerne ces enfants, dès lors, aussi bien que les orphelins et les enfants abandonnés, nous sommes d'opinion que les bureaux des gardiens sont bien avisés de prendre avantage de ce mode d'en agir avec eux. Il est essentiel, en même temps, de n'épargner aucune peine pour assurer l'inspection des enfants dans toute la mesure requise. Les rapports présentés par les fonctionnaires de l'immigration au Bureau local du gouvernement, en 1908, montrent que le système fonctionne bien, et chaque fois qu'il reçoit un rapport défavorable, le Bureau local du gouvernement enjoint au Bureau des Gardiens, originairement responsable de l'émigration de l'enfant, de requérir l'agence de trouver une nouvelle maison."

REFUGES DE RÉCEPTION ET DE DISTRIBUTION.

Ces centres n'ont pas été établis pour faire l'éducation des enfants anglais au Canada, mais comme bureaux principaux pour les affaires des sociétés et pour la distribution des enfants, dans leurs situations, à leur arrivée au Canada. Les enfants ont droit de retourner à ces refuges, dans les intervalles entre les situations, et, s'il est nécessaire, dans le cas de maladie. Il y a seize de ces refuges au Canada; onze dans l'Ontario, trois dans Québec, un dans la Nouvelle-Ecosse et deux au Manitoba.

REFUGE ET ORPHELINAT NATIONAL DES ENFANTS,—FONDÉ PAR LE DR BOWMAN STEPHESON,

Hamilton, Ontario.

Le 28 août, j'ai fait ma visite annuelle d'inspection à ce refuge. Il a été apporté une modification à la bâtisse du refuge au cours de l'été dernier; on a pourvu à plus ample accommodation par l'érection d'une aile ajoutée au corps principal, de sorte qu'à l'avenir des groupes nombreux pourront y trouver asile sans encombrement. On y a aussi ménagé une installation pour les enfants qui peuvent revenir pour séjourner temporairement ou passer le temps de la maladie qui a pu les frapper.

Le nombre des enfants reçus et distribués, pendant l'année de calendrier, a été de 107.

Durant les mois d'octobre et de novembre, j'ai fait personnellement l'inspection d'un grand nombre d'enfants de ce refuge, dans les comtés de Wentworth, Brant et Waterloo. Ils s'étaient habitués à leur situation et donnaient entière satisfaction à leurs patrons. J'ai été particulièrement frappé de leur bonne apparence physique et de leurs aptitudes pour la vie et le travail de la ferme. Peu d'enfants comparativement sont retournés au refuge avant l'expiration de leur engagement. Il y a, pour ces derniers, de l'occupation constamment dans les jardins et les vergers.

REFUGE DE MIDDLEMORE.

Fairview, près Halifax, Nouvelle-Ecosse.

J'ai visité ce refuge le 21 février. Il n'y avait en résidence qu'un seul garçon, en qualité d'employé. On a renvoyé un enfant en Angleterre, comme non satisfai-

sant, pendant l'année, et deux autres furent remis à leurs parents dans le vieux pays. Les rapports concernant les progrès en général des jeunes immigrants et leurs aptitudes pour la vie agricole ont été tout à fait satisfaisants. Cette société fait émigrer annuellement cent cinquante enfants, en moyenne. Plusieurs de ces enfants sont distribués directement de la bâtisse de l'immigration.

Le surintendant, M. Gerow, m'a informé que les fermiers, chez qui il a placé les enfants, les traitent avec considération, et comme les membres de la famille.

Soixante-trois enfants ont changé de situation: six étaient mécontents de leurs places; trente-deux ont été signalés comme non satsifaisants pour leurs patrons; dix ont été retirés par l'agent, et quinze ont été renvoyés au refuge.

Trois cent soixante-dix enfants ont été personnellement inspectés, dans les maisons où ils sont placés. Sur ce nombre, la condition de trois cent quarante et un a été jugée satisfaisante par l'agent, et celle de vingt-neuf autres défavorable.

Il y avait 820 enfants sous la surveillance de cette agence le 31 décembre, et 111 avaient complété leur terme de surveillance exercée par le refuge.

Le refuge est bien administré et maintenu en excellent état.

REFUGE MARCHMONT.

Belleville, Ontario (visité le 8 février 1910).

Il n'y avait pas d'enfants en résidence à cette date. Deux groupes d'enfants avaient émigré de Manchester; le premier, à la date du 2 avril, et le second, le 6 mai. Ils ont été immédiatement placés dans des maisons de particuliers et dans des situations, la plupart sur des fermes, sous la direction du révérend M. Wallace. Les enfants subissent l'inspection annuelle; une correspondance régulière est en outre entretenue avec eux. Aucun effort n'est négligé pour les porter vers le bien. Leurs dossiers sont tenus avec soin. Le refuge est bien aménagé et administré.

REFUGE DE MADEMOISELLE MACPHERSON.

Stratford, Ontario.

Trois groupes d'enfants ont été reçus à ce refuge intéressant durant l'année de calendrier—juin le 23, 67 garçons et 27 filles; le 5 août, 43 garçons et 33 filles; le 10 septembre, 5 garçons. Le plus jeune enfant de ces groupes, 2½ ans, a été placé en adoption dans une bonne famille. Un garçon de 6 ans était, à cette date, en résidence au refuge. Il est encore trop petit pour être placé sous contrat d'engagement et demeurera au refuge quelque temps encore. Il suit l'école publique de Stratford régulièrement.

Ces enfants se sont bien habitué à leur situation, et comparativement peu d'entre eux sont revenus au refuge pendant l'exercice. Un garçon et une fille ont été renvoyés en Angleterre. On visite les enfants au moins une fois l'an, et les plaintes venant de leur part au sujet de la manière dont ils sont traités et de leur confort sont soigneusement étudiées.

Le refuge est dans un site agréable et bien administré. Il est entouré d'une pelouse et d'un jardin où l'on permet aux enfants de s'amuser en attendant qu'ils soient placés.

LE REFUGE COOMBE.

Hespeler, Ontario.

J'ai fait ma visite annuelle à ce refuge le 6 décembre 1909. Treize enfants y étaient en résidence, et ceux qui étaient d'âge à suivre la classe fréquentaient l'école publique de Hespeler. En dehors des heures de classe, on les employait à l'intérieur et sur le terrain du refuge. On confie aux garçons une petite pièce de terre, en concours, et un prix est donné pour le jardin le mieux tenu. On a reçu une quantité de

lettres des plus satisfaisantes venant des patrons. Huit filles et 21 garçons ont été reçus pendant l'année. Les demandes ont été, en moyenne, de 15 pour chaque enfant. M. Tebbs a fait rapport que le travail de l'année a été très satisfaisant. Le refuge est, dans toutes ses parties, bien entretenu.

SELF-HELP SOCIETY.

En 1909, 14 garçons ont été reçus et placés par M. E. Marquette.

A leur arrivée, ils sont d'abord placés à l'essai. On donne instruction à chaque garçon d'aviser l'agent s'il est satisfait de son emploi, avant qu'un contrat ne soit fait au sujet du taux des gages. Je pourrais ajouter que le patron jouit du même privilège. La plupart de ces jeunes immigrants sont placés dans les Cantons de l'Est de Québec.

L'agent m'a assuré qu'ils sont bien traités par leurs patrons. Il s'insurge contre le placement des garçons du vieux pays dans la cité de Montréal, et il s'oppose aussi fortement à ce qu'ils prennent des places comme "serviteurs de maison". Lorsqu'ils entrent en service à la ville, il est difficile d'exercer sur eux une surveillance convenable, et cette surveillance est des plus essentielles au succès du travail.

LA SOCIÉTÉ NATIONALE D'ÉMIGRATION DES FEMMES; MAISON DE REFUGE DE RÉCEPTION.

Rue Osborne, Montréal, Québec.

Cette société fait émigrer des filles au Canada pour le service domestique uniquement. L'âge de ces filles est ordinairement de 18 à 25 ans. La majorité trouvent des places en la cité de Montréal, tandis que les autres se dirigent vers l'ouest du Canada. Deux des protégées de cette société sont sous surveillance départementale, ayant été pensionnaires d'un refuge de la Loi des Indigents dans le vieux pays.

La société maintient un bon refuge pour la protection des filles lorsque celles-ci changent de place, ou à leur arrivée au Canada. Elle accomplit un travail recommandable. Durant le dernier exercice, 152 filles et jeunes femmes ont été pourvues de places. Sur ce nombre, 160 étaient Anglaises, 73 Ecossaises, et 19 Irlandaises.

REFUGE SAINT-GEORGE, OTTAWA.

"The Receiving and Distributing Home" de l'association catholique d'émigration. (Visité le 23 mars 1910.)

Il y avait deux garçons en résidence, tous deux passant d'une situation à une autre, et deux filles se rétablissant d'une maladie. La demande pour les pupilles a été beaucoup plus grande que n'y pouvait pourvoir le contingent reçu pendant l'année. Des garçons, cent onze ont été placés dans des situations dans l'Ontario; cent dix dans la province de Québec; neuf ont été confiés à des parents, et deux ont été renvoyés en Angleterre. Trente-neuf fillles ont été placées dans l'Ontario; deux dans la province de Québec, et quatre ont été envoyées à des parents. Trois décès ont eu lieu pendant l'année, l'un causé par un accident. Les enfants ont été visités régulièrement, et les rapports de leurs visiteurs indiquent qu'ils réussissent bien. Le refuge et les quartiers des enfants étaient dans un état splendide. On projette des améliorations à faire au refuge durant le cours de la présente année. On ajoutera un dortoir de plus et une salle de récréation pour l'usage des filles.

REFUGES DU DR BARNARDO.

Toronto, Peterborough et Winnipeg.

J'ai fait ma visite annuelle d'inspection au refuge de réception du Dr Barnardo pour les garçons, à Toronto, le 21 janvier. Il y avait alors vingt-quatre enfants en résidence temporaire, et j'ai constaté qu'ils suivaient tous l'école privée rattachée à

ce refuge. Ils sont âgés de dix ans, comme moyenne. Quelques-uns avaient été mis au pensionnat à Muskoka et dans d'autres districts éloignés, et ils devaient être replacés sous peu dans des familles adoptives et installés dans des situations. Il est pourvu à une accommodation convenable pour les garçons. Par suite du nombre extraordinaire des demandes, leur séjour au refuge est ordinairement de courte durée. Il y avait mille quatre cent quinze enfants qui avaient émigré sous les auspices de ces refuges. Sept visiteurs sont constamment occupés à visiter les enfants et à rendre compte de leurs progrès individuels, et les rapports de ces visiteurs sont toujours accessibles pour consultation. Il y a au delà de six mille jeunes gens auxquels cette institution donne ses soins et sur lesquels elle exerce sa surveillance. On a reçu d'Angleterre neuf cent huit enfants, que l'on a placés durant les derniers douze mois.

La politique de l'association est de faire en sorte que ses pupilles s'adonnent à la culture, et, pour cette raison, ceux-ci sont rarement placés dans nos villes et cités, s'il arrive qu'ils le soient. Le système d'émigration du Dr Barnardo continue à se développer, l'émigration totale se chiffrant maintenant par vingt et un mille six cent trente-sept garçons et filles. Je pourrais mentionner précisément que l'on a annoncé officiellement que lord Mount Stephen a mis à part une somme de $300,000, dont le revenu doit être consacré à l'émigration au Canada d'une classe méritante de jeunes gens. Ce don généreux, compte-t-on, permettra à l'association de faire émigrer au moins trois cents enfants annuellement.

REFUGE DU DR BARNARDO, WINNIPEG.

Le 1er juin, j'ai fait une inspection du refuge de distribution Barnardo, centre principal des opérations de l'association dans l'ouest du Canada. J'ai constaté que le travail était exécuté d'une manière efficace, sous la direction du surintendant, M. E. A. Struthers. Ce surintendant a longtemps résidé dans le Manitoba, et il est bien au fait des exigences et des conditions de la vie sur la ferme dans l'ouest du Canada, et de la catégorie de jeunes gens qu'il faut destiner au travail de la ferme. Le refuge est bien avantageusement situé. Il n'y avait pas d'enfant en résidence. Cette institution a huit cent cinquante enfants sous sa surveillance directe.

LE REFUGE MARGARET COX POUR LES FILLES.

Peterborough.

J'ai trouvé ce refuge en excellent état partout. La dame surintendante, la secrétaire et le personnel s'intéressent profondément au bien-être des enfants. Chaque enfant est visitée au moins une fois l'an. Quatre dames consacrent tout leur temps à cette partie essentielle du travail. On encourage la correspondance régulière avec les pupilles. A la fin de la dernière année de calendrier cinq mille cinq cent dix-neuf filles avaient été reçues et reparties.

CHILDREN'S AID SOCIETY OF LONDON, ANGLETERRE.

Révérend S. Fea, agent, presbytère St. Peter, Winnipeg, Manitoba.

J'ai visité la maison principale au Canada de cette société, et plus tard le refuge de réception et de distribution. La bâtisse, une petite construction en charpente, était à subir une rénovation générale, et lorsqu'elle sera complètement aménagée elle offrira des quartiers confortables pour les pupilles de la société, pendant leur séjour à Winnipeg, et rencontrera les exigences d'un refuge de réception. M. Fea m'a informé qu'il n'avait pas eu de difficulté à placer les garçons dans des situations avantageuses, ce printemps, attendu qu'il avait eu une longue liste de demandes parmi lesquelles il avait pu choisir. Cette société a, pendant des années, envoyé annuellement un petit nombre de jeunes gens dans l'ouest du Canada pour le travail de la

ferme. M. Fea a actuellement 80 garçons sous sa surveillance. Ils sont placés en vertu de contrats d'engagement qui pourvoient à des salaires déterminés d'après l'âge et la capacité.

REFUGE DE M. FEGAN.

295 rue George, Toronto.

Le 24 avril, je visitais ce centre de distribution, et j'avais le plaisir de rencontrer M. J. W. C. Fegan, fondateur du refuge et philanthrope bien connu de Londres. Le premier contingent annuel de l'institution était arrivé à Toronto quelques jours auparavant, et y restait pour prendre un court repos après les fatigues du voyage. J'ai eu ainsi l'occasion non seulement d'inspecter avec soin les nouveaux venus, mais d'avoir des entrevues avec quelques-uns des pupilles de M. Fegan déjà établis sur des fermes au Canada, et dont l'intérêt qu'ils portent au travail de M. Fegan les avait amenés à Toronto pour rencontrer leur bienfaiteur. J'ai été tout particulièrement satisfait du nouveau contigent, dont j'ai trouvé chaque unité au niveau requis pour le travail et la vie sur les fermes canadiennes, au point de vue de la santé et du physique. Les enfants étaient robustes et d'apparence pleine d'activité. Pendant son séjour au Canada, M. Fegan a visité un grand nombre de ses anciens immigrants, et il observait plus tard: "rien ne m'a plus impressionné que l'amélioration générale dans la situation, les manières et l'apparence des jeunes gens engagés sur les fermes de première classe, dans l'Ontario spécialement".

Il n'y avait pas d'enfant des contingents des années précédentes en résidence. Le refuge est admirablement adapté pour les fins qu'il poursuit.

L'ARMÉE DU SALUT.

New Comer's Inn, Toronto.

Il n'y avait pas de jeunes gens à ce refuge de réception lors de ma visite annuelle. Le colonel Howell m'a informé que ses jeunes immigrants avaient tous des situations. A quelques exceptions près, ils ont été établis sur des fermes, principalement dans l'Ontario, et réussissent bien. Les jeunes immigrants du refuge étaient au nombre de 44 l'année dernière.

LE REFUGE GIBB.

Sherbrooke, Québec.

Inspecté le 27 janvier. Il n'y avait qu'un garçon en résidence à cette date. La directrice fait rapport que, sauf quelques exceptions, les garçons sont bien établis et donnent satisfaction. Les enfants sont placés par contrat, quelques-uns en service dans des maisons de particuliers, dans la cité, mais la plupart chez des fermiers. J'ai inspecté plusieurs de ceux qui sont à la campagne, et les ai trouvés confortablement installés et donnant généralement satisfaction. Il paraît y avoir grande amélioration sous le rapport des gages. Cinquante-huit garçons ont été ajoutés à la liste durant l'année. La santé des enfants a été bonne. J'ai trouvé le refuge administré d'une manière satisfaisante.

"OUR WESTERN HOME".

Niagara-sur-le-Lac, Ontario (visité le 15 mars 1910).

Quarante-sept enfants étaient en résidence, un nombre plus grand que d'habitude. Tous sont régulièrement employés—les filles plus âgées faisant le ménage quotidien du refuge, tandis que les plus jeunes suivent les classes, dans une école privée rattachée au refuge. On enseigne la couture, la cuisine et le travail de la buanderie. La société a pour système de retenir les enfants ici pendant quelque temps, avant

de les mettre en service. Pour les plus jeunes, cela est absolument essentiel, jusqu'à ce qu'ils aient atteint un âge auquel ils peuvent pourvoir eux-mêmes partiellement à leur propre subsistance. Il y a un certain nombre de petites filles, d'âge à convenir à l'adoption. Un certain nombre également sont prêtes à être placées en service. La politique de la société, je comprends, consiste à choisir les familles et les situations parmi les fidèles de l'Eglise d'Angleterre. Les enfants dans la buanderie, la cuisine et la salle de classe ont donné une très bonne impression, et leur apparence faisait honneur à la dame surintendante, qui, depuis plusieurs années, a dirigé les affaires du refuge.

MRS. CLOSE'S FARM-SCHOOL HOUSE.

Nauwigewauk, Nouveau-Brunswick.

Neuf enfants ont émigré au Canada durant les derniers 12 mois. Il y avait, le 29 novembre, 14 enfants en résidence, dont 11 suivaient l'école; 3 des garçons plus âgés aidaient au fermier dans sa besogne de chaque jour sur la ferme. L'apparence d'ordre et de propreté chez les enfants, indiquant qu'on en prend convenablement soin, m'a plu. L'instituteur de l'école publique qu'ils suivent m'a dit qu'ils réussissent bien. A une exception près, peut-être, tous avaient un bon physique. Sept des immigrants les premiers venus ont été placés chez des fermiers, à des salaires variant de $5 à $6 par mois. On a reçu un plus grand nombre de demandes pour des enfants, cette année, qu'il n'était possible d'accueillir. Quoique le refuge soit d'apparence absolument modeste, il paraît suffisamment confortable. Les enfants donnent l'impression d'être tout à fait heureux et satisfaits.

REFUGE DE MADAME BIRT.

Knowlton, Québec.

Cent soixante-six jeunes gens ont été amenés au Canada durant le dernier exercice. Ils ont été placés chez des fermiers dans les Cantons de l'Est de la province de Québec et dans l'est de l'Ontario. Ceux de ces enfants que j'ai observés avaient une santé robuste, et, sauf quelques exceptions, sont placés dans des familles et des situations convenables. Madame Birt a, encore cette année, été incapable de satisfaire à la demande pour des jeunes gens. A l'occasion de ma visite annuelle d'inspection, j'ai eu le plaisir de voir madame Birt, qui reste actuellement la pionnière du mouvement de l'émigration des jeunes gens, et j'ai obtenu d'elle beaucoup d'informations utiles relatives à l'histoire des débuts de l'entreprise. Le refuge est bien entretenu, et tout le confort nécessaire est donné aux enfants pendant leur séjour à Knowlton. Il y a treize cents enfants sous les soins et la surveillance de cette agence, et ils sont visités au moins une fois l'an par les représentants du refuge.

"FAIRKNOWE HOME", BROCKVILLE, ONTARIO.

Orphan Homes of Scotland, Bridge of Weir.

Comme le nom l'indique, les enfants émigrés sont exclusivement Ecossais de naissance. Le travail de cette agence a été exécuté d'une manière satisfaisante. On a reçu et distribué cent trente-neuf enfants à cette institution durant le dernier exercice. Son dernier contingent a été l'objet d'une cordiale bienvenue à son arrivée à Brockville, où le travail de l'œuvre est tenu en haute estime.

Votre obéissant serviteur,

G. BOGUE SMART,

Inspecteur en chef des jeunes immigrants anglais et des maisons de refuge.

PARTIE III

ARPENTAGES

ARPENTAGES

RAPPORT DE L'ARPENTEUR GENERAL.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DE L'ARPENTAGE TOPOGRAPHIQUE,
OTTAWA, 16 mai 1910.

M. le Sous-Ministre de l'Intérieur.
Ottawa.

MONSIEUR LE SOUS-MINISTRE,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant sur les opérations de la division des arpentages topographiques pour l'exercice terminé le 31 mars 1910.

D'après le système des terres du Dominion les arpentages sont faits par des équipes sous trois catégories d'arpenteurs: ceux qui travaillent à la journée, ceux qui sont payés à l'entreprise, ceux qui sont engagés à l'année. Les équipes payées à la journée sont engagées à l'arpentage des premiers méridiens et des lignes de base, à celui des emplacements de ville et des lieux de colonisation, aux réarpentages, restaurations, corrections et autres travaux divers.

L'arpentage des premiers méridiens et des lignes de base est le travail le plus important, car de sa précision dépend l'exactitude des subdivisions subséquentes. Naturellement ces lignes sont situées aux parties extrêmes du pays, loin des établissements des voies ferrées, et les transports y sont d'une grande difficulté, mais on tourne la difficulté jusqu'à un certain point en faisant expédier les provisions pendant la saison d'hiver à des dépôts désignés d'avance, et les distances étant ainsi réduites, et les charges rendues plus légères, les transports se font plus sûrement et plus facilement pendant les travaux d'arpentage.

On peut se faire une idée de l'isolement des équipes engagées dans ces régions par les rapports d'un des arpenteurs. Il dit que ses transports ont mis trois semaines, aller et retour, de son camp d'arpentage à son dépôt de provisions, et que ce dépôt était à cinquante milles du poste le plus rapproché de la Baie-d'Hudson, à cent vingt milles du bureau de poste le plus près, et à cent cinquante-cinq milles d'une gare de chemin de fer. Et cependant, il ajoute:

> "C'est une chose étonnante de voir la rapidité avec laquelle les endroits arpentés se colonisent. Certaines parties de l'Alberta, où, tandis que j'arpentais les premières lignes, il y a quelques années, je me demandais comment je pourrais empêcher mon équipe de mourir de faim, sont aujourd'hui parsemées d'établissements; et des habitations, des bureaux de poste, des magasins et des hôtels couvrent le pays là où à cent milles autour de notre camp il n'y avait aucun signe de vie."

Les arpenteurs engagés dans ce travail de pionniers ont des facilités particulières pour recueillir des renseignements importants sur le caractère topographique et les ressources naturelles de grandes étendues de terre dont beaucoup sont jusqu'alors à peu près inexplorées. Cette partie si appréciable du service des arpenteurs est devenue si importante que l'on a adjoint à chaque équipe un niveleur et un explorateur; ils sont en mesure de fournir des données pour une chaîne entière de niveaux et des rapports sur la nature et les ressources de la contrée sur une étendue considérable de chaque côté de la ligne arpentée. Ces services supplémentaires ne nuisent en aucune façon aux progrès de l'arpentage, et la valeur des informations ainsi acquises compense amplement la légère dépense additionnelle qu'ils nécessitent.

Les arpentages de subdivision dans le district de la rivière La-Paix et dans l'ouest et le sud de l'Alberta ont été faits par des équipes travaillant à la journée, tandis que les réarpentages, les restaurations, les corrections, prévus par les articles 57 et 58 de la loi des arpenteurs des terres du Dominion, étaient continués dans les districts les plus colonisés. Plusieurs équipes furent engagées sous une organisation semblable dans l'arpentage des endroits boisés, des colonies, des lieux propres à l'établissement d'une ville, et dans d'autres divers arpentages des terres du Dominion dans les quatre provinces de l'Ouest.

Les équipes chargées des travaux sous contrat furent employées exclusivement à la subdivision des townships dans les sections et quarts de sections. Un arpenteur à l'entreprise est payé à un certain taux par mille de ligne arpentée; ce taux varie suivant les difficultés du travail, de $7.50 environ par mille dans les prairies plates jusqu'à $31 environ par mille dans les contrées fortement boisées. Les entrepreneurs doivent, avec les tarifs accordés par le gouvernement, faire face à toutes les dépenses de l'arpentage. Vingt-six contrats ont été accordés pendant l'année 1909; la valeur moyenne de chaque contrat est de $12,000.

L'année 1909 est remarquable, parce qu'elle a vu se terminer les travaux d'arpentage dans les prairies de l'Ouest; la subdivision des étendues de terre longeant le nord de la limite internationale dans la Saskatchewan et dans l'Alberta a été complétée durant l'année. Cette région, regardée autrefois comme un district semi-aride, comprenait cent soixante-neuf townships; c'était la dernière partie non arpentée de prairie ouverte. Les townships subdivisés s'étendent maintenant en un district ininterrompu de la limite internationale à une distance considérable au nord de la rivière Saskatchewan, et les terres non encore arpentées sont toutes plus ou moins boisées.

Des arpentages à l'entreprise ont été exécutés également au nord-est et au nord-ouest d'Edmonton, au sud-est de Prince-Albert, et dans le nord et l'est du Manitoba. A Grande-Prairie, dans le district de la rivière La-Paix, trente townships environ furent subdivisés et sont maintenant ouverts à la colonisation.

Cinq inspecteurs d'arpentage sont employés à l'année comme fonctionnaires permanents du ministère. Ils doivent visiter les townships subdivisés à l'entreprise, examiner le travail des entrepreneurs, et faire rapport sur ce travail en recommandant qu'il soit accepté ou rejeté.

ARPENTAGES DE L'ANNÉE EXPIRANT LE 31 MARS 1910.

Le retard extraordinaire du printemps de 1909 fut plutôt favorable que nuisible à la majorité des arpenteurs, car il leur permit de se rendre à leurs districts respectifs avant que les routes et les chemins fussent impraticables pour les lourds transports. M. Geo. McMillan, A.T.F., dit qu'aucun des résidants les plus âgés ne se souvient avoir jamais vu la glace aussi forte à cette époque de la saison sur la rivière La-Paix. Elle demeurera solide jusqu'au 4 mai, et le 2 mai il la traversa à Dunvegan. M. A. Saint-Cyr, A.T.F., qui travaillait à une centaine de milles au nord-ouest de Prince-Albert, rapporte que le printemps fut le plus tardif qu'on ait eu depuis trente ans dans cette localité. M. E. W. Hubbell, A.T.F., et son équipe, traversèrent la rivière Saskatchewan sur la glace le 9 mai, au sud de Prince-Albert. M. H. W. Selby, A.T.F., traversa sur la glace la rivière Athabaska près du cinquième méridien le 5 mai.

En général, la température fut, durant toute la saison, exceptionnellement favorable aux opérations, et la somme de travail accompli soutient avantageusement la comparaison avec celle des autres années. La moyenne du nombre de milles par équipe pendant les quatre dernières saisons, et que voici, fournira sans doute la meilleure base de comparaison:—

1909	412 milles.
1908	366 "
1907	364 "
1906	305 "

Deux cent soixante dix-huit townships entiers et vingt-cinq parties de townships furent subdivisés complètement, trois cent cinq autres partiellement. Quarante townships entiers et trois fractions de townships furent réarpentés ou retracés complètement, et cent quatre-vingt-dix-huit autres furent réarpentés partiellement.

Soixante-quatre équipes d'arpenteurs ont été employées, cinquante-neuf aux arpentages de townships et cinq à différents travaux. De ceux-ci, trente-trois furent payés à la journée, vingt-six à l'entreprise, et cinq étaient engagés à l'inspection de l'arpentage à l'entreprise. Quatre autres furent employés pour peu de temps à divers petits arpentages. Deux des équipes payées à la journée travaillaient au Manitoba, neuf dans la Saskatchewan, quatorze dans l'Alberta, et six dans la Colombie-Britannique, tandis que sept travaillaient une partie du temps dans une province et une partie de l'autre.

Les équipes travaillant à l'entreprise furent distribuées comme suit: trois dans le Manitoba, onze dans la Saskatchewan, onze dans l'Alberta, et une partie dans la Saskatchewan et partie dans l'Alberta.

Les rapports des inspecteurs d'arpentage et des arpenteurs employés à la journée sont donnés comme appendices n^{os} 11 à 45.

ARPENTAGE DES LOTS DE CONTOUR.

Huit arpenteurs furent employés à l'établissement des lignes de base et des premiers méridiens. A cause des difficultés de transport et de la nature de la contrée que traversent ces lignes, le travail n'avance que lentement et les dépenses en sont très élevées. Nous voyons d'après les chiffres inscrits dans l'appendice n° 2 qu'elles varient de $88 à $309 par mille, et la moyenne est de 167 dollars.

M. A. Saint-Cyr, A.T.F., a continué l'arpentage du troisième méridien en gagnant le nord à partir de la limite nord du township 52 jusqu'à la limite nord du township 60. Il a établi la seizième base occidentale du troisième au quatrième méridien. On trouve dans ce district une certaine quantité de bois de valeur non inscrite dans les terrains affermés, et couvrant des régions fort espacées les unes des autres et séparées par de grandes étendues de terre qui ont été dévastées par le feu il y a cinq ans et dont la seconde pousse est encore trop petite pour avoir une valeur commerciale. Des étendues considérables de terres arables propres à la colonisation longent la seizième base. Il y a des surfaces considérables de terres en partie ouvertes et en prairie propres à l'élevage, où des quantités de foin de hautes terres peuvent être récoltées et où coule une eau pure dans de nombreux petits ruisseaux.

M. Wm Christie, A.T.F., a établi la quinzième base à l'est du quatrième au troisième méridien. Des lignes suffisantes de démarcation entre ces deux méridiens sont établies maintenant pour permettre au ministère de continuer la subdivision des townships jusqu'au nord du township 61 lorsqu'une demande se produira pour ces terres.

M. A. W. Ponton, A.T.F., a continué les travaux du cinquième méridien vers le nord. Il avait pour instructions de l'étendre à partir du township 107, au point où il l'avait laissé, jusqu'au township 117, et de suivre la trentième base à l'ouest aussi loin qu'il était nécessaire pour la subdivision des meilleures terres agricoles du district de Vermillon. Il perdit une grande partie de ses approvisionnements dans un accident sur la rivière La-Paix, et fut obligé de retourner à Athabaska-Landing pour s'approvisionner de nouveau. A cause de la grande distance de tout établissement et du service irrégulier de la poste, le rapport de ses travaux ne nous est pas encore parvenu jusqu'ici.

M. Geo. McMillan, A.T.F., a exploré la dix-huitième base à l'ouest du sixième méridien à partir de la limite est du rang 9, jusqu'à la frontière de la Colombie-Britannique. Il retraça également la limite nord du township 64, rang 27, à l'ouest du cinquième méridien, et établit la dix-septième base à l'ouest du sixième méridien, à l'angle nord-est de la section 33, rang 9. De grandes superficies de ce district ont été

ravagées par les feux de forêt, et les opérations d'arpentage de la dix-septième base ont été fortement retardées par les brûlés et le chablis.

M. A. H. Hawkins, A.T.F., a continué la cinquième base à l'ouest du cinquième méridien à partir de la limite est du rang 25, sixième méridien. Il a établi également la base à l'ouest du sixième méridien jusqu'à la limite est du rang 9, et la seizième base jusqu'à la limite est du rang 5. Ce district était autrefois couvert de forêts épaisses de cyprès qui ont été presque entièrement détruites par le feu et dont il ne reste que des arbres secs debout ou du chablis. M. Hawkins dit que les vallées de la Grande-Cache et de Muskeg conviendraient admirablement à l'élevage des chevaux et du bétail, et que la distance des marchés est la seule cause qui retarde la colonisation de cette région.

M. J. B. Saunders, A.T.F., a établi la neuvième base à l'ouest du cinquième méridien à travers les rangs 9, 10 et 11, et la dixième base à travers les rangs 8, 9, 10 et 11. Dans le township 37, rang 8, quelques colons se sont déjà établis sur le creek de la Prairie, où se trouve une étendue considérable de bonnes terres à foin.

M. J. N. Wallace, A.T.F., a arpenté le quatrième méridien à partir de l'angle nord-est de la section 12, township 63, jusqu'à la limite nord du township 80. A trente milles de son point de départ le méridien traverse le lac Primrose, masse d'eau d'environ quarante milles de longueur qui couvre une étendue d'environ cent dix mille acres. Le fait que ce lac n'a jamais été marqué sur aucune carte géographique indique le manque général de renseignements sur les caractères topographiques de cette région du nord et l'utilité des travaux d'exploration effectués aujourd'hui avec les arpentages.

M. W. A. Ducker, A.T.F., fut employé pendant l'hiver dernier à établir la onzième base à partir de la limite est du rang 27, à l'ouest du méridien principal, vers l'ouest jusqu'au deuxième méridien. Cette base s'étend à travers la réserve de la forêt du Porc-Epic, et il était nécessaire de l'arpenter afin que les limites de la réserve pussent être définitivement déterminées.

ARPENTAGES DE SUBDIVISIONS DE TOWNSHIPS.

Outre les arpentages de subdivisions de township exécutés à l'entreprise, plusieurs équipes payées à la journée furent employées exclusivement sur les travaux de subdivisions dans les districts où l'ouvrage ne pouvait être donné à l'entreprise.

M. A. McFee, A.T.F., subdivisa des portions de townships sur la rivière Brazeau dans lesquelles des mines de charbon ont été trouvées. Ce district est très montagneux, et M. McFee ne put achever tous les arpentages nécessaires.

M. A. McFee, A.T.F., subdivisa des portions de townships sur la rivière Brazeau,

M. J. B. McFarlane, A.T.F., fut engagé dans la subdivision des townships le long de la ligne du Grand-Tronc-Pacifique, à partir du rang 24 à l'ouest du cinquième méridien jusqu'au passage Yellowhead.

M. J. B. Saint-Cyr, A.T.F., a continué la subdivision des townships dans le district de la rivière La-Paix, près de Dunvegan. Il dit que le climat est bon, sans gelées tardives en été, et que la plus grande partie convient à l'agriculture et à l'élevage. Le bois pour l'usage général de la ferme et la construction est d'excellente qualité.

M. W. H. Selby, A.T.F., a subdivisé les terrains à l'est et à l'ouest du Petit lac des Esclaves. Il dit que les terres des townships qui s'étendent à l'ouest du lac Winagami sont tout aussi bonnes que celles que l'on peut trouver dans les parties non arpentées du Dominion.

MM. W. H. Young, A.T.F., W. A. Scott, A.T.F., et Jas. Warren, A.T.F., se sont occupés de la subdivision du versant des montagnes Rocheuses entre Calgary et la limite internationale. Quelques-unes de ces terres étaient demandées par des chercheurs d'huile et de charbon, mais beaucoup d'autres par des cultivateurs et des rancheurs. Les arpentages ne se font que très lentement, car le pays est montagneux.

CORRECTION, RESTAURATION ET ARPENTAGES DIVERS.

La marche de la colonisation a été si rapide en ces dernières années que les townships subdivisés il y a vingt-cinq ou trente ans sont presque tous convertis en homesteads. Les poteaux de bois employés comme bornes d'arpentage ont disparu, les remblais et les fosses ont été détruits, et les colons ne peuvent définir exactement les limites de leurs terres. Aussi les améliorations des fermes sont retardées, des contestations s'élèvent entre voisins, et à moins que des arpentages de restauration ne soient entrepris promptement, le progrès de la colonisation sera considérablement retardé.

Quelques-uns des premiers arpentages ont été exécutés sans soin, et les plans ne représentent pas les bornes des sections telles qu'elles sont réellement sur le terrain. Dans les cas où les bornes indicatrices existent encore et où les terres en souffrance ont été concédées, on retraça les lignes dans le but d'obtenir des informations exactes sur les superficies, les positions et les distances. Si ces erreurs avaient été découvertes il y a quelques années, avant que le flot des émigrés fît irruption, les résultats n'auraient pas été aussi fâcheux, car l'arpentage aurait été rectifié. Parfois les premiers travaux ont été faits avec soin et exactitude, mais une grave erreur a été commise dans l'emplacement d'un poteau indicateur. Dans ces cas, on fait une rectification, si la loi des arpentages des terres fédérales y pourvoit.

M. C. F. Aylesworth, A.T.F., a continué le travail de réarpentage dans le sud-est du Manitoba.

M. W. J. Deans, A.T.F., a travaillé dans le district entre le lac Manitoba et les limites ouest de la province. Ses rapports démontrent la grande nécessité des travaux de restauration dans quelques localités. Dans un township où les bornes premières étaient perdues, un colon avait six acres de récoltes et une maison nouvellement bâtie sur le quart de section d'un autre *homesteader*. Dans un autre township où d'importantes améliorations avaient été faites dans les bâtiments, on constata que deux colons n'occupaient pas le quart de section qui leur avait été donné, et un autre était sur la partie réservée à la route.

M. John Francis, A.T.F., a été employé au réarpentage dans le voisinage de Yorkton Saskatchewan. Il constata dans bien des cas que les arpentages originaux étaient très irréguliers, mais les établissements, les chemins et les améliorations s'opposaient souvent à des rectifications satisfaisantes.

M. D. Rolfson, A.T.F., a fait des réarpentages dans le sud-est de la Saskatchewan et le sud-ouest du Manitoba. MM. A. L. McNaughton, A.T.F., et W. R. Reilly, A.T.F., ont été employés au réarpentage des townships dans le district de Prince-Albert, Saskatchewan.

M. H. S. Holcroft, A.T.F., a été engagé au début de la saison au réarpentage des townships sud-est et est d'Edmonton. Plus tard, il fit les arpentages nécessaires dans les townships 57 et 58, rangs 9 et 10, à l'ouest du quatrième méridien, ces townships comprenaient le territoire connu autrefois sous le nom de Saint-Paul de Métis, réserve des métis. Les différentes parcelles de terre partagées entre les solliciteurs métis furent délimités pour que le ministère pût disposer de ce qui restait des vieilles réserves parmi les anciens concessionnaires (*homesteaders.*)

La demande de petits arpentages divers a tellement augmenté depuis quelques années qu'on a jugé utile de prendre des mesures spéciales à cet égard. Dans ce but, un arpenteur désigné voyage avec un assistant et s'assure de travailleurs et de moyens de transport quand il le faut. Ceci offre une méthode expéditive et économique pour l'achèvement de petits arpentages disséminés sur un grand territoire sans entraver le travail plus étendu entrepris par les équipes complètement organisées. M. Thomas Fawcett, A.T.F., fut engagé pour ce travail, et pendant la saison dernière il compléta plus de quarante arpentages séparés dans le Manitoba et la Saskatchewan. Ces travaux comprenaient la correction des erreurs de la subdivision originale, le rétablisse-

ment des angles perdus, le levé des superficies couvertes d'eau, et les recherches sur la nécessité des réarpentages demandés.

Un des arpentages entrepris par M. Fawcett fut la subdivision en sections d'un terrain couvert à l'origine par les eaux du lac Reed, le nom de la ligne principale du chmin de fer Pacifique-Canadien à l'ouest de Moose-Jaw. En 1883, quand on subdivisa le terrain contigu, ce lac couvrait une superficie de plus de 8,000 acres, et l'eau avant sept ou huit pieds de profondeur. Le lac s'est desséché en ces dernières années, et la plus grande partie de la terre qu'il couvrait est actuellement propre à la culture. Une partie de l'ancien lit du lac a produit l'année dernière plus de cent boisseaux d'avoine à l'acre, ce qui démontre la fertilité du sol. Les demandes de nouveaux arpentages sont généralement le résultat de changements semblables dans les caractères topographiques des provinces de l'ouest.

M. C. C. Fairchild, A.T.F., a accompagné la commission nommée pour examiner les réclamation des colons Doukhobors. Il désigna l'emplacement de cinquante-sept villages pour ces gens dans la Saskatchewan, ce qui nécessita l'arpentage d'au moins cent vingt-cinq milles de lignes.

M. L. R. Ord, A.T.F., fit une traverse au micromètre du lac La-Ronge, Saskatchewan, dans le but de faire un plan qui permît d'enregistrer les claims miniers situés dans cette région.

M. W. Thibaudeau, I.C., a été engagé sur une reconnaissance des sources de la rivière à l'Arc, de la rivière Waterton dans le voisinage des lacs Waterton, des lacs au Cyprès et du versant sud des monts Cyprès dans le but de trouver des emplacements convenables pour la construction de réservoirs, pour l'irrigation et autres fins.

MM. Joseph Doupe, A.T.F., A. C. Garner, A.T.F., et E. W. Walker, A.T.F., ont été employés pour de courtes périodes au réarpentage dans le Manitoba et la Saskatchewan.

ARPENTAGES DANS LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

La subdivision des terres fédérales dans la région des chemins de fer de la Colombie-Britannique fut entreprise par quatre partis sous la direction de MM. J. E. Ross, A. W. Johnson, E. W. Robinson et T. W. Plunkett, arpenteurs des terres fédérales. Les partis furent répartis suivant l'urgence des arpentages partout où ceux-ci étaient demandés.

MM. Plunkett et Robinson passèrent une partie de leur temps à arpenter des terres agricoles de la vallée Columbia au-dessus et au-dessous de Revelstoke, terres que l'on considérait d'une telle valeur que l'on jugea bon de les diviser en parcelles plus petites qu'un quart de section. Dans ce but des bornes indicatrices furent érigées autant que possible aux angles des subdivisions légales et au centre des limites légales de subdivisions le long des lignes régulièrement arpentées pour que les terres puissent être disposées en parcelles de la dimension désirable.

M. Ross fut employé dans le district de Kamloops et M. Johnson dans celui de Westminster. Un des arpentages entrepris par ce dernier fut la subdivision en lots d'une superficie de terrain sur la baie Bedwell sur le bras nord de l'anse Burrard. Cette localité est facilement accessible de Vancouver et de New-Westminster et offre des avantages exceptionnels comme endroits de villégiature.

MM. S. S. McDiarmid, A.T.F., et J. H. Brownlee A.T.F., furent employés dans la région du chemin de fer pour une courte période à un travail qui ne pouvait être fait commodément par les équipes régulières.

M. P. A. Carson, A.T.F., continue l'arpentage de triangulation des montagnes Selkirk. Une partie importante de ce travail pendant l'année dernière fut la mesure d'une ligne de base le long de la rivière Columbia à 21 milles environ au sud-est de Golden. Cette base contrôle le réseau entier de l'arpentage triangulaire du sommet de la ligne principale des montagnes Rocheuses en allant vers l'ouest jusqu'à la chaîne des Cascades.

L'examen et le classement des terres vacantes dans les vallées de la région du chemin de fer ont été repris en 1909. Ce travail était confié à M. A. C. Wheeler, A.T.F. Il avait sous sa direction trois sous-équipes conduites par MM. M. P. Bridgland, A. J. Campbell et R. D. McCaw, arpenteurs des terres fédérales. On divisa le pays examiné en terres à fruits, terres arables, pâturages, bois, et les terres stériles.

INSPECTIONS D'ARPENTAGE.

Cinq équipes furent engagées durant la plus grande partie du temps à l'inspection des arpentages exécutés à l'entreprise.

M. E. W. Hubbell, A.T.F., travailla dans le district de Prince-Albert. Outre ce travail d'inspection il réarpenta cinq townships près d'Elbow, Saskatchewan. Il parle en termes très favorabes du district du voisinage de la rivière Perdue qu'il regarde comme la région la plus belle qui soit ouverte à l'immigration dans la Saskatchewan.

M. P. R. A. Bélanger fit des inspections dans le Manitoba et compléta plusieurs réarpentages.

M. C. F. Miles, A.T.F., inspecta les travaux d'entreprise dans la section des prairies avoisinant la limite internationale et réarpenta plusieurs townwships au nord de Swift-Current.

M. G. J. Lonergan, A.T.F., acheva l'inspection de l'arpentage requise dans le district est d'Edmonton. Parmi les autres travaux qu'il exécuta, le plus important fut le réarpentage de la concession Saint-Albert.

M. L. E. Fontaine inspecta les arpentages faits à l'entreprise à l'ouest d'Edmonton.

ÉTAT DES LONGUEURS ARPENTÉES.

Le tableau suivant donne les longueurs arpentées depuis 1907:—

	1er avril 1909 au 31 mars 1910.	1er avril 1908 au 31 mars 1909.	1er avril 1907 au 31 mars 1908.
	Milles.	Milles.	Milles.
Frontières de townships	2,089	2,019	1,674
Lignes de section	16,326	16,985	13,710
Traverses	2,413	3,323	3,193
Réarpentages	3,876	2,175	2,917
Total pour la saison	24,704	24,502	21,494
Nombre des équipes	60	67	59
Moyenne de milles par équipe	412	366	364

Le tableau suivant montre les longueurs arpentées par les équipes payées à la journée et par celles employées à l'entreprise.

TRAVAIL DES ÉQUIPES À LA JOURNÉE.

	1er avril 1909 au 31 mars 1910.	1er avril 1908 au 31 mars 1909.	1er avril 1907 au 31 mars 1908.
	Milles.	Milles.	Milles.
Frontières de townships	861	512	542
Lignes de section	1,066	1,004	975
Traverses	1,324	1,158	1,313
Réarpentages	3,808	2,175	2,782
Total pour la saison	7,059	4,849	5,612
Nombre des équipes	34	36	29
Moyenne de milles par équipe	208	135	194

TRAVAIL DES ÉQUIPES EMPLOYÉES À L'ENTREPRISE.

——	1er avril 1909 au 31 mars 1910.	1er avril 1908 au 31 mars 1909.	1er avril 1907 au 31 mars 1908.
	Milles.	Milles.	Milles.
Frontières de townships	1,228	1,507	1,132
Lignes de section	15,260	15,981	12,735
Traverses	1,089	2,165	1,880
Réarpentages	68	.....	135
Total pour la saison	17,645	19,653	15,882
Nombre des équipes	26	31	30
Moyenne de milles par équipe	679	634	529

NOTE.—A cause de la nature de leur travail, les équipes conduites par MM. P. A. Carson, L. E. Fontaine, A. C. Garner, S. S. McDiarmid, W. Thibaudeau, E. W. Walker et A. O. Wheeler, ne sont pas comprises dans les longueurs données pour l'année qui se termine le 31 mars 1910. Aucun rapport n'ayant été reçu de M. A. W Ponton, son équipe est également omise.

COÛT D'ARPENTAGES.

Le tableau suivant donne le coût moyen par mille des arpentages exécutées par des arpenteurs payés à la journée et à l'entreprise.

——	Arpenteurs à la journée.	Arpenteurs à l'entreprise.
Total des milles arpentés	7,059	17,645
Frais totaux	$348,208.60	$317,083.51
Coût moyen par mille	$49.33	$17.97

Le faible coût moyen des arpentages à l'entreprise $17.97 par mille, s'explique par le fait que ces arpentages, consistant en subdivision de 169 townships étaient effectués dans la prairie ouverte au sud-est de la Saskatchewan et de l'Alberta, tandis que presque tous les arpentages à la journée se faisaient dans les bois. L'établissement des lignes de base et des premiers méridiens, très coûteux, augmente le coût moyen des arpentages à la journée. Avec l'organisation actuelle on estime que les arpentages qui sont maintenant exécutés à l'entreprise ne coûteraient guère plus s'ils étaient faits par des équipes payées à la journée.

DESCRIPTION DE TOWNSHIPS.

Les descriptions de townships subdivisés pendant l'année ont été extraites des rapports des arpenteurs et sont inscrites comme annexe n° 46. Les descriptions sont par ordre de townships, rang et méridien et sont précédées d'une liste des townships décrits.

Les arpentages de subdivisions faits avant le 31 mars 1909, ceux qui ont été faits entre cette date et le 31 mars 1910, ainsi que les réarpentages effectués pendant la même période sont représentés en différentes couleurs sur la carte qui accompagne ce rapport.

DOC. PARLEMENTAIRE No 25

TAUX DE PAIEMENT POUR ARPENTAGES DE TRAVERSE.

Afin de supprimer les doutes et les causes de désaccord entre les entrepreneurs d'arpentage et le ministère au sujet de la somme qui doit être payée pour les arpentages de traverse, la clause 14 de la cédule des taux du décret de l'exécutif du 12 mai 1908 a été annulée par le décret de l'exécutif le 6 décembre 1909 et remplacée par la suivante:—

14. Les traverses des lacs et rivières et celles qui les relient seront payées à raison de onze dollars par mille. Pour les traverses de lacs et rivières, la distance à payer sera mesurée le long de la rive du lac ou de la rivière à partir de chaque point fixé par l'arpentage en une ligne droite au point suivant. Quand les deux bords d'une rivière sont fixés par une seule ligne de traverse, le plein tarif de onze dollars par mille sera payé pour une rive seulement et le travail supplémentaire pour la détermination de l'autre rive sera payé à raison de 4 dollars par mille. Rien ne sera payé pour les ordonnées, mais un dollar sera déduit pour chaque ordonnée en moins du nombre exigé par le manuel de l'arpentage.

MANUEL DE L'ARPENTAGE.

La septième édition du manuel de l'arpentage mentionnée dans le rapport de l'année dernière est maintenant entre les mains de l'imprimeur et sera prête sous peu.

ARPENTAGES DES LIMITES À BOIS.

Autrefois les limites à bois n'étaient arpentées que lorsqu'elles avaient été concédées. Le licencié devait s'arranger lui-même pour l'arpentage du terrain. L'année dernière une nouvelle méthode fut adoptée, et les limites à bois sont maintenant arpentées avant d'être offertes au public. On demande des soumissions pour l'arpentage aux arpenteurs du voisinage, et si le prix est satisfaisant, des instructions sont données par l'arpenteur général. L'arpentage fait, la limite est louée au plus haut enchérisseur. Des instructions ont été émises durant l'année pour l'arpentage de trente limites.

BORNES EN FER.

Au commencement de 1908, des bornes en fer furent substituées à celles de bois pour marquer les angles des quarts de sections. Durant l'année dernière, environ 43,000 petites bornes de fer furent achetées pour indiquer les angles des sections et quarts de sections; de gros piliers sont employés aux angles des townships. Pour la commodité des arpenteurs, ces piliers étaient emmagasinés à Winnipeg, Saskatoon, Edmonton, Revelstoke, Kamloops et New-Westminster.

VISITE À DAWSON, T.Y.

Les arpentages des territoires du Yukon sont de deux espèces. Il y a les arpentages de lots et de claims de mines de quartz pour lesquels des lettres patentes doivent être accordées, et les arpentages de claims de placers dont la location est renouvelable d'année en années. Les arpentages de la première espèce sont faits d'après les instructions de l'arpenteur général et les rapports sont enregistrés au ministère de l'Intérieur à Ottawa. Les arpentages de la deuxième espèce sont placés par la loi sous le contrôle du commissaire du Territoire du Yukon, les rapports sont conservés dans le bureau d'arpentage à Dawwson, et il n'existe pas de duplicata nulle part. Le manque de renseignements sur ces arpentages était un inconvénient quand il s'agissait de régler les affaires du Yukon à Ottawa. En outre, il était vivement à redouter que ces documents ne soient détruits par le feu, ce qui aurait amené des résultats désastreux. Je fus donc chargé de me rendre à Dawwson avec deux dessinateurs pour examiner soigneusement les relevés du bureau des arpentages et pour prendre copie de telles parties des relevés qu'il serait utile de conserver à Ottawa. Ce travail a été heureusement accompli.

Pendant mon séjour à Dawson, je donnai beaucoup de temps à l'étude du système d'arpentage en vigueur dans les territoires et à mon retour je soumis diverses recommandations pour l'amélioration du service.

CORRESPONDANCE.

La correspondance de cette branche consiste en:—

Lettres reçues	15,368
Lettres envoyées	14,130

COMPTABILITÉ.

Le registre du comptable accuse:—

Nombre de comptes réglés	764
Total des comptes	$898 536
Nombre de chèques envoyés	3,584

PERSONNEL DU BUREAU.

D'après une nouvelle organisation du ministère de l'Intérieur, les bureaux des relevés d'arpentage et du géographe qui, antérieurement, faisaient partie de la division des arpentages topographiques, sont maintenant séparés. Ils n'ont pas été compris dans la liste des employés dans l'annexe n° 9.

Le personnel du bureau de la division des arpentages topographiques proprement dits se compose de cent vint-sept employés. Il y a quatorze vacances.

MM. J. B. Lepage et M. J. McLaughlin ont démissionné durant l'année. M. C. R. Binks a été transféré au bureau du comptable, et M. M. B. Bonnell, au ministère de l'Agriculture. M. T. H. G. Clunn à l'observatoire astronomique fédéral et M. R. S. Stronach à la division des chemins de fer et des terres de marais.

Deux membres du personnel sont décédés, MM. Wm Elwel et W. T. Green. M. Elwel avait obtenu ses diplômes à l'école des sciences pratiques de Toronto, et M. Green, reçu avec honneur aux examens de l'université de Toronto, avait été nommé arpenteur des terres fédérales. Tous deux étaient extrêmement bien doués, et leur mort est une grande perte pour le service public.

Voici les noms des nouveaux membres admis: J. F. Blanchard, J. D. Bradley, D. E. Chartrand, B.Sc., J. A. Côté, A. Cousineau, L. O. R. Dozois, J. F. Freedette, C. M. Hoar, B. L. S., W. J. Lythe et C. E. Marchand. M. H. M. Easton fut engagé comme imprimeur et M. E. H. Hare employé temporairement comme assistant photographe.

BUREAU DU DESSINATEUR EN CHEF.

(P. B. Symes, dessinateur en chef.)

Le trait distinctif des douze derniers mois dans le bureau a été l'augmentation constante des travaux et la difficulté d'y faire face avec un personnel réduit en nombre et en efficacité par la perte d'hommes expérimentés. Non seulement il y a eu augmentation sur presque toute la ligne, comme le prouvent les états ci-dessous, mais de nouveaux travaux ont été ajoutés, tels le nivellement et les observations magnétiques, qui, nécessairement, occupent une partie de notre personnel.

La nouvelle section du bureau de dessin, établie principalement pour s'occuper de ce travail et d'autres matières scientifiques comme les tables astronomiques, etc., a été mise en état de fonctionnement cette année et a maintenant un personnel de huit membres.

La demande de cartes, de plans et autres matières imprimées augmente toujours chaque année, et avant peu, probablement, il faudra prendre des mesures plus efficaces pour cette distribution.

BUREAU DU DESSINATEUR EN CHEF—PREMIÈRE SECTION—INSTRUCTIONS RELATIVES AUX ARPENTAGES ET INFORMATIONS GÉNÉRALES.

(T. E. Brown, chef de section.)

Le travail de cette section a largement augmenté cette année, tandis que le personnel du bureau a été réduit de vingt-et-un à dix-neuf. Pour cette raison le rapport général des opérations d'arpentage mentionné dans le rapport de l'année dernière, de même que l'historique des opérations d'arpentage photo-typographiques dans les montagnes Rocheuses ont dû être mis de côté et ne sont pas encore prêts pour la publication. Cent quatre-vingt-douze lettres d'instructions aux arpenteurs ont été préparées pour l'exécution des travaux. Ces instructions étaient accompagnées dans chaque cas de tous les renseignements disponibles sur la nature du pays, les arpentages antérieurs des terres fédérales, les réserves sauvages, les pistes, etc, 1,274 esquisses et 103 cartes et tracés furent préparés et fournis dans ce but.

Les entrées dans les registres du bureau montrent que 1,214 esquisses de route furent reçues des arpenteurs ainsi que 547 livres de notes sur les arpentages des townships, 132 livres et 568 plans, esquisses, etc., pour arpentages divers, 451 rapports sur les bois, 383 déclarations statuaires de colons et des rapports de 1,037 observations magnétiques et de 128 bocs distincts de coupes de bois. Des rapports généraux sur opérations d'arpentages ont été reçus de trente-cinq arpenteurs.

L'examen de ces documents ayant été complété, 725 volumes de notes ont été placés dans les archives avec 430 plans d'arpentage divers et 383 déclarations statutaires de colons.

Les plans de 705 townships, de 7 établissements ou emplacements de villes, de 54 cartes de sections et de 113 plans divers ont été reçus du bureau lithographique, inscrits dans les registres et distribués.

Des plans préliminaires ont été tracés pour 424 townships.

Quinze cent cinq communications de colons et autres sur différents sujets et des requêtes venant d'autres branches ont été reçues et classées. Elles ont nécessité la préparation de 1,250 esquisses, 153 cartes et tracés et la copie de 288 pages de notes. Douze descriptions de parcelles de terrains ont été rédigées. La compilation d'un assortiment de cartes pour faire ressortir les erreurs d'arpentages et montrer l'achèvement des arpentages de townships a été continuée. Quatorze nouvelles feuilles ont été faites et vingt-deux revisées et mises au point.

La lecture des épreuves de la nouvelle édition du Manuel des Instructions pour l'arpentage des terres fédérales, du rapport annuel de la division, d'un bulletin intitulé: "Description d'actes de cession" et d'autres de rapports et formules, etc., imprimés durant l'année, a pris beaucoup de notre temps..

Deux mille cent quatre-vingt-onze dossiers ont été reçus du bureau de la correspondance et employés dans les travaux de ce bureau. Quatre mille cinq cent cinq lettres et mémorandums ont été écrits.

BUREAU DES DESSINATEURS—DEUXIÈME SECTION—ARPENTAGES DANS LE MANITOBA, DANS LA SASKATCHEWAN ET DANS L'ALBERTA.

(T. S. Nash, chef de section.)

Le personnel de cette section est beaucoup moins nombreux qu'autrefois. A l'époque de la réorganisation, en septembre 1908, vingt-huit employés furent jugés nécessaires au travail de cette section. Au commencement de l'année trois hommes manquaient à l'appel. Durant l'année, cinq hommes furent retirés et un ajouté. Le nombre d'hommes qui manquaient à l'appel durant l'année a été, en moyenne, de six.

Comme il est établi dans les rapports antérieurs, tous les rapports d'arpentage des terres fédérales dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta, sont examinés dans cette section et les plans de l'arpentage y sont compilés.

Nous examinons les esquisses envoyées par les arpenteurs indiquant les progrès des travaux pour nous assurer que les arpentages sont exécutés correctement dans les limites de l'erreur tolérée par le manuel et que toutes les superficies fractionnées par les eaux sont représentées. On se base sur ces esquisses pour avancer des fonds aux entrepreneurs. Durant l'année nous avons reçu et examiné 404 esquisses de travaux d'arpenteurs employés à la journée, 441 d'entrepreneurs et 203 d'inspecteurs furent reçues et examinées, au total 1,048.

Dès qu'ils sont reçus, les rapports finals sont examinés sommairement pour les omissions ou les erreurs graves qui pourraient s'y trouver, et quand cela est nécessaire, ils sont renvoyés à l'arpenteur pour correction. Ensuite, on réunit les rapports de tous les arpentages antérieurs dans les townships ou établissements et l'on procède à la compilation des plans. Durant l'année, 378 arpentages de subdivision, 274 de contours de townships et 144 arpentages divers furent examinés et les plans compilés de 660 towships furent envoyés au dessinateur qui doit en faire un cliché pour reproduction. Ce nombre comprend la première édition des plans de 388 townships qui indiquent l'étendue de la nouvelle région ouverte à l'émigration. Les plans compilés de 12 arpentages divers furent aussi envoyés au dessinateur. Pendant la compilation on examine très soigneusement les rapports du nouvel arpentage et l'on envoie à l'arpenteur un mémorandum de toutes les erreurs ou omissions. Cinq cent vingt mémorandums de ce genre furent envoyés et 450 réponses aux mémorandums furent reçues et les corrections nécessaires inscrites aux livres de campagne; 1,150 lettres se rapportant aux travaux furent expédiées.

Les notes de campagne des inspecteurs d'arpentages pour l'examen des travaux à l'entreprise sont également dans cette section ainsi que les rapports de ces arpenteurs.

Les contrats d'arpentage donnés chaque année sont étudiés par cinq arpenteurs, employés à l'année par le ministère. Chaque inspecteur doit examiner un nombre de contrats situés dans la même section du pays. Il doit arpenter quelques milles de lignes dans plusieurs townships dans chaque contrat d'arpentage, aussitôt que possible après que l'entrepreneur a terminé son travail et envoyer au ministère les mêmes renseignements relatifs à l'arpentage des lignes examinées que l'entrepreneur doit fournir. Il fait en outre un rapport sur l'apparence générale de l'arpentage et recommande à l'arpenteur général l'acceptation ou le rejet du travail de l'entrepreneur.

Les notes de l'inspecteur sont examinées et comparées avec celles de l'entrepreneur. Si la comparaison établit une conformité entre les deux, et si le rapport de l'inspecteur général est favorable, le travail de l'arpenteur est accepté par le ministère et est réglé entièrement. Si les notes ou rapports de campagne de l'inspecteur indiquent que l'arpentage, ou une partie de l'arpentage, ne peut être accepté à cause de son imperfection, l'entrepreneur est requis de corriger son travail. Si les défauts découverts prouvent que l'arpentage n'a pas été fait strictement aux termes du contrat mais que ces défauts ne sont pas de nature à causer le rejet du travail, le contrat est accepté et soumis aux déductions recommandées par l'inspecteur ou prévues par le Manuel d'arpentage. Dans tous les cas, cependant il est permis à l'entrepreneur de choisir entre la déduction ou la correction de son travail.

Ce système d'inspection des contrats, suivi depuis six ans, permet d'obtenir de la part des arpenteurs à l'entreprise un travail beaucoup plus soigné qu'autrefois. Les graves erreurs sont ainsi évitées, de même que la nécessité des corrections à une date ultérieure. Pendant l'année les rapports de l'inspecteur sur 34 contrats furent reçus et classés et 38 contrats furent terminés.

Cent quarante-sept demandes de renseignements relatives aux arpentages ont été reçues d'autres divisions du ministère, ces demandes ont nécessité le calcul de 710 superficies; 265 plans de détournements de chemins faits par les gouvernements provinciaux de la Saskatchewan et de l'Alberta furent examinés.

Dans cette même section furent revisés les plans et les notes de campagne pour 64 coupes de bois consistant en 212 blocs; trente-quatre plans d'emplacement de la voie de chemin de fer furent examinés, dont le nombre de milles se montait à 749·09. Beaucoup de ces plans de droits de passage étant en double ou en triple, la longueur des plans examinés était, en chiffres ronds, de 1,889.25.

BUREAU DU DESSINATEUR EN CHEF—TROISIÈME SECTION—DESSIN POUR REPRODUCTION.

(C. E. Engler, chef de section.)

La force nominale du personnel de cette section est de treize, mais ce nombre n'a pas été maintenu sauf durant la dernière partie de mars, lorsque la vacance signalée dans le dernier rapport fut remplie par la nomination de M. C. E. Marchand.

Le personnel occupe toujours une partie du deuxième étage de l'Imperial Building, rue Queen. Ces bureaux ont été trouvés confartables et propres à notre travail, mais ils laissent à désirer à cause de leur situation. Il arrive fréquemment qu'en préparant la publication d'une carte, les détails concernant la photographie doivent être discutés avec le photographe, et ceux de l'impression avec les lithographes ou l'imprimeur. Le photographe se tient à l'étage supérieur du bâtiment des arpentages topographiques, l'imprimeur et quelques-uns des lithographes sont dans le sous-sol du même bâtiment, tandis que d'autres sont dans le sous-sol de l'Imperial Building. Ces allées et venues font perdre du temps. L'organisation ne permet pas non plus la lecture rapide des épreuves.

La presse à main employée dans cette section était à l'origine destinée à l'impression les titres, des noms, à opposer sur les plans qui devraient être photo-lithographiés Très souvent le travail de bureau des autres divisions demande l'impression de formules pour l'usage du bureau, les lettres circulaires aux arpenteurs, les amendements au Manuel des arpenteurs, etc. Beaucoup de ces travaux sont imprimés sur la presse à main, car ordinairement il n'en faut qu'un nombre limité, et le travail de composition est peu. Nous avons déjà dit, dans notre dernier rapport, que les travaux d'impression sont trop nombreux pour un seul ouvrier, en conséquence, un employé du bureau lithographique a été employé au travail de la presse. Avec le temps, on trouve toujours de nouveaux moyens pour employer les caractères d'imprimeur dans les plans, et quelques-uns des plans les plus compliqués sont faits entièrement avec les caractères, et une comparaison faite entre les plans imprimés et ceux qui sont dessinés de le manière habituelle, donne l'avantage aux premiers dans la plupart des cas. Remarquons ici que les caractères se prêtent à l'emploi dans les plans particulièrement où les lignes droites dominent, comme par exemple, dans les plans des emplacements de villes, tandis que d'autre part quand les lettres doivent être arrangées en courbes, il est difficile de réussir aussi bien avec les caractères.

Le nombre de plans de townships préparés pour l'impression durant l'année, a été de 713, soit une augmentation d'environ 16 pour 100 sur le nombre de l'année dernière. Ces plans représentent une superficie beaucoup plus considérable que les terres réunies de la Nouvelle-Ecosse et de l'Ile-du-Prince-Edouard.

Le nombre des autres plans, dessins et travaux divers s'est élevé à 182. Les plus importants sont les plans de la ville de Churchill, et les plans spécimens pour le Manuel d'arpentage revisé. Un travail considérable a également été exécuté sur les profils des lignes de base qui seront publiés plus tard, et sur les cartes et plans qui doivent accompagner le rapport annuel de cette division.

BUREAU DU DESSINATEUR EN CHEF—QUATRIÈME SECTION—ARPENTAGES DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

(E. L. Rowan-Legg, chef de section.)

Dans cette section le travail ordinaire de l'examen des notes des arpenteurs en campagne a été fait, et les plans de townships ont été compilés. En ce qui concerne

les townships pour lesquels beaucoup d'indications sont nécessaires, il faut compiler les plans de quarts de townships sur une plus grande échelle afin que les détails ressortent clairement.

Outre les plans de townships, un plan de l'emplacement de la ville de Golden South a été également compilé et expédié.

Les plans des emplacements des villes de Yale et de Golden ont aussi été exécutés, mais n'ont pas été livrés.

La compilation du plan de Golden a été longtemps retardée par suite des difficultés éprouvées sur le terrain en cherchant un chemin convenable pour relier la ville et ses prolongations, mais cette question a été finalement réglée de façon satisfaisante.

Un grand nombre de plans et de notes de campagne sur l'arpentage des coupes de bois ont été examinés pour la division des bois, des pâturages et de l'irrigation, afin que ces coupes puissent être exploitées aussitôt que possible. Ce travail comprend non seulement l'examen des rapports, mais leur réexamen quand ils sont renvoyés par l'arpenteur après avoir été corrigés. Deux des membres de ce personnel ont été chargés de ce travail.

Plusieurs membres du personnel ont été occupés pendant longtemps à copier pour le ministère des cartes relatives aux arpentages qui devaient être faits des terres agricoles aux environs du lac Shuswap et dans la vallée de la Colombie.

Voici le détail des travaux de cette section:—

Plans préliminaires publiés	43
Plans des townships compilés	119
Plans d'emplacements de villes compilés	3
Plans et esquisses terminés	344
Rapports de subdivisions de townships examinés—livres	40
" " " " plans	57
Rapports de coupes de bois examinés	101
Rapports d'arpentages divers examinés	4
Rapports de placers miniers examinés	7
Travaux divers et requêtes pour informations diverses exécutés	722
Lettres de mémorandums écrits	1,067

BUREAU DU DESSINATEUR EN CHEF—CINQUIÈME SECTION—CARTES.

(J. Smith, chef de section.)

Depuis le dernier rapport, le personnel de la division a été réduit de onze à neuf, M. Genest ayant été nommé temporairement à Dawson et M. Lepage ayant démissionné.

Les travaux de routine sur cartes sectionnelles ont été continués. Onze des cartes faites sur une échelle de trois milles au pouce, et trente-neuf de celles faites sur une échelle de six milles au pouce, ont été revisées et publiées de nouveau. Outre le travail ci-dessus, soixante-huit cartes parmi les plus grandes, ont été revisées, et le travail copié sur les petites cartes pour le service des terres du chemin de fer.

Les documents suivants ont été employés dans les travaux sur les cartes sectionnelles: soixante-cinq plans de limites à bois, trois de réserves sauvages, quatre cent vingt-six de routes arpentées, soixantes-huit de voies ferrées, et cinq cent douze livres de campagne; les noms et positions de mille cinquante-huit bureaux de poste, nouveaux pour la plupart, ont été obtenus du ministère des Postes et inscrits sur les cartes, cent quarante-sept cartes sectionnelles ont été examinées et trois cent cinquante-six lettres et mémoranda écrits.

Les travaux sur les arpentages du Yukon souffrent de l'insuffisance du personnel; sur quatre-vingt-dix-neuf rapports d'arpentage reçus, trente-huit seulement ont été examinés et trente-et-un plans réduits et dessinés sur des plans de groupes. Une augmentation de personnel serait vivement à désirer.

DOC. PARLEMENTAIRE No 25

BUREAU DU DESSINATEUR EN CHEF—SIXIÈME SECTION—TRAVAUX TOPOGRAPHIQUES ET SCIENTIFIQUES.

(C. Blanchard Dodge, chef de section.)

Le personnel de cette section se compose actuellement de six employés techniques, et de un non-technique, mais certaines nominations n'ayant été faites que récemment, il ne se composait pratiquement que de quatre employés l'année dernière. Il y a encore cinq vacances.

Cette division s'occupe exclusivement des travaux magnétiques et de nivellement.

Nous préparons les instructions pour le nivellement, vérifions les notes de nivellement et rapportons les profils. Le nombre total de milles de nivellement (niveau et trigonométrie) est aujourd'hui de 854 milles, le nombre de milles vérifiés et de profils rapportés est de 506. Nous donnons en annexe des profils réduits de quelques lignes de base d'une partie de la frontière qui sépare la Colombie-Britannique du Yukon et des rues de Churchill. Le relief du pays acquiert déjà de l'importance dans le sud de l'Alberta, et cette question attirera l'attention dans l'Ouest entier à mesure que le pays se développera et se peuplera. De grands terrains marécageux regardés maintenant comme inutiles peuvent, une fois drainés, devenir d'excellentes terres agricoles. Un arpenteur écrit: "Les nivellements ont démontré que c'était une erreur de croire que l'on rencontrerait tant de difficultés dans le drainage. Nous avons parcouru de grands terrains marécageux de 50 à 100 pieds plus élevés que les cours d'eau qui passent à deux milles de là. Ce n'est pas le manque de pente mais le manque d'issue qui produit presque tous les marécages et les tourbières."

En 1907, M. A. Saint-Cyr, A.T.F., fut chargé de relever fréquemment les lectures du baromètre anéroïde pendant qu'il faisait ses arpentages. On désirait savoir quelle confiance l'on pouvait accorder aux élévations déduites des lectures anéroïdes prises avec précision. La hauteur barométrique prise au niveau de la mer pour l'endroit de l'observation, est extraite des cartes solaires, publiées par le service météorologique et les altitudes sont calculées. On croyait à cette époque qu'on ne pouvait compter sur des résultats exacts, et que les élévations résultantes seraient trop peu certaines pour être utiles. Au contraire les résultats ont été très encourageants, tellement que cette année (1910), pour faire une nouvelle expérience, les arpenteurs travaillant au nivellement ont été requis de prendre de fréquentes hauteurs barométriques, en même temps que les niveaux. Si ces essais sont aussi satisfaisants, ils nous fourniront à très peu près, les élévations réelles des différentes lignes de niveau jusqu'à ce que l'occosion se présente de se raccorder aux arpentages des voies ferrées.

Nous préparons des instructions pour les observations magnétiques, nous examinons les boussoles d'arpenteurs, nous les mettons à l'essai et indiquons les corrections à faire. Nous vérifions les rapports des observations, compilons les renseignements recueillis, et les rédigeons de façon à les rendre utilisables. Le nombre des observations pour déclinaison magnétique, reçues l'année dernière, est de 1,037. Les observations ont été prises par 27 arpenteurs.

Quatre-vingt-sept lettres d'instructions pour les arpenteurs ont été préparées, deux cent trente-deux autres lettres envoyées, et cent soiante-quatorze reçues.

L'épreuve des instruments d'arpenteurs appartient à cette section. Ce travail est grandement contrarié par le manque de facilités et de logements convenables. Trois des nouvelles lunettes méridiennes ont été examinées et éprouvées et leurs constantes déterminées.

Les télescopes de ces lunettes sont exceptionnellement bons, la vision est très nette. Nous n'eûmes aucune difficulté à mettre au point des étoiles inscrites dans le catalogue des étoiles comme étant de 6·7 à 6·8 de grandeur. Une détermination de latitude par la méthode Talcott donne une erreur probable de 0″·20 pour 29 paires d'étoiles. Ceci est considéré comme remarquablement bon pour un instrument de cette dimension. D'autres instruments furent également essayés.

Chaque fois que le temps le permet, les chronomètres des arpenteurs envoyés pour être nettoyés et vérifiés sont expédiés aux fabricants, mais il arrive que le temps manque et alors les arpenteurs laissent leurs chronomètres au bureau pour en faire prendre la mesure. Huit chronomètres ont été vérifiés l'année dernière.

Ce service est chargé du soin et de la réparation de tous les instruments qui appartiennent à la division.

Au cours de l'année dernière nous avons revisé et préparé le chapitre sur "Les arpentages des lignes de blocs et de base", les annexes sur la "Détermination du méridien astronomique", La détermination du méridien magnétique" et "Instruments pour la nouvelle édition du Manuel d'arpentage" et un nouveau livre sur les "Relevés d'observations azimut".

Nous avons computé les tables astronomiques de campagne pour douze mois et une projection pour une nouvelle carte du Canada. Un grand nombre d'autres computations demandées ont été également effectuées.

Vingt-cinq plans de townships ont été compilés.

Le rapport et la préparation pour publication des indications topographiques fournies par les arpenteurs font partie des travaux de ce service. Le personnel est à peine suffisant pour exécuter les nivellements, les travaux magnétiques et les autres travaux énumérés ci-dessus, et pour faire des opérations tant soit peu complètes, il faudrait que les cinq positions vacantes fussent remplies.

BUREAU PHOTOGRAPHIQUE.

Un nouveau cadre pour suspendre le camera à copier et la planche à copier a été installé, il est parfaitement fixe et muni de l'ajustement convenable pour la planche à copier aussi bien que pour le camera. Une graduation nouvelle a été faite pour la mise au point, pour agrandissements et réductions, elle est très exacte.

Des photo-lithographies en couleurs sont faites maintenant d'un seul négatif, dont on fait autant de copies sur zinc qu'il y a de couleurs à imprimer. Pour chaque copie tous les traits qui ne doivent pas être reproduits sont peints sur le négatif, et lorsque la copie est prise, la peinture est enlevée. On répète ce procédé pour chaque couleur. Toutes les copies étant faites d'un même négatif, on obtient une reproduction parfaite.

Il y a eu 196 négatifs sur plaques, et 118 copies photo-lithographiques de plus que l'année dernière.

En calculant sur une base commerciale, la valeur du travail du photographe, on obtient des chiffres éloquents. Les copies photo-lithographiques, faites durant l'année se montent à 190,080 pouces carrés; au taux courant de six centins par pouce, ceci représente une valeur $11,404.80. Les négatifs sur plaques humides faits pour les autres travaux de la lithographie, ont une une valeur d'environ $800. La valeur totale est de $12,204.80. Le coût total en salaires, ingrédients chimiques, courants électriques, peinture des plaques, intérêt sur matériel et loyer a été de $5,351.40, laissant sur les opérations un profit net de $6,853.40. Le photographe souffre malheureusement beaucoup du manque de place, le camera à copier peut prendre des plaques de 24″ x 32″, mais les chambres noires sont petites et si encombrées qu'il est presque impossible d'y manipuler des plaques de cette dimension.

Le travail du photographe en chef a également beaucoup augmenté, spécialement dans les impressions Van Dyke dont la quantité a presque triplé. On a fait deux fois plus de vues pour projections lumineuses cette année que l'année dernière. Ces vues servent à illustrer en Europe les conférences sur l'émigration, et elles sont faites principalement avec les négatifs du photographe en chef qui a visité, dans ce but durant l'été, la côte du Pacifique, la vallée d'Okanagan dans la Colombie-Britannique et les grands districts à blé et à pâturage du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta. Il a rapporté environ 250 négatifs excellents illustrant la pêche au saumon, les grands vergers de la Colombie-Britannique, les travaux de la moisson et divers autres sujets intéressants.

DOC. PARLEMENTAIRE No 25

BUREAU DES EXAMINATEURS POUR LES ARPENTEURS DES TERRES FÉDÉRALES.

(F. D. Henderson, secrétaire.)

Le bureau des examinateus pour les arpenteurs des terres fédérales, a eu deux assemblées. La première était une réunion spéciale qui commença le 30 avril dernier et se termina le 31 mai 1909 (inclus) et durant laquelle des examens furent passés à Ottawa, Montréal, Toronto, Winnipeg, Calgary et Edmonton. La deuxième était l'assemblée annuelle régulière prévue par l'article 9 de la loi de l'arpentage des terres fédérales. Elle s'ouvrit "le second lundi" de février (14 février 1910) et se termina le 31 mars 1910 (inclus.) Pendant cette réunion des examens eurent lieu à Ottawa, Halifax, Montréal, Kingston, Toronto, Winnipeg, Calgary, Edmonton et Vancouver.

A l'assemblé particulière du bureau en avril et mai 1909, cent onze candidats se présentèrent pour l'examen préliminaire complet, quinze pour le préliminaire restreint, et trente pour le final, au total: 156 candidats.

A l'assemblée régulière annuelle en février et mars 1910, il y eut 145 candidats pour l'examen préliminaire complet, 18 pour le préliminaire restreint, 42 pour le final, et 1 pour un certificat d'arpenteur des terres fédérales.

Sur les 289 candidats préliminaires, 97 ou un tiers furent admis; sur les 72 candidats à l'examen final, 37 ou la moitié réussirent et reçurent des commissions d'arpenteurs des terres fédérales. Le nombre total des candidats examinés fut de 362 contre 279 en 1908-09, et 161 en 1907-08.

Ci-après la liste des candidats reçus:—

EXAMEN PRÉLIMINAIRE.

Allwood, Frank Harold, Spanish-Town, Jamaïque.
Barton, Harold Maill, Ottawa, Ont.
Bastien, L. A., Ottawa, Ont.
Bartley, Thomas H., Toronto, Ont
Bate, Charles Benjamin, Ottawa, Ont.
Brennan, Martin John, Ottawa, Ont.
Brown, Milton,, Kitscoty, Alta.
Carthew, John Trewalla, Edmontotn, Alta.
Chartrand, Lonat Emile, Ottawa, Ont.
Clarke, Alfred Carleton, Régina, Sask.
Clerke, Alexander Wilberforce, Toronto, Ont.
Collinson, John Gordon, St-Thomas, Ont.
Colquhoun, G. Allan, Vanleek-Hill, Ont.
Cook, Arnold Blair, Taber, Alta.
Côté, Joseph Martial, Ottawa, Ont.
Coumans, Oliver, Chepstew, Ont.
Davidson, Douglas, Port-oRwan, Ont.
Dodd, George Saville, Kingston, Ont.
Doze, Joseph Wilbert, Fort-Saskatchewan, Alta.
Dozois, Leo Oswald Ross, Ottawa, Ont.
Draper, Walter Harold, Edmonton, Alta.
Earle, Wallace Sinclair, Picton, Ont.
Edwards, William Muir, Strathcona, Alta.
Ellis, Douglas Stewart, Kingston, Ont.
Ewan, Hedley Jenkins, Yarmouth, N.-E.
Ewing, Ernest Olliphant, Toronto, Ont.
Ferguson, John Binning, Kenora, Ont.
Fife, Walter Maxwell, Edmonton, Alta.
Fletcher, Arthur William, Thornton, Ont.
Fox, Charles Harry, Winnipeg, Man.
Galletly, James Simpson, Brooklin, Ont.
Gemmill, John Alexander Ogilvie, Ottawa, Ont.
Gorman, Arthur O., Buckingham, Qué.
Grant, Alexander Macdonald, Ottawa, Ont.
Greene, Gerald Elliott Denbigh, Toronto, Ont.
Harper, Clarence J., Orangeville, Ont.
Harris, Ley Elwards, Midnapore, Alta.
Harrison, Edward W., Ottawa, Ont.
Hicks, C. J., Edmonton, Alta.
Humbert, Adrien, Innisfail, Alta.
Hunter, A. Ernest, Wiarton, Ont.
Hunter, Alexander Neil, Toronto, Ont.
Johnston, Charles Ernest, Toronto, Ont.
Johnston, Harold Chapman, Toronto, Ont.
Johnston, Charles, Parry-Sound, Ont.
Johnston, William James, Ste-Catherine, Ont.
Johnston, James Homer, Cottam, Ont.
Jones, Louis Elgin, Toronto, Ont.
Kendall, Leslie Evans, Ottawa, Ont.
Keys, Herbert J. E., Sault Ste-Marie, Ont.
Kingstone, George Alexander, Toronto, Ont.
Lamb, Frederick Carlyle, Walkerton, Ont.
Lindsay, James Herbert, Hornby, Ont.
Logan, Robert Archibald, Middle Musquodoboit, N.-E.
Macdonald, Colin Stone, Ottawa, Ont.
Macdonald, James Atwood, Ridgetown, Ont.
Macdonald, Jeremiah James, Rivière Vernon, I.-P.-E.
Mackay, Ernest George, Hamilton, Ont.
MacLennan, George Gordon, Toronto, Ont.
MacRostie, Norman Barry, Metcalfe, Ont.
McArthur, Alexander Stanley, Toronto, Ont.
McElhanney, Thomas Andrew, Toronto, Ont.
McEwan, Duncan Findlay, Vancouver, C.-B.
McLaren, Arthur Anthony, Mitchell, Ont.
McLennan, R. A., Toronto, Ont.
Manson, A. Brock, Fairview, Ont.
Markle, Gower Ambrose, Kingston, Ont.
Marr, Norman, London, Ont.
Mowbray, F. E. H., Hamilton, Ont.
Moyer, John Curtis, Ste-Catherine, Ont.
Nesham, Edward Williams, Ottawa, Ont.
Novion, Lucien, Edmonton, Alta.
Openshaw, John Edward, Montréal, Qué.
Pae, Arthur Wilson, Barrie, Ont.
Parry, Harry, Westmount, Qué.

Patterson, John Herbert, Kinosota, Man.
Pearson, Hugh Edwards, Edmonton, Alta.
Pierce, Clifford Benjamin, Kingston, Ont.
Pinder, George Zouch, Edmonton, Alta.
Pye, David E., Arnprior, Ont.
Raley, George Simpson, Lethbridge, Alta.
Reid, John, Winnipeg, Man.
Robertson, John Alexander Thompson, St, Catharines, Ont.
Roe, Allan John Forbes, Ottawa, Ont.
Segre, Beresford Henry, Winnipeg, Man.
Slater, Nicholas James, Ottawa, Ont.
Smith, Leonard Ross, Calgary, Alta.
Sproule, Stanley Macquana, Montréal, Qué.
Staveley, Walter Darley, Montreal, Qué.
Steers, Frank P., Ottawa, Ont.
Stitt, Ormand Montgomery, Ottawa, Ont.
Thornley, J. Harry, London, Ont.
Tipper, George Adrian, Branford, Ont.
Toms, Charles Godfrey, Toronto, Ontario.
Webb, Christopher Everest, Toronto, Ont.
Willis, George Christopher, Toronto, Ont.
Wright, Alfred Esten, Golden, C.-B.

EXAMEN FINAL.

Akins, James Robert, Ottawa, Ont.
Allison, Calvin Bruce, South Woodslee, Ont.
Begg, William Arthur, Hamilton, Ont.
Belyea, Albert Palmer Corey, Edmonton, Alta.
Blanchet, Guy Houghton, Ottawa, Ont.
Brenot, Lucien, Ottawa, Ont.
Broughton, George Henry, Vancouver, C.-B.
Brown, Charles Dudley, Winnipeg, Man.
Brown, Thomas Wood, Edmonton, Alta.
Carthew, William Morden, Edmonton, Alta.
Clarke, Charles, Wentworth, Régina, Sask.
Cokely, Leroy S., Coaldale, Alta.
De la Condamine, Oscar Charles, High-River, Alta.
Edwards, William Milton, Iroquois, Ont.
Ferguson, George Hendry, Toronto, Ont.
Graham, John Robertson, Ottawa, Ont.
Greene, Philip Weston, Toronto, Ont.
Hamilton, James Frederick, Lethbridge, Alta.
Hannon, Robert Maitland, décédé.
Harrison, Edward, Belleville, Ontario.
Heaman, John Andrew, Winnipeg, Man.
Herriot, George Henry, Kingston, Ont.
Heuperman, Frederick Justinus, Edmonton, Alta.
Lighthall, Abram, Vankleek-Hill, Ont.
McGeorge, William Graham, Chatham, Ont.
Peters, Frederick Hatheway, Ottawa, Ont.
Philips, Harold Geoffrey, Saskatoon, Sask.
Pierce, John Wesley, Kingston, Ont.
Purser, Ralph Clinton, Windsor, Ont.
Reid, Frederick Blair, Ottawa, Ont.
Robertson, Donald Fraser, Ottawa, Ont.
Sheppard, Albert Campbell Tremain, Ottawa, Ont.
Smith, Donald Alpine, Claude, Ont.
Stewart, Lionel Douglas Noble, Collingwood, Ont.
Stewart, Alexander George, Ottawa, Ont.
Street, Paul Bishop, Toronto, Ont.
Stock, James Joseph, Ottawa, Ont.

Outre la lecture des réponses des candidats aux questions imprimées qui leur sont données, la commission doit juger, d'après les affidavit fournis, le mérite des travaux déjà effectués par les élèves, les diplômes des universités ou des collèges techniques, les commissions d'arpenteurs des terres provinciales et d'autres preuves fournies par les candidats pour démontrer leur élégibilité aux examens. Des séries complètes de cahiers d'examens furent préparées à ces deux réunions.

A l'assemblée de mai 1909, il fut décidé d'accorder aux candidats qui avaient déjà passé l'examen final d'arpenteurs des terres de l'Ontario, mais dont les nominations étaient en suspens, parce qu'ils n'avaient pas complété le service exigé par la loi comme élèves de l'Ontario, de se présenter à l'examen final si leur temps de service devait expirer dans les trois semaines.

Trente-trois arpenteurs ont reçu leur commission d'arpenteurs des terres fédérales après avoir prêté les serments d'office et d'allégeance et fourni les cautionnements de mille dollars chacun prescrits par l'article 25 de la loi.

Chaque arpenteur des terres fédérales est obligé de se munir d'un étalon subsidiaire de longueur (Loi des terres fédérales, article 35). Dix-sept nouveaux étalons ont été émis par le secrétaire, et un, essayé de nouveau. Une liste des arpenteurs, auxquels on a remis des étalons de mesure avant le 31 mars 1910 se trouve dans l'annexe n° 10.

Suit la correspondance du bureau:—

Lettres reçues	1,701
Lettres envoyées	931
Lettres circulaires, brochures et paquets envoyés	1,371

ANNEXES.

Les feuilles et états suivants sont donnés en annexes.

N° 1.—Feuille des arpenteurs employés et du travail exécuté par eux du 1er avril 1909, au 31 mars 1910.

N° 2.—Feuille indiquant, pour chaque arpenteur employé du 1er avril 1909 au 31 mars 1910, le nombre de milles arpentés, de lignes de sections de townships, de frontières de townships, de traverses de lacs, de rivières et de réarpentages; et le coût de ces travaux.

N° 3.—Liste des lots dans le territoire du Yukon, dont les arpentages ont été reçus du 1er avril 1909, au 31 mars 1910.

N° 4.—Liste de divers travaux d'arpentage effectués dans le territoire du Yukon et dont les rapports sont parvenus du 1er avril 1909 au 31 mars 1910.

N° 5.—Etat des travaux effectués dans les bureaux du dessinateur en chef.

N° 6.—Liste de nouvelles éditions de cartes sectionnelles, publiées du 1er avril 1909 au 31 mars 1910.

N° 7.—Etat des travaux effectués dans le bureau de la photographie du 1er avril 1909 au 31 mars 1910.

N° 8.—Etat des travaux effectués dans le bureau de la lithographie du 1er avril 1909 au 31 mars 1910.

N° 9.—Liste des employés du service des arpenteurs topographiques à Ottawa, donnant le nom, la classification, les fonctions et les appointaements de chacun.

N° 10.—Liste des arpenteurs des terres fédérales auxquels on a remis des mesures-étalons.

Nos 11 à 45.—Rapports des arpenteurs employés.

N° 46.—Description des townships arpentés soumis par les arpenteurs des terres fédérales du 1er avril 1909 au 31 mars 1910.

NOTE. Les annexes n° 11 à 46 paraissent sous forme de monographie dans le rapport du service des arpentages topographiques.

CARTES ET PROFILS.

Les cartes et profils suivants accompagnent ce rapport:—

La carte indiquant les arpentages de subdivision et les réarpentages faits du 1er avril 1909 au 31 mars 1910.

La carte qui accompagne les rapports d'arpentages.

Le tracé des rues et avenues à Fort-Churchill.

Le tracé de certaines lignes de base.

Le tracé d'une partie de la frontière entre le territoire du Yukon et de la Colombie-Britannique.

NOTE.—Les cartes et tracés ci-dessus accompagnent le rapport du service des arpentages topographiques sous forme de monographie.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

E. DEVILLE,
Arpenteur général.

DIVISION DES ARPENTAGES TOPOGRAPHIQUES

LISTE ET ÉTATS

ANNEXE N° 1.

LISTE des arpenteurs employés et travail exécuté par eux, du 1er avril 1909 au 31 mars 1910.

Arpenteur.	Adresse.	Description des travaux.
Aylesworth, C. F.. ..	Madoc, Ont..	Recherches au sujet de contestations dans le township 12, rang 7, à l'est du premier méridien; réarpentage du township 15, rang 3, township 9, rang 10, township 8, rang 13, à l'ouest du premier méridien; passage de la rivière Assiniboine à travers les townships 9, rangs 10 et 11, les townships 8 et 9, rang 13, et les townships 8, rang 14, à l'ouest du premier méridien.
Baker, J. C..	Vermilion, Alta..	Contrat n° 25 de 1909, subdivision des deux tiers sud du township 54, rangs 17, 18, 19 et 20. Ouest du cinquième méridien.
Bélanger, P. R. A.. .	Ottawa, Ont..	Destruction des piliers indicateurs le long du chemin de colonisation dans les townships 18, 19 et 20, rang 1; subdivision dans le township 31, rang 17, dans les townships 32 et 35, rang 18, et dans le township 33, rang 19; tout l'ouest du premier méridien. Arpentage de lots pour emplacements de villas et réarpentage au point Grand-Marais dans le township 18, rang 7, est du premier méridien et retracement des établissements de Fairford et de Pine-Creek. Passage de la rivière Winnipeg, dans le township 18, rang 11, est du premier méridien. Inspection des contrats n° 33 de 1907, 5, 24, 29 et 30 de 1908, et 6, 12, de 1909; réinspection des contrats n° 32 de 1907, et 17 de 1908; inspection de bornes dans le contrat n° 9 de 1906.
Bolton, L..	Listowel, Ont..	Contrat n° 13 de 1909. Subdivision des townships 42 et 43, rangs 7 et 8, à l'ouest du second méridien.
Brownlee, J. H..	Vancouver, C.-B..	Subdivision et réarpentage dans les townships 12 et 15, à l'est de la côte du méridien.
Carson, P. A..	Ottawa, Ont..	Arpentage de triangulation dans la Colombie-Britannique concernant la section trigonométrique de l'arpentage topographique du Canada.
Cautley, R. H..	Edmonton, Alta..	Contrat n° 7 de 1909. Subdivision des townships 1, 2, 3 et 4, rangs 14 et 15, des townships 1, 2 et 3, rangs 16, 17, 18, 19 et 20; réarpentage d'une partie du township 4, rang 18, le tout à l'ouest du troisième méridien.
Chilver, C. A..	Walkerton, Ont.. .. .	Contrat n° 11, de 1909. Subdivision des townships 1, 2, 3 et 4, rangs 5, 6, 7, 8, 9 et 10, le tout à l'ouest du troisième méridien.

ANNEXE N° 1—*Suite.*

LISTE des arpenteurs employés et travail exécuté par eux, du 1er avril 1909 au 31 mars 1910—*Suite.*

Arpenteur.	Adresse.	Description des travaux.
Christie, W.	Prince-Albert, Sask.	Arpentage de la quinzième ligne de base à partir du troisième au quatrième méridien.
Côté, J. L.	Edmonton, Alta.	Contrat n° 15 de 1909. Subdivision des townships 1, rangs 7, 8, 9, 10, 11, 14, 17, 18, 19 et 20; des townships 3, 4, 5, 6, 7 et 8, rangs 10 et 11; du township 4, rang 12, le tout à l'ouest du quatrième méridien.
Davies, T. A.	Edmonton, Alta.	Contrat n° 2 de 1909. Subdivision des townships 56, 57 et 58, rangs 1 et 2; des townships 57 et 58, rangs 3 et 4; le tout à l'ouest du quatrième méridien.
Deans, W. J.	Brandon, Man.	Réarpentage du township 16, rang 9; correction de l'arpentage dans le township 24, rang 30; retracement du township 20, rang 12; retracement et restauration d'arpentage dans le township 16, rang 8, township 17, rang 10, et dans le township 20, rang 13, le tout à l'ouest du premier méridien.
Doupe, Jos.	(Décédé).	Réarpentage dans le township 13, rang 6, dans les townships 13 et 14, rang 7, et dans le township 14, rang 8, ouest du premier méridien.
Ducker, W. A.	Winnipeg, Man.	Arpentage de la onzième ligne de base à partir de l'angle nord-est du township 40, rang 26, ouest du premier méridien au second méridien.
Edwards, Geo.	Ponoka, Alta.	Contrat n° 16 de 1909. Subdivision du township 47, rang 5, et des townships 47 et 48, rangs 6 et 7, le tout à l'ouest du cinquième méridien.
Fairchild, C. C.	Brantford, Ont.	Arpentage de cinquante-sept villages Doukhobors, dans la province de Saskatchewan; différents travaux d'arpentage dans les townships 44 et 45, rang 5, townships 44, 6, townships 42 et 44, rang 7, townships 39 et 44, rang 8 et township 39, rang 9, le tout à l'ouest du troisième méridien.
Farncomb, A. E.	Lacombe, Alta.	Contrat n° 23 de 1909, subdivision des townships 37 et 38, rangs 8 et 9, des townships 39, rang 8; arpentage de la ligne frontière est du township 40, rang 9; townships 39 et 40, rang 10, le tout à l'ouest du cinquième méridien.
Fawcett, Thos.	Chutes Niagara, Ont.	Différents travaux d'arpentages dans les townships 19, rang 21, townships 20, rang 23, township 25, rangs 27 et 28; townships 17 et 20, rang 29 et townships 17 et 18, rang 30; tous à l'ouest du premier méridien. Divers travaux d'arpentage dans les townships 20 et 21, rangs 3 et 4, dans les townships 21 et 28, rang 5, dans les townships 22 et 28, rang 6, dans le township 20, rang 7, dans les townships 19, 20 et 21, rang 8, dans les townships 23, 32 et 33, rang 9, le township 24, rang 12, dans le township 29, rangs 15 et 16, dans le township 30, rang 17, le township 23, rang 18, le township 48, rang 19, le township 11, rang 22, le township 46, rang 23, le township 7, rang 24, le

ANNEXE N° 1—*Suite.*

LISTE des arpenteurs employés et travail exécuté par eux, du 1er avril 1909 au 31 mars 1910—*Suite.*

Arpenteur.	Adresse.	Description des travaux.
		township 31, rangs 28 et 29, tous à l'ouest du second méridien. Différents travaux d'arpentage dans les townships 6 et 11, rang 1, township 6, rang 2, township 34, rang 3, townships 33 et 34, rang 6, township 32, rang 7, townships 16 et 17, rangs 8 et 9, township 13, rang 12, township 41, rang 18, tous à l'ouest du troisième méridien. Traverse dans le township 16, rang 18, township 18, rang 21, township 20, rang 25, tous à l'ouest du premier méridien. Traverse dans le township 27, rang 14, dans les townships 30 et 31, rang 16, dans les townships 31 et 40, rang 17, dans le township 39, rang 24, dans les townships 39 et 40, rangs 25 et 26, et dans le township 38, rang 28, tous à l'ouest du second méridien. La traverse dans le township 34, rang 6, à l'ouest du troisième méridien.
Fontaine, L. E..	Lévis, Qué..	Inspection des contrats n° 12, 22, 25 et 28 de 1908. Inspection partielle des contrats n° 22 de 1909; réinspection des contrats n° 24, 31, et d'une partie du n° 2 de 1907. Achèvement de l'inspection des contrats numéros 7 et 27, et inspection de l'addition au contrat n° 18 de 1908.
Francis, Jno..	Portage-la-Prairie, Man.	Arpentage de restauration et de retracement des towwnships 18 et 19, rang 15, des townships 25 et 29, rang 32; retracement dans le township 25, rang 30, et dans les townships 31 et 32, rang 32; tous à l'ouest du premier méridien. Retracement du township 24, rang 4, et du township 23, rang 12. Arpentage de correction dans le township 27, rangs 4 et 5, et retracement dans le township 25, rang 4, dans le towwnship 26, rang 6, et township 29, rang 17, tous à l'ouest du second méridien.
Garner, A. C..	Qu'Appelle-Sud, Sask..	Arpentage de correction dans le township 19, rang 14, à l'ouest du second méridien.
Green, T. D..	Ottawa, Ont..	Contrat n° 17 de 1909, subdivision des townships 44, rangs 2, 3 et 4, et des townships 43 et 44, rang 5, tous à l'ouest du second méridien.
Hawkins, A. H.. .. .	Listowel, Ont..	Arpentage de la quinzième ligne de base à partir du côté est du rang 25, de l'ouest du 5e méridien au côté ouest du rang 8, ouest du seizième méridien, et arpentage de la seizième ligne de base à travers les rangs 1 et 4 comprenant l'ouest du sixième méridien.
Heathcott, R. V.. ..	Edmonton, Alta.. .. .	Contrat n° 9 de 1909. Subdivision des townships 59 et 60, rangs 7, 8 et 9, à l'ouest du cinquième méridien.
Holcroft, H. S..	Toronto, Ont..	Subdivision du township 57, rang 12; arpentage de correction dans le township 47, rang 14; réarpentage dans les townships 57 et 58, rangs 9 et 10; retracement dans le township 41, rang 11, township 42, rangs 16 et 17, township 45, rang 18; townships 43 et 44, rang 20; traverse de la rivière Bataille

ANNEXE N° 1—*Suite.*

LISTE des arpenteurs employés et travail exécuté par eux, du 1er avril 1909 au 31 mars 1910—*Suite.*

Arpenteur.	Adresse.	Description des travaux.
		dans les townships 41, 42 et 43, rang 17; township 43 et 44, rang 18, et township 44, rang 19. Traverse du lac dans le township 38, rang 16, et dans les townships 43 et 44, rang 19; tous à l'ouest du quatrième méridien.
Hopkins, M. W..	Edmonton, Alta.. ..	Contrat n° 26, de 1909. Subdivision des townships 63 et 64, rangs 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10, tous à l'ouest du quatrième méridien.
Hubbell, E. W..	Ottawa, Ont..	Réarpentage des townships 21, 22, 23 et 24, rang 11; et du towwnship 23, rang 12, à l'ouest du troisième méridien. Inspection des contrats numéros 4 et 26, numéros 4 et 18 de 1909 de 1908.
Johnson, A. W..	Kamloops, C.-B..	Subdivision dans les townships 6 et 7, rang 26, dans les townships 2 et 3, rang 28, townships 2, 3 et 7, rang 29, et township 3, rang 30, tous à l'ouest du sixième méridien. Dans les townships 3 et 4, rang 4, et dans le township 3, rang 5, à l'ouest du septième méridien, et dans le township 38, à l'ouest du méridien de la côte. Réarpentage des townships 6 et 7, rang 26, du township 3, rang 28, des townships 2, 3 et 7, rang 29, à l'ouest du sixième méridien, du township 24 à l'est du méridien de la côte; du township 38 et d'une partie de township à l'ouest du township 39, à l'ouest du méridien de la côte. Traverse dans les townships 6 et 7, rang 26, townships 3 et 7, rang 29, dans le township 3, rang 30, ouest du sixième méridien, dans le township 24, est du méridien de la côte, et dans le township 38, ouest du méridien de la côte et dans une partie de township à l'ouest du township 39, ouest du méridien de la côte.
Kimpe, M..	Edmonton, Alta..	Contrat n° 8 de 1909. Subdivisions des townships 1, 2, 3 et 4, rang 28, du township 1, rangs 29 et 30, à l'ouest du troisième méridien; du township 3, rangs 2, 3 et 4, des townships 1, 2 et 3, rang 5, des townwships 3, 4, 5 et 6, rang 6, des townships 6 et 7, rang 7, des townships 6, 7 et 8, rangs 8 et 9 à l'ouest du quatrième méridien.
Knight, R. H..	Edmonton, Alta..	Contrat n° 21 de 1909. Subdivision des townships 54, 55 et 56, rangs 25 et 26 et des townships 55 et 56, rang 27, à l'ouest du troisième méridien.
Laurie, R. C..	Battleford, Sask.. ..	Réarpentage dans le township 47, rang 23, à l'ouest du troisième méridien. Contrat n° 20 de 1909. Subdivision du township 54, rang 23 et des townships 54, 55 et 56, rang 24, à l'ouest du 3e méridien.
Lonergan, G. J..	Buckingham, Qué.. ..	Réarpentage dans les townships 53 et 54, rangs 25 et 26 et dans le township 53, rang 27, à l'ouest du quatrième méridien; traverse dans les townships 53 et 54, rang 27, à l'ouest du troisième méridien; retracement de l'établissement Saint-Albert. Inspection des contrats n° 19 de 1908; 2, 20, 21, 22 et 24 de 1909. Achèvement de l'inspection du contrat n° 23 de 1908.

DOC. PARLEMENTAIRE No 25

ANNEXE N° 1—*Suite.*

LISTE des arpenteurs employés et travail exécuté par eux, du 1er avril 1909 au 31 mars 1910—*Suite.*

Arpenteur.	Adresse.	Description des travaux.
Miles, C. F..	Toronto, Ont...	Réarpentage du township 23, rang 5, des towwnships 21 et 22, rang 10, des townships 25 et 26, rangs 17 et 18, à l'ouest du troisième méridien; arpentage de correction dans le township 11, rang 25, à l'ouest du second méridien; réarpentage dans les townships 12 et 15, rang 20, à l'ouest du second méridien; retracement dans le township 25, rang 28, et dans les townwships 19 et 21, rang 29, à l'ouest du second méridien et dans le township 15, rang 24 à l'ouest du troisième méridien. La subdivision et la traverse dans le township 5, rang 8, à l'ouest du quatrième méridien. L'arpentage de la coupe de bois n° 1596 dans le township 17, rang 12, à l'est du premier méridien.
		L'inspection des contrats numéros 3, 5, 7, 8, 11, 14 et 15 de 1909. L'achèvement de l'inspection du contrat n° 8 de 1909.
Molloy, John..	Winnipeg, Man..	Le contrat n° 19 de 1909. La subdivision des townships 11, rangs 13 et 14, des townships 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8, rang 16, des townships 1, 2, 3, 4, 6, 9, 10 et une partie de 5, rang 17 et des townships 2, 3 et 4, rang 18, tous à l'est du premier méridien.
Montgomery, R. H... .	Prince-Albert, Sask..	Contrat n° 18 de 1909, subdivision des townships 44, 46, 47, 48, 49, et le tiers du nord du township 45, rang 12, du township 42, rang 13, tous à l'ouest du second méridien.
Morrier, J. E..	Ottawa, Ont..	Contrat n° 4 de 1909, la subdivision des townships 37 et 38, rangs 7 et 8, l'arpentage de l'est des lignes frontières des townships 39 et 40, rang 8, des townships 38 et 39, rang 9, et le nord, ligne frontière du township 38, rang 9; la traverse dans le township 37, rang 9, le tout à l'ouest du second méridien.
McDiarmid, S. S.. .. .	Vancouver, C.-B.. .. .	Subdivision et réarpentage dans le township 4, rang 3 à l'ouest du septième méridien et dans les townships 15 et 18, à l'ouest du méridien de la côte; traverse dans le township 4, rang 2, et dans les townships 3 et 4, rang 3, à l'ouest du septième m ridien et dans les townships 15 et 18 à l'est du méridien de la côte.
McFarlane, J. B.. .. .	Toronto, Ont..	Subdivision dans le township 51, rangs 24 et 25, townships 50 et 51, rang 26, townships 49 et 50, rang 27, township 48, rang 28, à l'ouest du cinquième méridien, et dans les townships 45, 46 et 47, rang 1, et township 45, rangs 2, 3 et 4, à l'ouest du sixième méridien.
McFarlane, W. G.. ..	Toronto, Ont..	Contrat n° 1 de 1909, subdivision des townships 72 et 73, rang 3, township 72, rang 4, townships 72 et 73, rang 5, township 73, rang 6, townships 72 et 73, rangs 7, 8 et 9, townships 71, 72 et 73, rang 10; townships 71, 72, 73 et 74, rang 11, les deux tiers du nord des townships 71, rangs 3, 4, 5, 7, 8 et 9, des deux tiers au sud du township

ANNEXE N° 1—*Suite.*

LISTE des arpenteurs employés et travail exécuté par eux, du 1er avril 1909 au 31 mars 1910—*Suite.*

Arpenteur.	Adresse.	Description des travaux.
		74, rangs 4 et 5, le tiers du nord du township 70, rangs 10 et 11, le tiers du sud des townships 74, rang 3, 6, 7, 8, 9 et 10, et de la moitié est du township 72, rang 6. L'arpentage de la ligne frontière est des townships 69 et 70, rang 10, et des townships 69, 70, 75 et 76, rangs 11 et 12, tous à l'ouest du sixième méridien.
McFee, A..	Red-Deer, Alta..	Subdivision dans le township 40, rang 18, et dans les townships 41 et 42, rang 19. Arpentage de la ligne frontière nord du township 39, rang 17, et d'une partie de la ligne frontière est du township 40, rang 17, du township 39, rang 18, le tout à l'ouest du cinquième méridien.
McGrandle, H..	Wetaskiwin, Alta.. ..	Contrat n° 10 de 1909, subdivision du township 52, rangs 10, 11 et 12, à l'ouest du cinquième méridien.
McMillan, Geo..	Ottawa, Ont..	Arpentage de la dix-septième ligne de base de la limite est du rang 27, ouest du cinquième méridien au centre du rang 9, ouest du sixième méridien; et de la dix-huitième ligne de base de la limite est du rang 9 à la limite ouest du rang 14 à l'ouest du rang 14 à l'ouest du sixième méridien. Inspection du contrat n° 1 de 1909.
McNaughton, A. L..	Cornwall, Ont..	Retracement du township 47, rang 3. Réarpentage des townships 44 et 46, rang 3, des townships 46 et 47, rang 4, et de la ligne de frontière est du township 48, rang 3, traverse dans le township 46, rang 3, et dans les townships 46 et 47, rang 4, à l'ouest du troisième méridien.
Ord, L. R..	Hamilton, Ont..	Traverse stadia d'une partie du lac La Ronge.
Plunkett, T. H.. .. .	Toronto, Ont..	Subdivision dans les townships 24 et 25, rangs 19 et 20, dans le township 28, rangs 22 et 23, township 29, rang 25, townships 20 et 21, rang 29, ouest du cinquième méridien, dans les townships 21 et 22, rang 1, dans les townships 22 et 23, rang 2, township 20, rang 9, townships 18, 19 et 20, rang 10; townships 18 et 19, rang 11, township 14, rang 23, township 16, rang 26, et towwnship 17, rangs 27 et 28, à l'ouest du sixième méridien. Traverse dans le township 28, rangs 22 et 23, ouest du cinquième méridien, dans les townships 13 et 14, rang 23, township 16, rang 26, township 17, rang 27, townships 17 et 18, rang 28, à l'ouest du sixième méridien. Réarpentage dans le township 24, rang 19, dans les townships 25, rangs 20 et 21, dans le township 28, rang 22, les townships 20 et 21, rang 29, à l'ouest du cinquième méridien, aussi dans les townships 21 et 22, rang 1, township 23, rang 2, township 20, rang 9, townships 18, 19 et 20, rang 10, à l'ouest du sixième méridien.
Ponton, A. W..	Edmonton, Alta.. .. .	Arpentage du cinquième méridien nord du township 107. Aucun rapport n'a encore été reçu.

ANNEXE N° 1—*Suite.*

LISTE des arpenteurs employés et travail exécuté par eux, du 1er avril 1909 au 31 mars 1910—*Suite.*

Arpenteur.	Adresse.	Description des travaux.
Reilly, W. R..	Regina, Sask...	Retracement dans les townships 36 et 41, rang 1 ouest du troisième méridien. Réarpentage dans le township 49, rang 21, dans les townships 45, rangs 27 et 28, ouest du second méridien, et dans le township 42A, rang 1, township 41, rang 2, township 48, rang 3, ouest du troisième méridien; correction d'arpentage dans le township 31, rang 9, dans le township 49, rang 12, ouest du troisième méridien.
Robinson, E. W... ..	Ottawa, Ont..	Subdivision dans les townships 23 et 24, rang 1, dans les townships 23, 24, 26 et 27, rang 2, township 19, rang 6, townships 18 et 19, rang 7, townships 17, rangs 8 et 9, townships 25, rangs 10, 11 et 12, ouest du sixième méridien. Traverse dans les townships 23 et 24, rang 1, dans le township 19, rangs 5, 6 et 7, township 17, rang 9, township 25, rang 12, à l'ouest du sixième méridien, réarpentages dans les townships 24, rang 1, et dans les townships 23, 24 et 27, rang 2, à l'ouest du sixième méridien.
Rolfson, O..	Walkerville, Ont.. ..	Retracement du township 13, rang 26, ouest du premier méridien et du township 12, rang 5, du township 14, rang 7, ouest du second méridien. Correction de l'arpentage du township 13, rang 7, du township 7, rang 8, du township 2, rang 11, des townships 1 et 2, rang 12, et d'une partie des townships 14 et 15, rang 9 ouest du second méridien.
Ross, J. E..	Kamloops, C.-B.. .. .	Subdivision dans le township 21, rang 7, dans les townships 19 et 21, rang 8, township 21, rang 9, townships 21 et 22, rang 10, townships 17, 22 et 23, rang 11, towwnships 17, 21, 22 et 23, rang 12, townships 16, 17, 18, 20, 21, 22 et 23, rang 13, townwships 16, 17, 18, 20 et 21, rang 14, townwships 18, 20, 23, rang 15, township 18, rang 16, à l'ouest du sixième méridien. Réarpentage dans le township 19, rang 8, dans les townships 22 et 23, rang 12, township 17, rang 13, township 23, rang 15, township 19, rang 17, townships 18 et 19, rang 18, à l'ouest du sixième méridien; traverse dans les townships 19 et 22, rang 8, dans les townships 21, rangs 9 et 10, townships 21, 22 et 23, rang 12, townships 16, 20, 21 et 23, rang 13, township 16, rang 14, townships 16, 18 et 23, rang 15, à l'ouest du sixième méridien.
Roy, G. P..	Québec, Qué..	Contrat n° 22 de 1909. Subdivision des townships 57 et 58, rang 12, des townships 57, 58 et 59, rang 13, arpentage de la ligne frontière est du township 60, rang 14, à l'ouest du cinquième méridien.
Saint-Cyr, A..	Ottawa, Ont..	Arpentage du troisième méridien de la quatorzième à la seizième ligne de base; et de la seizième ligne de base du troisième au quatrième méridien.
Saint-Cyr, J. B.. .. .	Montréal, Qué..	Subdivision des townships 77, 78 et 79, rang 5, subdivision partielle des townships 77 et 78, rang 6, arpentage de la ligne frontière

ANNEXE N° 1—*Suite.*

LISTE des arpenteurs employés et travail exécuté par eux, du 1er avril 1909 au 31 mars 1910—*Suite.*

Arpenteur.	Adresse.	Description des travaux.
		est du township 80, rang 6, traverse dans le township 77, rang 4, à l'ouest du sixième méridien. Différents travaux d'arpentage dans Dunvegan, traverse de la rivière La-Paix et dans les établissements Shaftsbury, à l'ouest du cinquième méridien.
Saunders, B. J..	Edmonton, Alta.. ..	Arpentage des neuvième et dixième lignes de base à travers les rangs 8, 9 et 10, et de la dixième ligne de base à travers le rang 11, ouest du cinquième méridien.
Scott, W. A..	Galt, Ont..	Subdivision dans les townships 13, rangs 1 et 2, dans les townships 9, 10 et 13, rang 3, dans les townships 8, 9 et 10, rang 4, à l'ouest du cinquième méridien.
Selby, H. W..	Toronto, Ont..	Subdivision du township 77, rang 20, des townships 77 et 78, rang 21; subdivision partielle des townships 71 et 72, rang 1, du township 72, rangs 2 et 3, des townships 77 et 78, rang 22; arpentage de la ligne frontière est des townships 79 et 80, rangs 21 et 22, à l'ouest du cinquième méridien.
Seymour, H. L..	Edmonton, Alta.. .. .	Contrat n° 5 de 1909. Subdivision des townships 1, 2, 3, 4, rangs 21, 22 et 23, des townships 1, 2, 3, 4, 5, rangs 24 et 25, du township 5, rang 26, à l'ouest du troisième méridien.
Steele, I. J..	Ottawa, Ont..	Contrat n° 3 de 1909. Subdivision du township 1, rangs 23, 24, 25, 26 et 27; des townships 1 et 2, rang 28, des townships 1, 2, 3, rangs 29 et 30, à l'ouest du second méridien; des townships 1, 2, 3, rangs 1, 2, 3; des townships 1, 2, 3, 4, rang 4, à l'ouest du troisième méridien.
Teasdale, C. M..	Concord, Ont..	Contrat n° 6 de 1909. Subdivision des townships 26 et 27, rang 7, du township 27, rangs 7 et 8, des townships 27 et 28, rang 9; arpentage de la ligne frontière de l'est du township 28, rangs 6, 7 et 8, à l'ouest du premier méridien.
Thibaudeau, W.. .. .	Montréal, Qué..	Reconnaissance d'arpentage du haut de la rivière à l'Arc, de la rivière Waterton, dans le voisinage des lacs Waterton et Cypress, et du versant sud des monts Cypress afin de reconnaître les sites convenables pour la construction de dépôts d'approvisionnements pour irrigation et autres fins.
Tyrrell, J. W..	Hamilton, Ont..	Contrat n° 12 de 1909, subdivision des townships 26 et 27, rangs 3, 4 et 5. Arpentage des lignes frontières est des townships 28, rangs 4 et 5 à l'ouest du premier méridien.
Waddell, W. H..	Edmonton, Alta..	Contrat n° 24 de 1909. Subdivision des townships 62 et 63, rangs 25 et 26, et du township 62, rang 27. Arpentage de la ligne frontière est des townships 64, rangs 26 et 27, à l'ouest du quatrième méridien.

ANNEEXE N° 1—*Fin.*

LISTE des arpenteurs employés et travail exécuté par eux, du 1er avril 1909 au 31 mars 1910—*Fin.*

Arpenteur.	Adresse.	Description des travaux.
Waldron, J.	Moosejaw, Sask.	Contrat n° 14 de 1909. Subdivision des townships 5 et 6, rangs 9 et 10, des townships 1, 2, 3, 4, 5, 6, rangs 11 et 12, des townships 4, 5, 6, rang 13, des townships 5 et 6, rangs 14 et 15 du township 6, rangs 16 et 17, du tiers sud du township 7, rangs 13, 14 et 15, à l'ouest du troisième méridien.
Walker, E. W.	Disley, Sask.	Réarpentage partiel du township 11, rang 22, à l'ouest du second méridien.
Wallace, J. N.	Calgary, Alta.	Arpentage du quatrième méridien de la limite nord de la section 12, township 63, à la limite nord du township 80.
Warren, Jas.	Walkerton, Ont.	Subdivision partielle du township 14, rang 2, du township 20, rang 4, du township 23, rang 9. Arpentage de la sixième ligne de base à travers les rangs 5, 6 et d'une partie de 7. Arpentage d'une partie de la ligne frontière est du township 15, rang 3. Arpentage de lots de villes dans le township 24, rang 1, à l'ouest du cinquième méridien.
Wheeler, A. O.	Calgary, Alta.	Examen de terres au sud de Golden entre Revelstoke et le lac Shuswap, et dans le district de Shuswap, pour classifier les terres à fruits, terres agricoles, terres pour l'élevage, terres à bois et terres sans valeur.
Young, W. H.	Lethbridge, Alta.	Retracement dans les townships 6 et 7, rang 17, ouest du quatrième méridien, retracement et restauration du township 7, rang 1, subdivision dans les townships 6 et 7, rang 4, à l'ouest du cinquième méridien.

ANNEXE N° 2.

LISTE indiquant pour chaque arpenteur, employé du 1er avril 1909 au 31 mars 1910, le nombre de milles arpentés, de lignes de section de townships, de frontières de townships, de traverses de lacs, de rivières, de réarpentages, et le coût de ces différents travaux.

Arpenteur.	Nombre de milles de lignes de sec.	Nombre de milles de frontière.	Nombre de milles de traverse.	Nombre de milles réarpentés.	Longueur totale.	Coût total.	Coût par mille.	Travaux à la journée ou à l'entreprise.
						$	$ c.	
Aylsworth, C. F.	.....	.....	66	239	305	10,729	35 26	à la journ.
Baker, J. C.	129	16	4	.....	149	4,550	30 55	à l'entrep.
*Belanger, P. R. A.	1	.....	13	31	45	3,934	87 42	à la journ.
Bolton, Lewis.	218	.....	6	.....	224	6,752	30 14	à l'entrep.
Brownlee, J. H.	6	.....	.....	5	11	1,175	106 81	à la journ.
Cautley, R. H	1,159	133	18	2	1,312	10,086	7 70	à l'entrep.
Chilver, C. A.	1,197	139	4	.....	1,340	11,476	8 56	"
Christie, Wm.	.....	162	.....	.....	162	14,300	88 27	à la journ.
Coté, J. L.	1,080	18	8	.....	1,106	8,585	7 76	à l'entrep.
Davies, T. A.	396	3	179	12	590	14,318	24 27	"
Deans, W. J.	.....	.....	11	307	318	7,611	23 93	à la journ.
Doupe, Jos.	.....	6	.....	41	47	638	13 58	"
Ducker, W. A.	.....	34	.....	.....	34	6,000	176 47	"
Edwards, Geo.	193	6	20	.....	219	6,343	29 05	à l'entrep.
Fairchild, C. C.	.....	.....	98	27	125	5,868	46 94	à la journ.
Farncomb, A. E.	248	48	25	.....	321	9,500	29 60	à l'entrep.
Fawcett, Thos	.....	.....	34	212	246	5,346	21 73	à la journ.
Francis, John.	.....	.....	38	460	498	9,500	19 08	"
Green, T. D	221	6	89	.....	316	8,015	25 37	à l'entrep.
Hawkins, A. H.	.....	89	.....	.....	89	19,940	224 00	à la journ.
Heathcott, R. V.	266	.....	70	.....	336	9,293	27 66	à l'entrep.
Holcroft, H. S.	5	.....	108	161	274	7,540	27 52	à la journ.
Hopkins, M. W.	764	.....	109	.....	873	26,091	29 88	à l'entrep.
*Hubbell, E. W.	.....	.....	22	294	316	4,343	13 74	à la journ.
Johnson, A. W.	10	.....	45	11	66	15,500	234 85	"
Kimpe, M	1,179	.....	.....	.....	1,179	8,912	7 56	à l'entrep.
Knight, R. H.	364	21	127	.....	512	12,526	24 46	"
Laurie, R. C.	234	37	47	.....	318	7,386	23 23	"
*Lonergan, G. J.	.....	.....	186	102	288	7,319	25 41	à la journ.
*Miles, C. F.	34	.....	29	520	583	5,960	10 22	"
Molloy, John.	1,156	114	147	18	1,435	40,049	27 90	à l'entrep.
Morrier, J. E.	200	36	44	.....	280	7,791	27 83	"
Montgomery, R. H.	299	20	26	.....	345	10,118	29 33	"
McFarlane, J. B.	149	7	4	1	161	15,686	97 43	à la journ.
McFarlane, W. G.	1,090	245	.....	.....	1,335	38,886	29 13	à l'entrep.
McFee, A.	.....	.....	.....	61	61	7,996	131 08	à la journ.
McGrandle, H.	145	18	.....	.....	163	4,700	28 84	à l'entrep.
McMillan, Geo.	.....	85	.....	.....	85	22,385	263 35	à la journ.
McNaughton, A. L.	.....	.....	127	298	425	11,500	27 06	"
Ord, L. R.	.....	.....	235	.....	235	3,551	15 11	"
Plunkett, T. H.	99	.....	27	10	136	10,700	78 68	"
Reilly, W. R.	.....	.....	85	345	430	9,500	22 10	"
Robinson, E. W.	58	.....	13	4	75	12,223	162 98	"
Rolfson, O.	.....	.....	57	508	565	10,216	18 08	à la journ.
Ross, J. E.	112	.....	40	13	165	9,203	55 77	"
Roy, G. P.	236	24	61	.....	321	9,466	29 48	à l'entrep.
Saint Cyr, A.	.....	208	.....	.....	208	28,300	136 06	à la journ.
Saint Cyr, J. B.	214	36	41	.....	291	12,557	43 15	"
Saunders, B. J.	.....	42	.....	.....	42	13,000	309 52	"
Scott, W. A.	80	12	.....	4	96	9,504	99 00	"
Selby, H. W.	218	60	42	.....	320	12,434	38 86	"
Seymour, H. L.	1,124	97	2	6	1,229	9,278	7 55	à l'entrep.
Steele, I. J.	1,236	90	36	18	1,380	11,832	8 57	"
Teasdale, C. M.	310	30	12	12	364	10,963	30 12	"
Tyrrell, J. W.	334	31	12	.....	377	11,008	29 19	"
Waddell, W. H.	217	32	38	.....	287	8,141	28 71	"
Waldron, Jno.	1,265	64	5	.....	1,334	11,018	8 26	"
Wallace, J. N.	.....	106	.....	.....	106	17,600	166 64	à la journ.
Warren, Jas.	46	12	3	6	67	7,750	115 67	"
Young, W. H.	34	2	.....	148	184	8,400	45 65	"
	16,326	2,089	2,413	3,876	24,704	665,291	... .	

* Inspecteur de contrats de réarpentages ; le coût total ne comprend que la part proportionnelle des dépenses totales de l'équipe durant la saison, dépenses déterminées à partir du temps employé aux réarpentages divers.

DOC. PARLEMENTAIRE No 25

ANNEXE N° 3.

LISTE de lots dans le Territoire du Yukon, dont les rapports d'arpentage ont été reçus du 1er avril 1909 au 31 mars 1910.

GROUPE N° 1.

N° des lots.	Superficie en acres.	Arpentage.	Année de l'arpentage.	Date d'approbation.	Requérant.	Remarques.
41	40·61	C. S. W. Barwell	1908	27 juillet 1909..	A. P. Schultze.....	Surface.

GROUPE N° 2.

365	51·65	T. D. Green ...	1909	*..	Mme L. D. Schmidt.....	Aulas, M. C.
388	0·79	C. W. MacPherson.	1909	*.....	The White Channel Gold Hill Hydraulic Co.	Droit de passage d'eau.
K24	1·82	" " ..	1909	*.	" " " ..	" "
404	50·5	C. S. W. Barwell	1908	*.	Mme L. Schmidt.....	An Curd, M. C.
408	43·2	" "	1909	4 avril 1909..	Wm. Catto, F. A. Chute and the Stewart estate.	New Bonanza, M. C.
409	5·5	" "	1909	*.....	" " " .	Niobe, M. C.
410	41·2	" "	1909	*.....	" " " .	Lone Star, M. C.
411	33·4	" "	1909	*.....	" " " .	Zulu Chief, M. C.
412	10·9	" "	1909	19 avril 1909..	William Austell.....	Surface rights.
413	34·6	" "	1909	*.....	Margaret J. Mitchell.... ..	Little Minnie, M. C.
414	44·7	" "	1909	*.....	" "	Mastodon, M. C.
417	347·17	" "	1909	*.....	Northern Light, Power and Coal Co.	Droit de prise d'eau pour transmission de force motrice...
420	35·23	Jas. Gibbon	1909	*.....	Frank J. McDougal *et al.* .	Ottawa, M. C.
421	11·27	"	1909	10 août 1909..	William Williams.....	Lillias, M. C.
422	51 65	"	1909	15 février 1910..	Frank J. McDougal *et al.* ..	Regina, M. C.
423	34·6	"	1909	*...	Mme Jennie Balton.....	Francette, M. C.
424	51.5	"	1909	10 août 1909..	Jas. Cameron and Jas. Lester	New Bonanza, M. C.
431	48.63	"	1909	*.....	Robert A. Lawther.....	Iron King, M. C.
432	44·61	" ...	1909	*.....	"	Silver King, M. C.
433	51·65	"	1909	*.....	Lizzie Olivia Craig, Geo. A. Hunter and W. J. Elliott.	American, M. C.
434	46·8	" ...	1909	*.	" " " .	Canadian, M. C.
435	51·65	"	1909	*.....	Geo. A. Hunter, J. H. Thorne, R. H. S. Creswell, J. Pickering and W. J. Elliott.	White Rose, M. C.
436	51·65	"	1909	*.....	" " " .	Yukon Star, M. C.
437	51·65	"	1909	*....	" " " .	Nero, M. C.
438	49·10	"	1909	*.....	Mary Rebecca Knorr, per J. J. Hartman.	Stratton, M. C.
443	36·34	"	1909	*.	Dome Lode Development Co.	Colorado, M. C.
446	41·8	"	1909	*.....	Lillie E. Sturtevant.....	Lone Star, M. C.
451	44·26	"	1909	*.....	Jno. F. Patterson and Lizzie O. Craig.	Georgie, M. C.
452	51·65	"	1909	*.....	" " " .	Cissie, M. C.
456	48·24	Jas. Gibbon	1909	*.....	Malvine Brosseau & Joseph Fournier.	Alexander, M.C.
457	38·66	"	1909	*.....	Joseph Fournier	Clara, M.C.
458	40·13	"	1909	*.	Malvine Brosseau & Joseph Fournier.	Cestrian, M.C.
464	14·72	"	1909	*.....	Malcom Nicholson & A. W. Complin.	Helena, M.C.
468	25·54	"	1909	*...	Joseph Fournier..	Congdon, M.C.
469	10·00	"	1909	*.....	"	Surface rights.
470	10·00	"	1909	*.	"	"
472	640·00	C. S. W. Barwell	1909	*.	F. W. Morrison.....	Coal claim.
473	640·00	" ..	1909	*.....	"	"
474	640·00	" ..	1909	*.....	"	"
475	640·00	" ..	1909	*.....	"	"
501	45·42	N. A. Burwash..	1909	*.....	James Lloyd & R. B. Segbers	Cousin Jack, M.C.
502	51·09	" ..	1909	*.	M. R. Knorr, J. L. Lloyd & R. B. Segbers.	Blueberry, M.C.

* Non encore approuvé.

GROUPE N° 2—*Suite.*

Lot n°.	Etendue en acres.	Arpenteur.	Année de l'arpentage.	Date de l'approbation.	Réclamant.	Observations.
520	25·03	N. A. Burwash..	1909	*.	Joseph Fournier	Belle Chasse, M.C.
570	5·73	C. W. MacPherson.	1909	*.....	Yukon Gold Co.....	Surface, prise d'eau et canal.
571	4·51	" ..	1909	*.....	"	Surface, salle de machines, etc.

GROUPE N° 5.

114	71·60	H. G. Dickson..	1907	9 juin 1909....	Mlle Maggie LaRose.....	Little Chief n° 2, M.C.
116	39·06	" ..	1907	15 fév. 1910....	A B. Palmer.....	Palmer n° 2, M.C.
117	65·77	" ..	1907	15 " 1910....	"	Dawson, M.C.
118	132·19	" ..	1907	15 " 1910....	"	Bonanza, M.C.
119	152·45	" ..	1907	7 mars 1910....	"	Eldorado, M.C.
120	152·45	" ..	1907	7 " 1910 ...	"	Henderson, M.C.
151	105·80	" ..	1907	7 " 1910 ...	"	Arthur, M.C.
152	86·20	" ..	1907	7 " 1910...	"	Russell, M.C.
153	111·16	" ..	1907	15 fév. 1910....	"	Claude, M.C.
158	48·89	" ..	1909	9 juin 1909....	Roland Ryder.....	Bingo, M.C.
159	51·51	" ..	1909	9 " 1909....	"	Annie, M.C.
160	51·65	" ..	1909	16 " 1909....	Père August Nelson.....	Portland, M.C.
161	27·17	" ..	1909	*	A. B. Palmer.....	Elmira, M.C.
182	39·97	N. A. Burwash..	1909	16 déc. 1909....	E. Johnson	Surprise, M.C.
183	3·88	" ..	1909	24 nov. 1909....	"	Big Bear (Frac.), M.C
185	41·99	" ..	1908	24 " 1909....	K. Weik.....	Centre, M.C.
186	142·43	" ..	1909	*.....	J. L. Shroeder.....	Buccaneer n° 1, M.C.
187	145 95	" ..	1909	*.....	"	" n° 2, M.C.
188	9·63	" ..	1909	15 fév. 1910....	H. Chambers	Surface.
190	156·94	" ..	1909	10 août 1909....	The Public Administrator *et al.*	Bornite, M. C.
191	151·85	" ..	1909	10 " 1909....	" " ..	Boston, M.C.
192	80·00	" ..	1909	22 déc. 1909....	E. A. Pelletier..	Surface.
193	51·65	" ..	1909	*.....	A Thompson.....	Golgonda, M.C.
194	51·45	" ..	1909	*.....	"	Florence M., M.C.
195	50·47	" ..	1909	*.....	P. Campbell.....	Concord.
196	51·60	" ..	1909	*.....	"	Mohawk, M.C.

GROUPE N° 6.

20	50·44	H. G. Dickson..	1907	*.....	J. H. Conrad.....	Venus, M.C.
21	51·13	" ..	1907	*.....	"	Venus No. 2, M.C.
22	11·12	" ..	1907	*.....	"	Venus Fraction, M.C.
24	3·52	" ..	1907	*.....	"	Mars, M.C.
25	51·08	" ..	1907	*.....	"	M. & M., M.C.
26	21·48	" ..	1907	*.....	"	Vault, M.C.
76	34·69	" ..	1907	*.....	"	Annex, M.C.
79	5·00	" ..	1908	15 fév. 1910.....	A. B. Palmer.....	Surface.
80	35·80	" ..	1908	*.....	R. H. Chadwick	Ruby Silver Extension, M.C.
151	9·70	N. A. Burwash..	1908	*...	A. B. Palmer	Allin, M.C.
152	38·10	" ..	1908	*.....	"	Celtic, M.C.
153	17·17	" ..	1908	*.....	"	Iron Mask, M.C.
154	44·82	" ..	1908	*.....	"	A. D., M.C.
155	12·86	" ..	1908	*.....	"	First Chance, M.C.
156	33·41	" ..	1908	*.....	"	Iron Cap, M.C.
157	38·37	" ..	1908	*.....	"	Douglas, M.C.
158	0·005	" ..	1908	*.....	"	Russell (Fraction), M.C.

* Pas encore approuvé.

GROUPE N° 15.

1	100 00	H. G. Dickson..	1904	24 juillet 1909...	Harry Chambers.....	Surface.
2	26·18	" ..	1904	24 " 1909...	"	"

ANNEXE N° 4.

LISTE des arpentages divers dans le territoire du Yukon dont on a reçu des rapports, 1er avril 1909 au 31 mars 1910.

Année.	Arpenteur.	Description de l'arpentage.
1908	H. G. Dickson	Levé de renvoi de la rivière Wheaton.
1908	Jas. Gibbon	Lignes de base et lignes de côté du creek Black Hills.
1909	H. G. Dickson	Continuation du levé de renvoi de la rivière Wheaton.
1909	C. W. MacPherson	Lignes de base des cours d'eau Examiner, Dion et Falconer.
1909	Jas. Gibbon	Lignes de base du creek Clear et du creek Barney.
1909	Jas. Gibbon	Lignes de base du creek Clear et du creek Eldorado.
1909	C. W. MacPherson	Lignes de base du creek Little Blanch et des confluents à g. et à droite.
1909	C. W. MacPherson	Ligne de base du creek Miller.

ANNEXE N° 5.

RAPPORT des travaux faits dans le bureau du dessinateur en chef:—

Lettres d'instructions aux arpenteurs	279
Croquis intérimaires reçus et inscrits	1,214
Déclarations de colons reçues et inscrites	383
Rapports de lots séparés de coupes de bois reçus	128
Plans reçus des arpenteurs	568
Manuels reçus des arpenteurs	679
Rapports sur les bois reçus	451
Observations de déclinaison magnétique reçues	567
Plans préliminaires de townships préparés	467
Croquis tracés	3,028
Cartes et tracés préparés	256
Plans de lots du Yukon reçus	91
Plans d'arpentages divers du Yukon reçus	8
Lots du Yukon réduits à 40 chaînes au pouce et relevés sur plans de groupes	31
Rapports d'arpentages examinés—	
Subdivisions de townships	475
Contours de townships	247
Plans de routes	265
Plans de chemins de fer	34
Terrains miniers	7
Coupes de bois	165
Corrections et autres arpentages divers	148
Plans de townships compilés	779
Plans de villes, d'établissements et autres compilés	15
Epreuves de plans examinées	96
Plans de townships compilés	705
Plans d'emplacements de villes et d'établissements imprimés	5
Descriptions écrites	12
Pages de manuels copiées	288
Réponses à des demandes de renseignements divers	2,374
Dossiers reçus et envoyés	2,191
Lettres et mémoires rédigés	7,917
Livres reçus du bureau des archives et dont on s'est servi pour le travail du bureau	5,093
Livres rapportés au bureau des archives	5,301
Plans autres que ceux imprimés des townships reçus du du bureau des archives et dont on s'est servi pour le travail du bureau	631
Plans rapportés au bureau des archives	813
Volumes de plans reçus du bureau des archives et dont on s'est servi pour le travail du bureau	70
Volumes de plans rapportés au bureau des archives	88
Livres envoyés au bureau des archives pour y être inscrits	725
Plans autres que ceux des townships envoyés au bureau des archives pour y être inscrits	430
Cartes de section (3 milles au pouce)—	
Revisées	60
Réimprimées	11
Cartes de section (6 milles au pouce)—	
Réimprimées	39
Revisées pour la division des terres de chemin de fer	68

ANNEXE N° 6.

LISTE des nouvelles éditions de cartes de sections publiées du 1er avril 1909 au 31 mars 1910.

(Echelle de 3 milles au pouce.)

N°	Nom.	N°	Nom.	N°	Nom.	N°	Nom.
14	Creek Pincer.....	68	Swift Current.....	165	Rosebud.....	266	Creek Ribstone
22	Dufferin	74	Lac Traverse.....	216	Lac Sullivan.....	316	Vermillon.
65	Macleod.....	120	Qu'Appelle.....	264	Brazeau.....		

(Echelle de 6 milles au pouce.)

N°	Nom.	N°	Nom.	N°	Nom.	N°	Nom.
18	Montagne Boisée...	71	Brandon.....	122	Manitoba House....	221	Rivière du Cygne.
19	Willowbunch.	72	Portage-la-Prairie...	123	Fort-Alexandre.	268	Carlton.
20	Souris.....	74	Lac Traverse.....	166	Creek Sounding.....	269	Prince-Albert S.
21	Montagne à la Tortue	114	Calgary	167	Bad-Hills..	270	Pasquia.
23	Emerson..	115	Pied-Noir.....	169	Du Tondre.....	271	Portage Mousseux.
24	Lac-des-Bois..... ..	116	Collines La-Pluie....	170	Yorkton.....	317	Fort-Pitt.
64	Porc-Epic.....	117	Fourc. Daim-Rouge..	214	Rocky Mt. House...	318	Rivière des Ecailles.
65	Macleod..... .	118	Lac Rush.....	218	Saskatoon	319	Prince-Albert N.
69	Moosejaw	119	Régina....	219	Humboldt.....	365	Victoria.
70	Montag. de l'Orignal	121	Montagne-qui- Court	220	Montagne aux Noix.		

ANNEXE N° 7.

Relevé du travail effectué au bureau de photographie du 1er avril 1909 au 31 mars 1910.

—	3¼ x 3¼	4 x 5	5 x 7	8 x 10	10 x 12	11 x 14	16 x 18	18 x 20	20 x 24	24 x 30	30 x 36	36 x 42	42 x 48	Total.
Négatifs sur plaques sèches	.....	510	744	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1,254
Impressions au bromure	.....	314	36	82	1	46	277	96	.....	64	33	44	6	999
" au bain d'argent	.....	2,320	4,412	34	2	6	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6,774
" sur papier Vandyke	.....	.....	14	47	15	205	497	312	.....	201	58	112	28	1,489
" bleues	.....	.....	.....	.....	.....	5	20	7	.....	138	6	1	.....	177
Vues pour lanternes	620	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	620
Photographies montées	.....	.....	296	.....	.....	.....	166	.....	.....	.....	.....	.....	.....	462
Négatifs sur plaques humides	.....	.....	57	101	.....	136	1,003	138	22	.....	.....	.....	.....	1,457
Plaques photo-lithographiques	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	990	.....	.....	.....	.....	.....	990
	620	3,144	5,559	264	18	398	1,963	1,543	22	403	97	157	34	14,222

ANNEXE N° 8.

RELEVÉ de l'ouvrage exécuté au bureau de la lithographie, du 1er avril 1909 au 31 mars 1910.

Mois.	CARTES.		TOWNSHIPS.		FORMES, ETC.	
	Nombre.	Copies.	Nombre.	Copies.	Nombre.	Copies.
1909.						
Avril	2	19,400	76	15,200	16	10,500
Mai	6	30,600	83	16,600	3	1,150
Juin	1	500	91	18,200	6	7,580
Juillet	5	5,600	12	2,400	1	225
Août	.....	.....	76	15,200	2	1,150
Septembre	45	18,850	71	14,200	3	15,500
Octobre	1	200	.....	.....	3	1,100
Novembre	2	19,100	.....	.....	8	7,945
Décembre	2	575	129	25,800	4	2,400
1910.						
Janvier	.....	.....	51	10,200	5	2,500
Février	2	1,475	63	12,600	6	3,175
Mars	10	14,350	57	11,400	11	7,383
Total	76	110,650	709	141,800	68	60,608

——	Nombre	Copies.	Impressions.	Coût.
				$ c.
Cartes	76	110,650	275,200	3,065 50
Townships	709	141,800	150,600	5,266 20
Formes, etc	68	60,608	73,033	1,003 66
Total	853	313,058	498,833	9,335 36

ANNEXE N° 9.

LISTE des employés de la division des arpentages topographiques à Ottawa, donnant les noms, classement, les devoirs de bureau et le salaire de chacun. (Rue Metcalfe, coin de la rue Slater.)

Nom:	Classement.		Devoirs de bureau.	Salaire.
	Division	Subdivision.		
				$ c.
Deville, E., D.T.S., LL.D	1	A	Arpenteur général	3,450 00
	CORRESPONDANCE			
Brady, M	1	B	Secrétaire	2,200 00
Cullen, M. J	3	A	Sténographe	1,200 00
Moran, J. F	3	B	Dactylographe et commis	800 00
Williams, E. R	3	B	Commis à la correspondance	800 00
Lynch, F	3	B	Dactylographe	800 00
Addison, W. G	3	B	Dactylographe	700 00
Paquette, A	3	B	Commis	800 00
Pegg, A			Messager	800 00
	COMPTABILITÉ.			
Hunter, R. H	2	A	Comptable	2,000 00
Wilkinson, Percy	3	A	Sous-comptable	1,000 00

Bureau du dessinateur en chef—Direction générale et surveillance du travail technique.

Symes, P. B	1	B	Dessinateur en chef	2,250 00
Shanks, T., B.A.Sc., D.L.S	1	B	Dessinateur sous-chef	2,350 00

DOC. PARLEMENTAIRE No 25

Bureau du dessinateur en chef, première division—Instructions pour les arpenteurs et renseignements en général.

Nom.	Classement.		Devoirs de bureau.	Salaire.
	Division	Sub-division.		
				$ c.
Brown, T. E., B.A	1	B	Chef de division	2,350 00
Umbach, J. E., Grad. S.P.S., A.T.F	2	A	Sous-chef de division	1,800 00
Barber, H. G., Grad. S.P.S	2	A	" "	1,800 00
Rice, F. W., Grad. School of Mining	2	A	" "	1,800 00
Belleau, J. A., A.T.F	2	A	" "	1,800 00
McRae, A. D., B.A., B. Sc	2	B	Dessinateur	1,300 00
Carroll, M. J., Grad. S.P.S	2	B	"	1,500 00
Grant, A. W., B.A	2	B	"	1,300 00
Peaker, W. J., Grad. S.P.S	2	B	"	1,200 00
Grant, A. M., B. Sc	2	B	"	1,200 00
Milliken, J. B., B.A., B. Sc	2	B	"	1,200 00
MacMillan, J. P., B.E	2	B	"	1,200 00
Cordukes, J. P., B. Sc	2	B	"	1,100 00
Wadlin, L. N., B. Sc	2	B	"	1,100 00
Hayward, H. E., B. Sc	2	B	"	1,200 00
Sylvain, J	2	B	"	1,600 00
Rochon, E. C	2	B	"	1,300 00
Holbrook, C. H	3	B	Commis	800 00
Burkholder, E. L	3	B	"	800 00
Vacant	2	B		1,000 00
Vacant	2	B		1,000 00

Bureau du dessinateur en chef, deuxième division—Arpentages dans le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta.

Nash, T. S., Grad. S.P.S., A.T.F	1	B	Chef de division	2,350 00
Henderson, F. D., Grad. S.P.S., D.T.F	2	A	Sous-chef de division	1,800 00
Burgess, E. L., Grad. S.P.S., A.T.F., O.L.S	2	A	" "	1,800 00
Dennis, E. M., B. Sc	2	A	" "	1,800 00
Elder, A. J., Grad. S.P.S., A.T.F	2	A	" "	1,800 00
Hill, S. N., Grad. S.P.S	2	A	" "	1,800 00
Cumming, A. L., B. Sc., A.T.F	2	A	" "	1,800 00
Robertson, D. F., Grad. S.P.S	2	A	" "	1,600 00
Sutherland, H. E., B. Sc	2	B	Dessinateur	1,300 00
Kitto, F. H., A.T.F	2	B	"	1,400 00
Norrish, B. E., B. Sc	2	B	"	1,100 00
McClennan, W. D	2	B	"	1,550 00
Roger, A	2	B	"	1,550 00
Spreckley, R. O	2	B	"	1,400 00
Goodday, Leonard	2	B	"	1,300 00
Williamson, F. H. H	2	B	"	1,300 00
Webb, G. C	2	B	"	1,300 00
Bray, R. P	2	B	"	1,300 00
Harrison, E. W	2	B	"	1,200 00
Ault, H. W	2	B	"	1,200 00
d'Orsonnens, A	2	B	"	1,500 00
Macdonald, J. A	3	B	Commis	800 00
Lytle, W. J	3	B	"	500 00
Vacant	2	B		1,000 00
Vacant	2	B		1,000 00
Vacant	2	B		1,000 00
Vacant	2	B		1,000 00
Vacant	2	B		1,000 00
Vacant	2	B		1,000 00

Bureau du dessinateur en chef, troisième division—(Edifice Imperial, rue Queen). Tracés de plans à imprimer.

Nom.	Classement.		Devoirs de bureau.	Salaire.
	Division	Subdivision.		
				$ c.
Engler, Carl, B.A., A.P.F.	2	A	Chef de division	1,950 00
May, J. E.	2	A	Sous chef de division	1,800 00
O'Connell, J. R.	2	B	Dessinateur	1,600 00
Moule, W. J.	2	B	"	1,550 00
Helmer, J. D.	2	B	Commis	1,000 00
Dawson, R. J.	2	B	"	1,000 00
Archambault, E.	2	B	"	1,000 00
Watters, James.	3	A	Imprimeur	1,200 00
Tremblay, A.	3	B	Commis	800 00
Brown, A.	3	B	"	800 00
Ebbs, E. J.	3	B	"	700 00
Bradley, J. D.	3	B	"	500 00
Marchand, C. E.	3	B	Grossoyeur	500 00

Bureau du dessinateur en chef, quatrième division—(Angle de la rue Metcalfe et Slater). Arpentages de la Colombie-Britannique.

Rowan-Legg, E. L.	2	A	Chef de division	1,950 00
Gillmore, E. T. B., Grad. R.M.C.	2	A	Sous chef de division	1,900 00
Lawe, H., A.P.F.	2	A	" "	1,800 00
MacIlquham, W. L., B.Sc.	2	A	" "	1,800 00
Morley, R. W.	2	A	" "	1,800 00
Weld, W. E.	2	A	" "	1,800 00
Wilson, E. E. D.	2	B	Dessinateur	1,600 00
Osmond, H.	2	B	"	1,200 00
Harris, K. D.	2	B	"	1,200 00

Bureau du dessinateur en chef, cinquième division—(Edifice Imperial, rue Queen). Préparation des cartes.

Smith, J.	1	B	Chef de division	2,350 00
Begin, P. A.	2	A	Sous chef de division	1,850 00
Genest, P. F. X.	2	A	" "	1,800 00
Flindt, A. H.	2	A	"	1,600 00
Blanchet, A. E.	2	B	Dessinateur	1,600 00
Davies, T. E. S.	2	B	"	1,500 00
Perrin, V.	2	B	"	1,500 00
Davy, E.	2	B	"	1,300 00
Villeneuve, E.	2	B	"	1,000 00
Bergin, W.	2	B	"	1,000 00
Vacant	2	B		1,000 00

DOC. PARLEMENTAIRE No 25

Bureau du dessinateur en chef, sixième division—(Edifice Imperial, rue Queen.)
Travail scientifique et topographique.

Nom.	Classement.		Devoirs de bureau.	Salaires.
	Division	Sub-division		
				$ c.
Dodge, G. B., D.L.S.	1	B	Chef de division.	2,350 00
Blanchard, J. F.	2	B	Dessinateur.	1,000 00
Chartrand, D. E., B.Sc	2	B	"	1,000 00
Coté, J. A., Grad. R.M.C.	2	B	"	1,000 00
Cousineau, A.	2	B	"	1,000 00
Dozois, L. O. R., Grad. R.M.C.	2	B	"	1,000 00
Hoar, C. M., B.Sc	2	B	"	1,000 00
Fredette, J. F.	3	B	Commis	500 00
Vacant	3	B	"	500 00
"	3	B	"	500 00
"	3	B	"	500 00
"	3	B	"	500 00
"	3	B	"	500 00

Bureau géographique (édifice Woods, rue Slater).

Whitcher, A. H., F.R.G.S., D.L.S.	2	A	Secrétaire.	2,100 00

Bureau photographique (rue Metcalfe, angle de la rue Slater).

Carruthers, H. K.	2	A	Photographe opérateur	1,800 00
Woodruff, John	2	A	" chef	1,800 00
Whitcomb, H. E.	3	A	Photographe	1,200 00
Morgan, W. E.	3	A	"	1,100 00
Kilmartin, A.	3	B	Photographe adjoint	800 00
Devlin, A.	3	B	"	800 00
Ouimet, E. G.	3	B	"	800 00

Bureau lithographique (non classé) (rue Metcalfe, angle de la rue Slater).

Nom.	Occupation.	Salaires.
Moody, A.	Chef	$25 00 par sem.
Burnett, E.	Lithographe	25 00 "
Thicke, C. R.	"	22 00 "
Deslauriers, J. H.	Décalqueur.	20 00 "
Bergin, J.	Imprimeur	20 00 "
Thicke, H. S.	"	18 00 "
Boyle, S.	Polisseur de pierre	14 00 "
Gagnon, J.	Margeur	11 00 "
Kane, P.	"	7 00 "
Easton, H. M.	Imprimeur	17 50 "

ANNEXE N° 10.

LISTE des arpenteurs des terres fédérales pourvus de mesures-types.

Nom.	Adresse.	Date de naissance.	Date de la nomination ou de la commission.	Observations.
Austin, George Frederick	Inconnue		14 avril '72	
Aylen, John	North-Bay, Ont.		29 mai '85	
Aylsworth, Charles Fraser	Madoc, Ont.	21 avril '62	13 " '86	A. O.
Baker, James Clarence	Vermilion, Alta.	12 mai '78	18 " '06	
Baker, Mason Hermon	Saint-Thomas, Ont.	9 juillet '84	6 août '08	"
Barwell, Chas. Sedley Wm	Dawson, T.-Y		21 avril '94	
Bayne, George A	Winnipeg, Man.	25 oct. '50	14 " '72	A. M.
Beatty, David	Parry-Sound, Ont.	22 déc. '42	14 " '72	A. O.
Beatty, Walter	Delta, Ont		14 " '72	"
Begg, William Arthur	Hamilton, Ont.	15 juillet '42	8 juin '09	
Belanger, Phidime Roch Arthur	Ottawa, Ont.	5 mars '53	17 mai '80	Inspecteur d'arpentages, division des arpentages topographiques, ministère de l'Intérieur.
Belleau, Joseph Alphonse	"	30 sept. '56	15 " '83	Division des arpentages topographiques, ministère de l'Intérieur.
Bemister, George Bartlett	Winnipeg, Man.		11 juin '78	A. M., division du génie civil, Can.-Northern.
Bigger, Charles Albert	Ottawa, Ont.	15 août '53	30 mars '82	A. C.-B., A. O., surin.-adj. de l'arpent. géodésique.
Bingham, Edwin Ralph	Fort-William, Ont.	— '78	25 oct. '06	A. O.
Bolton, Lewis	Listowel, Ont.	4 janv. '40	14 avril '72	"
Boswell, Elias John	Inconnue.		18 mars '03	" A. M.
Bourgeault, Armand	Saint-Jean Port Joli, Qué	23 fév. '58	29 " '83	A. Q.
Bourgault, Charles Eugene	" "	6 sept. '61	21 fév. '88	
Bourget, Charles Arthur	Lauzon, Qué.	26 août '51	14 mai '84	"
Bowman, Herbert Joseph	Berlin, Ont.	18 juin '65	16 féb. '88	A. O.
Brabazon, Alfred James.	Ottawa, Ont.		13 mai '82	Arpentage des frontières, ministère de l'Intérieur.
Brady, James	Golden, C.-B.	24 nov. '40	14 avril '72	A. O., A. C.-B.
Bray, Samuel	Ottawa, Ont.	5 " '46	14 nov. '83	A. O., arp. en chef, dépt. des Affaires d. Sauvages
Bray, Lennox Thomson	Amherstburg, Ont.	14 mars '77	18 fév. '03	A. O.
Bridgland, Morrison Parsons	Calgary, Alta.	20 déc. '78	10 mars '05	
Broughton, George Henry	Penticton, C.-B.	12 août '86	3 juin '09	A. C.-B.
Brown, Thomas Wood	Edmonton, Alta.		21 " '09	
Brownlee, James Harrison	Vancouver, C.B.	22 mars '56	15 avril '87	A. M., A. C.-B.
Bucknill, Walter Birch	"	8 mai '73	19 mars '08	A. C.-B.
Burke, William Robert	Inconnue		13 mai '86	
Burnet, Hugh	Victoria, C.-B.		22 juin '85	A. O., A. C.-B.
Burwash, Nathaniel Alfred	Whitehorse, T.-Y.	28 sept. '79	6 mars '07	A. O.
Burwell, Herbert Mahlon	Vancouver, C.-B.	23 oct. '63	17 fév. '87	A. C.-B.
Campbell, Alexander Stewart	Kingston, Ont	7 mars '80	6 mars '09	
Carbert, Joseph Alfred	Medicine-Hat, Alta.	4 fév. '56	12 mai '80	A. O., ingénieur et arpt. de districts min. des Travaux publics, Alta.
Carpenter, Henry Stanley	Regina, Sask	8 " '74	20 fév. '01	Min. d. Travaux publics, A. O.
Carroll, Cyrus	Prince-Albert, Sask.	6 déc. '34	14 avril '72	A. O.
Carson, Percy Alexander	Ottawa, Ont.	25 " '77	22 fév '06	Division des arpentages topographiques, ministère de l'Intérieur.
Cautley, Reginald Hutton	Edmonton, Alta.	6 " '79	1 mai '05	
Cautley, Richard William	"	3 août '73	2 sept. '96	
Cavana, Allan George	Orillia, Ont.	22 janv. '58	16 nov. '76	A. O.
Charlesworth, Lionel Clare	Edmonton, Alta.	17 nov. '73	24 mars '03	A. O., min. des Travaux publics, Alberta.
Chilver, Charles Alonzo	Walkerville, Ont.	8 fév. '83	22 fév. '07	
Christie, William	Prince-Albert, Sask.	13 " '76	22 mars '06	
Cleveland, Ernest Albert	Vancouver, C.-B.	12 mai '74	27 juin '99	A. C.-B.
Coates, Preston Charles	Golden, C.-B.	16 " '81	19 avril '07	"
Cokely, Leroy S	Merritt, C.-B.	23 nov. '84	22 mars '10	
Côté, Joseph Adelard	Prince-Albert, Sask.	5 juin '64	14 mai '84	
Côté, Jean Léon	Edmonton, Alta.	6 mai '67	21 mars '90	
Cotton, Arthur Frederick	New-Westminster, C.-B.	8 août '52	11 mai '80	A. O., A. C.-B.

DOC. PARLEMENTAIRE No 25

ANNEXE N° 10.

LISTE des arpenteurs des terres fédérales pourvus de mesures-types—*Suite.*

Nom.	Adresse.	Date de naissance.	Date de la nomination ou de la commission.	Observations.
Craig, John Davidson	Ottawa, Ont	30 janv. '76	24 fév. '02	Arpentage des frontières, ministère de l'Intérieur.
Cummings Alfred	Fernie, C.-B.	3 juillet '80	3 mars '09	A. C.-B.
Cummings, John George	Cranbrook, C.-B.	19 nov. '73	17 fév. '04	"
Dalton, John Joseph	Weston, Ont.	12 juin '54	17 avril '79	A.O., A.P.F.
Davies, Thomas Attwood	Edmonton, Alta.		22 fév. '06	
Deans, William James	Brandon, Man.	4 mai '60	13 mai '86	A.O.
Dennis, John Stoughton	Calgary, Alta.	22 oct. '56	19 nov. '77	A.P.F.
Denny, Herbert C	Inconnue.		1 avril '82	
Dickson, Henry Godkin	Whitehorse, T.-Y.	29 mars '64	19 mars '89	A.M.
Dickson, James	Fenelon Falls, Ont.	30 oct. '34	14 avril '72	A.O.
Dobie, James Samuel	Thessalon, Ont.	15 " '73	22 mars '06	A.O., min. d. T. P. Sask.
Doupe, Jacob Lonsdale	Winnipeg, Man.	14 sept. '67	6 oct. '88	A.M., s.-commissaire des terres pour le Pac.-Can.
Drewry, William Stewart	Nelson, C.-B.	20 janv. '59	14 nov. '83	A.O., A. C.-B.
Driscoll, Alfred	Edmonton, Alta.	2 juillet '65	23 féb. '87	A. C.-B.
Drummond, Thomas	Montréal, P.-Q.	1856	24 juin '76	A.P.F.
Ducker, William A.	Winnipeg, Man.	4 avril '52	30 mars '83	A.O., A.M.
Dumais, Paul Thomas Concorde	Hull, P.-Q.	2 janv. '47	29 " '82	A.Q.
Edwards, George	Ponoka, Alta.	13 juin '42	14 avril '72	A.O.
Ellacott, Charles Herbert	Victoria, C.-B.	24 déc. '66	22 fév. '99	A. C.-B.
Empey, John Morgan	Calgary, Alta.	16 avril '74	23 " '05	A.O.
Fairchild, Charles Courtland	Brantford, Ont.	21 fév. '67	20 " '01	"
Farncomb, Alfred Ernest	Lacombe, Alta.	22 mai '73	12 mars '02	"
Fawcett, Thomas	Toronto, Ont.	28 oct. '48	18 nov. '76	A.O., A.P.F.
Fawcett, Adam	Gravenhurst, Ont.		22 fév. '93	
Ferguson, George Hendry	Toronto, Ont.	20 janv. '83	2 juin '09	
Findlay, Allan	Winnipeg, Man.	15 oct. '80	21 mars '08	
Fontaine, Louis Elie	Lévis, P.Q.	3 " '68	30 nov. '92	
Francis, John	Portage la Prairie, M	22 déc. '52	17 juin '75	A.M.
Garden, James Ford	Vancouver, C-B.	19 fév. '47	13 mai '80	A. C.-B.
Garden, George H	Lethbridge, Alta.		14 avril '72	Sous-arpenteur p. le N.-B.
Garden, Charles	Inconnue.		14 " '72	" "
Garner, Albert Coleman	S. Qu Appelle, Sask.	6 sept. '78	27 mai '07	
Gauvreau, Louis Pierre	Inconnue.		14 avril '72	
Gibbons, James	Dawson, T.-Y.	25 juin '60	12 fév. '91	A.O.
Gordon, Maitland Lockhart	Vancouver, C.-B.		18 " '04	A. C.-B.
Gordon, Robert John	Lethbridge, Alta.	18 juin '69	12 mars '02	
Gore, Thomas Sinclair	Victoria, C.-B.	1852	19 avril '79	"
Green, Alfred Harold	Nelson, C.-B.	20 janv. '79	23 fév. '05	"
Green, Thomas Daniel	Prescott, Ont.	21 déc. '57	19 mai '84	A.O.
Green, F. C	Nelson, C.-B.			A. C.-B.
Grover, George Alexander	Norwood, Ont.		18 fév. '04	
Hamilton, James Frederick	Lethbridge, Alta.		2 juin '09	
Harris, John Walter	Winnipeg, Man.	26 fév. '45	14 avril '72	A.O., A.M., arpenteur de la cité.
Harvey, Charles	Kelowna, C.-B.	5 mai '76	17 fév. '04	A. C.-B.
Hawkins, Albert Howard	Listowel, Ont.	27 juillet '62	6 mars '06	
Heaman, John Andrew	Winnipeg, Man.	3 juin '75	15 juillet '09	A.O.
Heathcott, Robert Vernon	Edmonton, Alta.	7 juillet '81	13 mai '07	
Henderson, Walter	Inconnue.		17 nov. '83	
Holcroft, Herbert Spencer	Toronto, Ont.	4 sept. '77	18 fév. '03	"
Hopkins, Marshall Willard	Edmonton, Alta.	24 mai '61	20 " '01	"
Hubbell, Ernest Wilson	Ottawa, Ont.	5 nov. '62	19 mai '84	Inspecteur d'arpent., div. des arpentages topographiques, ministère de l'Intérieur.
James, Silas	Toronto, Ont.	19 juin '34	14 avril '72	A.O.
Jephson, Richard Jermy	Brandon, Man.	5 fév. '54	12 mai '80	A.O., A. C.-B.
Johnson, Alfred William	Kamloops, C.-B.	23 " '74	12 mars '02	A. C.-B.
Kimpe, Maurice	Edmonton, Alta.	17 janv. '76	13 mai '07	
King, William Frederick	Observatoire fédéral, Ottawa, Ont.	19 fév. '54	21 nov. '76	A.F.P., astronome en chef, ministère de l'Intérieur.
Kirk,,John Albert	Summerland, C.-B.	9 janv. '54	11 mai '80	A.O., A. C.-B.
Kitto Franklin Hugo	Ottawa, Ont	28 mars '80	6 mars '08	Division des arpt. topog., ministère de l'Intérieur.

ANNEXE N° 10.

LISTE des arpenteurs des terres fédérales pourvus de mesures-types—*Suite.*

Nom.	Adresse.	Date de naissance.	Date de la nomination ou de la commission.	Observations.
Klotz, Otto Julius	Observatoire fédéral, Ottawa, Ont.	31 mars '52	19 nov. '77	A.O., A.T.F., astronome, ministère de l'Intérieur.
Knight, Richard H.	Edmonton. Alta.	7 juin '77	18 fév. '04	
Latimer, Frank Herbert	Penticton, C.-B.	23 mai '60	13 nov. '85	
Laurie, Richard C.	Battleford, Sask.	31 janv. '58	27 avril '83	
Lawe, Henry	Ottawa, Ont.	28 fév. '38	14 " '72	A.O., A.M., division des arpen. topographiques, ministère de l'Intérieur.
Lemoine, Charles Ercl	Ville Montcalm, P.Q.		31 mars '82	A.Q.
Lendrum, Robert Watt	Strathcona, Alta.	24 juillet '34	15 mai '80	A.O.
Lighthall, Abram	Vankleek-Hill, Ont.	30 mars '78	25 déc. '09	
Lonergan, Gerald Joseph	Buckingham, P.Q.	8 oct. '71	28 fév. '01	A.Q., inspecteur des arpentages, min. de l'Int.
Lumsden, Hugh David	Ottawa, Ont.	7 sept. '44	14 avril '72	A.O.
MacLennan, Alexander L.	Toronto, Ont.	10 mai '78	23 fév. '05	
MacPherson, Charles Wilfrid	Dawson, T.-Y.	6 sept. '71	7 mars '00	A.O., directeur des arpentages, T.-Y.
Magrath, Charles Alexander	Lethbridge, Alta.	22 avril '60	16 nov. '81	B.A.Sc., A.O., A.C.B., A.T.F.
Meadows, William Walter	Maple-Creek, Sask.	27 mai '73	23 fév. '05	A.O.
Miles, Charles Falconer	Toronto, Ont.	30 janv. '38	14 avril '72	A.O., inspecteur des arpentages, min. de l'Int-
Moberly, Hardford Kenneth	Moosomin, Sask.	—— '69	21 " '03	
Molloy, John	Winnipeg, Man.	13 janv. '40	14 " '72	A.M.
Montgomery, Royal Harp.	Prince-Albert, Sask.	20 mai '82	23 fév. '05	A.O.
Moore, Herbert Harrison	Calgary, Alta.	1 déc. '69	17 " '04	
Morrier, Joseph Eldedge	Ottawa, Ont.	29 août '74	16 mai '07	
McArthur, James Joseph	Ottawa, Ont.	9 mai '56	17 avril '79	Apentages des frontières, ministère de l'Intérieur.
McColl, Gilbert Beebe	Winnipeg, Man.	3 oct. '82	20 mars '07	A.M., A.T.F.
McDiarmid, Stuart Stanley	Vancouver, C.-B.	4 août '81	23 fév. '05	A.C.B.
McFadden, Moses	Vancouver, C.-B.	26 août '26	14 avril '72	A.O., A.M.
McFarlane, Walter Graham	Toronto, Ont.	28 sept. '75	19 mai '05	
McFarlane, John Baird	Claremont, Ont.	25 fév. '79	3 juin '08	
McFee, Angus	Red-Deer, Alta.	14 juillet '46	19 avril '79	
McGrandle, Hugh	Wetaskiwin, Alta.	12 mars '57	30 mars '83	A.O.
McKenna, John Joseph	Dublin, Ont.		14 avril '72	A.O.
McKenzie, John	New-Westminster, C.-B.	31 oct. '47	18 nov. '87	
McLean, James Keachie	Ottawa, Ont.	19 déc. '51	1 avril '82	A.O., dép. des affaires des Sauvages.
McMillan, George	Finch, Ont.	9 déc. '69	22 fév. '06	A.O., A.C.B.
McNaughton, Alexander L	Cornwall, Ont	30 sept. '81	23 fév. '05	
McPherson, Archibald John	Regina, Sask.	—— '70	21 fév. '01	B.A.O.
McPhillips, George	Winnipeg, Man.	26 avril '48	17 janv. '75	A.O., A.M.
McVittie, Archibald W-	Victoria, C.-B.	5 mai '58	30 mars '82	A.C.B.
Nash, Thomas Sanford	Ottawa, Ont.	2 juillet '75	18 fév. '04	Division des arpentages topograph., m. de l'Int.
Ogilvie, William	Ottawa, Ont.	7 avril '46	14 avril '72	A.O.
O'Hara, Walter Francis	Ottawa, Ont		19 fév. '95	A.O.
Ord, Lewis Redman	Hamilton, Ont.	17 oct. '56	1 avril '82	A.O.
Parsons, Johnstone Lindsay R.	Regina, Sask.	18 janv. '76	23 fév. '05	A.O.
Patrick, Allan Poyntz	Calgary, Alta.	18 juillet '49	19 nov. '77	A.C.B.
Patten, Thaddeus James	Little-Current, Ont.	4 fév. '59	29 mars '83	A.O.
Pearce, William	Calgary, Alta.	1 fév. '48	10 mai '80	A.O., A.B.C.
Peters, Frederic Hatheway	Calgary, Alta.	4 nov. '83	4 mars '10	Apentage hydrographique ministère de l'Intérieur.
Phillips, Edward Horace	Saskatoon, Sask.	19 déc. '78	24 fév. '02	
Plunkett, Thomas Hartley	Meaford, Ont.	1 juin '78	12 mars '08	
Ponton, Archibald William	Edmonton, Alta.	25 janv. '59	18 mai '81	A.O.
Proudfoot, Hume Blake	Saskatoon, Sask.	23 juin '58	28 mars '82	A.O.
Rainboth, Edward Joseph	Ottawa, Ont.		19 mai '81	A.Q., A.O.
Rainboth, George Charles	Ottawa, Ont.	4 oct. '46	14 avril '72	A.Q., A.O., arpentage des frontières, m. de l'Int.
Reid, John Lestock	Prince-Albert, Sask.	12 sept. '41	14 avril '72	Dépt. Affaires des Sauv.
Reilly, William Robinson	Regina, Sask.	10 août '57	17 nov. '81	A.O., Arp. prov., Man.

DOC. PARLEMENTAIRE No 25

ANNEXE N° 10.

LISTE des arpenteurs des terres fédérales pourvus de mesures-types—*Suite.*

Nom.	Adresse.	Date de naissance.	Date de la nomination ou de la commission.	Observations.
Richard, Joseph Francois	Ste-Anne de la Pocatière, P.Q.	.....	13 mai '82	
Rinfret, Raoul	Montréal, P.Q.	16 juillet '56	20 fév. '00	A.Q.
Ritchie, Joseph Frederick	Prince-Rupert, B.C.	23 mai '63	7 janv. '89	A.C.B.
Roberston, Henry H	N. Temiscamingue, P.Q.	13 sept. '47	14 avril '72	A.Q.
Roberts, Sydney Archibald	Victoria, C.-B.	10 avril '48	16 mai '85	A.C.B.
Roberts, Vaughan Maurice	Goderich, Ont	22 mars '64	17 " '86	
Robinson, Ernest Walter P	Ottawa, Ont.	8 mai '80	1 " '08	
Robinson, Franklin Joseph	Régina, Sask.	20 oct. '70	20 fév. '00	
Rolfson, Orville	Walkerville, Ont.	26 fév. '85	11 juillet '08	
Rombough, Marshall Bedwell	Morden, Man.	14 oct. '35	14 avril '72	A.M.
Rorke, Louis Valentine	Toronto, Ont.	— fév. '65	13 août '91	A. O., inspecteur des arpentages pour Ontario.
Ross, George	Welland, Ont.	12 juin '53	21 nov. '82	A.O.
Ross, Joseph Edmund	Kamloops, B.C.	9 janv. '61	12 fév. '91	A.O., A.C.B.
Roy, George Peter	Québec, P.Q.	1 oct. '52	17 nov. '81	A.Q.
Saint Cyr, Jean Baptiste	Montréal, P.Q.	17 " '66	17 fév. '87	A.Q.
Saint Cyr, Arthur	Ottawa, Ont.	— nov. '60	17 " '87	
Saunders, Bryce Johnston	Edmonton, Alta.	.....	16 nov. '84	A.O.
Scott, Walter Alexander	Galt, Ont.	8 août '85	16 mars '09	
Seager, Edmund	Kenora, Ont.	22 nov. '38	14 avril '72	A.O.
Selby, Henry Walter	Toronto, Ont.	24 août '54	15 nov. '82	A.O.
Sewell, Henry DeQuincy	" "	18 avril '48	16 mai '85	A.O.
Seymour, Horace Llewellyn	Edmonton, Alta	11 juin '82	22 fév. '06	A.O.
Shaw, Charles Aeneas	Greenwood, C.-B.	16 nov '53	10 mai '80	A.O., A.C.B.
Sheply, Joseph Drummond	N. Battleford, Sask.	13 sept. '79	12 mars '06	
Smith, Charles Campbell	Ottawa, Ont.	1 janv. '73	22 fév. '06	A.O.
Speight, Thomas Bailey	Toronto, Ont.	8 fév. '59	16 nov. '82	A.O.
Starkey, Samuel M.	Codys, Queen's Co., N.-B.	4 sept. '37	14 avril '72	
Steele, Ira John	Ottawa, Ont.	6 avril '81	16 avril '08	
Stewart, Elihu	Collingwood, Ont.	17 nov. '44	14 " '72	A.O.
Stewart, Will Malcolm	Saskatoon, Sask.	26 " '84	6 juin '07	
Stewart, Louis Beaufort	Toronto, Ont.	27 janv. '61	22 nov. '82	A.O., A.T.F.
Stewart, George Alexander	.....	.....	14 avril '72	A.O.
Stock, James Joseph	Ottawa, Ont.	16 août '87	2 mars '10	
Talbot, Albert Charles	Calgary, Alta.	5 avril '56	13 mai '80	
Taylor, Alexander	Portage la Prairie, Man.	6 août '75	9 juin '04	A.M.
Teasdale, Charles Montgomery	Concord, Ont.	18 oct. '79	9 mars '06	
Thompson, William Thomas	Grenfell, Sask	1 nov. '53	19 nov. '77	A.T.F.
Tracy, Thomas Henry	Vancouver, C.-B.	25 juin '48	14 avril '72	A.O., A.C.B.
Tremblay, Alfred Joseph	Les Eboulements, P.Q.	.....	18 fév. '90	
Turnbull, Thomas	Winnipeg, Man.	26 mai '57	29 mars '82	A.O.
Tyrrell, James William	Hamilton, Ont.	10 " '63	16 fév. '87	A.O.
Vaughan, Josephus Wyatt	Vancouver, C.-B.	17 oct. '45	11 juin '78	A.C.B.
Vicars, John Richard Odlum	Kamloops, C.-B.	16 avril '65	17 mai '86	A.O., A.B.C.
Waddell, William Henry	Edmonton, Alta.	23 mars '83	25 mars '07	A.O.
Waldron John	Pine-Grove, Ont.	1 août '72	2 avril '07	
Walker, Ernest Ward	Regina, Sask.	26 déc. '75	27 mars '07	
Wallace, James Nevin	Calgary, Alta.	21 août '70	20 fév. '00	A.O.
Warren, James	Walkerton, Ont.	7 nov. '37	14 avril '72	
Watt, George Herbert	Ottawa, Ont.	5 fév. '76	24 fév. '02	
Weekes, Abel Seneca	Edmonton, Alta.	17 " '66	11 " '92	
Weekes, Melville Bell	Regina, Sask.	28 nov. '74	18 " '03	A.O.
Wheeler, Arthur Oliver	Calgary, Alta.	1 mai '60	21 nov. '82	B.O., A C.B.
White-Fraser, George W. R. M.	Ottawa, Ont.	——— '61	21 fév. '88	A.T.F.
Wiggins, Thomas Henry	Saskatoon, Sask.	24 août '63	18 " '96	A.O.
Wilkins, Frederick W. B	Norwood, Ont.	27 juin '54	18 mai '81	A.O., A.T.F.
Wilkinson, William Downing	Inconnu	.....	22 fév. '93	
Williams, Guy Lorne	Enderby, C.-B.	3 mars '79	24 juin '08	A.C.B.
Woods, Joseph Edward	Pincher-Creek, Alta.	13 oct. '61	14 nov. '85	
Young, Walter Beatty	Winnipeg, Man.	6 juillet '80	25 mars '05	A.M.
Young, William Howard	Lethbridge, Alta.	8 juin '78	17 mai '07	

PARTIE V

PARCS FÉDÉRAUX

PARCS FÉDÉRAUX

RAPPORT DU COMMISSAIRE.

BANFF, ALBERTA, 1er juin 1910.

A l'honorable FRANK OLIVER,
Ministre de l'Intérieur,
Ottawa, Ont.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon second rapport annuel ci-joint, en ma qualité de commissaire des parcs fédéraux, pour l'exercice clos le 31 mars 1910.

Depuis que j'ai eu l'honneur de présenter mon premier rapport, en ma qualité de surintendant du parc des montagnes Rocheuses, jamais avant ce jour, je n'ai éprouvé le plaisir que j'ai aujourd'hui de soumettre le présent rapport pour l'année qui vient de s'écouler. Jusqu'à présent la popularité du parc des montagnes Rocheuses n'a fait que s'accroître, mais pendant la dernière année, Banff en particulier, a commencé à attirer les touristes et à être apprécié comme il le mérite, et cela dans une mesure beaucoup plus grande que je n'avais espéré d'ici à plusieurs années. A mesure que s'accroît la popularité du parc il y a augmentation du nombre de ceux qui y demeurent en permanence, comme on pourra le constater par le nombre toujours croissant des employés domiciliés sur le théâtre des travaux du gouvernement. Cette année nous avons, moins que jamais, été dans l'obligation de nous servir d'employés demeurant en dehors de la ville; d'ailleurs beaucoup de gens vieennent maintenant à Banff plus tôt qu'ils n'y venaient autrefois. Un grand nombre de maisons ont été construites, pendant l'été, pour répondre à la demande continuelle des touristes durant l'été.

L'augmentation du nombre des touristes comparativement à celui de l'année dernière, sera constatée plus loin dans mon rapport indiquant ceux qui se sont inscrits aux divers hôtels, Hot-Springs, etc.

Les paysages de Banff et des environs, formés de magnifiques cimes couvertes de neige, produisent une telle impression sur ceux qui visitent l'endroit que des articles paraissent continuellement dans des revues et d'autres publications du monde entier. M. Edwin Ranson a lu devant la Société d'histoire naturelle de Bedford, à Bedford, Angleterre, un essai dans lequel il traite presque exclusivement du parc des montagnes Rocheuses du Canada, comme étant un endroit dont la beauté mérite d'attirer les touristes anglais; une réserve d'une valeur inestimable pour le Dominion, pour la conservation des bois et du gibier.

La renommée de Banff et des autres parcs et réserves forestières du Canada s'est aussi répandue jusqu'en Allemagne qui manifeste un si profond intérêt en faveur de la préservation des forêts et de la sylviculture raisonnée au point de vue de l'exploitation forestière. L'intérêt que les Allemands portent au Canada s'est manifesté par l'envoi d'un sylviculteur expert chargé d'examiner le parc des montagnes Rocheuses. Ce délégué a parcouru durant six jours la partie boisée. Il est retourné très satisfait et convaincu que cet endroit est appelé à devenir d'une grande utilité pour l'approvisionnement du bois en Canada. Il approuve avec enthousiasme l'attitude prise par le gouvernement fédéral relativement à la préservation de nos forêts. La protection des forêts et du gibier canadiens est démontrée par le choix fait par le gouvernement fédéral en établissant les parcs de réserve dont les noms suivent, le dernier ayant été ajouté à la liste durant l'année qui vient de s'écouler:—

	Milles superficiels.
Parc des montagnes Rocheuses	4,500
Parc de la Yoho	828
Parc du Glacier	576
Parc aux Bisons	162
Parc de l'île aux Elans	16
Parc Jasper	5,000
Réserve des lacs Kootenay	54

Ce qui fait une étendue totale de 11,136 milles en superficie, de forêts protégées devant servir de refuge pour plusieurs espèces d'oiseaux qui disparaissent très rapidement.

Ces endroits sont toujours la Mecque des admirateurs de la belle nature et de ceux qui étudient les ressources naturelles. Si l'on considère que tous ces parcs sont d'accès facile par chemins de fer, leur valeur acquiert par-là une grande importance au point de vue commercial, vu que lorsqu'il deviendra nécessaire d'éclaircir les hautes futaies, tout le bois coupé, chaque pied pourra être expédié et permettra de réaliser un revenu fixe.

Depuis que nous avons inauguré notre nouveau mode de protection contre le feu et de conservation du gibier par la nomination d'un corps compétent composé d'hommes d'expérience sous la direction d'un chef, les feux ont été moins fréquents et ont causé moins de dommages qu'auparavant. Ces hommes ont surveillé soigneusement l'empilement et des branches d'arbres et des broussailles sur les emplacements concédés à un grand nombre de personnes pour la coupe de bois de corde, pour les étais servant dans les mines et pour le bois de charpente. Si l'on continue de cette manière à protéger la forêt contre les dangers du feu, dans quelques années nos agents n'auront à exercer leur vigilance continuelle que sur un seul point, à savoir, sur l'emplacement de la voie du chemin de fer.

Le règlement concernant l'allumage des feux de camp, etc., produit l'effet désiré et je suis heureux de déclarer que les personnes qui habitent le parc commencent à prendre un vif intérêt à la protection des forêts contre le feu. Je dois aussi mentionner que la coopération et l'aide du gouvernement à cet égard sont grandement appréciées. Le corps des gardes-forestiers est sans contredit le plus important que nous ayons, d'autant plus que c'est sur lui que l'on compte pour maintenir et perpétuer la beauté du parc et la protection du gibier.

On ne saurait insister en faveur d'une bonne et intelligente méthode pour la protection de nos ressources naturelles. A l'heure qu'il est, cela n'est pas l'objet de l'attention générale et jusqu'à présent il n'y en a pas eu de soumise et très peu de gens savent jusqu'à quel point cela serait avantageux. La conservation de nos ressources naturelles intéresse nos divertissements en plein air, notre nourriture, notre combustible et l'alimentation d'industries commerciales considérables et essentielles. On évalue à huit cent trente-cinq le nombre des feux de forêts dans tout le Dominion pendant l'année dernière. On compte qu'ils ont détruit plus de cinquante-six millions de pieds de bois de construction et, en y comprenant la perte des scieries et des autres travaux, les pertes atteindraient environ vingt-cinq millions cinq cent mille dollars. La majeure partie de ces dommages ont été causés par des étincelles provenant des locomotives, ce qui est ici l'origine de notre plus grand danger. Il est très consolant d'apprendre qu'une commission pour la conservation des ressources naturelles du Canada a été formée, ayant pour objet de seconder et de favoriser la protection de nos forêts et de notre gibier, et j'espère qu'elle pourra engager les divers chemins de fer à coopérer avec le gouvernement à la protection plus efficace de nos forêts contre le feu.

LE GIBIER.

L'abondance du gibier nous a été fréquemment signalée par des particuliers ayant traversé le parc. Autrefois. quelques personnes ont eu la bonne fortune de voir le mouflon des montagnes Rocheuses, ou quelques cerfs à peu de distance du village. Je savais que le gibier de tout genre abondait dans le parc mais avant l'hiver dernier je ne m'étais jamais figuré qu'il y en eût autant dans ses limites.

Depuis la mise en vigueur de la loi défendant de laisser les chiens courir en liberté dans le parc, des cerfs ont fait leur apparition dans la ville sur les pelouses des habitations, en deçà du premier pâté de maisons de la rue principale et c'est maintenant un spectacle ordinaire que de voir un faon et une chevrette ou quatre ou cinq autres animaux autour de la propriété d'un particulier. On a souvent entendu dire que le mouflon des montagnes Rocheuses était en très petite quantité, mais si j'en juge par les nombreux troupeaux qui rôdent et qui broutent sur le versant de la montagne à moins d'un mille du village, je n'ai aucune crainte de voir disparaître complètement ces ravissants petits animaux tant que seront en force nos règlements efficaces concernant le parc et tant que seront maintenues nos excellentes méthodes de conservation du gibier. Ce printemps du quai de la gare j'ai vu moi-même quinze mouflons des montagnes Rocheuses et ils étaient tout au plus à un quart de mille.

Lorsqu'il s'est agi de bannir les chiens du parc ceux qui en possédaient alors, ont fait entendre de nombreuses critiques, mais depuis que la loi a été mise en vigueur et que les citoyens ont constaté les avantages qui résultent de cette manière d'agir, ceux qui soulevaient les plus fortes objections contre l'expulsion de leurs chiens, sont aujourd'hui les zélés défenseurs de l'amendement proposé et sont ceux qui favorisent maintenant une clause plus rigoureuse défendant expressément de garder des chiens. En tout cas, je crois pouvoir affirmer sans crainte qu'actuellement, dans la ville de Banff, il n'y a pas plus de cinq chiens. Ils sont soigneusement surveillés, et je suis convaincu que la familiarité des cerfs et des mouflons est entièrement due à leur expulsion.

Depuis des années chaque parc national d'Amérique ambitionne la capture d'un couple de mouflons des montagnes Rocheuses, et bien que l'on ait engagé les montagnards et les trappeurs les plus habiles, ils ont toujours déjoué toutes tentatives. Quelques-uns ont réussi à prendre de jeunes mouflons qui sont aussitôt tombés malades et sont morts.

Pendant la première partie de janvier dernier on a découvert qu'une troupe nombreuse de ces mouflons avait établi ses quartiers sur le versant d'une colline au pied de la montagne à environ cinq milles à l'ouest de Banff, sur la ligne-mère du chemin de fer Pacifique-Canadien. Il fut décidé de faire une tentative pour en capturer un couple. On répandit çà et là du sel gemme et du foin sur une distance d'un quart de mille, et à l'extrémité rétrécie du côteau herbeux on établit un petit enclos en treillage de fil de fer. Une barrière suspendue fut placée au-dessus de l'entrée et on y fixa des fils de fer qui communiquaient avec le foin à l'extrémité de l'enclos. Un garde-chasse faisait la visite du piège tous les matins, mais s'aventurait juste assez loin pour être en état d'apercevoir l'enclos à l'aide d'une jumelle. La température fut excessivement froide, et après la confection du piège il s'écoula deux semaines sans aucun résultat, nous commencions à craindre d'échouer. Cependant, vers la fin de janvier le garde-chasse en chef nous dit qu'il y avait des animaux dans le piège et l'on y envoya immédiatement une équipe d'hommes. Ils trouvèrent deux mouflons des montagnes Rocheuses, parvenus à leur entier développement. Il leur fallut pendant deux heures déployer toute leur intelligence et toute leur force pour s'en emparer et les garotter solidement. C'étaient deux béliers âgés respectivement de six ans et de quatre ans, la corne du plus vieux mesurait onze pouces à partir de sa partie inférieure, et tous deux sont de magnifiques spécimens. Ils ont été apportés du piège sur un wagonnet et mis dans l'ancien bâtiment des bisons. Ils sont aujourd'hui en

aussi bon état qu'ils l'étaient au moment de leur capture. Nous pouvons sans crainte nous vanter d'avoir en captivité les deux seuls mouflons des montagnes Rocheuses qui aient été pris une fois parvenus à leur entier développement. Il nous est déjà venu du Montana, de la Californie et de l'Etat de Washington des visiteurs qui se sont arrêtés à Banff pour se convaincre par eux-mêmes de la réalité de notre succès.

Une clôture en fil de fer sera construite pour renfermer le pied de la montagne de la Cascade ainsi qu'une étendue considérable de platières propres au pâturage. Cette partie des travaux n'étant pas encore complètement terminée mes remarques à ce sujet sont nécessairement renvoyées à mon rapport annuel de l'année prochaine.

CHEMINS ET PONTS.

Au cours de l'année dernière on a repris les travaux sur le chemin de Calgary à Banff. Ils étaient en marche depuis les trois dernières années, et je suis heureux de déclarer que pendant l'été ce chemin a été assez complété pour permettre aux automobiles d'y circuler sur toute la distance de trente-cinq milles en dedans du parc. Ces machines ont marché à une allure très rapide, et on a déclaré que le chemin était en parfait état pour les voitures à moteur et les automobiles de la prairie se préparent à se réunir en grand nombre pour faire des voyages hebdomadaires. On s'attend donc à ce que cette route soit très fréquentée l'été prochain.

Un pont neuf a été construit à Stony-Creek et un autre à l'est de Canmore et d'Exshaw, et ces travaux presque indispensables ont été d'une grande utilité pour la sûreté et le confort des voyageurs. L'ouvrage va être repris pour réduire les courbes et en redresser le chemin entre Canmore et Banff, et je compte avoir, vers la fin de l'été, un chemin bien nivelé et recouvert de gravier à partir des limites du parc jusqu'à Banff. Le chemin qui mesure sept milles et quart de Banff au lac Minnewanka a été complètement remis à neuf. Toute la distance a été recouverte de gravier et des ponceaux neufs ont été construits sur les dépressions et les ruisseaux, de telle sorte que maintenant le chemin semble égaler la meilleure route macadamisée de l'Ouest. Deux nouveaux bateaux à vapeur ayant été lancés sur le lac Minnewanka et les lots qui le bordent étant prêts à être donnés à bail, on s'attend à ce qu'il y ait une circulation plus active sur cette magnifique promenade. On a déjà reçu des demandes de lots, aussi il est essentiel d'entretenir cette route en excellent état pour ceux qui passent l'été sur les bords de ce lac merveilleux.

Le chemin des sources thermales supérieures a été réparé et élargi à certains endroits de manière à permettre aux attelages à deux chevaux de se rencontrer sans danger, et toutes les dépressions ont été remplies de gravier. Le sentier qui part de l'hôtel appartenant au chemin de fer Pacifique-Canadien a été complètement réparé; les racines ont été extirpées, et partout où la nécessité s'en faisait sentir les cailloux ont été enlevés et les côtés inférieurs du sentier ont été reconstruits. Le chemin de Sundance Canyon a été soigneusement réparé sur une distance de trois milles.

On doit aussi ajouter à la liste des chemins qui ont été améliorés, celui de Spray-Bridge, et j'ai l'honneur de déclarer que tous les chemins du parc sont en très bon état.

La largeur du chemin qui conduit à la gare du chemin de fer Pacifique-Canadien était devenue tout-à-fait insuffisante, vu la circulation croissante des omnibus et des autres véhicules transportant les voyageurs aux hôtels ou à la gare, de sorte qu'il a été nécessaire de faire élargir et aplanir le chemin. Les côtés ont été terrassés et gazonnés, et c'est maintenant, pour le parc, un ornement égal à n'importe quel boulevard de l'Ouest.

En outre de ces vastes travaux sur les chemins, les ponts des rivières Spray, à l'Arc et des Cascades, ont été peinturés et replanchéiés. Tous les ponts du parc sont maintenants sûrs et solides.

Cette année on a encore repris les travaux à Leggan et environ quatre milles de bons chemins ont été achevés dans la direction du lac Moraine. Ce qui porte à dix

milles la longueur de la partie du chemin maintenant achevée à partir du lac Louise. Il ne reste qu'un peu plus de trois milles pour le compléter sur toute sa longueur. La circulation a déjà été considérable sur la partie terminée et l'on s'attend à ce que la compagnie du chemin de fer Pacifique-Canadien, fasse élever un petit chalet sur le bord du lac aussitôt que nous aurons fait le chemin. Cette promenade sur la vallée des Dix-Pics est devenue très en faveur auprès des touristes. Tous ceux qui font le voyage déclarent que le paysage est incomparable et qu'aucun autre point de vue du parc ne peut l'égaler.

Je dois dire aussi que nous avons ajouté à notre autillage une forte drague à terrassement. Nous avons trouvé que cette dépense a été doublement compensée par l'économie de temps et par la commodité de cet instrument de travail. Il a été surtout indispensable pour compléter des chemins et pour l'ouverture de nouvelles rues. Ces derniers travaux ont été nécessités par la demande croissante des emplacements de ville, vu que ceux qui ont l'intention de se fixer ici se sont vus forcés de louer des lots dans le voisinage de la ville.

ROUTES.

L'été dernier une nouvelle route a été ouverte de Banff jusqu'au moment du col Simpson, sur une longueur de dix-neuf milles, afin d'établir un raccordement avec la route construite par le gouvernement de la Colombie-Britannique à partir de la vallée de la Colombie jusqu'à la ligne servant de limite à la Colombie-Britannique. On croit que le gouvernement de la Colombie-Britannique et la compagnie du chemin de fer Pacifique-Canadien ont l'intention d'élargir la route pour permettre aux voitures-automobiles de traverser les montagnes pour se rendre de Windmere à Banff, et de prolonger plus tard la route jusqu'à la côte. On dit que c'est un trajet intéressant et d'une beauté extraordinaire. Ce sera un voyage de deux jours avec une nuit d'arrêt au sommet et qui aura pour effet d'attirer les touristes voyageant en automobiles.

A partir du pont de la rivière à l'Arc jusqu'à la Grotte et jusqu'au Bassin on a établi un sentier couvert de scories ayant une largeur de six pieds, qui est très fréquenté. Il serpente parmi les arbres en bas de la route carrossable. Auparavant, les piétons étaient obligés de suivre le chemin et les enfants et les autres passants étaient constamment exposés à être écrasés, de sorte que, outre la beauté et le confort qu'il procure à ceux qui se rendent à la grotte, il réduit de beaucoup le nombre des accidents sérieux.

Sur le sentier couvert de scories qui conduit à la grotte et au bassin, sur la route menant au chemin de fer Pacifique-Canadien et sur le chemin des piétons des sources thermales supérieures on a placé plus de cinquante bancs rustiques pour la commodité du public. Les pieds de ces bancs ont quatre pieds de longueur et ils ont été solidement enfoncés dans le sol, pour les empêcher d'être déplacés et d'obstruer le passage des piétons.

PONTS ET AUTRES AMÉLIORATIONS.

Outre les améliorations ci-dessus énumérées, nous avons fait ériger une remise pour les outils où nous emmagasinons tous les instruments, l'avoine, les matériaux, etc., et j'ai nommé un garde-magasin chargé de contrôler chaque objet qui entre et qui sort. Ce système a été très satisfaisant.

Nous avons aussi éprouvé de grandes difficultés à conserver les viandes, les légumes, etc., qui servent à nourrir nos animaux durant les mois d'été. Souvent quand nous avions en mains un approvisionnement suffisant nous nous apercevions qu'avant d'être à moitié consommé la viande était gâtée, et que les animaux refusaient de la manger. Cet hiver une glacière a été construite dans le but de conserver ces choses indispensables, et je suis certain que les dépenses occasionnées seront remboursées en peu de temps par l'épargne que nous ferons.

Depuis des années les terrains du musée ont été pourvus de cabinets comprenant deux chambres seulement. C'était tout simplement une petite construction rustique de dix pieds sur dix, outre qu'ils étaient insalubres, ces cabinets étaient tout à fait insuffisants pour l'usage du public. Il est en conséquence devenu nécessaire de déplacer cette construction. On l'a placée sur le bord de la rivière à l'Arc, et l'ancien emplacement a été gazonné. Maintenant, en pénétrant par la barrière sur le terrain du musée l'on trouve une pelouse bien entretenue s'étendant jusqu'à la volière. En arrière des cages destinées aux faisans on a bâti un vaste cabinet. Il est construit de troncs d'épinette bien polis et ses planchers en béton sont pourvus de tout ce qui est de nature à en faire une construction salubre; on y voit circuler continuellement un courant d'eau continu à écluses intermittentes, et alimenté par un grand réservoir et le trop-plein se déverse dans l'égoût près de l'entrée. Il y a douze loges séparées et la construction mesure quatre-vingt-dix pieds sur douze.

Les cages destinées aux faisans sont placées près du cabinet, le cachant ainsi à la vue du public. Ces cages couvrent une étendue de quatorze mille six cent quatre-vingt-dix pieds en superficie et sont entièrement couvertes d'un treillage de fil de fer galvanisé, composé de grosses mailles d'un pouce et demi fixé sur un solide cadre de sapin. Le treillage enclos donne un espace de trois mille six cents pieds en superficie pouvant servir de promenade aux oiseaux, et il est de beaucoup supérieur à l'ancien emplacement, en ce sens que les faisans peuvent maintenant gratter la terre, se couvrir de poussière sur le sol et ramasser l'herbe et l'avoine fauchées sur la place où ils sont en liberté. Je crois que notre peu de succès dans l'élevage des jeunes oiseaux est jusqu'à présent entièrement dû au fait qu'ils étaient enfermés dans des cages dont le plancher était en béton, et je compte que nous réussirons beaucoup mieux sous ce rapport l'année prochaine.

Il n'y a maintenant sur le terrain du musée aucun endroit qui attire plus l'attention que nos cages d'oiseaux magnifiquement ordonnées, et beaucoup de gens qui se livrent à l'élevage des faisans n'ont eu que des éloges à faire au sujet de la disposition des cages après avoir examiné l'enclos. En arrière de chaque promenoir se trouvent les vastes et rustiques quartiers d'hiver. De grands châssis vitrés, donnent du côté sud et sont construits de manière à ce que tout le devant puisse s'ouvrir et permettre au soleil et à l'air d'entrer. Cette construction a quatre-vingt-dix pieds sur douze pieds et peut être tenue proprement et salubrement sans déranger les oiseaux le moins du monde.

Toutes ces constructions ont été peinturées ainsi que le musée, le bureau, la maison du surintendant, les bâtiments de la grotte, du bassin et des sources thermales supérieures, et elles ont augmenté de beaucoup la beauté de la propriété du gouvernement.

Les terrains du musée ont été remblayés, aplanis et gazonnés, et les arbres morts ont été enlevés, ce qui a rendu ces terrains magnifiques et attrayants. Un petit étang est sur le point d'y être terminé. Cette excavation fut pratiquée à l'extrémité ouest des terrains de manière à faire venir l'eau de la rivière à l'Arc et d'avoir ainsi un courant continuel d'eau fraîche. Ces améliorations ont merveilleusement embelli l'aspect des terrains et vont les rendre des plus attrayants pour les touristes. On peut s'y asseoir à l'ombre des arbres et voir les oies sauvages et les autres oiseaux aquatiques prendre leurs ébats dans leur élément naturel. Le coût de cet étang a été très minime si on le compare à la beauté qu'il a ajoutée aux terrains.

VOLIÈRE.

Les faisans sont maintenus en aussi bon état qu'à l'ordinaire, nous n'avons perdu qu'un faisan argenté, et cette perte est due à la vieillesse.

Les nouvelles cages renferment actuellement deux faisans argentés, deux dorés, deux à cou rayé, deux faisans Lady Amherst, deux faisans Rewes et une perdrix de Mongolie et depuis que nous avons ajouté cette espèce d'oiseaux à nos nombreux spéci-

mens je ne les ai jamais vus d'aussi belle apparence et se porter aussi bien. Nous leur donnons le soin scientifique et l'attention suggérés par ceux qui nous les ont procurés et je désire ardemment mener cet essai à bonne fin de manière à ce que les jeunes puissent être une source de revenus annuels.

L'automne dernier nous avons eu la bonne fortune de nous procurer un couple de jeunes vautours de l'Amérique du Nord, venant de la région située au nord d'Edmonton. Ils sont dans un excellent état et grandissent très bien. Ils sont un objet de curiosité; ils reçoivent leur part de l'attention publique et semblent être assez contents dans leur prison.

Nous avons, en outre, un aigle à tête blanche, un aigle doré et trois oies sauvages canadiennes, tous sont dans un état florissant.

LA FAUNE DU PARC.

Le gardien rapporte que l'augmentation du nombre des visiteurs depuis l'année dernière est des plus satisfaisante et déclare que toute son attention a été constamment tenue en éveil par des centaines de curieux pour voir à ce qu'ils fussent suffisamment protégés contre tout danger possible d'être blessé par les bisons. Il est de toute évidence que cette attraction offre un intérêt toujours croissant pour les centaines de visiteurs.

Nous avons dans les cages d'animaux sur les terrains du musée:—

Ours noir	1	Ratons	2
Ours brun	1	Ratons, jeunes	3
Ours jaune	1	Blaireaux	2
Puma	1	Marmottes	2
Loups gris des bois	2	Glouton	1
Loups gris des bois (louveteaux)	5	Martres	2
Coyotes	2	Ecureuils jaunes du Mexique	3
Renards des prairies	3	Ecureuils noirs du Mexique	2
Renards rouges	2	Ecureuils renards	4
Lynx	3		

Je ferai observer qu'il y a eu une augmentation de cinq loups gris des bois et de trois ratons. Ils se portent bien et ne sont pas asez gros pour qu'on les garde jusqu'à l'âge adulte. Il sera nécessaire, soit de les vendre, soit de les échanger pour d'autres.

L'hiver dernier, on a fait l'acquisition d'un loup-cervier vivant, de deux martres vivantes et d'un glouton. Pendant assez longtemps nous avons été très désireux de nous emparer d'un glouton vivant, mais comme ils sont habitués à fréquenter les endroits inaccessibles de la montagne et ordinairement dans le voisinage de la limite du bois, tous nos efforts sont demeurés infructueux. On en avait capturé quelques-uns mais on les avait blessés en les garottant et ils étaient morts durant le long trajet à travers les montagnes en les emportant à Banff. On en apporta deux l'hiver dernier, mais il n'y en avait qu'un de vivant. Ce dernier était sain et sauf et se trouve maintenant en parfait état et l'intérêt qu'il excite n'est surpassé que par celui de nos deux mouflons des montagnes Rocheuses.

L'ENCLOS DES ANIMAUX.

Dans cet enclos les bisons ne se sont pas portés tout à fait aussi bien que d'habitude durant l'été. Ceci est dû à l'étendue limitée de leur pâturage et il est devenu indispensable d'agrandir l'enclos ou de se débarrasser de quelques bisons. On a eu recours à ce dernier procédé et soixante-dix-sept ont été envoyés au parc au bison à Wainwright. Leur mauvais état était entièrement causé par le manque d'herbage, ce qui a été démontré par leur excellente condition après qu'ils eurent passé l'hiver dans un champ où le foin sauvage abondait. Il resta seize bisons seulement à Banff et ils

sont de très belle apparence après avoir passé un long hiver. Jusqu'à présent il n'y a pas d'augmentation dans le troupeau de Banff.

Nous avons l'intention de faire venir sept ou huit grands spécimens de jeunes mâles du troupeau de Pablo, et outre l'attraction que produiront ces nouveaux venus, l'infusion de sang nouveau donnera plus de valeur à notre troupeau.

La ville de Banff suggère toujours l'idée de bison à la majorité de ceux qui la visitent, et comme ces animaux sont notre plus grande ressource, on ne saurait trop faire pour procurer à ceux que nous possédons ici tout le secours dont ils ont besoin pour réussir à satisfaire leurs inclinations afin de les conserver dans l'état le plus florissant possible. Jusqu'à présent ils étaient confinés en trop grand nombre dans un petit pâturage de peu d'étendue et je suis certain de pouvoir montrer un aussi beau troupeau de bisons qu'on peut trouver au Canada, si on limite à vingt-cinq le nombre d'animaux parvenus à leur entier développement.

Bien que le bison ait été autrefois le point de mire de tous les regards, nous devons admettre qu'il n'attire pas l'attention du public au même degré depuis la capture des mouflons des montagnes Rocheuses. Ces petits animaux sont si bien proportionnés et ils offrent un aspect si inusité, que le devant de leur enclos est constamment garni de visiteurs et de photographes.

J'ai traité, ailleurs, en détail, de ces animaux dans mon rapport.

Les sept antilopes ont été pris près de Brooks, Alberta; ils sont arrivés pendant l'hiver dans un état satisfaisant et sont si approvisés qu'ils viennent quand on les appelle et mangent dans la main qui leur tend leur nourriture.

L'enclos renferme maintenant les animaux suivants:—

		Total.
Bisons, mâles	7	
Bisons, femelles	5	
Bisons, jeunes	1	
Bisons, hybrides	3	
		16
Orignaux, mâles	9	
Orignaux, femelles	7	
		16
Elans mâles	7	
Elans femelles	6	
		13
Cerf à queue blanche, mâle	1	
Cerfs à queue blanche, femelle	2	
		3
Cerfs mulets, mâles	4	
Cerfs mulets, femelles	4	
		8
Chèvres Angora, mâles		2
Chèvres Angora, femelles	4	
		6
Moutons de Perse, femelles		3
Antilopes, mâles	5	
Antilopes, femelles	2	
		7
Mouflons des montagnes Rocheuses		2
Total		74 têtes.

Sur l'ordre du ministre de l'Intérieur, j'ai reçu instruction de me procurer dix jeunes orignaux pour le compte du gouvernement de la Nouvelle-Zélande. Il y a plusieurs années il s'en était procuré quelques-uns sur notre continent, mais le plu-

part moururent avant d'atteindre leur destination et ceux qui étaient vivants moururent peu de temps après avoir été débarqués. Le gouvernement provincial d'Alberta a accordé l'autorisation de capturer les animaux destinés à ce dernier envoi dans la région située au nord d'Edmonton, et j'ai eu la bonne fortune de m'assurer les services d'un chasseur émérite de cet endroit. Quatre semaines après que je lui eus confié cette entreprise nous avions dix jeunes orignaux en captivité. Aussitôt après leur capture on commença à leur donner du lait de vache et à l'âge de quatre mois ils étaient devenus de magnifiques spécimens dans leur genre. Outre le lait on les nourrit de rameaux de saule et vers l'automne ils se sont sevrés d'eux-mêmes pour se nourrir exclusivement d'arbrisseaux. On les envoya à Banff en novembre et on leur donna la liberté de courir dans l'enclos jusqu'à la fin de décembre.

Le gouvernement de la Nouvelle-Zélande envoya un agent à Banff pour surveiller leur embarquement à Vancouver. Ils sont partis d'ici le 29 décembre et ont été mis à bord du bateau le 1er janvier. Environ une tonne de rameaux de saules fut mise en ballots et expédiée avec eux pour leur servir de nourriture. Je viens d'être informé par les acquéreurs que les orignaux sont arrivés sains et saufs et en bonne santé.

BAINS SULFUREUX

Depuis la construction des bâtiments et l'installation jugées nécessaires pour la commodité des baigneurs à la grotte, au bassin et aux sources thermales supérieures, ces endroits sont devenus indispensables au public visiteur. Parfois il arrive que bon nombre de gens sont obligés de quitter les piscines sans avoir pu prendre leur bain, car l'insuffisance d'installations aux deux sources est encore plus prononcée qu'elle ne l'était il y a deux ans. Les recettes augmentent continuellement mais elles ne peuvent continuer longtemps sur cette échelle à moins de suppléer à l'insuffisance d'installation.

Pendant le mois de février dernier M. R. H. Campbell, surintendant des forêts et moi-même avons visité un grand nombre de thermes à travers les Etats-Unis dans le but d'acquérir des connaissances sur le fonctionnement et le style architectural de leurs établissements, avec l'intention de profiter de leur expérience en vue de la construction projetée des édifices comprenant les nouveaux bains à la grotte, au bassin et aux sources thermales. Quoique toutes ces sources américaines soient désignées sous le nom de sources thermales, nous avons constaté que seuls les thermes de l'Arkansas méritent véritablement de porter ce nom, vu que partout ailleurs l'eau du bain est réchauffée artificiellement. Sous aucun rapport nous n'avons trouvé, aux Etats-Unis des sources sulfureuses pouvant être comparées avec celles que nous possédons à Banff.

Toutefois nous avons obtenu beaucoup de données précieuses qui, sous le rapport de l'équipement et du plan général des bâtiments, ets., pourront être utilisées pour l'érection de nos bâtiments. L'ouvrage à la maison de la grotte et au bassin commencera probablement l'automne prochain après le temps de la saison où l'on est le plus occupé.

Il sera peut-être intéressant pour le public de reproduire le rapport de l'analyste du gouvernement canadien sur l'eau de Banff. Voici sa déclaration officielle.

L'eau est exempte d'impuretés organiques et ne renferme aucun azote albuminoïde. Chaque gallon contient de l'hydrogène sulfuré dissout jusqu'à concurrence de 0·3 grain (équivalent à 0·8 pouce cube).

Les solides en dissolution sont les suivants:—

Chlore (en chlorure)	0.42
Acide sulfurique (SO_3)	38.50
Silice (SiO_2)	2.31
Chaux (CaO)	24.85
Magnésie (Mg)	4.87
Alcalis (comme la soude, Na_2O)	0.62
Lithium	trace bien accusée.

La température de la source est de 114·3 degrés Fahrenheit.

HOUILLÈRES.

Les houillères de Bankhead et de Canmore ont été exploitées pendant neuf mois seulement l'année dernière. Pendant trois mois elles sont restées inexploitées à cause de la grève des mineurs. Cependant, malgré la sérieuse interruption de l'ouvrage, deux cent quinze mille tonnes de charbon ont été extraites des mines de Bankhead, et cent quatre-vingt-sept mille tonnes des mines de Canmore dans le même espace de temps. Si rien n'empêche qu'elles ne soient mises en pleine activité on s'attend à ce que durant les douze prochains mois on puisse extraire des mines une quantité de charbon qui dépassera de beaucoup celle qui a été extraite jusqu'ici.

CIMENT.

La Western Canada Cement and Coal Company d'Exshaw à fabriqué pendant cinq mois, deux cent quarante-cinq mille barils de ciment, mais je ne puis certifier présentement le rendement entier pour les douze mois. La compagnie déclare que ses produits matériels sont en grande demande, et que, pour faire honneur à ses commandes, les travaux d'exploitation sont en activité nuit et jour.

CLUB ALPIN DU CANADA.

Le club alpin du Canada a eu une autre année couronnée de succès, probablement la plus heureuse depuis son existence. Il a réussi à intéresser vivement à nos régions montagneuses plusieurs célèbres alpinistes et quelques savants de l'univers. Depuis la publication du dernier rapport une splendide maison de club a été construite au milieu des pins de la montagne du Soufre et passe pour la maison la plus remarquable de Banff, ce qui est avantageux car cette maison excite la curiosité et les étrangers visitent d'abord la maison à cause de sa superbe apparence, puis obtiennent des renseignements sur les montagnes Rocheuses du Canada.

Le camp annuel a été établi au mois d'août au lac O'Hara; non sur la grève du lac qui aurait pu être détériorée par un camp de cette nature, mais sur un pré découvert à une distance d'environ un quart de mille. Le camp, comme d'habitude, a été admirablement organisé. Cent quatre-vingt-dix peersonnes y ont vécu sous tente. Ci-suit une liste des endroits, provinces, états et pays représentés.

AU CANADA.

Colombie-Britannique.—Deer-Park, Field, Golden, Kelowna, Revelstoke, Rossland, Vancouver, Victoria.

Alberta.—Banff, Calgary, Cowley, High-River, Lethbridge, Medicine-Hat, Millarville, Ponoka, Red-Deer.

Saskatchewan.—Prince-Albert, Régina, Swift-Current, Yellowgrass.

Manitoba.—Winnipeg.

Ontario.— Kingston, Ottawa, Port-Hope, Toronto, Woodstock.

DES ETATS-UNIS D'AMERIQUE.

Californie.—Berkeley.
Illinois.—Galesburg.
Indiana.—Fairmount.
Massachusetts.—Boston.
Missouri.—Saint-Louis.
New-Jersey.—Summit.
New-York.—Brooklyn, New-York.
Pennsylvanie.—Philadelphie.
Dakota-Sud.—Sioux-Falls.

D'AU DELA DES MERS.

Angleterre.—Birkenhead, Birmingham, Bradford, Cheadle, Haslemere, Landres, Manchester, Oxford, Prestwich, Teddington, York.

Irlande.—Black-Rock, Dublin.
Ecosse.—Hamilton.
Autriche.—Vienne.
Hollande.—Rotterdam.
Suisse.—Interlaken, Zermatt.

Etaient représentés les clubs alpins dont les noms suivent:—L'Alpine Club Angleterre; le Scottish Mountaineering Club, le Fell and Rock Mountaineering Club; l'American Alpine Club, l'Appalachian Mountain Club, le Club Alpin des Pays-Bas.

Des membres des sociétés savantes dont les noms suivent étaient présents:—La Royal Society, la Royal Geographical Society, l'American Geographical Society, la Geological Society, l'Entomological Society, l'Entomological Society of America, la Linnæan Society.

Les hôtes du Club ont été:—

H. B. Dixon, F.R.S., Manchester.
Mme Dixon, Manchester.
Mlle Phylis Dixon, Manchester.
Mme C. J. Spence, Cheadle.
Godfrey Solly, Birkenhead.
Mme Solly, Birkenhead.
Mlle Maclay, Hamilton.
A. L. Mumm, Londres.
Oscar Rohde, Birkenhead.
L. S. Amery, Londres.
G. Hastings, F.R.G.S., Bradford.
E. F. Pilkington, Prestwich.
A. H. Benson, F.R.C.S.I., Dublin.
Mme Benson, Dublin.
Edouard Whymper, F.R.G.S., Teddington.
E. F. MacCarthy, Birmingham.
A. M. Bartleet, Birmingham.
Tempest Anderson, F.R.G.S., F.G.S., York.
A. G. Priestly, Londres.
Mlle M. Vaux, Philadelphie.

Parmi ce nombre, treize font maintenant partie du club, huit d'entre eux sont tellement persuadés de sa permanence qu'ils sont devenus membres à vie. Ce qui est digne de remarque, c'est la venue du vieux M. Edward Whymper qui a fait le voyage au Canada expressément pour assister à cette assemblée du club dont il est un des premiers membres honoraires. Un voyage de dix mille milles est une entreprise importante pour la plupart des septuagénaires, mais le grand ami de la montagne est resté une journée ou à peu près dans une ou deux villes sur sa route et est retourné directement chez lui du lac O'Hara, en Angleterre. Un des résultats immédiat du camp a été un long article contenant une description du camp du club alpin et des montagnes du Canada en général, article qui a été publié dans le *Times*, un journal anglais, qui n'est pas prodigue d'espace dans ses colonnes et dont l'autorité est universelle.

Cinquante-huit membres adhérents ont été promus au rang des membres actifs, la plupart sur le mont Huber. Parmi les ascensions importantes faites par les membres du club on doit noter: la deuxième ascension de Hungabee (sans aucun guide), les premières ascensions du Ringrose, du Pic du Glacier, du Victoria par le chemin Huber, de la tour du nord de Goodsir, qui jusqu'ici passait pour inaccessible, de la montagne du Pinnacle, dont on avait déjà tenté l'ascension à trois reprises. Les annales relatives aux montagnes ont enregistré la difficile conquête du mont Robson par un des membres fondateurs du club, M. Kinney, qui l'avait déjà tentée deux fois avec le professeur Coleman et son frère, lesquels cette année, ont été dans l'impossibilité de l'accompagner. Quand le parc Jasper deviendra accessible et que son voisinage sera mieux connu, les difficultés de cette ascension dans une région qui en réalité n'est pas cartographiée, seront bien mieux appréciées. Un groupe d'ascen-

sionnistes composé d'Anglais distingués qui s'y sont rendus à partir du club alpin ont échoué dans leur tentative.

Après la levée du camp un groupe du club et les hôtes anglais ont fait une expédition dans les hautes régions parmi les pics du grand faîte de partage adjacent aux vallées de la Yoho et du lac Sherbrooke dans le but de donner brièvement aux visiteurs une idée suffisante des perspectives ouvertes aux ascensionnistes dans les montagnes du Canada.

Le club compte maintenant six cents membres et continue d'attirer et de retenir l'attention des hommes distingués. Son caractère devient de plus en plus international ainsi que cela est démontré par l'organisation récente de comités locaux à Londres, Angleterre, et à New-York. Le président et le vice-président de l'*English Alpine Club* font partie des membres du comité et ses assemblées ont lieu au club alpin à Saville Row. Le fait d'être reconnu par un club aussi distingué et aussi exclusif est une marque évidente de la valeur du club canadien.

LE REVENU.

Pour terminer, je dois ajouter que le revenu total de ce parc a été en rapport avec la grande augmentation des visiteurs et je suis heureux d'être en position d'accuser une augmentation de plus de trente-cinq pour cent des recettes en argent comparativement aux recettes de toute autre année depuis que le parc des montagnes Rocheuses du Canada existe.

YOHO.

Il n'y a peut-être au monde aucune classe de personnes qui soient plus compétentes et en meilleure position de juger des qualités comparatives d'un paysage de montagne, que ne le sont ces membres audacieux des plus célèbres clubs alpins de l'univers, qui ont passé une partie de leur vie dans des organisations de ce genre et qui sont continuellement à rechercher la conquête de pics nouveaux et difficiles. C'est beaucoup dire en faveur d'une région quand des grimpeurs de montagnes, connus professionnels renommés y choisissent un endroit particulier pour y établir leur camp annuel. Ce choix est tombé sur le magnifique parc Yoho où le club alpin du Canada a établi son camp annuel au milieu d'un paysage surpassant tout ce qui a été vu dans la Suisse pittoresque, car on rencontre ici dans la chaîne des montagnes Rocheuses un grand nombre de pics très hauts et dont l'ascension est très difficile.

Le nom seulement du parc nous rappelle que l'aspect grandiose et magnifique de cette merveilleuse localité n'a pas échappé à l'admiration des aborigènes. L'exclamation des cris "Yohoo!" signifiant: "Qu'est-ce donc"—nous porterait à croire qu'ils étaient toujours en éveil dans l'attente de quelque merveille inattendue; de plus cela ressort de la description qu'ils ont faite des chutes Tackakkaw, lorsqu'ils leur ont donné ce nom qu'elles conservent encore, et qui signifie: " C'est beau! c'est très beau!" Seules les chutes suffiraient à rendre une localité populaire, mais quand on considère que cette merveille n'en est qu'une entre beaucoup, il n'est pas surprenant que la Yoho reçoive un tribut si généreux de la part des touristes du monde. L'attraction irrésistible de cette merveilleuse réserve ferait venir des centaines de touristes et les attirerait quand même on ne ferait aucune dépense chaque année, mais cette raison suffirait à elle seule, s'il n'y en avait pas d'autre, pour nous engager à faire une judicieuse dépense pour la construction de routes et de chemins sûrs afin de protéger ceux qui sans cela s'aventureraient sur des sentiers inconnus qui côtoient les falaises escarpées et traversent des rivières au courant impétueux.

AMÉLIORATIONS.

Depuis mon dernier rapport on m'a conseillé de mettre l'emplacement de ville de Field sur le marché pour le donner à bail, ce qui a nécessité l'ouverture immédiate

de rues, ruelles, etc. Pendant le mois de mai dernier la première avenue, l'avenue du Cheval-Qui-Rue, la rue Première, et la rue Centre, ont été essartées, nivelées et mises en bon état, et depuis que ces travaux ont été finis un certain nombre d'habitants ont construit des maisons et demandé des lots à bail.

La route carrossable qui borde le lac Emerald a eu besoin de beaucoup de réparations générales, et comme il y a toujours des cailloux épars et du gravier qui tombent sur la promenade le printemps des versants de la montagne, il est devenu nécessaire d'élargir la route à quelques endroits et dans les courbes étroites, près des places dangereuses on a érigé une clôture rustique et solide pour empêcher les attelages de tomber en bas du talus.

L'ouvrage a été repris sur le chemin de la vallée de la Yoho et complété à point jusqu'à quelques minutes de marche des chutes Tackakkaw, la longueur du chemin terminé pendant la saison étant de quatre milles et demi. En outre de ces quatre milles et demi la distance entière qui est de huit milles a été recouverte de gravier et mise presque partout en parfait état. On construisit de rustiques garde-fous en épinette dépouillée de son écorce à chaque courbe et sur le chemin où l'on a cru qu'ils pourraient diminuer la possibilité d'accidents sérieux. Partout où l'on peut apercevoir les montagnes et un paysage particulièrement intéressant on a construit des bancs rustiques pour permettre aux cavaliers et aux piétons de se reposer.

On a réparé la route muletière depuis la grotte Hector jusqu'au lac O'Hara le long du ruisseau de la Cataracte.

On a fait un peu de travail sur le sentier réservé aux cavaliers à partir du lac Emerald jusqu'au pont Naturel, soit une distance de trois milles; toutes les broussailles ont été coupées. Les arbres ont été marqués sur toute la distance et tout est prêt pour compléter cette magnifique promenade durant la saison prochaine.

GLACIER.

Durant l'année on a fait un peu de travail sur la route conduisant du col de Rogers à la source du ruisseau de l'Ours, que nous avons l'intention de raccorder avec notre route conduisant aux grottes.

Les avalanches ont entraîné une grande quantité d'arbres, d'arbrisseaux et de roches, et la plupart des dépenses relatives au parc du Glacier ont été faites pour réparations. On a complètement réparé les routes et on les a mises en parfait état en vue de l'accroissement de la circulation. L'intérêt offert par ce parc s'est manifesté par le grand nombre de visiteurs qu'il attire aux grottes. On y a aussi fait quelques travaux.

Afin de permettre aux touristes d'être sous la surveillance d'un guide compétent et digne de confiance, les services de M. Deutschman ont été retenus pendant cette saison et je suis heureux de déclarer qu'il n'est arrivé aucun accident quelconque dans le cours de l'année.

ILE AUX ÉLANS.

Dans les Buttes du Castor, à environ quarante milles à l'est d'Edmonton se trouve l'un des pâturages naturels les plus commodes qu'il y ait dans l'Alberta pour l'élan et le chevreuil, et lorsqu'il y a quelques années le gouvernement provincial d'Alberta mit cette réserve de côté, il fit le premier pas vers la construction d'un piège naturel pour s'emparer de ces animaux.

Dans mon rapport de 1908-9 j'ai parlé de cette petite réserve de seize milles en superficie comme un refuge et un pâturage pour le gros gibier, et afin que l'enregistrement exact du nombre des animaux enfermés dans les limites pût être tout prêt quand il serait requis on fit une patrouille continuelle et vigilante dans tout le parc. Le résultat dépassa de beaucoup celui qu'on attendait, car on constata qu'il y avait trente têtes d'élans magnifiques et un nombre égal de cerfs à queue noire. Ces ani-

maux étaient apparemment dans le parc quand toute l'étendue fut clôturée, et nous avons par conséquent soixante têtes de gibier sauvage complètement protégé qui ne nous a rien coûté. Ce seul fait serait plus que suffisant pour justifier les dépenses minimes requises pour le maintien de cette réserve. L'année prochaine ou plus tard on a l'intention d'ajouter ici quelques autres orignaux pour tenir compagnie aux trois que nous avons mis dans cet enclos dans le cours de l'année dernière, car il a été constaté que les environs conviennent autant à cette espèce qu'aux bisons que nous avons actuellement ici et dont la santé est florissante.

Quand le premier envoi de bisons fut effectué du troupeau de Pablo dans le Montana, cette réserve fut choisie pour les garder provisoirement jusqu'à ce qu'on pût leur procurer un plus grand pâturage.

Pendant le mois de juin dernier trois cent vingt-cinq têtes de ces animaux furent envoyées d'ici au nouveau parc à bisons à Wainwright, Alberta, sur la ligne-mère du chemin de fer Transcontinental Grand-Tronc-Pacifique, laissant quarante-cinq têtes qui furent retenues ici.

Tous les animaux du parc ont bien hiverné et étaient dans le meilleur état possible au printemps. Je suis heureux d'être en position de faire rapport que nous n'avons subi aucune perte quelconque et j'espère que dans mon prochain rapport je pourrai annoncer une augmentation considérable.

PARC AUX BISONS.

Ce parc a été réservé par le gouvernement fédéral en 1907 et comprend les townships 42, 43 et 44 dans les rangs 7, 8 et 9, à l'ouest du 4me méridien et se trouve sur la voie du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique, l'extrémité nord étant à moins d'un demi-mille de la ville de Wainwright, Alberta.

Pendant le mois de juin 1909, trois cent vingt-cinq têtes de bisons ont été expédiées ici du parc de l'île aux Elans avec une perte de trois têtes seulement ou moins d'un pour cent. En juillet de la même année cent quatre-vingt-dix têtes du troupeau de Pablo ont été amenées dans ce parc et au mois d'octobre il en est venu encore vingt-huit têtes. Soixante et dix-sept têtes ont été amenées de Banff, ce qui fait maintenant dans le parc aux Bisons le total satisfaisant de six cent vingt têtes de ces magnifiques bêtes soustraites au danger d'une disparition complète.

Depuis qu'ils ont été laissés en liberté l'augmentation a été aussi grande qu'on pouvait le désirer, si l'on considère qu'ils ont subi le transport le plus rude qu'on puisse imaginer. Dans les circonstances il est satisfaisant de pouvoir constater une augmentation quelconque. Les veaux nés ici sont au nombre total de cinquante têtes ce qui fait un grand total de six cent soixante-dix têtes de bisons vivants qui errent en deçà des limites de ce pâturage pour les bisons.

On a récolté environ huit cents tonnes de foin afin d'avoir une provision suffisante, mais ce foin n'a pas été utilisé durant l'hiver. Le gardien a jeté environ une tonne de foin aux animaux, mais bien que ce foin fût d'excellente qualité les animaux préféraient l'herbe desséchée, et n'ont pas mangé le foin qu'on avait coupé pour eux. Ils ont hiverné en excellent état et sont restés aussi robustes qu'ils l'étaient dans leur pâturage du Montana. Ceci parle en faveur de la qualité nutritive de l'herbe, et la sagesse du choix d'un parc, dans un endroit qui était jadis la retraite de nombreux troupeaux de bisons sauvages est démontrée par l'excellent état du troupeau que nous avons mis dans ce parc. La perte totale durant l'hiver n'a pas atteint un pour cent et pendant les douze prochains mois je m'attends à ce qu'il y ait une très grande augmentation.

En octobre dernier une fausse rumeur avait été mise en circulation par plusieurs journaux de l'Ouest, à l'effet que les clôtures du parc aux bisons avaient été détruites par le feu ce qui avait permis aux bisons de reprendre leur liberté et de se disperser partout. Je désire déclarer que ce rapport était absolument dénué de tout fondement, et n'était qu'une grossière exagération du dommage causé alors par le feu qui faisait

rage dans la direction du parc aux Bisons. L'incendie a été arrêté par les larges coupe-feu qui avaient été creusés autour de l'enclos quelques semaines avant le feu. Je veux bien croire qu'un grand dommage et des pertes considérables ont été subis par plusieurs colons, mais je suis heureux de pouvoir faire rapport que le parc n'a souffert absolument aucun dommage et pas un seul animal du troupeau ne s'est échappé. Ce coupe-feu est achevé sur une distance de soixante et treize milles, et je dois dire que si le feu n'a pu s'étendre plus loin vers le nord, cela est entièrement dû à la protection offerte par le coupe-feu et aux efforts de quelques colons. Dans le cours de la présente année, j'ai l'intention d'améliorer ce moyen de protection du parc contre le feu en élargissant considérablement le coupe-feu et en prenant toute autre mesure nécessaire pour augmenter son efficacité. Ce sera d'une valeur inestimable non-seulement pour la propriété du Dominion, mais aussi pour faire disparaître tout danger de propagation d'incendie au delà de cet endroit dans quelque direction que ce soit.

Une des améliorations les plus coûteuses qui ont été faites pendant l'année a été l'érection et l'achèvement d'une excellente et spacieuse maison en bois pour le surintendant. Les écuries et autres bâtiments en bois ainsi qu'un cottage pour le gardien près de la barrière de l'entrée principale du parc adjacent à la ville de Wainwright, des écuries pour loger les chevaux, et des hangars pour les voitures et les instruments de travail ont été également achevés. Deux milles de terrains à pâturage ont été clôturés pour les chevaux de selle et les chevaux de travail, et on en a clôturé quatre autres milles pour protéger les prairies à foin situés à l'extrémité est du parc. Il a fallu creuser deux milles de fossés pour drainer ces prairies, ce qui va nous procurer une étendue de terrain où l'on pourra couper de 3,000 à 5,000 tonnes de foin chaque année. S'il se produisait des périodes de sécheresse tout le champ pourrait très facilement être irrigué; de sorte que nous sommes maintenant assurés d'avoir du foin et du fourrage en abondance pour nourrir un très gros troupeau d'animaux durant plusieurs années à venir.

Après l'achèvement de la clôture du parc l'été dernier on a constaté qu'un certain nombre d'élans, d'antilopes et de cerfs y avaient été enfermés et cette année j'espère y ajouter quelques autres têtes de ces animaux et trois ou quatre orignaux.

Cette région convient spécialement à toute cette espèce de gibier, et d'ici à très peu de temps j'espère que l'augmentation sera assez considérable pour fournir de quoi repeupler les parties de la province où le gibier est devenu rare.

PARC JASPER.

C'est l'acquisition la plus importante et la plus considérable qui ait été ajoutée à l'immense étendue de terre forestière mise en réserve par le gouvernement fédéral.

Ce parc renferme cinq milles en superficie de vallées et de régions montagneuses, ce qui est presque égal à la moitié de l'étendue du royaume de Belgique, et si l'on avait dix réserves semblables l'étendue de nos forêts et de nos parcs surpasserait celle du royaume d'Angleterre. Il n'y a peut-être aucune partie de la grande région nord qui ait conservé un plus grand nombre d'anciens points de repère et de reliques historiques que cette vaste étendue de pays. Elle comprend toutes les montagnes à l'est du grand faîte de partage qui sépare la province d'Alberta de la Colombie-Britannique et qui se trouve compris dans le bassin d'écoulement des rivières Saskatchewan et Athabaska. Le col de la Tête Jaune étant l'entrée du parc, cette magnifique contrée sera bientôt en communication avec le monde extérieur grâce à la construction du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique. On a beaucoup parlé de l'aspect grandiose du mont Robson (13,700 pieds d'altitude). Son inaccessibilité et les obstacles qu'il offre aux ascensionnistes ont engagé bon nombre de touristes à affronter les fatigues du voyage et à essayer de faire la conquête de cette cime la plus haute des montagnes Rocheuses du Canada. Bien que la ligne servant de limite à la Colombie-Britannique sépare cette montagne de ce parc, pour les fins d'exploration et pour les promenades des touristes, il est probable qu'elle fera toujours virtuellement partie de cette réserve.

On a l'intention de commencer à développer et à améliorer cette région aussitôt que nous le permettra l'arrivée du chemin de fer, et afin que nous soyons prêts à suppléer aux premiers besoins quand il en sera temps, j'ai quitté Banff le premier septembre et j'ai commencé à faire la tournée du parc en voyage d'inspection, accompagné de M. R. H. Campbell, surintendant de la sylviculture et d'une équipe de guides et de porteurs munis d'un équipement de portage.

Après beaucoup de fatigues nous sommes arrivés à la limite provinciale où nous avons établi notre camp, et le lendemain nous avons continué notre voyage vers la vieille maison Jasper. Cette vieille construction a été bâtie à la latitude 53° 18′ 40″ nord, et est l'un des postes les plus célèbres et les plus historiques de tous ceux établis dans le nord par la compagnie de la baie d'Hudson. La maison Jasper serait une corruption du mot Hawes, car Jasper Hawes avait été chargé de ce poste en 1814. Il établit ses quartiers ici en compagnie de deux chasseurs canadiens-français et d'un certain nombre de sauvages Iroquois, et ils prélevèrent de si fortes taxes sur cette riche contrée sous forme de fourrures qu'ils purent donner à ce poste un rang beaucoup plus élevé que celui de toute autre station du service de la baie d'Hudson.

On dit que Hawes était un colosse très blond avec une longue chevelure aux reflets dorés. Ce dernier trait lui valut parmi les sauvages le surnom de "Tête Jaune" et le col de la Tête-Jaune tire son nom du sobriquet donné au premier blanc qui se soit établi en permanence dans cette région. L'emplacement de ce poste jadis actif et prospère n'est aujourd'hui marqué que par une cabane de troncs d'arbres qui est de construction comparativement récente.

Dans le cours de notre voyage nous avons passé la rivière Athabaska à gué, contemplé le grandiose aspect du mont Robson (13,700 pieds d'altitude), du mont Alberta (13,500 pieds d'altitude), et repris notre chemin pour les sources thermales. On les découvrit enfin à environ dix-huit milles de l'entrée du col, mais beaucoup plus près de l'emplacement de la voie du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique. Le baromètre accusait une altitude de 4,209 pieds, et je crois que les sources sont à peu près à 1,000 pieds au-dessus du chemin de fer. Les thermomètres éprouvés du gouvernement enregistraient 116 degrés Fahrenheit, tandis que l'eau de la deuxième source accusait une température de 125 degrés. Ces sources atteignent un degré de chaleur beaucoup plus élevé que les eaux des fameux thermes de Banff, et bien que le débit de l'eau n'y soit pas aussi abondant que nous l'avions prévu, il est suffisant pour répondre à tous les besoins. Il y en aura en abondance pour les baignoires que le gouvernement a l'intention d'y ériger, pour le sanatorium et pour tout hôtel qui voudra s'en servir. Cependant, il va être nécessaire de poser des tuyaux, mais je ne crois pas qu'il faille en mettre beaucoup.

Nous avons embouteillé un échantillon de cette eau. Immédiatement après notre retour nous l'avons fait analyser, et nous avons eu le résultat suivant:

STATION AGRONOMIQUE CENTRALE,
OTTAWA, 22 décembre 1909.

RAPPORT SUR L'ANALYSE DES SOURCES THERMALES, DE FIDDLE-CREEK, ET DU PARC JASPER, ALTA.

Claire et mousseuse, réaction distinctement alcaline, inodore ou sans goût prononcé.

—	Parties par million.	Grains par gallon.
Total des solides à 212° F.	1,825	127·75
Perte par l'ignition	90	6·3
Solides après ignition	1,735	121·45

Ces solides qui sont obtenus par l'évaporation sont blancs et il n'y a pas d'ignition charbonneuse. Les solides incandescents deviennent effervescents dans l'acide dilué.

ANALYSE DES SOLIDES.

	Parties par million.	Grains par gallon.
Silice (SIO_2)	45	3·15
Anhydride sulfurique (SO_3)	902	63·14
Dioxide de carbone (Co_2)	85	5·95
Acide phosphorique (P_2O_5)	Indices.	Indices.
Chlore (CI)	7	·49
Oxide de fer (Fe_2O_3) alumine (Al_2O_3)	Nul.	Nul.
Chaux (CaO)	558	39·06
Magnésie (MgO)	108	7·56
Potasse (K_2O)	21	1·47
Soude (Na_2O)	17	1·19
	1,743	122·01

Nous avons trouvé dans le parc plusieurs personnes établies sur des terres qui ne leur appartenaient pas et depuis le gouvernement a abordé la question de leur déplacement. Il a réglé leurs réclamations avec un succès tel qu'elles sont toutes parties sauf une seule famille, celle de M. Swift, qui a fait un grand nombre d'améliorations sur le terrain occupé par lui depuis qu'il s'y est établi, il y a quinze ans. Comme il est tout à fait au courant des coutumes des sauvages et connaît très bien chaque partie du parc, il a été engagé en permanence comme garde-chasse et garde-feu.

Lorsque le parc fut d'abord mis en réserve par le gouvernement fédéral les sauvages et les chasseurs qui étaient dans les limites en furent bientôt informés et se hâtèrent d'en profiter pour faire un dernier carnage et un dernier massacre du gros gibier. Il est impossible d'établir exactement l'étendue de leur succès, mais il est un fait évident, c'est qu'un très grand nombre d'orignaux, d'élans, de cerfs, de castors et d'ours ont encore leur gîte dans ce territoire et comme nous avons maintenant trois gardes-chasse et garde-feux nommés en permanence, l'augmentation devrait excéder la diminution à partir d'aujourd'hui, jusqu'à ce que le décroissement soit entièrement éliminé à mesure que se perfectionneront nos patrouilles. Outre ces agents la gendarmerie à cheval a maintenant un poste à la vieille maison Henry et elle est prête comme toujours à venir en aide aux autorités.

Cette année l'ouvrage consistera principalement en un relevé topographique outre le travail constant des garde-feux pour protéger la forêt contre la destruction le long de l'emplacement de la voie du chemin de fer pendant la construction de la ligne qui, espère-t-on sera poussée jusqu'au parc le 1er octobre 1909.

Je crois que ce parc surpassera plus tard en importance tous les autres parcs du Canada et lorsqu'on s'occupera de ses ressources naturelles et de leur développement il deviendra la source d'un revenu perpétuel pour le pays.

Je dois reconnaître la libéralité des crédits votés par le parlement pour le maintien et le développement des parcs. Je me suis efforcé de faire de mon mieux pour dépenser aussi économiquement et aussi judicieusement que possible l'argent qui m'avait été confié et pour obtenir les résultats les meilleurs et les plus durables. La popularité toujours croissante des parcs et la perspective d'un revenu considérable devant provenir des différentes sources, sembleraient sans aucun doute justifier les dépenses encore plus considérables qui seront nécessaires pour faire face aux nécessités toujours croissantes.

Pour terminer, je désire encore une fois mentionner le travail consciencieux fait par les employés qui ont travaillé sous mes ordres dans le cours de l'année dernière, ainsi que l'appui loyal et cordial que m'ont donné les officiers et les gendarmes de la royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest dans mes efforts pour l'observation de la loi et le maintien de l'ordre dans les limites de ma juridiction.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

HOWARD DOUGLASS.

Commissaire des parcs fédéraux du Canada.

ANNEXES

Nombre de visiteurs inscrits à l'hôtel Banff Springs du 1er avril, 1909 au 31 mars 1910:—

Canada	3,427
Etats-Unis	7,686
Angleterre	574
Australie	167
Ecosse	55
Inde	126
Japon	59
Chine	47
France	26
Honolulu	39
Irlande	37
Nouvelle-Zélande	65
Suisse	37
Mexique	5
Norvège	7
Italie	15
Hollande	13
Danemark	4
Chili	5
Total	12,394

Nombre de visiteurs inscrits au Sanatorium Hotel du 1er avril 1909, au 31 mars 1910:—

Canada	6,553
Etats-Unis	1,547
Angleterre	380
Ecosse	202
Irlande	181
Japon	33
Nouvelle-Zélande	92
Danemark	7
Australie	87
Inde	3
Chine	12
Hollande	17
Allemagne	37
Chili	18
Italie	33
Suisse	62
Portugal	2
Corée	1
France	48
Autriche	13
Iles Philippines	22
Afrique du Sud	37
Mexique	8
Total	9,395

Nombre de visiteurs inscrits à l'hôtel Grand View, Banff, du 1er avril 1909 au 31 mars 1910 (six mois seulement) :—

Canada	3,330
Etats-Unis	644
Angleterre	138
Japon	4
Inde	11
Irlande	56
Chine	9
Ecosse	62
Australie	28
France	18
Ceylan	1
Hollande	2
Nouvelle-Zélande	34
Autriche	9
Total	4,346

Nombre de visiteurs inscrits au Hot Springs Hydropathic Hotel, du 1er avril 1909, au 31 mars 1910:—

Canada	1,206
Etats-Unis	413
Angleterre	78
Ecosse	104
Nouvelle-Zélande	37
Allemagne	28
Australie	64
Irlande	82
Japon	2
Autriche	22
Total	2,036

Nombre de visiteurs inscrits à l'Alberta du 1er avril 1909 au 31 mars 1910:—

Canada	4,240
Etats-Unis	1,685
Angleterre	260
Ecosse	240
Irlande	125
Suède	24
Nouvelle-Zélande	70
Australie	20
Chine	28
Inde	3
France	2
Allemagne	7
Total	6,704

Nombre de visiteurs inscrits à l'hôtel King Edward du 1er avril 1909 au 31 mars 1910:—

Canada	3,763
Etats-Unis	3,167
Angleterre	55
Ecosse	18
Irlande	7
Suisse	3
Nouvelle-Zélande	16
Australie	6
Afrique-Sud	2
Japon	3
Inde	3
Allemagne	6
Autriche	4
Chine	7
Norvège	6
Mexique	2
Belgique	6
France	12
Italie	7
Trinidad	3
Total	7,096

Nombre de visiteurs au Mount Royal Hotel, du 1er avril 1909 au 31 mars 1910 (six mois seulement):—

Canada	3,384
Etats-Unis	2,008
Angleterre	703
Ecosse	109
Irlande	94
Nouvelle-Zélande	52
Australie	40
Italie	10
Chine	8
Allemagne	16
Suisse	12
France	27
Total	6,463

RÉSUMÉ.

Banff Springs Hotel	12,394
Sanitarium	9,395
Grand View	4,346
Hot Springs Hydropathic	2,036
Hôtel Alberta	6,704
Hôtel King Edward	7,096
Park Hotel	1,850
Mount Royal Hotel	6,463
Excursionnistes non inscrits	4,368
Logés dans les cottages d'été	1,800
Total	56,452

DOC. PARLEMENTAIRE No 25

Visiteurs au musée, du 1er avril 1909 au 31 mars 1910:—

Canada	6,905
Territoire du Yukon	33
Terre-Neuve	1
Etats-Unis	2,804
Angleterre	820
Ecosse	324
Irlande	94
Galles du Sud	1
Galles	3
Ile de Man	3
Iles de la Manche	....
Australie	106
Zululand	....
Nouvelle Galles du Sud	1
Nouvelle-Zélande	128
Afrique du Sud	2
Colonie de la Rivière Orange	1
Allemagne	74
Hollande	22
Belgique	12
Chine	21
Italie	6
Inde	22
France	37
Norvège	4
Autriche	28
Japon	12
Suède	4
Russie	11
Amérique du Sud	1
Suisse	23
Danemark	9
Total	11,512

Nombre de visiteurs à la grotte et au bassin, du 1er avril 1909 au 31 mars 1910:—

Canada	4,520
Etats-Unis	8,816
Angleterre	361
Ecosse	123
Irlande	17
Nouvelle-Zélande	53
Iles Fidji	3
Afrique du Sud	14
Inde	21
Ceylan	4
Chine	15
Japon	9
France	6
Allemagne	7
Suède	10
Suisse	5
Honolulu	5
Total	13,989

Nombre de visiteurs aux eaux thermales d'en haut, du 1er avril 1909 au 31 mars 1910:—

Canada	11,883
Etats-Unis	1,641
Angleterre	117
Ecosse	37
Irlande	9
Australie	26
Afrique du Sud	5
Russie	1
Cuba	1
Allemagne	2
Chine	7
Turquie	1
Danemark	1
Suède	15
Total	13,746

Nombre de visiteurs inscrits au Chalet, lac Louise, du 1er avril 1909 au 31 mars 1910:—

Canada	3,937
Etats-Unis	7,126
Angleterre	804
Ecosse	329
Irlande	240
Japon	32
Russie	17
France	23
Cuba	9
Australie	84
Inde	21
Hollande	19
Chine	8
Nouvelle-Zélande	72
Honolulu	16
Danemark	8
Allemagne	104
Amérique du Sud	9
Suède	22
Suisse	43
Italie	38
Afrique	2
Alaska	2
Total	12,965

Nombre de visiteurs inscrits au Mount Stephen House, Field, C.-B., du 1er avril 1909 au 31 mars 1910:—

Canada	2,203
Etats-Unis	5,009
Angleterre	561
Ecosse	130
Irlande	9

Australie	23
Allemagne	9
Chine	21
Iles Hawaï	3
Japon	3
Portugal	1
Suisse	1
Amérique du Sud	1
Fidji	1
Total	7,975

MUSEE.

RAPPORT DU CONSERVATEUR,
PARC DES MONTAGNES ROCHEUSES DU CANADA,
BANFF, ALBERTA, 2 juin 1910.

M. HOWARD DOUGLAS,
Commissaire des parcs fédéraux,
Banff, Alberta,

MONSIEUR,—La liste ci-jointe des visiteurs démontre une augmentation importante comparativement aux années précédentes. On a ajouté aux collections trois spécimens de canards huppés pris par moi-même et quelques autres oiseaux de plus petite taille, ainsi que des spécimens de la chauve-souris blanche et de la petite chauve-souris brune que j'avais également pris moi-même.

Je suis à préparer une collection d'insectes qui, jusqu'à présent m'a tenu occupé. Je dois dire qu'une collection locale complète d'insectes ne peut être faite aussi rapidement qu'on peut le supposer. Le temps considérable employé pour les menus travaux de détail qui ne peuvent être faits que lorsque le temps le permet, et la chasse continuelle des spécimens qui nous manquent, exigent pour cette branche scientifique seulement (entomologie) un travail presque perpétuel, et il est admis que le travail de toute une génération peut être utilement consacré à une seule branche d'une science quelconque. J'ai aussi apporté quelque soin à la préparation des caisses, etc., pour la collection des insectes, et une fois la collection d'insectes complète ou presque complétée, ces caisses nous offriront le moyen de la conserver en bon état durant un bon nombre d'années.

Je dois aussi remercier ceux qui m'ont prêté leur concours dans ce travail, surtout le Dr L. O. Howard, le chef éminent de la division entomologique du ministère de l'Agriculture, à Washington, D.C., et ses habiles adjoints, en ce qui concerne la nomenclature des spécimens des hyménoptères et des diptères, etc.; le Dr E. M. Walker, de la section biologique de l'Université de Toronto, qui a classifié les orthoptères et les odonatères; aussi la station agronomique, Ottawa, qui m'a fourni les noms de quelques lépidoptères; et aussi M. H. Walley Dod, de Millarville, Alberta, un enthousiaste de l'Ouest et une autorité en ce qui concerne les lépidoptères, qui m'a puissamment aidé à former ma collection d'hétérocères.

J'ai déjà mentionné le fait que la collection de spécimens dans toutes les divisions du musée pourrait, chaque année avec un petit montant d'argent, être beaucoup développée avec le temps, en ajoutant des spécimens tous les ans. Quelques spécimens, en particulier des mammifères, pourraient être acquis en faisant savoir aux chasseurs et aux trappeurs que nous leur donnerions un prix raisonnable pour de bons spécimens dont nous avons besoin.

Il n'y a aucun doute qu'un musée est une entreprise très appréciée dans une localité, et c'est spécialement le cas à Banff, où affluent un si grand nombre de visiteurs, soit pour se reposer de leur voyage à travers le continent soit pour prendre des vacances. Ces derniers, au cours de leurs périgrinations, s'ils sont tant soit peu admirateurs de la nature, rencontreront beaucoup d'objets naturels qu'on demande toujours à connaître. On a donné beaucoup de renseignements pendant l'année. J'ajouterai relativement au travail du musée qu'on tient un registre complet des statistiques de la température en tant qu'il s'agit du climat, etc., à Banff, et que l'on y tient en liasse les rapports de la température moyenne à toutes les stations météorologiques du Canada.

On trouvera ci-annexé le rapport ordinaire de la température.

Je suis, monsieur, votre obéissant serviteur,

N. B. SANSON,
Conservateur.

TABLEAUX METEOROLOGIQUES.

PARC DES MONTAGNES ROCHEUSES.

TEMPÉRATURE maxima et minima et état général de la température entre le 1er avril 1909 et le 31 mars 1910.

TEMPÉRATURE maxima et minima, etc.

Date.	INDICATIONS THERMOMÉTRIQUES. Maximum de la journée	Minimum de la journée	Temps.
1909.	°	°	
1 avril	36·3	18·3	Couvert ; légère pluie et neige ; traînage, mais médiocre.
2 "	35·2	15·7	Clair ; giboulées ; beau lever de soleil.
3 "	33·8	12·2	Clair ; aurore boréale.
4 "	33·0	6·6	Clair ; très beau lever de soleil ; l'oiseau bleu des montagnes.
5 "	34·8	15·9	Couvert ; légère neige ; juncos.
6 " ...	33·2	9·3	Clair ; dégel.
7 "	42·6	5·9	Clair ; belle journée ; traînage sur les chemins abrités ; beau coucher de soleil.
8 "	47·3	21·3	Clair ; beau lever de soleil.
9 "	48.3	30·2	Couvert ; légère neige ; la rivière monte.
10 "	38·2	28·1	Clair.
11 "	35·6	18·5	Couvert ; oies sauvages ça et là.
12 "	30·4	14·8	Couvert ; rivière à l'Arc presque libre ; légère neige.
13 "	33·6	19·8	Couvert ; giboulées ; canard garrot.
14 "	36·3	12·9	Couvert ; neige.
15 "	39·1	25·4	Couvert ; neige, dégel.
16 "	33·0	25·2	Couvert ; légère neige ; pas de traînage.
17 "	36·3	13·0	Clair ; belle journée mais vent froid ; faucons.
18 "	43·6	11·8	Clair ; rivière à l'Arc libre.
19 "	41·0	14·9	Couvert ; légère neige.
20 "	33·0	19·0	Couvert ; anémone patens var. en fleurs ; giboulées.
21 " ...	42·3	18·8	Couvert.
22 "	44·2	18·6	Couvert ; giboulées ; rouges-gorges nombreux.
23 "	41·3	21·2	Couvert.
24 "	55·2	33·8	Couvert.
25 "	45·1	34·0	Couvert ; lègère neige ; faucons brillants.
26 "	42·2	22·9	Couvert.
27 "	39·0	25·9	Couvert ; légère neige.
28 "	27·4	24·8	Couvert ; légère neige ; vent soufflant par rafales le matin ; alouettes huppées.
29 " ...	33·9	13·9	Clair ; la neige n'apparaît plus que par taches.
30 "	41·3	13·0	Couvert ; grèbe.
1 mai	52·8	28·7	Clair ; bel après-midi ; pétasites en fleurs.
2 "	61·5	29·3	Couvert ; très beau et vent chaud, les fourmis dehors, vanessa milberti.
3 "	64·5	32·5	Couvert ; très beau et vent chaud ; fort vent ; les grenouilles croassent.
4 "	52·3	35·1	Couvert ; pluie ; vent par rafales ; martins-pêcheurs ; chaton sur peupliers tremblants.
5 "	41·1	21·9	Couvert ; vent par rafales.
6 "	43·0	30·7	Couvert ; mouette.
7 "	49·3	20·4	Clair ; belle journée.
8 "	52·1	21·8	Clair ; harle américain ; hirondelle.
9 " ...	57.3	22·9	Clair ; roitelet rubis ; fauvette roussâtre ; étourneau de Brewer.
10 "	54·4	34·9	Couvert ; légère pluie ; moineaux à couronne blanche ; moineaux ; orfraie ; sottelli ; moineau-faucon ; coq de bruyère battant ; herbe verte ; anémones nombreuses ; Sheperdia Canadensis en fleurs ; hirondelles, abeilles, insectes aquatiques, cousins, maringouins, bourdons, vanessa antiopa, fauvette d'Aububon.
11 "	39·1	33·7	Couvert ; légère pluie et neige.
12 "	59·2	29·9	Clair ; belle journée.
13 "	42·2	32·2	Couvert ; neige et légère pluie ; brillante aurore boréale.

TEMPÉRATURE maxima et minima, etc.—*Suite.*

Date.	INDICATIONS THERMOMÉTRIQUES.		Temps.
	Maximum de la journée	Minimum de la journée	
1909.	°	°	
14 mai.....	52·4	23·3	Clair ; grosse gelée blanche.
15 "	39·1	30·8	Couvert ; neige ; leucosticte de Swainson.
16 "	36·2	28·2	Couvert ; vent par rafale ; fauvette roussâtre.
17 " ...	42·2	28·1	Couvert ; légère pluie et neige ; passereau chanteur
18 "	53·9	30·8	Couvert ; presque calme toute la journée ; aurore boréale.
19 "	57·8	26·0	Clair ; aurore boréale.
20 "	52.7	31.5	Couvert ; légère pluie ; presque calme.
21 "	48·1	30·4	Couvert ; pluie ; grive au dos verdâtre ; Calypso borealis.
22 "	48·2	37·9	Couvert ; Arctostaphylos uva ursi en fleurs.
23 "	52·1	37·8	Couvert ; pluie ; primula McCallie en fleurs.
24 "	63·5	38·7	Couvert ; légère pluie ; aurore boréale ; papillon Lycæna.
25 "	63·5	37·0	Clair ; pluie ; Thlaspi arvense en fleurs ; la rivière monte.
26 "	59 6	34·6	Couvert ; la riv. monte ; les rouges-gorges nichent; gobe-mouches.
27 "	57·9	35·3	Couvert ; pluie ; bel après-m di.
28 "	61·8	39·9	Couvert ; anémone parviflora ; viola adunea ; dodocatheon meadia ; fragaria glauca.
29 "	56·4	38·9	Couvert ; légère pluie.
30 " ...	61·0	37·2	Clair ; fortes rafales.
31 "	67·1	48.9	Couvert ; viola Canadensis ; tremble avec de nouvelles feuilles.
1 juin	75·5	34·9	Clair ; tonnerre ; thaspium cordeta.
2 "	62·8	47·2	Clair ; pluie ; rivière à l'Arc boueuse et très haute.
3 "	60·4	38·9	Clair ; astragalus alpina.
4 " .. .	55·7	38·7	Couvert ; pluie ; commandra livida.
5 " .. .	47·0	36·8	Couvert ; pluie ; margelines en fleurs.
6 "	51·1	36·4	Couvert ; légère pluie.
7 "	57·0	32·9	Couvert ; le lac Mi ..icwanka libre de glace.
8 "	66·5	28·9	Clair ; guêpes ; cowbins ; corralhiza innata.
9 "	71·0	31·1	Clair ; grosse chute de rosée ; très belle journée et soirée.
10 "	75·1	34·8	Clalr ; très belle journée et soirée ; plusieurs plantes en fleurs.
11 "	75·5	34·5	Clair ; très belle journée et soirée.
12 "	71·8	36·9	Clair ; légère pluie.
13 "	61·4	43·3	Couvert ; pluie.
14 "	72·9	32·7	Clair ; grosse chute de rosée ; très belle journée.
15 "	76·3	38·4	Clair ; papillons Lycæna nombreux ; peupl. de tremb. bien feuillés.
16 "	69·0	48·9	Couvert ; légère pluie ; belle journée ; clématites.
17 "	66·9	43·5	Couvert ; anémones des bois.
18 "	70·0	48·3	Clair ; belle journée.
19 "	69·1	40·2	Clair ; colombine jaune ; beau coucher de soleil.
20 "	63·2	46·8	Couvert ; pluie.
21 " ...	65·9	38·2	Couvert ; pluie.
22 "	62·4	40·2	Couvert.
23 "	60·4	43·8	Couvert.
24 "	54·1	41·0	Couvert ; pluie.
25 "	59·2	33·9	Couvert ; pluie.
26 "	61·4	31·7	Couvert ; rivière de nouveau à peu près libre.
27 "	66·3	40·9	Clair ; belle journée.
28 "	66·0	35·2	Clair ; belle journée.
29 "	66·2	38·8	Couvert ; pluie ; tonnerre.
30 "	79·4	47 4	Clair ; très belle journée et soirée ; beaucoup de scarabées.
1 juillet	75·1	37·7	Clair ; très belle journée.
2 "	79·1	43·8	Clair ; très belle journée ; Pedicularis Grœnlandica.
3 "	72·1	44·9	Clair ; très belle journée.
4 "	80·5	48·8	Clair ; très belle journée.
5 " ...	76·4	48·3	Clair ; belle journée, les fraises sauvages mûrissent.
6 "	67·5	53·0	Couvert ; pluie.
7 "	59·4	43·1	Couvert ; légère pluie.
8 "	64·0	41·7	Couvert ; pluie ; beau coucher de soleil.
9 "	71·8	41·3	Clair ; beau coucher de soleil.
10 "	63 8	43·7	Couvert ; légère pluie.
11 "	57·8	49·2	Couvert ; légère pluie.
12 " ..	62·7	46·6	Clair ; légère pluie.
13 "	62·6	43·4	Clair ; belle journée.
14 "	70·4	32·6	Clair ; rivière presque libre ; très belle journée.
15 "	76·8	36·0	Clair ; très belle journée et soirée.

TEMPÉRATURE maxima et minima, etc.—*Suite.*

Date.	INDICATIONS THERMOMÉTRIQUES. Maximum de la journée.	Minimum de la journée.	Temps.
1909.	°	°	
16 juillet. ..	78·4	42·8	Clair ; très belle journée.
17 "	70·2	36·0	Clair ; tonnerre.
18 "	61·8	47·8	Clair ; légère pluie.
19 " ...	69·2	36·5	Clair ; Shepherdia Canadensis en fruits ; très belle journée.
20 " .. .	76·8	37·5	Clair ; très belle journée.
21 "	78·5	37·4	Clair ; très belle journée.
22 "	85·1	39·3	Clair ; très belle journée.
23 "	82·0	48·3	Clair ; tonnerre ; très belle journée.
24 "	79·5	40·8	Clair ; très belle journée.
25 "	67·3	41·8	Clair.
26 "	55·8	49·8	Couvert ; forte pluie.
27 "	58·0	49·0	Couvert ; pluie.
28 "	71·1	36·9	Clair ; légère pluie ; belle journée.
29 "	71·2	48·1	Clair.
30 "	68·4	47·8	Clair ; légère pluie ; tonnerre.
31 " ...	74·8	41·0	Clair ; très belle journée.
1 août.	73·1	41·0	Clair.
2 "	66·6	38·4	Clair.
3 "	69·3	47·9	Clair ; très belle journée.
4 " ...	65·4	46·0	Couvert ; pluie ; tonnerre et éclairs.
5 "	57·5	33·0	Couvert ; pluie ; légères giboulées.
6 "	67·5	32·6	Clair ; très belle journée.
7 "	70·6	30·9	Clair ; temps parfait.
8 "	74·6	33·5	Clair ; aurore boréale ; temps parfait.
9 " ...	76·0	34·8	Clair ; aurore boréale ; très belle journée.
10 "	74·4	41·8	Couvert ; pluie ; tonnerre et éclairs.
11 "	68·9	39·1	Clair ; beau coucher de soleil ; très belle journée ; beaucoup de chauves-souris ; les hirondelles émigrent.
12 "	75·5	39·9	Clair ; très belle journée
13 "	80·0	37·7	Clair ; très belle journée ; feu de forêt à l'ouest.
14 "	83·3	36·9	Clair.
15 "	72·1	56·7	Clair ; vent soufflant beaucoup par rafales ; belle journée.
16 "	64·6	36·7	Clair.
17 " ...	77·4	47·0	Clair ; aurore boréale ; temps parfait.
18 "	80 0	35·2	Clair ; aurore boréale ; très belle journée.
19 "	82·0	34·9	Clair ; aurore boréale ; beau lever de soleil ; très belle journée.
20 "	74·9	45·0	Clair ; fumée des feux de forêt.
21 "	65·4	33·7	Clair ; très belle journée.
22 "	54·8	35·2	Couvert.
23 "	65·1	35·9	Clair ; très belle journée ; chemins très poussiéreux.
24 "	55·3	38·2	Couvert.
25 "	59·3	40·0	Couvert.
26 "	54·0	44·9	Couvert ; pluie.
27 " ...	56·3	38·0	Couvert ; très belle nuit.
28 "	66·1	28·9	Clair ; temps parfait.
29 "	75·3	29·4	Clair ; très belle journée et soirée.
30 "	76·0	37·2	Clair ; beau coucher de soleil ; belle journée ; très belle nuit.
31 "	78·1	33·9	Clair ; temps parfait ; très belle nuit.
1 sept.....	77·0	35·3	Clair ; beau coucher de soleil ; temps parfait ; très belle nuit.
2 "	75·1	37·9	Clair ; très beau coucher de soleil ; éclairs ; très belle journée.
3 "	55·4	48·8	Couvert ; très légère pluie.
4 "	73·9	35·1	Clair ; très belle journée.
5 "	79·5	35·1	Clair ; très belle journée et soirée.
6 " ...	79·6	36·8	Cloir ; très belle journée et soirée parfaite.
7 "	79·2	34·9	Clair ; journée et soirée parfaites.
8 "	73·6	42·5	Clair ; très belle journée.
9 "	73·1	41·0	Clair ; beau coucher de soleil ; très belle journée et soirée.
10 "	60·0	38·4	Couvert ; légère pluie.
11 "	57·8	37·0	Couvert ; météore brillant ; les feuilles prennent leurs teintes d'automne ; très belle nuit.
12 "	65·5	37·2	Clair ; pluie.
13 "	56·4	32·2	Clair ; très peu d'insectes.
14 "	61·0	24·5	Clair ; vent soufflant beaucoup par rafales.
15 "	68·9	53·8	Couvert ; beau lever et coucher de soleil ; vent soufflant beaucoup par rafales.
16 " .. .	73·9	34·3	Clair ; très belle journée.

TEMPÉRATURE maxima et minima, etc.—*Suite.*

Date.	Indications thermométriques.		Temps.
	Maximum de la jouanée	Minimum de la journée	
1909.	°	°	
17 sept.....	51·3	33·5	Couvert ; grosse pluie et neige ; beau coucher de soleil.
18 "	49·1	32·1	Couvert.
19 "	50·2	40·2	Couvert ; beau lever de soleil.
20 "	52·3	36·5	Couvert.
21 "	53·0	32·9	Couvert ; pluie.
22 "	50·8	35 2	Couvert ; légère pluie.
23 "	60·4	31·3	Clair ; beau lever et coucher de soleil ; belle journée.
24 " ...	69·5	34·8	Clair ; beau lever de soleil ; temps parfait.
25 "	71·0	31·8	Clair ; les feuilles tombent ; très belle journée.
26 "	58·9	34·9	Clair ; vent soufflant par rafales.
27 "	65·1	30·8	Clair ; temps parfait.
28 "	66·6	32·0	Clair ; belle journée.
29 "	52·4	42·5	Couvert ; pluie forte ; beau lever de soleil.
30 "	48·3	42·3	Couvert ; très beau lever de soleil ; vent soufflant par rafales.
1 oct.	51·1	31·9	Clair ; temps parfait.
2 "	59·1	31·1	Clair ; temps parfait.
3 "	60·5	28·1	Clair ; très belle journée et soirée.
4 "	60·2	41·1	Clair.
5 "	59·2	34·7	Clair.
6 "	51·2	41·2	Couvert ; pluie.
7 "	42·0	30·1	Couvert ; aurore boréale.
8 "	39·8	23·8	Couvert ; glace sur eau calme.
9 "	50·4	34·0	Couvert ; légère pluie ; vent soufflant par rafales.
10 "	39·9	34·9	Couvert ; légère pluie.
11 "	52·8	30·9	Clair ; très belle journée.
12 "	54·3	30·3	Couvert.
13 "	52·4	39·0	Couvert ; légère pluie ; vent soufflant par rafales.
14 "	48·2	32·2	Clair.
15 "	46·0	20·9	Clair ; halo solaire.
16 "	39·0	27·7	Couvert ; légère neige ; glace sur eau tranquille.
17 "	39·9	26·0	Clair.
18 "	45·5	21·0	Clair ; beau lever de soleil ; belle journée.
19 "	34·2	28·5	Couvert ; pluie et neige.
20 " ...	39·9	27·9	Couvert ; pluie et neige.
21 "	45·0	27·8	Clair ; belle journée.
22 "	47·4	27·9	Clair.
23 "	44·1	36·3	Couvert ; pluie.
24 "	44·9	29·8	Clair ; très beau coucher de soleil ; très belle journée.
25 "	42·9	33·8	Couvert ; veut soufflant par rafales ; belle journée.
26 "	43·1	34·9	Couvert ; halo lunaire.
27 " .. .	49·2	27·2	Clair ; très belle jour née.
28 "	53·0	28·3	Clair.
29 "	33·3	26·8	Couvert ; légère neige.
30 "	39·0	24·3	Couvert ; légère neige ; vent soufflant par rafales ; oiseaux de neige
31 "	36·3	30·8	Couvert ; légère neige.
1 nov.	36·9	27·3	Couvert.
2 "	39·3	29·7	Couvert ; neige et légère pluie ; environs 5 pouces de neige sur le s ol
3 "	36·8	31·1	Couvert ; légère pluie et neige.
4 "	33·7	27·8	Couvert ; légère neige et légère pluie èt neige.
5 "	33·0	27·1	Couvert ; neige quelques bruants de neige ; traînage, mais médiocre.
6 "	28·7	15·2	Clair.
7 "	23·6	3 8	Clair.
8 "	32·3	22·1	Couvert ; légère neige.
9 "	31·6	24·4	Couvert.
10 "	30·0	22·0	Couvert ; bon traînage ; neige ; environ 9 pouces de neige sur le sol.
11 " . ..	19·3	12·2	Couvert ; neige.
12 "	14·0	−0·9	Couvert ; rivière à l'Arc prise ; giboulées.
13 " ...	13·4	3·8	Clair ; patinage.
14 "	9·7	−17·5	Clair ; belle journée claire.
15 " ...	19·1	—3·6	Clair.
16 "	21·8	11·9	Couvert ; vent soufflant par rafales ; beaucoup d'oiseaux de neige.
17 "	28·0	6·9	Couvert ; vent soufflant par rafales ; rivière à l'Arc complètement reconverte de glace.
18 "	36·0	25·8	Couvert ; neige ; vent soufflant par rafales.
19 "	11·	5·1	Couvert ; neige ; beaucoup de neige sur les arbres.
20 "	14·2	—9·3	Couvert ; neige.
21 "	2·2	—5·1	Couvert.
22 "	27·8	—6·3	Couvert ; neige.
23 "	36·3	26·9	Couvert ; légère pluie et neige ; merle d'eau.
24 "	6·7	—1·8	Couvert ; environ 15 pouces de neige sur le arbres.

TEMPÉRATURE maxima et minima, etc.—*Suite.*

Date.	INDICATIONS THERMOMÉTRIQUES.		Temps.
	Maximum de la journée	Minimum de la journée	
1910.	°	°	
25 nov.....	2·1	—4 9	Clair.
26 "	28·1	9 9	Couvert ; neige ; très belle nuit.
27 "	28·3	12·9	Couvert.
28 "	33·8	27·3	Couvert ; légère neige.
29 "	40·8	32·5	Couvert ; grosse pluie ; vent soufflant par rafales ; dégel.
30 "	30·0	24·2	Couvert ; vent soufflant par rafales ; aurore boréales ; glace d'environ 6 pouces d'épaisseur sur la rivière à l'Arc.
1 déc.....	25·6	14·5	Couvert.
2 "	4·1	0·7	Couvert ; halo lunaire.
3 "	1·3	—7·9	Clair ; grand halo lunaire.
4 "	2·2	—17·9	Clair ; grand halo lunaire ; surface du lac Minnewanka complètement gelée.
5 "	.....	—5·3	Couvert.
6 "	—11·8	—23·5	Clair ; très belle journée claire.
7 "	—5 3	—19·8	Couvert ; grand halo lunaire.
8 "	7·6	—9·1	Clair.
9 "	18·8	—4·4	Couvert.
10 "	24·3	3·4	Clair.
11 "	29·9	15·7	Couvert.
12 "	32·2	25·6	Couvert ; giboulées.
13 "	32·2	19·6	Clair ; très belle journée ; traîneau à glace et patinage sur le lac Mimiewanka.
14 "	28·0	6·4	Clair ; vent soufflant par rafales.
15 "	31·8	16 6	Clair ; vent soufflant beaucoup par rafales ; très belle journée.
16 "	20·4	4·0	Clair ; beau coucher de soleil ; belle nuit.
17 "	23·7	13·0	Clair ; giboulées ; halo lunaire ; très belle journée.
18 "	13·9	0·5	Clair ; belle journée.
19 "	19·3	6·3	Couvert ; giboulées ; beau coucher de soleil ; belle journée.
20 "	8·2	—5·8	Clair ; très belle journée claire.
21 "	2·3	—15·1	Clair ; très belle journée claire.
22 "	11·9	—8·8	Clair ; très belle journée claire.
23 "	9·2	—9·9	Clair ; grand halo lunaire.
24 "	10·6	—4·8	Clair ; vent soufflant par rafales ; très belle journée claire.
25 "	15·4	—1·7	Couvert ; vent soufflant beaucoup par rafales.
26 "	19·3	1·1	Clair.
27 "	22·2	10·0	Clair ; vent soufflant beaucoup par rafales ; halo lunaire ; beau coucher de soleil ; belle journée.
28 "	23·9	8·7	Clair ; vent soufflant beaucoup par rafales halo lunaire ; belle journée.
29 "	34·8	15·6	Couvert ; bourrasque.
30 "	32·4	27·2	Couvert ; neige.
31 "	17·8	3·3	Couvert ; neige ; vent soufflant beaucoup par rafales ; 19 pouces de neige sur le sol.
1910.			
1 janv.....	—10·0	—32·7	Clair ; très belle journée claire et calme.
2 "	—6 2	—3·5	Clair ; beau coucher de soleil ; belle journée claire.
3 "	8·5	—11·1	Couvert ; beau coucher de soleil.
4 "	7·8	—19·6	Clair ; beau coucher de soleil ; belle journée claire.
5 "	11·3	—1·0	Clair ; belle journée sans nuage.
6 "	14·0	1·2	Couvert ; vent soufflant beaucoup par rafales.
7 "	15·2	8·0	Clair ; vent soufflant par rafales ; beau coucher de soleil.
8 "	20·6	5·5	Clair ; belle journée.
9 "	16·0	—2·8	Clair ; très belle journée.
10 "	15·7	—2·8	Clair ; beau coucher de soleil ; très belle journée.
11 "	17·6	—3·1	Clair ; belle journée.
12 "	22·0	—2·3	Clair.
13 "	23·2	2·4	Clair ; beau lever de soleil ; très beau coucher de soleil ; bourrasque.
14 "	23·0	6·3	Couvert.
15 "	22·2	12·0	Clair ; temps parfait.
16 "	16·6	—8·7	Clair ; vent soufflant par rafales ; belle journée.
17 "	23·5	10·9	Couvert ; vent soufflant par rafales ; très beau lever de soleil.
18 "	35·3	19·2	Couvert ; légère neige ; vent soufflant beaucoup par rafales.
19 "	24·6	18·3	Couvert ; vent soufflant par rafales.
20 "	27·8	15·3	Couvent ; vent soufflant par rafales ; beau coucher de soleil.
21 "	30·8	17·8	Couvert ; giboulées ; vent soufflant par rafales
22 "	41·9	26·4	Couvert ; vent soufflant par raales.

TEMPÉRATURE maxima et minima, etc.—*Suite.*

Date.	Indications thermométriques.		Temps.
	Maximum de la journée	Minimum de la journée	
1910.	°	°	
23 "	43·9	34·5	Couvert ; dégel.
24 "	41·7	33·8	Couvert ; très légère pluie ; dégel.
25 "	31·3	25·7	Couvert.
26 "	27·3	13·9	Clair ; belle journée.
27 "	29·8	21·7	Couvert.
28 "	26·6	18·9	Couvert ; légère neige ; comète visible, de 6 p.m. à 7 p.m.
29 "	30·2	3·6	Couvert ; vent soufflant par rafales ; beau lever de soleil.
30 janv.	37·2	24·2	Couvert ; neige ; vent soufflant par rafales.
31 "	27·3	21·3	Couvert.
1 fév.	17·0	—4·4	Clair, belle journée ; glace 26 pouces d'épaisseur sur la rivière à l'Arc ; très beau coucher de soleil.
2 "	19·9	—2·3	Couvert ; rafales ; jaseur du cèdre.
3 "	31·1	14·4	Clair ; vent soufflant par rafales ; beau coucher de soleil ; très belle journée.
4 "	30·0	13·8	Clair ; vent soufflant par rafales ; très belle journée ; glace coupée sur la rivière de l'Arc, 27 pouces d'épaisseur.
5 "	28·6	3·0	Clair ; vent soufflant par rafales ; très beau coucher de soleil ; belle journée.
6 "	28·8	10·4	Couvert ; neige.
7 "	23·4	5·7	Clair ; belle journée claire ; gros-becs.
8 "	22·9	—13·4	Clair ; très belle journée claire ; beau coucher de soleil.
9 "	24·9	—0·1	Clair ; belle journée ; 18 pouces de neige sur le sol.
10 "	28·2	16·7	Clair ; belle journée.
11 "	26·2	2·2	Clair ; beau coucher de soleil ; belle journée.
12 "	22·2	—7·1	Couvert ; belle journée.
13 "	18·8	11·0	Couvert ; légère neige.
14 "	3·8	—1·0	Couvert ; légère neige.
15 "	3·2	—15·1	Clair ; belle journée.
16 "	8·5	—26·5	Couvert ; grand halo lunaire.
17 "	15·0	—0·7	Clair ; belle journée sans nuage.
18 "	15·8	—17·6	Clair.
19 " ...	13·8	—6·9	Clair ; belle journée.
20 "	—7·2	—11·0	Couvert ; vent sofflant par rafales ; giboulées ; halo solaire.
21 "	—5·8	—21·6	Clair ; halo solaire.
22 "	0·1	—30·4	Couvert ; vent soufflant par rafales ; halo solaire.
23 "	14·4	—10·0	Clair.
24 "	20·0	1·0	Couvert ; neige.
25 "	28·3	—2·9	Couvert ; neige ; 22 pouces de neige sur le sol ; beaucoup de corneilles de Clarke.
26 "	26·8	—2·1	Couvert ; vent soufflant par rafales ; leucosticte.
27 "	31·8	23·4	Couvert ; vent soufflant par rafales ; neige.
28 "	23·3	8·4	Couvert ; glace sur la rivière à l'Arc, 34 pouces d'épaisseur là ou la neige a été constamment déblayée.
1 mars.	39·3	16·2	Couvert ; vent soufflant par rafales ; giboulées ; dégel ; rouges-gorges.
2 "	41·1	32·8	Couvert ; giboulées.
3 "	39·3	30·7	Couvert ; giboulées ; dégel.
4 "	32·8	27·9	Couvert ; neige ; dégel.
5 "	28·3	21·0	Couvert ; vent soufflant beaucoup par rafales peu de temps ; mais bruants de neige.
6 "	31·2	5·7	Couvert ; vent soufflant par rafales ; 30 pouces de neige sur le sol.
7 "	35·2	24·3	Couvert vent soufflant par rafales.
8 "	34·2	15·8	Couvert ; peupliers tremblants indiquants des signes de croissance.
9 "	38·7	6·0	Clair ; vent soufflant par rafales ; dégel.
10 "	46·2	26·9	Clair ; vent soofflant par rafales ; dégel ; très belle journée.
11 "	48·2	26·1	Couvert ; bourrasque ; dégel ; vent chinook.
12 "	50·1	42·1	Couvert ; dégel ; beau coucher de soleil ; rivière à l'Arc, débâcle par endroits ; belle journée.
13 "	53·1	22·2	Clair ; dégel ; rouges-gorges ; moustiques ça et là ; traînage médiocre journée et nuit parfaites.
14 " ...	52·9	22·0	Clair ; beau coucher de soleil ; journée et nuit parfaites.
15 "	52·6	18·4	Clair ; premières voitures à roues ; temps parfait.
16 "	52·7	19·3	Clair ; temps parfait ; chemin principal devenant libre de neige par endroits.
17 "	49·1	26·0	Couvert ; vent soufflant par rafales peu de temps ; belle nuit.
18 "	49·3	36·0	Couvert ; rivière à l'Arc, débâcle lentement ; belle journée.
19 "	53·3	25·1	Clair ; très belle journée.

TEMPÉRATURE maxima et minima, etc.—*Fin.*

Date.	INDICATIONS THERMOMÉTRIQUES.		Temps.
	Maximum de la journée	Minimum de la journée	
1910.	°	°	
20 "	46·2	30·8	Couvert ; beau lever de soleil.
21 "	53·2	34·3	Clair ; grand halo lunaire ; grosses fourmis noires ça et là ; belle journée et soirée.
22 "	52·8	29·8	Couvert ; beau coucher de soleil ; la rivière monte graduellement ; belle journée.
23 "	36·4	30·4	Couvert ; neige.
24 "	36·3	29·4	Couvert ; vent soufflant par rafales.
25 "	38·9	20·7	Clair ; pas de trainage.
26 "	38·2	29·4	Couvert ; juncos.
27 "	39·8	25·1	Couvert ; aurore boréale.
28 "	37·9	24·8	Couvert ; beau lever de soleil.
29 "	38·8	21·2	Clair ; vent soufflant par rafales ; beau lever de soleil ; glace coupée sur le lac Minnewanka 27 pouces d'épaisseur.
30 "	42·0	33·0	Couvert ; vent soufflant par rafales ; pas 15 pouces de neige sur le sol.
31 "	37·8	19·6	Clair ; vent soufflant par rafales ; neige ; aurore boréale.

N. B. SANSON,
Observer.

PARTIE VI

TERRITOIRE DU YUKON

TERRITOIRE DU YUKON

RAPPORT DU COMMISSAIRE,
BUREAU DU COMMISSAIRE,
DAWSON, T. du Y., 28 avril 1910.

L'honorable FRANK OLIVER,
Ministre de l'Intérieur,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport sur le Territoire du Yukon, pour l'exercice clos le 31 mars 1910.

PRODUCTION D'OR.

La production d'or, pendant l'exercice clos le 31 mars 1910, indique, comme je le prévoyais dans mon rapport de l'an dernier, une augmentation sur celle de l'exercice clos le 31 mars 1909. D'après les chiffres du bureau du contrôleur, le nombre d'onces recueillies est de 239,658.94, ce qui, sur la base d'estimation à $15 l'once, pour droits régaliens représente $3,594,884.05, ou une augmentation de $334,620.30 sur la production du dernier exercice.

EXPLOITATION HYDRAULIQUE ET DRAGAGE.

La *Yukon Gold Company* a commencé ses opérations hydrauliques l'année dernière et se propose d'étendre le champ de ces opérations dans une mesure considérable, pendant la prochaine saison. Cette compagnie fera fonctionner, cette année, sept dragues et trois élévateurs hydrauliques.

La *Canadian Klondike Mining Company* a donné une commande pour une nouvelle drague puissante, qui sera mise en fonctionnement sur son terrain de la concession Boyle, à environ sept milles de Dawson, sur la rivière Klondike. On s'attend à ce que cette drague, qui sera la plus puissante du Territoire, sinon du monde entier, soit installée pendant le cours de la présente année. Cette compagnie a fait d'excellentes opérations avec une seule drague, depuis les quatre dernières saisons. Du fait que le terrain de la compagnie n'exige pas d'être dégelé artificiellement, elle commence ses travaux plus à bonne heure et les continue plus tard que si elle les poursuivait dans un sol gelé ordinaire.

La *Lewis River Dredging Company* continuera ses opérations avec sa drague, sur le creek Bonanza. Cette drague est la première qui ait été mise en fonctionnement dans le Territoire, et elle exécute encore un travail rémunérateur.

La *Canadian Fortymile Gold Dredging Company, Limited,* poursuivra ses travaux avec une drague, sur la rivière Forty-mile.

Deux dragues ont fonctionné, pendant la saison dernière sur la rivière Stewart, sous la direction de la *Yukon Basin Gold Dredging Company.*

La *Stewart River Gold Dredging Company* a l'intention de faire son exploitation avec une puissante drague Risdon, durant la saison prochaine, sur la rivière McQuesten, près de sa jonction avec la rivière Stewart.

Je ne me propose pas, dans ce court résumé des opérations hydrauliques et de dragage, de traiter à fond le sujet, mais de signaler que ces opérations se développent sur une vaste étendue de terrain et accusent une plus grande activité et une plus grande confiance dans l'avenir de cette phase de l'industrie minière de ce Territoire.

EXPLOITATION INDIVIDUELLE.

Les mineurs travaillant isolément sont encore actifs sur plusieurs des creeks éloignés.

Quoiqu'il se fasse moins de travail individuel qu'autrefois, sur quelques-uns des creeks les mieux connus, il s'est déployé et il se déploiera, en toute probabilité, dans le cours de la présente année, une activité plus marquée sur les creeks Scroggie, Barker et Black-Hills, et sur quelques-uns des autres tributaires de la rivière Stewart.

Les travaux sur les creeks Dominion, Quartz, Sulphur et Thistle, et sur plusieurs des creeks du district de Forty-mile, se poursuivent avec grand succès.

QUARTZ.

Dans mon rapport de l'année dernière, j'ai appelé l'attention sur l'activité croissante de l'exploitation du quartz. Cette activité s'est maintenue et, je suis convaincu, avec de brillantes perspectives.

La *Dome Development Company* a percé un tunnel d'environ 1,400 pieds et l'on se déclare satisfait du résultat de ce travail.

La *Long Star Mining Company* s'est servie avec des résultats encourageants de deux bocards, dans l'exécution des travaux de développement. Elle installera deux bocards additionnels cette année. Cette compagnie a percé 400 pieds de tunnel et de galeries, sur sa propriété à la tête du Victoria-Gulch, un tributaire du creek Bonanza, et a coupé un lit de sept pieds de largeur, à la profondeur de 90 pieds. Au cours du forage, ce lit a présenté une largeur permanente moyenne de 5 pieds, et l'essai porte l'évaluation, pour une distance moyenne de 60 pieds, suis-je informé, à $27 la tonne. Cette propriété est généralement considérée comme promettant beaucoup.

La *Eldorado Dome Quartz Mining Company* est actuellement à creuser dans un lit sur le claim " Summitt " qui donne des espérances très encourageantes. Cette compagnie a entrepris par contrat de creuser un puits de 50 pieds sur un autre de ses claims, le " Amanda ", qui offre à découvert une grande quantité de quartz à la surface. Les claims que possède la compagnie sont situés entre les creeks Eldorado et Bonanza, et, sur plusieurs autres, outre les deux que nous avons mentionnés plus haut, on a trouvé de bons indices de surface. Les travaux qui doivent s'exécuter durant la saison prochaine, serviront à démontrer l'existence des valeurs que contiennent les gisements de minerai sur la propriété de la compagnie.

Les propriétaires du claim Pioneer ont, durant l'hiver, percé un tunnel de 500 pieds. Il existe des indications, d'après l'opinion de l'administration, que l'on trouvera un gisement important de minerai broyé.

On dit qu'il y a sur cette propriété une faille de porphyre, brisée en deux parties, et qui se prolonge horizontalement sur une distance de 150 pieds. De l'or a été trouvé par le lavage à la battée sur une largeur de 200 pieds, et le roc, en dedans de la crevasse, soumis à l'essai au moyen du bocard, a donné $35 à la tonne. Les échantillons de roc contenant de l'or libre sont nombreux sur cette propriété, qui se trouve dans le creux entre les pentes de l'Eldorado et du Bonanza. Il y a suffisamment d'eau pour un petit bocard.

Dans la région sud du Territoire, il se manifeste aussi une plus grande activité dans l'exploitation du quartz.

M. Robert Smart, essayeur titulaire du bureau d'essai du gouvernement du Territoire, à Whitehorse, donne, dans un rapport que je viens de recevoir, un intéressant résumé de la situation au point de vue minier dans l'extrémité sud du Territoire, et comme ce rapport, à mon avis, mérite d'être publié, je vous en envoie, avec les présentes, une copie, dans le dessein qu'il le soit, si vous jugez opportun d'adopter ma suggestion.

CONSEIL DU YUKON.

Le Conseil du Yukon s'est assemblé le 15 juillet 1909 et s'est prorogé le 5 août. Il a rendu dix ordonnances qui, toutes, sont des amendements aux ordonnances déjà en vigueur, à l'exception du chapitre 8, qui est une ordonnance concernant les jugements personnels dans les actions sur le nantissement.

C'était là la première session du conseil entièrement électif et les délibérations en ont été conduites de manière à permettre de croire que le nouveau régime sera avantageux pour le Territoire. M. Robert Lowe, le député le plus ancien du district de Whitehorse, a été élu Orateur.

ÉDUCATION.

Les écoles, sur toute l'étendue du Territoire, se sont maintenues à un degré élevé d'efficacité. Comme la population en est une variant assez rapidement, un système d'écoles subventionnées a été adopté pour le district le plus éloigné, les seules écoles permanentes tenues ouvertes sans interruption étant celles de Dawson et de Whitehorse, où la population est plus stable.

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE.

Je suis heureux de faire de nouveau rapport que, pendant l'exercice qui vient de se terminer, il y a eu absence presque complète d'offenses graves dans le Territoire; ce résultat est dû aux bonnes dispositions de la population respectueuse des lois et à la présence de la royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, sous le commandement efficace du major Wood, sous-commissaire de ce corps.

Je désire exprimer ma haute appréciation de l'excellent service accompli, dans ce Territoire, par les fonctionnaires des différents ministères du gouvernement. Durant mon séjour à Ottawa, M. Arthur Wilson a exercé les fonctions d'administrateur et a rempli les devoirs de cette charge avec efficacité et à la satisfaction du public.

Je joins à ce rapport ceux du contrôleur intérimaire, du commissaire de l'or, de l'agent des terres et des bois de la Couronne du directeur des arpentages et de l'essayeur territorial. Le commissaire adjoint de l'or, à Whitehorse, dans le but de sauver du temps, adresse son rapport directement au ministère.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

ALEXANDER HENDERSON,
Commissaire.

N° 1.

RAPPORT DU DIRECTEUR DES ARPENTAGES.

BUREAU DES ARPENTAGES,
DAWSON, T.Y., 25 avril 1910.

L'honorable ALEXANDER HENDERSON,
Commissaire du Territoire du Yukon.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport suivant sur le travail exécuté au département des arpentages, pendant l'exercice clos le 31 mars dernier.

Le personnel a été composé de M. Gibson, A.T.F., M. L. G. Bennet et moi-même.

M. Bennet est demeuré au bureau jusqu'au 1er décembre alors qu'il a été transféré à la division de la correspondance.

M. H. G. Dickson, A.T.F., de Whitehorse, a été engagé pendant la dernière saison, par le département, pour établir une traverse de repère entre l'extrémité nord de la traverse " Wheaton River ", qu'il a arpentée pendant l'été de 1908 et l'extrémité sud de la traverse de la zone cuprifère de Whitehorse qu'il a arpentée en 1903. Ce travail a été fait par contrat et comprend 18·04 milles de ligne arpentée. Il en résulte une traverse de rattachement, à partir d'un point sur la frontière de la Colombie-Britannique, du côté droit du lac Bennet, jusqu'à un point situé à plusieurs milles au nord du creek Porter, sur l'extrémité nord des concessions cuprifères actuellement jalonnées à l'ouest de Whitehorse.

Durant les mois d'août, septembre et octobre, M. N. A. Burwash, A.T.F., de Whitehorse, a été engagé par le département pour travailler de concert avec M. Gibson à l'arpentage de plusieurs concessions de quartz dans le voisinage de " King Dome ", dans le district de Dawson. Des demandes avaient été faites de cet arpentage par les propriétaires et le travail a été divisé entre M. Gibson et M. Burwash—celui-là étant chargé d'arpenter trente et un claims, et celui-ci vingt et un—dont les rapports ont été déposés entre mes mains. Le travail sur le terrain de ces arpentages a été complété en octobre, et le travail de bureau en décembre. Les procès-verbaux ont été examinés et livrés aux requérants, vu que les sommes dues au département avaient été payées. Jusqu'ici, trente-quatre claims ont été payés et, tous, ils ont été examinés, sauf quatre.

Durant l'été, j'ai arpenté les lignes de base du creek de Little-Branch et ses bras droit et gauche, de même que sur le creek Glacier au-dessus de Discovery, et j'ai fait un grand nombre de voyages d'exploration sur les creeks pour le Bureau de l'or, à l'occasion des différends entre les réclamants de placers et de claims de quartz.

M. Bennet a été employé au travail général du bureau, à dessiner, à faire des tracés et des impressions photographiques et à donner des renseignements généraux au public concernant les plans déposés aux archives ici.

Durant le temps que M. Gibbon n'a pas été occupé à l'arpentage des claims de quartz au Dome, il a préparé les procès-verbaux de l'arpentage de la ligne de base qu'il avait antérieurement fait. Tous les procès-verbaux qui étaient en retard sont actuellement sur le point d'être complétés, et les avis des plans et notes produits à leur appui, ainsi que des plans de la ligne de base seront incessamment publiés.

Des impressions photographiques de tous les plans des claims de quartz ainsi que plusieurs autres imprimés et tracés ont été faits durant l'année.

Claims de quartz	87
Autres groupes de lots	10
Claims de placer annoncés	12
Permis de prospecteurs de houille	4
Lignes de base	7
Traverses (emplacements, etc.)	5

Des impressions photographiques de tous les plans des claims de quartz, ainsi que plusieurs autres imprimés et tracés ont été faits durant l'année.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

C. W. MacPHERSON,
Directeur des arpentages, T.Y.

N° 2.

RAPPORT DE L'AGENT DES TERRES ET DES BOIS DE LA COURONNE.

DAWSON, T.Y., 27 avril 1910.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport sur les opérations de ce bureau pendant l'exercice clos le 31 du mois dernier, comme suit:—

1. Un état des recettes de la division des terres et des bois s'élevant à $20,389.35.

2. Un état des recettes de la division des terres fédérales, s'élevant à $9,951.49, faisant un total de $30,341.44, qui indique une diminution de $717.14, par comparaison avec l'exercice précédent.

Il n'y a eu qu'une seule scierie en fonctionnement, durant le dernier exercice, dans la division de Dawson du Territoire du Yukon, soit, la scierie Klondike, située sur une île de la rivière Klondike, à son embouchure; elle appartient à la *North American Transportation and Trading Company,* mais elle est exploitée par la *Yukon Sawmill Company* en vertu d'un bail.

Les entreprises de la coupe du bois de chauffage et de construction le long des rivières Lewes, Yukon, Stewart et Klondike et dans le voisinage de Dawson, déploient à peu près la même activité que les années précédentes.

Les recettes provenant de la vente des terres ne représentent qu'un faible encaissement, par suite du fait que les terres propres à la culture ne peuvent être obtenues que comme homesteads, en vertu des règlements des homesteads.

Plusieurs des concessions de homestead, accordées depuis la mise en vigueur des règlements des homesteads et que j'ai visitées l'année dernière, ont été annulées parce que les concessionnaires ont négligé de se conformer aux règlements.

L'inspecteur des bois de la Couronne a fréquemment visité, pendant le dernier exercice, les différents chantiers de bûcherons, dans un rayon d'environ dix milles de Dawson et en a trouvé les opérations conduites conformément aux dispositions qui les affectent.

J'ai moi-même visité les chantiers de bûcherons le long des rivières Lewes et Yukon, à partir du pied du lac Laberge jusqu'à Dawson, en septembre et octobre derniers, et j'ai constaté qu'ils étaient dirigés d'une manière satisfaisante.

Respectueusement soumis,

F. X. GOSSELIN,
Agent des Terres et des Bois de la Couronne.

Le Commissaire
du Territoire du Yukon.

DIVISION DES TERRES DE LA COURONNE.

—	Droit régalien sur la houille.	Ventes générales.	Loyers.	Droits d'enregistrement.	Droits de homesteads.	Total.
1909.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Avril			2,394 08			2,394 08
Mai			1,711 41			1,711 41
Juin			1,006 53		10 00	1,016 53
Juillet			1,129 03	2 00	10 00	1,141 03
Août		100 00	328 92	2 00		430 92
Septembre	60 00		5 00	8 00		73 00
Octobre		236 20	183 00		10 00	429 20
Novembre	76 38	412 93	447 17		10 00	946 48
Décembre		110 98			30 00	140 98
1910.						
Janvier		13 91	924 56	2 00	10 00	950 47
Février		91 35	194 85	4 00	10 00	300 20
Mars			417 19			417 19
	136 38	965 37	8,741 74	18 00	90 00	9,951 49

DIVISION DES BOIS DE LA COURONNE.

—	Droit régalien.	Permis, bois de construction.	Confiscations.	Permis de fenaison.	Droit régalien sur la housille.	Total.
1909.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Avril	524 38	2,503 63	69 25			3,097 26
Mai	876 50	1,344 26	294 25	79 00		2,594 01
Juin	733 46	1,062 57	669 75	44 00		2,509 78
Juillet	227 93	682 00	203 00	61 00		1,173 93
Août	303 10	1,182 00	43 00	29 00		1,557 10
Septembre	8 34	2,686 01	116 38			2,810 73
Octobre	838 25	1,162 75	8 50			2,009 50
Novembre	3,090 84	230 41				3,321 25
Décembre	100 25	507 50	15 00			622 75
1910.						
Janvier	51 00	83 13	34 75			168 88
Février	26 38	336 00	15 00			377 38
Mars	142 38	5 00				147 38
	6,922 81	11,785 26	1,468 88	213 00		20,389 95

N° 3.

RAPPORT DU COMMISSAIRE DE L'OR.

DAWSON, T.Y., 27 avril 1910.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport pour les douze mois terminés le 31 du mois dernier.

Les recettes totales que constate ce rapport s'élèvent à la somme de $82,506.93, ce qui indique une diminution de $11,729.20 par comparaison avec les recettes de l'exercice précédent, clos le 31 mars 1909.

Il est rendu compte de cette diminution, principalement comme suit:—

(*a*) Par la différence des recettes sur les baux de dragage, pendant le dernier exercice, comparées aux recettes de même provenance, pendant l'exercice précédent, soit $8,509.

(*b*) Par la différence des recettes sur les concessions de placer, soit $2,650.

(*c*) Par la différence des recettes sur les renouvellements de concessions de placer, soit $5,873.

D'autre part, on observera qu'il y a une augmentation considérable des recettes provenant des claims minéraux de quartz, par comparaison avec l'exercice précédent.

Ci-joint on trouvera:—

1. Un état financier indiquant les recettes du bureau du Commissaire de l'or, durant l'exercice clos le 31 mars, ainsi que les recettes perçues aux bureaux du registraire des mines pour le district minier de Duncan et celui de Sixtymile, dont il a été rendu compte durant l'exercice en question;

2. Récapitulation de l'état ci-dessus;

3. Un état comparatif avec les recettes de l'exercice précédent.

Les opérations minières dans le district minier de Dawson, à l'exception du creek Hunker et de ses tributaires, et aussi dans le district minier de Fortymile, ont fait l'objet des rapports de l'inspecteur des mines à Dominion, Sulphur et Granville, et aussi des différents agents du registraire des mines à Bonanza, Quartz, Black-Hills, Fortymile, Stewart et Selkirk, de même que du registraire des mines du district minier de Sixtymile, et des copies en double de ces divers rapports ont été expédiées au département, en un dossier séparé.

De semblables rapports ont aussi été reçus du registraire des mines du district minier de Conrad et des agents des registraires des mines à Livingstone et Carmacks, dans le district minier de Whitehorse.

Les rapports qui ont été demandés sur cette matière du Commissaire adjoint de l'or, à Whitehorse et des registraires des mines des districts miniers de la Kluane et de Duncan, n'ont pas été reçus encore.

Respectueusement soumis,

F. X. GOSSELIN,
Commissaire de l'or.

Le Commissaire
du Territoire du Yukon.

ETAT financier du bureau du Commissaire de l'Or, du 1er avril 1909 au 31 mars 1910.

	RECETTES.	
Placers—		
Dawson—		
A Concessions	$ 4,480 00	
Reconcessions	5,340 00	
Renouvellements	45,097 50	
Documents enregistrés	4,989 00	
Résumés d'actes	61 00	
Quartz—		$59,967 50
A Actes authentiques	$ 3,750 00	
Certificats de travaux	1,975 00	
Certificats de société	107 50	
Certificats d'améliorations	52 50	
Documents enregistrés	1,215 00	
Au lieu de cotisation	200 00	
Arpentage	1,070 40	
Résumés d'actes	13 50	
Comptes divers—		8,383 90
A Concessions d'eau	$ 565 00	
Hydrauliques	2,844 50	
Dragage	306 05	
Pouvoir d'eau	500 00	
Drainage	5 00	
Dépôt anticipé	1,907 98	
Duncan—		6,128 53
A Concessions de placers	$ 1,290 00	
Reconcessions	500 00	
Renouvellements	3,397 50	
Documents enregistrés	538 00	
Résumés d'actes	19 00	
Archives du quartz	170 00	
Documents enregistrés du quartz	45 00	
Certificats de travaux de quartz	10 00	
Certificats de société du quartz	2 50	
Concessions d'eau	10 00	
Sixtymile—		5,992 00
A Concessions de placers	$ 450 00	
Reconcessions	190 0	
Renouvellements	1,210 00	
Documents enregistrés	165 00	
Archives du quartz	5 00	
Documents enregistrés du quartz	2 50	
Certificats de travaux du quartz	2 50	
Concession d'eau	10 00	
		2,035 00
Déboursés—		$82,506 93
Par Le receveur général	$80,357 95	
Compte indéterminé du Commissaire de l'Or	211 00	
Compte indéterminé du Commissaire de l'Or par intérim	30 00	
Compte de balance	1,907 98	
		$82,506 93

RÉCAPITULATION.

ETAT financier du bureau du commissaire de l'or, Dawson, exercice clos le 31 mars 1910.

—	Concession de placers.	"Réconcessions"	Renouvellements.	Documents enregistrés.	Hydrauliques.	Résumé de placers.	Dragage.	Concessions d'eau.	Pouvoirs d'eau.	Concessions de drainage.	Archives du quartz.	Certificats de travaux.	Certificats de société.	Documents enregistrés.	Lieu de cotisation.	Certificat d'amélioration.	Résumé du quartz.	Arpentage.	Dépôt anticipé.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Dawson	4,480 00	5,340 00	45,097 50	4,989 00	2,844 50	61 00	306 05	565 00	500 00	5 00	3,750 00	1,975 00	107 50	1,215 00	200 00	52 50	13 50	1,070 40	.....
Duncan	1,290 00	500 00	3,397 50	538 00	.....	19 00	.....	20 00	.....	.....	170 00	10 00	2 50	45 00	.....	.. ..	.....	.....	.....
Sixtymile	450 00	190 00	1,210 00	165 00	.....	.....	.....	10 00	.....	.....	5 00	2 50	....	2 50	... ..	.....	.....	.....	.....
Dépôts anticipés	.....	.....	.....	.. ..	.....	.....	... ..	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	....	.....	.....	1,907 98
	6,220 00	6,030 00	49,705 00	5,692 00	2,844 50	80 00	306 05	595 00	500 00	5 00	3,925 00	1,987 50	110 00	1,262 50	200 00	52 50	13 50	1,070 40	1,907 98

ETATS COMPARATIFS.

SITUATION DU BUREAU DU COMMISSAIRE DE L'OR.

—	Exercice clos le 31 mars 1909.	Exercice clos le 31 mars 1910.	Augmentation, 1910.	Diminution, 1910.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Concessions de placers	8,870 00	6,220 00		2,650 00
Renouvellements	55,578 00	49,705 00		5,873 00
Reconcessions	5,500 00	6,030 00	530 00	
Documents enregistrés, placers	6,081 00	5,692 00		389 00
Résumés	87 00	80 00		7 00
Concessions d'eau	1,175 00	595 00		580 00
Hydrauliques	2,147 09	2,844 50	697 41	
Dragage	8,815 65	306 05		8,509 60
Pouvoirs d'eau		500 00	500 00	
Drainage		5 00	5 00	
Quartz, (archives) actes authentiques	1,520 00	3,925 00	2,405 00	
" documents enregistrés	625 00	1,262 50	637 50	
" certificats de travaux	1,215 00	1,987 50	772 50	
" certificats de société	72 50	110 00	37 50	
" lieu de cotisation	100 00	200 00	100 00	
" certificats d'améliorations	27 50	52 50	25 00	
" arpentage	510 41	1,070 40	559 99	
" résumés	4 00	13 50	9 50	
Dépôts anticipés	1,907 98	1,907 98		
	94,236 13	82,506 93	6,279 40	18,008 60

Diminution nette, $11,729.20.

N° 4.

RAPPORT DU CONTROLEUR.

DAWSON, T.Y., 14 avril 1910.

L'honorable ALEXANDER HENDERSON,
Commissaire du Territoire du Yukon,
Dawson.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport annuel du bureau du contrôleur, pour l'exercice clos le 31 mars 1910.

A même le crédit affecté à l'"Administration du Territoire du Yukon", dans les prévisions budgétaires du ministère de l'Intérieur, il a été dépensé $156,366.69, ainsi que l'établissent les états et pièces comptables mensuels envoyés au département.

La dépense pour le compte du ministère de la Justice a été de $18,461.03; états mensuels envoyés à ce ministère.

La dépense, pour le compte du département des Affaires des Sauvages, en secours aux sauvages malades et indigents du Territoire du Yukon, a été de $5,878.25.

Sous le titre "Compte de lettres de crédit", le ministère des Travaux publics, aux noms du surintendant des Travaux publics et du contrôleur, a dépensé $88,953.65 pour l'entretien et la réparation des édifices publics.

Du chef du crédit pour l'amélioration des rivières, la dépense, aux noms du commissaire et du contrôleur, a été de $4,957.24.

A la dernière séance du Conseil du Yukon, tenue en juillet dernier, la date de clôture de l'exercice financier du Territoire fut changée, pour concorder avec celle du gouvernement du Canada, tel que prescrit par l'Acte du Yukon. Les recettes, pour cette période, ont été de $214,342.17 qui, avec la balance reportée des recettes locales de $103,192.08, ont formé une recette totale de $317,534.25. La dépense pour la même période a été de $284,444.33, ce qui laisse une balance à l'actif de $33,089.92. Une copie de la feuille de balance y est jointe. Les états et les pièces comptables ont été envoyés à l'Auditeur général à la fin de chaque mois.

La redevance à l'Etat sur l'exportation, perçue dans le Territoire, pour l'exercice clos le 31 mars, s'est élevée à $89,872.44—perçue à Dawson, $88,915.06, à Whitehorse, $957.38.

La recette provenant des certificats gratuits délivrés à des exportateurs d'or de l'Alaska, a été de $173—perçue à Dawson, $159, à Whitehorse, $14.

Le revenu tiré de ces diverses sources a été déposé au crédit du receveur général, des traites étant envoyées toutes les semaines au département, et des états à la fin de chaque mois.

Le revenu provenant de la vente des timbres judiciaires de la Cour territoriale du Yukon, a été de $2,481.50.

Les relevés des recettes perçues dans les bureaux du commissaire de l'or et de l'agent des terres et des bois de la Couronne ont été vérifiés chaque mois, comme auparavant, puis transmis au ministère.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

G. H. McLEAN.
Contrôleur par intérim.

FEUILLE DE BALANCE—Fonds du revenu consolidé du Yukon, 31 mars 1910.

Crédit.	Doit.	Dépense.	
$ c.			
13,726 65	Indemnités et frais de route	12,856 83	
38,510 00	Ecoles	35,435 08	
3,000 00	Dépenses casuelles	1,684 83	
3,625 00	Bibliothèque gratuite de Dawson	3,625 00	
5,000 00	Election de 10 membres du Conseil du Yukon	3,025 50	
14,000 00	Indemnités et frais de route, Conseil du Yukon	6,340 00	
650 00	Service préventif	642 50	
2,500 00	Impression et papeterie	2,400 50	
2,000 00	" " (édition spéciale)	2,000 00	
675 00	Salle de lecture de Whitehorse	675 00	
26,400 00	Hôpitaux, aumônes et hygiène publics	22,107 70	
3,000 00	Bureau d'essai de Whitehorse	2,638 87	
3,200 00	Dépenses diverses	1,695 78	
8,500 00	Ville de Whitehorse	8,493 51	
3,500 00	Exercices militaires de Keystone	2,732 12	
4,000 00	Réception du Gouverneur général	3,981 51	
118,393 35	Chemins, ponts et travaux publics	124,027 79	
3,500 00	Eclairage des rues, city de Dawson	3,500 00	
500 00	Impressions et papeterie, cité de Dawson	328 25	
1,575 00	Bibliothèque gratuite de Dawson, cité de Dawson	1,575 00	
28,145 00	Service de pompiers de Dawson, cité de Dawson	27,206 06	
15,000 00	Rues et trottoirs, cité de Dawson	14,125 16	
500 00	Dépenses casuelles, cité de Dawson	489 34	
1,850 00	Salaires, cité de Dawson	1,850 00	
1,250 00	Fourrière à chiens, cité de Dawson	1,008 00	
	Balance en caisse	33,089 92	317,534 25

Revenu prévu.	Avoir.	Revenu perçu.	
$ c.		$ c.	
	Balance des revenus locaux	103,192 08	
62,500 00	Subvention du gouvernement du Canada, fins locales	62,500 00	
25,000 00	" " chemins	25,000 00	
17,000 00	Licences pour débit des liqueurs	17,986 30	
30,000 00	Permis de liqueurs	29,058 03	
10,807 92	Taxes locales et recettes diverses	13,792 10	
18,000 00	Licence pour débit des liqueurs au détail, cité	19,900 00	
1,000 00	Licences de la cité et recettes diverses	784 00	
35,500 00	Taxes imposées par la cité	45,321 74	317,534 25

N° 5.

RAPPORT DE L'ESSAYEUR TERRITORIAL.

BUREAU TERRITORIAL D'ESSAI DU GOUVERNEMENT,
WHITEHORSE, T.Y., 18 avril 1910.

L'honorable ALEXANDER HENDERSON,
Commissaire du Yukon,
Dawson, T.Y.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport suivant du travail de ce bureau, pendant les neuf mois antérieurs au 31 mars 1910, couvrant la période écoulée depuis mon dernier rapport, avec un aperçu de la situation au point de vue minier, à cette extrémité du Territoire.

Pendant cette période, 476 essais ou déterminations quantitatives ont été faites à ce bureau, suivant qu'il appert à l'état ci-joint qui en a été dressé; un certain nombre de déterminations quantitatives ou vérificatives, dans un but d'identification des roches et des minéraux, ont aussi été faites; mais il n'est pas habituellement tenu registre de celles-ci.

Dans le district de Whitehorse, il n'a été fait aucun travail dans la zone cuprifère, autre que le travail nécessaire de recherche, mais on a lieu de prévoir que l'exploitation sera bientôt reprise.

Le 1er avril, les travaux de construction de l'embranchement traversant la zone cuprifère, à partir du chemin de fer White-Pass et Yukon, ont été continués, après avoir été interrompus pendant quelque seize mois. Il est entendu que le travail va être poussé vigoureusement, de manière à compléter l'embranchement jusqu'au groupe des mines de Puebla, vers le 1er juillet. Cette entreprise, concordant avec la vente des mines de Puebla à des mineurs de l'Ouest, paraît indiquer qu'une ère de prospérité règnera bientôt dans ce district.

Le groupe des mines de Puebla comprend les concessions Puebla, Tamarac et Carlisle, ainsi que six claims de mine, la Puebla étant probablement la plus riche; le minerai en est l'hématite et comporte une proportion d'environ 3 pour 100 de cuivre, quoique cela puisse varier quelque peu par l'occurrence de la cuprite en petites veines.

Quoique cette propriété ne soit pas aussi riche en cuivre ou en métaux précieux que d'autres dans le district, sa grande valeur est constituée (1) par l'énorme tonnage immédiatement disponible pour l'expédition et (2) par l'excellente fusibilité du minerai qui porte un excédant de 40 pour 100 de fer.

Les acheteurs de ce groupe de propriétés sont des mineurs bien connus, qui ont constamment réussi dans leurs opérations minières, et l'on n'entretient pas de doute que leur nouvelle acquisition soit appelée à un actif développement. Je suis informé de bonne source que quelque 180 tonnes de machines et d'approvisionnements arriveront dans le cours de quelques semaines.

On érige des bâtiments à la mine Valerie, ce qui indiquerait que l'activité dans les travaux va renaître sur cette propriété.

On n'a rien appris encore au sujet des intentions des propriétaires des autres mines en exploitation dans la zone cuprifère, quoiqu'il soit très probable que des expéditions seront faites de l'Arctic Chief, une fois l'embranchement terminé.

Le gisement de minerai sur cette propriété, probablement la plus riche de la zone, est composé de magnétite, portant une proportion d'environ 60 pour 100 de cuivre; l'or et l'argent qu'il contient ajoute considérablement à sa valeur, attendu que la

quantité de ces métaux y est plus grande que dans toutes autres parties jusqu'ici exploitées du district.

Le travail dans le district minier de Conrad, sur le claim Vénus de la *Yukon District Gold Minong Company,* a été en quelque sorte continu. Les chiffres suivants indiquent les travaux de développement exécutés sur cette propriété jusqu'au 31 mars:—

Galeries de niveau dans la veine	1,200	pieds.
Montages dans la veine	1,200	"
Travers-bancs	700	"
Puits verticaux entre étages	345	"
Travail total	3,445	"

Le gisement de minerai varie en largeur jusqu'à 16 pieds; il est oxydé dans les niveaux supérieurs et se charge de sulfites dans les puits verticaux. Comme la quantité de sulfites propre au traitement est faible on ne s'est pas servi du concentrateur durant ces derniers quelques mois. Vingt-cinq hommes sont à l'ouvrage et le prochain travail consistera à pénétrer dans les couches inférieures, de manière à obtenir une quantité suffisante de minerai de sulfite pour le concentrateur qui a une capacité de 100 tonnes par jour.

Cette propriété est outillée d'une manière splendide; elle possède un tramway aérien, deux compresseurs, deux engins de hissage, etc.

Dans ce même district, la *British Yukon Gold Mining Company* continue son exploitation sur son claim de Caribou " Big Thing ". Les chiffres suivants indiquent l'étendue du travail de développement jusqu'au 31 mars:—

Profondeur du puits d'extraction	500	pieds.
Galeries de niveau dans la veine	525	"
Puits verticaux	72	"
Total	1,097	"

Le minerai est ici composé de sulfite arsénical de fer et porte 0·5 d'or et 24 onces d'argent à la tonne. Vingt hommes sont à l'ouvrage et, durant l'hiver dernier, sept tonnes par jour, en moyenne, ont été transportées au chemin de fer pour être expédiées au haut-fourneau de Ladysmith, C.-B.

Cette mine n'a actuellement, comme outillage, qu'une machine à gazoline et des ventilateurs mécaniques pour la ventilation du puits d'extraction; il y a un compresseur sur les lieux, mais il n'a pas encore été installé, car il a été impossible de transporter la chaudière à la mine, tant les chemins sont en mauvais état. On songe à un tramway aérien et à d'autres machines seront mises en place, lorsque le puits aura atteint une profondeur de 800 pieds, si l'on constate que le gisement de minerai est continu.

Dans la division Wheaton du district de Conrad, on n'a fait que peu de travail comparativement, sauf celui de recherche.

Sur la Carbon Hill, H. E. Porter a complété un tunnel d'une longueur totale de 372 pieds, traversant la quatrième veine à une profondeur de 225 pieds de la surface. Deux des lits de minerai ont une largeur de six pieds, les autres étant un peu plus petits. Les métaux de valeur sont l'argent, le plomb et l'antimoine, la proportion de l'argent étant d'environ 32 onces par tonne. Quoique les proportions ne soient pas très élevées, la quantité du minerai est grande, attendu que l'on a constaté que sa masse est continue à partir de la surface. Le minerai de surface de ces veines contient des valeurs en argent, atteignant jusqu'à 500 onces à la tonne, mais il n'a pas été démontré à quelle profondeur se maintient cette situation.

Sur la Tally-Ho, le tunnel a été percé jusqu'à 300 pieds et il atteint une profondeur de 150 pieds de la surface. La veine a une largeur de quatre pieds et les valeurs

qu'elle contient se trouvent dans trois filons de quartz, le reste se composant d'un calcaire siliceux et de calcite en décomposition d'un travail facile de perforation.

Durant les derniers neuf mois, on a fait un peu de travail de développement sur les claims de cuivre du district de la Kluane, avec un résultat favorable. Les frères Jacquot, ainsi que plusieurs autres mineurs sur le creek Burwash, ont fait un travail considérable de tranchées, qui indique que les gisements cuprifères de ce creek sont d'une grande étendue, et, dans nombre de cas, d'une richesse remarquable, un endroit en particulier découvrant une couche de bornite d'une largeur de deux pieds, tandis que les couches de minerai de grade inférieur varient en largeur jusqu'à 30 pieds.

Sur le creek Jarvis, le travail de corvée s'est poursuivi sur les propriétés connues sous le nom de mines Pugsley-Palmer.

Beaucoup de travail de prospection a été exécuté sur le creek Fourth of July, où l'on a souvent trouvé du quartz flottant de haut titre.

Environ cinquante hommes sont à l'ouvrage sur les placers du district de la Kluane, principalement sur les creeks Fourth of July, Sheep et Burwash. Les méthodes en usage sont primitives; on ne se sert pas de machines, généralement et les salaires comme résultat du travail varient de $3 à $10 par jour suivant les emplacements.

Depuis le dernier rapport que j'ai fait de ce bureau, on a reçu des échantillons massifs de schéelite (flottante) de la rivière Stewart. D'autres échantillons de substances concentrées ont aussi été reçus, venant du même district.

Ils ont montré une proportion assez élevée d'acide tungstique à l'essai. La prospection persistante à la recherche de ce précieux minéral peut, tôt ou tard, conduire à la découverte de la couche ou du gisement dont ces matières flottantes proviennent.

Comme conclusion, je me hazarderai à dire que la perspective actuelle concernant ces aggrégations ou gisements miniers dans ce district est plus satisfaisante qu'elle ne l'a été depuis quelques années. Avec les hommes disposant de capitaux et d'une habileté indiscutée qui possèdent les plus importantes mines du district, et connaissant leurs idées de progrès, il nous paraîtrait qu'une ère de prospérité se manifestera dans un avenir prochain.

J'ai l'honner d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

ROBERT SMART,
Essayeur territorial.

N° 6.

RAPPORT DU COMMISSAIRE-ADJOINT DE L'OR.

BUREAU DU SOUS-COMMISSAIRE DE L'OR.
WHITEHORSE, T.Y., 20 avril 1910.

L'honorable ALEXANDER HENDERSON,
Commissaire du Territoire du Yukon,
Dawson, T.Y.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport suivant concernant les districts miniers du Yukon méridional et des Terres de la Couronne, pour l'exercice clos le 31 mars 1910, comprenant les districts de Whitehorse, de Conrad et de la Kluane.

DISTRICT DE WHITEHORSE.

Il y a eu très peu de progrès dans le développement minier de ce district, durant l'année dernière; il n'a pratiquement été fait rien autre chose que le travail de recherche poursuivi sur les claims de quartz. Ces claims sont maintenant au nombre de 200. On n'a pas extrait ni expédié de minerai. On a probablement considéré qu'il était impossible d'exploiter avec profit une quelconque de ces propriétés dans les circonstances actuelles, dont les principales difficultés sont les taux élevés d'expédition et le bas prix du cuivre. Il paraît qu'il va se produire maintenant un changement pour le mieux sous ce rapport. Une compagnie de capitalistes de Spokane, ayant à sa tête MM. Greenough et Neil, mineurs bien connus sur la côte du Pacifique, a acheté la propriété des mines du Yukon, Puebla (comprenant quelque sept claims et couvrant une superficie de 425 acres), sur laquelle est situé le dépôt aurifère apparent le plus considérable de la zone, et les travaux y seront poussés vigoureusement dans quelques mois. La voie ferrée de chargement, à travers la zone aurifère, s'étend déjà jusqu'à cette propriété, une distance de quatre milles, et dès que cet embranchement sera complété, l'expédition sur une grande échelle, du minerai commencera. La compagnie s'est assuré d'un taux de $3.75 par tonne jusqu'à Skagway, sur le chemin de fer White Pass et Yukon, mais il reste à déterminer si cela comprend l'encaissement et les facilités de déchargement. Le minerai visible à l'œil sur cette propriété seule est évalué à 750,000 tonnes et l'on prétend que 200 tonnes par jour seront expédiées dès le début, pour s'accroître jusqu'à 1,000 tonnes par jour, selon que les facilités d'expédition et autres iront s'améliorant. Il est compris que le minerai sera dirigé sur le haut-fourneau de Tacoma. Les nouveaux propriétaires se préparent à développer leur mine avec d'autres manières efficaces. Je crois qu'un compresseur à dix mèches a déjà été commandé et on creusera probablement un vaste puits d'extraction, à une profondeur de 400 pieds, avant l'automne. Si le minerai, à cette profondeur, comporte les valeurs et l'étendue qu'il montre à la surface, la mine sera l'une des plus riches du continent. On annonce que le prix payé pour cette propriété est de $500,000.

La production d'or du placer, dans le district de Big Salmon, a été de beaucoup plus faible que l'année dernière. Cette diminution peut être attribuée, pour une grande part, à la température défavorable. On peut dire, en somme, qu'il a tombé autant de pluie, dans cette section, durant la dernière saison, que durant les huit ou neuf années précédentes. La production totale du camp a été au-dessous de $30,000, moins de la moitié de celle de la saison précédente. Néanmoins, les mineurs du district ont une foi absolue dans l'avenir de leur camp.

Les recettes provenant des terres de la Couronne se sont maintenues au niveau ordinaire, et les paiements ont été régulièrement effectués, dans la plupart des cas. Les recettes provenant du bois de construction ont été plus faibles. Ceci résulte de l'absence des perceptions provenant d'importantes confiscations, durant l'année, et de la grande diminution de la population de Whitehorse, durant l'hiver dernier.

Les perceptions de toutes sources pour l'exercice sont indiquées dans un état détaillé ci-joint. J'ai aussi attaché à mon rapport un état détaillé des perceptions du bureau de Conrad et du bureau de la Kluane, jusqu'à la fin de décembre dernier. Les rapports pour la Kluane, pour les mois de janvier, février et mars derniers ne nous sont pas encore parvenus. Dès qu'ils seront arrivés j'en communiquerai les détails.

DISTRICT DE CONRAD.

Je ne puis donner aucun renseignement important sur le développement ou le progrès de ce district, durant l'année dernière. Le régistraire, qui, ainsi que je l'entends, devait régulièrement m'adresser ses rapports, a vraisemblablement été appelé à traiter directement avec le bureau de Dawson, et je crois qu'il l'a déjà fait. Ce bureau vous transmettra sans doute les informations qui lui ont été données. Les recettes totales, ainsi que le constate le tableau que l'on trouvera ailleurs, indiquent une diminution considérable comparées à celles de l'exercice précédent. Un chargement de 108 tonnes de minerai provenant des mines "Venus" et "Big Thing" est maintenant en route pour l'usine de réduction, et d'autres suivront sans doute. Les principales valeurs consistent en argent.

DISTRICT DE LA KLUANE.

Je ne puis mieux faire que de joindre à celui-ci un rapport un peu détaillé sur la situation qui existe dans ce district et qui a été fait par le régistraire le 1er mars dernier, après une visite à tous les creeks du même district. Ce dernier rapport établit qu'un progrès satisfaisant a été atteint.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

R. C. MILLER,
Sous-commissaire de l'Or.

TABLEAU I.—Etat montrant les recettes perçues dans les bureaux du sous-commis-
ronne, durant

Mois.	DROITS MINIERS.									
	PLACERS.				QUARTZ.					
	Concessions.	"Reconcessions."	Renouvellements.	Enregistrement de documents.	Concessions.	Certificats de travaux.	Paiement en lieu de corvée.	Certificats de société.	Enregistrement de documents.	Arpentages et concessions.
1909.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Avril	.....	20 00	70 00	12 00	.....	32 50	.....	.....	2 50	.....
Mai	.....	10 00	40 00	24 00	10 00	47 50	100 00	5 00	7 50	.....
Juin	10 00	30 00	30 00	5 00	30 00	47 50	.....	.....	12 50	107 42
Juillet	.....	10 00	150 00	2 00	35 00	27 50	300 00	2 50	20 00	.....
Août	.....	.....	270 00	11 00	5 00	70 00	.....	2 50	15 00	.....
Septembre	.....	.....	150 00	2 00	30 00	80 00	200 00	.....	17 50	33 55
Octobre	.....	.....	80 00	15 00	5 00	17 50	.....	.....	20 00	148 65
Novembre	.....	.....	10 00	2 00	.....	287 50	.....	5 00	60 00	923 35
Décembre	.....	.....	.....	.....	15 00	65 00	.....	2 50	20 00	.....
1910.										
Janvier	.....	.....	20 00	.....	10 00	7 50	.....	5 00	10 00	.....
Février	.....	.....	.....	.....	20 00	32 50	.....	2 50	42 50	416 66
Mars	.....	.....	130 00	137 00	45 00	32 50	.....	.....	12 50	1 21
Total	10 00	70 00	950 00	210 00	205 00	747 50	600 00	25 00	240 00	1,630 84
Nombre des perceptions.	1	7	70	29	41	166	6	10	74	51

saire de l'or à Whitehorse, T.Y., et de l'agent des terres et des bois de la Cou- l'exercice 1909-1910.

Bois et terres.					Redevance sur l'or exporté.			Total.	Total.
Revenu des terres de la Couronne.	Bois.	Confiscations.	Houille.	Homestead.	Droit régalien.	Franc.	Permis de chasse.	1909-10.	1908-09.
$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
2,355 00	130 00	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2,622 00	674 27
590 10	.....	1,000 00	.....	.....	22 93	.....	.....	1,857 03	4,752 90
104 67	20 00	.....	.....	.....	112 80	.....	.....	509 89	837 48
276 26	55 00	.....	.....	20 00	212 24	.....	.....	1,110 50	1,452 79
39 65	.....	.....	.....	.....	64 75	2 50	100 00	580 40	948 44
157 50	.....	.....	5 00	.....	274 36	11 00	200 00	1,160 91	2,271 94
186 49	5 00	.....	.....	.....	66 95	0 50	.....	545 09	1,917 88
0 86	97 50	.....	.....	.....	165 19	.....	.....	1,551 40	673 89
230 82	10 00	.....	.....	.....	8 07	.....	.....	351 39	1,777 67
40 00	235 00	.....	.....	10 00	.....	.....	.....	337 50	298 02
61 85	137 50	.....	.....	.....	1 50	.....	.....	715 01	665 48
174 17	.....	.....	.....	.....	28 59	.....	.....	560 97	613 38
4,217 37	690 00	1,000 00	5 00	30 00	957 38	14 00	300 00	11,902 09	16,884 14
31	12	1	1	3	44	20	3	570	698

TABLEAU II.—Etat montrant les perceptions du bureau du registraire des mines pour le district de Conrad, durant l'exercice 1909-1910.

Mois.	Redevances sur le quartz.						Placers.	Total pour 1909-10.	Total pour 1908-09.
	Concessions.	Certificats de travaux.	Certificats de société.	Paiement en lieu de corvée.	Documents enregistré.	Arpentage et permis de la Couronne.	Concessions.		
1909.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Avril		30 00			2 50	19 00		51 50	53 50
Mai	20 00		2 50		2 50			25 00	115 00
Juin	40 00	37 50		100 00	22 50			200 00	327 00
Juillet	50 00	87 50	15 00		17 50	212 76		382 76	360 00
Août	55 00	197 50	2 50		32 50			287 50	1,435 38
Septembre	50 00	85 00	2 50	100 00	12 50			250 00	392 50
Octobre	15 00	5 00			2 50		10 00	32 50	961 08
Novembre	5 00	5 00			45 00	234 48		289 48	55 00
Décembre					2 50			2 50	7 50
1910.									
Janvier	10 00	7 50			5 00			22 50	10 00
Février					2 50			2 50	71 65
Mars	5 00		2 50		57 50			65 00	47 50
Totaux	250 00	455 00	25 00	200 00	205 00	466 24	10 00	1,611 24	3,836 11
Nombre de perceptions	50	182	10	2	46	26	1	317	425

TABLEAU N° 3.—Etat montrant les perceptions du bureau du registraire des mines pour le district de la Kluane, durant les neuf mois terminés le 1er janvier 1910.

Mois.	REDEVANCES SUR LES PLACERS.			REDEVANCES SUR LE QUARTZ.				Total pour 1909-10.	Total pour 1908-09.
	"Reconcessions."	Renouvellements.	Documents enregistrés.	Concessions.	Certificats de travaux.	Certificats de société.	Documents enregistrés.		
1909.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Avril	340 00	96 00	28 00	10 00	5 00	7 50	2 50	489 00	65 00
Mai	110 00	10 00		5 00			2 50	127 50	6 00
Juin	60 00	130 00	24 00	10 00				224 00	422 00
Juillet	60 00	100 00	18 00	5 00	25 00			208 00	144 50
Août	30 00	200 00	8 00	20 00				258 00	257 00
Septembre	10 00	280 00	57 00		80 00			427 00	452 50
Octobre	20 00	40 00						60 00	296 00
Novembre		10 00		5 00	35 00			50 00	94 00
Décembre	20 00	90 00		10 00	37 50			157 50	737 50
1910.									
Janvier									20 00
Février									
Mars									
Totaux	650 00	956 00	135 00	65 00	182 50	7 50	5 00	2,001 00	2,494 50
Reçns donnés	65	97	34	13	31	3	2	245	

N° 7.

RAPPORT DU REGISTRAIRE DES MINES DU DISTRICT DE LA KLUANE.

BUREAU DU RÉGISTRAIRE DES MINES.

LAC KLUANE, T.Y., 1er mars 1910.

Le Sous-commissaire de l'or,
Whitehorse, T.Y.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de soumettre le rapport annuel du district minier de la Kluane, après en avoir dernièrement visité tous les creeks.

LE CREEK BURWASH.

Le plus important travail dans le district, a été exécuté sur le creek Burwash, qui permet les creusages d'été et d'hiver. Chaque claim sur le creek, du n° 8 en descendant jusqu'au n° 110, au delà du Discovery, a été représenté cette année, sauf le terrain dans le cañon.

Sur le n° 8, plus bas que Discovery, Chas Thorson a extrait 3,000 seaux.

Sur le Discovery, Morley Bones et Alex. McCloud ont prospecté le terrain pour le travail de l'été.

Sur le n° 2 au-dessus du Discovery, Thos. Murray a extrait un amas de bonne dimension.

Sur les n^{os} 5, 6 et 7, au-dessus du cañon, Fisher et Murray ont creusé une série de sept puits jusqu'au lit de roche, de 18 à 37 pieds en profondeur, mais n'ont pas encore rencontré le minerai rémunérateur.

Sur le n° 18, au-dessus du cañon, les frères Jacquot et Petrel ont extrait 6,000 seaux. Ces gens étaient les seuls qui eussent un amas de minerai sur le creek, l'hiver dernier; ils ont beaucoup tardé à se mettre à l'ouvrage, l'an dernier, et n'ont extrait que 4,500 seaux; cet amas a donné 4½ cents pour chaque battée de vase qu'il contenait; on les a dégelés tout l'hiver avec des feux de bois, mais on se servira de pointes de vaporisation à partir du 1er avril 1910. On pratique des galeries dans la passe du creek qui a de 21 à 25 pieds de profondeur.

Sur le n° 25, au-dessus du cañon, Hubert Cluett a creusé une série de trous jusqu'au lit de roche, à la recherche d'un minerai rémunérateur.

Sur le n° 30, au-dessus du cañon, John L. Munro est à pratiquer des galeries et à mettre son minerai en monceau à la sortie du puits.

Sur le n° 33, au-dessus du cañon, Robt. Smith et T. Curran ont pratiqué des galeries dans une haute falaise et ont fait un amas de 2,000 brouettées; ce terrain offre d'excellents indices.

Sur le n° 60, au-dessus du cañon, MM. Arp. Erickson, Sullivan et McSweeney ont un amas considérable, qui, d'après leur calcul, donnera en moyenne 3 cents par battée, ils ont une chaudière et une pompe dont ils se servent pour dégeler.

Sur le n° 72, au-dessus du cañon, R. Fullerton pratique des tranchées sur la haute falaise et a sorti un petit entassement. Sur ce claim, l'automne dernier, M. Fullerton à lui seul a recueilli 46 onces en trente-cinq jours.

Sur le n° 98, au-dessus du cañon, Samuel May est à creuser pour atteindre à la profondeur de la passe dans le creek. Ce claim a été travaillé à partir de la haute falaise, l'été dernier et il a été bien prospecté.

Sur le n° 98, au-dessus du cañon, Samuel May est a creuser pour atteindre à la profondeur de la passe dans le creek. Ce claim a été travaillé à partir de la haute fa-

laise depuis les quatre dernières années et il a donné un bon rendement. Il sera de nouveau travaillé à partir de la haute falaise, le printemps prochain.

LE CREEK ARCH.

Joe Lamb, Walter Lamb, Thos. Dickson, L. Dickson et George Brown, qui ont ici une lisière de dix claims, ont commencé le travail à l'embouchure du creek, là où il se déverse dans la Donjek, et ont pratiqué une tranchée dans le lit de roche en remontant le courant. Ceci, cependant, n'était qu'un préparatif à l'installation d'un plan hydraulique sur la propriété l'hiver prochain.

Dans les nos 2 et 3 au-dessus de Discovery, Murray et Thorson ont très bien fait tout l'été, bien qu'ils aient eu à manœuvrer dix pieds d'épaisseur de terre parsemée d'énormes cailloux.

CREEK TATAMAGOUCHE.

Miller et Shaw ont été employés à creuser pour le chenal profond jusqu'au premier décembre 1909 sur les nos 7 et 8 au-dessus de Dicovery. Depuis ce temps ils ont été occupés à enlever un amas dans le cañon où ils ont travaillé l'automne dernier; ils ont assez bien réussi dans ce moment-là. Cette partie du creek est tout à fait peu profonde.

CREEK DU QUATRE JUILLET.

Sur le n° 59 au-dessus de Discovery, H. E. Eskrigge a travaillé tant à des tranchées ouvertes qu'à des galeries. Il a employé une petite chaudière et des pointes pour faire ses galeries.

Le n° 69 au-dessus de Dicovery a été travaillé durant les mois d'été, chaque saison depuis 1903, par Geo. R. Brown. Cependant, cet hiver il a pratiqué plusieurs puits dans le chenal profond dans le but de se rendre au lit de roche, mais il a été submergé à une profondeur de 40 pieds.

Sur le n° 72, au-dessus de Discovery, Jones et McIntosh sont à pratiquer des galeries cet hiver, et à enlever un entassement; ils travaillaient à une tranchée ouverte l'été dernier.

Sur le n° 74, au-dessus de Dicovery, Morrissey et Hume ont travaillé à une tranchée ouverte.

Sur le n° 75 au-dessus de Discovery, Bonbank et Hebb ont travaillé à une tranchée ouverte tout l'été.

Sur le n° 77, au-dessus de Discovery, Muirs, Duggan et Clark sont à creuser pour atteindre le lit de roche; ils ont une petite chaudière et une pompe.

Il n'y a jamais eu sur ce creek de trou creusé jusqu'au lit de roche. Le travail de l'été a consisté à pelleter dans les cinq ou six premiers pieds de gravier, où il se présente un lit d'argile qui fait l'office d'une espèce de lit de roche. Du beau gravier de lavage qui offre de bons indices se trouve au-dessous de cette argile, mais l'eau a toujours chassé les travailleurs.

CREEK BULLION.

Sur le n° 1 au-dessus de Discovery, McClelland et Hume ont fait des écluses tout l'été dernier. McClelland et Fisher pratiquent des galeries sur le même terrain cet hiver.

Les nos 13, 15, 17, 19, 21, 24, 26, 28, 30 et 31 au-dessous de Discovery possédés par madame M. L. Sugden, ont été travaillés à l'hydraulique, les personnes employées étant L. S. Sugden, W. S. Sugden, S. B. Frank, J. J. McDonald, R. Smith, L. Edginton et D. Gillis.

Discovery supérieur et inférieur, et les numéros 1, 2 et 3 ci-dessous ont été travaillés à tranchée ouverte par M. E. Bones.

Le numéro 46 en bas a été représenté par Lyman B. Davis.

CREEK RUBY.

Sur le n° 33 en haut, Rothacher et Curran ont travaillé dans une tranchée ouverte depuis le commencement de l'été dernier avec de très bons résultats. Ils ont à pratiquer des galeries sur le rebord cet hiver.

Sur le n° 28 en haut, A.D. McLennan a travaillé chaque saison depuis 1903. Ce terrain a peu de profondeur et se travaille à tranchée ouverte.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Somme toute cette région a produit plus d'or qu'à n'importe quelle saison antérieure, et il y a eu beaucoup plus d'examens pour les chenaux profonds. Jusqu'à présent les prospecteurs ont été surtout occupés à rechercher le terrain peu profond.

Huit claims de quartz possédés par Jacquot Frères et Petrel, sur lesquels ils ont fait beaucoup de travail, ont l'apparence d'assurer de grosses promesses. Un claim possédé par Georges Masado, donne de très belles promesses; ainsi que deux que possède Dennis McSweeney. Huit claims que possèdent C. R. Pugsley et A. B. Palmer ont reçu cet hiver beaucoup de travail.

Votre obéissant serviteur,

WM ARMSTRONG,
Régistrateur minier.

PARTIE VII

SYLVICULTURE ET IRRIGATION

SYLVICULTURE ET IRRIGATION

RAPPORT DU SURINTENDANT DE LA SYLVICULTURE ET DE L'IRRIGATION.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
BRANCHE DE SYLVICULTURE,
OTTAWA, le 9 mai, 1910.

M. W. W. CORY, C.M.G.,
Sous-ministre de l'Intérieur,
Ottawa.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport sur l'ouvrage exécuté par la section de la Sylviculture et de l'Irrigation, durant l'année 1909-1910, ainsi que les rapports des fonctionnaires chargés des différentes divisions.

CONVENTIONS.

Les 5 et 6 août dernier, j'assistai à l'assemblée de la *Western Canada Irrigation Association,* tenue à Lethbridge. La discussion faite par cette association des problèmes relatifs au développement de l'irrigation dans l'ouest est excessivement utile. Cette convention a adopté des résolutions insistant sur l'établissement d'une réserve forestière, au versaant oriental des Montagnes-Rocheuses, sur l'émission de bulletins destinés à instruire le public touchant les principes et la pratique de l'irrigation et concernant d'autres questions d'intérêt local.

J'ai aussi assisté au Congrès International d'Irrigation tenu à Spokane, Washington, du 9 au 14 août dernier. Au delà de 2,000 délégués assistaient à la convention et le programme entier fait d'articles et discussions par des hommes éminents intéressés à l'irrigation dans les états de l'ouest, fut très intéressant et très instructif. Il se produisit une divergence de vues considérable quand il fallut établir ce qui donnait les meilleurs résultats, des travaux d'irrigation exécutés par le gouvernement, ou de ceux qu'entreprennent les particuliers.

Quelques-uns appuyèrent les projets du Service fédéral d'assainissement, tandis que d'autres estimèrent qu'à la faveur de la loi Carey, on avait obtenu des meilleurs rendements. Une difficulté sérieuse que présentent les entreprises du gouvernement parut être le trop grand nombre de projets mis au jour pour satisfaire à la demande du public et qu'on n'avait pu mener à bonne fin avec le crédit disponible. Il en est résulté beaucoup de découragement chez ceux qui se proposaient de faire de l'irrigation et , en outre, les sommes que devait rapporter la vente des terres améliorées par les travaux n'ont pas été recouvrées assez tôt pour permettre de compléter ces travaux. L'émission de nouvelles obligations parut être l'unique solution de la difficulté.

STATISTIQUES.

Au début de l'année 1909, le service de la Sylviculture commença à réunir les statistiques concernant les produits forestiers du Canada. L'intérêt qu'y prirent la Canadian Lumbermen's Association et les différentes associations provinciales, joua son rôle dans cet effort. La manière de recueillir les données nécessaires, consistait

dans l'expédition, à tous les manufacturiers de bois de construction et d'objets en bois du Dominion, de lettres circulaires renfermant des formules d'exposés statistiques et demandant des rapports concernant leurs produits. La première difficulté fut d'obtenir une liste exacte et complète de ces maisons de commerce et la compilation de cette liste prit la majeure partie de l'année. Les réponses aux demandes d'informations furent aussi bonnes qu'on pouvait s'y attendre pour un premier essai, et les chiffres qu'on en a retirés représentent avec assez d'exactitude la production de bois du Dominion.

On a préparé l'état suivant de la production forestière:—

Matériaux.	Quantité.	Valeur.
Bois de construction	3,348,176 M. b.f.	$54,338,036
Bardeaux	1,499,396M.	3,101,996
Lattes	671,562 M.	1,487,125
Traverses	13,978,416 pièces	5,281,685
Perches	185,807 pièces	284,549
Bois de pulpe	482,777 cordes	2,931,653
Total		$67,425,044

Une révélation significative des statistiques est la proportion sous laquelle on utilise dans l'industrie, les espèces inférieures d'arbres, ainsi qu'on le verra d'après le tableau suivant qui donne, par espèces, la production du bois de construction:—

Epinette	962,430,000
Pin blanc	945,420,000
Sapin Douglas	371,845,000
Pruche	247,240,000
Cèdre de l'ouest	80,303,000
Epinette de l'ouest	65,537,000
Sapin blanc	48,488,000
Bouleau	45,833,000
Cèdre blanc	42,533,000
Erable	30,684,000
Pin jaune	30,592,000
Pin gris	28,382,000
Orme	26,308,000
Melèze occidental	23,410,000
Pin rouge	16,028,000
Tilleul	14,778,000
Pruche occidentale	11,856,000
Frêne	11,191,000
Epinette rouge	9,452,000
Pin blanc occidental	7,630,000
Peuplier	6,401,000
Chêne	5,755,000
Hêtre	5,083,000
Pin Lodgepole	2,050,000
Noyer dur	1,164,000
Noyer noir	28,000
Noyer tendre	15,000

VENTES DE BOIS MARCHAND.

Les ventes de licences pour bois marchand, par encan, suivant les nouveaux règlements, couvrirent 32.99 milles carrés. Dans la Colombie-Britannique, on a vendu 2.2

milles carrés pour $24,000, soit une moyenne de $10,954.49 par mille carré. Depuis l'année 1907, aucune vente n'avait été préalablement faite, et les prix moyens de vente, par mille carré de bois, pour les trois années antérieures furent, en 1905, $214.-82; en 1906, $444.19; en 1907, $2,091.84. Dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta 30.79 milles carrés furent vendus pour $15,010, une moyenne de $487.46 par mille carré. Les prix moyens pour les années antérieures furent: en 1905, $95.46; en 1906, $197.04; en 1907, $251.44. Il est satisfaisant de remarquer l'augmentation dans les profits résultant de la vente du bois marchand, particulièrement dans la province de la Colombie-Britannique.

RÉSERVES FORESTIÈRES.

L'administration des réserves forestières s'est organisée d'une façon plus complète par l'installation de gardes-forestiers permanents sur les réserves forestières des Buttes du Castor et du lac de la Cuisine. On a continué l'ouverture des routes destinées à marquer le bornes des réserves et à servir de coupe-feux. Cent quatre-vingt-dix-neuf milles de route ont été déblayés et les limites ont été marquées par des pieux en fer.

Des pépinières d'arbres ont été établies par les gardes-forestiers sur les réserves de la montagne du Dauphin, de l'Epinettière et de la montagne de la Tortue. Quoique les gardes-forestiers ne soient pas exercés au travail de pépinières et que leurs autres devoirs nuisent aux soins qu'ils devraient donner aux jeunes pousses, il y a eu progrès et cette méthode de reboisement sera poursuivie avec succès.

Un certain nombre de terrains supplémentaires ont été temporairement réservés dans le but d'en faire une addition permanente aux réserves forestières lorsqu'on aura réglé certaines questions touchant certains emplacements compris dans les réserves proposées, et mis ordre à certaines autres questions. On a ajouté 70,000 acres à la réserve de l'Epinettière, 136,000 acres à la réserve de la montagne du Canard, 80,000 acres à la réserve des Buttes aux Cyprès; 20,000 acres à la réserve des Buttes du Castor; et 5,000 acres près du lac de l'Esprit, dans la province de la Saskatchewan.

On a aussi mis de côté, par ordre du conseil une réserve située sur le versant oriental des montagnes Rocheuses, dans la province de l'Alberta, et comprenant une étendue de tout près de 3,000,000 d'acres, à ajouter aux parcs des montagnes Rocheuses, à la réserve du parc Jasper et des lacs Kootenay qu'on avait réservés antérieurement et qui comprenaient une superficie de 6,000,000 d'acres. Cette réserve est une des plus importantes de toutes les provinces de l'Ouest, parce qu'elle forme une étendue richement boisée et longe un pays s'étendant sur des centaines de milles en une prairie presque dépourvue d'arbres et, de plus, elle forme le bassin d'écoulement des rivières qui arrosent les grandes plaines vers l'est où l'approvisionnement d'eau est virtuellement la seule limite au développement réalisable. La forêt consistant en pin Lodgepole, épinette d'Englemann, sapin de Douglas et quelques autres essences, couvre la montagne jusqu'à une hauteur de 6,000 à 7,000 pieds. Une grande partie de ce bassin d'écoulement a sérieusement souffert du feu, mais dans la plupart des endroits, la reproduction naturelle est abondante et une protection convenable contre le feu fera beaucoup pour la restauration des forêts. Durant la saison prochaine, on fera une enquête pour déterminer définitivement la ligne qu'on devrait établir comme borne orientale de la réserve.

SURVEILLANCE DU BOIS.

On a fait l'examen de certains terrains réputés convenables pour les fins agricoles et situés dans les cantons de bois de la province de la Colombie-Britannique dans les vallées supérieure et inférieure de la rivière Columbia et dans le voisinage du lac Shuswap. Il en résultera que des arrangements seront réalisés pour rendre quelques-uns des terrains propices à un prochain établissement.

Les concessions de terrains connus sous le nom de mont Ida et de Buttes des Mouches qui dominent la vallée dans laquelle le bras de la rivière du Saumon est situé, ont été inspectées à la demande de citoyens de ce dernier endroit dans le but de déterminer quelles sont les terres qui devraient être mises en réserve forestière. Les Buttes des Mouches forment la limite entre le bras de la rivière au Saumon et la zone aride et la conservation sur ces buttes, de la forêt qui les recouvre est considérée comme très importante pour ce district.

On a fait le relevé du bois de construction d'une région de terrains boisés comprise en dedans de la ligne de la zone aride qui s'étend au sud et à l'est d'Ashcroft. Les résultats de ces explorations ont été rapportés et cartographiés.

PLANTATION D'ARBRES SUR LES FERMES.

Au printemps de 1909, on a distribué 2,570,000 arbres à 2,010 requérants; ce qui porte la distribution totale à 13,751,825. On a préparé et l'on soumet par les présentes un plan indiquant la distribution de ces arbres aux différents bureaux d'express dans toutes les parties de la prairie.

Le nombre de ceux qui demandent des arbres a presque atteint la capacité de production de la pépinière actuelle et il faudra songer à agrandir la pépinière si l'on veut continuer la distribution, vu qu'on ne peut diminuer de beaucoup la quantité fournie à chaque requérant.

Le nombre d'arbres prêts pour la distribution au printemps de 1910 est de 2,600,000.

GARDE-FEUX.

Le nombre des garde-feux employés l'an dernier, était de 96, distribués comme suit: Colombie-Britannique, 37; Alberta, 45; Saskatchewan, 14.

Le nombre des feux signalés a été de 1,134, savoir: 486 sur les terres fédérales, y compris la zone du chemin de fer de la Colombie-Britannique, 489 dans la Colombie-Britannique, à part la zone du chemin de fer; 66, dans le Nouveeau-Brunswick; et 93 dans la Nouvelle-Ecosse. On n'en a pas signalé dans les provinces d'Ontario et de Québec. Sur les 1,134 signalés, les chemins de fer en ont 202 à leur acquit; les colons, 717; les campeurs et les voyageurs, 145; les chasseurs, prospecteurs et marchands de bois, 32; la foudre et la combustion naturelle, 63; anciens feux et terres en coupe, 24; les sauvages, 10; causes diverses, 2; causes inconnues 479. Le nombre d'acres dévastées lors de ces incendies a été de 435,000 et la valeur du bois détruit de $210,400. Les dépenses faites pour la protection et la luttte contre le feu, tant par le gouvernement que par les particuliers, sont estimées à $270,000.

Mais vu qu'il y a d'immenses régions de terres à bois, particulièrement dans la Colombie-Britannique et le nord d'Ontario et de Québec qui se trouve hors de portée des organisations de protection contre le feu, tous ces totaux sont trop faibles. En outre, le bois détruit est évalué au taux arbitraire de $1 par mille pieds quoiqu'il ait pour le pays une valeur beaucoup plus grande. De plus, une énorme quantité de bois de corde détruit dans les districts où il possède de la valeur dans d'autres districts où il deviendra bientôt nécessaire, n'a été ni estimée ni évaluée.

L'automne de 1909, si favorable à la maturation et à la récolte de la moisson de blé, a été sec au point de faire des mois de septembre et d'octobre une période offrant de grands dangers d'incendie et de nature à causer beaucoup d'inquiétude aux gardes-feux. Comme résultat de la température continuellement sèche, l'herbe et les débris étaient aussi sec que l'amadou. Une allumette enflammé tombée n'importe où, un feu de camp laissé sans surveillance faisait en un moment surgir une conflagration qui, poussée par le vent, ne pouvait plus être maîtrisée. Quelques colons, par un manque absolu de prévoyance ou une complète indifférence choisissent cette époque pour brûler les branchages sur leur terres, ce qui a parfois pour résultat de détruire leurs maisons et leurs propriétés ainsi que celles de leurs voisins. Une éducation

plus complète et plus répandue sur le soin à prendre dans le maniement du feu est nécessaire si l'on veut que les meilleurs efforts de la patrouille ne soient pas réduits à néant à chaque retour d'une saison sèche. Afin d'aider à l'œuvre d'éducation, on a préparé une brochure qui insiste sur les dangers provenant des feux et on l'imprime en plusieurs langues différentes pour la distribuer aux colons désireux de se procurer des homesteads, ainsi qu'à d'autres personnes.

On devrait, pourtant, attirer l'attention sur le fait que notre département n'est responsable que de la protection du bois, sur les terres fédérales. Il n'est pas tenu de prévenir les feux dans les prairies ou dans les nouveaux établissements, excepté si ces feux se trouvent à proximité des forêts ou les mettent en danger. Les souffrances et les pertes qu'occasionnent de tels feux devraient suffire à avertir le public qu'il doit prendre les précautions convenables en même temps que des mesures préventives.

FEUX LE LONG DE LA VOIE FERRÉE.

Au début du printemps, les journaux publièrent des rapports annonçant que des feux de forêt faisaient rage dans le voisinage de la Jonction de la baie d'Hudson et menaçaient de balayer le pays entier. J'obtins des gardes-feux et des commerçants qui se livraient à l'exploitation forestière dans cette région, des rapports à l'effet qu'il y avait eu peu de dommage. Afin, toutefois, de m'assurer de l'état des choses, je visitai la Jonction de la baie d'Hudson et parcourus le terrain en compagnie du chef-forestier, M. E. Hawke, je constatai qu'il s'était, au printemps, déclaré plusieurs incendies et que, l'état des affaires avait été très menaçant pendant quelque temps mais que, grâce aux efforts des gardes-feux et des compagnies d'exploitation forestière les feux ne s'étaient pas propagés au loin, quelques acres seulement ayant brûlé dans chaque cas.

Pendant qu'on était aux environs, on fit l'examen de la ligne du chemin de fer Canadian-Northern et l'on constata que pour empêcher les feux de s'allumer sur la voie, il serait nécessaire de faire débarrasser les abords de la voie des herbes sèches et des autres matières inflammables, et des arrangements furent conclus avec le gérant général du chemin de fer pour que tout l'ouvrage fût fait au printemps, alors qu'il pourrait être exécuté sans danger sous la surveillance des garde-feux.*

Ce travail n'a pas été fait d'une façon satisfaisante par la compagnie du chemin de fer.

Une patrouille spéciale fut établie sur la ligne qu'on construit au nord de la rivière Saskatchewan, à partir de Prince-Albert, pour servir de prolongement au chemin de fer Canadian-Northern. La première partie de cette route traverse une forêt de pins gris qui a été abattue pour faire des travaux et où il y a un nombre de débris considérables. La première partie du travail fut soigneusement surveillée et l'emplacement de la voie fut coupé avec soin et complètement nettoyé. Un seul feu prit naissance dans cette partie des travaux et la façon dont il éclata prouve le danger qu'il y a de manier le feu de quelque manière que ce soit. Les débris du nettoyage étaient consumés sur la voie et le feu attentivement surveillé. Un léger tourbillon se produisit sur l'emplacement de la voie, souleva quelques tisons enflammés au-dessus de la tête des ouvriers et les jeta dans le taillis, occasionnant un feu qui brûla plusieurs acres de jeunes arbres et qui ne fut éteint qu'après plusieurs heures de lutte pénible. Un infructueux essai d'économie fait dans le dessein de rester dans les limites du crédit, produisit des conditions si menaçantes, qu'il a fallu continuer la patrouille avec l'espoir qu'on aurait plus tard un crédit suffisant pour couvrir les dépenses.

La patrouille le long de la ligne du chemin de fer du Grand-Tronc-Pacifique, sous les ordres du garde-forestier, J. W. McLaggan a été bien organisée pendant toute la saison et elle a commencé assez tôt pour assurer la prévention de tout danger. Chaque garde avait une patrouille d'environ vingt milles sur l'emplacement de la voie qu'il surveillait une journée dans une direction et le jour suivant dans l'autre en rencontrant les gardes des patrouilles voisines. On constata l'efficacité du service par le fait que durant la saison entière, les incendies qui ont pris naissance sur l'emplace-

ment de la voie ne se sont pas propagés au delà de vingt acres et cela même par les mois les plus secs de l'automne.

Les fonctionnaires et les ingénieurs de la compagnie du chemin de fer et les entrepreneurs ainsi que leurs gérants coopérèrent de bon cœur au service des gardes-feux. Le bois coupé sur l'emplacement de la voie, lorsqu'il ne pouvait servir à d'autres fins était rassemblé en monceaux à une distance d'au moins vingt pieds de la limite et brûlé sur place. Aux endroits où ces précautions n'avaient pas été prises, le garde-feu arrêtait les travaux et, au mois de septembre, finissait par défendre qu'on brûlât les gros branchages avant la tombée de la neige.

Durant l'automne il y eut plusieurs feux dans le district, mais il n'y eut d'endommagé par les feux provenant de l'emplacement de la voie que l'espace mentionné ci-dessus.

Des arrangements ont été conclus avec le surintendant de la section du chemin de fer Pacifique-Canadien dans la Colombie-Britannique pour qu'on fît un meilleur nettoyage de l'emplacement de la voie dans cette province.

L'agent des bois du Dominion à New-Westminster, ayant attiré l'attention sur la difficulté continuelle qu'occasionnent les feux qui prennent naissance sur la ligne du Grand-Nord et ayant fourni la preuve que ces feux étaient causés par les locomotives du chemin de fer, une plainte formelle contre la compagnie fut portée devant la Commission des chemins de fer.

On a aussi demandé à la compagnie du chemin de fer d'autoriser l'équipe des gardes-feux, aux points de division du chemin de fer, à inspecter les locomotives de manière à ce qu'on puisse faire des examens immédiats lorsque les locomotives semblent défectueusement équipées. Toutefois, aucun arrangement n'a encore été conclu.

On organisa une patrouille dans le district du lac La Ronge, où l'excitation due aux mines persista durant la dernière saison et où il y eut danger considérable pour le feu. Aucun incendie sérieux n'a été signalé.

On a aussi patrouillé les districts d'Athabaska, du Petit lac de l'Esclave et de la rivière La-Paix et plusieurs incendies ont été prévenus. Le personnel des gardes-feux est cependant trop faible pour l'immense territoire à protéger et il sera nécessaire de l'augmenter. J'ai le regret de faire rapport que M. Peter Loutit, l'un des gardes sur la rivière Athabaska s'est noyé accidentellement pendant qu'il était de service, en septembre dernier. Il fut un des premiers gardes nommés sur cette rivière et les rapports de l'inspecteur en charge sur son travail ainsi que les rapports d'autres personnes déclarent que sa patrouille était efficacement et fidèlement surveillée. Il laisse une épouse et une famille de petits enfants.

La patrouille des régions du nord sera renforcée pendant la saison de 1910 et une inspection spéciale du bois sera faite le long des lignes du chemin de fer projeté de la baie d'Hudson et celui de l'Alberta and Great Waterways.

PARCS FÉDÉRAUX.

Le seul changement dans le personnel des parcs est la nomination de M. Joseph Coxford comme surintendant du parc de l'île aux Elans à la place de M. E. Simmons qui a démissionné.

A tout prendre, les nouveaux règlements pour les parcs donnent des résultats satisfaisants, bien que quelques légers changements puissent s'imposer. La prohibition des chiens errants dans les parcs a aidé sensiblement à la protection du gibier.

Pendant que j'étais à Banff on a convoqué une assemblée des citoyens pour faire des recommandations relatives aux améliorations nécessaires. On a demandé la réduction du prix de la lumière électrique, le prolongement des trottoirs, l'amélioration des routes, une meilleure installation dans les stations de bains aux sources thermales, la création d'une villégiature d'hiver à Banff, une meilleure protection contre le feu et l'on a discuté d'autres points d'importance secondaire.

La question de la réduction des prix a été débattue avec la Bankhead Mines, Limited, qui dessert Banff, et l'on en est venu à un arrangement comportant une réduction.

Conformément à vos instructions, le commissaire des parcs fédéraux et moi-même avons visité quelques-uns des principaux sanatoriums des Etats-Unis pour recueillir des informations sur la construction et l'équipement des stations de bains, et un rapport sur la question a été soumis.

La possibilité de faire de Banff une villégiature d'hiver, a été discutée avec la Compagnie du chemin de fer Pacifique-Canadien, et, avec son aide, on espère commencer bientôt à mettre ce projet à exécution.

Les autres questions sont sur le tapis.

On s'est convaincu à plusieurs reprises,que les parcs nationaux deviennent des réserves de gibier. Trois gardes-chasses ont été durant l'année employés à surveiller le parc des montagnes Rocheuses et le parc Yoho, et les rapports démontrent que comme résultat de leur travail et du règlement défendant que les chiens errent à l'aventure, on voit bien plus fréquemment du gibier dans les environs de Banff.

Des gens qui chassaient le gibier dans le voisinage du parc aux Bisons, la saison dernière, assurent que le gibier, lorsqu'on l'inquiétait, franchissait invariablement la clôture et s'établissait dans le parc pour se protéger. Une découverte intéressante a été faite par le surintendant du parc aux Bisons qui, durant le mois de décembre dernier, au cours d'une battue de rassemblement des bisons se trouva en présence d'un troupeau de vingt-cinq cerfs, Ces cerfs en même temps qu'un superbe élan mêlé étaient prisonniers derrière la clôture de fil de fer. Un recensement des animaux dans le parc aux Elans, fait au mois de janvier dernier, démontre qu'à part les bisons, il y avait dans le parc, vingt-sept élans et trente cerfs.

Durant l'année, deux autres chargements de bisons comprenant 218 têtes ont été amenés du Montana et placés dans le parc aux Bisons après avoir subi une déperdition très minime. Ceci est bien satisfaisant si l'on considère les fatigues qu'occasionnent la battue et la réclusion de dix à treize jours dans les wagons. M. Pablo a poursuivi sa tâche de rassembler le reste des animaux et l'on espère s'emparer du reste du troupeau au cours de l'été.

A part l'augmentation naturelle qui s'est produite au printemps, le Canada a maintenant en pâturage, dans ses différents parcs 683 têtes de bisons dont 625 sont dans le parc aux Bisons, 43 dans le parc aux Elans et 15 dans le parc des montagnes Rocheuses.

En octobre dernier, la presse donna une grande publicité à la nouvelle qu'un feu de prairie faisant rage dans le voisinage du parc aux Bisons avait envahi ce parc, brûlé la clôture et libéré les bisons qui, disait-on, fuyaient vers le nord où il était impossible de les reprendre. Ce rapport cependant étant sans fondement car, bien qu'il régnât, sur les côtés sud et nord du parc des incendies sérieux, les mesures de précaution prises contre une telle éventualité durant la saison précédente, en labourant des coupe-feux autour et au travers du parc, l'ont protégé contre l'incendie.

Le parc aux Elans a aussi été menacé durant la même saison, mais des mesures promptes et efficaces ont été prises pour tenir le feu en dehors des limites du parc.

PARC JASPER.

En septembre, accompagné de M. H. Douglas, commissaire des parcs fédéraux, je visitai le parc Jasper, dans les montagnes Rocheuses sur la ligne du chemin de fer du Grand-Tronc-Pacifique. La vallée de la rivière Athabaska, dans son passage à travers le parc, offre un site de toute beauté, entourée qu'elle est par un décor de montagnes altières. La vallée est plus large que celle de la rivière à l'Arc, les montagnes ne surplombent pas d'aussi près et, il y a des prairies d'un demi-mille le large qui s'étendent sur plusieurs milles. Sur ces platières sont les ruines de Jasper House et de Henry House, anciens poste de traite de la Compagnie de la Baie-d'Hudson

et de la *North West Trading Company*. Ces prairies ont été occupées par des familles qui y demeurent depuis quatorze ans. Elles se livrent avec succès à l'agriculture et n'ont aucune difficulté à obtenir des récoltes, chaque année. L'altitude n'est pas considérable, le sommet du col étant de 3,733 pieds au-dessus du niveau de la mer et l'influence des vents Chinook donne un climat encore plus doux qu'en dehors des montagnes. Le sol est léger et c'est un fait remarquable que l'irrigation pour les fins agricoles est pratiquée par M. L. J. Swift, l'un des premiers colons.

Dans les endroits situés le long des platières de la rivière Athabaska et en quelques endroits favorisés, il reste des bouquets d'arbres encore verts, mais ils ne sont qu'un vestige comparés aux forêts qui ont dû autrefois couvrir le district, comme l'indiquent les restes épars sur le terrain. C'est un spectacle décourageant que de voir jusqu'à quel point cette région a été dévastée par les incendies même au haut des montagnes et le long des vallées des petits ruisseaux. Les derniers grands incendies se sont déclarés vers l'époque de la poussée vers le Yukon. Il y a toutefois, un encouragement dans le fait que la reproduction naturelle tant du pin que de l'épinette est bonne et que si on peut la protéger, le reboisement s'accomplira facilement.

Nous avons visité les sources thermales sur le ruisseau du Violon après une dure journée de voyage à travers muskegs et chablis, mais la beauté du paysage, le long de l'étroite vallée du ruisseau sous les pics surplombant et au pied des montagnes coiffées de neige, compense largement pour les difficultés de l'accès. La source visitée a une température d'environ 116° et l'eau possède un goût et une odeur de soufre très sensibles. On a rapporté un petit échantillon de l'eau et une analyse expérimentale a été faite par M. F. T. Shutt, chimiste de la station agronomique centrale. La quantité d'eau n'était cependant pas suffisante pour obtenir une analyse satisfaisante et on ne peut en considérer les résultats que comme un indice général de ses propriétés.

M. J. W. McLaggan a été nommée surintendant actif du parc Jasper afin de veiller à sa protection durant la construction du chemin de fer du Grand-Tronc-Pacifique. Une patrouille de la Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest a aussi été établie dans le parc, pour voir à la protection de la vie, de la propriété et du gibier, particulièrement des mouflons et des chèvres de montagnes qui étaient menacés d'une extermination illicite.

IRRIGATION.

Le développement de l'irrigation continue d'une façon régulière et les requêtes concernant l'approvisionnement d'eau démontrent que les levés hydrographiques n'ont pas commencé trop tôt et ne sauraient être trop énergiquement activés. La limite du développement de l'Alberta méridionale et de la Saskatchewan dépend en grande partie de l'approvisionnement d'eau et, cela, non seulement en ce qui concerne à son emploi pour les fins d'irrigation, mais peut-être davantage à cause de l'approvisionnement pour des fins domestiques. Aucune ville ne peut se développer au delà de la mesure dans laquelle elle fournit l'eau à sa population et le développement d'un grand nombre de villes dans les districts mentionnés ne peut se continuer que moyennant une surveillance attentive et une administration économique de l'approvisionnement d'eau. On en voit une preuve dans la vallée du ruisseau de la Mâchoire d'Orignal, où une étude spéciale du bassin d'écoulement et de l'approvisionnement d'eau possible, se poursuit maintenant. Ce ruisseau coule parallèlement à la ligne du Saut, chemin de fer Pacifique-Canadien et passe à travers la ville de Moosejaw. Cette ville, comme les villes et les villages situés le long de la ligne du Saut, doit recourir à ce ruisseau et à ses affluents pour son approvisionnement principal.

Plus on pourra l'utiliser complètement et plus le district se développera et on ne peut dresser de plans pour son utilisation complète qu'après une étude soignée et approfondie des apports pluvieux de chaque année, dans le bassin d'écoulement et du débit du cours d'eau. On devrait faire un pareil examen de tous les bassins d'écoulement dans le district d'irrigation, c'est-à-dire, une exploration topographique en même temps qu'un relevé hydrographique.

On trouvera dans les rapports des ingénieurs-adjoints les arpentages d'irrigation des discussions intéressantes sur certains problèmes qui se posent au sujet de l'administration de l'irrigation.

LA COMPAGNIE DES TERRES DE L'ALBERTA MÉRIDIONALE.

L'an dernier, la compagnie des Terres de l'Alberta méridionale a fait des progrès considérables dans son vaste projet d'irrigation. On a construit en travers de la rivière à l'Arc dans le township 21e, rang 25, à l'ouest du 4e méridien un barrage qui élève le niveau de l'eau d'environ 5 pieds et détourne une partie du débit dans le canal principal. Le canal a été virtuellement achevé sur un parcours d'environ 40 milles jusqu'à l'extrémité nord du réservoir du Lac McGregor et l'on a commencé les travaux sur le barrage à l'extrémité nord du réservoir. Les travaux de construction ont été très difficiles en certains endroits. vu qu'on a fait une coupe de cinquante pieds et une autre de 25. Les dépenses pour cette partie de l'ouvrage ont été d'à peu près d'un demi-million de dollars.

Durant la saison de 1910, la compagnie se propose de compléter les travaux sur le canal de dérivation, de construire les barrages aux extrémités nord et sud du réservoir et de prolonger vers l'est, le canal principal, depuis un point voisin de l'extrémité sud du réservoir. A l'endroit où ce canal quitte le réservoir, on exécutera des travaux particulièrement difficiles et coûteux, vu que les terres qui longent la petite rivière à l'Arc sont raboteuses et accidentées. A l'est de ce point, cependant, la nature du pays s'améliore et la construction présente moins de difficultés. La construction sera vigoureusement poussée et la compagnie espère pouvoir introduire l'eau dans le réservoir vers la fin de la saison.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER PACIFIQUE-CANADIEN.

La compagnie a jusqu'à présent, consacré ses ressources à l'achèvement de son système de canalisation dans la section ouest de sa ligne, la plus rapprochée de la ville de Calgary. Cette partie des travaux, quoique incomplète, est assez avancée pour permettre d'approvisionner d'eau presque toutes les terres irrigables dont on a disposé déjà et, cette année, on a l'intention de continuer les canaux vers l'est et de construire un second ruisseau captant la rivière à l'Arc au coude du Fer-à-Cheval, 80 milles environ de Calgary, pour l'irrigation de la partie est de la région. Il paraît que l'on se propose de construire un barrage dans la rivière à cet endroit et d'élever d'environ 50 pieds le niveau de l'eau ce qui, vu le fort volume d'eau débité par ce cours d'eau durant les périodes de crue, est une entreprise considérable. Aucun plan du barrage projeté ou d'autres travaux en cet endroit, n'a été enregistré par la compagnie.

Il se passera encore plusieurs années avant que le réseau ne soit complété, mais la compagnie utilise une partie considérable du tiers occidental de sa concession de terres et peut maintenant fournir l'eau à ces terrains. Environ 2,000 conventions ont déjà été conclues pour l'approvisionnement de l'eau et on les soumet aussi rapidement que possible au département pour les faire enregistrer. L'examen et l'enregistrement de ces conventions entraînent un travail additionnel considérable tant au bureau du commissaire qu'au département.

PROJETS D'IRRIGATION PARTIELLE.

La plus grande activité continue à régner dans la région située au sud des Buttes du Cyprès. Les terrains irrigables des vallées ont presque tous été retenus et la réserve d'eau disponible a été virtuellement retenue en entier. Il faut maintenant avoir recours, pour l'irrigation des terres situées sur les hauteurs à l'emmagasinage des eaux de crue et à la construction de réseaux de canaux plus vastes et plus coûteux. On fait maintenant des relevés dans le but de déterminer la possibilité d'un pareil emmagasinage et le choix d'emplacements convenables.

Les indices actuels révèlent un développement considérable des fermes irriguées de ce district et leur expansion à l'est et à l'ouest le long de la frontière internationale. La colonisation se répand aussi dans la région située entre les rivières du Daim-Rouge et Saskatchewan, au nord de Medicine-Hat et dans la région sise au nord de la rivière du Daim-Rouge et de nombreuses demandes d'eau ont été reçues de ces districts. Les pluies de 1909 ont été extraordinairement abondantes, mais malgré cela, l'irrigation a été pratiquée sur une assez grande échelle par les colons les plus progressifs qui se sont convaincus de sa valeur comme garantie de bonnes récoltes.

LEVÉES HYDROGRAPHIQUES.

Durant la dernière saison quatre équipes ont été occupées au jaugeage des cours d'eau, un dans le district de Calgary, un dans le district de Macleod, un dans le district du ruisseau de l'Erable et l'autre sur la rivière au Lait. On est à publier un rapport donnant les résultats détaillés des jaugeages obtenus pendant la saison, combinés aux jaugeages antérieurs. D'année en année, ces rapports acquerront plus de valeur pour les ingénieurs civils et les autres personnes qui s'occupent des questions d'approvisionnement d'eau dans l'Ouest.

Il se fait beaucoup de colonisation dans le district de la Montagne-Boisée et dans le district de la rivière au Français qui coule au sud et à l'est des Buttes du Cyprès. Enconséquence, il se produit de nombreuses demandes de permis de prise d'eau. Il est donc important que l'on fasse immédiatement dans ces districts des levés hydrographiques de manière à ce que l'on puisse s'occuper intelligemment de ces demandes. Semblable état de choses existe dans le district qui longe la rivière du Daim-Rouge au nord de la concession du chemin de fer Pacifique-Canadien.

RIVIÈRES AU LAIT ET SAINTE-MARIE.

Vu le fait que relativement au traité des eaux navigables il a été question du partage des eaux des rivières du Lait et Sainte-Marie entre le Canada et les Etats-Unis, on a obtenu un crédit spécial pour l'examen de ces rivières. Ce travail a été confié à M. F. H. Peters qui est un ingénieur gradué du Collège Militaire Royal qui a acquis une expérience considérable dans l'exploitation du canal de la baie Georgienne et ailleurs. On a fait un examen minutieux du cours de la rivière au Lait, on en a mesuré le débit et l'on y a établi des échelles de jaugeage. Un sommaire des résultats obtenus est publié séparément dans le rapport des levés hydrographiques. Le travail sera continué en 1910, sous les soins de M. Peters.

PLANS D'IRRIGATION.

—	Nombre de plans.	Acres irrigués.
Licenciés	183	48,293
Autorisés	156	124,205
Demandes de prise d'eau	23	10,459
	362	182,957

PLANS DOMESTIQUES ET INDUSTRIELS.

—	Ch. de fer.	Municipaux.	Domestiques.	Divers.	Total.
Licenciés	105	8	24	10	147
Autorisés	29	17	6	7	59
Demandes	10	7	1	1	19
	144	32	31	18	225

PLANS DE DRAINAGE.

Approuvés	10
Demandes	3

ETAT des recettes provenant des redevances d'irrigation pour l'exercice finissant le 31 mars 1910.

1909—		
Avril	recettes	$ 42 25
Mai	"	34 75
Juin	"	10 00
Juillet	"	82 25
Août	"	50 25
Septembre	"	105 00
Octobre	"	126 25
Novembre	"	58 25
Décembre	"	110 50
1910—		
Janvier	"	100 25
Février	"	98 00
Mars	"	50 50
		$868 25

Respectueusement soumis,

R. H. CAMPBELL,
Surintendant de la Sylviculture.

APPENDIX N° 1.

RAPPORT DE L'INSPECTEUR DES RESERVES FORESTIERES.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, le 31 mars 1910.

M. R. H. CAMPBELL,
Surintendant de la Sylviculture et de l'Irrigation,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre un rapport sur le travail accompli dans les réserves forestières du Dominion durant l'exercice clos le 31 mars 1910.

Ce qui suit est une liste des gardes-forestiers en charge des réserves, lesquels méritent des éloges pour l'excellent travail qu'ils ont fait l'an dernier.

M. W. A. Davis, garde-forestier en chef, Dauphin, Manitoba, dirige les travaux sur les réserves forestières de la montagne du Dauphin, de la montagne du Canard, du Porc-Epic et du lac Manitoba ouest.

LISTE DES GARDES-FORESTIERS.

Réserve.	Garde forestier.	Bureau de poste.	Province.
Montagne du Dauphin	Albert McLeod	Kelwood	Manitoba.
	John W. Robertson	Gilbert Plains	"
	William Middleton	Elphinstone	"
Montagne au Canard	Duncan Pearson	Grand-View	"
	William G. Nesbitt	Rivière du Cygne	"
Porc-épic	William Sifton	Minitonas	"
Lac Manitoba ouest	Franz Hoffman	Bellhampton	"
Epinettière	Joseph Coxe	Douglas	"
Montagne de la Tortue	Chas. A. Walkinshaw	Boissevain	"
Montagne de l'Orignal	John Rutherford	Carlyle	Saskatchewan.
Buttes du Castor	Barney Griffith	Rock Dell	"
Buttes du Cyprès	James Ferguson	Elkwater	Alberta.
Buttes Monte	G. J. Duncan	Monte Creek	Col.-Britannique.

Les gardes-forestiers ci-dessus mentionnés sont constamment employés sur les réserves à des travaux indiqués dans ce rapport. On leur permet d'employer des aides en tant que les besoins de leurs travaux l'exigent. Durant l'été dernier, chaque garde a employé deux ou trois hommes pour aider à établir et à ouvrir des lignes de limite et à tracer des routes. Pendant l'époque dangereuse du printemps et aussi à l'automne, chacun d'eux avait la permission d'employer deux ou trois hommes pour l'assister dans la surveillance contre le feu. Lorsque le feu se déclarait, le garde-forestier devrait étouffer les flammes et il usait de son propre jugement pour choisir les hommes qui devaient l'aider dans son travail. Les ouvriers recevaient deux dollars par jour et pendant qu'ils luttaient contre le feu, la pension leur était fournie en plus. Les garde-feux recevaient $75 par mois et chacun d'eux devait se pourvoir d'un cheval.

PROTECTION CONTRE LE FEU.

Tous les autres travaux qui s'exécutent sur les réserves ont été considérés comme venant après la protection de la forêt contre le feu. Durant les périodes dangereuses, les gardes, outre qu'ils ont affiché un total de 1,226 avis relatifs aux incendies, ont patrouillé constamment les réserves en guettant les feux. Durant l'année, 75 feux qui avaient commencé dans les limites de la réserve ont été éteints avant qu'ils n'eussent détruit une seule pièce de bois propre au sciage. Quatre feux, dont trois avaient pris naissance dans les colonies, ont causé des dommages considérables. L'un de ces incendies a pris naissance dans la réserve de la montagne du Dauphin, township 21, rang 20, à l'ouest du 1er méridien. Le garde-forestier avec une troupe d'hommes, combattit et éteignit cet incendie, mais pas avant qu'il n'eût détruit 20,000 pieds de bois de sciage, mesure de planche.

Un incendie a pénétré dans la réserve de la montagne du Canard, dans le township 34, rang 26, à l'ouest du 1er méridien, et a été éteint par le garde-forestier, après avoir brûlé 20,000 pieds de bois de réserve.

L'incendie le plus considérable s'est déclaré sur la réserve du lac Manitoba-ouest. Cet incendie a pénétré dans la réserve par le côté sud. Le garde-forestier réussit à le tenir à distance du bois de scierie, mais il consuma cinq milles carrés de petit peuplier rabougri. Le feu a été sans aucun doute, causé par la négligence des colons qui défrichaient leurs terres. Un feu s'est déclaré sur la réseerve de la montagne à la Tortue, détruisant 25 acres de jeunes peupliers. Cet incendie a pénétré dans la réserve par le côté des Etats-Unis et était dû à la négligence d'un nommé Ziler qui avait mis le feu sur sa terre et n'avait fait aucun effort pour le maîtriser.

Environ 25 acres de jeunes peupliers furent aussi brûlés sur la réserve de l'Epinettière, dans le Manitoba. Le feu qui a causé ce dommage a été allumé par des étincelles de locomotives.

Sur les incendies qui se sont déclarés sur les réserves, 45 étaient dus à des feux de camp, 10 à des colons qui défrichaient leurs terres, 6 à des étincelles de locomotives, 3 à des squatters, 1 à un colon qui brûlait un meulon et 10 à des causes inconnues.

COUPE-FEUX BRÛLÉS.

Pour empêcher les feux de pénétrer de la prairie dans les réserves, les gardes-forestiers ont brûlé l'herbe le long des bornes aux endroits où cette mesure a été jugée nécessaire. Ceci fut fait au printemps, après que la neige eut disparu de la prairie, mais avant qu'elle eût disparue des bois. On a brûlé en tout 91 milles de ces lisières, 9 autour de la réserve de la montagne du Canard, 10 autour de l'Epinettière et 2 autour de la réserve du lac Manitoba-ouest.

COUPE-FEUX LABOURÉS.

Le long de la limite est de la réserve de l'Epinettière, le garde-forestier a labouré une lisière coupe-feu, de 25 milles de long et de 8 pieds de large. En outre, la Compagnie du chemin de fer Canadian-Northern a labouré un coupe-feu de chaque côté de son emplacement de voie à travers la réserve, sur une distance de sept milles. Le Pacifique-Canadien longe le côté nord de la réserve de l'Epinette. La compagnie a labouré en cet endroit une lisière de sept milles de long sur le côté sud de son emplacement de voie. On a labouré un autre coupe-feu de trois milles de long dans la réserve de la montagne Qui-Court. On a donné à tous ces coupe-feux une largeur de 8 pieds. Une double lisière a été labourée sur un parcours de 9 milles autour de la réserve des Buttes du Cyprès, dans l'Alberta. Chaque bande labourée a quatre pieds de large et, entre chacune se trouve une bande d'herbe d'environ une perche de largeur. Lorsqu'on a établi ce coupe-feu, on avait l'intention de brûler la bande d'herbe, mais plus tard, on a cru plus prudent de la laisser intacte. Cette disposition offre un abri efficace contre le feu; mais les bandes de labour devraient avoir chacune huit pieds de large avec une lisière d'herbe de deux perches de largeur entre chaque bande. Le département a payé $7 du mille pour un coupe-feu de 3 pieds de largeur, ce qui est à peu près le tarif alloué par les chemins de fer Pacifique-Canadien et Canadian-Northern pour des travaux analogues. On a l'intention de tenir ces lisières libres de gazon et d'herbes en les hersant avec des herses à disques, au printemps et à l'automne, juste avant les périodes dangereuses.

ROUTES DE PROTECTION CONTRE LE FEU.

Pendant l'année, les gardiens ont été activement occupés à tracer des routes le long des limites et à travers les réserves. Elles sont établies de façon à ce que lorsqu'un feu se déclare, les hommes s'y transportent rapidement pour éteindre les flammes. Les routes permetttent aussi de patrouiller plus complètement les réserves et elles offrent aux colons un moyen facile de sortir le bois. En cas de nécessité, on peut aussi s'en servir comme de ligne de départ pour un feu de protection. On a l'intention d'établir plus tard ces routes d'une largeur uniforme de 16 pieds, mais où le défrichement était difficile, on a cru qu'il valait mieux faire d'abord un passage juste assez large pour une voiture; puis, à mesure que le temps le permet, le garde peut employer ses ressources à élargir la route et à améliorer la chaussée. Ces routes demanderont plus ou moins d'attention, chaque année, surtout à travers les bois de peupliers où les jeunes pousses auraient vite fait d'obstruer le passage. On peut, au moyen du tableau suivant, se faire une idée de la somme de travail accomplie par les gardes, en ce sens.

CHEMINS DE BORNES FAITS PENDANT L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 1910.

Nom de la réserve.	Milles en longueur.	Largeur en pieds.	Coût.
			$ c.
Montagne Qui-Court	20	6	424 00
"	50	8	462 46
"	24	16	305 45
Montagne du Canard	14	8	207 50
"	28	12	413 42
Porc-épic	3	3	68 15
Lac Manitoba Ouest	4	5	50 00
Epinettière	6	16	134 00
Montagne à la Tortue	14	12	487 00
Buttes du Castor	36	3	32 00
Totaux	199	Moy. 8·9	2,583 98

Ceci donne un prix moyen de $2.98 par mille de route de 8·9 pieds de large. Quoiqu'on eût l'intention de ne faire tout d'abord de ces routes que de simples voies de passage à travers la forêt, quelques-unes, cependant, sont déjà en excellent état.

L'une d'elles a déjà rendu un grand service en permettant le transport des hommes aux feux qui ont éclaté sur la montagne à la Tortue. Le garde-forestier en faisant rapport de ces feux s'exprime ainsi: " Plusieurs feux ont pris naissance dans la réserve, quelques-uns, à l'extrémité nord et les autres, le long de la frontière internationale. Grâce au fait que la route se trouve le long de la frontière, quelques-uns d'entre nous ont été bientôt rendus sur les lieux et ont éteint les feux." La plupart des feux dans cette réserve sont venus du Dakota. Auparavant toutes les routes se dirigeaient du nord au sud et il n'y avait aucun chemin carrossable allant de l'est à l'ouest, jusqu'à ce que, cette année, le garde eût construit cette route, le long de la frontière. C'est une route bien faite, remblayée à certains endroits et pourvue des ponceaux et des ponts nécessaires.

A part ces chemins de bornes, le garde-forestier de la montagne de l'Orignal a tracé, à l'intérieur de la réserve, une excellente route de 11 milles de longueur et de 16 pieds de largeur. Les item du coût de cette route ont été comme suit. Ils sont mentionnés vu qu'ils indiquent jusqu'à un certain point le genre de travail qu'on exécute sur les routes:—

Installation	$ 37 75
Vingt billes à 20c	4 00
Trois haches et des clous	9 45
Loyer du racloir, 9 jours	4 50
Transport du bois	4 50
Déplacement des tentes	4 50
Usage de la charrue, 9 jours	2 25
Attelage, 9 jours	40 50
Salaire de 5 hommes durant 9 jours	122 50
Total	$229 95

Dans la réserve de Porc-Epic, le garde a débarrassé des troncs d'arbres et des broussailles qui l'encombraient, une route de 78 milles de long, réparant les gués et les ponts en plusieurs endroits, le long du chemin.

ABATTIS FAITS PAR LES COLONS.

Les abattis faits par les colons ont été très nuisibles aux réserves forestières. Cela ne provient pas autant de la mauvaise volonté des colons que d'un manque de

connaissances de leur part sur la manière dont la forêt doit être traitée. C'est pourquoi le ministère, par l'entremise des gardes-forestiers, distribue à profusion, des feuillets d'instructions recommandant aux colons de n'enlever d'une réserve, ni bois, ni foin, sans permission; de couper le bois aux endroits désignés par le garde; de prendre leur bois çà et là, aux endroits où les arbres sont trop drus; de couper les arbres de façon à ce que les souches soient assez basses; de sortir du bois tous les tronçons d'arbres abattus qui ont plus de quatre pouces de diamètre; de couper les branches de manière à ce qu'elles gisent à plat sur le sol et d'éteindre soigneusement tout feu qu'ils auraient allumé.

SCIERIES.

Il y a un grand nombre de petites scieries autour des réserves forestières. Ces scieries sont alimentées, en grande partie, par le bois obtenu grâce aux permis qu'on accorde aux colons. Un colon obtient un permis pour une quantité de bois donnée. Il porte le permis au propriétaire d'une scierie qui extrait de la forêt, la quantité de bois mentionnée au permis, le transporte à sa scierie et livre au colon le bois débité, lui faisant payer le prix du sciage. Quelques-uns de ces propriétaires de scieries font preuve de négligence en ce qui concerne la manière d'abattre le bois, mais généralement ils utilisent le bois d'une façon beaucoup plus économique et laissent la forêt en bien meilleur état que ne le font les colons en général.

Jusqu'à présent on n'a pas permis aux scieries de s'établir sur les réserves. Il me semble pourtant que le temps est venu de permettre aux scieries portatives—mais à celles-ci seulement—d'y pénétrer. Dans bien des cas, les lisières des réserves ont été déboisées plus qu'elles n'auraient dû l'être, tandis qu'à l'intérieur on a laissé intacte une grande quantité de bois plus que mûr. On pourrait leur permettre d'opérer aux conditions suivantes: Des lots de bois dans les réserves pourraient être examinés par le ministère; la situation de ces lots pourrait être déterminée et une description compl'te en serait donnée lorsqu'on aurait résolu de faire couper le bois. L ministère pourrait publier des demandes de soumissions pour la coupe, durant une saison, d'une quantité déterminée sujette aux restrictions énoncées dans l'avis. On permettrait alors aux colons de porter leurs permis à la scierie et de prendre la quantité de bois mentionnée sur les permis. L'opération entière pourrait être sous la surveillance d'un représentant du ministère qui se tiendrait à la scierie. Ce représentant inspecterait la coupe dans les bois, tiendrait compte du débitage, mesurerait le bois pour les colons et ferait certaines études techniques des bois, au gré du ministère.

Les restrictions sous lesquelles le bois devrait être débité étaient énoncées comme suit dans mon rapport de 1908-09: Les arbres à abattre devraient être préalablement marqués par le ministère et le propriétaire de la scirie devrait ne couper que ceux-là et les couper tous. Les arbres devraient être abattus à la scie. Les souches ne devraient pas être laissées plus haute qu'un pied. Les branchages devraient être coupés de manière à se trouver à plat sur le sol, excepté le long des sentiers et des routes, où ils devraient être empilés et brûlés sous la surveillance d'un garde-forestier.

Tous les sous-bois ou les jeunes arbres coupés dans le but de faire des chemins ou d'abattre des arbres plus gros, devraient être sortis des bois par les gens de la scierie et empilés séparément des autres troncs et devraient rester la propriété du ministère jusqu'à ce qu'on dispose des uns et des autres en faveur soit du propriétaire de la scierie, soit d'autres personnes. Un tel arrangement ne doit pas empêcher le colon de sortir son propre bois et de l'apporter à cette scierie ou à quelque autre scierie, s'il lui plaît de le faire.

Au cours de l'automne de 1908, une scierie des Buttes aux Cyprès, dans l'Alberta, a été établie dans ces conditions. Les travaux venaient de commencer lorsque la scierie fut brûlée. Elle fut immédiatement reconstruite, ce qui démontre qu'on ne trouvait pas les restrictions trop sévères. Au bout d'une année, on demanda au pro-

priétaire de déclarer jusqu'à quel point les conditions lui convenaient. Il répliqua qu'elles étaient satisfaisantes et demanda le renouvellement de son permis, ce qui lui fut accordé par le ministère.

PERMIS DE COUPE DE BOIS.

Avant l'époque à laquelle les réserves furent créées par le prlement, le ministère avait occordé des permis de couper du bois sur certaines étendues appelées licences de coupe. Ces permis étaient renouvelables d'année en année, tant qu'il y avait sur la coupe du bois de l'espèce et des dimensions décrites dans le permis en quantité suffisante pour avoir une valeur commerciale, pourvu que les règles et les conditions du permis eussent été observées. Le tableau suivant donne l'état des coupes qui sont encore exploitées dans les réserves forestières:—

Réserve.	Numéro de la coupe.	Superficie	Quantité coupée.
MANITOBA.		Milles carrés.	Pieds de planches.
Montagne au Canard	14	3·30	
" "	15	4·53	
" "	23	6·67	
" "	25	2·49	
" "	25A	10·81	
" "	26A	5·17	
" "	27A	11·50	863,477
" "	48	4·50	
" "	Pt. 571A	2·00	6,000,000
" "	742	6·24	245,372
" "	986	50·00	
" "	Pt. 1089	·25	
" "	1120	14·83	
" "	Pt. 1148	·50	
Total	14	122·79	7,108,849
Montagne Qui-Court	551D	18·00	
" "	571	4·75	
" "	Pt. 571A	21·25	
" "	575	18·00	
" "	Pt. 578	5·00	25,000
" "	752	3·00	
Total	6	70·00	25,000
Lac Manitoba Ouest	567	8·00	
Sommaire.			
Montagne au Canard	14	122·79	7,108,849
Montagne Qui-Court,	6	70·00	25,000
Lac Manitoba Ouest	1	8·00	
Total	21	200·79	7,133,849
ALBERTA.			
Parc Jasper	Pt. 1099	45·32	
" "	1279	·75	
" "	1333	2·82	
" "	1334	3·00	
" "	1335	3·00	
" "	1336	2·00	
Total	6	56·89	

Réserve.	Numéro de la coupe.	Superficie.	Quantité coupée.
		Milles carrés.	Pieds de planches.
Parc des Montagnes Rocheuses	318E	16·50	
" " "	318F	16·00	
" " "	318H	6·00	
" " "	3181	4·00	
" " "	417K	5·63	
" " "		7·50	6,040,831
" " "	468	50·00	
" " "	1100	143·45	252,000
" " "	Pt. 1168	85·00	
Total	8	334·08	6,292,831
Sommaire.			
Parc Jasper	6	56·89	
Parc des Montagnes Rocheuses	8	334·08	6,292,831
Total	14	390·97	6,292,831
COLOMBIE-BRITANNIQUE.			
Parc Yoho	29	13·16	7,915,285
" "	231	·79	
" "	256	·16	90,363
" "	257	·31	11,804
" "	258	1·00	
" "	260	·75	
" "	261	·30	
" "	262	·25	
" "	278	1·25	15,407
" "	Pt. 406	6·09	
" "	Pt. 421	3·93	
" "	Pt. 422 Blk. 1	1·75	
Total	12	29·74	8,032,859
Parc Glacier	Pt. 32	·23	
" "	40 Blk. 1	6·25	
" "	117	3·37	
" "	Pt. 292	5·38	
" "	328	1·85	
" "	329	2·63	
" "	Pt. 333 Blk. 4 & 5 App.	5·00	
" "	342	10·42	1,786,791
Total	8	35·13	1,786,791
Lac Long	Pt. 420	25·00	
Donald	Pt. 20	7·77	
"	42	8·50	
"	Pt. 47	·41	
Total	3	16·68	
Sommaire.			
Parc Yoho	12	29·74	8,032,859
Parc Glacier	8	35·13	1,786,791
Lac Long	1	25·00	
Donald	3	16·68	
Total	24	106·55	9,819,650

Province.	Nombre de coupes.	Superficie totale.	Quantité coupée.
		Milles carrés.	Pds de planch.
Manitoba	21	200·79	7,133,849
Alberta	14	390·97	6,292,831
Colombie-Britannique	24	106·55	9,819,650
	59	698·31	23,246,330

COUPES SANS PERMIS.

En outre des licences de coupe, il y a aussi des coupes sans permis, accordées il y a plusieurs années à l'enchère publique, alors que des lois forestières pourvoyaient à l'octroi des coupes sans permis de cette façon.

COUPES DE BOIS.

Réserves.	Numéro de la coupe.	Superficie en milles carrés.	Quantité coupée.		
			Pieds linéaires.	Cordes.	Pieds de planches.
Manitoba.					
Montagne Qui-Court	914	1·00			
Montagne au Canard	Pt. 827	·50	.....	.....	469,419
Total	2	1·50	.....	.....	469,419
Alberta.					
Parc des Montagnes Rocheuses	873	2·10			
	1028	2·85			
	1123	7·00	2,000	100	
	1183	3·00	9,000	200	
	1186	2·50			
	1194	3·75	11,500	100	
	1217	2·00	4,000	69	
	1227	1·72			
	1426	1·00			
Total	9	25·92	26,500	469	
Colombie-Britannique.					
Parc Yoho	367	4·50	2,000	100	
	431	2·00			
	435	9·75	.....	376	
Total	3	16·25	2,000	476	
Sommaire.					
Manitoba	2	1·05	.....	.....	469,419
Alberta	9	25·92	26,500	469	
Colombie-Britannique	3	16·25	2,000	476	
Total	14	43·67	28,500	945	469,419

PERMIS DE COLONS.

Pendant les années qui ont précédé l'année qui vient de s'écouler, quand un colon voulait couper du bois sur une réserve forestière, il obtenait une réquisition d'un juge de paix ou d'un commissaire. Cette réquisition était envoyée au bureau des terres de la Couronnes, avec l'honoraire de bureau de 25 cents; l'agent des terres livrait le permis. Le colon prenait la quantité de bois qui lui était allouée par le permis et renvoyait ensuite le permis au bureau des terres après y avoir attesté, par un affidavit, la quantité de bois qu'il avait prise. La conséquence de cette manière de procéder était que des gardes-forestiers ne savaient pas à qui étaient accordés les permis ni en quels endroits ces permis autorisaient la coupe du bois. Mais durant l'année dernière, ce sont les gardes-forestiers qui ont accordé les réquisitions et ils ont été beaucoup mieux à même de constater les coupes illégales. Pour donner encore plus d'assistance aux gardes-forestiers sous ce dernier rapport, il est nécessaire que ce soient eux qui reçoivent les permis qu'on renvoie et qu'ils reçoivent les affidavit qui les accompagnent.

Le tableau suivant montrera la quantité de travail qu'ont donnée aux gardes-forestiers les réquisitions durant l'année qui vient de se terminer:—

PERMIS de colons émis par les agences du Manitoba.

Réserve.	Nombre des permis.	Bois de construction.	Billots.	Bois de corde.	Poteaux de clôtures.	Barres pour les clôtures et perches.	Recettes.
Agence de Dauphin,		pds M.P.	Pieds lin.	Cordes.	Nombre.	Nombre.	$ c.
Montagne Qui-Court	644	2,781,110	22,755	2,878	43,400	41,600	3,906 85
Montagne au Canard	95	540,785	3,310	75	6,000	500	330 45
Manitoba Ouest	70	277,650	25,098	25	14,450	12,350	45 10
Porc-épic	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Total	809	3,599,545	51,163	2,978	63,850	54,450	4,282 40
Agence de Brandon.							
Montagne Qul-Court	9	90,000	.....	.....	.....	.....	242 25
Montagne à la Tortue	172	.....	1,300	2,030	.....	.....	136 75
Montagne à l'Orignal	48	.....	.....	765	.....	200	12 00
Total	229	90,000	1,300	2,795	.....	200	391 00
Somm. pour le Manitoba.	1,038	3,689,545	52,463	5,773	63,850	54,650	4,673 40

COMPARAISON des permis émis par les agences de Dauphin.

—	Nombre de permis.	Bois de sciage.	Pieds linéaires de billots.	Bois ds corde.	Perches, barres.	Poteaux.	Recettes.
		M.P.		Cordes.	Morceaux.		$ c.
Pris dans les rés. forestières.	809	3,599,545	51,163	2,978	83,850	54,650	4,282 40
Pris surdes ter res de la Cour. en dehors des rés. forestiè's.	521	2,142,587	24,800	6,001	20,450	19,250	2,244 60
Grand total	1,330	5,742,132	75,968	8,979	104,300	73,900	6,527 00

NOTE.—Parmi les permis émis en dehors des réserves forestières il y en avait un pour 15,000 bardeaux et un pour 2,650 traverses de chemin de fer.

CLASSIFICATION spéciale—Agence de Dauphin.

	BOIS DE CONSTRUCTION, PIEDS DE PLANCHE.	
	Epinette.	Peuplier.
Agence du Dauphin.		
Montagne Qui-Conrt	2,344,319 80%	415,675 20%
Montagne au Canard	528,500 94%	32,000 6%
Lac Manitoba Ouest	288,650 96%	15,000 4%

NOTE.—1. Les permis de "homestead" (en l'absence d'aucune indication définie) sont supposés être de l'épinette ; environ 5% probablement est du peuplier.
2. Environ 2% du matériel compris sous la dénomination d'épinette est du pin noir ou du tamarack.
3. Dans les espèces de produits de la forêt autres que le bois de construction, tel que perches, poteaux, barres, bois de cordes, etc., il n'est pas possible d'établir une classification d'espèces au moyen des seuls renseignements à présent en mains.

PERMIS de colons émis par les agences de la Saskatchewan.

Réserve.	Nombre de permis.	Bois de construction.	Billots.	Bois de corde.	Poteaux de clôtures.	Perches pour clôtures.	Perches.	Recettes.
Agence de Régina.		Pds de Pl.	Pds iln.	Cordes.	Nombre.	Nombre.	Nombre.	$ c.
Mont. à l'Orignal..	111	.....	111,630	1,174	25,250	31,750	20,960	27 75
Agence d'Estevan.								
Mont. à l'Orignal..	197	.....	61,150	2,676	17,600	27,900	27,320	59 25
Agence de Yorkton.								
Mont. au Castor ..	2	.....	2,000	20	500	700	400	50
Agence de Prince-Albert.								
Les Pins..... ...	131	240,096	42,723	2,126	20,110	72,325	13,020	541 50
Sommaire pour la Saskatchewan...	441	240,096	217,503	5,996	63,460	132,675	61,700	629 00

PERMIS de colons émis par les agences d'Alberta.

Réserve.	Nombre de permis.	Bois de construction.	Billots.	Bois de corde.	Poteaux de clôture.	Perches de clôture.	Perches.	Recettes.
Agce de Lethbridge.		Pds de planches.	Pieds linéaires.	Cordes.	Nombre.	Nombre.	Nombre.	$ c.
Mont. de Cyprès	4		9,000	28	900	2,700	1,100	1 00
Agce d'Edmonton.								
Lac Cooking	6	14,250	520		300	1,750		4 50
Elk Park	1	1,000						1 75
Total	7	15,250	520		300	1,750		6 25
Agence de Banff.								
Mont. Rocheuses	48	93,298		6,602			39,590	1,033 57
Sommaire pour l'Alberta	59	108,548	9,520	6,630	1,200	4,450	40,690	1,040 82

PERMIS de colons émis par les agences de la Colombie-Britannique.

Réserve.	Nombre de permis.	Bois de construction.	Billots.	Bois de corde.	Poteaux de clôtures.	Perches de clôtures.	Perches.	Recettes.
Agence de New-Westminster.		Pds de planches.	Pieds linéaires.	Cordes.	Nombre.	Nombre.	Nombre.	$ c.
Montagne Martin		59,094						

SOMMAIRE GÉNÉRAL.

Manitoba	1,038	3,689,545	52,463	5,773	63,850	54,650		4,673 40
Saskatchewan	441	240,096	217,503	5,996	63,460	132,675	61,700	629 00
Alberta	59	108,548	9,520	6,630	1,200	4,450	40,690	1,040 82
Col.-Britannique		59,094						
Total	1,538	4,097,283	279,486	18,399	128,510	191,775	102,390	6,343 22

TOTAL du bois provenant des réserves forestières fédérales.

—	Nombre de permis.	Bois de construction.	Billots.	Bois de corde.	Poteaux de clôtures.	Perches de clôtures.	Perches.
		Pds M.P.	Pieds lin.	Cordes.	Nombre.	Nombre.	Nombre.
Licences de coupe	59	23,246,330					
Coupes sans permis	13		28,500	945			
Permis par mille carré	2	469,419					
Permis de colons	1,538	4,097,283	279,486	18,399	128,510	191,775	102,390
Total	1,612	27,813,032	307,986	19,344	128,510	191,775	102,390

SAISIES DE BOIS.

Durant l'année, les gardes-forestiers ont montré beaucoup d'activité dans la protection des réserves contre l'enlèvement du bois sans permission. Jusqu'ici les colons ont eu de la misère à localiser les limites des réserves. Assurément certains d'entre eux ne se souciaient pas de savoir où se trouvaient les limites, car ils entendaient prendre le bois sans permis, partout où il y en avait. D'autres, cependant, ont pris sans le vouloir du bois des réserves, croyant qu'ils le prenaient sur une propriété privée ou sur d'autres terres de la Couronne. Comme conséquence, ils sont venus en difficulté avec le garde-forestier, qui a ordre de saisir tout le bois coupé sans permis.

Pour vaincre cette difficulté, les gardes-forestiers ont commencé, en 1908, le travail de marquer les limites des réserves avec des jalons en fer de forme triangulaire peints en rouge. Ce travail a été continué en 1909, les gardes-forestiers marquant ainsi 76 milles utour de la réserve de la montagne Qui-Court, 66 milles autour de la montagne au Canard, 51 milles autour de la montagne au Porc-Epic, 9 milles autour de la réserve du lac Manitoba-Ouest, 21 milles autour de la montagne à la Tortue, et 36 milles autour de la réserve des montagnes au Castor, formant un total de 259 milles jalonnés durant l'année. On a cependant déterminé les limites de 408 milles, laissant prêts maintenant pour les jalons en fer 149 milles qui sont actuellement marqués temporairement avec des jalons en bois. Avec les lignes ainsi indiquées clairement, l'enlèvement du bois sans permis n'est pas excusable.

Le tableau suivant indique le nombre de saisies faites durant l'année et donne la quantité et l'espèce des bois saisis, ainsi que les recettes qu'ont rapportées ces saisies:—

Bois saisi—District de Dauphin.

Réserve.	Nombre de saisies.	Bois de construction.	Billots.	Bois de corde.	Poteaux pour des clôtures.	Barres pour les clôtures et perches.	Recettes.	Montant payé approximativement.
		Pds. M. A.	Pieds linéaires.	Cordes.		Nombre.	$ c.	p. c.
Mont. Qui-Court..	52	212,349	3,361	21	680	1,845	1,351 50	60
Mont. au Canard..	4	95,000	.....	50	.....	.....	551 30	6
Manitoba Ouest...	7	78,656	.....	50	.....	.....	288 30	12
Mont. au Porc-Epic	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Total.....	63	386,005	3,361	121	680	1,845	2,191 10	40

Total des saisies sur toutes les terres de la Couronne dans le district comprenant les réserves forestières.

	105	470,165	6,016	268	1,940	2,037	2,805 20

Pourcentage approximatif des réserves forestières.

	60%	82%	56%	45%	35%	90%	70%

PERMIS POUR LE FOIN.

Le ministère a encouragé l'enlèvement du foin des réserves, mettant en pratique le principe que les réserves sont pour l'usage judicieux du peuple.

Le tableau suivant donne le nombre de permis émis pour le foin, le nombre de tonnes coupées, et les revenus qui ont été retirés de cette source:—

PERMIS pour le foin émis.

Réserve.	Nombre de permis.	Tonnes coupées.	Revenu retiré.
			$ c.
Agence de Dauphin.			
Montagne Qui-Court	59	1,076	140 60
Montagne au Canard	2	15	2 50
Lac Manitoba			
Porc-Epic			
Total pour les réserves ci-dessus	61	1,091	143 10
Total pour toutes les terres vacantes de la Couronne dans le district de Dauphin, y compris les réserves ci-dessus	255	4,875	581 15
Pourcentage approximatif formé par les réserves	24 p.c.	23 p.c.	24 p.c.
Les permis ordinaires sont pour 20 tonnes.			
Agence de Brandon.			
Montagne à la Tortue	19	375	47 00
Agence de Prince-Albert.			
Les Pins	4	42	6 80
SOMMAIRE.			
Agence du Dauphin	61	1,091	143 10
Agence de Brandon	19	375	47 00
Agence de Prince-Albert	4	42	6 80
Total	84	1,508	196 90

PÂTURAGE.

Jusqu'ici le ministère n'a en aucune façon réglementé le pâturage sur les réserves forestières. Dans plusieurs districts les colons désirent une telle réglementation. Ainsi, dans la réserve de la montagne à la Tortue, il y a une étendue d'excellents pâturages, formée de partie du canton 1, rang 22, et de tout le canton 1, rang 21. Les colons dans le voisinage de cette réserve désirent que cette étendue soit enclose par le ministère et qu'il leur soit permis d'y faire paître leurs bestiaux, moyennant une rémunération de 25 cents par mois.

Le garde-forestier a déterminé la ligne le long de laquelle on devrait construire une telle clôture. L'étendue choisie contient de nombreux lacs. En construisant la clôture de la manière indiquée dans le rapport du garde-forestier, qui a été envoyé au ministère, d'un lac à un autre, autour de l'aire donnée, cette clôture devrait avoir 5,361 verges de longueur, nécessiterait 16,083 livres de fil de fer pour trois rangées et coûterait $1,876, si on l'estime à 35 cents la perche.

D'après les renseignements recueillis parmi les colons, le garde-forestier a la ferme conviction que les bénéfices retirés de la mise en pâturage paieraient la clôture en deux ans.

Il y a aussi des éleveurs (*ranchers*) dans le voisinage de la réserve de la montagne Qui-Court qui désirent faire paître leurs bestiaux sur la réserve. Le pâturage trop intensif nuirait à la réserve, mais un certain nombre de bestiaux et de chevaux qui tiendraient tondues les longues herbes feraient du bien.

Presque toutes les réserves ont des aires couvertes de longues herbes qui sont plutôt dangereuses, telles qu'elles sont actuellement, car elles transportent le feu rapidement. Il vaudrait mieux qu'elles servissent au pâturage.

REBOISEMENT.

Pendant l'été de 1909, les gardes-forestiers ont ramassé 57 boisseaux de cônes d'épinette, 9 boisseaux de tamarack, 32 boisseaux de pin gris et 6 boisseaux de sapin de Douglas. Ces cônes ont été expédiés à Indian-Head où, durant l'hiver, on en a extrait la graine, dont une partie a été utilisée pour la pépinière de cet endroit. Le reste a été confié aux gardes-forestiers, pour semer dans les réserves de la forêt.

L'an dernier, on a fait trois lits de pépinières dans la réserve "Spruce Woods"; quand on les a examinés, à l'automne, on a constaté une pousse satisfaisante. Sur les montagnes au Cyprès, le pin gris et le pin appelé "lodgepole" semés en sillons, ont bien réussi, ces arbres ont grandi de 4 pouces, l'an dernier, sur la montagne au Canadr, une étendue d'une acre, qui avait été rasée par le feu, le printemps dernier aété reboisée avec succès avec du pin gris et de l'épinette blanche. Sur la montagne au Canard on a ensemencé une acre avec une semeuse à jardin; ces arbres ont poussé, mais ils ont presque tous été détruits par la grêle. Quelques autres expériences ont aussi été faites, mais cet ouvrage étant absolument nouveau pour les gardes-forestiers, ils y ont plus ou moins réussi. Cet été, l'ouvrage sera fait avec plus de méthode et nous espérons obtenir de meilleurs résultats.

Quoique la politique du ministère soit surtout de consacrer son énergie à protéger efficacement les arbres qui ont atteint leur plein développement et les jeunes arbrisseaux qui se trouvent déjà sur les réserves, il me semble que certaines parties doivent recevoir beaucoup de nos soins au point de vue du reboisement. La réserve "Spruce Woods" dans le Manitoba, la réserve des pins dans la Saskatchewan, et la réserve des montagnes du Cyprès dans l'Alberta sont des aires de ce genre. Je recommanderais que dans chacune de ces réserves le travail soit fait sur une échelle assez considérable pour prendre tout le temps d'au moins un des gardes-forestiers.

INSPECTION DES FORÊTS.

Durant l'été plusieurs étendues considérables ont été inspectées, dans le but de décider si elles étaient d'une nature convenable pour être ajoutées aux réserves forestières. Le garde-forestier en chef W. A. Davis, accompagné de quelques hommes, a visité une aire considérable voisine de la réserve de la montagne au Canard. Cette aire contient 184,000 acres. Une inspection très détaillée a été faite et le caractère particulier de chaque section a été donné et indiqué sur une carte préparée par M. Davis. On a constaté que la plus grande partie de ce territoire était inégale et rocheuse, ou bien tellement marécageuse qu'elle ne convenait pas du tout pour l'agriculture. Comme résultat de cette inspection, cette partie a été retirée des terres offertes à la colonisation; les autres parties propres à la culture, n'ont pas été retirées.

Un territoire comprenant 157 milles carrés situé à la limite est de la réserve "Spruce Woods" a été soigneusement inspecté. La plus grande partie de ce territoire est formée d'un sable léger. Plusieurs personnes ont tenté d'y faire de la culture, mais ont dû abondonner leur projet. Il y a environ deux ans plusieurs inscriptions de "homestead" ont été faites sur ce territoire, surtout par des jeunes gens des villages voisins, qui n'avaient pas d'abord visité le terrain. Très peu d'entre eux ont fait des améliorations. Il a été fait un rapport au ministère, où l'on voit toutes les terres choisies et où l'on trouve un état détaillé des améliorations qui y ont été faites. Ce territoire a été soustrait à la colonisation, pour l'avenir, et toutes les terres pour lesquelles il n'y a pas encore de titres, qui y seront abandonnées ou cancelées pour défaut d'améliorations, feront partie de la réserve.

Une inspection semblable a été faite aux montagnes du Cyprès dans l'Alberta, un territoire adjacent à la réserve qui existait déjà à cet endroit. Le terrain y a une altitude moyenne d'environ 3,000 pieds au-dessus du niveau de la mer; il est en grande partie tellement rocailleux qu'il ne pourrait être labouré. Ce territoire est très bien boisé; on y rencontre surtout le pin appelé "lodgepole" et l'épinette.

Si on y empêche les ravages du feu, tout le terrain sera bientôt couvert d'arbres. Cette aire, qui comprend 88,960 acres, a aussi été soustraite à la colonisation.

Un voyage d'inspection a été fait, vers la mi-été, le long du versant est les montagnes Rocheuses, depuis les montagnes à l'ouest de la rivière High en allant au sud, jusqu'à Frank. L'inspecteur a fait le voyage, en compagnie du garde-forestier en chef Margach. On y a trouvé relativement peu de bois de haute futaie, quoique à certains endroits il y ait certainement 20,000 pieds de bois par acre. Le long du bras nord de la rivière Highwood, près du confluent il y a une étendue considérable de terrain portant le beau bois dont nous venons de parler. Le long du bras nord-ouest de la rivière Oldman, il y a aussi du gros bois de construction. Les collines sont couvertes de jeunes arbrisseaux de pin, d'épinette, de baume et de sapin, de belle venue. La culture dans le territoire exploré est absolument hors de question. Depuis cette exploration tout le versant est a été néanmoins gardé pour la colonisation, en attendant qu'une inspection plus détaillée permette de localiser les limites que devrait avoir la réserve.

RÉSERVES POUR LA CHASSE.

L'automne dernier, la réserve de la montagne à l'Orignal, dans la Saskatchewan, est aussi devenue une réserve pour la chasse et la pêche. A la suite de l'initiative prise par le ministère en cette matière, le gouvernement de la Saskatchewan, à la session de l'automne dernier, a défendu la chasse, dans aucune des réserves forestières du Dominion, dans cete province. Il a aussi été recommandé, au cours de l'été, qu'on fasse des réserves pour la chasse et la pêche des réserves—"Spruc Woods" et de la montagne à la Tortue. L'établissement d'une réserve pour la chasse dans la montagne Qui-Court est aussi à l'étude depuis quelque temps mais il se rencontre un obstacle dans le fait que la compagnie de la Baie-d'Hudson est encore en possession de certains terrains situés dans le territoire en vue.

Respectueusement soumis,

A. KNECHTEL.

ANNEXE N° 2.

RAPPORT DE J. R. DICKSON.

DAUPHIN, MANITOBA, 10 février 1910.

M. R. H. CAMPBELL,
Surintendant de la Sylviculture,
Ottawa, Ont.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport comme suit au sujet de l'ouvrage fait d'après vos ordres pendant 1909:—

Je suis arrivé à Ottawa, venant de l'Ouest, le 8 janvier, et pendant trois mois j'ai été occupé à mettre en ordre mes notes de campagne prises pendant mes explorations de la montagne Qui-Court, les années précédentes. En même temps que je faisais cet ouvrage, je préparais un bulletin traitant des conditions forestières dans la réserve de la montagne Qui-Court et un règlement provisoire pour son administration. J'ai aussi fait plusieurs rapports sur des travaux spéciaux exécutés durant 1908.

Le 6 avril, je suis parti pour Revelstoke, C.-B., pour mettre à exécution vos ordres au sujet de l'étude des terres arables qui se trouvent sur les coupes de bois de la vallée de la rivière Columbia. Un printemps tardif et une neige épaisse ont rendu le travail lent et pénible pendant les deux premières semaines, mais à partir du 1er mai les conditions pour le travail en pleine campagne devinrent assez favorables. Le 28 avril, M. D. R. Cameron arriva pour m'assister dans mon travail, et je ne saurais parler avec trop d'éloge de l'uniformité et de l'excellence de son travail pendant toute la saison.

Nous avons rassemblé " 40 ", excepté tel qu'il est dit plus bas, toutes les élévations de terre arable et les terres basses arables embrassées par les coupes de bois dans la vallée, en dedans des limites de la ceinture de chemin de fer. Pour chaque " 40 " il a été préparé une carte indiquant la topographie et la situation du sol et des " espèces " de bois, et pour chaque coupe explorée un rapport général ou sommaire a été envoyé. Cependant, là où il y avait partout du gros bois de construction, la coupe était omise.

Dans la vallée de la rivière Columbia, au sud de Revelstoke, il y a une grande étendue de terres basses et de légères ondulations comprenant environ 7,000 acres, dont la plus grande partie ferait une bonne terre à fruit, une fois défrichée. Elle conviendrait aux petits fruits et aux plus gros et aux plus rustiques, quoi qu'il faille probablement tirer la ligne aux pêches et aux raisins. Les coupes de bois couvrent actuellement plus de 90 pour 100 de cette étendue et là-dessus environ 60 pour 100 a été coupé plus ou moins complètement. Mais naturellement le coût du déblaiement de ces lourdes souches de cèdre pour rendre la terre propre à l'agriculture est élevé, soit $100 à $150 par acre. Cependant les " squatters " s'installent et le travail d'amélioration avancera rapidement, aussitôt qu'un plan pratique de coopération aura été concerté entre les colons ou que des capitaux viendront en aide. Comme question de fait, pendant septembre, une machine à vapeur pour enlever les souches a été mise en fonctionnement et elle donne beaucoup de satisfaction, nettoyant chaque jour près d'un acre de terrain des lourdes souches de cèdre qu'on y trouve . Le sol est une marne de qualité variable, généralement sablonneuse, contenant à certains endroits beaucoup de mica, mais généralement très fertile et suffisamment arrosée pour les besoins de l'agriculture.

Partout où l'humidité du sol est suffisante le grand bois est du cèdre pur (*Thuya plicata*) et de la forêt vierge variant de 20,000 à 80,000 pieds, mesure de planche, par acre. Sur les élévations et les pentes mieux drainées on trouve ou bien ce cèdre ou bien le "Western hemlock"—pruche—(*Tsuga heterophyla*) mélangés avec le sapin de Douglas *(Pseudo-tsuga mucronata)* et le pin blanc *(Pinus monticola)*, et le rendement du bois de sciage varierait de 10 à 30 milles par acre. Sur les élévations plus sèches on trouve une forte forêt de pur "hemlock"—pruche—dont 50 à 80 pour 100 laissent en général à désirer et ne vaut pas dans l'état actuel, la peine qu'on fasse chantier.

Il semble juste et raisonnable que les étendues de terre arable le long de la rivière soient ouvertes aux colons de bonne foi aussitôt que les détenteurs actuels de droits de coupe pourront enlever le bois marchand. En amenant ces derniers à concentrer leurs opérations sur un point donné, sous la direction du gouvernement, la difficulté pourrait recevoir une solution sans les récriminations que causeraient de trop grands sacrifices de la part des détenteurs de droits de coupe.

Le long de la Columbia, au nord de Revelstoke, en deça des limites de la ceinture, il y a très peu de terre arable, environ 1,000 acres, mais la vallée est bien boisée de cèdre, de hemlock—pruche—de sapins et de pins de différentes grandeurs, qui n'ont encore souffert que très peu du feu.

TRAVAIL AUTOUR DU LAC SHUSWAP.

Le premier juin, nous nous sommes rendus dans le district du lac Shuswap pour faire la même étude attentive des bancs de terre arable situés autour du lac et com-

pris dans les coupes de bois actuelles. Au fur et à mesure que cet ouvrage avançait, des cartes détaillées et des rapports relatifs à ce travail ont été envoyés. Le lac à cinq bras divergents, longs, étroits et semblables à des golfes; les rives sont à pic et rocailleuses, excepté quelques deltas aboutissant à des criques et quelques ondulations propres à la culture. Le sol est tantôt de la marne et tantôt de la marne sablonneuse, et il convient bien à la culture des fruits. Les aires de bois marchand bon pour le sciage sont maintenant rares autour du lac et peu considérables. Environ 80 pour cent de la forêt vierge a été dévasté par le feu au cours du siècle dernier, et la seconde pousse est encore trop peu avancée et trop irrégulière pour que cela vaille la peine de faire chantier.

Cette région autour du lac ne requiert pas d'irrigation; elle a un des plus délicieux climats, et comme elle ne se trouve qu'à environ 1,200 pieds au-dessus du niveau de la mer, elle convient bien à la production des fruits de la plus belle apparence et de la meilleure qualité.

Je n'ai donc pas été surpris d'y trouver des "squatters" logés littéralement dans chaque coin et dans chaque anfractuosité. Ce sont, règle générale, de braves gens, et si on leur donnait un peu d'encouragement, ils formeraient bientôt plusieurs communautés prospères. Actuellement cependant le développement est arrêté par les limites à bois détenues sous permis; et naturellement, ces intérêts acquis méritent une considération suffisante. Mais, quoiqu'il soit vrai que dans plusieurs cas les "squatters" ont empiété sur du bois de valeur ou le menacent, il est aussi vrai que 70 à 80 pour cent du terrain des limites sur lesquelles se sont établis les "squatters" a été dépouillé du bois, soit par le feu, soit par l'abatage, et cela plus ou moins récemment. Quant aux restes épars de bois de sciage ayant une valeur marchande, ils ne compenseraient pas le coût relativement élevé de l'exploitation forestière.

La situation actuelle indique le besoin d'une classification simple des terrains et en taxant les détenteurs de coupes de bois, on devrait exiger des loyers moins élevés pour les terrains où ne pousse que le bois et des loyers plus forts pour les terres au sous-sol riche qui conviennent à la culture des riches récoltes et des moissons.

TRAVAIL PRÉLIMINAIRE DE L'EXAMEN PROPOSÉ DE LA CEINTURE DE CHEMIN DE FER.

Après que M. Cameron et moi nous eûmes complété le travail de l'inspection des coupes dont je viens de parler, le six août 1906, nous fûmes joints par M. G. A. Gutches et M. H. C. Wallin, qui travaillèrent comme mes assistants pendant le reste de la saison. Pendant deux semaines, nous fîmes des reconnaissances expérimentales, pour résoudre plusieurs questions qui se posaient au sujet des meilleurs moyens à prendre pour faire l'examen rapide qu'on se propose de faire de la ceinture du chemin fer . Un court rapport sur le sujet vous a été envoyé dans le temps.

Le but de cette exploration de la ceinture, si je le comprends bien, est d'obtenir une connaissance satisfaisante de l'état actuel du bois dans cette ceinture, c'est-à-dire:

1. Une carte de la forêt montrant l'emplacement et l'étendue relative:—
   - (*a*) Du bois de sciage ayant une valeur marchande.
   - (*b*) Des arbres propres à faire des poteaux.
   - (*c*) Des arbres de seconde pousse.
   - (*d*) Des essences non classifiées.

2. Et des notes pour accompagner cette carte donnant:—
   - (*a*) Le rendement moyen du bois marchand, par espèce, avec un pourcentage des variétés qu'il comprend.
   - (*b*) Les moyens de communication pour parvenir à ce bois marchand et le coût probable de l'exploitation.
   - (*c*) Un estimé de la quantité totale de bois qui se trouve dans la ceinture.

Comme commencement de cet ouvrage, une bande étroite de terrain fut explorée, d'un côté à l'autre de la ceinture, au lac Shuswap. Le nouveau mode de désignation a donné satisfaction dans la confection des cartes.

Il serait désirable de restreindre d'abord le travail aux parties de la ceinture qui ont déjà été arpentées, car pour faire un relevé topographique sûr, il faut beaucoup de temps, de travail et de dépenses. La nature montagneuse du pays et le but de l'exploration font d'un parti de deux ou quatre hommes la meilleure unité de travail. Chaque parti devrait voyager avec aussi peu de bagages que possible et ne pas perdre de temps à s'occuper de détails non pertinents, comme l'étude des différentes essences ou des observations climatériques.

Les partis à l'ouvrage devraient changer de place une fois ou deux pendant la saison, afin de mieux profiter des conditions variables de température et de climat dans le ceinture.

LOCALISATION DES NOUVELLES RÉSERVES.

Les trois semaines suivantes ont été employées à localiser les bornes convenables pour les nouvelles réserves forestières projetées le long du haut mont Eda sur le versant sud de la Salmon-Arm (48 milles carrés), et la région de la montagne aux Mouches à l'ouest (254 milles carrés).

Les alentours de la réserve actuelle du mont Martin ont aussi été explorés, pour préparer une extension. J'ai constaté que les colons de l'endroit voyaient ce travail d'un bon œil et l'approuvaient.

Dans la détermination des limites, le but en vue, c'est de placer la ligne de manière à exclure de la réserve projetée toutes les terres ayant une valeur agricole actuelle ou possible, sans, cependant, sacrifier à la légère l'obligation de donner à la réserve une certaine régularité de dimensions et de profils.

Au sud-est de la réserve de la montagne Martin, il y a environ 20 milles carrés de terres inégales et rocailleuses, qui devraient en faire partie. Le versant du mont Eda, qui a été très éprouvé par le feu, il y a environ quarante ans, porte maintenant une jeune forêt de valeur, formée de pins et de sapins, qui ne peuvent être protégés qu'en faisant une réserve de cette étendue.

La région de la Colline aux Mouches convient certainement bien pour une réserve forestière, surtout en ce qui regarde l'importante question locale de l'approvisionnement d'eau. Une douzaine de grosses rivières et plusieurs plus petites y prennent naissance. Et, de plus, il est probable que cette grande étendue de forêt fait beaucoup pour empêcher l'empiètement plus considérable de la "ceinture sèche" dans la localité actuellement fertile et bien arrosée de "Salmon-Arm".

Le 15 septembre, agissant d'après vos instructions, nous sommes partis pour reconnaître et explorer la réserve projetée de la forêt de Nicola, un plateau rocailleux et montagneux situé au sud-est de Ashcroft, ayant une élévation générale de 3,000 à 6,000 pieds, et comprenant 620 milles carrés. Ce travail a été complété le 20 octobre, et des rapports complets et des cartes décrivant les lieux ont été envoyés à Ottawa. Au cours de ce travail, en outre de l'examen du bois, de la qualité du sol et de la possibilité de faire de la culture dans l'intérieur, nous avons aussi délimité la meilleure ligne frontière autour de toute cette aire.

Conditions générales.—Tout le territoire est un pays inégal et montagneux, où on trouve quelques pics ayant près de 6,000 pieds. Il a été dévasté par le feu dans toute son étendue et à plusieurs reprises, de sorte que la forêt vierge est ou bien très endommagée ou bien complètement détruite. Actuellement, il n'y a, dans tout le territoire, aucune étendue de forêt qui, dans les conditions actuelles du marché, donnerait un profit sur le coût élevé de l'exploitation. Peut-être 25 pour 100 de tout le territoire, surtout la partie formée par les pentes les plus basses du côté ouest, et où poussent des sapins et des pins jaunes, offrirait un bon pâturage pour l'été. Les autres 75 pour 100, à l'exception d'une demi-douzaine de homesteads

dans le "Highland" et dans les vallées du "Skukum", sont impropres à la culture et au pâturage. Ce n'est qu'un terrain à forêt.

L'eau.—Dans les dépressions du haut plateau supérieur, il y a un nombre considérable de petits lacs, où prennent naissance une vingtaine de rivières, dont chacune pourrait être utilisée dix fois davantage pour le développement des terres basses.

Déjà, les colons se disputent le contrôle de ces cours d'eau, car l'endroit se trouve au cœur de la ceinture sèche. Leur débit gouverne la fertilité et la prospérité de grandes localités tributaires, et la seule présence des réserves forestières sur les plateaux peut rendre ce débit permanent, considérable et uniforme.

Bois.—Le plateau supérieur porte une monotone forêt de pin "lodgepole" (*P. murrayana*), dont environ la moitié a atteint la grosseur de poteaux de petites dimensions, c'est-à-dire, quatre à huit poucese D.B.A.; l'autre moitié ne consiste qu'en jeunes pousses. Les arbres à poteaux fourniraient actuellement 10 à 20 cordes de combustible par acre, mais si on peut prévenir le feu, ils formeront, dans quelques années, une forêt étendue et importante de bois pour traverses. Le sapin et le pin jaune sur les pentes inférieures sont en général courts, très broussailleux et très endommagés par le feu, donnant en moyenne de 500 à 2,000 pieds (M.P.) de planches brutes par acre.

Le sol.—Des feux sérieux et répétés ont détruit la plus grande partie du sol dans la zone des pins "lodgepole" et le granit, la dolomite ou la pierre ponce volcanique affleurent partout. Sur les pentes inférieures le sol est formé d'une marne riche, légère et poudreuse, mais qui est partout excessivement sèche.

Remarques—Les conditions pour la reproduction naturelle sont splendides et chaque étendue dénudée se recouvre rapidement de pin "lodgepole" ou de sapin de Douglas, selon l'altitude.

Pendant la dernière semaine d'octobre, j'ai examiné un projet considérable d'irrigation près de la source de la rivière au Chapeau, et d'après vos instructions, j'ai désigné un quart de section convenable où on pourrait couper 50,000 pieds de sapin pour la construction des canaux d'irrigation.

De plus, j'ai établi un certain nombre de règles pour l'exploitation forestière, afin de rendre le choix du bois facile et peu coûteux, tout en protégeant efficacement les meilleurs intérêts de la réserve.

Le 11 novembre, j'ai atteint Dauphin, dans le Manitoba, où je devais agir d'après vos instructions générales, durant l'hiver, dans le travail de l'administration et de l'inspection de la réserve, et où je devais me familiariser avec la méthode actuelle d'administrer les réserves locales d'après les règlements du département des Terres.

Du 18 au 27 novembre, j'ai fait quelque 250 milles en voiture autour et à travers la réserve forestière du lac Manitoba-ouest; et, à mon retour je vous ai envoyé un rapport sur la conditions générale de cette réserve.

Elle a extrêmement souffert du feu. En 1889, un feu très violent et très étendu a balayé 70 pour 100 de la surface, rasant tout le bois qui se trouvait sur son passage, à l'exception de quelques peupliers en broussailles et de quelques bosquets d'épinettes. En octobre 1909, un autre feu sérieux a eu lieu; il a brûlé environ 35 milles carrés, soit la moitié de la réserve entière. Mais quoique le dommage causé par le feu ait été sérieux, il a été en grande partie restreint aux jeunes peupliers qui avaient poussé depuis le feu précédent. Cette réserve est excessivement difficile à protéger, car il y a toujours un mélange très inflammable formé de débris, de vesces et de rejetons, et on y trouve de grands marais; le vent enfin y souffle généralement très fort. Seul le système le plus complet de lignes de coupe-feux et de patrouilles pourrait garantir sa sécurité future.

De votre très obéissant serviteur,

JAMES R. DICKSON,
Sous-inspecteur des réserves forestières.

ANNEXE N° 3.

RAPPORT DE G. A. GUTCHES.

ALBUQUERQUE, M., 22 avril 1910

M. R. H. CAMPBELL,
Surintendant de la Sylviculture.
Ottawa, Canada.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre un bref rapport sur l'ouvrage fait dans la section de la Sylviculture de juin 1909 à janvier 1910.

Le 2 juin, j'ai reçu instruction de me rendre sans délai à Golden, C.-B., pour faire l'exploration des terres comprises dans les coupes de bois qui se trouvent le long de la rivière Columbia, à partir de la limite sud de la ceinture de chemin de fer en allant au nord-ouest jusqu'à Donald, et aussi des coupes adjacentes aux rivières à l'Eau-Noire et à l'Eau -Blue, au nord-ouest de Donald jusqu'à la limite sud de la ceinture de chemin de fer.

Le besoin de cette exploration était amenè par le fait que des colons s'étaient établis en "squatters" sur des terres affermées comme coupes de bois. Les "squatters" prétendaient qu'il n'y avait pas assez de bois sur ces terres pour justifier les compagnies de bois de refuser de les laisser inscrire comme "homesteads". Les compagnies de bois semblaient peu disposées à abandonner leur droits sur les terres tant qu'il y aurait un morceau de bois en vue. Pour choisir les terres qui devaient être réservées pour les inscriptions de homesteads, la quantité de bois qui s'y trouvait était la première chose à prendre en considération. En général, toutes les terres qui n'ont pas 80,000 pieds de bois, mesure de planche, par quarantaine, sont considérées comme dépouillées de bois marchand et ouvertes aux inscriptions pour "homesteads".

La seconde considération, ce sont les qualités générales de la terre pour les fins de l'agriculture. A l'époque de notre examen, aucune tentative d'agriculture ou de culture de fruits n'avait été faite sur les terrains élevés et on en avait fait très peu sur les terrains bas. Les patates, les céréales, les légumes et les petits fruits, tels que fraises, framboises, cassis, etc., sont cultivés avec succès sur les terrains bas. Le résultat de la culture des pommes et encore incertain quoique certaines espèces. comme par exemple les "Bismark", les "Wolf River", les "Duchess" et les "Yellow Transparent" semblent s'accommoder très bien du climat.

Nous guidant d'après ces principes, nous avons recommandé d'offrir pour les inscriptions tous les terrains plats sur les deux côtés de la rivière. Il a été aussi recommandé d'offrir pour les inscriptions des terrains élevés situés sur la rive est de la rivière, pourvu qu'il ne s'y trouve pas plus de 80,000 pieds de bois, mesure de planche, par quarantaine. Dans le cas où il y en aurait plus que cette quantité, il sera accordé de une à trois années aux compagnies de bois pour enlever le bois et, à l'expiration de cette période, il est recommandé que la terre soit ouverte aux colons. Tous les terrains élevés situés sur la rive ouest de la rivière ont été soustraits aux inscriptions de "homesteads". On en a agi ainsi parce qu'aucuns travaux agricoles n'ont été faits jusqu'ici, sur les terrains élevés, et tant qu'on n'aura pas trouvé ceux de la rive est propres à la culture, il ne serait pas pratique d'ouvrir ceux de la rive ouest.

Les coupes de bois numéros 47 et 20, le long des rivières à l'Eau-Noire et à l'Eau-Bleue sont couvertes presque partout de bois marchand. La coupe numéro 47 est couverte d'une forêt particulièrement belle d'épinette, de sapin, de pin et de cèdre.

Le 1er août 1909, je me suis rapporté à M. Dickson, à Sicamous, et j'ai travaillé avec lui jusqu'au 20 octobre. Le 1er novembre, je me suis rapporté à Ottawa et j'ai commencé à faire le travail de compilation des notes recueillies par M. MacMillan au sujet de la production des forêts du Canada pendant l'année 1908. Le résultat de ce travail a été publié comme bulletin n° 8.

Respectueusement soumis,

G. A. GUTCHES.

ANNEXE N° 4.

RAPPORT DE JAMES LEAMY.

BUREAU DES TERRES ET DES BOIS DE LA COURONNE,
NEW-WESTMINSTER, C.-B., 8 décembre 1909.

M. R. H. CAMPBELL,
Surintendant de la Sylviculture,
Ottawa, Ont.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre, par les présentes, mon rapport au sujet de la protection contre le feu des forêts de la ceinture du chemin de fer dans cette province, pendant la saison de 1909. Le début de la saison, dans le mois de mai, a été très sec et, par conséquent, dangereux au point de vue des feux; mais si on prend la saison dans son ensemble, elle a été très satisfaisante.

Dans le district de Palliser, dont M. Frank Butchell a la charge, il y a eu quatre feux, dont aucun n'a détruit de bois debout.

Dans le district de M. James C Sheirlock, qui comprend la rivière Beaver et de Donald aux rapides "Surprise", sur la limite nord de la ceinture de chemin de fer, il y a eu trois feux, dont aucun n'a détruit de bois.

Dans le district de Revelstoke, dont N. B. J. Stewart a eu le contrôle, pendant la saison dernière, avec N. N. J. P. Kennedy, F. Y. Abey, Henry Cook, Fred. E. Forrett, T. L. Woolsey, J. Nizon, N. J. Dickey et Henry A. Norris comme assistants, et qui s'étend à l'est jusqu'à Glacier, à l'ouest jusqu'à Craiggellachie, au nord et au sud le long de la rivière Columbia jusqu'à la ceinture de chemin de fer, il y a eu dix feux qui ont ensemble détruit un total d'environ 10,000 pieds de bois M. P. Le feu le plus important de ce district a eu lieu à "Trois-Vallées" le 7 juin, alors que les moulins à scie de la "Mundy Lumber company" ont été complètement détruits, ainsi qu'un pont du chemin de fer pour le bois de cette compagnie.

Heureusement, il n'y a pas eu de billes ni de bois debout brûlés.

Dans le district de Sicamoux, dont M. J. D. McGuire est le garde-feu, il y a eu trois ou quatre feux, dont un a menacé de détruire la partie sud de la réserve de la forêt de la Colline à l'Alouette; mais il a été promptement enrayé par le forestier, avec le résultat qu'aucun dommage n'a été causé au bois debout. Un feu très sérieux a eu lieu le long de la rivière au Saumon dans ce district, au commencement de la saison. Il s'est propagé uniquement sur les terres des "homesteads" causant beaucoup de dommages aux colons, qui, dans certains cas, ont complètement perdu leurs bâtisse. J'ai visité ce district, quelque temps après, et quoique certaines pertes soient très regrettables, on considérait généralement que tout était pour le mieux, car ce feu a consumé des débris qui avaient été laissés sur le sol depuis des années et a ainsi assuré la sécurité des colons contre le feu pour l'avenir. Un feu a aussi couru le long de la rivière Spillmasheen, entre Mara et Enderly, surtout sur des terres où le bois était coupé et sur des "homesteads". Ce feu a causé la mort de quelques arbres, sur la coupe de bois 402, mais ce ne sera pas une perte totale si on les enlève dans un temps raisonnable.

Dans les districts de North-Hill et du lac Shuswap, qui sont patrouillés par M. W. R. Peacock, il n'y a pas eu de feu sérieux, et j'attribue surtout ce fait à la prévoyance que vous avez eue de me permettre de faire constamment patrouiller les eaux du lac Shuswap et le bras Seymour par le bateau à gazoline. Le garde-forestier en charge du bateau a découvert plusieurs feux naissants et il a pu en éteindre un certain nombre lui-même; mais quand il lui a fallu de l'aide, il lui a été facile de s'en procurer, avec le bateau à sa disposition, et aussi d'avertir les gardes-forestiers Peacock et McGuire de l'existence de ces feux. J'ai trouvé nécessaire de donner un aide à M. Peacock pour patrouiller le lac Adam et ses environs pendant quelque temps; et, à ce propos, je dois dire qu'il serait nécessaire, je crois, l'an prochain, d'employer un homme pour patrouiller ces eaux, pendant toute la saison, car ce district devient très connu, à cause du bois de valeur qu'on trouve aux environs du lac, des deux côtés. Les " sportsmen " visitent aussi cette localité et il sera, par conséquent, nécessaire qu'on y veille comme il faut. Il y a eu, à la vallée à la Tortue, un feu qui semble avoir été allumé par des particuliers détenteurs de permis de pâturage dans cette vallée et qui désiraient brûler une partie des débris qui avaient été laissés sur le sol, afin d'agrandir ainsi l'aire des pâturages. Ce feu n'a causé aucun dommage au bois debout.

Dans les districts d'Enderly et du lac Mabel, que patrouille M. John Johnstone, il y a eu deux feux, dont l'un sur la coupe de bois numéro 408, où environ 50,000 pieds de planches ont été détruits; et l'autre sur la coupe de bois numéro 268, où quatre acres ont été dévastées et où environ 50,000 pieds de planches de bois debout ont été détruits par le feu.

Dans les districts de Falkland et ce de la rivière au Saumon, patrouillés par M. John Boll, aucun bois n'a été détruit par le feu sur les terres publiques.

M. Angus McGillivray, qui patrouillait les districts de Shuswap, de Lytton et de Nicola, a réussi à prévenir l'occurrence de tout feu.

Le long de la ligne du Pacifique-Canadien, entre Yale et North-Bend, endroit qui était patrouillé par M. Wm Teague, il y a eu plusieurs feux, dont aucun n'a fait de dommages à d'autre propriété que celle de la compagnie, en brûlant quelques clôtures, etc.

Dans le district de la Mission, M. F. W. Hughes a réussi à prévenir tout feu sérieux. J'ai trouvé nécessaire de donner un aide à M. Hughes, cette saison, dans la personne de M. R. Siddall, qui a patrouillé le district du lac Harrison, comprenant les criques Chehalis et du Suicide, où se trouve le meilleur bois qu'il y ait dans la ceinture du chemin de fer. M. Siddall a patrouillé ce district d'une manière si soigneuse que je puis faire rapport qu'aucun bois quelconque n'a été détruit cette saison; et, avec votre permission, je me propose d'employer de nouveau un garde-forestier dans ce district l'an prochain.

Dans le district de Sumas, qui comprend les lacs Cultus et Sumas, les gardes-forestiers, MM. M. G. et Jasper Fadden, ont empêché l'occurrence de tout feu sérieux, quoi qu'il y ait eu plusieurs petits feux, allumés généralement par les " squatters " établis sur les limites, près des lacs susmentionnés.

Dans le district d' Abbotsford, patrouillé par M. John Ball et par ses aides MM. L. J. Chapman et John Dennison, aucun bois n'a été détruit, quoique ces gardes-forestiers aient été souvent menacés par des feux sérieux qui traversaient les lignes frontières.

Sur la rivière Stone, patrouillée par M. D. Gilchrist, il y a eu un feu, au cours duquel cependant aucun bois marchand n'a été détruit.

Dans les districts de la rivière Coquitlam et des lacs Pitt, le garde-forestier, M. M. Marshall, a réussi à prévenir la destruction d'aucun bois, quoique quatre feux aient eu lieu dans ce district.

Dans les districts de Port-Haney et de Lillooet, patrouillés par M. N. Martyn, qui a sous ses ordres les gardes-forestiers Gilchrist, Marshall et Tweddell, il n'y a pas eu de bois de détruit.

Sur le bras nord de la baie Burrard, patrouillé par le garde-forestier Tweddell, il n'y a pas eu de feu important, et cela témoigne hautement en faveur du garde-forestier mentionné, quand on prend en considération le grand nombre d'excursionnistes qui viennent das ces eaux pendant la saison de l'été.

Dans le district de Surrey, le garde-forestier et chef Johnson et ses aides M. James Jamieson, Geo. A. Gairns et A. Buck, par leur constante vigilance ont prévenu la perte de tout bois marchand. J'ai dû employer un garde-forestier additionnel dans ce district, la saison dernière, à cause du grand nombre de nouveaux colons qui arrivent et dont plusieurs ignorent les lois relatives aux feux.

Il a été constaté que la clause 5, chapitre 84, intitulée: "Loi pour protéger la forêt contre la destruction par le feu", était une législation pratique, dont l'effet sera de diminuer le nombre des feux, à l'avenir. Elle se lit comme suit: "Ce sera illégal pour quiconque, par soi-même, par son agent, par son domestique ou par son entrepreneur, de faire ou de faire faire ou allumer tout feu dans le but de débarrasser la terre, entre le premier de mai et le premier d'octobre de chaque nnée, à moins que tel propriétaire ou occupant de toute terre sur laquelle le feu sera ainsi fait ou allumé dans le but de nettoyer cette terre ait obtenu un permis de la main du garde-feu, du sous-garde-feu, de l'agent du gouvernement, du commissire de l'or, de l'inspecteur de bois, du garde-forestier, du gardien des registres des mines, d'un officier de la police provinciale ou d'un gendarme ou d'un autre officier nommé d'après les dispositions de cet acte pour en faire observer les dispositions et les règles; et le propriétaire ou occupant de toute terre sur laquelle sera ainsi fait ou allumé un feu, dans le but de la nettoyer, devra, soit par lui-même, soit par son agent, soit par son domestique ou par son contracteur, veiller constamment sur, diriger et prendre soin de ce feu, et prendre tout le soin raisonnable et toutes les précautions pour empêcher le feu de se propager, ainsi que dit plus haut".

Comme vous le savez, vos gardes-forestiers n'ont aucune juridiction pour émettre des permis de feu, mais les officiers provinciaux ont toujours été empressés et disposés en tout temps à discuter avec nos gardes-forestiers l'opportunité d'émettre des permis, quand ils peuvent affecter les lois de la Couronne. Et c'est sans doute ainsi qu'il doit en être, car si nous devons avoir quelque succès dans nos efforts pour protéger les forêts de la destruction par le feu, il nous faut une action d'ensemble de la part des gardes-forestiers provinciaux et de la Couronne. J'ai toujours donné aux gardes-forestiers comme premier conseil celui de se faire un devoir de connaître leur district à fond et de se familiariser avec chaque camp et chaque route qui s'y trouve, de sorte qu'ils puissent connaître la manière la plus prompte de se rendre d'un lieu à un autre; en second lieu, je leur ai conseillé de faire connaissance avec autant de colons et d'autres résidents que possible et de tenter de les intéresser à la protection de la forêt, pas au moyen de la crainte de la loi, mais en faisant appel à leur bon sens et à leur patriotisme. Quand nous ne pouvons réussir de cette manière, il devient naturellement nécessaire d'avoir recours à la loi; et durant la dernière saison, nos gardes-forestiers ont obtenu la condamnation de plusieurs individus qui ont méconnu les avertissements qui leur avaient été donnés.

En résumé, je constate qu'environ 110,000 pieds (M.P.) de bois ont été détruits par le feu, pendant la saison, dans toute la ceinture de chemin de fer; et prenant en considération qu'il y a plusieurs chemins de fer qui traversent la ceinture et que le nombre des colons qui arrivent est considérable, je crois que nous devons nous féliciter d'avoir perdu une si petite quantité de bois. Je dois aussi exprimer ma profonde appréciation des bons services rendus par chaque garde-forestier, aux efforts desquels j'attribue tout le succès qui a été obtenu. Je dois aussi vous remercier de votre aide efficace dans les nombreux sujets qui ont été soumis à votre considération pendant la saison.

Votre obéissant serviteur,

JAMES LEAMY,
Agent des bois de la Couronne.

ANNEXE N° 5.

RAPPORT DE W. J. MARGAGH, GARDE-FORESTIER EN CHEF.

CALGARY, ALBERTA, 7 février 1910.

M. H. R. CAMPBELL,
Surintendant de la Sylviculture,
Ottawa, Ont.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport sur le travail fait par les gardiens contre le feu entre la ligne frontière internationale et entre la rivière Saskatchewan, pendant l'année 1909. Douze gardiens à cheval ont été employés et vingt et un feux ont été éteints par eux. Le montant dépensé s'est élevé à $3,280 pour le travail de patrouille et à une somme additionnelle de $478.20 pour combattre les feux. Sur ce montant $470.70 ont été dépensés dans la réserve forestière du lac Cooking et pour la protection du parc aux Elans, qui est dans le voisinage immédiat de la réserve du lac Cooking, au nord. Les gardiens avaient pour devoir de patrouiller les bois et d'éteindre tous les feux qu'ils pourraient rencontrer. Il a été fait rapport de vingt et un feux qui ont été éteints avant d'avoir brûlé une plus grande étendue que cinq acres, à l'exception du feu de la réserve forestière du lac Cooking, au sujet duquel vous avez reçu un rapport détaillé.

Les gardiens ont été employés pendant avril et mai, avant que la végétation ne commence, et du mois d'août au mois d'octobre, période qui a été très sèche. Pendant cette dernière période, quatre condamnations ont été obtenues contre des particuliers qui avaient fait des feux en contravention aux règlements sur les feux; ils ont été condamnés à des amendes variant de $25 à $100.

Le territoire que ces gardiens doivent patrouiller est approximativement de 9,000 milles carrés, dont 2,500 milles carrés sont sous licences de coupes de bois. Il y a 500 milles carrés de forêt arrivée à son plein développement qui ne sont pas sous licence; il y a 2,500 milles de jeunes arbres de plus de 25 ans de croissance; il y a 3,000 milles carrés de bois de moins de 25 ans et il y a 500 milles carrés d'herbe et de prés.

Des informations que j'ai obtenues des locataires de coupes, des agents, des habitués de la forêt et des gardes-feux, au sujet du territoire sous permis avec ce que j'en sais personnellement, il résulte que ce territoire est estimé à 1,780,000,000 pieds M.P. Si la royauté de 50 cents par mille était le seul intérêt que possédât le Dominion cela représenterait, en estimant le bois sur pied à 712,000 pieds M.P. par mille carré, une somme de $356 par mille. Il a été dépensé pour la protection de ce bois $3,280, ou, en chiffres ronds, $1.84 pour chaque million, ou trois huitièmes d'un pour cent de la valeur de la royauté. Il est aussi perçu annuellement de ce territoire un loyer de $12,500, dont 25 pour cent est dépensé en protection contre le feu, laissant $356 par mille, la valeur sur pied ne portant aucune part de la charge. Cela n'est pas la seule valeur. Les permissionnaires évaluent leur intérêt à $1 par mille sur 712,000 pieds par mille carré, ce qui nous donne $712 par mille, avec une royauté de $356, faisant une valeur totale par mille carré de $1,068.

Ensuite, les 500 milles carrés de même bois encore entre les mains de la Couronne contenant 356,000,000 à $1.50 par mille, cela donne une valeur de $534,000. Je ne serais pas prêt à dire qu'il n'y a pas trois fois cette étendue de bois parvenu à maturité et non sous permis. De plus, les 2,500 milles carrés de bois de plus de 25 ans auront, si on les protège, une valeur marchande immédiate. Ceci ne peut être estimé

qu'en prenant en considération le coût de la production d'une telle étendue de forêt au moyen du boisement scientifique. Si on l'envisage de cette façon, on trouvera, je crois, une plus grande valeur que celle du bois arrivé à sa maturité. La valeur de 3,000 milles carrés de bois de moins de 25 ans de croissance peut être estimée d'après la même méthode.

J'ai constaté que tous les forestiers étaient des hommes de valeur et j'ai toujours obtenu d'eux l'aide la plus empressée quand il fallut un surcroît de travail pendant les périodes de sécheresse. Le salaire n'est pas suffisant pour retenir les meilleurs hommes. Les douze hommes reçoivent une moyenne de $273.33 par saison et il n'est pas pourvu à leur entretien ni à celui de leurs chevaux. Dans mon opinion, ce n'est pas suffisant et nous recevons des services pour la pleine valeur de l'argent payé. Un autre inconvénient, c'est qu'il n'y a pas de travail permanent pour le forestier.

J'ai essayé de faire comprendre la valeur du bois qui se trouve sur le versant est des montagnes au sud de la rivière Saskatchewan, tel qu'on le trouve aujourd'hui, à proximité des fermes, des villes et des cités, ayant un marché capable de consumer 300,000,000 de pieds annuellement. Le bois se trouve sur des cours d'eau et des rivières capables de transporter les produits de la forêt jusqu'aux terres à blé, aux cités et aux villes. Pour ces raisons, je prévois le jour où ce bois aura une valeur sur pied de $5 par mille pieds. Dans les quatre-vingts, la province d'Ontario percevait, y compris les bonis par mille d'après la règle sur les billes de Doyle, $1 par mille; aujourd'hui, le même nombre sur pied rapporterait $8 à $10.

J'ai passé l'été de 1883 à explorer les terres des Etats-Unis, dans la haute péninsule du Michigan; ces terres avaient été évaluées à $1.25 par acre et aucune réserve n'était faite. Je ne faisais pas mention des minéraux ni des terres à bois qui n'avaient pas 50,000 pieds, ce que mes employeurs, à cette époque, estimaient à une valeur de $1 sur pied. Aujourd'hui, ce bois vaudrait de $12 à $15 sur pied. On voit donc que la protection du bois est un bon placement pour l'Etat, quand le bois est parvenu à son plein développement.

La nature a remplacé une grande forêt de pins et d'épinettes, un travail que plusieurs forestiers ne pourraient pas faire, à moins qu'ils n'aient pour les aider des capitaux très élevés. Par conséquent, ce territoire est digne de protection, puisqu'il a une valeur commerciale égale au montant qui serait nécessaire pour en reproduire le boisement au moyen de la sylviculture scientifique.

Cette protection devrait consister, dans mon opinion, dans l'amélioration de l'état naturel de la forêt par le déblaiement des débris, l'ouverture de coupe-feux, le raccordement entre eux des coupe-feux naturels, la surveillance; il faudrait rendre la forêt accessible au public et améliorer les sentiers de cavaliers. En agissant ainsi, on excitera l'intérêt pour la forêt et les richesses de la forêt; en rendant les produits accessibles au public dans les meilleures conditions possibles, en rendant les communications faciles, on encouragera l'idée que le public est le propriétaire. Cette section du département prouvera au public qu'elle s'occupe activement de la question en prenant des mesures énergiques de protection, pas contre le public, mais pour le public, pas pour les compagnies ou pour d'autres, mais pour le peuple seul.

Sans prendre en considération les questions secondaires, telles que l'approvisionnement d'eau, la forêt et ses produits appartiennent au public et à lui seul.

Votre obéissant serviteur,

W. I. MARGACH,
Garde-forestier en chef.

ANNEXE N° 6.

RPPORT DE H. A. CONROY.

OTTAWA, 17 janvier 1910.

M. R. H. CAMPBELL,
Surintendant de la Sylviculture,
Ottawa, Ont.

MONSIEUR,—En conformité avec votre suggestion que je vous fasse un rapport sur les gardes-feux du nord, j'ai l'honneur de faire rapport que les hommes employés comme surveillants sont, dans mon opinion, les meilleurs qu'on puisse avoir.

Le premier garde-feu, Peter Loutit, de Fort-Chipeweyan, a la partie de la rivière Athabaska qui va du nord de McMurray à Smith's-Landing, une distance plutôt longue à parcourir. Cette section est bordée d'une pousse dense d'épinettes et de peupliers à écorce noire. L'épinette est très large et, à un point de vue économique, elle aura une grande valeur pour l'avenir. Une grande partie de ce pays est aussi très propice pour les fins de l'agriculture.

Qu'il me soit permis de dire ici que la division de la Sylviculture fait beaucoup de bien pour la protection d'arbres qui pourraient autrement être détruits par le feu.

Depuis McMurray en allant vers le sud-ouest jusqu'à Athabaska-Landing, il y a beaucoup d'épinette et de peuplier de valeur qui a été sauvé par la vigilance du gardien William Biggs, qui voyage du haut en bas de cette section de la rivière. C'est un des hommes les plus utiles du nord.

Le territoire d'Athabaska-Landing au Petit-lac-de-l'Esclave est gardé par Thomas Lylock, qui est un canotier habile connaissant bien le pays. Il est très actif dans son travail et ceux qui le connaissent disent qu'il a sauvé beaucoup de bois depuis sa nomination. Il voyage et par terre et par eau.

Je tiens à dire ici que tous les gardiens, dans le nord, peuvent parler la langue des indigènes et, grâce à cela, sont à même de se procurer de l'aide pour éteindre les feux et aussi de se procurer des renseignements qui sont très importants pour eux.

La section suivante est celle qui va du Petit-lac-de-l'Esclave à Esturgeon; elle s'étend de 40 à 50 milles au nord et d'environ 100 milles au sud-ouest. Elle est sous la garde de Samuel Cunningham, un métis très intelligent, qui connaît bien le pays et qui sait où se trouve le meilleur bois. D'après les renseignements que j'ai eus, je crois qu'il a fait un excellent travail.

La section qui suit est celle de la rivière La-Paix. Je crois que cette partie du pays est la meilleure de la province et celle qui doit être surveillée avec le plus de soin, car les colons qui viennent y camper quelque temps laissent leurs feux allumés; et un coup de vent peut causer un feu de forêt.

Il y a une bordure de bois considérable le long des petites rivières telles que les rivière du Cœur et La-Boucane, bois qui deviendra précieux dans un avenir prochain, car il servira à l'usage des colons qui viendront.

M. McDonald a la charge du territoire qui va depuis la traverse de la rivière La-Paix jusqu'à Dunvegan, à 60 milles à l'ouest, et jusqu'à 75 milles plus bas. Cela fait un voyage assez long; et comme le courant est très rapide, le travail de remonter la rivière est assez difficile. Il a certainement fait un travail très satisfaisant et c'est un gardien capable et intelligent.

J'ai nommé un homme du nom de St-Pierre Ferguson, un métis intelligent, pour garder le côté sud de la rivière La-Paix et la grande Prairie et ses alentours. Je crois que lui aussi a fait un bon travail.

Je crois qu'il faudrait nommer deux hommes de plus pour la partie basse de la rivière La-Paix, et si la division de la Sylviculture donnait son approbation, je recommanderais George Cotter comme un de ces forestiers. Il pourrait garder la partie qui comprend Vermillon et ses alentours, en haut et en bas des chutes, et, probablement, de Vermillon à Wolverine Point. Cela laisserait encore le bas de la rivière La-Paix sans gardien.

Il en faudrait nommer un pour Chipewyan, pour surveiller la partie du pays comprise entre le fort Resolution et le fort Smith.

Si on me donne l'autorisation de faire des nominations, je verrai à ce qu'il n'y ait que de bons hommes nommés.

En terminant, j'ai l'honneur de déclarer que ces gardes ont fait un travail très satisfaisant et que par leur vigilance ils ont conservé au pays une immense quantité de bois précieux.

Je regrette beaucoup d'avoir à vous annoncer la perte pour la division d'un homme précieux, par la mort de Pierre Loutit, qui s'est noyé pendant qu'il était dans l'exécution de son devoir.

Votre obéissant serviteur,

H. A. CONROY,
Inspecteur, traité 8.

ANNEXE N° 7.

RAPPORT DE JOHN A. C. CAMERON, GARDE-FORESTIER.

EDMONTON, ALBERTA, 2 février, 1910.

M. R. H. CAMPBELL,
Surintendant de la Sylviculture,
Ottawa, Ont.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport sur le travail fait d'après mes ordres, pour la protection de la forêt contre le feu, pendant l'année écoulée, 1909.

A cause de la construction considérable de chemins de fer, de l'exploration pour les lignes de chemins de fer et des explorations dans les territoires du Canada, à cause de la recherche du bois et des minéraux, de l'exploitation des coupes de bois et du flottage sur les rivières sous ma surveillance, c'est peut-être le territoire le plus difficile de l'Alberta à patrouiller et celui où il y a le plus de danger pour le feu.

D'après les rapports des garde-feux qui ont travaillé sous mes ordres et d'après ma connaissance personnelle, je ne crois pas qu'il y ait eu 50,000 pieds de bois marchand vert détruits pendant l'année, et il y a peut-être eu 25,000 pieds détruits par le feu. Nous avons eu des feux et en grand nombre, mais ils ont pris dans du bois jeté à terre par le vent, dans des souches et aussi dans la terre.

Votre obéissant serviteur,

JOHN A. C. CAMERON,
Garde-forestier.

ANNEXE N° 8.

RAPPORT DE A. L. ROBERTSON, GARDE-FORESTIER.

PRINCE-ALBERT, SASKATCHEWAN, 10 février 1910.

M. R. H. CAMPBELL,
Surintendant de la Sylviculture,
Ottawa, Ont.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur par les présentes, de vous soumettre le rapport suivant relatif au service de protection des forêts contre le feu dans le Nord-Ouest, dans la Saskatchewan.

Il y a eu plusieurs petits feux dus à la négligence des colons qui nettoyaient leur terrain et des sous-entrepreneurs qui enlevaient le bois de chemin de la ligne de chemin de fer Canadian Northern en construction entre Prince-Albert et le lac Croche, soit une distance de 100 milles, dont environ 70 milles sont boisés de peupliers, de pins nains et d'épinettes. Le garde-feu a réussi à empêcher le feu d'atteindre les blocs d'épinettes et de pins boisés très denses; et ceci, en dépit de la sécheresse qui règne dans l'Ouest depuis à bonne heure en juillet jusqu'à la tombée de la neige, tout le long du chemin, où 30 à 40 milles étaient allumés. En même temps, il empêchait de gagner le grand bois les feux qui échappaient au contrôle à cause du manque de vigilance des hommes faisant l'ouvrage. Aucun de ces feux ne s'est écarté de plus de quelques cents verges à trois quarts de mille du chemin. Ceci prouve que les services rendus par les garde-feux C. A. Gladstone, Jas. Keating et John McBride ont été des plus actifs. Partout où le feu s'est éloigné du chemin, il n'y a eu de dommages faits qu'aux jeunes arbres en croissance et le feu n'a en aucun cas, pris des proportions assez considérables pour être appelé un feu de forêt. Ces feux étaient tous des feux dans la terre, qui consumaient la couche de feuilles et de branchages qui recouvre le sol de la forêt. Le plus important des feux dans la terre s'est écarté du chemin à la section 10-49-1-O. second méridien et a couru sur une étendue d'environ un mille et demi. Cette étendue avait été déboisée il y a plusieurs années pour obtenir des traverses de chemins de fer et elle était en train de se recouvrir d'une forêt épaisse de cyprès de cinq à vingt ans de croissance. Environ 60 pour cent de ce jeune bois a été tué par le feu.

Un autre feu s'est échappé du chemin, au nord de la rivière La-Coquille dans le township 50-4-O. second méridien. Ce feu s'est étendu en arrière du chemin, dans des cyprès en croissance, et il a aussi couru dans le sol. A cause de la grande quantité de copeaux provenant du bois coupé par les colons pour les fins de la construction et pour le chauffage, et à cause aussi de l'épaisseur des jeunes pins en croissance, il a été impossible d'arrêter le feu en le battant, ce qui est la seule méthode dont on peut se servir contre un feu dans le sol. Le feu s'est étendu dans une direction en zig-zag, sur environ les trois quarts d'une section de terrain, et il a tué 50 pour cent des jeunes arbres. Moins de deux pour cent du bois qui avait atteint vingt-cinq ans de croissance et plus a souffert du feu, car il n'était pas assez intense pour causer des dommages à l'écorse épaisse. Ce sont là les seuls feux importants qui aient eu lieu dans la partie boisée de conifères de mon district

Le chemin du Canadian-Northern, allant du township 50-4-O. troisième méridien au lac Croche, passe à travers une région boisée de peupliers, excepté environ un mille de construction à l'intersection du bloc 19, T.B.1049. Tout le gros bois a été enlevé de ce bloc, il y a deux ans. Le plus grand soin a été pris pour le nettoyage du che-

min à travers la partie des coupes de bois. Plusieurs feux se sont écartés du chemin, dans la région des peupliers, mais aucun bois de valeur marchande autre que le bois de chauffage n'a été tué par le feu. Le grand danger à craindre de ces feux était qu'ils n'atteignissent les coupes de bois du lac Stump et du lac Croche, à cause de l'état de sécheresse de toute la végétation. Je me suis rendu au chemin, en septembre, et j'ai constaté que la situation pouvait devenir grave. J'ai décidé de prendre des mesures immédiates en arrêtant les feux faits avec le bois à enlever du chemin, pendant le jour. Le gérant en charge de la construction et l'ingénieur en chef, m'ont promis de faire tous leurs efforts pour empêcher les dommages ultérieurs dus au feu qui s'écartait des travaux sous leur direction.

J'ai engagé B. John McBride, un forestier expérimenté, comme garde-feu, pour surveiller les derniers quarante milles de déblayage du chemin, de 52 et 53, 7-O, troisième méridien à la fin de la construction. Aucun feu ne s'est écarté du chemin sous la surveillance de M. McBride, ni d'aucun point du chemin, de Shellbrook au lac Croche, après le 1er octobre.

Il n'y a pas eu de feux dans le district surveillé par C. A. McBeth, garde-feu dans les limites à bois du lac Sturgeon et aussi des limites des lacs au Sable et Angling.

L'étendue surveillée par M. McLeod a aussi été sans feux, pour la première fois depuis 20 ans.

Le garde-feu Heedrick a surveillé un district où les difficultés sont nombreuses à cause de l'augmentation des colons et parce que les terres comprises dans ce district sont fort broussailleuses. Les occupants de ces terrains avaient l'habitude d'allumer des feux à chaque occasion, pour nettoyer la terre. A bonne heure au printemps, les colons ont été avertis d'avoir à observer les règlements concernant l'allumage des feux pour nettoyer; et, comme résultat, aucun incendie n'a été causé de cette façon. Il y a eu un seul feu dans le district de M. Heedrick. Il a été causé par des particuliers qui, en passant en voiture dans la réserve de la forêt des collines de Sable ont jeté une allumette dans l'herbe sèche. Le feu a couru sur une étendue d'environ trois acres en voie de reboisement, où se trouvaient des cyprès de douze à quinze ans de croissance, consumant environ soisante pour cent des arbres de ce territoire.

Le district du garde-feu Douglas, qui s'étend du rang 12, à l'ouest du troisième méridien, jusqu'au quatrième méridien, et de Battleford à l'île à la Crosse, est beaucoup trop grand pour permettre à un seul gardien de le surveiller et d'y faire un travail effectif. Cependant M. Douglas a accompli un travail très appréciable pendant le temps qu'il a été en fonction. Plusieurs feux ont été causés par des colons, par négligence. Des procédures légales ont été prises contre les particuliers responsables de l'allumage de ces feux et ils ont été condamnés à l'amende. Ces feux étaient des feux sur le sol, qui n'ont pas causé de dommages au bois de valeur marchande, excepté à des peupliers qui auraient pu servir pour le chauffage.

M. W. E. Gladstone, qui a fait la garde contre le feu, dans la réserve de la forêt des Pins, a bien réussi à protéger du feu ce territoire. Une locomotive du Canadian-Northern a causé beaucoup d'ennui, au commencement du printemps, en allumant des feux le long du chemin, parce qu'on ne s'était pas conformé aux règlements qui pourvoient à l'installation de grillages contre le feu sur les cheminées des locomotives. Les mécaniciens prétendent qu'un grillage contre le feu, situé en dedans de la cheminée, est tenu fermé pendant le passage à travers les étendues boisées. Ce grillage n'est pas assez efficace pour empêcher les cendres de s'échapper de la cheminée. Je suggérerais que les règlements exigent que toutes les locomotives en usage sur des lignes traversant des étendues boisées soient munies de grillages placés sur les cheminées, et que les amendes pour la contraventions à ces règlements soient décrétées assez fortes pour assurer l'observation des règlements.

Cet hiver, la coupe du bois dans mon district s'élèvera à environ 40,000,000 de pieds, mesure de planche. Ceci comprend le bois sous permis, les permis spéciaux et

les permis gratuits de colons. La saison a été des plus propices pour les opérations forestières. Il y a eu une diminution sensible dans la quantité de bois de corde coupé sur les terres du gouvernement, cet hiver. Le pin nain convenable comme bois de corde se trouve à une distance de sept à dix milles de Prince-Albert. Et comme la plupart des terres près de cette côte sont colonisées, le bois convenable pour le chauffage, qui s'y trouve, est coupé pour débarrasser le terrain et vendu en ville.

Ceux qui coupent des billes sur les coupes de bois, ceux qui font des traverses de chemin de fer, les colons qui coupent du bois avec des permis gratuits et ceux qui coupent du bois de corde ne font aucune tentative pour utiliser les restes de bois, les têtes d'arbres, les branches, les arbres tombés et trouvés trop pourris pour être enlevés. Tout ces déchets de bois ne sont pas touchés, à moins que cela ne devienne nécessaire pour déblayer les chemins qui conduisent aux exploitations. Une autre pratique dangereuse suivie par les grands exploiteurs de limites consiste à empiler le bois enlevé de dans le chemin sur les deux côtés de ce chemin. Et la quantité de bois enlevée sur un espace de 30 à 50 pieds, après avoir séché une année ou deux, est une source de grand danger pour le bois debout, car il serait impossible de combattre un feu qui prendrait dans des déchets répandus sur une distance de un à cinq milles.

Votre obéissant serviteur,

A. L. ROBERTSON,
Garde-forestier.

ANNEXE N° 9.

RAPPORT DE E. HAWKE, GARDE-FORESTIER.

MELFORT, SASKATCHEWAN, 31 janvier 1910.

M. R. H. CAMPBELL,
Surintendant de la Sylviculture,
Ottawa, Ont.

MONSIEUR,—En faisant mon rapport sur l'ouvrage fait pour la protection des forêts contre le feu, je suis heureux de dire que nous avons eu une très bonne saison; je n'ai que deux petits feux à rapporter. Un feu a eu lieu sur une partie de la coupe de bois de A. Marcotte, sur la section 17-45-4 à l'ouest du second méridien. Aucun bois ne serait perdu si les opérations commençaient assez tôt et si on enlevait le bois attaqué par le feu.

Il y a aussi eu un feu sur la coupe 1071 (celle de M. McDonald), à la rivière Croche. Ce feu semble avoir été allumé par des arpenteurs, sur le township 39, entre les rangs 7 et 8. Quand le forestier a visité la coupe susdite, le feu était complètement terminé. Nous ne pourrons faire avant le printemps prochain l'estimation des dommages, que nous ne considérons pas comme très sérieux.

Bien à vous,

E. HAWKE,
Garde-forestier.

ANNEXE N° 10.

RAPPORT D'ANDRE FREEMAN.

WINNIPEG, MANITOBA, 21 mars 1910.

M. R. H. CAMPBELL,
Surintendant de la Sylviculture,
Ottawa, Ont.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport suivant au sujet des feux de forêt dans ce district pour l'année 1909:—

Agissant d'après vos ordres, j'ai fait afficher, durant le printemps et l'été, dans tout le district et surtout aux endroits où le feu était le plus à craindre, des avis contre le feu. Ces avis étaient imprimés en langue anglais, française, islandaise et galicienne et ils ont été répandus partout dans les colonies diverses et dans les étendues boisées, depuis la ligne frontière internationale jusqu'à un point nord aussi éloigné que "Norway-House", sur la rivière Nelson. Les forestiers qui ont affiché ces avis ont fait tout leur possible pour prévenir les colons des grands dangers à craindre des feux de broussailles et pour attirer leur attention sur les amendes décrétées par les statuts dans les cas où des personnes allument des feux et les laissent échapper à leur contrôle. Je suis convaincu que les précautions prises à cette époque particulière ont beaucoup atténué les dommages causés par les feux de forêt, l'année dernière, année qui a été une des plus sèches jamais connues dans cette province.

Nos forestiers n'ont rapporté que deux feux dans le district à l'est de la rivière Rouge. Tous deux ont eu lieu en juin. Le premier a commencé près de la voie ferrée du Canadian-Northern, près de Badger, et a endommagé ou détruit le bois sur une étendue de deux milles et demi carrés, brûlant environ 150 cordes de bois empilé dans les broussailles. Le bois sur la partie ravagée était tout du petit bois, propre à faire du bois de corde seulement. L'inspecteur déclare dans son rapport qu'il croit que le feu a été allumé par une des locomotives de la Compagnie de chemin de fer Canadian-Northern.

Le second feu a eu lieu dans le township 18, rang 7, à l'est du premier méridien. Le forestier fait rapport, cependant, qu'il n'y a eu que très peu de dommage de causé, car le feu a suivi une bande de sable et n'a détruit que des pins nains desséchés, déjà endommagés par le feu, il y a six ans. Il n'a pu trouver l'origine du feu.

Deux feux sérieux ont eu lieu dans le district nord. Le premier a eu lieu à bonne heure, en juin, sur la rivière Nelson, plus bas que Norway-House; et le second près du lac au Chien, à l'est des détroits du lac Manitoba.

Quand notre garde-forestier a visité Norway-House vers le 20 juillet, le feu avait consumé une bande considérable le long de la rive ouest de la rivière et, à certains endroits, jusqu'à trois à quatre milles en arrière. Des pluies abondantes ont cependant éteint ce feu, entre le 24 et le 28 juillet. Je n'ai pu jusqu'ici me procurer un rapport plus complet sur ce feu ni un estimé de l'étendue des dommages qu'il a causés. Le forestier et les fonctionnaires du poste ci-dessus mentionné croient que ce feu a été allumé par des sauvages. A ce propos, je désirerais faire remaqruer qu'il est pratiquement impossible pour ce bureau d'afficher des avis contre le feu plus au nord que Norway-House. Je considère comme nécessaire, cependant, qu'on prenne des mesures pour prévenir les sauvages des pays nord du grand danger des feux de forêt. et pour leur faire comprendre la nécessité de protéger le bois en ne laissant pas les feux échapper à leur contrôle. Je suggérerais respectueusement que votre division

s'entende, si possible, avec le commissaire des sauvages, afin que des avis de cette sorte soient répandus dans les diverses réserves où le gouvernement paie de l'argent en vertu d'un traité.

Le feu du lac au Chien, dont il a été fait mention plus haut, a eu lieu en septembre. Un territoire considérable en a plus ou moins souffert, et plusieurs colons ont perdu leur foin aussi bien que leurs bâtisses, mais on n'a rapporté aucune perte de vie. Le forestier qui a fait une enquête et un rapport sur ce feu déclare que " peu de dommage a été fait au bois précieux, comme l'épinette et le tamarack, le feu ayant surtout couru sur les terres hautes, boisées de peupliers et à travers les champs de foin ".

Durant le mois de septembre et la première partie d'octobre, il n'y a pratiquement pas eu de pluie, dans la partie nord-ouest de ce district, et le bois dans cette section a été pendant un certain temps en grand danger, car des feux ont éclaté à plusieurs endroits; mais, d'après un rapport reçu de notre forestier de Dauphin, il appert qu'il y a eu peu de dommage, car il a neigé dans tout ce district vers le 10 octobre, ce qui a éteint ces feux.

Depuis ce temps, il n'a été reçu à notre bureau aucun rapport de feux dans aucune partie du district de Winnipeg.

Respectueusement soumis,

ANDRE FREEMAN,
Sous-agent des terres de la Couronne.

ANNEXE N° 11.

RAPPORT DE NORMAN M. ROSS.

INDIAN-HEAD, SASKATCHEWAN, 31 mars 1910.

M. R. H. CAMPBELL,
Surintendant de la Sylviculture,
Ottawa, Ont.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre par les présentes, mon dixième rapport annuel, pour la période commençant le 27 mars 1909.

La saison qui vient de s'écouler a été somme toute, propice pour le travail des pépinières et pour la plantation des arbres en général. L'hiver de 1908-9 quoique rigoureux, n'a pas causé de dommages particuliers à la pépinière, car il y avait beaucoup de neige sur les plants mis à l'abri et sur les conifères transplantés. Le vent a cependant complètement dépouillé de neige, de grandes étendues de frêne d'un an et, en conséquence, une grande quantité de ces sauvageons n'ont pas poussé au printemps. Les rapports reçus au sujet des diverses plantations extérieures n'indiquent pas qu'il y ait eu un nombre exceptionnel d'arbres tués par le froid parmi les arbres plus âgés, sauf à quelques endroits où les conditions locales n'avaient pas été propices, l'automne dernier, pour que les arbres nouveaux arrivent de bonne heure à maturité.

Le printemps a commencé très tard, mais une fois que la température chaude a été établie nous n'avons pas eu de froids ni de gelées tardives du printemps. Dans la plupart des districts la température a été favorable pendant l'époque de la plantation et il y a eu beaucoup de pluie au commencement de l'été, ce qui a occasionné une croissance rapide et vigoureuse. La dernière partie de la saison a été très sèche, ce qui constitue une condition très favorable à la maturation hâtive des nouveaux arbres. A Indian-Head, la terre a gelé le 11 novembre.

L'humidité ayant été très grande au début de la saison, la rouille a envahi l'arbre appelé cotonnier, dans certains districts. Cette rouille a très mauvaise apparence et elle fait perdre leurs feuilles aux arbres à bonne heure, l'automne. Il n'y a pas de doute que si les mêmes arbres sont attaqués pendant plusieurs saisons successives, le résultat pourrait être désastreux mais quand cela se produit seulement occasionnnellement, il ne semble pas y avoir grand dommage.

Nous avons reçu plusieurs rapports au sujet de la mort par le froid d'érables du Manitoba expédiés de la pépinière en 1908. Dans certains cas, les têtes seulement ont été coupées; dans d'autres, la racine et la tige ont été complètement détruites. Cette perte est due au fait qu'on s'est servi de graines qui avaient été receuillies dans le Dakota. Les graines étant rares dans l'Ouest canadien, des arrangements avaient été faits pour faire ramasser la quantité nécessaire dans la pertie nord du Dakota-nord. Comme nous n'avions aucun contrôle direct sur ceux qui faisaient la cueillette, il est très probable qu'une partie de la graine a été recueillie plus au sud, avec le résultat que nous avons eu une récolte de sauvageons moins rustiques que ceux qui sont produits par notre graine indigène. Il y a quelques années, nous avons obtenu un résultat semblable avec des graines qui venaient du Minnesota et aussi avec des graines d'orme qui venaient des Etats de l'est. Dans ce dernier cas, tous les sauvageons furent tués dans la pépinière, pendant le premier hiver. Ces échecs démontrent l'inutilité d'importer des graines d'endroits où la saison est plus longue que la nôtre.

Dans certaines parties du sud et de l'ouest de l'Alberta on a toujours plus ou moins d'arbres tués par le froid, chaque année. M. Arch. Mitchell traite cette question plus au long, dans son rapport. Dans ce district-ci en particulier nous serons obligés de nous fier surtout aux peupliers de Russie, aux saules et au caragana, car ce sont les variétés les plus rustiques. Nous augmentons notre approvisionnement de ces arbres à la pépinière, afin de les distribuer en grand nombre dans les sections les moins favorables à la Sylviculture.

TRAVAIL D'INSPECTION.

Durant l'été, l'inspection des plantations extérieures a été divisée en huit districts, qui ont été confiés aux inspecteurs suivants: A. Mitchell, A. P. Stevenson, J. Caldwell, A. Mackingtosh, N. B. McDonald, J. H. Ferguson. Chaque inspecteur a fait un rapport détaillé de son travail de la saison et, comme d'habitude, ces rapports sont très favorables et indiquent que l'intérêt excité par les plantations d'arbres augmente chaque jour.

La demande d'arbres pour planter a été plus grande cette saison qu'elle ne l'avait jamais été, sans qu'il y ait eu une augmentation correspondante d'arbres en pépinière prêts à être distribués. L'insuffisance de l'approvisionnement est due à deux causes: l'une, c'est la rareté des graines d'érable; et l'autre, c'est la destruction d'environ 50 pour 100 des sauvageons de frêne d'un an, à cause de l'absence de protection par la neige pendant l'hiver.

Il n'y a certainement pas de doute qu'avec la moyenne actuelle d'augmentation, nous ne pouvons espérer nous tenir prêts à répondre à la demande à moins que notre installation ne soit agrandie dans des proportions correspondantes. Le tableau suivant montrera comme cette augmentation est considérable. Nous avons été forcés de réduire le nombre moyen d'arbres fournis à chaque solliciteur de 1,400 qu'il était en 1908, à la moitié environ de ce nombre, ce printemps, quoique le nombre d'arbres dont nous pouvions disposer fût presque double de ce qu'il était en 1908.

—	1908.	1909.	1910.
Nombre de solliciteurs sur les livres de l'inspecteur	3,734	5,723	*8,318
Nombre de solliciteurs qui ont reçu des arbres	1,424	2,010	3,173
Nombre d'arbres distribués	1,800,000	2,570,000	2,533,600
Nombre moyen d'arbres par homme	1,400	1,200	798
Nouvelles demandes		2,235	*3,832

Les chiffres marqués * sont approximatifs seulement, car ils ne peuvent être établis définitivement que plus tard.

A l'avenir les fermiers qui désireront planter des arbres devront de toute nécessité compter en grande partie sur d'autres sources que la division de Sylviculture pour une grande partie des arbres dont ils auront besoin pour faire des plantations. C'est notre intention d'élever, à l'avenir, et de distribuer un grand nombre de saules. Quand quelques cotonniers, quelques peupliers de Russie et quelques saules seront bien établis sur une ferme, le propriétaire de cette ferme n'aura aucune difficulté à se procurer autant de branches qu'il lui en faudra pour accroître sa plantation. Il n'y a pas non plus de raison, si les fermiers pouvaient seulement le comprendre, pour que chaque homme ne cultive pas très facilement, dans un petit coin de son potager, tout l'érable et tout le frêne dont il peut avoir besoin. Ce n'est pas plus difficile que de cultiver une récolte de pois ou d'oignons.

TRAVAIL DE BUREAU.

Le personnel du bureau, cet hiver, comprend M. Mitchell et quatre inspecteurs, avec Mlle Lauder, qui tient les archives, et un sténographe et teneur de livres comme aide. Durant l'été, le travail de bureau est moins fort, les inspecteurs faisant leur ouvrage à l'extérieur de mai à novembre. La correspondance et le travail du bureau ont naturellement augmenté en même temps que le développement général. Les chiffres suivants indiquent sommairement la quantité de travail fait dans le bureau:—

—	1908-9. (à mars '09.)	1909-10. (avril '09 à mars 1910).
Nombre de nouveaux plans de plantation préparés	1,002	1,714
Nombre de pièces de malle reçues	7,723	12,447
Nombre de pièces de malle expédiées	8,431	*16,059
Nombre de nouvelles filières ajoutées	3,640	3,902

* Ceci ne comprend pas les bulletins qui sont expédiés du bureau d'Ottawa.

En outre de la correspondance générale, il faut aussi beaucoup de travail pour préparer la distribution annuelle et les listes des inspecteurs, pour tenir à date la filière des cartes, etc.

EXPOSITIONS.

Durant la dernière saison, des collections ont été préparées pour les foires d'été de Brandon et de Calgary. Ces collections, comme les années précédentes, étaient surtout composées de photographies agrandies. M. Mitchell était présent aux deux endroits et il a donné à plusieurs visiteurs intéressés des renseignements concernant le travail de notre division et la plantation des arbres en général.

A la demande des directeurs de ces foires, nous nous proposons, cet été, d'ajouter considérablement à l'importance de ces collections en préparant des démonstrations de plantations, sur une petite échelle, sur un terrain fourni pour cette fin par les directeurs et qui sera cultivé convenablement de manière à ce qu'il soit prêt pour la plantations, ce printemps. A Brandon, la direction de l'exposition a fait faire beaucoup de plantations, en divers temps, sur les terrains de l'exposition, de sorte qu'il y a actuellement abondance d'exemples de plantations heureuses des variétés les plus communes d'arbres à grandes feuilles. Nos collections en plein air à cet endroit consisteront donc surtout en plantations des variétés les plus rustiques de conifères. Une petite partie du terrain servira aussi à la démonstration des méthodes simples des pépinières, telles que les fermiers pourraient facilement les mettre en pratique sur leurs propres fermes, pour récolter les jeunes arbres pour leurs plantations et pour leurs ceintures d'abri.

A Calgary, on n'a pratiquement rien fait comme plantation des arbres de ligne sur le terrain de l'exposition. Nous nous proposons d'y planter des échantillons de coupe-vent qui conviennent aux conditions qu'on rencontre dans l'Alberta. La majorité des arbres employés seront des arbres à croissance rapide, de la variété à feuilles larges; cependant, de petites plantations d'épinette blanche, de pin nain et de tamarack seront aussi préparées. A Calgary, un endroit sera aussi consacré à la culture en pépinière des variétés ordinaires à feuilles larges et à quelques-unes des meilleures variétés de conifères.

Le terrain mis à notre disposition, à Brandon, a une étendue d'un peu plus de la moitié d'une acre, tandis qu'à Calgary on a mis environ une acre notre disposition.

CONFÉRENCES, ETC.

Comme par les saisons passées, les résultats de notre travail et les renseignements généraux que nous avons recueillis sur les plantations dans la prairie ont été rendus publics dans des articles préparés pour les nombreux périodiques qui s'occupent d'agriculture et d'horticulture, par la distribution de bulletins, de circulaires et de pamphlets, et en envoyant des orateurs assister aux réunions des associations de fermiers dans les différents endroits de l'Ouest. M. Mitchell a assisté à des réunions dans l'Alberta pendant le mois de février; M. A. P. Stevenson est allé dans quelques endroits de la Saskatchewan du 27 janvier au 16 février; et moi-même, j'ai assisté à plusieurs réunions dans la Saskatchewan pendant le commencement de février.

TRAVAIL DE LA PÉPINIÈRE.

Quoique le printemps ait commencé tard, la température favorable continue du début de l'été avec beaucoup de pluie a fait de la saison une très bonne saison pour les arbres en pépinière. Toutes les variétés ont merveilleusement bien réussi, à l'exception du frêne de deux ans, qui, comme nous l'avons dit plus haut, a souffert considérablement de l'absence de protection de la neige pendant l'hiver. Les ormes de deux ans, sur des terrains bien abrités, ont cru extraordinairement. De fait, ils ont pris de telles proportions que nous avons eu beaucoup de misère à les enlever de terre. Ils étaient aussi trop gros pour être maniés aisément en les enveloppant et en les expédiant par grandes quantités.

A cause du manque de graine d'érable, nous n'avons pu en semer une aussi grande étendue que nous l'aurions voulu. Cependant, ce qui a été semé est bien venu et a fait de bons plants robustes.

L'étendue de terrain consacrée aux différentes essences est la suivante:—

Feuilles larges.

31½	acres	érables de 1 an.
16	"	frêne de 2 ans.
1½	"	orme de 2 ans.
2	"	Caragana d'1 an.
3	"	saule pour couper.
1	"	peuplier de Russie pour couper.
14	"	frêne d'1 an.
5	"	orme d'1 an.

Conifères.

1¼	acre	tamarack transplanté.
2¾	"	arbres à feuilles persistantes transplantés.
		couches de graines de conifères.

60¾ acres en tout pour les récoltes de la pépinière.

La quantité suivante est en main pour la distribution de ce printemps:—

Essences à feuilles larges.

Erable du Manitoba d'1 an	1,135,000	—quantité moyenne par acre,		84,111
Frêne d'1 an	476,775	"	"	28,000
Orme de 2 ans	56,920	"	"	37,950
Caragana d'1 an	44,000	"	"	22,000
Branches de saule	683,000	(approximatif)		
Peuplier de Russie	150,000	"		
Cotonnier	54,000	(importé)		
Bouleau blanc	3,365			
Erable blanc (*Acer dasycarpum*)	1,972			
	2,605,532			

Conifères.

Tamarack	49,200
Abies concolor	102
Abies balsamea	624
Pinus flexibilis	1,527
P. cembra	127
P. sylvestris	26,070
P. murrayana	2,868
P. ponderosa	338
Picea pungens	1,184
P. excelsa	9,307
P. alba	3,090
	94,437

Total des arbres à feuilles larges et des conifères—2,699,969.

Environ 2,533,000 sur ce nombre seront requis pour la distribution. Le reste servira à faire des plantations permanentes dans la pépinière et pour faire des plantations sur les terrains d'exposition à Brandon et à Calgary. Un nombre suffisant a aussi été gardé pour compenser la perte qui est toujours inévitable dans la manipulation des arbres, au printemps.

Sur les conifères, environ 62,000 serviront à la distribution générale. C'est la première saison qu'on tente d'expédier les conifères en grande quantité.

L'enlèvement des arbres de la terre, l'automne, commence le 22 septembre et finit le 15 octobre.

Les étendues suivantes ont été ensemencées, pendant l'été et tard, l'automne:—

5 acres d'orme.
1¾ " de Caragana—à raison de 24 livres de graines par acre.
8¼ " d'érable du Manitoba—à raison de 51¼ livres de graines par acre.
20 " de frêne—à raison de 37·7 livres de graines par acre.

Dix autres acres d'érable seront ensemencées au printemps. Nous espérons, cet été, faire défoncer environ 15 acres de plus de terre nouvelle, qui seront converties en pépinière en 1911. Ce sera cependant le dernier morceau de terrain qui pourra servir pour le travail de la pépinière, ce qui portera le total dont nous pouvons disposer à environ 85 acres.

CUEILLETTE DES GRAINS.

A cause de l'absence de froids tardifs, ce printemps, la saison a été bonne pour toutes ces espèces de graines d'arbres à feuilles larges.

L'érable et le frêne ont été recueillis dans la vallée de Qu'Appelle, au nord de Indian-Head, à l'est et à l'ouest de Fort-Qu'Appelle. La cueillette a été faite en grande partie par les métis. Quoique la récolte des graines ait été considérable, nous n'avons pas eu autant de graines que nous l'aurions désiré. Malheuresement la cueillette des graines se fait à une époque où la main-d'œuvre est en grande demande, et on paie des gages élevés pour n'importe quelle espèce de travail pendant la récolte et le battage du grain. En tout, nous avons pu nous procurer 90 sacs de deux boisseaux chaque d'érable et 100 de frêne. Avant que ces graines puissent être semées avec nos semeuses, elles doivent être bien nettoyées et il faut en enlever la tige et les ailes, de sorte qu'un sac de graines brutes n'équivaudra pas à plus d'un boisseau, quand elles auront été nettoyées.

Orme.—Durant la première partie de juin, nos hommes ont ramassé une bonne quantité de cette graine près de Fort-Qu'Appelle. Malheureusement, elle n'était pas tout à fait assez mûre; et, par conséquent elle n'a pas germé aussi également qu'elle l'aurait fait si la cueillette avait été retardée de quelques jours.

Petite épinette.—Les cônes ont été ramassés dans la réserve de l'Epinettière et expédiés ici à la pépinière. Nous avons extrait 45 livres de graines, ce qui représente une moyenne de 1.52 livre par boisseau de cônes.

Pin nain.—Cônes ramassés dans le district de Prince-Albert; 32 boisseaux de cônes n'ont produit que neuf livres de graine. La plus grande partie de ces cônes étaient très vieux. Les cônes très vieux et couverts de mousse sont difficiles à ouvrir et semblent ne contenir qu'une petite quantité de bonne graine.

Pin "Lodgepole".—Soixante boisseaux de cônes recueillis dans la réserve de montagne du Cyprès ont donné 37 livres de bonne graine. Beaucoup de ces cônes étaient aussi très vieux.

Pin écossais.—Nous avons acheté dix livres de graine en Europe pour les semences de ce printemps.

Tamarack.—Six boisseaux de cônes ramassés dans le nord-est du Manitoba ont donné huit livres de graine. Ces cônes sont très petits et il est évidemment très difficile d'en ramasser une grande quantité.

Epinette noire.—Deux boisseaux de cônes ont donné une demi-livre de graine.

Sapin de Douglas.—Deux boisseaux de cônes ont donné deux livres et trois quarts de graine.

Mélèze de Sibérie.—Nous espérons nous procurer une certaine quantité de cette essence, qui vient d'Europe. Jusqu'ici, les essais faits à la pépinière ont donné des

résultats qui promettent beaucoup. Ce mélèze vient à maturité au moins deux semaines plus tôt que la variété européenne commune et il semble plus facile à transplanter.

CONIFÈRES.

Couches pour les graines.—Cet été, nous avions près de 10,000 pieds carrés de couches pour les graines contenant des sauvageons de un, deux et trois ans; la majorité de cet approvisionnement consistait en pin écossais, épinette blanche, pin nain, pin "lodgepole" et tamarack. Il y avait aussi, en plus petite quantité, de l'épinette du Colorado, du Abies concolor, du mélèze de Sibérie, du pin ponderosa et du Picea ojamensis. A l'automne un grand nombre de couches pour les graines ont été préparées pour l'ensemencement ce printemps.

Plants transplantés.—Soixante-dix mille sauvageons de deux ans et de trois ans d'épinette et de pin ont été alignés au printemps. Ils semblaient en bon état quand l'hiver a commencé et actuellement ils sont bien protégés par une bonne couche de neige.

Environ une acre et trois quarts est occupée par des plants transplantés de deux ans. La majorité de ces plants seront arrachés de terre ce printemps.

Une acre et trois quarts a été remplie de sauvageons indigènes de tamarack arrachés dans les broussailles.

Somme toute, notre travail à la pépinière avec les conifères a très bien réussi. La pépinière n'est pas actuellement dans un état très favorable pour la production des essences toujours vertes, à cause du manque d'abris convenables. Jusqu'ici nous n'avons pas fait d'arrosage artificiel, ni sur les couches pour les graines, ni parmi les plants transplantés. Il n'y a pas le moindre doute que si un système convenable d'arrosage était installé, nous pourrions obtenir de bien meilleurs résultats, tant dans les couches que dans les rangées de plants transplantés.

Tard l'automne dernier (au début d'octobre) un jet d'eau a été dirigé sur quelques couches contenant des sauvageons de deux ans et le sol a été parfaitement humecté. Cela a été fait surtout pour que le sol puisse être creusé plus facilement, au printemps, et pour que les jeunes plants puissent être enlevés pour la transplantation sans trop endommager leurs racines. A cause de la sécheresse extrême de l'automne, le sol dans ces couches était très sec et il aurait été très difficile à creuser si nous n'avions de la pluie que tard le printemps, ce qui est très possible. Nul doute que ce serait une bonne pratique d'humecter complètement les autres couches, l'automne, car cela donnerait aux plants de l'humidité en abondance pour commencer à croître de bonne heure, le printemps suivant.

PLANTATIONS PERMANENTES.

Les additions suivantes ont été faites ce printemps aux plantations permanentes, faites comme expérience:—

Plantation n° XXVII.—Trois acres de saule "Diamond", 3 pieds 6 pouces x 3 pieds 6 pouces, sauvageons importés du Dakota-nord. C'est une variété recommandée par le bureau des Etats-Unis pour la plantation dans les états du nord-ouest, comme très précieuse pour la production des poteaux de clôture.

Plantation n° XXVIII.—Deux acres d'érable du Manitoba et de cotonnier du Dakota, 4 pieds x 4 pieds 6 pouces, en rangées alternées, Cotonnier sauvageons importés du Dakota-Nord. Erables, sauvageons d'un an.

Plantation n° XXIX.—Une acre d'érables du Manitoba et d'érable blanc *(Acer dasycarpum)*, 4 pieds x 3 pieds 6 pouces, rangées alternées. Erable du Manitoba sauvageons d'un an. Erable blanc, sauvageons de deux ans, provenant de graines mûries au Manitoba.

Plantation n° XXX.— Deux acres et demie de cotonnier, et de saules à feuilles pointues, 3 pieds 6 pouces x 3 pieds 6 pouces, rangées alternées. Cotonnier, sauvageons du Dakota-nord; saule, branches.

Plantation n° XXXI.—Une acre et un quart d'érable du Manitoba et de saule à feuilles pointues, 3 pieeds 6 pouces x 3 pieds 6 pouces. Erable, sauvageons d'un an; saule, branches.

Toutes ces nouvelles plantations ont bien grandi pendant l'été; cependant 25 pour cent du cotonnier n'a pas pris racine. Comme il est dit plus haut, l'approvisionnement de cotonnier n'était pas aussi bon que celui qui a été reçu les années précédentes.

Les anciennes plantations permanentes ont toutes continué à bien se développer, le tamarack surtout faisant des progrès très apparents.

Les plantations n^{os} XX et XXI, faites en 1908, ont dû être remplies, dans certains intervalles, le printemps dernier. Ce sont des plantations de pin "lodgepole". La conduite d'eau qui approvisionne la ville d'Indian-Head passe à travers ces intervalles; et comme il y a eu plusieurs fuites d'eau, une grande quantité d'alcali s'est répandue à la surface et a envahi une bonne étendue du sol. Les pins semblent ne pas pouvoir vivre là où il y a de l'alcali dans le sol, et c'est pourquoi il en a été tué un grand nombre, qui doivent être remplacés. Il est cependant douteux que les pins puissent être plantés avec succès sur ces intervalles tant que l'excès d'alcali n'aura pas disparu de la surface du sol.

Les vieilles plantations de pin et d'épinette faites en 1905 et en 1906 se sont développées d'une manière splendide l'été dernier, et des jeunes arbres sont maintenant bien établis.

Ce printemps, les plantations suivantes seront faites:—

4⅛ acres de pin écossais et de Caragana, rangées alternées.
4⅛ acres d'érable du Manitoba et de tamarack, rangées alternées.
4⅛ acres d'épinette de Norvège et de Caragana, rangées alternées.
2 acres de bouleau blanc et d'érable, rangées alternées.
2⅛ acres d'orme et d'érable.
2 acres de tamarack.
1 acre de frêne et d'érable.

BOSQUETS POUR EXPOSITION.

Il n'y a pas eu de nouveaux bosquets d'exposition préparés ce printemps. Ces bosquets sont composés de 100 arbres chacun et ils sont rangés côte à côte, afin que les comparaisons et les inspections soient faciles pour les visiteurs qui viennent à la pépinière. Quatorze de ces bosquets ont été plantés en 1908; plusieurs autres seront préparés ce printemps et nous espérons y ajouter graduellement toutes les espèces d'arbres qui poussent l'hiver dans notre climat.

JARDINS D'ORNEMENTATION ET ARBRISSEAUX.

Tous les arbrisseaux et toutes les plantes rustiques ont poussé l'hiver de 1908-9 en bon état. Les Spireae Van Houteii et les Spirea Arguta ont souffert un peu du froid, mais il a été laissé assez de nouvelles branches pour fournir beaucoup de fleurs. Toutes les variétés de lilas ont beaucoup fleuri.

Les roses suivantes ont passé l'hiver sans autres protection que la neige qui les recouvrait et ont fleuri abondamment: rose japonnaise rugueuse, rose et blanche simple, rose demi-double, rose écossaise jaune, rose persane jaune, rose Banshee (rose pâle double); les Soleil d'or et Mousse de Salet ont aussi bien hiverné et bien fleuri. Ces dernières avaient été recouvbées et couvertes de terre, l'automne précédent. Les immortelles ont très bien réussi, car le commencement de l'été a été très favorable.

VISITEURS.

Le nombre de visiteurs qui viennent voir la pépinière augmente chaque année. Durant l'été passé il y a eu deux excursions spéciales à la pépinière; l'une était celle

des élèves de l'école normale de Régina et l'autre était celle des délégués présent à la convention de l'association forestière tenue à Régina, en septembre. Un très grand nombre des fermiers qui font des excursions à la ferme expérimentale profitent de l'occasion pour visiter la station de la pépinière en même temps.

LABOUR ET TRAVAIL DE LA FERME.

Il a été labouré environ 30 acres pendant l'été et, pendant toute la saison il a été labouré et préparé près de 30 acres de terre nouvelle. Nous avons en outre labouré et préparé près de 34 acres pour les fins de la pépinière. Nous avons aussi récolté assez de foin pour les chevaux et nous avons cultivé 25 acres d'avoine et d'orge pour leur nourriture.

Votre obéissant serviteur,

NORMAN M. ROSS.

ANNEXE N° 12.

RAPPORT DE ARCHIBALD MITCHELL.

INDIAN-HEAD, SASKATCHEWAN, 31 mars, 1910.

M. R. H. CAMPBELL,
Surintendant de la Sylviculture,
Ottawa, Ont.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre, par les présentes, mon second rapport comme aide à la division de la plantation de la section de la sylviculture.

Le 9 juin, après avoir terminé mon travail de bureau pour la distribution des arbres de la pépinière j'ai passé quelques jours dans la vallée de Qu'Appelle à ramasser des graines d'orme.

A mon retour, j'ai accompagné un nouvel inspecteur, M. J. H. Ferguson, pendant environ deux semaines, dans le district qui entoure Saskatoon, pour l'initier au travail dans les plantations.

Le premier juillet, je me suis rendu à Calgary, pour prendre soin de la collection de la division de plantation à la foire provinciale. Cette collection consistait en photographies agrandies, encadrées, illustrant la transformation de la prairie en pépinière jusqu'à ce qu'elle ait l'aspect qu'elle a actuellemnt, et aussi en photographies sur pieds montrant des plantations dans diverses parties de l'Alberta. Ces photographies ont excité beaucoup d'intérêt et j'ai dû donner de nombreux renseignements aux visiteurs. L'an prochain nous avons l'intention de faire, de plus, une démonstration du travail de plantation et de pépinière, sur le terrain même. Il est à espérer que ces démonstrations aideront à augmenter davantage l'intérêt qu'on porte aux plantations, dans cette province.

Après la foire de Calgary, je suis allé à celle de Brandon, où j'ai passé cinq jours à surveiller des collections de sylviculture exposées à cet endroit. Ces collections sont beaucoup plus complètes que celles de Calgary; elles consistent en échantillons de chêne, d'orme, de frêne, de bois de fer, d'érable du Manitoba, de peuplier, d'épinette et de tamarack, tous originaires du Manitoba. Quelques-uns de ces échantillons ont des dimensions considérables; ainsi, le chêne a plus de deux pieds de diamètre.

En outre de ceux que je viens d'énumérer, il y a des échantillons de pin écossais, de cotonnier et d'érable du Manitoba, cultivés sur la ferme expérimentale et qui montrent à quels résultats rapides on peut arriver au moyen des plantations. Il y a, de plus, une collection de cônes, de graines et d'échantillons de feuilles pressées

très instructive et très attrayante et qui excite beaucoup d'intérêt. Une réunion de photographies semblables à celles de Calgary complète la collection. Cette collection est logée dans le même édifice que celle de la ferme expérimentale et que la collection de fruits de la Colombie-Britannique; les visiteurs sont très nombreux et plusieurs prennent des renseignements sur les diverses phases de la croissance des arbres et des arbustes. Nous avons l'intention d'avoir une petite collection à l'extérieur, sur le terrain, l'an prochain, dans le genre de celle de Calgary.

Après la foire de Brandon, j'ai commencé mon travail d'inspection, que j'ai continué jusqu'au 22 octobre.

Mes districts cette année, étaient l'embranchement de Gainsboro du chemin de fer Pacifique-Canadien dans la Saskatchewan, c'est-à-dire, entre Gainsboro et Estevan, l'embranchement allant au nord-ouest de Moosejaw jusqu'à Outlook, le Grand-Tronc-Pacifique depuis Raymore et allant à l'ouest et l'embranchement du chemin de fer Pacifique-Canadien des montagnes du Faisan à l'ouest de Saskatoon.

Les hommes sur ma liste étaient au nombre 549, dont 296 avaient des terrains prêts pour les plantations et recevront des arbres en 1910. C'est plus de 53 pour cent et un peu mieux que la proportion de l'an dernier, qui était d'environ 50 pour cent.

Règle générale, les arbres plantés en 1909 ont bien réussi et, dans la plupart des cas, on en a bien pris soin. Le pourcentage des arbres qui ont survécu a été environ: érable, 94 pour 100; frêne, 98 pour 100; cotonnier, 60 pour 100; un grand nombre de cotonniers sont morts et cela dans toute l'étendue du territoire. Ils avaient été traités de la même manière que d'habitude, à la pépinière et probablement que le grand nombre de pertes est dû au fait qu'ils ont poussé dans un terrain plus humide que d'ordinaire et que leurs racines étaient plus tendres et moins aptes à supporter la transplantation. Ils viennent du Dakota et poussent sur les bandes de sable de la rivière Missouri.

Une grande proportion, quelquefois jusqu'à 70 pour cent, des érables du Manitoba plantés en 1908, a péri pendant l'hiver, branches et racines. C'est tout à fait en dehors de l'ordinaire; et une enquête a révélé qu'ils étaient le produit de graines provenant du Dakota-nord. Voilà qui démontre bien l'avantage qu'on a à employer les graines indigènes autant que possible.

La préparation des terrains pour les plantations a bien égalé celle de l'an dernier; beaucoup de fermiers avaient préparé plusieurs acres de terre. Naturellement, il a été impossible de fournir des arbres pour d'aussi grandes étendues; mais cela montre qu'on prend de plus en plus d'intérêt aux plantations et que les fermiers commencent à comprendre qu'il faut des plantations considérables sur leurs terres pour leur aider à résoudre le problème du combustible, aussi bien que celui des abris.

Il y a plusieurs années que le pays situé le long de la ligne de Gainsboro à Estevan a été colonisé et quand la division de la Sylviculture a commencé la distribution des arbres, plusieurs des fermiers étaient assez bien établis pour en profiter. Plusieurs des arbres qui ont été plantés alors ont atteint un développement splendide et ils forment des plantations qu'on remarque beaucoup dans la prairie. Quelques uns de ces arbres ont plus de 20 pieds de hauteur et ils forment un bon abri pour les animaux pour le jardin et pour les bâtisses. Aussi les fermiers en sont-ils très satisfaits.

Après avoir terminé mon inspection régulière, j'ai fait un voyage spécial dans l'Alberta, en novembre, pour inspecter quelques-unes des premières plantations dans les districts plus élevés, où on a trouvé que certains arbres ne convenaient pas à la localité. C'était le complément de l'enquête que j'ai commencée l'an dernier, et mon voyage de cet automne m'a pleinement confirmé dans les conclusions auxquelles j'étais alors arrivé.

Ce district longe les premières élévations et il est favorisé de meilleures pluies que la prairie plus à l'est; grâce à cette circonstance, il a poussé d'épaisses récoltes d'herbe, qui, séchant sur pied chaque année, depuis des siècles peut-être, ont produit

un sol très riche en humus. Les arbres plantés dans ce sol sont souvent surpris et fort maltraités par les premiers froids de l'automne pendant qu'ils poussent encore, c'est-à-dire avant qu'ils n'aient eu le temps de mûrir leur bois, ceci est souvent rendu pire par l'élévation de la localité; Pincher Creek, par exemple, est à 3,818 pieds au-dessus du niveau de la mer, tandis que Medicine-Hat n'est qu'à 2,171 pieds. Ce n'est donc pas étonnant que le froid survienne un peu plus tôt que plus loin dans la prairie.

Le district qui nous occupe est formé par le plateau élevé qui se trouve au sud et à l'ouest de Magrath et qui comprend la région de Cardston et de Mountain-View, celle de Pincher, les montagnes du Porc-Epic, et tout ce qui se trouve à l'ouest d'une ligne s'étendant de Stanley à Namaka, sur la ligne principale du chemin de fer Pacifique-Canadien, et à l'ouest du rang 23, et de là jusqu'à la rivière Daim-Rouge. Toute la partie à l'est de ces limites semble tout à fait propice pour la culture des cotonniers et des autres arbres qui réussissent dans la prairie; mais dans la région dont nous avons parlé plus haut, il faudra remplacer les cotonniers par les peupliers de Russie et par le saule à feuilles pointues. On voit bien la différence entre ces cotonniers et les peupliers de Russie sur les plantations qui appartiennent à MM. Gerhardt et A. C. Neufelyt et qui sont situées à environ 13 milles à l'est de Didsbury. A cet endroit, le cotonnier n'a que six pieds à neuf pieds de hauteur et il gèle chaque année depuis qu'il a été planté; les arbres ne sont que des broussailles avec plusieurs branches, dont la moitié est morte. Déjà, cette année, le 20 novembre, un pied de la croissance de l'été était gelé. Les peupliers russes qui se trouvent à côté de ces arbres forment un grand contraste, car ils ont jusqu'à 16 pieds de haut, et ils croissent de trois ou quatre pieds, chaque année; quelques-unes de leurs branches ont six pouces de diamètre et elles ne semblent pas souffrir du froid.

Le frêne est l'arbre le plus rustique dans les prairies, mais il souffre beaucoup du froid, ici, de même que l'orme.

Les érables du Manitoba sont souvent endommagés et quelquefois sérieusement, et ils deviennent de simples broussailles, mais il faudra toujours les inclure en grande quantité dans les plantations, afin que leurs feuilles et leurs branches protègent le sol. De cette façon, ils serviront à protéger la croissance d'arbres plus utiles tels que les saules et les peupliers de Russie et à rendre cette croissance plus rapide et plus considérable. On pourrait aussi mélanger aux rangées d'érables quelques frênes et quelques ormes, afin que les meilleures espèces de bois se trouvent dans les plantations, dans les années à venir, car il est plus que probable qu'après que les plantations auront grandi et pourront se protéger par elles-mêmes, quelques-uns des frênes et des ormes aussi bien que des érables finiront par réussir et par devenir de bons arbres.

C'est en nous inspirant de cette idée que nous avons préparé les arbres, cette année, pour la distribution de 1910. Dans le district élevé de l'Alberta, les proportions seront donc les suivantes: peuplier de Russie, 25 pour 100; saule à feuilles pointues, 25 pour 100; érable, 20 pour 100; caragana, 20 pour 100; orme, 5 pour 100, et frêne, 5 pour 100. Le caragana est rustique partout et constitue une très bonne protection pour le sol.

De cette façon, nous espérons que les plantations réussiront et qu'un élan nouveau sera donné aux plantations, dans ces districts.

Pendant l'année, j'ai donné des conférences à l'école normale, à Calgary, le 19 novembre, à Edmonton, devant la société des naturalistes, le 24 novembre, à Régina, à la convention de sylviculture, le 7 septembre, à Indian-Head, le 1er février 1910. Pendant une visite des instituts, qui a duré du 8 au 28 février 1910, j'ai adressé la parole à 18 réunions: deux fois à Lethbridge, au cours abrégé d'agriculture, et deux fois à Olds, au cours abrégé qui se donne là, le 25 et le 26 février. Les conférences à Edmonton, Indian-Head, Lethbridge, Magrath et Olds ont été illustrées aux moyens de projections lumineuses.

J'ai aussi préparé un travail sur "la plantation des arbres sur les terrains des écoles", pour la convention des syndics des écoles de l'Alberta, tenue à Lethbridge, le

25 février, travail que la convention a eu la bienveillance de me demander la permission de publier pour en faire une distribution parmi les syndics d'écoles de cette province. Il a été illustré de quelques diagrammes et nous sommes à faire des arrangements pour les faire reproduire dans le bulletin.

Aux réunions des instituts, en février, je me suis servi de diagrammes illustrant quelques questions intéressantes et qui valent la peine d'être étudiées, quand un fermier fait du travail. Ces diagrammes ont été faits suivant une échelle de dimensions précises, pour montrer l'avantage qu'il y a d'avoir de larges ceintures commençant bien en arrière des constructions et laissant amplement d'espace pour le verger, le jardin, les constructions, les arbustes, et laissant aussi de l'espace à l'ombre. On se fait bien des fausses idées à ce sujet; et de cette manière, il est possible de se faire bien comprendre là-dessus de son auditoire.

Les mois de décembre et de janvier ont été passés au bureau, à préparer le travail de l'été et à préparer les listes et les plans pour la distribution du printemps. Au cours de ce travail, nous avons constaté que la demande d'arbustes de la pépinière dépassait de beaucoup l'approvisionnement à notre disposition, ce qui nous a obligés à réduire la moyenne du nombre d'arbres donnés à chaque homme à 817. L'an dernier, elle était d'un peu plus de 1,200 et c'était le chiffre le plus bas jusque-là. C'est une question d'une grande importance si le travail de recouvrir la prairie avec un bon nombre d'arbres doit continuer à être poussé avec la même vigueur qu'il l'a été au cours des années passées.

Je suis, monsieur, votre obéissant serviteur,

ARCHD. MITCHELL,
Assistant, division de la plantation des arbres.

ANNEXE N° 13.

RAPPORT DE A. P. STEVENSON.

DUNSTAN, MANITOBA, 20 décembre 1909.

M. R. H. CAMPBELL,
Surintendant de la sylviculture,
Ottawa, Ont.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le bref rapport qui suit sur mon travail comme inspecteur des plantations d'arbres, concernant l'ouvrage fait dans cette province, par la division de la sylviculture du ministère de l'Intérieur, pendant l'année 1909:—

Pendant les mois de janvier et février, j'ai fait une série de conférences à des réunions d'associations de fermiers tenues dans la Saskatchewan, aux endroits suivants: Pense, Grande Coulée, Qu'Appelle, Indian-Head, Wolseley, Summerberry, Hillesden, Beeston, Weldon, Greenfell, Broadview, Whitewood, Wapella, Fleming, Moosejaw, Marquis, Westview, Caron and Belbee.

Les questions traitées en général, à ces réunions, étaient la culture des arbres dans les plaines, la préparation convenable du sol pour ces arbres, leur plantation et le soin qu'il en faut prendre, la valeur qu'ils donnent au terrain et les bienfaits généraux qu'en reçoit le voisinage. Le plan du gouvernement du Canada pour la plantation coopérative des arbres a été expliqué et le travail déjà accompli par la division de la sylviculture a été mis à jour. Il a été clairement démontré qu'une fois qu'une bonne ceinture d'abri a été cultivée, les chances de succès dans ce genre

de travail sur la ferme en sont beaucoup augmentées; et il est absolument certain que la ceinture d'abri est la première condition essentielle du succès dans ce travail.

Le 8 juin, j'ai commencé le travail d'inspection et j'ai fini le 25 novembre. Le nombre total des noms de personnes à visiter sur ma liste s'élevait à 652; 140 d'entre elles ne recevront pas d'arbres, à cause du manque de préparation. Plusieurs seront enlevés de la liste, car ils ont fini de planter, pour le moment. Il y en a trente-deux que je n'ai pas pu visiter à cause de l'éloignement de leur résidence et du manque de temps.

Le district visité, cette année, a été tout le sud du Manitoba, de Whitemouth, à l'est, jusqu'aux limites ouest de la province, au sud de la ligne principale du chemin de fer Pacifique-Canadien; de Winnipeg, en allant au nord-ouest, jusqu'à Makaroff, sur le Canadian-Northeern; et de Winnipeg en allant à l'ouest, jusqu'à Pennichy, sur la ligne du Grand-Tronc-Pacifique.

L'hiver dernier a été un hiver ordinaire pour la province; une bonne quantité de neige a couvert la terre, durant la dernière partie de l'hiver. Il y a un grand nombre de dommages par le froid aux pousses nouvelles des arbres, parmi les érables d'un an et de deux ans, surtout dans la partie sud-ouest de la province. J'ai remarqué que dans presque chaque cas où ces dommages ont eu lieu, le sarclage de la terre avait été continué tard, et le sol sous ces arbres avait été libre de neige presque tout l'hiver. J'ai bien fait comprendre à ceux qui avaient mis leurs plantations à découvert que la culture doit cesser parmi les jeunes arbres, à la fin de la première semaine d'août.

Il n'y a pratiquement pas eu de dommages causés par la gale vagabonde, cette année, les conditions n'étant pas favorables à son développement. Au commencement de l'été, les feuilles des érables ont été infectées jusqu'à un certain point par une espèce de gale qui a causé quelque inquiétude, mais elle est ensuite disparue sans causer de dommages appréciables.

Le printemps a été très propice pour la plantation des arbres; et sur les jeunes arbres plantés ce printemps, 90 pour cent des érables, 80 pour cent des frênes et 65 pour cent des cotonniers croissent et sont dans une condition splendide. La dernière partie de la saison a été très sèche et très chaude; les jeunes arbres l'ont traversée sans sembler en éprouver aucun inconvénient. C'est sans doute à la préparation parfaite du sol dans lequel ces jeunes arbres ont été plantés qu'est due leur bonne condition. Les arbres plus anciens des plantations ont tous crû d'une bonne longueur. Le frêne, comme par les années passées, est celui qui réussit le mieux, quand il atteint deux années de croissance. Parmi les colons américains, le cotonnier est toujours le plus demandé, parce que c'est un arbre qui grandit très vite, mais, à défaut de cet arbre, le saule de Russie prend très bien la place. Ce dernier arbre croît très bien et s'accommode de presque n'importe quel terrain, à n'importe quel endroit; il garde ses feuilles tard l'automne, et il est un des premiers à en avoir le printemps.

C'est avec un plaisir qui augmente d'année en année que l'inspecteur visite les districts parmi lesquels se trouvent les plus vieilles plantations, pour y constater le changement d'aspect que prend graduellement le paysage. Là où il n'y avait auparavant que des sites dénudés et sans ornements, des jeunes plantations, semées un peu partout, frappent agréablement la vue et deviennent de plus en plus remarquables. Les fermiers me disent souvent que leurs plantations ont ajouté de mille à quinze cents dollars à la valeur marchande de leurs terres.

Le long de la ligne du Grand-Tronc-Pacifique, les territoires colonisés sont relativement nouveaux et on y a des idées plutôt primitives sur la plantation des arbres. Peut-être cinq cents arbres est-il le nombre qu'on peut le plus convenablement employer en une seule fois; on a fait de bons débuts et on semble comprendre l'utilité d'un coupe-vent sur une ferme. Il ne se passera pas longtemps avant qu'on fasse des plantations considérables sur cette ligne.

J'ai eu le plaisir d'assiter à la convention de sylviculture, à Régina, Sask., le 3 septembre. Un grand nombre de renseignements précieux ont été rendus publics et

la réunion a été très enthousiaste. Nous avons occupé le temps très utilement et nous avons appris bien des choses qui seront d'une application très pratique dans le futur.

J'ai été heureux de visiter de nouveau la station de la pépinière des jeunes arbres à Indian-Head. Pour un inspecteur d'arbres, c'est toujours utile de noter l'état dans lequel se trouvent les arbres cultivés à cet endroit et les conditions dans lesquelles ils poussent. Il y a là une magnifique leçon de choses à apprendre, qui lui permettra de mieux répondre et avec plus de compétence aux nombreuses questions qui lui sont posées pendant qu'il inspecte les plantations d'arbres.

Votre dévoué serviteur,

A. P. STEVENSON,
Inspecteur des plantations d'arbres.

ANNEXE N° 14.

RAPPORT DE JOHN CALDWELL.

VIRDEN, MANITOBA, 14 décembre, 1908.

M. R. H. CAMPBELL,
Surintendant de la Sylviculture,
Ottawa, Ont.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur mon travail d'inspection pendant l'été de 1909.

Le territoire qui m'a été confié se trouvait sur la ligne principale du Pacifique-Canadien, des limites du Manitoba à Régina, sur la ligne du Canadian-Northern, des limites du Manitoba à Régina, sur la ligne d'Arcola, de Régina aux limites du Manitoba, et sur la ligne Reston-Wolseley.

J'avais à peu près 850 fermiers sur ma liste, soit un tiers de plus que l'an dernier. La quantité d'arbres dont j'ai fait le partage s'élève à environ un quart de million. La quantité pour chaque homme commençant une plantation était de près de 1,300 arbres. Un grand nombre en prenaient moins, seulement pour remplir des vides ou agrandir un peu leurs plantations.

Plusieurs hommes auraient voulu en avoir dix mille et ils avaient des terrains bien préparés. Ces derniers semblaient devoir avoir le plus grand succès avec leurs plantations, mais étant donné le grand nombre de nouveaux noms par tout l'Ouest et l'augmentation considérable de la demande, il a été impossible de donner à ces bons hommes même la moitié du chiffre dont ils avaient besoin, ce qui prouve à l'évidence que pour répondre à la demande nous devrions cultiver plus d'arbres. Je n'aime pas à donner à un commençant plus de mille à quinze cents et je n'aime pas non plus à lui donner beaucoup moins.

Le printemps a été un peu tardif, ce qui n'a pas donné grand temps aux fermiers pour faire beaucoup de travail, mais les arbres ont été bien plantés et ont bien réussi. Les plantations, depuis le commencement jusqu'à maintenant, réussissent mieux que nous pouvions l'espérer dans un pays nouveau; environ 85 pour cent réussissent.

Nous avons distribué plus de branches de saules que d'habitude et elles ont bien réussi.

La demande augmente sans cesse pour les saules et les peupliers de Russie et il est certain qu'il ont du succès. Les frênes vont bien, mais plusieurs de ceux qui ont été expédiés le printemps dernier, étaient un peu petits. Les cotonniers ne sont pas aussi bons que d'habitude, probablement parce qu'ils sont moins nombreux. Ils

ont bien réussi, mais j'ai vu plusieurs endroits infectés par la rouille, parmi cette variété, cette saison, pour la première fois.

Les érables plantés au printemps de 1908 ont bien réussi, mais un grand nombre ont été tués l'hiver dernier, surtout là où la terre était un peu alcaline et où les plantations étaient peu profondes, mais la principale raison c'est que la graine provenait du Sud. Il n'y a rien d'aussi bon que notre graine indigène.

Stewart Mitchell de Francis, une très belle plantation, de cinq ans où des gens se sont rassemblés pour leur pique-nique actuel, l'été dernier. Les années précédentes ils étaient obligés de construire des abris artificiels ou de faire 20 milles pour trouver de l'ombre. Ceci n'est qu'un exemple du bon travail accompli.

Les arbres étaient plus mélangés dans les plantations de l'an dernier, ce qui vaut mieux que d'avoir des rangées d'une seule essence.

Je crois préférable de laisser tous les noms sur la liste, afin de pouvoir touos les visiter, si cela ne prend pas trop de temps. J'aime toujours à visiter un débutant, si c'est possible, et j'en ai oublié très peu, l'été dernier.

J'ai remarqué une plantation de 1,000 érables blanc d'Ontario. Ils provenaient de l'Iowa. C'était leur premier été et ils paraissaient très bien, mais je crains que l'hiver gâte considérablement leur belle apparence.

J'ai aussi remarqué plusieurs plantations de peupliers de la Caroline, venant de l'Iowa, plantés au printemps de 1908, alors que c'étaient des sauvageons d'un an. Ils ont bien réussi, le premier été, ont beaucoup souffert du froid l'hiver suivant mais l'été dernier, ils avaient fait de grands progrès et paraissaient très bien. Ce serait prématuré de se prononcer sur les peupliers de Caroline dans notre climat, mais j'ai bon espoir de les voir bien réussir, surtout quand ils sont plantés à l'âge d'un an. Nous avons un grand nombre de sujets de cette variété autour de Virden, ils réussissent bien.

Votre obéissant serviteur,

JOHN CALDWELL.

ANNEXE N° 15.

RAPPORT DE ANGUS MACKINTOSH.

HEADLANDS, SASKATCHEWAN, 25 novembre 1910.....

M. R. H. CAMPBELL,
Surintendant de la Sylviculture.
Ottawa, Ont.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre par les présentes mon sixième rapport annuel sur mon travail d'inspection pour la division de plantation de la section de sylviculture, travail que vous m'avez confié en 1909.

A cause d'une maladie de quelques semaines, je n'ai pas pu couvrir l'étendue ordinaire de terrain, mais du commencement d'août à la fin d'octobre, j'ai fait beaucoup de travail.

Le territoire que m'avait confié M. Ross est celui qui s'étend, à l'est, depuis Kirkella jusqu'au lac de la Dernière-Montagne, jusqu'à Lanigan, à l'ouest; et depuis le chemin de fer du Grand-Tronc et quelques endroits plus éloignés, au nord, jusqu'à la vallée de Qu'appelle, au sud.

Il m'est agréable de pouvoir faire un rapport favorable, non seulement sur les plantations faites le printemps dernier, mais aussi sur celle des années précédentes.

A cause du printemps tardif, les arbres envoyés cette année n'ont atteint les destinataires que tard et plusieurs de ceux-ci n'ont pu, à cause d'autres travaux pressants, s'en occuper tout de suite. Cependant, ils ont en général bien réussi et les mauvais résultats n'ont pas excédé six pour cent. Quand des arbres sont plantés tard, on ne peut s'attendre à une croissance considérable, la première année, mais s'ils survivent et sont robustes, ils réussissent bien la seconde année. C'est parmi les cotonniers qu'on rencontre le plus grand nombre d'insuccès. Cet arbre, cependant, croît vite et, pour cette raison, il est très aimé des fermiers. Cette année, le feuillage des cotonniers a été abîmé par la rouille, en plusieurs endroits. Ce sont probablement les pluies abondantes que nous avons eues en juillet qui ont amené les conditions favorables au développement de la rouille. Elle n'a cependant pas arrêté sensiblement la croissance des arbres. Quoique la rouille ait fait tomber les feuilles à bonne heure, les pousses de l'année ont bien mûri et plus à bonne heure que d'habitude. Le sol semble donc bon. Je n'ai pas vu de gale vagabonde, excepté à un endroit, cette année, et il n'y en avait que très peu.

Je suis heureux de dire que le frêne gagne de plus en plus de popularité parmi les fermiers et les colons et on n'en parle plus comme d'une espèce lente. La croissance qu'il prend dans des vieilles plantations, où les branches des autres arbres et protègent maintenant, est remarquable. On voit souvent une croissance de deux pieds et demi à trois. Le frêne est un arbre qui convient mieux aux plantations mêlées qu'aux groupements de cette seule espèce. Il a besoin du voisinage d'autres arbres plus robustes pour se développer. On ne peut encore dire s'il parviendra à atteindre la taille du gros bois; mais, en tout cas, il atteindra certainement une taille qui le fera trouver utile pour bien des usages par les fermiers.

L'orme, comme le frêne, grandit assez lentement, au début, mais il reprend lui aussi le temps perdu, après quelques années. Il n'y a pas de doute que l'orme atteindra de grandes dimensions. Nous avons trouvé des ormes, sur les rives de la Souris et dans un ravin près de Lumsden, qui avaient un diamètre de 18 pouces, à une hauteur de cinq pieds du sol. Cependant les lapins, qui sont fort nombreux, aiment beaucoup les jeunes ormes et les jeunes frênes et ils causent quelquefois beaucoup de dommages.

L'utilité de l'érable du Manitoba pour les ceintures d'abri est si bien reconnue, en dépit de l'habitude qu'il a de pousser fort étendu et de faire des fourches et des branches doubles, qu'il ne nous est pas nécessaire d'en faire l'éloge.

Nous avons aussi trouvé le saule russe très convenable pour les ceintures d'abri, soit qu'on le mélange avec d'autres arbres ou qu'on le plante en rangs extérieurs. Comme question de fait, nous croyons qu'il pourrait avantageusement être employé, à l'avenir, plus qu'il ne l'a été dans le passé pour créer des plantations dans la prairie.

A très peu d'exceptions près, nous avons trouvé les vieilles plantations inspectées cette saison dans un état très satisfaisant; plusieurs des propriétaires méritent des éloges pour le soin et l'attention qu'ils donnent à leurs arbres. Les insuccès parmi les arbres des vieilles plantations sont estimés à 7 pour 100, une perte qui devient inappréciable quand les arbres ont atteint 8 à 12 pieds.

La question de l'émondage se soulève de temps à autre, au cours de nos visites et nous avons besoin de donner tous les conseils et d'user de toute l'influence dont nous pouvons disposer pour réfréner la tendance des propriétaires de plantations à se servir du couteau. La sélection aussi commence à occuper l'esprit de certains, là où les arbres ont atteint de 10 à 12 pieds, ils se serviraient certainement de la hache avec un résultat déplorable s'ils n'en étaient empêchés. Nous ferons remarquer, ici, qu'un inspecteur devrait pouvoir donner des avis, au moins à sa dernière visite, sur la manière et le temps auquel on devra éclaircir une plantation. La sélection ne presse pas encore, car nous ne croyons pas qu'elle soit nécessaire avant que les arbres aient atteint une hauteur de 20 à 25 pieds, à moins que quelque essence qu'il est désirable de protéger ne soit gênée par une essence de moindre valeur. Là où

les divers arbres qui composent une plantation mixte croissent en même temps les uns que les autres, la sélection devrait être différée jusqu'à ce que l'encombrement ne permette pas d'attendre plus longtemps. L'enlèvement de tous les arbres en mauvais état ou difformes devrait être le but de la première sélection. Comme nos plantations des prairies ne constituent encore qu'un essai, la question de savoir quel arbre ou quels arbres réussiront le mieux, dans les années à venir, en est une à laquelle nous ne pouvons encore répondre. Nous croyons donc qu'il serait prudent de garder sur le terrain, au cours des opérations de sélection, un bon nombre de chacune des essences dont se compose une plantation, jusqu'à ce que nous puissions décider à coup sûr quelle est la meilleure et quelle est la moins bonne.

Mais ce n'est pas ici l'endroit pour faire un traité sur la sélection, et les plantations expérimentales de la station de sylviculture d'Indian-Head et le directeur sous les soins duquel elles font de si remarquables progrès devraient être nos guides en cette matière, aussi bien que pour la question de plantation.

Cette année-ci a été une bonne année pour les fermiers de l'Ouest et les colons, et pour cette raison nous nous attendons à ce que les demandes d'arbres augmentent beaucoup, l'an prochain.

Votre obéissant serviteur,

ANGUS MACKINTOSH.

ANNEXE N° 16.

RAPPORT DE WALTER B. GULTON.

INDIAN-HEAD, SASKATCHEWAN, 31 mars 1910.

M. R. H. CAMPBELL,
Surintendant de la Sylviculture,
Ottawa, Ont.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon troisième rapport sur le travail de l'inspection des plantations d'arbres fait par l'intermédiaire de la section de sylviculture du ministère de l'Intérieur.

Depuis l'envoi de mon dernier rapport, en date du 26 décembre 1908, j'ai travaillé au travail de routine du bureau. Le 10 mai, je me suis rendu à la pépinière, pour aider à la plantation et à la distribution générale d'arbres du printemps jusqu'au 15 juin, époque où j'ai commencé mon travail d'inspection.

Les districts qui m'ont été assignés pour l'inspection étaient: la ligne principale du Pacifique-Canadien, à l'ouest, de Régina, jusqu'à Moosejaw; la ligne du "Soo", Moosejaw à North-Portal; la ligne du Nid-de-Corbeau, McLeod, Pincher-Creek et Cowley; les lignes d'irrigation de l'Alberta, Stirling à Cardston, au sud de Stirling jusqu'à la frontière internationale.

Il y avait cette saison, 1,041 pétitionnaires sur ma liste de visites. Six cent quatre-vingt-dix étaient de nouveaux pétitionnaires, dont 300 ont reçu des arbres ce printemps. Le nombre des nouveaux pétitionnaires qui avaient des terrains prêts pour la plantation du printemps suivant était plus grand que les années dernières. Les autres seront ajoutés à la liste de l'année suivante, ce qui leur donnera plus de temps pour cultiver leurs terrains. Le nombre total des anciens et des nouveaux pétitionnaires qui ont reçu des arbres au printemps de 1910 aura été de 707. Le nombre total d'arbres dont j'ai recommandé la distribution, cette année, a été de 811,200, mais à cause de l'insuffisance d'approvisionnement, il a été réduit à 560,425, faisant une

moyenne d'arbres par homme d'environ 793. C'est beaucoup moins que les années précédentes et la raison de cette diminution ne se trouve pas dans le fait que chaque homme aurait préparé un terrain moins grand, mais dans la grande augmentation du nombre des pétitionnaires. La demande des arbres augmente si vite que notre installation actuelle pour la culture des arbres ne nous permet pas de fournir à chaque particulier qui fait application autant d'arbres qu'il a été possible d'en fournir au cours des saisons passées.

Le 16 juin, j'ai quitté Indian-Head, pour commencer mon travail d'inspection à Pense, sur la ligne principale du chemin de fer Pacifique-Canadien. C'est un endroit où un grand nombre d'arbres ont été envoyés, depuis plusieurs années; plusieurs des plantations sont très belles. On a là une bonne idée de ce que seront plus tard les autres plantations, quand les arbres seront aussi âgés qu'à Pense. Quelques-uns d'entre eux ont jusqu'à 15 et 18 pieds de hauteur.

Les lapins ont fait un peu de tort aux frênes verts, mais c'est le seul endroit du district où cela soit arrivé. De Pense j'ai continué vers l'ouest, visitant les pétitionnaires, chemin faisant, jusqu'à Moosejaw. La région environnant Moosejaw est très propice pour la culture des arbres, car les travaux de la ferme y commencent généralement deux semaines plus à bonne heure, le printemps, que dans le district de la ligne du "Soo", où la terre est plus forte. A cause de l'éloignement de la demeure de quelques-uns des pétitionnaires de la ligne du chemin de fer, je n'ai pas pu visiter tous ceux du district de Moosejaw. Plusieurs de ceux dont le bureau d'express le plus rapproché se trouve Moosejaw demeurent cependant à une distance de 60 à 80 milles plus au sud. Cet état de choses changera bientôt, sans doute, quand l'embranchement du chemin de fer Pacifique-Canadien aura été poussé plus à l'ouest. Cette nouvelle ligne ouvrira un autre vaste territoire, encore pratiquement inconnu, considéré jusqu'ici comme propre seulement pour le pâturage et dont s'emparent maintenant les colons qui arrivent. Les colons pensent déjà à préparer pour leurs bâtisses des abris contre les vents froids et les neiges mouvantes, et plusieurs ont commencé à demander des arbres, quoi qu'ils soient nouvellement installés sur leurs fermes.

Le nombre des pétitionnaires, dans le district autour de Weyburn, a beaucoup augmenté, cette année. C'est probablement à ceuse des bonnes saisons que les fermiers ont eu les années dernières et il n'y a pas de doute non plus que les nombreuses plantations prospères de ce district ont servi à encourager les fermiers voisins à planter. Plusieurs des ceintures d'abri ont de 15 à 18 pieds de hauteur et la terre est assez ombragée pour que la culture ne soit plus nécessaire. De la gare, on aperçoit un grand nombre de belles plantations.

En partant de Weyburn, j'ai continué mon inspection le long de la ligne du "Soo" jusqu'à ce que j'aie atteint North-Portal; là, j'ai constaté que les arbres avaient beaucoup grandi, cette année. On a pris soin de planter les arbres solidement dans la terre et la culture a reçu un élan nouveau du fait du printemps humide et des nombreuses racines qu'il a développées.

Le district entre Moosejaw et Swift-Current est pratiquement sans arbres et les pétitionnaires y sont peu nombreux, mais on peut y constater cependant les bons résultats obtenus à force de culture. On constate généralement que là où la culture a été continuée tout l'été, les racines tenues bien enfoncées et le sol fréquemment remué, ce qui diminue l'évaporation, les arbres ont tous fait des progrès satisfaisants.

La croissance des arbres plantés sur le grand bloc de 16 acres dans le village Mennonite, au sud de Swift-Current, a atteint une moyenne de plus de trois pieds, cette année. Ces arbres seront un grand encouragement à la plantation des arbres, car ils feront voir aux nouveaux colons les avantages qu'on retire de l'abri, quand une plantation considérable est faite.

J'ai aussi visité la colonie française de Notre-Dame d'Auvergne. Cette partie du pays n'a pas d'arbres du tout et on peut regarder à 20 milles à la ronde sans avoir aucun arbuste ni aucun buisson. Plusieurs colons avaient demandé des arbres sans

avoir pris de terre et plusieurs des endroits préparés n'étaient pas dans une condition assez bonne pour y faire une plantation.

A Lethbridge, les plantations sont cultivées d'après deux systèmes, par la culture proprement dite et par l'irrigation. Ceux qui se servent de la méthode de l'irrigation ont trouvé qu'il était à propos d'arrêter l'eau à la seconde semaine de juillet, ce qui laisse assez de temps pour la maturation des pousses avant l'arrivée de l'hiver. La terre est soumise de nouveau à l'irrigation tard l'automne, afin qu'elle gèle tout d'un bloc, ce qui empêche les arbres de bourgeonner trop tôt au printemps.

Les colons mormons au sud de Lethbridge, entre Stirling et Cardston ont planté des arbres autour de leurs villes depuis plusieurs années et un grand nombre de ces arbres ont de 15 à 18 pieds de hauteur. A leur ombre on cultive avec succès plusieurs petits arbustes, tels que groseillers, framboisiers, cassis et même des pommiers, cela depuis plusieurs année. L'irrigation et surtout en usage.

Le district entre Pincher-Creek et Cowley a eu un printemps très humide et très tardif, suivi de gelées prématurées à l'automne. Quelques-uns des arbres ont déjà eu une grande partie de leurs pousses nouvelles tuées par le froid. J'ai trouvé des érables et des cotonniers rasés la première année de leur plantation. Le saule, le frêne, le peuplier de Russie et le baume de Gilead conviennent assez bien à cette région, où les conditions climatériques varient si vite. Une erreur souvent commise par les colons est celle qu'ils font en ne voulant planter que des arbres à croissance rapide, tels que le peuplier de Russie, le cotonnier du Dakota et le saule de Russie. On n'appr-cie pas encore assez l'avantage d'avoir un bon pourcentage d'espèces qui croissent plus lentement, mais qui ont plus de valeur.

Les conditions avec lesquelles nous avons à compter dans la prairie exigent des arbres tout à fait rustiques et nous devons nous borner, actuellement, à environ six variétés, à savoir: l'érable, le frêne, le contonnier, le saule, le peuplier russe et l'orme.

Le pourcentage des arbres vivants, tel qu'il était au printemps, est comme suit: érable, 85 pour cent; saule, 90 pour cent; cotonnier, 60 pour cent, et frêne, 95 pour cent.

Les plantations dans mon district sont en général dans un état très satisfaisant et les efforts du gouvernement pour aider les fermiers sont couronnés d'un bon succès. La demande augmente chaque année et plusieurs fermiers préparent maintenant la terre pour de grandes étendues de plantations, pour obtenir du bois de chauffage, etc. Les demandes d'arbres augmenteront donc certainement beaucoup, dans un avenir rapproché. J'ai été de retour à Indian-Head vers le milieu d'octobre et je me suis rendu immédiatement au bureau, où j'ai fait des plans et suivi la routine générale du travail de bureau.

Votre obéissant serviteur,

WALTER B. GUITON.

ANNEXE N° 17.

RAPPORT DE JAS. KAY.

INDIAN-HEAD, SASKATCHEWAN, 31 mars 1910.

M. R. H. CAMPBELL,
Surintendant de la Sylviculture,
Ottawa, Ont.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon second rapport annuel sur mon travail en rapport avec l'inspection des plantations faites avec l'assistance et

sous la direction de la division de plantation des arbres de la section de sylviculture. J'ai travaillé, pendant les mois d'hiver, au bureau du sylviculture d'Indian-Head, préparant des listes, dessinant des plans, etc.

Le 7 mai, l'empaquetage et la distribution des arbres ont commencé, et j'y ai aidé. Cet ouvrage a été terminé le 21 mars, dans exactement quinze jours. J'ai alors aidé à la transplantation des petits conifères et à d'autres travaux généraux de la pépinière. Le 1er juin, j'ai été envoyé, avec M. Mitchell et plusieurs autres, au lac Qu'Appelle, pour ramasser des graines d'orme, dont nous avons été assez heureux de recueillir une bonne quantité. J'ai commencé mon travail d'inspection le 15 juin et j'ai fini le 6 novembre.

Le district qui m'a été assigné par M. Ross est, à peu de chose près, le même que l'an dernier, dans le Manitoba, à savoir: la ligne principale du Pacifique, de Kirkella à Winnipeg; de Glenboro à Sinclair, sur l'embranchement de Souris du chemin de fer Pacifique-Canadien; l'embranchement de Yorktown du chemin de fer Pacifique-Canadien, de Portage-la-Prairie; les embranchements de Miniota, de Lenore et de Brookedale; la ligne du chemin de fer Canadien-Northern, de Gladstone, en passant par la rivière au Cygne, jusqu'à Benito. Après avoir fini ce travail, j'ai été envoyé dans l'Ouest, dans la Saskatchewan, où j'ai travaillé sur l'embranchement de Prince-Albert, de Régina à Saskatoon.

L'an dernier (1908), le nombre des pétitionnaires sur ma liste, dans le Manitoba, s'élevait à 450. Quatre-vingt-douze nouveaux pétitionnaires ont reçu des arbres. En tout, les différents pétitionnaires ont reçu 299,100 arbres

Cette année (1909), le nombre des pétitionnaires sur ma liste, dans le Manitoba et la Saskatchewan, s'élevait à 854. Des arbres seront fournis à 510, dont 338 reçoivent des arbres pour la première fois. Le total des arbres distribués à ce nombre de pétitionnaires étant de 410,600, cela fait une moyenne de 803 arbres par homme. Le nombre d'arbres d'abord alloués, 527,425, a dû être diminué à 410,060, une réduction de 116,825, à cause de l'insuffisance de l'approvisionnement pour répondre à la demande.

Les plantations ont toutes poussé vigoureusement cette année; la seule partie non satisfaisante, ce sont les érables de 1908, qui ont été en grande partie rasés jusqu'à terre, plusieurs étant même complètement tués par le froid. Ceux qui ont été rasés jusqu'à terre ont repoussés très vigoureux en racines. La graine qui a servi à la culture de ces arbres provient du Dakota-nord. Cela démontre clairement, je dois le dire, qu'il ne faudrait se servir que de graines provenant d'arbres acclimatés dans les prairies. Ceci a aussi été prouvé d'autres façons. Plusieurs colons venant des Etats-Unis ont apporté de la graine d'arbres avec eux ou s'en sont fait envoyer, mais quand on a semé ces graines, elles ont donné des résultats peu satisfaisants. La plus grande partie des sauvageons qui ont poussé ont été rasé chaque hiver par le froid, parce que les jeunes pousses n'arrivaient pas à maturité avant que les froids d'automne ne s'établissent.

Toutes les variétés distribuées réussissent bien et donnent complète satisfaction. Le pourcentage approximatif des arbres vivants est d'environ 87 pour 100, ce que je considère comme très satisfaisant. Le plus bas pourcentage est celui des branches de saule. L'insuccès des fermiers par rapport à ces branches est dû à un mode de plantation lâche et sans soin. On semble ignorer bien des choses en ce qui regarde la culture des arbres provenant de branches en boutures; quelques personnes ont des idées absolument vagues et rudimentaires sur la coupure des branches et sur leur plantation. Si on plantait avec plus de soin et d'une manière plus intelligente, un plus grand nombre de branches prendraient racine. Un homme, dans le district de Saltcoats, a planté 500 branches chaque année, pendant deux ans, et sur ce nombre une demi-douzaine seulement n'ont pas pris racine. Un autre homme, au Manitoba, a planté 500 boutures de cotonnier, dont pas une seule n'a pris racine. Il les avait plantées à deux ou trois pouces de profondeur seulement, laissant à l'air la plus grande partie de la bouture, contrairement aux instructions. Les boutures devraient

être de 10 à 12 pouces de longueur,—pas moins,—et prises de préférence sur un bois de deux ans. Elles devraient être mises en terre avec une pelle ou une pioche et non pas être enfoncées dans le sol, ce qui rend l'écorce moins adhérente et empêche, par conséquent, de prendre racine. On ne devrait laisser qu'un bourgeon au-dessus du sol; c'est très important pour empêcher l'évaporation de la branche jusqu'à ce qu'elle ait assez de racines. La terre autour du plant devrait être foulée du pied et rendue bien compacte. On doit aussi prendre soin que le bout de la branche soit en contact avec le sol; pour y arriver, c'est une bonne pratique de passer, les jours qui suivent la plantation, et de presser doucement la branche avec le pouce. Si le bout n'est pas en contact avec le sol, la branche cédera et enfoncera.

Quelques fermiers, à cause du retard du printemps, ont mis de côté leurs arbres jusqu'à ce que le temps des semences soit passé. Les arbres ont ensuite été plantés, mais ils ont peu grandi ou pas du tout, pendant la saison. La différence dans la croissance des arbres plantés immédiatement et celles des arbres qui sont mis de côté pendant quelque temps est très marquée et plaide en faveur de la plantation immédiate des arbres, en les recevant, car on perd pratiquement un an en retardant la plantation jusqu'à ce que les plants aient fait leurs bourgeons.

Sur la ligne principale, à plusieurs endroits, des petits ormes ont été rongés au ras de la neige par les lapins, mais ils ont repris des forces et croissaient vigoureusement quand je les ai vus; seulement, ils étaient tellement branchus et en brouissailles qu'ils donnaient peu d'espoir comme futurs gros arbres. Le cotonnier et le frêne ont aussi été attaqués mais n'ont souffert que de faibles dommages.

Les dommages faits aux plantations par les insectes, cette saison, ont été légers, le frêne et le cotonnier étant les seuls arbres attaqués, le premier par une espèce de mouche et le second par la gale vagabonde. Les dommages n'étaient pas cependant d'une étendue ni d'une nature capables d'affecter la vitalité des arbres sérieusement ou permanemment. Des maladies microscopiques ont aussi été trouvées, mais, comme les attaques des insectes, elles ne se rencontraient que dans des localités isolées et très éloignées les unes des autres. Ces quelques cas sont provenus, sans doute, de quelque particularité du sol ou des arbres eux-mêmes.

Les feuilles basses du cotonnier étaient couvertes de rouille, cet automne, tant au Manitoba que dans la Saskatchewan, mais les arbres n'ont pas semblé en ressentir aucun mauvais effet, à l'exception d'une perte prématurée de leur feuilles, qui a peut-être été un avantage caché, car les arbres en ont mûri plus vite les nouvelles pousses, qui étaient très grandes et très belles, amoindrissant ainsi les dangers des premières gelées.

La grèle a causé des dommages dans quelques districts. Les feuilles ont été enlevées et les branches lacérées et des têtes et des branches brisées. En plusieurs cas, le seul remède a été de couper au ras du sol.

Une question souvent posée par les colons est celle-ci: "Pourquoi ne puis-je pas cultiver des arbres des broussailles?" En premier lieu, les arbres qu'on se procure ainsi sont généralement trop grands et ils ont des racines longues et croisées dont la moitié reste dans le sol. Les arbres, après avoir été plantés sont souvent laissés non émondés (du moins, c'est ce que j'ai constaté); pour cette raison, les têtes meurent, à cause de l'impuissance où se trouve la racine amoindrie de combattre l'évaporation qui se fait par une trop grande surface de feuilles. Les têtes des arbres devraient être rasées considérablement et ramenées à des proportions qui correspondent avec les racines. Le système de racines des jeunes arbres qui poussent à l'état sauvage dans les buissons et celui des arbres élevés dans les pépinières diffèrent en ce que les premiers n'ont que quelques longues racines tandis que par la transplantation on arrive à donner aux arbres des pépinières un système de racines compact et fibreux. La surface absorbante des racines est généralement celles des pousses de l'année courante; les parties anciennes de la racine ne servent que de conducteurs à l'humidité absorbée dans le sol par les cheveux de la racine et la plus jeune partie de cette racine.

Il est donc évident que si la racine n'est pas toute conservée, ou du moins autant que possible, le plant n'a que peu de chances de survivre. Il en est de même des conifères.

On devrait être très soigneux en enlevant les jeunes arbres du sol; il faut conserver autant de racine et de terre que possible et les recouvrir immédiatement d'une toile ou de mousse ou des deux à la fois, pour empêcher les racines de sécher, car un contact de quelques minutes avec l'air ou le soleil sèchera et tuera les plus jeunes parties des racines et probablement l'arbre lui-même.

Plusieurs colons ignorent absolument comment il faut traiter les arbres et en prendre soin. Ainsi, un homme que j'ai visité avait reçu une consignation d'arbres fruitiers, quelque temps avant ma visite, il avait ouvert le paquet et rangé soigneusement les arbres sur les planches de sa grange. Quand il me demanda mon opinion sur ces arbres, je lui dis qu'il s'était préparé une provision de bois de chauffage très bonne mais aussi très coûteuse. Les arbres lui coûtaient $36 et ils ne valaient rien pour planter.

Les plantations ont eu une croissance extraordinaire, cette saison, croissance de 6 à 7 pieds, dans le cas des cotonniers, du peuplier de Russie et du saule, et de 4 à 6 pieds pour les érables. On rencontrait fréquemment 3 et 4 pieds et plus pour le frêne et l'orme, ce qui montre que les conditions étaient très favorables pour la croissance des plantes.

Les plantations que j'ai visitées dans l'ouest de la Saskatchewan supportent bien la comparaison avec celles du même âge dans le Manitoba et il n'y a aucune différence quant à la rapidité de la croissance, à l'apparence, etc.

Une chose qu'il fait plaisir de remarquer, dans l'ouest de la Saskatchewan, c'est la grande étendue de terrain que chaque fermier prépare pour les arbres et qui est en certains cas de plus de cinq acres. Leur but, c'est d'avoir de bons, grands et solides coupe-vent, qui permettront d'agrandir les bâtisses, la cour, le jardin, le parterre, etc., à l'ombre des plantations. Plusieurs fermiers qui préparent de grandes plantations se procurent un peu de graine et élèvent les sauvageons eux-mêmes. Ils sont ainsi à même, avec l'aide de la division de la Sylviculture, de planter une plus grande étendue chaque année. C'est une espèce de travail qui, dans mon opinion, devrait être encouragé autant que possible.

Plusieurs des planteurs qui ont de grandes étendues de terrain préparées viennent des Etats-Unis et plantent les arbres généralement beaucoup plus espacés que ne le leur conseille la division de Sylviculture. Il est très difficile de les convaincre qu'un espace de 4 pieds par 4 pieds est bien ce qu'il y a de mieux. Ils prétendent que c'est gaspiller les arbres que les planter quatre pieds par quatre pieds, et même quand on leur donne les raisons en faveur de ces plantations si serrées, ils sont à peine convaincus. En plantant quatre pieds par quatre pieds on laisse un espace suffisant pour la culture avec un cheval dans chaque sens et pour permettre aux racines de se développer à l'aise pendant longtemps. Le binage de la terre est nécessaire pour empêcher l'envahissement par les mauvaises herbes et pour tenir le sol humide. Si les soins et la culture des arbres ont été parfaits, ils ne demanderont pas beaucoup d'attention, après la troisième ou la quatrième année. A cette époque, ils ombrageront complètement le sol, en excluant le soleil et l'air, jusqu'à un certain point, et empêchant par conséquent la croissance des mauvaises herbes et la perte d'humidité du sol qui s'en suit par l'évaporation et par la respiration excessive des herbes. La culture avec les chevaux n'est plus nécessaire, par conséquent, et devient, comme question de fait, impossible. En plantant 4 pieds par 4 pieds on évite aussi la nécessité de l'émondage. Les arbres se rapprochent bientôt, l'air et la lumière ne pénètrent pas jusqu'à leurs basses branches, qui finissent par mourir et par tomber, ce qui rend les troncs droits et parfaits.

Si les plantations sont d'égale largeur, disons vingt par trente verges de largeur, les arbres se protègent et s'abritent mutuellement l'un l'autre. Les feuilles et les branches qui en tombent ne sont pas emportées par le vent, mais elles pourrissent là où elles tombent et forment une couche protectrice de débris et d'humus. La pré-

sence de l'humus ajoute beaucoup à la tendance du sol à retenir l'humidité; la présence de l'humus sur les terrains légers leur permet de garder l'humidité et ajoute beaucoup à leur pouvoir de résistance contre la sécheresse. L'humus donne du liant à ces terrains et rend la terre plus fertile.

Quand les arbres sont plantés huit pieds par huit pieds ou 10 par 10, il leur faut dix ans ou plus pour couvrir le sol et pour constituer une forêt. De plus, les arbres ont plus d'espace pour pousser des branches, ce qui n'est pas désirable, et on est obligé de se servir du couteau si on veut obtenir des arbres droits et au tronc lisse. L'émondage artificiel donne, en général, de mauvais résultats. Il y en a peu ou point qui sachent où s'arrêter quand ils ont commencé à se servir du couteau ou de la scie. Avec une plantation aussi espacée, la culture doit être continuée pendant une période de temps indéfinie. Les gens n'ont pas beaucoup le goût ni le loisir de consacrer beaucoup de temps à la culture et au hersage; on peut s'éviter cela en plantant serré.

Les plantations, comme ensemble, donnent des résultats tangibles et très satisfaisants; cela est dû à la préparation parfaite et à la culture du sol exigée par la division avant et après la plantation. Il y a quelques exceptions, mais en nombre inappréciable. La majorité des planteurs s'énorgueillissent de travailler parmi leurs arbres et ils y prennent plaisir. Tous et chacun d'eux louent hautement le bon travail fait en cela par le gouvernement; ils comprennent et ils se prévalent des avantages que procure la plantation des arbres, et plusieurs regrettent d'avoir commencé ce travail si tard.

Avec des années favorables et de bonnes récoltes les plantations deviendront probablement un travail important pour les fermiers de l'ouest de la Saskatchewan. Cette partie de la province est pratiquement sans arbres. Plusieurs des colons viennent de pays au moins partiellement boisés; ils sentent immédiatement le besoin et voient la nécessité d'un abri autour de leur demeure, et se mettent immédiatement à préparer la terre pour les arbres, pleins d'enthousiasme pour cet ouvrage.

Votre obéissant serviteur,

JAMES KAY.

ANNEXE N° 18.

RAPPORT DE J. N. B. McDONALD.

INDIAN-HEAD, SASKATCHEWAN, 31 mars 1910.

M. R. H. CAMPBELL,
Surintendant de la Sylviculture,
Ottawa, Ont.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant sur ma seconde saison de travail comme inspecteur des plantations pour la division des plantations d'arbres de la Sylviculture.

Après avoir aidé au travail de bureau pour la distribution des arbres et à la cueillette des graines d'orme près des lacs de Qu'Appelle, j'ai quitté Indian-Head pour me rendre dans l'Alberta, le 14 de juin. Le district qui m'a été assigné était le même que l'année dernière. C'était la partie nord de l'Alberta, comprenant: les districts le long de la ligne du Canadian-Northern, de Kitscoty à Edmonton; la ligne Calgary-Edmonton, avec les embranchements de Hardisty et de Settler; la ligne Calgary-McLeod, jusqu'à Granum, et la ligne du chemin de fer Pacifique-Canadien de Cochrane à Walsh.

La saison dernière (1908) le nombre des visites sur ma liste s'élevait à 568. Sur ce nombre 281 ont reçu des arbres en 1909, chaque homme en recevant une moyenne de 1,162, soit un total de 326,525 arbres.

Cette saison, 1909, le nombre des visites était de 826. Là-dessus, 274 ont reçu des arbres en 1910. Le nombre moyen d'arbres par homme indiqué par mes livres était de 1,122, mais ce nombre a dû être réduit à 852, à cause du manque d'arbres; total: 292,000 arbres.

J'ai trouvé les conditions très favorables dans les districts du nord; la terre, dans la plupart des cas, était convenablement préparée, et on prenait bien soin des arbres, après qu'ils avaient été plantés. L'hiver dernier a été très dur pour les jeunes érables, qui ont été rasés cruellement. Les plus vieilles plantations cependant n'ont pas beaucoup souffert; les pousses ont grandi un peu moins et ont mûri plus à bonne heure. C'est de la nature du sol que dépendent beaucoup de dommages par le froid. Une marne noire et riche fait pousser des tiges pleines de sève qui ne sont pas suffisamment mûres avant les gros froids. Cependant, là où on cultive bien en mai et en juin, les arbres sont bons et s'en tirent avec peu de dommages, comparé aux endroits où la culture est tardive ou mal faite. Les arbres réussissent bien sur les embranchements de Hardisty et de Settler du chemin de fer Pacifique-Canadien, surtout dans les sols légers; les pousses y sont bonnes et mûrissent à bonne heure.

Les conditions ne sont pas aussi favorables de Didsbury à Calgary, à l'ouest du rang 24. Le sol est très riche ici et l'altitude très grande. Le caragana et le peuplier de Russie sont les seules variétés que j'aie vu donner satisfaction dans ce district, les autres étant toutes plus ou moins rasées par le froid. Les arbres avaient bonne apparence, cette saison, au sud d'Okotoks jusqu'à Staveley. Quelques endroits ont été négligés, parce que les propriétaires étaient absents ou les fermes vendues, mais le succès obtenu par les autres propriétaires prouve que les arbres poussent bien ici. Ils semblent cependant exiger plus de culture, en mai et en juin, que dans les districts à l'est et au sud. J'ai conseillé de cesser toute culture vers le milieu de juillet, à cet endroit, pour permettre au jeune bois de mûrir.

De Staveley à Granum, les arbres réussissent bien; le cotonnier est le meilleur arbre et il fait des progrès remarquables.

Les arbres réuissent bien sur le terrain élevé qui entoure les montagnes du Porc-Epic, à l'ouest de Claresholm. Il y a un grand nombre de nouveaux pétitionnaires autour de Langdon, Strathmore et Gleichen, sur les terrains d'irrigation du chemin de fer Pacifique-Canadien. Plusieurs d'entre eux n'ont pas été assez longtemps sur leurs fermes pour préparer les terrains pour les arbres. A Langdon et à Strathmore, seulement quatre des nouveaux pétitionnaires auront des arbres le printemps prochain. Les autres pétitionnaires avaient tous défoncé la terre au printemps et elle est rarement labourée et hersée assez tôt pour que le sol soit bien préparé pour les arbres, le printemps suivant.

Les arbres réussissent bien, dans le district de Gleichen, jusqu'au rang 23 en allant à l'ouest; le cotonnier y grandit en moyenne de six pieds en deux ans, et le bois est mûr à bonne heure en octobre.

Plusieurs personnes se serviront de l'irrigation au commencement de l'été, sur une partie de leurs terrains, car cela a donné de bons résultats là où on l'a essayé, la croissance ayant été remarquable et les arbres ayant bien résisté l'hiver. Dans les collines au Bison, dans le rang 23, au sud de la réserve des Pieds-Noirs, les branches de saules plantées en 1909 ont cinq ou six pieds de hauteur; les érables ont une tige solide de deux pieds et demi de hauteur et d'un diamètre de trois quarts de pouce près du sol, et ils perdent toutes leurs feuilles le 15 octobre. Ces arbres ont été soumis à l'irrigation, à bonne heure en juin.

Les meilleurs arbres de mon district se trouvent autour de Medicine-Hat. Ce sont des cotonniers qui croissent dans le sable pur et qui, au bout de deux ans de croissance, ont de six à neuf pieds de hauteur. Le frêne et l'orme sont endom-

magés par les lapins, dans les environs, mais ils ne touchent pas au cotonnier ni à l'érable.

Le pourcentage des pertes est peu élevé parmi les arbres nouvellement plantés; il est d'environ cinq pour cent, là où les arbres ont été bien plantés et de quinze pour cent, là où l'ouvrage a été mal fait.

Plusieurs des anciennes plantations ombragent le sol et ont une couche de feuilles mortes sur le sol, là où elles ont été bien cultivées pendant les premières années. Mais je n'ai vu nulle part d'arbres soit fournis par le gouvernement, soit achetés des pépiniéristes, soit originaires du sol, qui aient bien réussi à moins d'avoir été bien cultivés jusqu'à ce qu'ils puissent ombrager le sol et arrêter, dans une certaine mesure, les vents desséchants.

Votre obéissant serviteur,

J. N. B. McDONALD.

ANNEXE N° 19.

RAPPORT DE J. H. FERGUSON.

WEYBURN, SASKATCHEWAN, 1er février 1910.

M. R. H. CAMPBELL,
Surintendant de la Sylviculture,
Ottawa, Ont.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon premier rapport sur l'ouvrage que j'ai fait, d'après vos instructions, comme inspecteur des plantations d'arbres, pour l'année 1909.

Comme il était entendu, je me suis rendu à Indian-Head, le 10 avril, et j'ai aidé au travail de la pépinière jusqu'au 15 juin, date à laquelle je me suis rendu à Saskatoon, en compagnie de M. Mitchell, pour commencer le travail d'inspection. Nous avons trouvé de très belles plantations dans cette localité, toutes dans un bon état de développement, et des terrains bien cultivés. M. Mitchell a passé quelques jours avec moi, puis il est retourné à Indian-Head et j'ai commencé à faire l'inspection sur la ligne du lac à l'Oie à Calgary, où j'ai trouvé de très beaux terrains, près de Delisle, de Tessier, de Harris et de Zealandia. Mais au sud et à l'ouest de Zealandia, les arbres n'étaient pas en aussi bonne condition. La terre est très forte dans cette localité et récemment travaillée. Les cotonniers n'ont pas aussi bonne apparence, ici, que les autres arbres. Une grosse tempête de grêle a ravagé le township 28, rang 12, à l'ouest du 3e méridien, et a dépouillé les arbres de leurs feuilles. La visite de cette ligne de chemin de fer a occupé mon temps jusqu'au 24 juillet.

Je suis ensuite allé à Rosthern, où il y a trois des plus belles plantations que j'aie vues.

De Rosthern, je me suis rendu à Prince-Albert et à Melfort, où le sol riche et fort semble donner les résultats les plus satisfaisants. Mais dans cette localité, il faut être absolument certain que les terrains sont bien cultivés, avant d'y planter des arbres, car elle semble être la patrie de l'herbe appelée herbe à liens qui fait beaucoup de tort aux arbres. Il est facile de se débarrasser de cette herbe par une culture profonde et complète, mais il est presque impossible de la faire disparaître de parmi les arbres, à tel point que l'inspecteur de l'année 1908 a conseillé de l'étouffer avec de la paille, dans les cas extrêmes. Cela a réussi là où l'ouvrage a été fait au bon temps et où on a employé beaucoup de paille.

Je me suis rendu à Togo, vers le 9 août, et j'ai voyagé en allant vers l'ouest. Il y avait très peu d'ouvrage à faire dans cette localité, car c'est un pays en partie boisé. Autour de Dana j'ai trouvé des terrains bien cultivés et on semblait beaucoup s'intéresser à la croissance des ceintures d'abri, car les petits bosquets de peupliers ne sont pas souvent à la bonne place pour protéger les maisons. A Dana, à Vonda, à Aberdeen et aux autres points intermédiaires il y a de nombreuses plantations, et, à l'exception de quelques-unes, qui ont été endommagées par les lapins, elles sont en très bon état. A Warman, les arbres n'ont pas bonne apparence; le sol contient une grande quantité l'alcali et le soleil chauffe beaucoup . Il faut beaucoup de culture pour réussir dans la plantation des arbres, dans cette localité. Le pays est beau, de Warman à Battleford, et orné ici et là d'arbres du gouvernement, surtout au nord-ouest de Borden. En passant par cetendroit, j'ai pu inspecter quinze plantations par jour. Le district de Cut-Knife a plusieurs plantations florissantes et compte plusieurs nouveaux pétitionnaires. De Battleford à Lloydminster le pays est en partie boisé et il n'y a que peu de plantations ici. Les lapins ont fait quelque dommage à cet endroit.

En général, j'ai le plaisir de faire rapport que les arbres sont en excellente condition, à très peu d'exceptions près, et ce n'est qu'une question de temps pour que la province des prairies devienne couverte de demeures abritées par de beaux arbres. Parmi les diverses essences, l'orme, le peuplier de Russie et l'érable du Manitoba semblent être les meilleures. Le frêne, à cause de sa croissance lente, n'est pas aussi populaire qu'il devrait l'être. Quoique d'une croissance lente, c'est un bois très précieux.

Le printemps a été tardif, mais propice pour la plantation des arbres; très peu d'arbres ont péri au cours de la transplantation. Les citoyens de mon district apprécient pleinement le travail fait pour eux par la division de plantation d'arbres du gouvernement. Le temps prouvera la sagesse de la plantation de ces ceintures d'abri, en dedans desquelles le propriétaire peut cultiver des fruits, pour son usage.

Votre obéissant serviteur,

J. H. FERGUSON.

ANNEXE N° 20.

RECONNAISSANCES HYDRAUGRAPHIQUES D'IRRIGATION AU CANADA

RAPPORT DE JOHN STEWART, A.T.F., INGENIEUR CIVIL

Commissaire et ingénieur en chef d'irrigation pour l'exercice 1909-10.

Le 1er mai 1909, j'ai expédié deux partis d'ingénieurs sur le terrain des opérations dans le but de faire des inspections et des études de tous les projets d'irrigations dans les deux provinces. Le parti ayant la Saskatchewan et la partie est de l'Alberta pour champ d'opération était sous la direction de M. R. J. Burley; M. J. S. Tempest était à la tête de l'autre parti, et son champ d'opération était l'Alberta. Chacun de ces ingénieurs avait instruction d'inspecter toutes les conduites d'eau, soit autorisées soit en cours de construction, et de faire des relevés de toutes les terres demandées sous le système d'irrigation en vue de prouver si le projet était praticable ou non, et de jauger tous les cours d'eau se rapportant à ces demandes pour voir si l'eau disponible suffisait à cette fin ou non. Conformément à ces instructions, M. Burley a fait 162 inspections de systèmes d'arrosage approuvés et non achevés, 38 inspections de projets sanctionnés par un permis, 35 levés de terres demandés sous le régime de l'irrigation, 16 levés à la lunette méridienne de creeks et conduites d'eau, ainsi que 89 jaugeages de cours d'eau dans son territoire; il a transmis à ce bureau 194 rapports. Vu que M. Burley avait à parcourir un très vaste territoire, je lui ai adjoint un aide qui pouvait tout aussi bien faire des levés et des jaugeages de cours d'eau qu'inspecter des travaux d'irrigation. M. Burley lui a assigné la partie ouest de son territoire. Ces arrangements ont donné les meilleurs résultats, et les travaux considérables qu'il fallait exécuter dans cette section ont été achevés. En sus des relevés, M. Burley a mesuré 17 créations d'arrosage achevées pour savoir la quantité de terre enlevée et de travail fait aux barrages, couduites d'eau, vannes, etc., et il fait une estimation du coût dans chaque cas.

Le deuxième parti, sous la direction de M. J. S. Tempest, a fait l'inspection de 24 systèmes approuvés et non achevés, 94 inspections de projets sanctionnés par un permis, 10 levés de terres demandées sous le régime d'irrigation, 11 levés à la lunette méridienne de creeks et rigoles de distribution; elle a aussi fait 59 jaugeages de cours d'eau, envoyé à ce bureau 156 rapports, et mesuré 12 systèmes achevés pour connaître la quantité de terre enlevée et le travail fait aux écluses, vannes, etc. En outre de ce travail régulier, M. Tempest a fait un relevé des lacs de la Poule-d'Eau pour montrer l'étendue de la superficie de terre submergée par ces lacs, c'est-à-dire qu'il a parcouru environ 38 milles de pays.

Vu qu'une grande partie des travaux à effectuer dans les deux provinces étaient disséminés, et qu'aucun des partis réguliers d'inspection ne pouvait les exécuter, il m'a fallu en confier l'exécution à J. MacKinnon, ingénieur civil. Ce dernier a fait 14 inspections de systèmes d'irrigation, 18 inspections pour des fins industrielles, quatre inspections de barrages et de fossés exécutés contre la loi, ainsi qu'un relevé du lac Spotted pour montrer les terres submergées et qui seront assainies par le gouvernement.

Au cours de l'été j'ai moi-même inspecté l'eau disponible du lac Shallow à Weyburn, ainsi que celle des sources Snowdy à Moosejaw, examiné le différend de Pincher-Creek au sujet du redressement du cours du creek dans la ville, étudié la profon-

deur d'évacuation des lacs de la Poule-d'Eau inspecté l'eau disponible des sources Saunders à Maple-Creek, examiné la protestation de Shoemaker et Burrus à la coulée Spring contre la compagnie de chemin de fer et d'Irrigation de l'Alberta, vérifié la quantité d'eau amenée par la gravité à Calgary, l'eau disponible à Coleman et les sources sulfureuses à Frank, et j'ai étudié le projet d'irrigation de Dan. Drinnam au creek McKay. J'ai de plus fait l'inspection des canaux et rigoles de distribution de la compagnie de chemin de fer et d'irrigation de l'Alberta. J'ai fait une nouvelle étude du projet d'irrigation d'Andrew et de J. R. Gordon sur la rivière du Daim-Rouge, une étude du projet de W. J. Helmer au creek du Poisson-Mort ainsi que du projet de Park et Forster au creek Berry, et un examen du projet de la Berry Creek Ranching Company au creek Berry. J'ai de plus examiné les pièces comptables de la Southern Alberta Land Company concernant les dépenses relatives à son projet d'irrigation et à l'achat de terres.

En ce qui concerne le travail fait par le personnel de ce bureau au cours de l'année qui vient de s'écouler, voici le nombre de communications reçues et expédiées.

Lettres reçues	5,254
Lettres expédiées	6,545
Conventions de prise d'eau, en qualruple expédition	896
Demandes de permis de prise d'eau, en double expédition	68
Plans avec demandes, en double expédition	68
Demandes d'assainissement des routes, etc	4
Droits de servitude, en triple expédition	71
Transferts de demandes de prise d'eau	11
Plans d'expropriations consignés, en quadruple expédition	36
Avis d'annulation de conventions de prise d'eau	37
Avis de transferts de conventions de prise d'eeau	64
Demandes de passage sur des réserves de chemins, etc	38
Demandes de droit de passage sur des terres de la Couronne	23
Avis préparés pour publications	51
Plans préparés pour ceux qui en font la demande	14
Nombre de certificats aux termes de l'article 20	58
Nombre de certificats aux termes de l'article 33	53
Nombre de permis consignés en triple expédition	61
Nombre de rapports reçus de R. J. Burley	194
Nombre de rapports reçus de J. S. Tempest	156
Nombre de rapports reçus de J. MacKinnon	36

En ce qui concerne les plans d'expropriation qui sont maintenant en quadruple expédition, il faut tous les comparer et les vérifier avant de les consigner, ce qui demande beaucoup de travail dont la seule mention du nombre de plans reçus ne donne pas une idée; il faut maintenant faire des impressions photographiques de tous ces plans pour le compte du gouvernement provincial. Dans les lettres expédiées se trouvent aussi insérés un certain nombre de documents dont il n'est pas tenu compte et qui ne témoignent pas du travail accompli. Il y a actuellement dans les deux provinces environ 364 systèmes d'irrigation, sans compter les grands projets. De ce nombre 210 sont dans l'Alberta, avec une superficie irrigable de 66,700 acres, et 154 dans la Saskatchewan, avec une superficie irrigable de 50,263 acres. Les grands projets consistent dans le système d'irrigation de la compagnie du chemin de fer Pacifique-Canadien, le système de la compagnie de Chemin de fer et d'Irrigation de l'Alberta et le système d'irrigation de la Southern Alberta Land Company. La compagnie du chemin de fer Pacifique-Canadien possède maintenant 1,300 milles de canal et de rigoles de distribution construits à l'ouest de sa région et 300 milles à être construits en 1910. La superficie embrassée par les 1,300 milles construits est de 250,000 acres; elle sera de 350,000 acres lorsque les travaux seront achevés.

La compagnie de chemin de fer et d'Irrigation de l'Alberta possède 238 milles de canal et de rigoles de distribution exécutés, et la superficie irriguée l'année dernière était de 70,000 acres. La Southern Alberta Land Company a commencé des travaux l'été dernier, et elle possède à présent 47 milles de canal d'amenée presque terminés, ainsi que le barrage sur la rivière à l'Arc et deux barrages dans la vallée au Serpent en vue de former le réservoir appelé lac McGregor.

APPENDIX No. 21.

RAPPORT DE RALPH J. BURLEY.

Ingénieur inspecteur.

CALGARY, ALBERTA, le 31 mars 1910.

M. JOHN STEWART,
Commissaire de l'irrigation,
Calgary, Alberta.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport suivant sur la marche des travaux d'irrigation dans la région des Buttes de Cyprès pendant la saison de 1909.

Le travail d'inspection a été effectué sur un plan quelque peu différent de celui qui a été suivi dans les années précédentes, vu que mon aide, M. Fletcher, s'était suffisamment familiarisé avec ce travail pendant la saison précédente pour prendre la direction des travaux dans la partie occidentale de la région. Au mois de juin le parti se divisa, M. Fletcher prenant deux hommes et un léger matériel de campement et se dirigeant vers l'ouest avec instruction de faire toutes les inspections et d'établir des stations de jaugeage sur les plus importants cours d'eau, en même temps que je me portais vers l'est dans les régions de Maple-Creek et du lac Gull, faisant sur le versant septentrional des Buttes toutes les inspections que j'avais alors instruction de faire. Ayant terminé le travail qu'il avait instruction de faire, M. Fletcher me rejoignit le 2 août avec son parti, et de ce jour le parti entier opéra sous une même direction, faisant plusieurs levés à la lunette méridienne et déterminant plusieurs emplacements de rigoles de distribution pour les différentes personnes qui les demandaient, et inspectant tous les projets inscrits sur la liste lors de notre passage dans les différentes régions que nous traversions. Il a été constaté que cette méthode de travail dans la région était plus satisfaisante que celle suivie les années précédentes; mais, à cause de la vaste étendue de la région, de la rapide augmentation du nombre de projets et de la plus grande quantité de relevés et de nivellements effectués, il s'est trouvé impossible de revenir sur le terrain déjà parcouru pour faire beaucoup d'inspections et de levés que tard dans la saison j'ai reçu instructions de faire. Pour se rattraper dans cette région, je suggérerais que l'on confiât à M. F. T. Fletcher la direction du travail dans cette partie ouest du rang, disons 26 et 27, à l'ouest du 3e méridien, et que le travail à exécuter dans la partie est me fût confié avec un parti semblable à celui dont j'avais la direction la saison dernière. Chaque parti aura ainsi plus de temps pour étendre les travaux et faire plus de relévés et de délimitations de travaux projetés, de sorte que les personnes qui en feront la demande seront mieux renseignées sur le meilleur projet à exécuter et la meilleure méthode de conserver l'eau disponible et d'arroser la terre. Il serait aussi possible de commencer les travaux esquissés dans les pages qui suivent jusqu'à ce qu'on pût suffisamment augmenter les crédits pour permettre l'exécution voulue de ces travaux.

En divisant la région il serait possible à chaque inspecteur de retourner sur ses pas et de parcourir le territoire déjà parcouru et de faire les inspections et les levés nécessaires, pour lesquels il aurait été reçu des instructions après que le parti aurait passé cet endroit particulier. Il serait ainsi possible d'exécuter régulièrement le travail de chaque saison, de sorte qu'à la fin de chaque exercice le ministère et ce bureau auraient sous la main des renseignements complets et détaillés sur chaque ouvrage projeté, approuvé ou achevé.

Relativement aux instruction à être données aux ingénieurs inspecteurs, je recommanderais qu'il fût imprimé une formule semblable à celle annexée au présent rapport, et que sur quelque semblable formule il fût donné des instructions sur chaque projet. Cela offrirait les avantages suivants sur le système actuel, savoir:—

1° L'inspecteur y trouverait tous les renseignements nécessaires sur chaque création d'arrosage projetée.

2° Elle donnerait des instructions concises sur ce que l'inspecteur aurait à faire, et quant aux renseignements dont ce bureau aurait besoin sur chaque projet.

3° Ces instructions seraient préparées de façon à ce qu'il fût possible à l'inspecteur de les porter sur lui et rédigées d'une manière concise de sorte qu'on pût les consulter rapidement et facilement au besoin.

4° On pourrait en conserver une copie et en tout temps, lorsqu'il serait demandé d'autres renseignements, on pourrait rapidement remplir et expédier une autre formule, et lors de la réception du rapport de l'inspecteur, on pourrait la comparer avec les instructions données.

5° Souvent les renseignements renfermés dans ces instructions faciliteraient grandement la précision des demandes, vu que l'inspecteur pourrait informer les intéressés des mesures nécessaires à prendre relativement à l'emplacement de la voie, à la rédaction et à la production des différentes formules, et dans beaucoup de cas il pourrait les aider à acquérir plus vite les servitudes nécessaires, etc.

TRAVAIL HYDROGRAPHIQUE.

En exécutant le travail hydrographique pendant la dernière saison on s'est efforcé de ne pas aller sur les brisées d'autres partis et d'obtenir des données sur de petits creeks et des coulées qu'elles n'avaient pas explorés. Dans le travail d'irrigation en cette région il faut absolument avoir des renseignements sur les petits creeks, tributaires et coulées, attendu que c'est là qu'il s'élève des doutes sur la praticabilité de tout projet en ce qui concerne l'eau disponible. On ne peut exactement les obtenir qu'au moyen d'un système d'observations soigneuses sur la chute de pluie, la proportion de perte par écoulement, la détermination des étendues de pays tributaires, la nature des lits de cours d'eau, ainsi que le sol et le sous-sol du bassin, l'absorption et l'évaporation, et les particularités du débit, à l'égard de chaque cours d'eau et de ses tributaires; mais en attendant, jusqu'à ce que l'on puisse obtenir ces renseignements, il a été reconnu qu'il serait précieux de faire durant l'été autant de jaugeages que possible, vu qu'ils donneraient une idée du débit durant les différentes périodes de la saison d'irrigation.

Au cours de la dernière saison il a été établi des stations de jaugeage sur les cours d'eau suivants, savoir:—

CREEK BATAILLE.

Cette station fut établie le 3 juin 1909. Elle est située sur le pont d'acier servant au trafic sur la route arpentée, à environ un huitième de mille au sud du détachement de la gendarmerie à cheval et à deux milles et demi du bureau de poste du creek Bataille.

Le chenal est droit sur environ 500 pieds en amont et 300 pieds en aval du pont. La rive droite est élevée, sans arbres et non exposée à l'inondation à la station, tandis que sur la rive gauche poussent des petits saules. Il n'y a qu'un chenal, sauf aux très

grandes hauteurs, quand l'eau sort de son lit et inonde le creek du Milieu en amont de la station.

Le lit du cours d'eau est sablonneux et net et aux phases élevées l'eau atteindrait une profondeur de 10 pieds. Le courant est peu rapide à l'eau basse et de vitesse moyenne à l'eau haute. Il a été fait des mesurages du débit à l'eau basse à la section de gué, à 200 pieds en aval du pont et à l'eau haute à partir du pont.

Au côté aval du pont est fixée une chaîne de jaugeage de 18.85 pieds. Le repère est le sommet de la pile du côté gauche du creek, et il est marqué avec de la peinture blanche; élévation, 13.9 pieds. Il y en a un autre au sommet de la fiche en fer sur la rive gauche; élévation, 13.46 pieds. Les élévations se rapportent à la donnée de la jauge.

CREEK LODGE.

Cette station a été établie le 22 juillet 1909. Elle est située à environ un demi-mille en aval du confluent des bras est et ouest, à 54 pieds du côté nord de la réserve de chemin entre les sections 15 et 10, township 6, rang 3, à l'ouest du quatrième méridien, et à environ 45 milles au sud de Medicine-Hat.

Le chenal est droit sur environ 60 pieds en amont et 250 pieds en aval de la station; les rives sont élevées et non exposées à l'inondation mais il y pousse du petit saule dont on les a virtuellement débarrassées sur la distance de 50 pieds en amont de la section transversale.

Le lit du chenal est composé d'argile et a été débarrassé de toute végétation près de la section transversale. Il y a un chenal à toutes les hauteurs d'eau et l'eau atteindra environ 12 pieds de profondeur au débordement.

A cause de la profondeur, les mesurages d'eau haute ne sont guère praticables avant qu'il ait été mis un câble en place.

La jauge consiste en une perche de 10 pieds de longueur et 2 pouces de largeur sur 2 pouces d'épaisseur, clouée à un poteau solidement contreventé et enfoncé d'environ 4 pieds dans le lit du creek. Le repère consiste en un piquet rond à tête carrée, avec clou de 5 pouces à section carrée enfoncé au centre, projetant de 6 pouces au-dessus du sol; élévation, 13.71 pieds, et une rangée de clous de 5 pouces à section carrés, projetant de 6 pouces au-dessus du sol, sur un poteau de barrière près de la maison de J. E. Hartt. Hauteur du repère, 14.13 pieds. Les élévations se rapportent à la donnée de la jauge.

CREEK BULLSHEAD.

Cette station a été établie le 26 juillet 1909. Elle est située sur le pont à voitures au sud-ouest du $\frac{1}{4}$ de section 16, township 12, rang 5, à l'ouest du 4e méridien, à environ quatre milles de Medicine-Hat et trois milles et demi de Coleridge, et à un mille en amont du confluent des creeks Bullshead et Ross.

Le chenal est droit sur environ 200 pieds en amont et de 450 pieds en aval de la station; les rives sont élevées, découvertes et non exposées à l'inondation. Le lit est très sablonneux, net et sujet à changer un peu de place. A l'eau très basse il y a plusieurs chenaux, mais à l'eau haute il n'y en a qu'un et, à cause de la largeur, l'eau atteindra rarement une profondeur de plus de trois ou quatre pieds, et le courant est de vitesse moyenne.

La jauge consiste en une perche de 10 pieds de longueur et de 2 pouces de largeur sur 2 pouces d'épaisseur, clouée sur le côté aval de la première rangée de pilotis de la culée droite. Les repères sont (1) un clou à section carrée enfoncé au sommet de la rangée centrale de pilotis; élévation, 7.39; et (2) le sommet d'une cheville de bois enfoncée à fleur de terre dans une butte sur la rive droite; élévation, 6.34. Les élévations se rapportent à la donnée de la jauge.

CREEK MOKAY.

Cette station a été établie le 29 juillet 1909; elle est située sur le pont à voitures à un demi-mille au sud de la voie du chemin de fer Pacifique-Canadien à Walsh, sur la voie reliant Walsh à Irvine. Ce pont est sur le quart de section 26 nord-ouest, township 11, rang 1, à l'ouest du 4e méridien.

Le chenal est droit sur environ 225 pieds en amont et 500 pieds en aval de la station, et le courant est lent. Les deux rives sont découvertes mais exposées à un débordement à l'eau très haute. Le lit, net, se compose d'argile et non sujet à changer de place, et le cours d'eau passe dans un seul chenal, sauf lorsque l'eau est extrêmement haute.

La jauge consiste en une perche de 10 pieds et de 2 pouces sur 2, clouée à une pièce de bois verticale sur le côté aval du pont, près de la culée de droite. Il sera fait des mesurages à partir du tablier du pont à l'eau haute, ainsi qu'à un point de guéage en aval, à l'eau basse.

CREEK ROSS.

Cette station a été établie le 28 juillet 1909; elle est située sur le pont à voitures dans les limites d'Irvine, à 430 verges sud de la ligne-mère du chemin de fer Pacifique-Canadien et à environ 600 verges du barrage de retenue de cette compagnie à Irvine.

Le chenal a une légère courbe à 75 pieds en amont de la section transversale, mais il est comparativement droit sur une distance de 60 pieds en amont et de 50 pieds en aval. Les rives sont argileuses, hautes, découvertes, escarpées et non exposées à l'inondation. Le lit se compose de gravier et de sable et n'est pas sujet à changer de place. L'eau passe dans un seul chenal à toutes les hauteurs.

La jauge se compose d'une perche de 10 pieds et de 2 x 2 pouces; elle est placée sur le côté aval de la première rangée de pilotis de la culée droite. On a fait des mesurages en guéant à l'eau basse et du pont à l'eau haute.

Les repères sont (1) le sommet de la première rangée de pilotis depuis la culée gauche; élévation, 15.52 pieds; et (2) le sommet du rail sud du chemin de fer Pacifique-Canadien au nord de la station; élévation, 23.11. Les élévations se rapportent à la donnée de la jauge.

On trouvera annexée au présent rapport une liste des jaugeages faits pendant la dernière saison.

Dans l'exécution de ce travail à l'avenir, en sus des mesurages réels il semblerait sage d'obtenir, relativement aux versants et aux débits d'eau haute, autant de renseignements qu'il s'en peut obtenir dans le temps disponible pour cela. On pourrait rapporter les niveaux ainsi obtenus à quelque repère permanent, tel qu'un poteau dans la butte de section la plus rapprochée, et ces niveaux pourraient ultérieurement être utilisés avec profit relativement à des lignes délimitatives extérieures, s'il en était établies. En même temps il serait obtenu de précieux renseignements qui pourraient être classés et conservés pour consultation future, de sorte qu'en exécutant ces travaux d'année en année sur différentes portions des creeks nous obtiendrons peu à peu des connaissances qui nous permettraient au moins de déterminer les lignes extérieures des vallées de creek, et l'on pourrait avec beaucoup de profit tirer parti de ces lignes et de ces renseignements dans la détermination de contours et la cartographie. De plus nous serions en possession de beaucoup de précieuses connaissances concernant le débit des petits creeks pendant les crues.

ARPENTAGES DE CONTOUR.

Il faudrait, dans un avenir rapproché, s'occuper de la question d'un levé topographique soigneux et exact des provinces de l'Ouest, et plus particulièrement de la partie de ces provinces comprenant la zone semi-aride ou d'irrigation, vu que, par suite de la colonisation de ces terres il devient, chasue année, plus difficile et plus

coûteux d'obtenir ces renseignements. Pour effectuer ce travail avec le minimum de dépense, il semblerait que quelque système d'arpentage de contour comme celui inauguré par M. J. S. Dennis donnerait le plus de satisfaction et, vu qu'il a déjà été établi des niveaux de contour sur une grande partie de la portion méridionale de cette région, y compris les collines de Cyprès, on pourrait facilement prolonger les travaux à partir de ces lignes.

Un tel système procurerait au ministère, sur les bassins hydrographiques ou étendues de pays tributaires, les renseignements exacts qui sont indispensables dans le calcul des pertes par écoulement et sans lesquels tout système de levé hydrographique est d'une valeur et d'une exactitude douteuses en ce qui concerne son application aux conditions générales et à l'estimation de la somme probable du débit annuel dans un cours d'eau particulier, alors ces connaissances sont nécessaires relativement aux inspections quant à la praticabilité. Non seulement les calculs sur les cours d'eau mesurés doivent être plus ou moins inexacts, mais l'étendue de pays tributaire du cours d'eau à l'étude doit de toute nécessité être inexacte aussi, vu que très souvent il n'en est pas fait mention sur les cartes de subdivision et que l'inspecteur est obligé d'estimer l'étendue de pays tributaire dans chaque cas. Dans l'examen de la praticabilité d'un projet d'arrosage le ministère devrait être en possession de renseignements exacts sur la somme moyenne de perte par mille carré pendant la saison d'irrigation, les possibilités de retenir de l'eau pendant la sécheresse et l'étendue de pays tributaire alimentant la source d'approvisionnement à l'étude. Le seul moyen de déterminer cela est un soigneux levé topographique et hydrographique montrant les conditions dans les différentes parties du pays.

En ce qui concerne le travail d'irrigation un tel levé ferait connaître les possibilités d'expansion que l'on n'étudie pas actuellement à cause du manque de renseignements. Il porterait particulièrement sur les emplacements de réservoirs, indiquant les meilleurs endroits et, dans chaque cas, non seulement la capacité de l'emplacement et les possibilités d'emmagasinage, mais aussi la superficie totale qui est, ou pourrait devenir, son tributaire, et quant à l'approvisionnement et quant à l'étendue de terrain que ce réservoir pourrait desservir il indiquerait aussi, dans chaque cas, la nature du pays tributaire en ce qui concerne l'inclinaison, le sol et le sous-sol ainsi que la quantité de bois debout—tous facteurs qui entrent largement dans la détermination de l'opportunité d'établir des emplacements de réservoirs. A moins que ces choses ne soient prises en considération un simple relevé d'un emplacement est de peu de valeur.

Outre les points esquissés ci-dessus, une carte de contour démontrerait les possibilités de développement dans beaucoup de sens comme, par exemple, dans les travaux de chemin de fer. Elle montrerait la nature du pays à être traversé, les difficultés à être rencontrées, et aiderait grandement à tracer la meilleure ligne, tant au point de vue de l'économie, qu'à celui des pentes et des courbes faciles et de la longueur de voie. Jointe au levé hydrographique, elle fournirait la plupart des renseignements essentiels concernant les possibilités de développement de force hydraulique par tout le pays, montrant les meilleurs emplacements et la somme d'énergie qui pourrait être développée.

Fixation des hauteurs de jauge.

Sous l'autorité du paragraphe (n) de l'article 54 de la loi relative à l'irrigation, le ministre peut établir des jauges pour déterminer lestrois hauteurs d'eau connues sous le nom de "eau basse"; "eau haute", et "crue", et, comme sous le présent système tous nos permis sont accordés à l'une ou l'autre de ces hauteurs, il semblerait très important de les déterminer à ou près la prise d'eau de chaque rigole de distribution d'aussi bonne heure pue possible. A cause des diverses conditions de débit trouvées dans la plupart des creeks dans les Buttes Cypress, une seule jauge placée sur un creek ne donnerait que peu ou pas d'idée du débit à un point donné du creek en

amont ou en aval de ce point et il semble que le seul système praticable soit de placer et marquer des petites jauges près de la prise deau de chaque rigole. Par ce moyen chaque pétitionnaire sera en mesure de savoir quand il peut lui être permis d'emprunter de l'eau, et au moyen de fréquents mesurages de la rigole et du cours d'eau le ministère serait, dans quelques années, en possession de précieux renseignements sur le rendement et le débit dans la rigole, et il pourrait par ce moyen avoir une idée approximative de la quantité d'eau utilisée par unité d'étendue de terrain pendant la saison d'irrigation. D'année en année l'on pourrait étendre ce travail et placer des indicateurs dans les rigoles ainsi que dans les creeks, jusqu'à ce qu'en dernière analyse on pût exactement savoir combien d'eau il faut dans une région pour arroser la terre avec succès, et à quelles époques l'irrigation produit les meilleurs résultats.

Après quelques années de pareilles observations on pourrait déterminer dans uelle mesure une vanne devrait être ouverte et renseigner là-dessus chaque solliciteur. Les connaissances d'ailleurs acquises sous d'autres rapports seraient d'un grand intérêt aux irrigateurs eux-mêmes, et la publication des résultats obtenus en pratiquant l'arrosage de différentes manières et à différentes époques serait certainement très utile et à ceux qui pratiqueraient l'irrigation et à ceux qui projetteraient l'installation de nouveaux systèmes.

Bien que ce travail offrirait de nombreuses difficultés et nécessiterait une soigneuse étude des conditions dans chaque cas, ce ne serait pas seulement une source de renseignements utiles, mais ce ne sera qu'une question de temps avant que la quantité entière d'eau disponible soit conservée et utilisée, alors que ce travail s'imposera si l'on veut que le ministère soit en mesure de régler les différends entre pétitionnaires.

PERMIS.

La question de concession de droits d'arrosage à l'eau haute et de crue est une chose à laquelle il faudrait consacrer bientôt une sérieuse attention, et, à moins qu'il ne soit adopté quelque base différente de celle actuellement en usage, il y a bien peu de valeur à attacher à un pareil permis dans la région des collines du Cyprès, où la perte par écoulement ou période d'eau haute dure ordinairement plus ou moins d'un mois. Le présent effet utile de l'eau, savoir: un deuxième pied pour cent cinquante acres, donne, pendant la saison d'irrigation, un peu plus de deux pieds de profondeur sur la terre à être arrosée, tandis que, même si la crue durait un mois—ce qui serait inaccoutumé—le porteur d'un permis d'irrigation à l'eau haute n'aurait droit qu'à un cinquième de cette quantité. Une solution possible de cette difficulté serait d'accorder des permis de prise d'eau sur la base de pieds-acre et, en même temps qu'une étude soigneuse et une série d'expériences sur cette question pourraient amener la découverte de quelque meilleure méthode, il semblerait que cette solution fût très recommandable tant à l'égard des permis d'eau haute qu'à celui des permis d'eau basse. Dans l'irrigation pratique on constate qu'il vaut mieux emprunter des volumes d'eau comparativement gros et ainsi couvrir le terrain dans le moins de temps possible, attendu que le présent système consistant à employer continuellement un plus petit volume d'eau est défectueux sous beaucoup de rapports, plus particulièrement dans les endroits où l'eau est froide. L'arrosage à l'eau froide glace le sol et arrête la végétation durant des périodes variant suivant les conditions climatériques, de sorte que quand l'eau sera appliquée sans interruption on verra que cet effet doit être d'importance considérable, tandis que, d'un autre côté, lorsqu'il sera répandu sur la terre un gros volume d'eau dans un court espace de temps, cet effet sera d'une beaucoup plus courte durée et la croissance ne sera pas autant retardée que dans le premier cas. Un autre argument contre le système actuellement suivi réside dans le fait que pendant qu'on arrose il faut faire continuellement et soigneusement attention pour empêcher que l'eau ne déborde et n'envahisse les terres qui n'ont pas besoin d'être irriguées, chose qui, dans beaucoup de cas, causerait de grands dommages à la terre et aux récoltes.

Si on lui accordait un permis sur la base de pieds-acre, le demandeur en concession aurait droit d'emprunter un certain volume d'eau à son gré et quand il le voudrait, et il serait en mesure de l'appliquer de la manière que, par expérience, il jugerait devoir produire les meilleurs résultats dans son cas particulier. Il est probable que cette méthode aurait pour effet d'encourager l'emmagasinage de l'eau, parce que, quand les demandeurs en concession, se rendant compte de la valeur de l'eau, ils prendraient toutes les mesures possibles pour la conserver et l'utiliser de la manière qui conviendrait le mieux à leurs terres, de sorte qu'ainsi, même les porteurs de permis d'irrigation à l'eau basse seraient encouragés à pratiquer l'emmagasinage à l'eau haute et le débit d'eau basse n'aurait pas à souffrir comme à présent.

Pour ce qui est d'accorder des permis d'eau basse sur les creeks qui viennent à sec durant certaines parties de la saison d'irrigation, il semble que ce soit une erreur, car, bien que l'article 11 de la loi ait pour objet de couvrir ces cas, il ne paraît pas s'appliquer automatiquement, mais laisse au ministère le soin de décider chaque cas. Dans le but de protéger utilement les propriétaires riverains, il faudrait, semble-t-il, faire quelque changement qui eût un effet rétroactif, parce que dans beaucoup de cas l'eau basse d'un cours d'eau a été surestimée, faute de renseignements hydrographiques, comme, par exemple, au creek au Foin, et, pour régler de pareils cas, il faudrait ajouter un article interdisant à qui que ce soit de détourner de l'eau d'un ruisseau, lorsque ce détournement privera un propriétaire riverain de l'eau destinée aux usages domestiques.

En ce qui concerne le détournement d'eau d'une région tributaire à une autre, il semblerait qu'il appartint au ministère de régler cette question, chaque cas étant décidé selon que ce serait ou non dans les meilleurs intérêts du public en général.

DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRISE.

En sus du prolongement esquissé plus haut, il semblerait être à propos de mettre un petit parti de reconnaissance en campagne, pour obtenir des renseignements sur le débit des cours d'eau, la nature du sol en ce qui concerne son irrigalité, et la probabilité de l'irrigation dans la partie est du bassin tributaire du Français et dans la région de la montagne Boisée. La construction du nouveau chemin de fer reliant Weyburn à Lethbridge, et le mouvement de colonisation qui en résultera sera bientôt sans doute un fait accompli, et à moins que d'ici à un an ou deux il ne soit pris des mesures pour se procurer de tels renseignements, il pourra bien arriver qu'il règne relativement à cette région une condition semblable à celle qui s'est produite dans les collines du Cyprès, c'est-à-dire, une grande augmentation du nombre de demandes de permis de prise d'eau et des terres sous le régime de l'irrigation, sans aucuns renseignements disponibles sur lesquels baser des décisions.

Une autre question dont il faudra s'occuper est l'établissement de stations pour l'observation de la précipitation atmosphérique, de l'infiltration, de l'évaporation, et de l'effet utile de l'eau, dans différentes parties de la zone semi-aride. Tous ces agents entrent largement dans la détermination de l'emploi utile de l'eau pour l'arrosage, et comme les conditions varient beaucoup dans cette zone, il semblerait important que d'autres stations fussent établies afin que cette division obtienne aussitôt que possible les renseignements voulus. Il pourra être, et probablement il sera, constaté que l'effet utile actuel de l'eau est trop faible pour certaines régions, grâce à de plus grandes chutes de pluie, à moins d'évaporation ou d'absorption, ou au fait que le niveau des eaux naturelles s'est élevé par suite de l'irrigation continue de la terre. On pourrait avantageusement établir de telles stations à ou près Medicine-Hat et Lethbridge, ainsi que les versants septentrional et méridional des collines du Cyprès, près des extrémités est et ouest, et dans la zone du chemin de Pacifique-Canadien.

PROGRÈS DE LA CONSTRUCTION DE RIGOLES DE DISTRIBUTION.

Au cours de l'année dernière dans la plupart des projets exécutés dans cette région les travaux ont été poussés plus activement que les années précédentes, grâce probablement à diverses causes, dont la plus importante a été la sécheresse éprouvée dans l'été de 1908. La saison qui vient de se terminer a aussi été bien plus favorable à cette sorte de travaux, et les personnes mêmes qui demandent des permis s'intéressent davantage à l'irrigation à mesure que le pays se colonise. Etant donné que la majorité des systèmes d'arrosage sont à présent la propriété d'éleveurs, que l'active colonisation actuellement en cours sur les deux versants des buttes prive de leur approvisionnement de foin, la nécessité de cultiver des plantes fourragères sur leurs propres terres, s'ils veulent continuer à exercer l'industrie de l'élevage, devient plus évidente pour tous, et de là la plus grande activité déployée.

Il y a aussi eu une augmentation dans le nombre de demandes d'achat, sous le régime d'irrigation, et il semble y avoir une plus grande tendance à acquérir de la terre dans un but de spéculation, mais comme on exécute d'ordinaire ces projets plutôt en vue d'acquérir le titre de propriété que dans le but d'améliorer la terre au moyen de l'irrigation, il ne faudrait pas, semble-t-il, favoriser ces demandes, et quand on jugera qu'un système d'arrosage n'est pas dans le cas d'être utilisé après la délivrance de lettres patentes, il faudrait exiger des demandeurs en concession qu'ils fassent des travaux conformes au plus haut type s'ils ont reçu autorisation.

En continuation du travail consistant à obtenir des renseignements exacts sur les grands système d'arrosage, le relevé d'environ douzes rigoles de distribution et de réservoirs a été fait à la lunette méridienne, et l'emplacement d'un certain nombre de canaux d'amenée et de rigoles de distribution a été déterminé pour le compte de diverses personnes qui en ont fait la demande. L'emplacement du réseau entier de rigoles dans le projet Moorhead & Fearon a été déterminé de nouveau. Ce travail devrait être virtuellement terminé dans deux ans quant aux grands projets, et à l'égard des projets moins considérables il n'y aura guère de difficulté à obtenir des déterminations suffisamment exactes au compas.

*Ci-annexée est une liste indiquant les inspections, jaugeages, relevés, levés, etc., faits au cours de la saison dernière.

Le tout respectueusement soumis.

Votre obéissant serviteur,

RALPH J. BURLEY.

*Non imprimée.

APPENDIX No. 22.

RAPPORT DE J. S. TEMPEST,

Ingénieur inspecteur.

CALGARY, ALBERTA, le 31 mars 1910.

M. JOHN STEWART,
Commissaire de l'irrigation,
Calgary, Alberta.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport suivant de mes inspections, études et observations hydrographiques faites au cours de l'année 1909-10.

Je partis pour ma tournée d'inspection le 12 mai 1909, avec les instructions suivantes:—

1° Examiner tous les projets sanctionnés par un permis dans les parties ouest et sur de l'Alberta méridionale, soit pour des fins d'irrigation, domestiques ou industrielles, et en faire un rapport.

2° Inspecter tous les systèmes d'arrosage approuvés, récemment achevés ou non achevés, et en estimer le coût.

3° Examiner la praticabilité des systèmes demandés, selon les instructions données de temps à autre et en soumettre un rapport.

4° Faire des observations sur le débit des cours d'eau rencontrés dans mon voyage, si les conditions s'y prêtent.

J'ai pris le plus petit équipage possible pour moi et deux hommes de manière à voyager lestement et cependant n'avoir pas à compter les éleveurs et les cultivateurs pour la pension et le coucher. Pour le transport du matériel et des instruments de campagne, j'avais deux attelages de deux chevaux et deux *democrates,* propriété du gouvernement. A cause de l'aspérité du sol et de la difficulté de conduire une *democrate* à l'emplacement de quelques-uns des travaux projetés, et pour expédier le travail en m'épargnant beaucoup de marche, j'ai acheté un cheval de selle dont je me suis servi presque tout l'été. Il m'a surtout servi les jours où nous déménagions alors que je pouvais visiter des systèmes situés à quelque distance de la grande route, tandis que les *democrates* chargées pouvaient se diriger par le plus court chemin vers le campement suivant.

Lorsqu'il y avait à faire des inspections spéciales, et surtout lorsqu'il fallait faire beaucoup d'abatage, j'employais des hommes de plus. Il serait plus économique d'augmenter d'un autre homme le parti régulier.

Le plan d'emporter un matériel de campement et une batterie de cuisine a bien fonctionné et a été, je crois, plus économique, utile et praticable que celui de manger chez des cultivateurs et des éleveurs ainsi que la chose a été suggérée. Je sais par expérience que ce dernier plan serait la source de beaucoup d'incommodités et de désagréments tant pour l'inspecteur que pour l'hôte, même s'il y avait un ranche ou une ferme à proximité du terrain des opérations.

RÉSUMÉ DU TRAVAIL DE L'ANNÉE.

Inspections.—J'ai examiné 94 projets d'irrigation sanctionnés par permis, 24 systèmes approuvés, 10 projets pour des fins domestiques et industrielles et 14 nouveaux projets.

Levés.—Outre les études des nouveaux projets ci-dessus mentionnés, j'ai fait un levé des lacs de la Poule-d'Eau, situés près de Kinistino dans la Saskatchewan, la longueur de la traverse étant 38 milles, ainsi que 10 levés de terrain demandés et 11 levés de creeks et de rigoles de distribution.

Au cours de l'année j'ai mesuré le débit de 53 cours d'eau, à l'aide du compteur Price n° 522, et fait six jaugeages par des mesurages de déversoirs. Les résultats de ces observations ont, je crois, été à l'occasion transmis au service hydrographique.

Travail de bureau—

Du 30 septembre au 5 octobre.—Dessin du système du lac Spotted et autres.

Du 1er au 22 novembre.—Dessin du système des lacs de la Poule-d'Eau et autres.

Du 1er au 11 décembre.—Dessin d'additions à la grande carte de bureau et d'autres systèmes.

Du 21 décembre au 21 janvier 1910.—Dessin d'additions à la grande carte de bureau et d'autres systèmes.

Du 1er au 16 mars.—Dessin, préparation de rapport et recueillement de renseignements pour travail de l'année prochaine.

RAPPORT GÉNÉRAL DES PROJETS D'IRRIGATION SANCTIONNÉS PAR UN PERMIS.

Des 94 créations d'arrosage inspectées, 14 seulement étaient utilisées. Les 80 autres étaient dans un état plus ou moins négligé et non utilisées. La plupart d'entre elles n'avaient pas été utilisées depuis plusieurs années.

La raison généralement donnée pour ne les pas utiliser était que dans les dernières années il y avait eu des pluies assez abondantes pour assurer de bonnes récoltes ordinaires de foin. L'examen des rapports de la pluie pour les années 1885 à 1909 ne montre pas une augmentation assez forte de précipitation atmosphérique dans les dernières années pour faire disparaître ou diminuer la nécessité de l'irrigation pour la protection de bonnes récoltes. Les grosses récoltes actuellement obtenues chaque année sur les terres encore soumises à l'irrigation, comparées aux faibles récoltes obtenues tous les deux ans seulement sur les terres non irriguées, montrent l'immense valeur de l'irrigation et le placement avantageux qu'elle offre. Je ne considère pas qu'une légère augmentation de pluie ait rien eu à faire avec ce non usage général de systèmes d'arrosage. De fait il, est très peu manifeste qu'un grand nombre de ces systèmes aient jamais été utilisés.

D'après ce que je puis voir, il semble que dans la période décennale de 1890 un désir général d'irriguer ait été allumé par l'enthousiasme et l'énergie de certains fonctionnaires du gouvernement. Des hommes parfaitement convaincus de l'importance de l'irrigation et désireux d'obtenir de plus grosses récoltes pour nourrir leurs troupeaux toujours croissants exécutèrent des travaux d'irrigation et prirent des terres sous le régime de la loi d'irrigation. Des ingénieurs préparèrent des plans et tracèrent des barrages et des canaux qui furent construits d'après les méthodes les plus approuvées. Cependant, les propriétaires de ces créations d'arrosage pour la plupart n'avaient pas d'expérience dans l'irrigation et ignoraient absolument la manière de prendre les mesures nécessaires pour arroser toute la superficie irrigable au moyen de rigoles latérales et des différentes méthodes de submersion, comme ils ignoraient aussi la manière d'entretenir leurs créations et d'en tirer amplement parti.

Comme ils pouvaient obtenir de bonnes récoltes ordinaires sans se donner de peine, et comme ils avaient encore à leur disposition de vastes étendues de pâturage, ils laissèrent tomber en ruine leurs ouvrages d'irrigation.

Certains des demandeurs en concession de terres sous le régime de l'irrigation étaient des éleveurs (*ranchers*) typiques, et en certains cas le seul désir qui les animait était de produire plus de nourriture d'hiver; dans d'autres cas c'était le désir très naturel d'empêcher que de nouveaux colons ne prissent les meilleures parties des pâturages naturels. Peu accoutumés et peu portés à entreprendre des travaux ressemblant à ceux de l'agriculture, ces éleveurs n'étaient pas dans le cas de s'adonner de bon cœur au lassant et patient travail qu'exigent chaque année le renouvellement de barrages et les réparations de rigoles. Après quelques efforts spasmodiques pour mettre les choses au point une fois pour toutes, plusieurs renoncèrent à l'irrigation, apparemment découragés et dégoûtés. Il y en eut qui prirent plus de terrain qu'ils n'en pouvaient irriguer avec succès; incapables d'en prendre soin eux-mêmes, ils n'avaient pas non plus les moyens de payer des ouvriers.

Un grand nombre de cas, la majorité des cas peut-être de non usage, ne se seraient pas produits si le propriétaire avait eu une certaine expérience ou connaissance de l'irrigation, ou l'avantage de posséder des voisins expérimentés.

Dans les régions où l'irrigation se pratique depuis des années, il se découvre continuellement des méthodes nouvelles et perfectionnées, et dans les dernières années la science de l'irrigation a probablement fait autant de progrès que la science de l'agriculture en général, mais ici, dans les avant-monts, on a laissé ces gens, qui ont tous les avantages de terres convenables et une abondance d'eau disponible, résoudre seuls le problème, après les avoir poussés à entreprendre l'irrigation de leurs terres. De ces 94 systèmes d'irrigation, 44 seulement ont été officiellement visités depuis 1904 et 24 n'ont évidemment jamais été visités depuis qu'ils ont été sanctionnés par des permis, sans doute à cause de la faiblesse numérique du personnel et de l'urgence d'autres travaux.

Si l'on visitait régulièrement les systèmes d'arrosage, non pas seulement dans le but de constater si les ouvrages sont en bon état mais d'aviser aux méthodes parti-

culières les plus propres à l'arrosage des étendues de terre irrigables ressortissant à des systèmes individuels, de discuter les meilleures manières de traiter les différentes récoltes et généralement d'encourager et stimuler, parmi les possesseurs, un désir de pratiquer l'irrigation sur un meilleur pied, je suis certain qu'il s'opérerait un grand changement pour le mieux dans cette région des avant-monts.

Je me hasarde à faire les propositions suivantes qui, s'il y était donné suite, contribueraient beaucoup, je crois, à injecter une nouvelle vie dans cette région:—

1° Etablir sur quelques-unes des terres fédérales non encore concédées des stations expérimentales, où seraient pratiquées les diverses méthodes d'irrigation sur différentes sortes de récoltes, et où seraient rigoureusement consignés les opérations faites et les résultats obtenus. Une fois le coût initial des instruments d'agriculture, des bâtiments et de l'exécution des travaux d'irrigation remboursé, la ferme devrait pouvoir au moins se suffire à elle-même.

2° Publier sous forme de brochure une description complète et détaillée des divers modes d'irrigation, de l'exécution et de l'entretien des ouvrages ainsi que de toutes autres choses propres à encourager et éclairer les cultivateurs sur le sujet. M. J. S. Dennis a fait un effort en ce sens dans son rapport intitulé "Renseignements et statistiques concernant l'irrigation", 3e partie du rapport général sur l'irrigation, 1894.

3° Ne pas acocrder de lettres patentes pour le terrain demandé sous le régime d'irrigation avant que la superficie irrigable soit réellement arrosée d'une manière effective. Actuellement un demandeur en concession obtient un permis de prise d'eau et des lettres patentes pour le terrain dès que les travaux et les canaux d'amenée sont achevés et approuvés par l'inspecteur, bien que l'étendue de terre irrigable soit encore couverte de broussailles et se compose en partie de marécages non assainis.

TRAVAIL HYDROGRAPHIQUE.

Ainsi que je l'ai dit plus haut, j'ai fait, au cours de l'année, 59 jaugeages de cours d'eau à l'aide du compteur Price n° 522, et six mesurages de déversoirs; les résultats de ces observations ont été, je crois, à l'occasion transmis au bureau de la division hydrographique.

Bien que dans une étendue de pays de 150 milles de longueur sur 20 milles et plus de largeur, où seulement 14 petits systèmes d'irrigation sont en fonctionnement avec peu de permis de prise d'eau pour des fins domestiques et industrielles, il ne soit guère à craindre qu'un consommateur n'obtienne pas toute l'eau dont il a besoin, et qu'une telle chose que la possibilité d'un différent ne soit pas à rédouter pour des années à venir, néanmoins, l'expérience de pays plus vieux montre la sagesse d'avoir sur le débit des ruisseaux, la perte par écoulement, etc; de nombreuses et exactes données et observations réparties sur une aussi longue période que possible. Tout aussi important que ce travail hydrographique, auquel il est présentement porté beaucoup d'attention, est le travail topographique, qui a été cessé en ces dernières années. En 1902 et 1903, pendant que j'étais occupé à des travaux d'art dans la Californie méridionale, pays qui a fait de merveilleux progrès au cours des dernières années et où l'irrigation a atteint un haut degré de perfection, j'ai pu constater les avantages qu'offrent les excellentes cartes de contour topographique préparées par le gouvernement des Etats-Unis et vendues au public. Ces cartes étaient grandement utilisées par des ingénieurs et d'autres personnes ayant affaire à de nouveaux projets de chemins électriques, d'irrigation et d'alimentation d'eau municipale, et elle ont fortement contribué à encourager de nouvelles entreprises ainsi qu'à développer le pays. Sans ces cartes, les observations hydrographiques sont incomplètes et insuffisantes. En déterminant d'une manière plus claire les bassins tributaires, leurs inclinaisons et la pente des cours d'eau on obtient une connaissance plus exacte de

la nature, des particularités et des causes ayant effet sur le débit des cours d'eau et la perte par écoulement, en même temps que l'examen de ces cartes de contour suggère et révéle beaucoup de projets trop considérables pour l'initiative privée en amenant de plus grandes étendues de terre dans le champ de l'irrigation, ainsi que des emplacements de réservoir, des sources de force motrice et des projets de chemin de fer.

CULTURE PAR LE MOYEN DE L'IRRIGATION.

Dans l'ouest de l'Alberta méridionale—région des avant-monts—on ne recourt à l'irrigation que pour le foin, la luzerne, la phléole des prés, le brome et les graminées sauvages. Cette région est strictement un pays d'élevage, mais dans les dernières années la colonisation a tellement envahi la région que les pâturages naturels sont devenus limités au point que les éleveurs ne peuvent plus laisser leur bestiaux errer en hiver sans leur donner du foin à manger, et la grande quantité de fourrage qu'il est nécessaire de récolter pour l'hiver devient une question brûlante pour un grand nombre d'entre eux. Il en est qui essaient d'agrandir leurs domaines, et d'autres jugeant la chose impossible songent maintenant sérieusement à augmenter la fécondité du sol. Un éleveur de quelque expérience en matière d'irrigation dit qu'au moyen de l'arrosage il peut obtenir de bonnes récoltes de foin tous les ans, tandis que les mêmes terres non soumises à l'irrigation ne produisaient que des récoltes très médiocres tous les deux ans. Dans un avenir très rapproché il sera nécessaire d'adopter d'énergiques méthodes de culture ou bien le progrès s'arrêtera et la production des bestiaux et des chevaux ne prospérera plus dans cet important territoire d'élevage.

L'irrigation pratique est presque abandonnée, et pourtant c'est le seul moyen d'augmenter le fourrage d'hiver maintenant nécessaire à toute augmentation de bétail et à un plus grand développement de l'industrie de l'élevage.

Les systèmes d'irrigation réels sont si rares que je n'ai pu recueillir beaucoup de renseignements sur les résultats et les avantages de leur emploi dans cette partie de l'Alberta. J'ai constaté qu'une des cultures les plus rémunératrices par le moyen de l'irrigation est celle de la luzerne. Dans plusieurs endroits deux grosses récoltes ont été faites, tandis que dans un cas une troisième récolte a été mangée par les bestiaux et les pourceaux. J'ai entendu parler d'insuccès, mais ils ont été le résultat d'arrosages erronés, et ils ne doivent pas être attribués au climat ni au sol. Presque invariablement, quand la luzerne est semée pour la première fois, les mauvaises herbes surgissent et croissent rapidement. Si on ne les arrachait pas, elles étoufferaient et détruiraient bientôt une grande partie de la jeune luzerne. Lorsque les mauvaise herbes dépassent un peu la luzerne il faudrait passer la faucheuse, et en coupant les mauvaises herbes favoriser la luzerne et assurer ainsi une bonne et vigoureuse croissance pour la première année. C'est aussi une bonne idée d'inonder la terre tard dans l'automne. Il se forme une épaisse couche de glace qui emprisonne l'alfalfa au printemps suivant jusqu'à ce que le beau temps fixe arrive; autrement la plante, de croissance rapide, fleurit aux premières chaudes journées, seulement pour être brûlée et souvent sérieusement endommagée par les inévitables gelées qui se produisent au commencement de l'année.

Le 27 juillet j'ai visité le ranch de M. Geo. Lane, près du creek au Saule. Il avait environ 30 ou 35 acres de luzerne en irrigation. Il avait déjà levé une récolte dont il avait fait du fourrage. Une deuxième récolte était déjà haute d'environ un pied ou d'un pied et demi. J'ai appris dans la suite que cette deuxième récolte a été faite avant la fin de l'été et qu'une troisième récolte a été donnée en pâture aux pourceaux et aux bêtes bovines.

Le 4 août j'ai visité les ouvrages de la Glengarry Ranch Company. Là j'ai trouvé une riche récolte de phléole des prés cultivée à l'aide de l'irrigation, tandis

qu'une partie du même champ de mil, d'apparence et de sol semblables, mais non soumise à l'irrigation, était très inférieure en quantité et poids.

Le Deer Creek Cattle Company et la Milk River Cattle Company ont toutes deux fait de riches doubles récoltes de luzerne cultivée à l'aide de l'irrigation.

Dans la vallée de la rivière au Lait Mme Sickler a fait quelques essais de culture de luzerne sur une petite échelle, à l'aide de l'irrigation. Elle obtint deux récoltes au cours de l'été et laissa sur pied une troisième récolte, dont j'ai vu que les tiges avaient en moyenne trois pieds et demi de hauteur.

Votre obéissant serviteur,

J. S. TEMPEST.

Cliché de A. Knechtel, 1909.

25—vii—7

Dix milles de flancs de montagnes, sur les rives de l'affluent nord-ouest de la rivière du Vieux. Cette étendue est couverte de bois mort ; résultat des incendies de forêt.

Cliché de J. R. Dickson, 1909.

Après le feu de 1908, tous les arbres sont morts. (Sec. 18, Tp. 22, R. 10, O. 5e Mér.)

Cliché de J. R. Dickson, 1909.

La prairie, réserve du lac Manitoba, partie occidentale. Après plusieurs feux successifs.

Cliché de A. Knechtel, 1909.

Végétation d'arbres sur la lisière de la forêt. Versant est des Rocheuses, Alberta.

Cliché de A. Knechtel, 1909.

Plantation sur la ferme de Thomas Peat, près Asquith, Sask. (Sec. 16, Tp. 36, R. 9, O. 3e Mér.

Cliché de R. H. Campbell, 1909.

Chutes de Takkakaw, Parc d'Yoho, C.-B.

Cliché de A. Mitchell, 1909.

Plantation d'érables et de frênes sur la ferme de G. H. West, Sec. 28, Tp. 36, R. 7, O. 3e Mér., près de Cory, Sask., végétation de quatre ans.

Cliché de A. Knechtel, 1909.

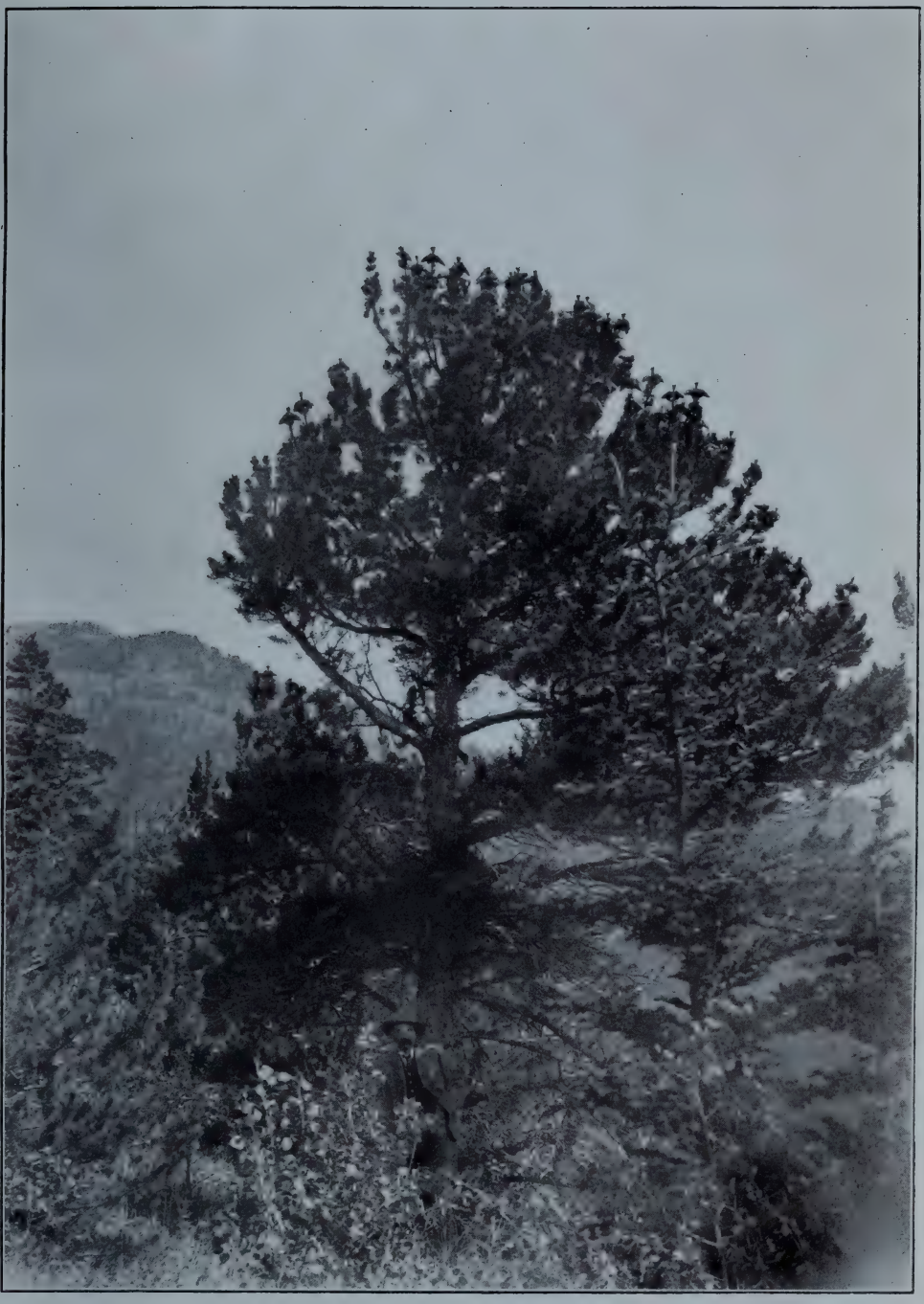

Pin blanc (famille des Pinus flexilis), avec ses fruits, rive de l'affluent nord de la rivière Highwood, versant est des Rocheuses, Alta.

Cliché de J. R. Dickson, 1909.

Vue de l'emplacement du gros feu de 1903, tous les arbres sont morts. ($\frac{1}{6}$ N.-E., Sec. 16, Tp. 23, R. 10, O. 6e Mér.)

Cliché de A. Knechtel, 1909.

Epinettes, rives de la rivière Highwood. Versant est des Montagnes Rocheuses.

Cliché de J. R. Dickson, 1909.

Cabanes de "Squatters" et forêts de grands arbres, vallée Colombia, près de Revelstoke, C.-B.

Cliché de N. M. Ross, 1969.

Vues de pépinières, Indian-Head, Sask. Au nord des écuries, réserve pour les grains, au premier plan.

Cliché de N. M. Ross, 1909.

Maison et parc de la ferme de Wm. Patterson, Indian-Head, Sask. Charmilles d'érables de chaque côté.

Cliché de A. Knechtel, 1909.

Garde-feu autour des réserves forestières de Cypress-Hill.

Cliché de A. Knechtel, 1909.

Tronc abattu d'un pin blanc (Pinus Albicaulis Engel). Lisière de forêt près de l'embouchure du creek Salter, versant est des Montagnes Rocheuses, Alta.

Cliché de R. H. Campbell, 1909.

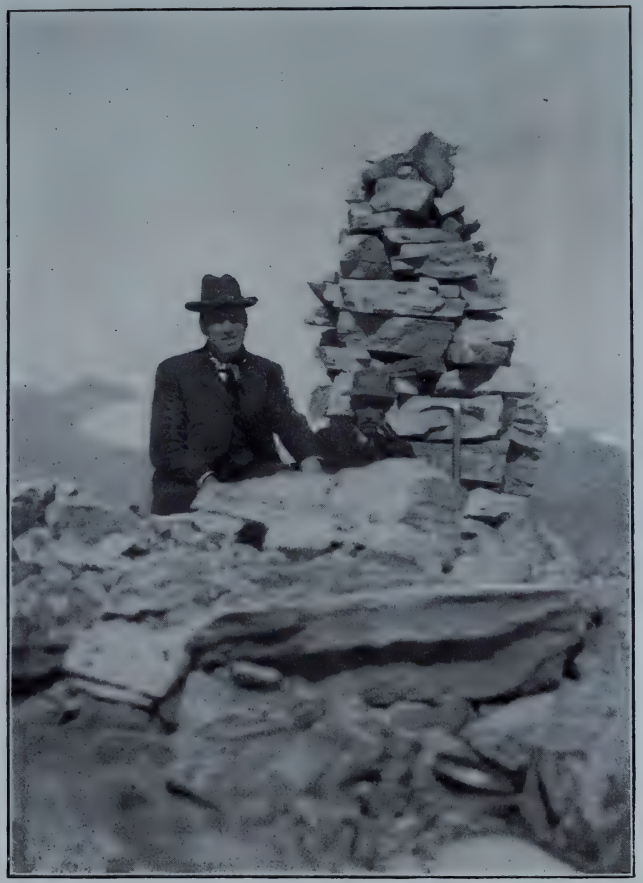

Sommet du Mont Stephen, Parc Jasper, C.-B.

Cliché de J. R. Dickson, 1909.

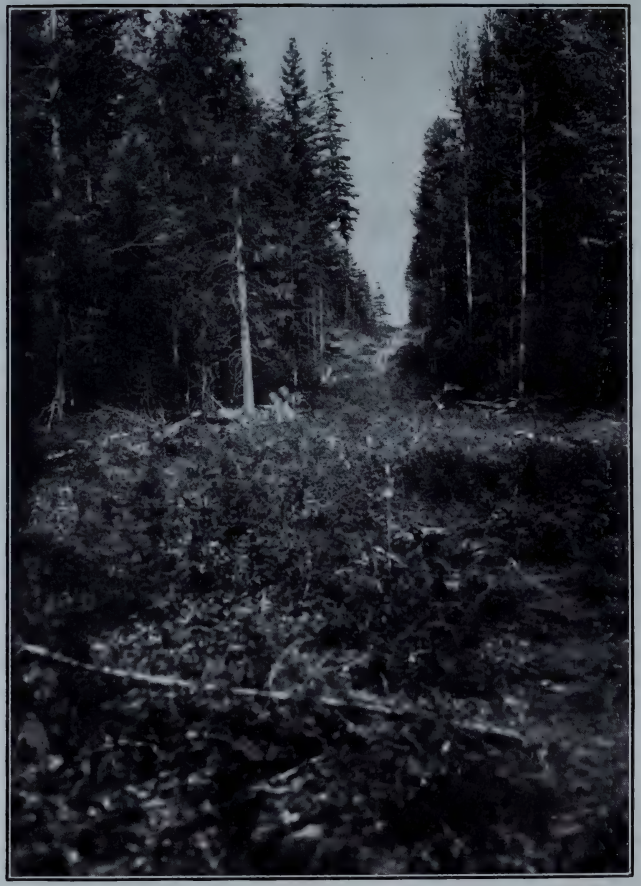

Vue des environs du lac Shuswap, C.-B., route nationale, plantation d'arbres divers de 50 ans, diamètre 4″ à 8 ″, à hauteur de poitrine ($\frac{1}{4}$ S. O. de Sec. 15, Tp. 23, R. 10, O. 6e Mér.)

Cliché de A. Knechtel, 1909.

Pins " Lopgepole " (Pinus Murrayana) et épinette blanche (Picea Canadensis) sur le creek Bataille, Alta. Réserve de Cypress-Hills.

Cliché de A. Mitchell, 1909.

Plantation de D. J. Whitney, Lethbridge, Alta. Arbres plantés en 1904. Hauteur, 20 pieds, partie irriguée.